

**Bilan à mi-parcours de la FR1768
2002-2005**

Projet 2006-2009

DATA 1940

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
I. PRÉSENTATION DE L'IFRÉSI	7
I. 1. LES UNITÉS CONSTITUTIVES DE L'IFRÉSI.....	7
I. 2. LE PROGRAMME DE RECHERCHE DE L'IFRÉSI.....	11
I. 2. 1. <i>Transformations des activités économiques et de l'organisation du travail.</i>	11
I. 2. 2. <i>Villes, Territoires, Environnement</i>	12
I. 3. CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME DE L'IFRÉSI.....	14
I. 3. 1. <i>Centralité du programme de l'IFRÉSI dans le champ des SHS.</i>	14
I. 3. 2. <i>Interdisciplinarité : le projet et le terrain</i>	14
I. 3. 3. <i>Structuration du milieu de la recherche en SHS</i>	15
I. 4. FONCTIONNEMENT DE L'IFRÉSI.....	17
I. 4. 1. <i>Le Comité de direction</i>	17
I. 4. 2. <i>Le Conseil de l'IFRÉSI</i>	17
I. 4. 3. <i>L'évaluation</i>	18
I. 4. 4. <i>Les moyens collectifs : éléments d'infrastructure</i>	18
I. 5. LE CONTEXTE PARTICULIER DES ANNÉES 2002-2004.....	20
I. 5. 1. <i>Le 6ème Programme Cadre de Recherche et Développement Technologique</i>	20
I. 5. 2. <i>L'IFRÉSI et la MSH Nord-Pas-de-Calais</i>	21
I. 5. 3. <i>Le CPER 2000-2006</i>	23
II. BILAN DES ACTIVITÉS 2002-2004.....	51
II. 1. LES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION ET DE VALORISATION DES SERVICES CENTRAUX.....	51
II. 1. 1. <i>Le site web de l'IFRÉSI, site pilote au niveau national</i>	51
II. 1. 2. <i>Service édition numérique & pôle image</i>	52
II. 1. 3. <i>Le paysage de la recherche dans les principaux pays européens et la recherche en SHS</i>	55
II. 2. LA PLATE-FORME UNIVERSITAIRE DE DONNÉES EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE LILLE (PUDL)56	56
II. 2. 1. <i>Bref rappel des Objectifs et des fonctions</i>	56
II. 2. 2. <i>Rapport d'activité 2003-2004</i>	57
II. 2. 3. <i>Projets de la PUDL</i>	58
II. 3. COLLOQUES, JOURNÉES ET SÉMINAIRES.....	61
II. 3. 1. <i>Colloques</i>	61
II. 3. 2. <i>Journées</i>	65
II. 3. 3. <i>Séminaires</i>	69
II. 4. CONGRÈS INTERNATIONAUX ET ACTIVITÉS DANS LE CADRE EUROPÉEN	71
II. 5. 1. <i>Congrès internationaux</i>	71
II. 4. 2. <i>Activités dans le cadre européen</i>	75
II. 4. 3. <i>Le 6ème Programme Cadre de Recherche et Développement Technologique</i>	75
II. 4. 4. <i>Les partenaires internationaux de l'IFRÉSI</i>	77
II. 5. EXPOSITIONS ET COURTS-MÉTRAGES.....	78
II. 5. 1. <i>Expositions</i>	78
II. 5. 2. <i>Courts métrages</i>	78

II. 6. JOURNÉES DE L'IFRÉSI	79
II. 6. 1. <i>Texte de l'appel à communications.....</i>	79
II. 6. 2. <i>Ateliers.....</i>	80
II. 7. LES OPÉRATIONS DE RECHERCHE.....	83
II. 7. 1. <i>Questions relatives à l'organisation des activités économiques.....</i>	83
II. 7. 2. <i>Questions d'organisation du travail, gestion de l'emploi, des compétences et de formation</i>	115
II. 7. 3. <i>Les transformations des cadres institutionnels et les modalités de l'action publique</i>	153
II. 7. 4. <i>La ville et les territoires : Migrations, tensions urbaines, développement, environnement</i>	167
II. 7. 5. <i>Les doctorants à l'IFRÉSI</i>	213
III. PROJET DE RECHERCHE 2006-2009	215
III. 1. DEUX CHAMPS D'INVESTIGATION CENTRAUX EN MATIÈRE D'ANALYSE DES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES	216
III. 1. 1. <i>Transformations des activités économiques et de l'organisation du travail.....</i>	216
III. 1. 2. <i>Villes, Territoires, Environnement.....</i>	217
III. 2. CARACTÈRES ET OBJECTIFS DU PROGRAMME.....	219
III. 2. 1. <i>Centralité du programme de l'IFRÉSI dans le champ des SHS.....</i>	219
III. 2. 2. <i>Interdisciplinarité : le projet et le terrain</i>	219
III. 2. 3. <i>Structuration du milieu de la recherche en SHS.....</i>	220
III. 2. 4. <i>Bibliographie significative dans les deux champs de l'IFRÉSI</i>	221
III. 3. CINQ DOMAINES D'INVESTIGATION	227
III. 3. 1. <i>Transformations des activités économiques et de l'organisation du travail.....</i>	227
III. 3. 2. <i>Santé et sociétés</i>	231
III. 3. 3. <i>Politiques publiques et intégration européenne : élaboration, mise en œuvre, confrontation et impact</i>	235
III. 3. 4. <i>Villes, territoires, migrations</i>	237
III. 3. 5. <i>Développement durable et territoires fragiles</i>	240
IV. OPÉRATIONS DE RECHERCHE EN SOUTIEN AU PROJET 2006-2009	245
IV. 1. TRANSFORMATION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL	245
IV. 1. 1. <i>Les nouvelles formes de production, de circulation et d'usage des informations à l'ère de la numérisation et d'Internet</i>	245
IV. 1. 2. <i>Les économies et sociétés post-industrielles et informationnelles en Europe : innovation, emploi, territoires, performance.....</i>	247
IV. 1. 3. <i>La contribution des ruches d'entreprises au développement local : une évaluation multicritère dans le cas du département du Nord</i>	252
IV. 1. 4. <i>Les chercheurs créateurs d'entreprise : compréhension du phénomène et comparaison internationale</i>	256
IV. 1. 5. <i>Sociologie du crédit et de la confiance dans les échanges via Internet.....</i>	260
IV. 1. 6. <i>Les transformations paradoxaux du travail</i>	264
IV. 1. 7. <i>L'esprit du Capitalisme</i>	265
IV. 1. 8. <i>Nouvelles formes de mobilisation de la main-d'œuvre jeune et de l'activité féminine au croisement des stratégies de gestion des ressources humaines et des politiques d'emploi.....</i>	267
IV. 2. SANTÉ ET SOCIÉTÉS.....	271
IV. 2. 1. <i>La construction sociale du trouble psychique. Sociologie des politiques, pratiques et trajectoires en santé mentale</i>	271
IV. 2. 2. <i>Les processus relationnels et la production des normes dans les transformations des pratiques sanitaires</i>	272
IV. 2. 3. <i>Recherche socio-anthropologique sur les usages de drogues et les conduites à risques</i>	274
IV. 2. 4. <i>Santé publique, risques collectifs et crises</i>	276

IV. 3. POLITIQUES PUBLIQUES ET INTÉGRATION EUROPÉENNE	279
<i>IV. 3. 1. Politiques publiques.....</i>	<i>279</i>
<i>IV. 3. 2. Fiscalité et services publics : une analyse européenne</i>	<i>279</i>
<i>IV. 3. 3. Systèmes politiques et politiques publiques : regards croisés</i>	<i>283</i>
<i>IV. 3. 4. Inégalités et qualifications dans l'espace européen</i>	<i>285</i>
IV. 4. VILLES, TERRITOIRES, MIGRATIONS.....	287
<i>IV. 4. 1. Mise en place d'un Observatoire du discours social contemporain</i>	<i>287</i>
<i>IV. 4. 2. Calcaire et granit : 90 ans plus après : plaidoyer pour une réhabilitation des analyses écologiques</i>	<i>288</i>
<i>IV. 4. 3. Mobilités spatiales et recompositions territoriales.....</i>	<i>290</i>
<i>IV. 4. 4. Migrations dans l'espace européen</i>	<i>292</i>
<i>IV. 4. 5. Construction, usages et institutionnalisation des espaces métropolitains</i>	<i>294</i>
<i>IV. 4. 6. Vivre avec son étrange voisin</i>	<i>299</i>
<i>IV. 4. 7. Dispositions et ajustements du vivre ensemble à Villeneuve d'Ascq</i>	<i>301</i>
<i>IV. 4. 8. Identités et valorisation touristique, patrimoniale et culturelle de l'Eurorégion</i>	<i>304</i>
IV. 5. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TERRITOIRES FRAGILES.....	307

I. PRÉSENTATION DE L'IFRÉSI

L'IFRÉSI est une Fédération de recherche regroupant 15 laboratoires représentant une large variété de disciplines relevant des sciences de l'Homme et de la Société (économie, sociologie, gestion, géographie humaine, droit public et sciences politiques, histoire moderne et contemporaine) et appartenant à huit Universités (Lille 1, Lille 2, Lille 3, Fédération Universitaire Polytechnique de Lille, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, Université d'Artois, Université du Littoral – Côte d'Opale, Université de Picardie – Jules Verne), formant ainsi avec 213 membres une des plus grosses unités en SHS du CNRS. Pour ces laboratoires, la vocation à participer concerne une partie thématique plus ou moins large de leurs activités qui entre dans le programme de recherche de l'IFRÉSI.

Sur le plan scientifique, les objectifs de l'IFRÉSI sont essentiellement :

- de structurer et de dynamiser le milieu régional de recherche en sciences de l'Homme et de la Société autour d'un programme de recherche commun, en coordination avec la MSH du Nord – Pas-de-Calais et dans le cadre du Comité stratégique régional pour la recherche en SHS.
- de favoriser le développement de l'interdisciplinarité.
- d'aider à l'insertion internationale des activités de recherche.
- d'aider à la formation des jeunes chercheurs et à leur insertion professionnelle.
- de développer le dialogue entre les chercheurs et les acteurs sociaux et professionnels.
- de diffuser et de valoriser les résultats de la recherche.

Pour accompagner le développement des travaux de recherche dans ces différentes perspectives, l'IFRÉSI a également pour mission de prendre en charge un certain nombre de fonctions administratives et logistiques :

- gestion financière et comptable des contrats de recherche.
- circulation de l'information entre les participants à la Fédération.
- gestion de moyens informatiques et aide aux utilisateurs.
- édition des rapports de recherche et autres productions scientifiques.
- instruction des dossiers et contrats internationaux.

I. 1. Les unités constitutives de l'IFRÉSI

En novembre 2004, les unités constitutives de l'IFRÉSI sont les suivantes :

Laboratoires appartenant à l'Université des Sciences et Technologies de Lille (Lille 1) :

- Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Économiques (CLERSÉ – UMR 8019)
- Centre Lillois d'Analyse et de Recherche sur l'Évolution des Entreprises (CLARÉE – UMR 8020)
- Mécanismes Économiques et Dynamiques des Espaces Européens (MÉDEE - UPRES 1039)
- Laboratoire Hommes, Villes, Territoires (HVT – UPRES EA 1036)
- Laboratoire de Géographie des Milieux Anthropisés (LGMA – UMR 8141)

Laboratoires appartenant à l'Université du Droit et de la Santé (Lille 2) :

- Centre d'Études et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales (CÉRAP – UMR 8026)
- Centre d'Histoire Judiciaire (CHJ – UMR 8025)

Laboratoires appartenant à l'Université Charles de Gaulle (Lille 3) :

- Centre d'Etudes et de Recherche sur les Savoirs, les Arts, les Techniques, les Économies et les Sociétés (CERSATÉS - UMR 8529)
- Centre de Recherche sur l'Histoire de l'Europe du Nord-Ouest (CRHEN-O - UPRES 2460)
- Groupe d'Études : Modélisation Appliquée à la Recherche en Sciences Sociales (GRÉMARS – EA 2459)

Laboratoire appartenant à la Fédération Universitaire et Polytechnique de Lille :

- Laboratoire de Recherches Économiques et Sociales (LABORÉS - URA 362)

Laboratoire appartenant à l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis :

- Centre de Recherche Histoire, Civilisations et Cultures des pays du monde occidental (CRHiCC – UPRES EA 2444)

Laboratoire appartenant à l'Université d'Artois :

- Laboratoire Dynamiques des Réseaux et des Territoires (DRT – EA 2468)

Laboratoire appartenant à l'Université du Littoral – Côte d'Opale :

- L'Institut des Mers du Nord (IMN – EA 1710)

Laboratoire appartenant à l'Université de Picardie – Jules Verne :

- Centre Universitaire de Recherches Administratives et Politiques de Picardie (CURAPP – UMR 6054)

L'ensemble de ces laboratoires représente un effectif global de 213 chercheurs et enseignants-chercheurs, qui ont déclaré participer aux activités de la Fédération. (L'annexe 1 fournit les listes nominatives des participants à la Fédération, par catégorie, universités et laboratoires de rattachement).

De façon générale, le programme de recherche de la Fédération présente un caractère sécant par rapport aux programmes des unités constitutives. Le tableau suivant précise les thématiques et opérations des différents laboratoires qui entrent dans le programme de la Fédération :

LABORATOIRES	THÉMATIQUES et OPERATIONS
CLERSÉ (Université de Lille 1)	Services-industrie, innovation Économie et société : approches territoriales Politiques publiques, territoires, réseaux Pratiques urbaines Travail, éducation, emploi Technique, mobilisation, culture Santé et société
CLARÉE (Université de Lille 1)	Changements stratégiques et organisationnels des entreprises Transformations des activités productives
MEDÉE (Université de Lille 1)	Villes et territoires Politiques publiques et construction européenne
HVT (Université de Lille 1)	Dynamiques urbaines et recompositions spatiales Dynamiques culturelles et identités territoriales Dynamiques démo-géographiques du monde contemporain
LGMA (Université de Lille 1)	Développement durable et territoires fragiles
CERAPS (Université de Lille 2)	Gouvernement urbain Politiques européennes Conséquences sociales et politiques de la transformation des activités économiques
CHJ (Université de Lille 2)	Histoire du droit du travail et du droit social Histoire de la justice (prud'homale)
CERSATÉS (Université de Lille 3)	Histoire économique et sociale des mondes du travail Histoire des institutions de l'économie de marché Histoire urbaine Industrialisation, patrimoine industriel et identité régionale en Europe
CRHEN-O (Université de Lille 3)	Relations entre les sociétés urbaines et le fait militaire dans l'Europe du Nord-Ouest Histoire des femmes dans les villes Entreprises et dynamiques urbaines Personnel politique et pratiques administratives dans le monde urbain
GREMARS (Université de Lille 3)	Développement durable et territoires fragiles Politiques publiques et construction européenne
LABORES (Fupl)	Mesure de la productivité et de l'efficacité Monnaie, finance, banque Gestion et management Économie de la santé
CRHiCC (Université de Valenciennes)	Culture du travail dans l'Europe industrielle Migrations et activités industrielles dans l'Europe du Nord-Ouest Accumulation de main-d'œuvre et relations de proximité dans la ville industrielle Photographie, réalités et représentations des gens de l'industrie
DRT (Université d'Artois)	Développement durable et territoires fragiles Villes et territoires
IMN (Université du Littoral – Côte d'Opale)	Développement durable et territoires fragiles Villes et territoires
CURAPP (Université de Picardie – Jules Verne)	Politiques publiques et construction européenne Discours social

I. 2. Le programme de recherche de l'IFRÉSI

Le potentiel de compétences réuni à l'IFRÉSI lui permet de présenter un programme de recherche intitulé :

DYNAMIQUES ET GOUVERNANCES DES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES

Il comporte deux champs d'investigation centraux en matière d'analyse des sociétés contemporaines.

I. 2. 1. Transformations des activités économiques et de l'organisation du travail

Ce champ thématique renvoie à la vaste question des transformations actuellement observables des activités économiques. De façon générale, il convient d'en spécifier la nature et le contenu, d'analyser les processus qui les nourrissent (comme les tendances à l'internationalisation des activités, le processus d'innovation, les phénomènes entrepreneuriat, etc...), de caractériser les formes, l'agencement et le fonctionnement des organisations qui, tout à la fois, produisent ces transformations et sont produites par elles, d'examiner leurs implications sur les compétences des acteurs qui participent à ces organisations et sur les conditions dans lesquelles ils sont amenés à exercer leurs activités.

L'avènement d'une société de l'information ou de la connaissance en rupture radicale avec les sociétés antérieures est souvent annoncé sans précaution méthodologique, sans indicateur des continuités – les structures économiques, sociales, juridiques et politiques, chacune prise séparément, ne se modifient pourtant pas au même rythme que les NTIC -, sans signaux appropriés aux effets différentiels des NTIC selon les produits et les institutions, les trajectoires et les stratégies des acteurs. Il conviendra sinon de les monter en épingle, du moins de les repérer et d'en expliquer l'évolution.

Puisque nos sociétés contemporaines sont entrées dans la dimension informationnelle et postindustrielle, il convient aussi de s'interroger sur les systèmes d'emploi, d'innovation et de mesure qui organisent, dynamisent et évaluent ces sociétés servicielles, et sur l'existence, dans une perspective comparative, d'un ou de plusieurs modèles de construction pour les nouvelles sociétés européennes.

Pour ce qui est de l'agencement et du fonctionnement des organisations, il s'agit de comprendre comment se créent et évoluent les logiques organisationnelles complexes, les pratiques managériales, les stratégies d'acteurs, ce dans un contexte technico-économique en transformation. À nouveau sans prétention à l'exhaustivité, le développement des pratiques d'alliances, de partenariat, de coopérations interentreprises, plus généralement de fonctionnement en réseau que l'on tend à présenter comme une innovation organisationnelle majeure, mérite de faire l'objet de programmes spécifiques. Indépendamment de la référence à un type particulier d'activité, mais sans pour autant ignorer que cette donnée contextuelle peut posséder comme pouvoir explicatif des formes d'organisation des entreprises, il convient de s'intéresser à ce que les évolutions de ces formes d'organisation signifient sur le plan de la réponse aux questions des frontières de la firme et de son agencement interne.

Bien entendu, cette investigation des transformations des activités économiques et des fonctionnements organisationnels est indissociable des questions d'organisation du travail, de gestion de l'emploi, des compétences et de la formation. Pour le moins, il s'agit de comprendre ce que les modifications observables de l'organisation du travail et l'introduction de plus en plus fréquente de logiques et de compétences induisent ou signifient sur le plan de la nature des liens qui unissent les personnels et les organisations qui les emploient.

Les mutations du travail sont aussi le lot des équipes managériales et dirigeantes - on disait encore entrepreneurs il y a peu – face aux transformations de l'organisation, à leurs succès, à leur échec ou à leur manque d'efficacité. De plus en plus, elles s'interrogent sur « l'esprit » et la conduite de ces programmes de transformation à ambition croissante. Dans un contexte où l'initiative n'est jamais loin du doute et où la décision côtoie souvent l'incertitude, il est permis d'interroger les managers, et de s'interroger dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, sur la signification des mots « entreprendre » et « esprit d'entreprise » aujourd'hui. Tout est-il vraiment si nouveau sous le ciel de l'entreprise ?

« À moins que tout le passé (pesant) sur le présent (F.BRAUDEL) », la formation économique, intellectuelle et professionnelle des managers et la mémoire vive du tableau de bord des anciens entrepreneurs ne les portent à hésiter sur la logique d'agencement des motivations et des principes qui les font travailler.

Cette même investigation ne saurait non plus se concevoir indépendamment de la prise en compte du comportement des acteurs publics dont les politiques et les modes d'intervention dans de multiples domaines accompagnent la transformation des activités, tentent de l'encadrer, de l'orienter, d'en maîtriser les effets. À cet égard, de nombreuses perspectives de recherche sont ouvertes. Elles concernent les changements du cadre général de l'action publique, marqué au cours de ces dernières années par de nombreuses réformes redéfinissant les types et les moyens d'action des acteurs publics. Elles concernent également l'analyse de politiques publiques spécifiques comme celles qui sont relatives à l'éducation et à la formation, dont les modes de régulation se transforment, à la fiscalité des collectivités locales et aux relations qu'elle entretient avec les politiques d'attraction des entreprises, à la gestion des espaces, ou encore au vaste domaine de la santé.

Parmi les facteurs les plus puissants des transformations sociales, la santé comme segment grandissant de l'emploi, et comme lieu de production de normes et de processus relationnels nouveaux et comme système territorialisé, forme désormais un des domaines de recherche émergents de notre programme.

I. 2. 2. Villes, Territoires, Environnement

La dynamique des villes et des territoires et, de façon générale, les phénomènes urbains constituent des domaines essentiels d'investigation dont dépendent la compréhension de nombreux caractères des sociétés contemporaines, des défis qui leur sont posés et, corrélativement, la conception de réponses ou de politiques adaptées.

Les phénomènes urbains s'enracinent dans le temps long des siècles, tout particulièrement la région du Nord de la France, prise dans un sens large, qui forme un lieu privilégié d'histoire politique, sociale, économique, et architecturale. Partant, un territoire où se sont accumulés une expérience pluriséculaire de l'industrialisation et de l'urbanisation et un capital considérable « d'archives », de « documents » et de « traces » d'une occupation dense et d'un grand brassage de population.

S'agissant de la dimension contemporaine, il faut tout d'abord comprendre les processus de territorialisation et de recomposition territoriale dans leurs différentes manifestations, y compris celles, relativement peu étudiées jusqu'à présent, comme les espaces littoraux et maritimes, qui présentent un intérêt particulier, pour une région comme le Nord-Pas-de-Calais : dans quelle mesure et sous quelles formes les différentes activités humaines ont structuré et structurèrent l'espace dans lequel elles s'insèrent ? Il s'agit également de prêter attention aux tensions et inquiétudes diverses qu'engendrent les transformations sociales contemporaines et que de nombreux phénomènes urbains donnent à voir. Il convient également de prendre en compte les exigences désormais manifestes d'un développement durable des activités, soucieux des questions d'environnement.

La question du devenir de la ville, en particulier, mérite d'être abordée à la fois en termes stratégiques (par exemple avec l'analyse des impacts des grands projets de développement urbain) et en termes processuels, pour ce qui est de la formation des politiques publiques qui s'y rapportent et du rôle que jouent à cet égard des acteurs multiples. Dans son fonctionnement et ses changements de forme, la ville est le produit d'une économie en perpétuelle adaptation. À la globalisation de l'économie, à son internationalisation, correspond une métropolisation, évolution qui a des implications sociales fortes sur le plan des clivages entre inclus et exclus du développement métropolitain. Si l'on peut parler de « crise de la ville », elle est plus d'adaptation aux processus économiques contemporains que de croissance comme cela pouvait être le cas dans les années 50 ou 60. Au-delà de la dimension sociale, cette crise est multiforme : crise de l'environnement urbain, de la gestion des flux, crise des centres-villes confrontés au développement des centres commerciaux périphériques, crises des villes abandonnées par l'activité industrielle, etc. Le Nord-Pas-

de-Calais, vieille région de « croissance sans développement (Marcel Gillet) », en évolution depuis plusieurs décennies, est traversée à des degrés divers par ces différentes tendances, entre autres par le processus de métropolisation, celui d'exclusion sociale ou encore par la nécessité de renouveler la ville produite dans un contexte économique différent de celui qui prévaut désormais.

Correspondant à une demande sociale forte dans l'une des grandes régions urbaines européennes, l'étude des espaces métropolitains (construction, usages et institutionnalisation, dont les espaces publics) exige le croisement des approches de disciplines séparées (sciences politiques et juridiques, sciences économiques, sociologie, géographie, histoire) et donc la consolidation et le développement à l'IFRÉSI d'une communauté de recherche autour des questions territoriales et urbaines traitées à l'échelle régionale, nationale et européenne.

Alors que les analyses en termes de précarisation des conditions, de désaffiliation des hommes et déchirure du tissu social urbain contemporain sont encore en cours, d'autres pistes de recherche ont été logiquement tracées en direction de la cohésion sociale « past and présent » et du « vivre ensemble ». Suivies conjointement par des historiens, des sociologues et des « politistes », elles visent à atteindre au plus près l'évolution des relations de voisinage à l'échelle de l'immeuble, du pâté de maison, de la rue, du quartier dans les nouvelles villes françaises et dans les villes européennes, où l'immigration de main d'œuvre étrangère est une constante de très longue durée. Retour de la problématique de la sociabilité à Liège et à Chemnitz, à Roubaix et à Gand qui ne signifie pas pour autant abandon de l'étude de « l'insécurité sociale » dans les mêmes lieux...

La question de l'immigration demande à être doublement revisitée. Face aux discours militants sur l'intégration qui ont largement occulté les phénomènes de discrimination et de régulation d'une part, la tendance à la « communautarisation » de certains quartiers d'autre part, s'impose la nécessité de poursuivre quelques travaux pionniers sur des territoires ciblés. Ils invitent à renoncer aux catégorisations spontanées et précipitées, et à privilégier le dialogue et l'interaction dans la durée au niveau des politiques locales. Ils invitent également le chercheur à privilégier les analyses qui donnent à voir les évolutions dans le temps des appartenances et des mobilisations. D'autre part, dans le cadre de l'espace européen, nous nous intéressons aux phénomènes de sélection à l'œuvre dans les migrations et notamment au rôle joué par les entreprises qui recrutent sur des marchés de plus en plus internationalisés ou qui déplacent leurs salariés.

Le thème de l'environnement, notamment dans son articulation avec la dimension territoriale, a déjà donné lieu à un certain nombre de travaux dans la région, qui méritent d'être amplifiés et approfondis. En fait, à la représentation relativement étroite de la problématique environnementale, il est préféré une réflexion en termes de « développement durable » ou « soutenable », à savoir une approche qui vise à articuler les composantes de croissance économique, de prudence environnementale, mais aussi d'équité sociale et de gouvernance. Pour mener de telles investigations, l'intérêt du Nord-Pas-de-Calais comme cadre d'étude privilégié, tient justement, et en dépit d'un apparent paradoxe, à la qualification de non-durabilité qui le caractérise. Plus précisément, ce territoire est marqué par une « vulnérabilité », tant socio-économique qu'environnementale, qui constitue le pendant au plan spatial de ce qu'est la durabilité au plan temporel. Trois types de « terrains » méritent une attention particulière : des zones caractéristiques de contraintes hydrologiques fortes, des zones d'ancienne industrialisation particulièrement sensibles cumulant passif environnemental et handicaps socio-économiques, enfin – et faisant le lien avec la thématique précédente – des quartiers urbains en difficulté. À ces trois types de terrains, il serait fécond de faire correspondre deux problématiques particulières : l'évaluation (monétaire, multicritère, analyse des risques) et l'analyse des stratégies d'acteurs.

Dans ce champ « Villes et Territoires », s'il est un thème, qui a déjà donné lieu à l'IFRÉSI à de nombreux travaux, qui continue dans notre région de faire l'objet de préoccupation et d'une demande sociale croissante, et qui forme un pôle « émergent » au même titre que santé et société dans le premier champ, c'est bien Développement durable et territoire fragile. La dynamique du développement territorialisé bute sur tant de contraintes nouvelles, à l'échelon local et régional, est tellement freinée par les risques encourus et par la désintégration sociale accrue, qu'une lecture interdisciplinaire des objets et des enjeux, et qu'une évaluation de la vulnérabilité/durabilité territoriale s'imposent.

I. 3. Caractéristiques du programme de l'IFRÉSI

I. 3. 1. Centralité du programme de l'IFRÉSI dans le champ des SHS

L'IFRÉSI a pour mission d'étudier les transformations économiques et sociales, voire sociétales, d'en décrire la nature, d'en comprendre la genèse et la portée, d'en rechercher la dynamique processuelle, les « ressorts faibles » et les « ressorts énergiques », pour reprendre une conception de la « gouvernance » donnée à son insu par Thiers en 1848.

Pour mesurer les évolutions en cours, relativiser les constats et mieux dégager ce que le présent apporte de situations et de questions radicalement neuves, l'IFRÉSI entend exercer sa curiosité en direction du temps long et dans la perspective géographique de la compréhension des espaces. L'ambition du programme de l'IFRÉSI est à la fois descriptive, analytique et explicative, avec la volonté de développer le travail de théorisation des phénomènes d'évolution empiriquement étudiés, et d'en offrir aux acteurs de notre société des grilles de lecture et d'interprétation propre à nourrir leurs décisions et leurs actions.

L'une des interrogations centrales du programme est celle de savoir si les transformations de toute nature auxquelles nous assistons (globalisation des firmes et des marchés, turbulences accrues de maints aspects de la vie sociale, rythme croissant de la production et de la diffusion de l'information et des connaissances, innovations technologiques majeures, particulièrement dans les industries de l'informatique et de la communication, montée des activités tertiaires, élévation des niveaux de formation des individus, augmentation de l'espérance de vie, crises de l'emploi, etc.) correspondent au passage d'un modèle industriel à une société que l'on qualifie tantôt de postindustrielle, ou de post-bureaucratique, tantôt de post-moderne ou de « servicielle » : les formations sociales qui se recomposent sous nos yeux seraient en rupture avec ce qui faisait la spécificité ou l'originalité des sociétés modernes ou industrielles.

La thématique de recherche de l'IFRÉSI et les questionnements sous-jacents n'ont sans doute jamais été autant d'actualité. Même si les concepts de turbulence, de mutation et de complexité peuvent faire sourire tant leur emploi est devenu systématique et sans nuance, il n'est guère possible de nier la réalité de multiples transformations de la nature et de l'organisation des activités économiques, des formes de vie sociale, des cadres institutionnels et réglementaires qui les orientent et les accompagnent, et celle des tensions sociales que ces transformations engendrent.

I. 3. 2. Interdisciplinarité : le projet et le terrain

L'étude des transformations économiques et sociales, de leur nature, de leur signification potentielle en termes d'émergence d'un nouveau modèle de société, suppose le croisement de multiples regards théoriques et le dépassement de clivages disciplinaires traditionnels, ne serait-ce qu'en raison de la multiplicité et de l'imbrication des objets, des niveaux d'analyse pertinents et des rythmes d'évolution. L'extrême complexité de la vie sociale requiert de multiples sources d'éclairage et ne peut être approchée que par une articulation de différents cadres théoriques, de ceux qui sont issus de la microéconomie classique aux différentes approches, institutionnelles, historiques, sociologiques, stratégiques et politiques, cadres dont il convient d'organiser le dialogue sans négliger ce que peuvent apporter les perspectives historique et géographique. Pour ne prendre qu'un exemple, il est évident que la compréhension des effets de ce que l'on considère comme étant un phénomène de globalisation de l'économie (effets sur la division internationale du travail, la nature des avantages comparatifs des entreprises, des régions et des nations, les phénomènes de territorialisation, etc.) appelle un réexamen des idées sur la nature de l'activité économique et sur les relations entre les principales entités institutionnelles qui la produisent (les marchés, les firmes, les réseaux inter-firmes, les acteurs publics). Une telle approche passe par la mise en commun des compétences détenues par les spécialistes des différentes sciences sociales.

Le programme de l'IFRÉSI est le fruit d'un long processus d'émergence où l'interdisciplinarité, posée au départ comme principe de référence, s'est communée en une certaine « communauté de pratiques ». Ce processus est favorisé par un ensemble de conditions permissives et soutenu par la construction collective d'une série de règles et de dispositifs organisationnels. Plusieurs facteurs fournissent un cadre propice au développement du travail interdisciplinaire. Les uns sont d'ordre matériel, à commencer bien évidemment par la disponibilité de locaux propres à la Fédération, situés hors des campus universitaires, permettant d'accueillir un nombre significatif de membres des différentes équipes de recherche et de favoriser les échanges informels dont on connaît l'importance dans la formation d'une communauté de pratiques. Outre le fait qu'un certain nombre d'équipes ayant adhéré à la Fédération sont déjà elles-mêmes pluridisciplinaires, les autres facteurs favorables tiennent notamment à l'énoncé d'une thématique de recherche suffisamment ouverte au départ pour accueillir des chercheurs d'horizons disciplinaires différents mais partageant une sensibilité commune aux questions de la vie sociale actuelle dans ses différentes dimensions. À l'évidence, la poursuite de l'objectif que s'est donné l'IFRÉSI est indissociable d'une confrontation de multiples regards disciplinaires et théoriques, ne serait-ce qu'en raison de la multiplicité et de l'imbrication des objets et des niveaux d'analyse, ou des lieux où naissent et se propagent les transformations sociétales. Le fait, par ailleurs, que les participants à l'IFRÉSI soient, de façon générale, ouverts à l'interaction avec des acteurs sociaux eux-mêmes confrontés à des objets, des questionnements, des enjeux décisionnels nécessitant d'être saisis sous plusieurs angles à la fois, a favorisé l'intégration de l'exigence d'interdisciplinarité.

Ces conditions favorables n'auraient cependant pas suffi sans un certain nombre de dispositifs incitatifs à la pratique de l'interdisciplinarité. Tout d'abord un ensemble de conventions régissant les relations entre composantes de la Fédération et donnant une garantie minimale qu'une telle pratique ne les amène pas à, en quelque sorte, à perdre leur âme. Ceci suppose, bien entendu, un principe de respect de l'identité de chaque équipe et de libre inscription de tout ou partie de son programme de recherche dans les thématiques de l'IFRÉSI. Mais également et surtout, un fonctionnement de la Fédération sur la base d'une ouverture permanente à l'entrée et la ré-entrée des enseignants-chercheurs et des chercheurs dans la contribution active aux thématiques collectives, et des efforts fédéraux de mobilisation des moyens matériels et humains d'aide au démarrage de nouveaux programmes. En second lieu, les participants à la Fédération affinent progressivement les règles d'un fonctionnement sur programmes dont le principe majeur réside dans l'attribution des ressources notifiées au niveau fédéral non en fonction de clefs fixes de répartition entre les unités, mais en fonction des opérations de recherche et d'échanges scientifiques menés avec exigence de produits tangibles et datés, régulièrement suivis. À chaque fois que cela est possible et prend sens d'un point de vue scientifique, le critère de l'interdisciplinarité des projets préside aux décisions de répartition des ressources. Enfin, bien entendu, l'IFRÉSI fait un large usage des formes classiques d'organisation des débats interdisciplinaires, comme les séminaires transversaux internes et la tenue régulière de journées de présentation et de discussions des travaux, ouvertes à l'ensemble des participants à la Fédération et aux partenaires socio-économiques régionaux.

I. 3. 3. Structuration du milieu de la recherche en SHS

L'IFRÉSI, en fédérant quinze laboratoires de SHS, joue et jouera toujours un rôle décisif de structuration du milieu de la recherche en sciences humaines et sociales de la région et ce, grâce à plusieurs dispositifs reliés entre eux.

Tout d'abord en étant un lieu de conception des projets de recherche avec rappel constant de l'exigence d'interdisciplinarité. Si la structuration du programme de l'IFRÉSI en deux champs principaux permettant de nombreux croisements disciplinaires est désormais stabilisée, la conception, par les laboratoires fédérés, d'opérations constituant des applications particulières de ces axes reste toujours largement ouverte et relève d'un processus dynamique jamais pleinement achevé.

Lieu de conception de projets, l'IFRÉSI est également un lieu de débats ouverts sur les deux champs privilégiés et sur la réalisation des opérations, jusqu'à la production de leurs résultats. Ceci passe par la tenue régulière de séminaires internes liés aux opérations de recherche ainsi que par l'organisation périodique de journées rassemblant l'ensemble des participants à

la Fédération. Cette dimension d'espace de discussion s'étend au-delà de la réalisation d'opérations particulières de recherche puisque l'IFRÉSI accueille naturellement des séminaires, notamment méthodologiques, créés à l'initiative de tel ou tel participant et mobilisant des intervenants n'appartenant pas à la Fédération. Le séminaire « Réseaux et régulation » (CLERSE-IFRÉSI et LAMAS-IRESKO) et le « séminaire de l'IFRÉSI » organisé le samedi matin par CERSATÉS sont deux exemples de cette manière de faire vivre la pluridisciplinarité.

L'IFRÉSI apporte une contribution précieuse à la formation doctorale et à l'insertion des jeunes chercheurs dans un milieu dense. Les locaux de l'IFRÉSI bénéficient largement aux doctorants financés par des allocations de recherche ou des postes d'ATER. Ces doctorants disposent ainsi de bonnes conditions matérielles de travail et d'un environnement intellectuel favorable.

L'IFRÉSI conduit dans le cadre du CPER et de financements européens des opérations de recherches pluridisciplinaires entrant dans le cadre de son programme et auxquelles participent un nombre significatif de membres de l'IFRÉSI (cf. rapport d'activité). Mais l'IFRÉSI n'est pas une fédération uniquement dévolue à la conduite de recherches contractuelles. Il est aussi une structure d'appui ou un relais des laboratoires fédérés (notamment en matière de publications et de colloques) pour des opérations propres, non-contractuelles, mais relatives aux « questions du programme » et dont les résultats sont restitués à l'IFRÉSI. Ces deux types d'action se révèlent en fait aussi structurants l'un que l'autre, le premier en raison des contraintes imposées, le second en raison de sa plasticité.

Enfin, on ne saurait trop souligner l'importance que revêt pour la structuration de milieu de la recherche par l'IFRÉSI la mutualisation du service communication, du service informatique qui doit gérer 150 postes de travail sur place, et celle du service « reproduction-édition numérique-images ». Outre les éléments matériels de base nécessaires à la conduite des opérations de recherche, ces services mutualisés apportent de plus en plus le soutien et les supports désormais indispensables à la présentation, à la valorisation et à la diffusion des résultats des recherches socio-historiques et sociologiques (cartographie, illustration, CD-Rom, diaporama, vidéo, films), ainsi que l'information sur les paysages de la recherche SHS en Europe (cf. rapport d'activité des services centraux).

I. 4. Fonctionnement de l'IFRÉSI

L'IFRÉSI est piloté par un directeur assisté d'un comité de direction et d'un conseil

I. 4. 1. Le Comité de direction

Le Comité de Direction a pour vocation de représenter les unités composantes de l'IFRÉSI. Il a aussi pour objet d'associer pleinement les directeurs des unités composantes à tous les moments importants de la vie de la Fédération.

Il est composé du directeur de l'IFRÉSI qui le préside et le réunit et des directeurs des unités (ou de leur représentant).

Le Comité de Direction veille à l'articulation des activités de l'IFRÉSI et des unités composantes. Il s'attache à favoriser la coordination et l'harmonisation des propositions issues d'unités, de disciplines, d'universités différentes, à favoriser la mise en place d'opérations coordonnées ou croisées. Il vise à créer des conditions favorables pour que chaque unité puisse participer au mieux à la vie de la Fédération et aux activités de celle-ci. Il contribue activement à la mise en œuvre des actions concertées au sein de la fédération.

Il est associé à la préparation des propositions présentées par le directeur de l'IFRÉSI à l'avis du Conseil de l'IFRÉSI, notamment en ce qui concerne les dispositions budgétaires. Il se réunit avant la tenue du Conseil de l'IFRÉSI (au moins une fois dans le mois précédent les réunions de ce Conseil). Il se réunit donc au moins quatre fois par an.

I. 4. 2. Le Conseil de l'IFRÉSI

Le Conseil de l'IFRÉSI est le lieu principal et déterminant en dernier ressort pour exprimer l'avis des participants à la Fédération sur les orientations et le fonctionnement de celle-ci. Il contribue de façon essentielle à élaborer et à mettre en œuvre les initiatives relevant du niveau fédéral de l'IFRÉSI. Il émet un avis sur les appuis donnés aux opérations de recherche et d'échange scientifique des membres de la fédération, sur le budget annuel, sur l'affectation des locaux de la Fédération.

Ce Conseil est représentatif des conseils de laboratoire des unités composantes, en tenant compte de la participation des unités à la Fédération (participation pour tout ou partie de leurs activités). Il est composé de quarante membres répartis ainsi :

- a) Dix membres de droit à savoir le directeur de la structure fédérative (président) et les directeurs des unités composantes
- b) Dix-huit membres élus par les conseils de laboratoires des unités composantes et désignés parmi les membres de ces conseils participant à l'IFRÉSI. La répartition de ces dix-huit sièges s'effectue entre les unités au prorata de leurs effectifs membres de l'IFRÉSI
- c) Deux élus par le personnel ITA affecté en propre à la fédération
- d) Dix autres membres nommés par le directeur de la structure fédérative parmi les membres de celle-ci.

À l'issue des élections et nominations, chaque formation compte, outre son directeur membre de droit, au moins un second représentant. Aucune unité ne peut disposer de plus de 40 % du total des sièges.

Le Conseil de la Fédération est renouvelé tous les quatre ans. Il est réuni par le directeur de l'IFRÉSI à l'initiative de ce dernier ou à la demande de la moitié des membres du Conseil ou à la demande de la moitié des directeurs des unités composantes de la fédération. Au moins quatre réunions se tiennent par an. Les réunions du Conseil sont préparées par le directeur de l'IFRÉSI et par des réunions préalables du Comité de Direction. À la fin du présent mandat de ce conseil, soit le 31/12/2005, la composition en sera remaniée pour la période 2006-2009 pour tenir compte de l'arrivée de nouveaux laboratoires durant la période 2002-2005.

I. 4. 3. L'évaluation

L'activité de la Fédération d'unités est soumise à l'évaluation des instances compétentes du Comité National de la Recherche Scientifique. L'IFRÉSI est rattaché aux sections du Comité National dans lesquelles il comporte des unités demandant à être associées au CNRS :

- Section 33 Formation du monde moderne (CERSATÉS)
- Section 36 Sociologie, normes et règles (CLERSÉ)
- Section 37 Economie et société (CLERSÉ, CLARÉE, LABORES)
- Section 40 Politique-pouvoir - organisation (CERAPS, CURAPP)

La Fédération d'unités est soumise aussi à évaluation de la Mission Scientifique et Technique du Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche :

- DS principale : 7 "Sciences de la société".
- DS secondaire : 6 "Sciences de l'homme et des humanités".

I. 4. 4. Les moyens collectifs : éléments d'infrastructure

Les bâtiments

Dès la création de l'IFRÉSI, l'hypothèse a été écartée d'un lieu "fédéral" dont la fonction aurait été limitée aux rencontres entre chercheurs et au seul logement de l'équipe technique et administrative de la Fédération. Il a été prévu que la Fédération disposerait de locaux susceptibles de loger, avec l'équipe technique et administrative, une proportion très significative de chercheurs et d'enseignants-chercheurs mettant en œuvre les opérations de recherche inscrites à son programme.

L'expérience a amplement démontré que ce choix constituait effectivement une condition *sine qua non* d'une fédération capable, sur longue période, de forte consistance intellectuelle, d'interactions quotidiennes efficaces entre équipe technique et administrative et chercheurs, d'initiatives "lourdes" par exemple en matière scientifique ou d'insertion internationale.

Ce constat n'enlève rien au fait que des chercheurs et enseignants-chercheurs participant pleinement et très activement à l'IFRÉSI sont logés en dehors des locaux propres et que des regroupements sur les sites des Universités sont bénéfiques à la fois pour l'encadrement des étudiants et des jeunes chercheurs et pour l'avancée des programmes de recherche. Mais les locaux communs jouent un rôle fédératif indispensable ; il faut à cet égard souligner l'importance des contacts informels peu coûteux en temps qu'ils permettent de façon quotidienne.

Ainsi depuis la rentrée universitaire de septembre 1990, l'IFRÉSI dispose d'un bâtiment constitué par rénovation, extension et liaison de deux bâtiments classés (18ème siècle) cédés par l'Armée à la Ville de Lille, et par celle-ci à la Région Nord-Pas-de-Calais. Le bâtiment a été mis en état grâce à un investissement de 15 millions de francs (dont 3 pour l'équipement) cofinancé à 50-50 par le CNRS et le Conseil Régional Nord – Pas-de-Calais. Il est propriété du Conseil Régional et mis à disposition du CNRS pour l'IFRÉSI.

A ce bâtiment, s'ajoute une extension dont la réalisation avait été retenue par le Contrat de Plan État - Région 1994 - 1998 (article 1-9), en l'inscrivant dans le cadre d'une opération de réhabilitation d'un bâtiment dit "bâtiment principal Souham" situé à moins de 7 mètres du premier bâtiment de l'IFRÉSI dans le même îlot. Ce "bâtiment principal Souham", est occupé par la Délégation Régionale du CNRS, l'extension de l'IFRÉSI, la DRRT du Ministère, chargé de la recherche (Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie), et d'autres usagers publics de la recherche et du "transfert de technologie" (Réseau Nord-Pas-de-Calais Technologie, MITI, etc.). Le financement de l'extension des locaux de l'IFRÉSI a été assuré par le Conseil Régional Nord – Pas-de-Calais, le FEDER, la Ville et la Communauté Urbaine de Lille.²

Au total, les bâtiments de l'IFRÉSI représentent une surface de 2100 m² (1500 dans le bâtiment inauguré en 1990 et 600 dans l'extension). Hors dégagements, ils fournissent un peu plus de 1350 m² de bureaux et salles diverses (une salle de conférences, trois salles de réunion, un lieu de rencontre et de détente). Ils offrent, avec la mise en activité de l'extension des locaux, environ 100 postes de travail dotés d'un important équipement informatique.

Les locaux de l'IFRÉSI assurent à ceux qu'ils accueillent un environnement de qualité et contribuent à une bonne visibilité de la recherche en sciences de l'homme et de la société à Lille.

Sur un plan technique, l'IFRÉSI assure la gestion d'un parc informatique important (150 postes de travail) et offre aux participants des moyens de reproduction, d'édition numérique-image et, plus généralement, les éléments matériels de base de la conduite des opérations de recherche.

Les procédures et les règles concernant les moyens collectifs

L'IFRÉSI fonctionne sur la base d'un ensemble de procédures et de règles d'affectation des moyens qui correspondent aux services rendus par l'équipe administrative et technique de la Fédération, à l'accès aux bureaux et équipements des bâtiments, à la répartition interne des crédits collectifs de recherche affectés au "niveau fédéral".

À l'opposé d'une caisse de répartition de moyens avec des droits de tirage prédéterminés entre les équipes, les procédures internes à l'IFRÉSI d'attribution de moyens comportent la formulation d'objectifs précis et un suivi collectif des résultats avec à la fois rigueur et capacité d'adaptation face aux incertitudes du déroulement des programmes de recherche. Une grande importance est, en tout état de cause, attachée à la remise régulière de produits "tangibles et datés", avec le principe d'un archivage et d'une libre consultation de ces produits (sous réserve des dispositions concernant la confidentialité de données pour des cas très particuliers).

Des procédures annuelles sont effectuées systématiquement à propos des affectations de bureaux, avec une reconsideration générale de celles-ci sur la base à la fois de la participation au programme de la Fédération et de l'usage effectif des bureaux.

La même démarche vaut pour la préparation collective des demandes au titre de l'application des Contrats de Plan État-Région qui ont comporté des soutiens conjoints du CNRS et du Conseil Régional aux opérations de recherche de l'IFRÉSI.

L'équipe ITA au niveau fédéral

L'équipe ITA d'administration et de soutien technique affectée en propre au niveau fédéral joue un rôle de première importance dans le fonctionnement de la fédération et dans l'obtention de "rendements d'échelle".

Depuis 1990, année de l'installation de l'IFRÉSI dans son bâtiment propre et avec le fort développement de ses activités et des services rendus aux unités de la Fédération, un effort important du CNRS a permis que se constitue une équipe administrative et technique dont les effectifs ont progressivement augmenté pour atteindre 9 personnes. (Cf. Liste en annexe 1).

I. 5. Le contexte particulier des années 2002-2004

I. 5. 1. Le 6ème Programme Cadre de Recherche et Développement Technologique

L'IFRÉSI a été partie prenante d'un certain nombre d'initiatives prises dans le cadre du lancement et de la programmation du 6^{ème} PCRDT.

D'abord en répondant à l'« appel à manifestation d'intérêt » avec le projet ACPIE - Analyse comparée des politiques d'immigration en Europe -, en le soutenant dans les différentes réunions organisées par le CNRS pour la mise en place des REX, dont celle de Bruxelles des 3/4 décembre 2002. Ce projet n'a pas eu de suite, même à titre de partenaire, MIGRINTER (Poitiers) ayant été retenu comme seul partenaire français par le REX IMESCO piloté par l'IMES d'Amsterdam.

Ensuite, en participant activement au projet de REX TACITE - *Territorial Allegiances and Citizenship in Europe* -, piloté par l'Université de Paris XII. Nous avons même été jusqu'à « mobiliser » Joseph de Macedo, Ingénieur de projets européens à la DR 18 pour former le meilleur dossier possible et participer à de multiples réunions d'organisation à Lille et Paris XII, jusqu'à décembre 2003. Ce projet n'a pas été retenu.

Enfin, au cours de la même année 2003, l'IFRÉSI a été sollicité par le Centre Auguste et Léon Walras de l'ISH de Lyon pour être partenaire dans le projet REX EET - *Comparative and Historical of European Economic Thoughts (1750-1950)* -. Le groupe d'histoire économique et sociale de l'IFRÉSI et le groupe d'histoire de la pensée économique et sociologique du CLERSÉ-IFRÉSI ont apporté une contribution importante à ce projet qui a connu le même sort que le projet TACITE, ci-dessus.

Le bilan de la campagne européenne de l'IFRÉSI pour le 6^{ème} PCRDT aurait été entièrement négatif – comme il l'a été pour de nombreux laboratoires français de SHS – si l'IFRÉSI n'avait pas été associé au STREP DEMOLOGOS – *Development Models and Logics of Socio-Economic Organisation Space* – par le laboratoire Global Urban Research Unit de l'Université de Newcastle upon Tyne (UK) dirigé par Frank Moulaert. La fiche de partenariat de l'IFRÉSI se présente ainsi :

Institut Fédératif de Recherche sur les Économies et les Sociétés Industrielles – Centre National de la Recherche Scientifique (IFRÉSI-CNRS), Lille, France (Partner 6)

1) Introduction

IFRÉSI-CNRS is a « federal » institute of research, bringing together a number of different research units. It includes scientists from various disciplines of social sciences : economics, sociology, history, geography, business, political sciences and law. The main problematics researched are the transformation of the industrial and economic structure and the dynamics of cities and territories. IFRÉSI has developed European expertise on local development and social inclusion with several reports on European case-studies for the European Commission. The emphasis on interdisciplinarity is important and empirical and theoretical research is characterised by a willingness to undertake a dialog between the different disciplines.

Web adress : [*www.ifresi.univ-lille1.fr*](http://www.ifresi.univ-lille1.fr)

2) Ressources to be deployed for implementation of DEMOLOGOS

The researchers that are involved in the DEMOLOGOS project are working on different but complementary fields. Gérard Gayot is Professor of modern history at the University of Lille 3, director of IFRÉSI. He is a specialist of the economic history of the industrial revolution in Europe. Jacques Nussbaumer is a post-doctoral researcher and works on regional economics, especially on

the role of culture and institutions in the debates on local development. Jean-François Eck is Professor of contemporary history at the University of Lille 3, and is a specialist in international financial relations (20th century). Other experts include Mr. Minard and Mrs. Maitte. This collaboration is important in order to develop strong knowledge on the information society and its various aspects.

Remarque finale : Aussi peu brillant qu'il soit, un bilan des initiatives prises en SHS dans le cadre du 6^{ème} PCRDT doit être fait par le CNRS. Un bilan en termes de profits, maigres, et de pertes, importantes, en termes d'investissement en temps et en énergie et de rentabilité pour la communauté scientifique ?

I. 5. 2. L'IFRÉSI et la MSH Nord-Pas-de-Calais

Le développement des activités de l'IFRÉSI ne peut se concevoir en faisant abstraction de la création d'une Maison des Sciences de l'Homme dans la région Nord-Pas-de-Calais, visant notamment à coordonner les équipes reconnues de recherche en SHS de cette région autour de programmes pluridisciplinaires et pluri-établissements. Ce sont précisément les mêmes objectifs et les mêmes orientations générales qui ont présidé à la constitution de l'IFRÉSI, d'où une nécessaire articulation entre ce dernier et la MSH.

La question de cette articulation a été et est encore au cœur des discussions du comité stratégique régional en SHS constitué à l'initiative de la région, de la MSH et de l'IFRÉSI en octobre 2000.

I. 5. 2. 1. La nouvelle configuration de la MSH Nord – Pas-de-Calais

En décembre 2003, la MSH Nord-Pas-de-Calais a procédé à une reformulation de son programme de recherche :

L'Institut International Erasme (Maison des Sciences de l'Homme Nord-Pas-de-Calais) a pour objectifs de valoriser le potentiel de la recherche de la région, notamment dans le domaine des sciences historiques et des recherches littéraires, juridiques, artistiques, psychologiques, linguistiques, philosophiques, etc.), à côté de et en accord avec l'Institut Fédératif de Recherche sur les Economies et les Sociétés Industrielles (IFRÉSI), dont la vocation est inscrite dans son intitulé, les deux instituts pouvant être amenés à collaborer sur des projets communs.

Les établissements participants en sont: l'Université des Sciences et Technologies de Lille (U.S.T.L., Lille 1), l'Université du Droit et de la Santé (Lille 2), l'Université Charles de Gaulle (Lille 3), l'Université d'Artois, l'Université du Littoral - Côte d'Opale (U.L.C.O.), l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (U.V.H.C.), la Fédération Universitaire et Polytechnique de Lille (F.U.P.L.)

La valorisation du potentiel de recherche régional s'effectue sous deux formes connexes, mais distinctes, le soutien à des programmes s'inscrivant dans la moyenne durée (deux à quatre ans), et l'animation transversale, qui permet l'organisation de rencontres plus ponctuelles (colloques et séminaires, journées thématiques spéciales, invitations). Dans les deux cas, l'accent est mis sur la structuration transversale et la dynamique de la recherche, dans une perspective de collaboration (et de compétition) internationales, et dans le cadre d'une interdisciplinarité exigeante, qui entend éviter les deux écueils symétriques de la simple juxtaposition, opérant sur la base de « rapprochements » purement formels, et de la dissolution des dispositifs disciplinaires.

L'ouverture internationale est garantie par le fait que les programmes doivent obligatoirement associer au moins un centre de recherche étranger, et par une politique active d'accueil de chercheurs étrangers, et notamment de post-doc, pour des séjours d'au moins un mois.

Les activités scientifiques de la MSH s'inscrivent au sein de champs thématiques définis. Au nombre de cinq dans le cadre du Plan quadriennal 2002-2006 (trois propres, deux en commun

avec l'IFRÉSI et deux propres à l'IFRÉSI), ils ont été réduits à deux en décembre 2003, pour répondre au souci justifié des autorités de tutelle de voir se dégager une ligne directrice plus claire. Les intitulés en sont :

Texte, Objet, Argumentation
Systèmes, Modèles, Echanges

Ces deux grands axes ont été définis sur la base de la dynamique créée par la mise en place des projets initiaux, en tenant compte de leurs forces et de leurs faiblesses, mais aussi dans le souci de définir plus clairement les orientations transdisciplinaires auxquelles la MSH entend consacrer ses efforts.

Chacun des deux axes vise en effet, dans deux perspectives différentes, les matériaux et les pratiques mises en œuvres par les sciences humaines, et plus précisément par les sciences de l'esprit, si l'on donne à ce dernier toute son amplitude, de la base neurophysiologique aux productions spécifiquement humaines. L'homme, qu'il soit objet ou sujet de l'analyse, écrit, fabrique et justifie : l'axe Texte, Objet, Argumentation est consacré aux pratiques textuelles, aux domaines des artefacts, et aux structures argumentatives, considérés par eux-mêmes et dans leur interaction. Mais toute activité symbolique et discursive est elle-même informée par des systèmes de représentations, donnant lieu à des modèles de pensée, et à des échanges dont la dynamique se déploie à travers l'épaisseur du monde historique. C'est à cette dimension qu'exploré l'axe Systèmes, Modèles, Echanges. Pris ensemble, les deux axes contribuent à établir ce que l'on pourrait appeler l'appareil critique des sciences de l'homme.

Remarques sur ce texte :

- C'est ainsi que se présente aujourd'hui la MSH Nord – Pas-de-Calais. Au fur et à mesure de sa construction, l'architecture s'en est modifiée et les matériaux de base – les axes – en ont été remodelés.
- La réduction du nombre des champs thématiques de la MSH à deux, s'est accompagnée, avec son accord évidemment, du transfert du champ « santé et société » à l'IFRÉSI, qui avait déjà des équipes travaillant sur cette question.
- La deuxième thématique de recherche de la MSH « systèmes modèles échanges » paraît l'un des terrains les plus favorables à des opérations communes avec l'IFRÉSI et son champ « Villes, territoires, environnement », à forte dimension historique, opérations que nous comptons développer dans les quatre années à venir.

I. 5. 2. 2. Les relations entre la MSH et l'IFRÉSI

Deux principes avaient été adoptés d'entrée de jeu :

La MSH doit prendre en compte les modes d'organisation pluridisciplinaires et inter universitaires déjà mis en œuvre avec succès dans la Région et mettre en place les nouveaux dispositifs nécessaires. Il s'agit à la fois d'entretenir et d'élargir les dispositifs existants, de permettre la structuration inter universitaire des potentiels de recherche restés jusqu'à présents hors de ces dispositifs, et de veiller à ce que ce double mouvement produise une valeur ajoutée originale sur le plan du contenu des programmes de recherche et de leur pluridisciplinarité.

Les relations entre la MSH et l'IFRÉSI doivent être considérées comme un processus de structuration progressive qu'il serait inopportun de brider à l'excès en figeant d'emblée la configuration organisationnelle et institutionnelle de la future MSH. Dans cette perspective :

- Poursuivre le développement de l'IFRÉSI en prévoyant la possibilité d'y intégrer de nouvelles équipes dont les centres d'intérêt sont en cohérence avec les thématiques et programmes de recherche actuels et nouveaux qui y sont développés

- Mettre en place une structure de lancement de programmes de recherche différents et/ou complémentaires de ceux de l'IFRÉSI, auxquels pourraient participer des équipes qui n'ont pas vocation à rejoindre ce dernier, sans que pour autant les équipes ou chercheurs de l'IFRÉSI en soient exclus
- Doter chacune des deux structures précédentes des ressources spécifiques pour la mise en œuvre de leurs programmes, avec évaluation des résultats (comité stratégique régional de recherche en SHS constitué de représentants des universités, des laboratoires de recherche, du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais, de la DRRT et du CNRS)
- Créer une structure de pilotage de l'ensemble du secteur SHS ayant pour mission de veiller à l'ouverture systématique de l'ensemble des programmes à la participation active de tous les chercheurs intéressés de façon à instaurer un climat de coopération et à travailler sur les complémentarités entre projets de recherche, de gérer des ressources communes (en particulier celles ayant trait à la constitution d'un réseau documentaire pour la recherche régionale en SHS), de faciliter l'insertion internationale des activités et des chercheurs, de travailler à la valorisation des résultats des travaux menés dans la région.

La reconfiguration de la MSH, comme d'ailleurs celle de l'IFRÉSI, s'est opérée sans tension et dans un climat propice à l'émergence de projets novateurs d'un côté comme de l'autre. Des initiatives communes avec ou sans co-financement – colloques, journées, conférences – ont été prises et continueront d'être prises dans le cadre d'un conseil stratégique régional de la recherche en SHS dont les directions de la MSH et de l'IFRÉSI proposent la mise en place.

C'est dans ce conseil stratégique régional de la recherche en SHS où le CNRS et le Ministère seraient évidemment représentés que pourra se poursuivre une discussion approfondie sur les destinées futures tant de l'IFRÉSI que de la MSH Nord – Pas-de-Calais et sur les conditions institutionnelles et organisationnelles. L'IFRÉSI est une structure CNRS fédérant quinze laboratoires autour d'un programme de recherche commun, la MSH est une structure inter universitaire de soutien à des projets de recherche propres à renforcer le dynamisme de la recherche en SHS dans la région Nord-Pas-de-Calais et à en améliorer la lisibilité.

Le département SHS du CNRS, dont le projet clairement énoncé est de ne pas creuser le déficit recherche en SHS dans certaines régions comme celle du Nord-Pas-de-Calais, se doit de faire connaître la marche qu'il compte suivre, les initiatives qu'il compte prendre, notamment en termes de moyens, et la position qu'il entend tenir, via l'IFRÉSI, dans le nouveau dispositif de la recherche régionale en SHS.

I. 5. 3. Le CPER 2000-2006

L'achèvement du contrat de Plan Etat-Région 1994-1998 a conduit à priver la Fédération, dès le début de l'année 1999, des soutiens de programmes qui avaient jusque-là joué un rôle essentiel dans la structuration et la dynamique des activités de l'IFRÉSI. Les délais d'élaboration du nouveau contrat destiné à couvrir la période 2000-2006, faisant au passage de l'année 1999 une année « blanche », n'ont pas permis de reconstituer ces soutiens dans des conditions qui auraient autorisé la mise en chantier rapide de projets de recherche pourtant largement élaborés dès la fin de l'année 1998 (le nouveau contrat n'a, en effet, été signé qu'au cours du second semestre de l'année 2000). Ces projets ont bénéficié des soutiens de programmes pour la période 2001-2002. En parallèle, d'autres projets ont été formés pour la période 2003-2004 et ont été soutenus financièrement dans le cadre prévu du CPER.

Mais les restrictions budgétaires imposées par l'État dans le courant de l'année 2003 ont eu pour conséquence d'arrêter le déroulement des procédures d'appel d'offres pour la période 2005-2006. En effet, le versement d'une somme de 30 000 € au titre de l'année 2004 alors qu'elle était prévue par la Région et l'IFRÉSI à hauteur de 60 980 €, et le non-versement prive en fait l'IFRÉSI de la possibilité de présenter de nouveaux projets dans le cadre du CPER.

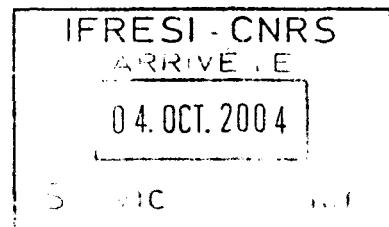
Aussi espérons-nous que l'État prendra le même chemin que le Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais, lequel a confirmé avec force auprès du CNRS, ses engagements pour le CPER 2000-2006 (cf. courriers en annexe).

Il en va de la lisibilité et de la dynamique des activités scientifiques de la Fédération identifiées « CNRS » dans la région Nord-Pas-de-Calais.

RÉGION NORD - PAS DE CALAIS

CONSEIL RÉGIONAL

DIRECTION RECHERCHE/TECHNOLOGIE



Monsieur Gérard GAYOT
Directeur de l'IFRESI
2, rue des Canonnières
59800 - LILLE

Nos réf. : CBC/CP/AD

Lille, le 28 septembre 2004

Monsieur le Directeur,

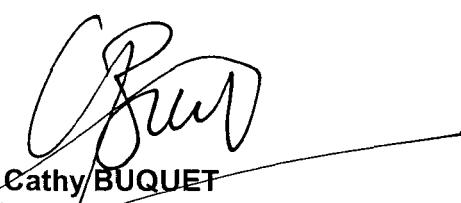
Pour faire suite à votre demande en date du 16 septembre 2004 relative à l'enveloppe financière programmée par la Région au titre de la politique recherche et technologie dans le cadre du Contrat de Plan 2000/2006 pour le financement des projets de recherche de l'IFRESI, je vous apporte les divers éléments d'informations suivants.

Je vous confirme effectivement que l'IFRESI est une opération inscrite au Contrat de Plan Etat/Région 2000/2006 (axe 1, moyen d'action 1.3) pour laquelle un financement de 1,433 M€ est prévu : 0,518 M€ du CNRS et 0,915 M€ de la Région pour le développement des projets de recherche.

Néanmoins, je tiens à vous signaler qu'il ne s'agit que d'une enveloppe prévisionnelle et que les crédits affichés ne sont que purement indicatifs et conditionnés à un engagement effectif des crédits du CNRS sur les projets de recherche discutés et validés dans le cadre du CPER et notifiés au-delà des crédits de base des laboratoires impliqués.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.


Cathy BUQUET
Directrice de la Recherche et de la Technologie

Copie pour information : Ghislaine Playe Assistant de Secrétariat

Correspondance administrative : Monsieur le Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais
Hôtel de Région - Centre RIHOUR - F 59555 LILLE CEDEX - Tél 33+(0)3 28 82 82 82 - Fax 33+(0)3 28 82 82 83
Pour toute correspondance personnelle : merci d'indiquer "Personnel" sur l'enveloppe

Conformément à l'article 27 de la loi 78.17 du 6 janvier 1978, le droit d'accès et de rectification des informations vous concernant s'exerce auprès de la présidence du Conseil Régional Nord - Pas de Calais



RÉGION NORD-PAS DE CALAIS

CONSEIL RÉGIONAL

Monsieur FONTAINE
Centre National de la Recherche
Scientifique
DSA au Département SHS
3 rue Michel-Ange
75794 PARIS CEDEX 16

Lille, le 14 octobre 2004

Monsieur,

Vous avez été destinataire, en date du 6 octobre, d'un courrier de Gérard GAYOT, Directeur de l'IFRESI, faisant référence à un courrier que je lui ai transmis à sa demande.

Par la présente, je souhaite souligner combien il importe qu'en région Nord – Pas de Calais le secteur des SHS gagne en visibilité au regard de la qualité de ses chercheurs et des efforts de structuration consentis tant au niveau de la MSH et que de l'IFRESI.

A ce titre, je renouvelle mon espoir, qu'à l'instar des partenariats établis sur des projets structurants relevant des Départements SDV, STIC, SPM et SPI, nous puissions ensemble contribuer à l'excellence scientifique et à la lisibilité des SHS en région sans cloisonner, ce qui serait dommageable par les équipes participantes, la dynamique MSH et IFRESI.

Je reste dans ce cadre à votre entière disposition pour échanger et identifier les bases et les projets qui appelleront, dans une démarche concertée, des financements croisés de la Région et du CNRS au titre du Contrat de Plan Etat/Région.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Cathy BUQUET
Directrice de la Recherche et de la Technologie

Copie

Jean-Benoist DUBURCQ, Délégué Régional du CNRS
Gérard GAYOT, au titre de l'IFRESI
Laurence BROZE, au titre de la MSH

Annexe 1 :

EFFECTIFS IFRÉSI au 01/09/2004

Personnels chercheurs et enseignants-chercheurs participant à l'IFRÉSI au 01/09/2004 par unité et catégorie

UNITE	PR	MC	DR CNRS	CR CNRS	TOTAL
CLERSÉ	12	32	2	10	56
CLARÉE	3	13		2	18
MEDÉE	6	8			14
HVT	7	16			23
CERAPS	7	15	1	7	30
CERSATÉS	7	4			11
CRHEN'O	4	8			12
LABORES				3	3
GREMARS	5	6			11
CRHICC	3	4			7
LGMA	2	3			5
DRT	2	8			10
IMN		7			7
CHJ		2			2
CURAPP	1	1		2	4
TOTAL	59	127	3	24	213

Équipe ITA CNRS affectée directement au niveau fédéral au 01/09/2004

Nom, Prénom	Corps Grade	Organisme d'appartenance
BATAILLE Hubert	TCN	CNRS
BROUTIN Josèphe	TCN	CNRS
DUCROCQ Emmanuel	IE2	CNRS
DUVET Denis	AJT	CNRS
FLOUREZ Katy	TCN	CNRS
MALAQUIN Marie-Catherine	TCE	CNRS
MARECAILLE Fariza	TCN	CNRS
MERMET-GUYENNET Isabelle	IE2	CNRS
SALJOGHI Kourosh	IE1	CNRS

**Personnels universitaires et CNRS membres de l'IFRÉSI dans le projet 2002-2004
et affectés au niveau des unités composantes**

ABREVIATIONS . AI : Assistant-Ingénieur; AJT : Adjoint technique; AS : Assistant; CR : Chargé de recherche; DR : Directeur de recherche; IE : Ingénieur d'études; IR : Ingénieur de recherche; MC : Maître de conférences; PAST : Professeur associé à temps partiel; PRAG : Professeur agrégé du secondaire; SEC : Enseignant du Second degré; TC : Technicien.

CLERSE

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Nom Prénom	Unité	Corps grade	Section CNU et/ou Comité National	HDR	Etablissement d'affectation
BERTHOUD Arnaud	CLERSÉ	PR	5 – 37		USTL (Lille I)
CHAIGNEAU Nicolas	CLERSÉ	PR	5 – 37	X	USTL (Lille I)
CRESSON Geneviève	CLERSÉ	PR	19 – 36	X	USTL (Lille I)
DEMAILLY Lise	CLERSÉ	PR	19 – 40	X	I.U.F.M.
FERRAND Alexis	CLERSÉ	PR	19 – 36	X	USTL (Lille I)
GADREY Jean	CLERSÉ	PR	5 – 37	X	USTL (Lille I)
GALLOUJ Faiz	CLERSÉ	PR	5 – 37	X	USTL (Lille I)
GREVET Patrice	CLERSÉ	PR	5 – 37	X	USTL (Lille I)
LAVAUD Jean-Pierre	CLERSÉ	PR	19 – 36	X	USTL (Lille I)
MOULAERT Frank	CLERSÉ	PR	5 – 37	X	USTL (Lille I)
RAUTENBERG Michel	CLERSÉ	PR	20 – 38	X	USTL (Lille I)
SIMON Michel	CLERSÉ	PR Em.	19 – 36	X	USTL (Lille I)

BUSTREEL Anne	CLERSÉ	MC	5 – 37		USTL (Lille I)
BOIDIN Bruno	CLERSÉ	MC	5 – 37		USTL (Lille I)
CORDONNIER Laurent	CLERSÉ	MC	5 – 37		USTL (Lille I)
DE FEDERICO Ainhoa	CLERSÉ	MC	19 – 36		USTL (Lille I)
DELDREVÉ Valérie	CLERSÉ	MC	19 – 36		USTL (Lille I)
DELMAS Bernard	CLERSÉ	MC	5 – 37		USTL (Lille I)
DEMALS Thierry	CLERSÉ	MC	5 – 37		USTL (Lille I)
DEVETTER F-X	CLERSÉ	MC	5 – 37		ENIC
DEVRESSE Marie-Sophie	CLERSÉ	MC	19 – 36		USTL (Lille I)
DJELLAL Faridah	CLERSÉ	MC	5 – 37		USTL (Lille I)
DUPREZ Jean-Marie	CLERSÉ	MC	19 – 36		USTL (Lille I)
GAILLARD Gérald	CLERSÉ	MC	20 – 38		USTL (Lille I)
GALLOUJ Camal	CLERSÉ	MC	5 – 37		USTL (Lille I)
HAMDOUCH Abdellilah	CLERSÉ	MC	5 – 37		USTL (Lille I)
HÉRAN Frédéric	CLERSÉ	MC	5 – 37		USTL (Lille I)
HORN François	CLERSÉ	MC	5-37		Université de Lille III
JANY-CATRICE Florence	CLERSÉ	MC	5 – 37		USTL (Lille I)
LAMARCHE Colette	CLERSÉ	MC	19 – 36		Université de Lille III
LENE Alexandre	CLERSÉ	MC	5 – 37		USTL (Lille I)
LESTAGE Françoise	CLERSÉ	MC	19 – 36		USTL (Lille I)
MONFROY Brigitte	CLERSÉ	MC	19 – 36		USTL (Lille I)
MULLER Severin	CLERSÉ	MC	19 – 36		USTL (Lille I)
PERNOD-LEMATTRE Martine	CLERSÉ	MC	5 – 37		USTL (Lille I)
POSTEL Nicolas	CLERSÉ	MC	5 – 37		USTL (Lille I)
PRYEN Stéphanie	CLERSÉ	MC	19-36		Université de Lille III
RODRIGUEZ Jacques	CLERSÉ	MC	19 – 36		USTL (Lille I)

ROQUET Pascal	CLERSÉ	MC	19 – 36		USTL (Lille I)
ROUSSEAU Sandrine	CLERSÉ	MC	5 – 37		USTL (Lille I)
SOBEL Richard	CLERSÉ	MC	5 – 37		USTL (Lille I)
VAN DE VELDE Franck	CLERSÉ	MC	5 – 37	X	USTL (Lille I)
VERDIERE Juliette	CLERSÉ	MC	19 – 36		USTL (Lille I)
ZUINDEAU Bertrand	CLERSÉ	MC	5 – 37		USTL (Lille I)

TOTAL : |_____| 44 |

dont H.D.R. : |_____| 12 |

CHERCHEURS CNRS

Nom, Prénom	Unité	Corps grade	Section CNU et/ou Comité National	HDR	Organisme d'appartenance
DUPREZ Dominique	CLERSÉ	DR	36		CNRS
DURIEZ Bruno	CLERSÉ	DR	36		CNRS
AUTES Michel	CLERSÉ	OR	36		CNRS
BAZIN Laurent	CLERSÉ	OR	38		CNRS
CONVERT Bernard	CLERSÉ	OR	36		CNRS
CUKROWICZ Hubert	CLERSÉ	OR	36		CNRS
DENORD François	CLERSÉ	OR	36		CNRS
GLEVAREC Hervé	CLERSÉ	OR	36		CNRS
MARCHAND Véronique	CLERSÉ	OR	36		CNRS
MARTUCCELLI Danilo	CLERSÉ	OR	36	X	CNRS
PINET Michel	CLERSÉ	OR	36		CNRS
RIBAULT Thierry	CLERSÉ	OR	37		CNRS

TOTAL : |_____| 12 |

dont H.D.R. : |_____| 1 |

AUTRES

LEMIERE Jacques	CLERSÉ	PRAG	19 – 36		USTL (Lille I)
PETITE Ségolène	CLERSÉ	Contr d'Uni			Université de Lille III

TOTAL : |_____| 2 |

dont H.D.R. : |_____|

INGENIEURS, TECHNICIENS, ADMINISTRATIFS ET PERSONNELS OUVRIERS ET DE SERVICE (IATOS/ITA)

Nom, Prénom	Corps Grade	Quotité recherche	Organisme d'appartenance
BAICHÈRE Catherine	E	1	CNRS
DELACROIX Roland	E	1	CNRS
LEFEBVRE Bénédicte	E	1	CNRS
TONDELLIER Michel	E	1	CNRS

HERMANT Séverine	AI	0,8	CNRS
JEANMART Caroline	AI	0,8	CNRS

TOTAL : |_____| 6 |

dont personnel de l'établissement :

CLARÉE

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Nom, Prénom	Unité	Corps grade	Section CNU et/ou Comité National	HDR	Etablissement d'affectation
DESREUMAUX Alain	CLARÉE	PR	6-37	X	USTL (Lille I)
LOUART Pierre	CLARÉE	PR	6-37		USTL (Lille I)
VAN LOYE Guy	CLARÉE	PR	6-37	X	USTL (Lille I)
CAZAL Didier	CLARÉE	MC	6-37	X	USTL (Lille I)
BEAUCOURT C	CLARÉE	MC	6-37		USTL (Lille I)
BESSON Dominique	CLARÉE	MC	6-37		USTL (Lille I)
BRANDOUY Olivier	CLARÉE	MC	6-37		USTL (Lille I)
DEMIL Benoît	CLARÉE	MC	6-37		Université de Lille III
DIETRICH Anne	CLARÉE	MC	6-37		USTL (Lille I)
FRANCOIS-NOYER Valérie	CLARÉE	MC	6-37		USTL (Lille I)
LECOHQ Xavier	CLARÉE	MC	6-37		USTL (Lille I)
MASSE Marie-Claude	CLARÉE	MC	6-37		USTL (Lille I)
PAILOT Philippe	CLARÉE	MC	6-37		USTL (Lille I)
PHILIPPART Pascal	CLARÉE	MC	6-37		USTL (Lille I)
SAUVAGE Frédéric	CLARÉE	MC	6-37		USTL (Lille I)
SCWAMBERGER Yannick	CLARÉE	MC	6-37		USTL (Lille I)

TOTAL : |_____|_16_|

dont H.D.R. : |_____|_3_|

CHERCHEURS CNRS

Nom, Prénom	Unité	Corps grade	Section CNU et/ou Comité National	HDR	Organisme d'appartenance
BEREBBI-HOFFMAN Isabelle	CLARÉE	OR	40		CNRS
MAHIEU Christian	CLARÉE	OR	40		CNRS

TOTAL : |_____|_2_|

dont H.D.R. : |_____|_ |

INGENIEURS, TECHNICIENS, ADMINISTRATIFS ET PERSONNELS OUVRIERS ET DE SERVICE (IATOS/ITA)

Nom, Prénom	Corps Grade	Quotité recherche	Organisme d'appartenance
ARCHANGE Didier	AI	1	USTL (Lille I)
CARLIER Catherine	ASU	1	USTL (Lille I)

TOTAL : |_____|_2_|

dont personnel de l'établissement : |_____|_ |

dont personnel des organismes : |_____|_2_|

HVT

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Nom, Prénom Date de Naissance	Unité	Corps grade	Section CNU et/ou Comité National	HDR	Etablissement d'affectation
BATTIAU Michel	HVT	PR	23	X	USTL (Lille I)
BLANPAIN Olivier	HVT	PR	24	X	USTL (Lille I)
BONDUE Jean-Pierre	HVT	PR	23	X	USTL (Lille I)
DAMIEN Marie-Madeleine	HVT	PR	23	X	USTL (Lille I)
GLON Eric	HVT	PR	23	X	USTL (Lille I)
PARIS Didier	HVT	PR	24	X	USTL (Lille I)
STEVENS Jean-François	HVT	PR	24	X	USTL (Lille I)

BODIN Franck	HVT	MC	24		USTL (Lille I)
BONNET Emmanuel	HVT	MC	24		USTL (Lille I)
CUNAT Federico	HVT	MC	24		Ecole Centrale de Lille
DELMER Sylvie	HVT	MC	23		USTL (Lille I)
DUMONT Frédéric	HVT	MC	23		USTL (Lille I)
GHEKIERE Jean-François	HVT	MC	23		
GINET Pierre	HVT	MC	23		USTL (Lille I)
GREGORIS Marie-Thérèse	HVT	MC	23		USTL (Lille I)
HOUILLON Vincent	HVT	MC	23		USTL (Lille I)
LANNEAUX Marie-Agnès	HVT	MC	23		IUT (Lille III)
LEPOT Vincent	HVT	MC	24		USTL (Lille I)
LIEFFOGHE Christine	HVT	MC	23		USTL (Lille I)
MONS-DILLY Dominique	HVT	MC	24		Ecole d'Archi. de Lille
PIEDANNA Vincent	HVT	MC	23		USTL (Lille I)
SCOL Jean	HVT	MC	23		USTL (Lille I)
SEYS François-Olivier	HVT	MC	23		USTL (Lille I)

TOTAL : |_2|_3_|

dont H.D.R. : |_7_|

AUTRE

PREVOT Maryvonne	HVT	PRAG	23		USTL (Lille I)
------------------	-----	------	----	--	----------------

TOTAL : |_1_|

dont H.D.R. : |_1_|

MEDÉE

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Nom, Prénom	Unité	Corps grade	Section CNU et/ou Comité National	HDR	Etablissement d'affectation
AYONG LE KAMA Alain	MEDÉE	PR	5-37	X	USTL (Lille I)
CORNUEL Didier	MEDÉE	PR	5-37	X	USTL (Lille I)
DORMARD Serge	MEDÉE	PR	5-37	X	USTL (Lille I)
JAYET Hubert	MEDÉE	PR	5-37	X	USTL (Lille I)
RAGOT Lionel	MEDÉE	PR	5-37	X	USTL (Lille I)
ROLLET Philippe	MEDÉE	PR	5-37	X	USTL (Lille I)
AKAGUL Deniz	MEDÉE	MC	5-37		USTL (Lille I)
CHUSSEAU Nathalie	MEDÉE	MC	5-37		USTL (Lille I)
DUPONT Bernard	MEDÉE	MC	5-37		USTL (Lille I)
FARVAQUE Etienne	MEDÉE	MC	5-37		USTL (Lille I)
HELLIER Joël	MEDÉE	MC	5-37	X	USTL (Lille I)
HUART Florence	MEDÉE	MC	5-37		USTL (Lille I)
KRIFA Hadjila	MEDÉE	MC	5-37		USTL (Lille I)
PATY Sonia	MEDÉE	MC	5-37		USTL (Lille I)

TOTAL : |__|_14_|

dont H.D.R. : |__|_7_|

C E R A P S

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS :

Nom Prénom	Unité	Corps grade	Section CNU et/ou Comité National	HDR	Etablissement d'affectation
BLONDIAUX Loïc	CERAPS	FR	4-40	X	IEP de Lille
CHAVRIER Géraldine	CERAPS	FR	2-36	X	Université de Lille II
CONTAMIN Jean-Gabriel	CERAPS	FR	4-40	X	Université d'Artois
HEUSCHLING Luc	CERAPS	FR	2-36	X	Université de Lille II
MATHIOT Pierre	CERAPS	FR	4-40	X	Université de Lille II
SAWICKI Frédéric	CERAPS	FR	4-40	X	Université de Lille II
SIMEANT Johanna	CERAPS	FR	4-40	X	Université de Lille II

BACHELET Frank	CERAPS	MC	4-40		IEP de Lille
BUCHET DE NEUILLY Yves	CERAPS	MC	4-40		Université de Lille II
DAUVIN Pascal	CERAPS	MC	4-40		Université de Versailles
DELMAS Corinne	CERAPS	MC	19-36		Université de Lille II
DERVILLE Grégory	CERAPS	MC	4-40		Université de Lille II
DOLEZ Bernard	CERAPS	MC	2-36	X	Université de Paris I
ETHUIN Nathalie	CERAPS	MC	4-40		Université de Lille II
GOIRAND Camille	CERAPS	MC	4-40		IEP de Lille
GUERARD Stéphane	CERAPS	MC	2-36		Université de Lille II
LEFEBVRE Rémi	CERAPS	MC	4-40		Université de Lille II
LERIQUE Florence	CERAPS	MC	2-36		Université de Bordeaux IV
NOURY Arnaud	CERAPS	MC	2-36		Université de Lille II
STRUDEL Sylvie	CERAPS	MC	4-40	X	IEP de Lille
VILLALBA Bruno	CERAPS	MC	4-40		Université de Lille II
VOLMERANGE Xavier	CERAPS	MC	2-36		Université de Rennes II

GOBILLE Boris	CERAPS	PRAG Détaché	19-36		CNRS
---------------	--------	-----------------	-------	--	------

TOTAL : |_____|_23_|

dont H.D.R. : |_____|_9_|

CHERCHEURS CNRS

Nom Prénom	Unité	Corps grade	Section CNU et/ou Comité National	HDR	Organisme d'appartenance
LAURENT Annie	CERAPS	DR	40	X	CNRS
PIERRU Emmanuel	CERAPS	OR	40		CNRS
SPIRE Alexis	CERAPS	OR	40		CNRS
ROBERT Cécile	CERAPS	OR	40		CNRS
VANNEUVILLE Rachel	CERAPS	OR	40		CNRS
GUIRAUDON Virginie	CERAPS	OR	40		CNRS
MASSICART Elise	CERAPS	OR	36		CNRS
OLLITRAULT Sylvie	CERAPS	OR	40		CNRS

TOTAL : |_____|_8_|

dont H.D.R. : |_____|_1_|

INGENIEURS, TECHNICIENS, ADMINISTRATIFS ET PERSONNELS OUVRIERS ET DE SERVICE
(ITA / IATOS)

Nom Prénom	Corps Grade	Quotité recherche	Organisme d'appartenance
BREUILLARD Michèle	IE	1	CNRS

TOTAL : |____|_1_|

dont H.D.R. : |____|____|

CERSATÉS

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Nom Prénom	Unité	Corps grade	Section CNU et/ou Comité National	HDR	Etablissement d'affectation
CHANET Jean-François	CERSATÉS	PR	22-33	X	Université de Lille III
ECK Jean-François	CERSATÉS	PR	22-33	X	Université de Lille III
GAYOT Gérard	CERSATÉS	PR	22-33	X	Université de Lille III
HARDY Odette	CERSATÉS	PR Em.	22-33	X	Université de Lille III
HIRSCH Jean-Pierre	CERSATÉS	PR Em.	22-33	X	Université de Lille III
MARCHAND Philippe	CERSATÉS	PR Em.	22-33	X	Université de Lille III
VERLEY Patrick	CERSATES	PR	22-33	X	Université de Genève
BARRIERE Jean-Paul	CERSATÉS	MC	22-33		Université de Lille III : CNRS
De OLIVEIRA Matthieu	CERSATÉS	MC	22-33		Université de Lille III
MAITTE Corinne	CERSATÉS	MC	22-33		Université de Paris X
MINARD Philippe	CERSATÉS	MC	22-33		Université de Lille III

TOTAL : |_____|_11_|

dont H.D.R. : |_____|_7_|

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Nom Prénom	Unité	Corps grade	Section CNU et/ou Comité National	HDR	Etablissement D'affectation
GUINET Philippe	CRHEN'O	PR	22	X	Université de Lille III
JESSENNE Jean-Pierre	CRHEN'O	PR	22	X	Université de Lille III
MENAGER Bernard	CRHEN'O	PR Emérite	22	X	Université de Lille III
VAVASSEUR- DESPERRIERS Jean	CRHEN'O	PR	23	X	Université de Lille III

CONDDETTE Jean-François	CRHEN'O	MC	22		Université de Lille III
DENYS Catherine	CRHEN'O	MC	22		Université de Lille III
GUISLIN Jean-Marc	CRHEN'O	MC	22	X	Université de Lille III
LUSSIEN-MAISONNEUVE Marie-Josèphe	CRHEN'O	MC	22		Université de Lille III
MICHEL Alain René	CRHEN'O	MC	22	X	Université de Lille III
PARESYS Isabelle	CRHEN'O	MC	22		Université de Lille III
PARSIS-BARUBE Odile	CRHEN'O	MC	22		Université de Lille III
TELLIER Thibault	CRHEN'O	MC	22		Université de Lille III

TOTAL : |____|_ 12_|

dont H.D.R. : |____|_ 6_|

GREMARS

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Nom, Prénom	Unité	Corps grade	Section CNU et/ou Comité National	HDR	Etablissement d'affectation
BOUSSEMART Jean-Philippe	GREMARS	FR	5-37	X	Un. de Lille 3
BROZE Laurence	GREMARS	PR	26-37	X	Un. de Lille 3
COURONNE Pierre	GREMARS	PR	6-37	X	Un. de Lille 3
JOUNEAU-SION Frédéric	GREMARS	PR	5-37	X	Un. de Lille 3
ZAKOÏAN Jean-Michel	GREMARS	PR	26-37	X	Un. de Lille 3

CHAMPARNAUD Luc	GREMARS	MC	5-37		Un. D'Artois
FONCEL Jérôme	GREMARS	MC	5-37		Un. de Lille 3
GRILLO Isabel	GREMARS	MC	6-37		Un. de Lille 3
SAÏDANE Dhafer	GREMARS	MC	5-37	X	Un. de Lille 3
TORRES Olivier	GREMARS	MC	26-37		Un. de Lille 3
VANDENECKAUT Philippe	GREMARS	MC	5-37	X	Un. de Lille 3

TOTAL : 11
7

dont H.D.R. :

LABORES

CHERCHEURS CNRS

Nom Prénom	Unité	Corps grade	Section CNU et/ou Comité National	HDR	Organisme d'appartenance
---------------	-------	----------------	--	-----	-----------------------------

KERSTENS Kristiaan	LABORES	CR	37	X	CNRS
LELEU Hervé	LABORES	CR	37	X	CNRS
DERVAUX Benoît	LABORES	CR	37	X	CNRS

TOTAL : |_____| 3_|

dont H.D.R. : |__3|

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Nom Prénom	Unité	Corps grade	Section CNU et/ou Comité National	HDR	Etablissement d'affectation
HORLING Hans	CRHICC	FR	12	X	UVHC (Valenciennes)
GOUAZE Serge	CRHICC	FR	12	X	UVHC (Valenciennes)
TERRIER Didier	CRHICC	FR	22-23	X	UVHC (Valenciennes)

HEUDE Jacques	CRHICC	MC	24		UVHC (Valenciennes)
LEMARCHAND Nathalie	CRHICC	MC	24		UVHC (Valenciennes)
PETILLON Chantal	CRHICC	MC	22		UVHC (Valenciennes)
RAINHORN Judith	CRHICC	MC	22		UVHC (Valenciennes)
ROUDAUT Emmanuel	Associé au CRHICC	MC	11		UVHC (Valenciennes)

TOTAL : |__| 8 |

dont H.D.R. : |__| 3 |

LGMA

Nom Prénom	Unité	Corps grade	Section CNU et/ou Comité National	HDR	Organisme d'appartenance
KERGOMARD Claude	LGMA	PR	23 – 31	X	USTL (Lille I)
ROUSSEL Isabelle	LGMA	PR	23 – 31	X	USTL (Lille I)
LAGANIER Richard	LGMA	MC	23 – 31	X	USTL (Lille I) – Pal VII
PICOUET Patrick	LGMA	MC	23 – 31		USTL (Lille I)
SCARWELL Helga	LGMA	MC	23 – 31		USTL (Lille I)

TOTAL : |__| 5_|

dont H.D.R. : |__| 3_|

D R T

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Nom Prénom	Unité	Corps grade	Section CNU et/ou Comité National	HDR	Organisme d'appartenance
RENARD Jean-Pierre	DRT	FR	23	X	Université d'Artois
SEMMOUD Bouziane	DRT	FR	23	X	Université d'Artois

COUPLEUX Sylvie	DRT	MC	23		Université d'Artois
GALOCHET Marc	DRT	MC	23		Université d'Artois
HEURLY Jennifer	DRT	MC	23		ENS Ulm Paris
LAGEISTE Jérôme	DRT	MC	23		Université d'Artois
MARGETIC Christine	DRT	MC	23		Université d'Artois
MOREL Valérie	DRT	MC	23		Université d'Artois
MOULLE François	DRT	MC	23		IUFM Versailles
VOLVEY Anne	DRT	MC	23		Université d'Artois

TOTAL : |_1_|_0_|

dont H.D.R. : |_1_|_2_|

AUTRES

HURET Denis	DRT	PAST	23-24		DRE/ Université d'Artois
LESCUREUX Frédéric	DRT	C.E	23		GRECAT Lille
LETNIOWSKA-SWIAT Sylvie	DRT	PRAG	23		Université d'Artois
MIDNET Anne	DRT	PRCE Hist.			IUFM Lille

TOTAL : |_4_|

dont H.D.R. : |_1_|_1_|

INGÉNIEURS, TECHNICIENS, ADMINISTRATIFS ET PERSONNELS OUVRIERS ET DE SERVICE

Nom Prénom	Unité	Corps grade	Section CNU et/ou Comité National	HDR	Organisme d'appartenance
FORBAS Anne-Sophie	DRT	E	23		Université de Lille 3

TOTAL : |_1_|_1_|

dont H.D.R. : |_1_|_1_|

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Nom Prénom	Unité	Corps grade	Section CNU et/ou Comité National	HDR	Etablissement d'affectation
BEAURAIN Christophe	IMN	MC	5-37	X	ULCO
DOKOU KOKOU Gérard	IMN	MC	6-37		ULCO
DUHAMEL Sabine	IMN	MC	23-39		ULCO
FLANQUART Hervé	IMN	MC	19-36		ULCO
HELLEQUIN Peggy	IMN	MC	23-39		ULCO
HERBERT Vincent	IMN	MC	23-39		ULCO
MEUR-FÉREC Catherine	IMN	MC	23-39		ULCO

TOTAL : |____|_7_|

dont H.D.R. : |____|_1_|

CHJ

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Nom Prénom	Unité	Corps grade	Section CNU et/ou Comité National	HDR	Etablissement d'affectation
DUBOIS Bruno	CHJ	MC	3		Université de Lille II
LEKEAL Farid	CHJ	MC	3		Université de Lille II

TOTAL : |____|_2_|

dont H.D.R. : |____|____|

AUTRES

Nom Prénom	Unité	Corps grade	Section CNU et/ou Comité National	HDR	Etablissement d'affectation
DEPERCHIN Annie	CHJ	PRAG			Université de Lille II

TOTAL : |____|_1_|

dont H.D.R. : |____|____|

CURAPP

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Nom Prénom	Unité	Corps grade	Section CNU et/ou Comité National	HDR	Etablissement d'affectation
LEHINGUE Patrick	CURAPP	FR	40	X	Université Jules Verne
ROZIER Sabine	CURAPP	MC	40		Université Jules Verne

TOTAL : |____|_2_|**dont H.D.R. : |____|_1_|**

CHERCHEUR CNRS

Nom Prénom	Unité	Corps grade	Section CNU et/ou Comité National	HDR	Etablissement d'affectation
MARIOT Nicolas	CURAPP	OR	38		CNRS
BUTON François	CURAPP	OR	40		CNRS

TOTAL : |____|_2_|**dont H.D.R. : |____|_1_|**

INGÉNIEURS, TECHNICIENS, ADMINISTRATIFS ET PERSONNELS OUVRIERS ET DE SERVICE

Nom Prénom	Unité	Corps grade	Section CNU et/ou Comité National	HDR	Etablissement d'affectation
DELACOURT Diane	CURAPP	E			CNRS

TOTAL : |____|_1_|**dont H.D.R. : |____|_1_|**

DOCTORANTS, POST-DOCTORANTS, ATER logés à l'IFRÉSI au 01/09/2004

Nom, Prénom	Unité	Corps grade	Section CNU et/ou Comité National	HDR	Organisme d'appartenance
AFSAHI Kenza	CLERSÉ	Doctorant			USTL (Lille I)
AILENEI Oana	CLERSÉ	Doctorant			USTL (Lille I)
AMAZOU-GLIKPA Amevor	CLERSÉ	Doctorant			USTL (Lille I)
ANTOHI Mariana	CLERSÉ	Doctorant			USTL (Lille I)
ANTOHI Violetta	CLERSÉ	Doctorant			USTL (Lille I)
BALLOT Stéphanie	CLERSÉ	Doctorant			USTL (Lille I)
CALVO Iratxe	CLERSÉ	Doctorant			USTL (Lille I)
GORNICKORSKI Stéphane	CERAPS	Doctorant			Univ. (Lille II)
GUIBOUMOU Christelle	CLERSÉ	Doctorant			USTL (Lille I)
HARBANSKI Marie	CLERSÉ	Doctorant			USTL (Lille I)
JAKUBOWSKI Sébastien	CLERSÉ	Doctorant			USTL (Lille I)
LAFFORT Bruno	CLERSÉ	Doctorant			USTL (Lille I)
LEFEBVRE Anne-Sophie	CLERSÉ	Doctorant			USTL (Lille I)
MERLIN Céline	CLERSÉ	Doctorant			USTL (Lille I)
OUTAGHZAFTE EL MAGROUTI Fatima	CLERSÉ	Doctorant			USTL (Lille I)
PARRA Constanza	CLERSÉ	Doctorant			USTL (Lille I)
RAOUT Julien	CLERSÉ	Doctorant			USTL (Lille I)
SEN GUPTA Jean-Dilip	CLERSÉ	Doctorant			USTL (Lille I)
WARNIER Vanessa	CLARÉE	Doctorant			USTL (Lille I)
WERQUIN Thomas	CLERSÉ	Doctorant			
ZHANG Qi	CLERSÉ	Doctorant			USTL (Lille I)
ZHU Kai	CLERSÉ	Doctorant			USTL (Lille I)

DEPRET Marc-Hubert	CLERSÉ	ATER			USTL (Lille I)
AKATOVA Elena	CLARÉE	ATER			USTL (Lille I)
CASSAN Damien	CLERSÉ	ATER			USTL (Lille I)
ENGELSPACH Géraldine	CLERSÉ	ATER			USTL (Lille I)
FONTAINE Christelle	CLERSÉ	ATER			USTL (Lille I)
LACOMBE Zéline	CLERSÉ	ATER			USTL (Lille I)
LETOMBE Gwenaël	CLERSÉ	ATER			USTL (Lille I)
PONTZEELE Sophie	CLERSÉ	ATER			USTL (Lille I)
THIERRY Alexandra	CLERSÉ	ATER			USTL (Lille I)

NEGRONI Catherine	CLERSÉ	Post-Doc			USTL (Lille I)
NUSSBAUMER Jacques	CLERSÉ	Post-Doc			USTL (Lille I)

TOTAL : |__33_|

Annexe 2 :

Bilan financier résumé en date du 1^{er} Octobre 2004

Ressources (en K €.) :

Année	2002	2003
Ministère :	95	109
Infrastructure	51	61
Fonctionnement	20	24
Equipement	24	24
Vacations		
CNRS :	70	69
Soutien de base	70	69
Equipement		
Documentation		
Vacations		
Ressources propres :	62	46
Total	227	224

Dépenses (en K €.) :

Année	2002	2003
Fonctionnement général	211	202
Infrastructure	82	90
Fonctionnement courant	62	64
Petits équipements	67	48
Documentation	1	3
Vacations	15	19
Total	227	224

Annexe 3 :

Moyens financiers souhaités pour la période 2006-2009

(En milliers d'euros) en moyenne annuelle sur la période 2006-2009

NATURE DES FINANCEMENTS 2006		Preciser les autres organismes (si nécessaire)
Crédits (TTC) du Ministère Direction de la Recherche		
- Crédits Scientifiques (Equipement et Fonctionnement) (1)	75	
- Crédits d'Infrastructure	63	
- Crédits de vacation	10	
Sous Total Ministère Direction de la recherche (TTC)	148	
Crédits (HT) de l'organisme de tutelle et des autres organismes (2) éventuellement		
- Fonctionnement général (hors infrastructure)	72	CNRS
- Infrastructure (convention d'hébergement, ...) (1)
- Opérations scientifiques	65	CNRS
- Programmes
- Gros équipement
Sous Total organisme (HT)	137	
Autres ressources [collectivités, contrats, subventions (autres que collectivités), autres contributions (dons)] attendues (HT)	115	CR Nord-Pas-de-Calais
Total des ressources	400	

1) Demande de crédits d'infrastructure et de fonctionnement Ministère, spécifiques pour le site IFRÉSI

L'IFRÉSI dispose, depuis 1990, de locaux de recherche propres (bâtiment propriété du Conseil Régional mis à disposition du CNRS pour l'IFRÉSI, avec occupation par des personnels à la fois universitaires et CNRS). Il a bénéficié, dans le cadre du Contrat antérieur de l'USTL de crédits d'infrastructure du Ministère pour un montant de 60 980 €. TTC par an depuis 2002, parallèlement à la dotation de fonctionnement général du CNRS pour le site IFRÉSI, ainsi que de crédits de fonctionnement de 24 086 € par an.

Pour le prochain Contrat, l'IFRÉSI demande à bénéficier de 63 K€ TTC de crédits d'infrastructure et de 27 K€ TTC de crédits de fonctionnement, pour tenir compte de l'extension des locaux de l'IFRÉSI, opérationnelle depuis l'automne 1997 (600 m² SHON s'ajoutant aux 1500 m² disponibles depuis 1990).

2) Demande de crédits CNRS "Opérations scientifiques"

Dans la dynamique de l'IFRÉSI, un rôle de premier plan a été joué par les soutiens aux "Opérations scientifiques" de l'IFRÉSI apportés conjointement par le CNRS et le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais après inscription dans les Contrats de Plan État-Région 1989-1993 et 1994-1998, et dans celui en cours 2000-2006. Du point de vue interne à la Fédération, la préparation des demandes d'application des Contrats de Plan n'a jamais obéi à des clefs de répartition automatiques entre les équipes ou groupes de recherche, mais elle a été effectuée en fonction de projets d'opérations de recherche entrant dans un programme collectif. À partir de cette base, on a donné progressivement plus de cohérence scientifique fédérative aux recherches de financements contractuels, et on a constitué la base nationale nécessaire à l'obtention de financements européens.

Pour la période 1994-1998, les soutiens "Opérations Scientifiques" de l'IFRÉSI ont correspondu à une moyenne annuelle de deux fois 400 K.F. H.T. Pour la période 2000-2001 l'IFRÉSI a obtenu la même moyenne de financement. Pour la période 2002-2003, la Fédération a obtenu un financement de 61 K€ HT par an par le CNRS et a reçu un financement au taux d'environ 1,8 des financements CNRS de la part de la Région. Cela correspondait au rapport établi entre les masses globales de financement prévues pour la période 2000-2006, à savoir 518 K€ TTC pour l'Etat pour 915 K€ TTC pour la Région. La Fédération souhaite bénéficier d'un financement analogue pour la période 2006-2009 (rapport de 1 pour 1,8) et qui prendrait en compte un accroissement du coût des projets du fait de l'augmentation du nombre d'équipes engagées dans le programme IFRÉSI.

II. BILAN DES ACTIVITES 2002-2004

II. 1. Les activités de communication et de valorisation des services centraux

II. 1. 1. Le site web de l'IFRÉSI, site pilote au niveau national

L'IFRÉSI possédait depuis quelques années déjà un site web, cependant le besoin de l'adapter aux nouvelles activités de la Fédération de recherche s'était fait ressentir.

Dans le cadre de la refonte du site web, l'IFRÉSI devint « site pilote » en mars 2004 et participa au Projet MERLIN 2005 (Mise En Réseau des Laboratoires SHS sur Internet), élément de la politique d'harmonisation des sites Web du CNRS. En effet, à l'occasion des Journées des Nouveaux Entrants du Département SHS l'IFRÉSI prit part à la constitution d'un groupe de travail impliquant des webmasters, des personnels des laboratoires, des communicants et des scientifiques.

Le travail réalisé fut présenté le 8 juillet 2004 à Paris aux responsables du Projet ainsi qu'à la dizaine de laboratoires pilotes. Le nouveau site Web de l'IFRÉSI fut alors validé et mis en ligne.

Le projet MERLIN 2005 a été présenté, et notamment le site Web de l'IFRÉSI, lors d'une réunion des directeurs d'unités organisée par M. Jean-Marie Hombert, le 7 septembre 2004.

Equipe du projet IFRÉSI

L'équipe ITA chargée du projet est composée d'une responsable, d'une webmaster, chargée de la partie informatique du site et de la création de nouveaux répertoires et de nouvelles pages, laquelle est en lien direct avec le webmaster du Département SHS, et avec la Délégation à l'Information Scientifique et Technique (DIST), et d'une animatrice du site, chargée de l'accueil et de l'entrée des informations.

L'arborescence du site est la suivante :

- Présentation
 - L'IFRÉSI en bref
 - Organisation administrative
 - Liens utiles
- Recherche
 - Axes
 - Programmes
 - Thèmes
- Production et valorisation
 - Publications
 - Manifestations
- Actualité
 - Appels d'offres
 - Département SHS
 - Ecoles thématiques
 - Carrières et emplois
 - Rencontres scientifiques
 - IFRÉSI infos
- Actualité européenne
 - News
 - Appels d'offres
 - Paysage de la recherche
 - Recherches en SHS
 - Liens utiles
- Laboratoires fédérés
- Annuaire



[Universités de Lille 1,](#)
[Lille 2, Lille 3, Fupl, Uvhc](#)

Présentation

Recherche

Production & valorisation

Actualité

Actualité européenne

Laboratoires fédérés

Annuaire

Rechercher
Sur le WEB du CNRS



A la Une



L'établissement *in situ* Analyser le fonctionnement des établissements scolaires

Concepts, méthodes, résultats et comparaison européenne
Villeneuve d'Ascq - 8/9 septembre 2005

En France, dans un contexte de décentralisation et de forte incitation à l'autonomie, l'établissement scolaire passe, au cours des années 1980, du statut de simple unité administrative à celui de pivot dans l'organisation et le fonctionnement du système éducatif. Ce mouvement s'accompagne parallèlement d'un ensemble de travaux sociologiques faisant de l'établissement un des objets d'observation les plus pertinents pour analyser la production des inégalités sociales à l'école aujourd'hui. Ce colloque sera l'occasion de confronter un ensemble de travaux de recherche, principalement fondés sur des études empiriques, portant sur l'analyse du fonctionnement des établissements scolaires d'enseignement secondaire en France et en Europe

[Lire la suite](#)

Colloque du CLERSÉ - USTL, les 25 et 26 novembre 2004
Acteur, risque et prise de risque à l'épreuve des sciences sociales

- [Pour en savoir plus](#)
- [Programme \(pdf\)](#)
- [Inscription \(pdf\)](#)

Actualités du laboratoire

Appels à communications

Colloque pluridisciplinaire - Lille, les 2 et 3 juin 2005
Logiques métropolitaines : modèles, acteurs et processus

A noter

BOURSE

Bourse Départementale d'Études Européennes (2004-2005) du Conseil Général du Pas-de-Calais

[Demande de dossier](#)

TOGE

Travail Organisation et GEnre - Entre nature et culture : quel métier faites-vous au CNRS ?

[Pour en savoir plus](#)

EURYI Awards

2ème appel à proposition

[Pour en savoir plus](#)

Fiches de statistique descriptive

[Pour en savoir plus](#)

www.ifresi.univ-lille1.fr

Dans le contexte de la pertinence, parfois toute relative, des informations présentes sur Internet, le site Web de l'IFRÉSI semble déjà être devenu une référence du fait de la fiabilité des informations communiquées et de leur actualisation hebdomadaire, notamment en ce qui concerne les pages consacrées aux Appels d'offres et au Paysage de la recherche en Europe.

Aujourd'hui, l'équipe du site continue à mobiliser la communauté IFRÉSienne autour de ce projet pour qu'il vive et se développe.

II. 1. 2. Service édition numérique & pôle image

Ce service propose aux Ifrésiens différentes prestations, dans les domaines de la reprographie de document, de la micro-édition et de l'utilisation de l'image fixe ou animée.

Reprographie



Libre service

3 photocopieurs noir & blanc sont accessibles par carte aux membres de l'IFRÉSI.

Atelier de reprographie et façonnage

Équipé de photocopieurs numériques couleur et noir & blanc, l'atelier de reprographie offre aux membres de l'IFRÉSI un service complet et intégré.

- Numérisation au format acrobat pdf et envoi par mél de documents papier noir & blanc (A4/A3)
- Reproduction ou impression à partir de fichiers pdf de documents A4/A3, couleur ou N&B, R° ou R°V°, agrafage jusqu'à 50 feuilles
- Reliure thermocollée (inscription sur le dos du document possible) jusqu'à 350 feuilles
- Pliage (tout format jusqu'au A3)
- Massicotage.

Micro - édition



Pour répondre à un projet éditorial ou à une action de communication, en collaboration avec les équipes de recherche membres de l'IFRÉSI, nous vous proposons les services suivants :

- Conseils, conception et réalisation de documents graphiques (photos, cartes, dessins, schémas, plaquettes, ...) et multimédia (pages web, CD-Roms, ...).
- Élaboration de prêt à cliquer de livres
- Édition d'ouvrages avec affectation de numéro d'ISBN.

Exemples de travaux réalisés sur la période 2002 - 2004

- Conception et élaboration de Prêt à cliquer d'ouvrages édités à l'IFRÉSI et chez d'autres éditeurs :

- , *Die Französische Heine-Kritik*, Hans Hörling, Ed. Metzler – Stuttgart, 3 volumes
- , *La remonte*, dir. J.-C. Rabier, Presses universitaires du Septentrion
- , *La ville en vies*, H. Cukrowicz, C. Baichère, H. Bataille, Coll. La mémoire collective à Oignies, Ed. IFRÉSI
- , *La cité des arts et de l'artisanat*, H. Cukrowicz, C. Baichère, H. Bataille, Coll. La mémoire collective à Oignies, Ed. IFRÉSI
- , *Le temps approprié*, H. Cukrowicz, C. Baichère, H. Bataille, Coll. La mémoire collective à Oignies, Ed. IFRÉSI
- , *Au 100 rue pasteur*, H. Cukrowicz, C. Baichère, H. Bataille, Coll. La mémoire collective à Oignies, Ed. IFRÉSI
- , *Bandes destinées*, H. Cokrowicz, C. Baichère, H. Bataille, Coll. La mémoire collective à Oignies, Ed. IFRÉSI, 9 récits photos
- , *Oignies, de la mémoire à l'invention, des habitants à l'œuvre*, H. Cokrowicz, C. Baichère, H. Bataille, Ed. IFRÉSI, catalogue d'exposition
- , *Conflictualité, conflits, et tissu cheminot en Nord-Pas-de-Calais*, O. Kourchid, Ed. IFRÉSI, réalisation de la photo de couverture et cahier photo 8 pages couleurs
- , *Freinage, contrôle régulation, des sciences et techniques aux sciences sociales*, O. Kourchid et J.-C. Rabier, L'Harmattan, schémas, photo, photo de couverture

- Réalisations cartographiques et iconographiques :

- „ Les draps de Sedan 1646 – 1870, Gérard Gayot, Ed. de l'école des hautes études en sciences sociales, traitement photographique, traitement d'images d'archives, cartographie, généalogies.
- „ Freinage, contrôle régulation, des sciences et techniques aux sciences sociales, O. Kourchid et J.-C. Rabier, L'Harmattan, schémas, photographies, photo de couverture
- „ Conceptions et réalisations de couvertures d'ouvrages
- „ Freinage, contrôle régulation, des sciences et techniques aux sciences sociales, O. Kourchid et J.-C. Rabier, L'Harmattan, Montage photographique de couverture

- Conceptions et réalisations de plaquettes et d'affiches :

- „ Colloque : Usages scientifiques et usages publics des données quantitatives, problèmes de mesure et de déontologie, PUDL
- „ Colloque : Délinquances, politiques de sécurité et de prévention recherches comparatives Franco-allemandes
- „ Les archives des entreprises : conservation, accessibilité et apport pour la période de l'Occupation, Centre des archives du monde du travail (CAMT), Roubaix
- „ Colloque interdisciplinaire : La représentation de l'acteur au travail, CLERSÉ, Lille
- „ Séminaire : Frontières, Mobilités, Effets spatiaux, Université d'Artois, ULCO.

- Conceptions et réalisations de CDRom, (bilan du programme de recherche sur la mémoire urbaine à Oignies) :

- „ Oignies La villes en vies, des habitants à l'oeuvre

Pôle image



L'objectif est de permettre aux équipes de recherche affiliées à l'IFRÉSI l'utilisation de l'image fixe ou animée dans leur recherche, que ce soit pour la création et la gestion de corpus de données, ou pour la diffusion et la valorisation des produits de la recherche.

Numérisation de documents jusqu'au format A3

Photographie

- Conseils (technique, acquisition, traitement et retouche d'image)
- Traitement et retouche d'images numériques
- Prises de vues numériques.
-

Exemples de travaux réalisés sur la période 2002 - 2004

- „ Exposition photographique, La manufacture de draps fins d'Oberleidensdorf, une industrie textile à la fin du XVIIIème siècle, Fête de la science , IFRÉSI
- „ Exposition photographique, La formation au lycée maritime du Portel, Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins, Lycée maritime du Portel, PRPH (Programme Pluridisciplinaire de Recherche sur les Pratiques et Politiques Halieutiques), IFRÉSI

Création et gestion de base de données images

- Mise en place d'un serveur PowerEdge, xéon 2,8 GHz, technologie Raid©. Gestion par Portfolio serveur©.

Exemples de travaux réalisés sur la période 2002 - 2004

- „ le patrimoine industriel textile de l'Europe
- „ Les activités de la filière halieutique de la Région Nord-Pas-de-Calais.

Réalisation audio-visuelle

- Conseils
- Prises de vues (vidéo numérique)
- Montage numérique

- Finalisation pour une diffusion sur différents supports (Mini-DV, VHS, Web, ...)
- Opérations de post-production (conformation, mixage, habillage final du film,...) :

Exemples de travaux réalisés sur la période 2002 - 2004

Traits d'étaplois, une marée à bord d'un chalutier de Boulogne sur mer, production dans le cadre du PRPH (Programme Pluridisciplinaire de Recherche sur les Pratiques et Politiques Halieutiques), de l'IFRÉSI et du CNRS, réalisation Hubert Bataille, DVD, VHS, 14 min.

II. 1. 3. Le paysage de la recherche dans les principaux pays européens et la recherche en SHS

Responsable : Isabelle Mermet-Guyennet (IE)

Les activités de l'IFRÉSI prenant de plus en plus un caractère international, le directeur de l'IFRÉSI a pris l'initiative d'une enquête à l'échelle européenne sur l'organisation de la recherche dans les principaux pays européens, partenaires de l'IFRÉSI. A ce jour, ont été mis en ligne sur le site web de la Fédération des études exhaustives sur l'Allemagne, la Belgique et la Grande-Bretagne. Ces études permettent de développer les échanges existants et de faciliter les prises de contacts lors du montage de partenariats et de coopérations à l'étranger grâce à une meilleure compréhension de l'organisation de la recherche, de la conception, du financement des politiques jusqu'à leur mise en oeuvre. Le paysage de la recherche étant en constante évolution, ces études sont régulièrement actualisées. Ce travail sera poursuivi en direction de l'Italie et de l'Espagne dans les prochaines semaines.

C'est dans ce cadre que l'étude a été approfondie par une investigation sur les thèmes de recherche en Sciences de l'Homme et de la Société développés actuellement dans les pays européens leader dans le domaine SHS. De part les liens privilégiés existants entre l'IFRÉSI et l'Allemagne, ce pays a été traité en premier.

La réalisation de cette étude a permis d'entrer en contact avec le Ministère fédéral de la recherche et de l'enseignement ainsi qu'avec les principaux organismes de recherche (DFG, MPG, WGL) et de faire connaître l'IFRÉSI auprès d'eux. Ces contacts offrent au-delà une meilleure visibilité de l'IFRÉSI à l'échelle internationale.

Après avoir répertorié des laboratoires SHS allemands, leurs axes de recherche furent traduits en français. Ce travail est présenté sur le site Web de la Fédération. Pour une meilleure lisibilité, les laboratoires et leurs thèmes de recherche sont classés selon les sections du Comité National des Universités français et les mises à jour sont réalisées annuellement :

- Sections 1/2 et 3 : Droit privé et sciences criminelles / Droit public / Histoire du droit et des institutions
- Section 4 : Sciences politiques
- Sections 5/6 : Sciences économiques / Sciences de gestion
- Section 7 : Sciences du langage : linguistique et phonétique générales
- Section 16 : Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale
- Section 19 : Sociologie, démographie
- Section 20 : Anthropologie, ethnologie, préhistoire
- Sections 21/22 : Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art / Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique
- Sections 23/24 : Géographie physique, humaine, économique et régionale / Aménagement de l'espace, urbanisme
- Sections 70/71 : Sciences de l'éducation / Sciences de l'information et de la communication.

Une étude sur la recherche SHS en Grande-Bretagne est en préparation.

II. 2. La Plate-forme universitaire de données en sciences humaines et sociales de Lille (PUDL)

Fortement souhaitée par les unités de recherche et de formation en sciences humaines et sociales des Universités lilloises, la Plate-forme universitaire de données (PUD), qui relaie et prolonge régionalement les missions et l'action du Centre Quételet est aujourd'hui une réalité. Elle a un rattachement institutionnel et un lieu d'hébergement (l'IFRÉSI), un responsable universitaire (J.M. Duprez), des moyens financiers (crédits PPF- PUD).

II. 2. 1. Bref rappel des Objectifs et des fonctions

Objectif général

L'objectif d'une plate-forme est de :

favoriser le développement des recherches de sciences humaines et sociales s'appuyant sur l'exploitation et le traitement de grands fichiers statistiques

- en accompagnant les travaux des chercheurs expérimentés,
- en favorisant la formation des jeunes chercheurs et des doctorants
- et en mettant à disposition de l'enseignement et de la recherche des outils statistiques et des informations adaptés.

Les activités d'une PUD sont coordonnées avec celles du Centre Quételet dont elle relaie localement et régionalement les missions.

Fonctions

Pour satisfaire leurs objectifs les plates-formes assument deux fonctions principales :

- (1) aide à l'organisation, la collecte, la documentation, la diffusion et l'analyse des données
- (2) soutien à la formation de jeunes chercheurs et aux activités de recherche.

Chaque plate-forme a une activité :

- de conception de base de données : susciter et créer de nouvelles sources liées aux problématiques de ses participants et utilisateurs ;
- de collecte et d'archivage : il s'agit de rassembler des données, d'en assurer la bonne conservation ;
- de conception et réalisation de documentation : cette activité concerne d'abord la documentation des fichiers statistiques ou bases de données (BDD dans la suite du texte) sous des formes adaptées aux besoins de la recherche scientifique, mais aussi la rédaction de documents sur les données, sur les publications faisant appel à des données, sur la veille technologique en matière de collecte et de traitement de données statistiques. Cette documentation peut être publiée sur support papier ou sur site web ;
- de diffusion : mise à la disposition des chercheurs des BDD dans le respect des dispositions qui protègent le secret des informations nominatives sur les individus et les entreprises ;
- d'analyse de données statistiques (par des chercheurs confirmés).

En matière de formation, la plate-forme apporte son concours à un double niveau :

- à la formation des étudiants, notamment lors de leurs études doctorales, par la participation ou assistance à des enseignements de niveau doctoral ;
- à la formation continue des chercheurs confirmés en contribuant à l'organisation de modules centrés sur les données statistiques.

En matière de recherche, la plate-forme apporte un soutien technique individualisé à la réalisation des travaux des doctorants et des chercheurs. Ce soutien est centré sur la maîtrise des données statistiques.

Cependant une PUD, pas plus que le Centre Quételet, n'a pas vocation à effectuer directement des traitements de données pour des travaux de recherche. En clair, elle ne peut se substituer aux chercheurs dans le traitement ou l'exploitation des données. Elle a ici un rôle d'assistance mais non pas d'analyse.

II. 2. 2. Rapport d'activité 2003-2004

Les objectifs assignés à la PUDL pour la période correspondant à l'année universitaire 2003-2004 étaient issus d'une part du projet de mise en place de la PUDL, d'autre part des discussions tenues lors du dernier Comité de pilotage le 10 octobre 2003. Outre la poursuite des objectifs généraux fixés à la PUDL, l'accent a été mis sur la nécessité de développer des actions sous forme d'aide directe aux utilisateurs.

Informer, être informé

Favoriser la connaissance des ressources existantes tant au niveau national (Centre Quételet) que local (PUDL), cerner au mieux les besoins des utilisateurs potentiels, tels ont été les deux soucis qui ont guidé les actions entreprises.

Les moyens utilisés ont été les suivants : séances de présentation orale, rédaction et diffusion d'un dépliant, mise en place d'un site Web, enquête spécifique sur les besoins des doctorants.

Aider les utilisateurs dans la recherche et la mise en œuvre des GFE

Trois types d'aide ont été accordés :

- l'accueil, le conseil, l'orientation, le soutien informatique et statistique ;
- la recherche des fichiers et contacts avec le CQ
- la documentation des GFE.

Former à la pratique de façon personnalisée

Plusieurs opérations de formation ont été organisées au cours de l'année universitaire.

- Stage « modélisation log-linéaire »

Un stage sur la modélisation log-linéaire des tableaux de contingence, animé par L.A. Vallet, a réuni 18 participants, soit 12 enseignants et chercheurs et 7 doctorants (12 heures de formation, les 9 et 10 octobre 2003). Ce stage a été complété par la diffusion de plusieurs documentations communiquées par L.A. Vallet.

- Formations personnalisées

Plusieurs personnes ont souhaité être guidé individuellement sur l'un des thèmes proposés. Ces demandes ont été satisfaites et ont fait l'objet de rendez-vous individuels.

- Sas Learning

La PUDL a acquis une licence du logiciel « SAS Learning » dont le but est de permettre un apprentissage autonome du logiciel SAS. Le caractère récent de cette acquisition n'a pas encore permis d'évaluer son efficacité.

Utiliser les GFE dans la formation des étudiants (fichiers pédagogiques)

Depuis la rentrée universitaire 2002-2003, les enseignants peuvent disposer d'une ou deux enquêtes emblématiques de leur discipline.

- Bilan des usages locaux

Les informations disponibles sur les emprunts de fichiers pédagogiques proposés par le CQ sont très partielles. Elles ne concernent que les usages faits par l'Institut de Sociologie, seul utilisateur connu de GFE dans un cadre pédagogique.

Deux enquêtes faisant partie de l'offre Quételet ont été utilisées en Licence, Maîtrise et DESS IESS et PPLS :

- l'enquête Fécondité et Famille de 1994 de l'INED (Enquête sur les situations familiales et l'emploi, ESFE)

- l'enquête Choix du Conjoint (Alain Girard, 1959)

D'autres enquêtes non diffusées par le Centre Quételet sont également utilisées avec l'accord de leurs producteurs et en tenant compte de la déontologie liée à ce genre d'utilisation (extraits d'individus et de variables) : Enquête ACSF (INSERM, 1992) ; enquêtes issues des travaux des chercheurs locaux.

- Documentation et mise en forme de fichiers pédagogiques

L'Institut de Sociologie de l'Université de Lille 1 a utilisé, depuis les années 1980, à des fins pédagogiques l'enquête d'Alain Girard sur "le choix du conjoint". Forte de cette expérience, la PUDL a regroupé et tient à la disposition des enseignants une documentation spécifique : Fac-similé du questionnaire; Plan de codage original ; Plan de codage pour utilisation avec le

logiciel SPHINX® ; liste de variables et ensemble des formats pour SAS (format Excel). Ces fichiers sont disponibles sur simple demande à la PUDL.

La PUDL peut également mettre à disposition le fichier des données dans les formats suivants : Données sous forme de fichier Excel avec les modalités en clair (pour un usage avec l'outil : assistant tableau croisé dynamique). Fichiers de données pour le logiciel SPHINX.

- Master Pro IESS

Dans le cadre du Master SHS de l'Université de Lille 1, j'ai proposé que la spécialité « Ingénierie de l'enquête en sciences sociales » (de la mention Sociologie – Ethnologie) créée en 2004-2005 deux nouveaux enseignements d'initiation aux grandes enquêtes quantitatives. Ces cours, assuré par Claude Bonnette-Lucat (Pratiques Culturelles), Frédérique Cornuau (Famille et Démographie), Blandine Mortain (Santé), Olivier Mazade (Emploi) sont conçus dans la perspective de combiner une présentation des problématiques, méthodes, résultats des enquêtes concernant les champs d'étude sélectionnés. Ils comportent une partie notable de présentation et d'analyse d'une ou plusieurs enquêtes existantes, dont celles disponibles au CQ. Ces enseignements n'impliquent pas la mise en œuvre des fichiers présentés même si les questionnaires et méthodes d'échantillonnage seront présentés. Ils restent cependant, on peut l'espérer, une excellente propédeutique à l'usage de ces fichiers.

Constituer un fonds d'enquêtes régionales

Rappelons l'objectif poursuivi : une partie du travail et des sources liés aux enquêtes menées par les chercheurs locaux est perdu faute d'un archivage adéquat. Le but de l'opération est de constituer à terme un fonds d'enquêtes locales réalisées dans une période récente par les chercheurs lillois en sciences économiques, sociales et humaines et susceptibles de servir à des analyses secondaires.

En 2004, il était prévu de traiter deux enquêtes à titre expérimental :

- L'enquête menée par L.Cordonnier et N. Vaneecloo, sur l'aménagement et la réduction du temps de travail (ARTT)
- L'enquête menée par J.M. Duprez sur l'insertion professionnelle des jeunes ingénieurs.

L'Enquête ARTT (N.Vaneecloo et Laurent Cordonnier) a été récupérée, converti en format SAS et entièrement documentée. Les données comme la documentation qui l'accompagne sont disponibles à la PUDL.

L'enquête « ingénieurs » (J.M. Duprez, 1993) doit être traitée de la même manière d'ici fin 2004.

Soulignons que pour ces enquêtes, seule la documentation de travail est constituée. Il restera à réaliser une documentation normalisée.

Déployer les moyens humains

L'université de Lille 1 a obtenu la création d'un poste d'ingénieur d'études qui sera affecté à la PUDL. Le concours de recrutement aura lieu en mai 2005 pour une prise en fonction au cours du dernier trimestre 2005. D'ici là, il est possible d'employer en CDD une personne faisant fonction d'IE.

II. 2. 3. Projets de la PUDL

La création d'un poste d'ingénieur d'étude pour la PUDL en 2005 est un atout majeur pour atteindre ces deux objectifs :

- Rapprocher la PUDL des utilisateurs
- Accroître l'ouverture de la PUDL sur la région.

Le travail d'information sera poursuivi de la manière suivante

Il sera d'abord orienté comme en 2004 sur les utilisateurs potentiels (séances de présentation orale, diffusion du dépliant, actualisation et valorisation du site Web, renouvellement de l'enquête spécifique sur les besoins des doctorants).

Il prendra ensuite pour cible les producteurs et diffuseurs de statistiques régionales (hors recherche universitaire) : ceux-ci n'ont pas été oubliés ces deux dernières années, mais il fallait avec les moyens disponibles centrer d'abord l'action sur les utilisateurs. Un dépliant spécifique sera réalisé à leur intention et une série de rencontres seront organisées.

Si l'on souhaite être au plus proche des utilisateurs, l'expérience montre qu'il faut s'en rapprocher, voire aller les trouver sur place.

L'implantation de la PUDL à l'IFRÉSI permet aux chercheurs et aux doctorants qui y sont localisés un contact direct. En revanche, pour les étudiants en DEA, ceux qui ont de fait le plus besoin d'être accompagné dans la découverte de GFE, ainsi que pour les thésards localisés à Lille 1, la PUDL manque manifestement de visibilité. Aussi, en concertation avec le directeur de l'Ecole Doctorale de SES de Lille 1, je propose la mise en place d'une antenne de la PUDL dans les locaux de l'École Doctorale de SES. Dans cette antenne, les étudiants pourront disposer de l'équipement informatique nécessaire à leurs travaux (cinq postes de travail) et des conseils de l'ingénieur d'études qui y assurera des permanences régulières.

Mettre en place une forme de training à l'utilisation des statistiques et des logiciels.

« Loin de » ou plutôt « après » l'enseignement magistral, l'idée est de fournir l'occasion de s'exercer à la mise en œuvre des connaissances statistiques et à l'analyse des résultats. Ces formations se tiendront à partir de janvier 2006, après les séminaires méthodologiques de l'Ecole doctorale et des Masters. Il ne s'agira pas de créer un nouveau séminaire mais bien d'offrir des occasions de s'entraîner à l'utilisation des procédures statistiques des logiciels les plus utilisés (SAS et SPSS) et d'approfondir ainsi connaissances statistiques et interprétation des résultats.

Constituer un fonds d'enquêtes régionales

Après la phase de mise en place et le rodage indispensable, assuré de pouvoir disposer sur le long terme d'un minimum de moyens humains, on peut maintenant envisager que la PUDL s'attelle sérieusement à la constitution d'un fonds d'enquêtes régionales statistiques et informatisées, susceptibles d'être l'objet d'analyses secondaires.

En 2005, l'objectif est de commencer l'inventaire des enquêtes réalisées par des producteurs régionaux : INSEE, laboratoires de recherche, PUEL, observatoires de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle des universités, ORES, etc. Au fur et à mesure des conventions passées avec ces partenaires, la documentation et l'archivage de ces enquêtes seront entrepris. Il s'agit là sans aucun doute d'un travail de longue haleine, qui ne prendra tout son intérêt que dans quelques années. Mais là encore, la PUDL a manifestement un rôle à jouer, l'expérience montrant que des données d'enquêtes réalisées dans la Région et aboutissant à des publications dans des revues de qualité, sont définitivement perdues faute d'un archivage et d'une documentations adéquats.

II. 3. Colloques, journées et séminaires

II. 3. 1. Colloques

Opération : « Ressources et usages professionnels de l'Internet » (CLERSÉ)

Responsables : Convert Bernard, Demainly Lise

Titre : Colloque international – « La crise des vocations scientifiques en Europe »

Dates : 20-21/11/2003

Lieu : Villeneuve d'Ascq

Opération : Politiques publiques

Responsables : Sawicki Frédéric

Titre : Colloque international - « Face aux crises extrêmes »

Dates : 21-22/10/2004

Lieu : Université de Lille II

Opération : « Histoire économique et sociale des mondes du travail - Organisations et cultures du travail » (CERSATÉS)

Responsables : Minard Philippe

Titre : « Corporations et corporatisme dans la société française, XVIII^e – XX^e siècle »

Publication : Kaplan L. Steven, Minard Philippe (Dir.), *La France, malade du corporatisme ? XVIII^e – XX^e siècle*, Paris, Belin, Coll. « Socio-Histoires », 2004, 560p.

Opération : Pour une histoire de la fraude et de la contrefaçon

Comité scientifique : M. Aymard, D. Barjot, F. Crouzet, P. Fridenson, J. Goy, D. Roche

Comité d'organisation : G. Béaur, H. Bonin, L. Feller, G. Gayot, C. Grandjean, C. Lemercier, I. Lescent-Giles

Colloque organisé par l'Association française des historiens économistes et le Comité pour l'histoire économique et financière de France et avec le concours du Ministère de la Recherche, du Centre de recherches historiques (EHESS-CNRS), de l'IFRÉSI-CNRS à Lille, du Centre Montesquieu d'histoire économique Bordeaux 4, et de l'École doctorale en histoire moderne et contemporaine de l'université Paris-Sorbonne.

Dates et lieux : les 3 et 4 novembre 2004 aux salons de la Fondation Simone et Cino del Duca, le 5 novembre 2004 à Bercy et le 6 novembre 2004 à l'EHESS.



POUR UNE HISTOIRE DE LA FRAUDE ET DE LA CONTREFAÇON

Colloque organisé par l'Association française
des historiens économistes
et le Comité pour l'histoire économique
et financière de la France



avec le concours du ministère de la Recherche,
du Centre de recherches historiques
(EHESS-CNRS) de l'IFRESI-Lille,
du Centre Montesquieu
d'histoire économique-Bordeaux 4
et de l'École doctorale en histoire moderne
et contemporaine de l'université Paris-Sorbonne

Comité scientifique : M. Aymard, D. Barjot, F. Crouzet,
P. Fridenson, J. Goy, D. Roche
Comité d'organisation : G. Béaur, H. Bonin,
L. Feller, G. Gayol, C. Grandjean, C. Lemercier,
I. Lescenf-Giles,

Les salons de la Fondation Simone et Cino del Duca les 3 et 4 novembre 2004
Bercy, le 5 novembre 2004 – EHESS, le 6 novembre 2004

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

II. 3. 2. Journées

Journée – « Techniques, mobilisations, cultures » (CLERSÉ)

Titre : « Globalisation de l'art et ancrage des créateurs en milieu populaire »

Responsable : Lefebvre Bénédicte

Date : 10/06/2002

Opération : Journées du CLERSÉ

Responsables : Postel Nicolas et Sobel Richard

Titre : « La représentation économique de l'acteur au travail »

Dates : 20-21/11/2003

Lieu : Université de Lille I

Publication des actes du colloque : *La représentation de l'acteur au travail*, CLERSÉ-IFRÉSI, Novembre 2003, 275 p.

Opération : Journées du CLERSÉ

Responsables : Martucceli Danilo et Sobel Richard

Titre : « Acteur, risque et prise de risque à l'épreuve des sciences sociales »

Dates : 25-26/11/2004

Lieu : Université de Lille I

Opération : L'engagement dans l'action culturelle – Les questions du support et du vivre ensemble

Responsable : Pryn Stéphanie

Titre : Journée d'étude « L'art et la culture dans les politiques sociales »

Date : 10/09/2004

Lieu : Université de Lille III

Opération : « Environnement, développement durable »

Responsables : Hamdouch Abdelillah, Boidin Bruno

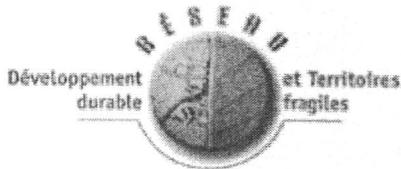
Titre : Journée d'études « Institutions et santé dans les pays en développement »

Date : 10/12/2004

Lieu : Université de Lille I



Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques
Ifréssi UMR 8019 Centre national de la recherche scientifique



Journée d'études « Institutions et santé dans les pays en développement »



La toise



La pesée

www.enda.snv/rup/actions/sante/sante.htm

10 décembre 2004

Villeneuve d'Ascq



La santé

www.who.int/world-health-day/2005/en/

L'objectif de la Journée d'études :

Cette journée d'études a pour objectif d'analyser les carences de l'accès aux soins dans les pays en développement, à la lueur des insuffisances institutionnelles, tant à l'échelle nationale des pays du Sud qu'en matière de politiques d'aide au développement de la part des pays du Nord et des institutions internationales. En effet ces insuffisances contribuent largement à la

persistence de l'état sanitaire critique de nombreux pays du Sud. C'est donc autant l'augmentation des moyens, pour la santé et le développement, que la refonte en profondeur des architectures institutionnelles nationales et internationales, qui semblent incontournables pour sortir durablement du drame sanitaire et de la spirale du « sous-développement endogène ».

Lieu de la Journée d'études : Université des Sciences et Technologies de Lille (USTL),
Faculté des Sciences économiques et sociales,
Bâtiment SH3, salle B17
Métro : Cité scientifique

Organisation et coordination scientifique : Abdelillah HAMDOUCH et Bruno BOIDIN,
Maîtres de conférences en sciences économiques et chercheurs au CLERSÉ
Tél. : 03 20 43 45 90
Abdel.Hamdouch@univ-lille1.fr
bruno.boidin@univ-lille1.fr

Inscriptions : Sophie Goyat (Sophie.Goyat@univ-lille1.fr) - Tél. : 03 20 43 66 40

Programme et bulletin d'Inscription en ligne sur : www.univ-lille1.fr/clerse



FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE

59655 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Tél. : 03 20 43 66 40 - Télécopie : 03 20 43 66 35 - Mail : clerse-direction@univ-lille1.fr

www.univ-lille1.fr/clerse



Le Clerse est unité constitutive de l'Institut fédératif de recherche sur les économies et les sociétés industrielles (Ifréssi)

II. 3. 3. Séminaires

Opération : « Qualifications et inégalités dans l'Espace Européen »

Responsable : Hellier Joël ; MEDÉE

Titre : « Séminaire inter-universitaire : la théorie économique des inégalités »

Date : 14/05/2004

Lieu : Villeneuve d'Ascq

Opération : « Histoire économique et sociale des mondes du travail »

Responsable : CERSATÉS

Titre : Séminaire de l'IFRÉSI

Les membres de l'équipe CERSATÉS et d'autres laboratoires fédérés ont pu assister ou participer à ce séminaire tenu le samedi matin dans les locaux de l'IFRÉSI. Comportant en moyenne trois séances par année, il a été conçu comme une sorte de "veille historiographique".

Réunir à Lille, autour de travaux qui recoupent les nôtres et ceux d'autres laboratoires fédérés, des chercheurs de plusieurs générations était et reste l'un des meilleurs moyens de stimuler nos échanges et d'y associer plus étroitement les doctorants, trop souvent un peu dispersés. En 2001, Daniel Roche (Collège de France, IHMC) est venu traiter du thème " Mobilités et accueil à Paris (1650-1850) ", à l'occasion de la parution de l'ouvrage collectif *La ville promise* ; Jean Heffer et Gilles Postel-Vinay (EHESS) ont présenté les enquêtes de la Statistique Générale de la France au milieu du XIXe siècle, Jean-Noël Luc (Paris IV) les résultats de ses recherches sur " L'invention du jeune enfant au XIXe siècle ", et Dominique Margairaz des réflexions sur " Penser le territoire à la fin du XVIIIe siècle ". En 2002, les invités ont été Thomas Piketty (EHESS), à l'occasion de son enquête sur " les hauts revenus en France au XXe siècle ", Heinz-Gerhard Haupt (Université de Bielefeld), qui a proposé un tableau des " recherches actuelles en Allemagne sur l'histoire économique et sociale ", et Maurice Agulhon (Collège de France), qui a livré " quelques réflexions critiques sur les grands systèmes d'explication récents ". En 2003 et 2004, les participants ont pu entendre et discuter notamment les exposés d'Hervé Joly (Centre Pierre Léon, Lyon) sur " le recrutement du patronat français au XXe siècle ", de Guillaume Carré (EHESS) sur " le Japon prémoderne (XVIIe-XIXe siècle) : pays asiatique ou exception culturelle ? ", de Laura Downs (EHESS) sur " les colonies municipales de la banlieue rouge ", de l'avant-guerre de 1914 aux années 1960, et de Loïc Charles (INED) sur le libéralisme économique au XVIIIe siècle.

La dernière action des membres de l'équipe CERSATÉS a eu lieu le 15 septembre 2004 avec l'accueil d'une délégation de chercheurs japonais de l'Université de Nagoya à l'IFRÉSI. Différents chercheurs de l'IFRÉSI (M. Battiau, G. Gayot, O. Hardy, J.P. Hirsch., C. Mahieu) et des représentants syndicaux ont tenu avec eux un séminaire sur l'industrie dans le Valenciennois avant et après l'installation des usines automobiles Toyota, sur la reconversion grâce à cette industrie et sur les stratégies actuelles : localisation / délocalisation, fusions / acquisitions et la place des équipementiers.

Lieu : IFRÉSI

Opération : « Développement spatial, innovation sociale et durabilité »

Responsables : Moulaert Frank, Nussbaumer Jacques

Titre : Séminaire doctoral ANESES – « Analyse des espaces économiques et sociaux »

Dates : Une fois par mois depuis 2000

Lieu : IFRÉSI

Opération : Réseau « Développement durable et Territoires fragiles »

Responsables : Zuindeau Bertrand

Titre : Séminaire interdisciplinaire sur le développement durable (SIDD)

Quelques exemples de table-ronde :

Viveret Patrick : « La question monétaire dans le cadre d'une nouvelle approche de la richesse »,

Geslin Philippe : « Regards de l'anthropologie sur le développement durable »,

Latouche Serge : « L'imposture du développement durable, ou les habits neufs du développement »,

Vivien Franck-Dominique : « L'écologie industrielle : une stratégie pour le développement durable ? »,
Zaccaï Edwin : « La consommation durable »
Dates : Une fois par mois depuis 2000
Lieu : IFRÉSI - Lille

Opération : Séminaires de l'IFRÉSI
Responsables : Lazega Emmanuel, Mounier Lise
Titre : « Séminaire CLERSÉ/IFRÉSI – Lasmas/Iresco »
Dates : Une séance mensuelle à partir d'octobre 2004
Lieu : IFRÉSI et Paris

Opération : Villes et territoires
Responsables : Paris Didier (HVT) et CERAPS
Titre : « Métropolisation et nouvelles dynamiques urbaines »
Dates : Séminaire pluriannuel, lancé en juin 2000 et poursuivi jusqu'à 2004
Lieu : IFRÉSI
Publication d'un ouvrage collectif, *Métropoles en construction. Territoires, politiques et processus*, Edition de L'Harmattan, 2004, p.294.
Et une session spécifique franco-britannique a permis un débouché éditorial dans un numéro de la revue *Hommes et Terres du Nord*, n°2002-3, « La Grande-Bretagne dans le nouveau Siècle ».

Opération : NTIC
Responsables : Grevet Patrice, Fichez Elisabeth
Titre : « Séminaire TISC » sur :

- L'attention portée aux technologies de l'information et de la communication (TIC) avec un point de vue des sciences sociales
- L'importance donnée simultanément à l'élaboration théorique et aux observations empiriques avec travail de terrain
- La volonté d'apporter des éléments de connaissance pour les divers acteurs qui interviennent dans le champ.

Dates : D'octobre 2000 à juin 2006 - Mensuel
Lieu : IFRÉSI

Opération : Développement spatial, innovation sociale et durabilité
Responsables : Moulaert Frank, Nussbaumer Jacques, Hillier Jean
Titre : *Workshop on social innovation and economic diversity in cities and regions*
Date : 01-02/03/2005
Lieu : IFRÉSI

II. 4. Congrès internationaux et activités dans le cadre européen

II. 5. 1. Congrès internationaux

Opération : « Histoire économique et sociale de la laine »

Responsable : Gayot Gérard

Euroconférences dans le cadre de *THE WOOL INDUSTRY past and present : l'industrie de la laine - hier et aujourd'hui* – Projet européen - 5ème PCRDT - Accroître le potentiel humain de recherche et la base des connaissances socio-économiques, qualité de la vie (Conférences scientifiques de haut niveau)

Lieux et dates : Verviers, avril 2001 et Schio-Valdagno, octobre 2001

Gayot Gérard, Fontana Giovanni Luigi, *L'industrie de la laine. Les territoires de production (XIII^e-XX^e siècle). Rapport scientifique*, Euroconférence de Verviers, 5-7 avril 2001, Commission Européenne, Human Potential programme, High Level Scientific Conference, Contrat européen HPCF-CT-2000 00037, 204 p. et *The Wool. Products and Markets (13th to 20th Century). Rapport scientifique*, Euroconférence de Schio-Valdagno-Follina-Biella, 24-27 octobre 2001, Commission Européenne, Human Potential programme, High Level Scientific Conference, Contrat européen HPCF-CT-2000 00037, 350 p.

Opération : « Histoire économique et sociale de la laine »

Responsable : Gayot Gérard

XIIIe Congrès international d'histoire économique de Buenos Aires – Session 16 – Wool : Products and Markets (13th to 20th Century), juillet 2002.

Fontana Giovanni Luigi, Gayot Gérard (Dir.), *Wool : Products and Markets (13th to 20th Century). La laine : produits et marchés (XIII^e-XX^e siècle)*, XIIIth Congress of International Economic History Association (IEHA), Buenos Aires, IFRÉSI-CNRS, Lille, CLEUP-Université de Padoue, 2004, 684 p.

Opération : « Politiques publiques et construction européenne »

Responsable et organisation : Krifa-Schneider Hadjila ; MEDÉE-IFRÉSI ; MSH

Titre : Conférence internationale du MEDÉE – « Élargissement de l'Union Européenne : enjeux, effets et perspectives »

Dates : 09-10/12/2004

Lieu : Université de Lille I



Avec la collaboration de : Ifresi-Cnrs et Kopint-Datorg IWH (Budapest)

CONFERENCE INTERNATIONALE INTERNATIONAL CONFERENCE

**"L'ÉLARGISSEMENT DE L'UNION
EUROPEENNE : ENJEUX, EFFETS ET
PERSPECTIVES"**

**"THE ENLARGEMENT OF THE EUROPEAN
UNION: WHAT ARE THE STAKES AND
POTENTIAL EFFECTS"**

Lille (France), 9 et 10 décembre 2004

MACC, Cité Scientifique Université de Lille 1, Villeneuve d'Ascq

Scientific Director : Hadjila Krifa-Schneider : h.krifa@ifresi.univ-lille1.fr

Secretary/secretariat : Christine Corbière : medee@univ-lille1.fr

Tel. 03 20 33 63 44 / Fax. 03 20 43 67 68

<http://www.univ-lille1.fr/medee/elargissement/index.htm>

Et le soutien financier de :

La commission européenne (action Jean Monnet)

L'Institut International Erasme (MSH Nord-Pas-de-Calais)

L'Université de Lille 1

Le Ministère de l'éducation et de la recherche

La Région Nord-Pas-de-Calais

Le ministère des affaires étrangères

Siemens France



COMMISSION
EUROPEENNE

II. 4. 2. Activités dans le cadre européen

Opération : *Singocom - Social Innovation and Governance in Urban Communities -*

L'innovation sociale et la gouvernance dans les communautés urbaines

Programme européen - FP5 - Targeted Social and Economic Research

Responsables : Moulaert Frank, Ailenei Oana, Lefebvre Bénédicte

Titre : « Les principales dynamiques d'exclusion/inclusion sociales et d'innovation dans le quartier d'Epeule à Roubaix. Le cas de l'association Alentour »

Date : 10/2003

Lieu : Naples

Opération : *Demologos - Development Models and Logic of Socio-Economic Organization in Space*

Programme européen – FP6 - 2002-Citizens-2 – STREP

Responsables : Moulaert Frank, Gayot Gérard, Nussbaumer Jacques

Titre : « First meeting »

Dates : 27-28/08/2004

Lieu : Rome

Opération : « Histoire économique et sociale des mondes du travail » - Histoire de l'éducation et de la formation

Responsable : CERSATÉS

Titre : Colloque international, « L'histoire de la formation technique et professionnelle en Europe du XVIII^{ème} au milieu du XX^{ème} siècle »

Dates : 18-20/01/2001

Lieu : Université de Lille III

Actes du colloques : Bodé Gérard et Marchand Philippe (Dir.), *Formation professionnelle et apprentissage (XVIII^e-XX^e)*, co-édition Revue du Nord / INRP, 2003, 519 p.

Marchand Philippe, « Pour une histoire de la formation professionnelle des adultes. Le cas du Nord de la France (milieu du XIX^e – 1914) », p.157-173, et les « Conclusions », p.475-489.

Hardy-Hémery Odette, « Les milieux patronaux du Nord et la question de la taxe d'apprentissage dans les années 1920 », p.233-249.

Allart Marie-Christine, « La formation professionnelle des agriculteurs du Pas-de-Calais à l'heure productiviste », p.311-324.

Opération : « Histoire économique et sociale des mondes du travail » - La reconversion des bassins charbonniers

Responsable : CERSATÉS

Titre : Colloque international et pluridisciplinaire – « La reconversion des bassins charbonniers. Une comparaison interrégionale Nord – Pas-de-Calais et Rhur »

23 communications

Les actes de ce colloque sont en cours de publications dans la *Revue du Nord*

Dates : 13-15/11/2003

Lieu : Villeneuve d'Ascq

II. 4. 3. Le 6ème Programme Cadre de Recherche et Développement Technologique

L'IFRÉSI a été partie prenante d'un certain nombre d'initiatives prises dans le cadre du lancement et de la programmation du 6^{ème} PCRDT.

D'abord en répondant à l'« appel à manifestation d'intérêt » avec le projet ACPIE - Analyse comparée des politiques d'immigration en Europe -, en le soutenant dans les différentes réunions organisées par le CNRS pour la mise en place des REX, dont celle de Bruxelles des 3/4 décembre 2002. Ce projet n'a pas eu de suite, même à titre de partenaire, MIGRINTER (Poitiers) ayant été retenu comme seul partenaire français par le REX IMESCO piloté par l'IMES d'Amsterdam.

Ensuite, en participant activement au projet de REX TACITE - *Territorial Allegiances and Citizenship in Europe* -, piloté par l'Université de Paris XII. Nous avons même été jusqu'à « mobiliser » Joseph de Macedo, Ingénieur de projets européens à la DR 18 pour former le meilleur dossier possible et participer à de multiples réunions d'organisation à Lille et Paris XII, jusqu'à décembre 2003. Ce projet n'a pas été retenu.

Enfin, au cours de la même année 2003, l'IFRÉSI a été sollicité par le Centre Auguste et Léon Walras de l'ISH de Lyon pour être partenaire dans le projet REX EET - *Comparative and Historical of European Economic Thoughts (1750-1950)* -. Le groupe d'histoire économique et sociale de l'IFRÉSI et le groupe d'histoire de la pensée économique et sociologique du CLERSE-IFRÉSI ont apporté une contribution importante à ce projet qui a connu le même sort que le projet TACITE, ci-dessus.

Le bilan de la campagne européenne de l'IFRÉSI pour le 6^{ème} PCRD aurait été entièrement négatif – comme il l'a été pour de nombreux laboratoires français de SHS – si l'IFRÉSI n'avait pas été associé au STREP DEMOLOGOS – *Development Models and Logics of Socio-Economic Organisation Space* – par le laboratoire Global Urban Research Unit de l'Université de Newcastle upon Tyne (UK) dirigé par Frank Moulaert. La fiche de partenariat de l'IFRÉSI se présente ainsi :

Institut Fédératif de Recherche sur les Économies et les Sociétés Industrielles – Centre National de la Recherche Scientifique (IFRÉSI-CNRS), Lille, France (Partner 6)

1) Introduction

IFRÉSI-CNRS is a « federal » institute of research, bringing together a number of different research units. It includes scientists from various disciplines of social sciences : economics, sociology, history, geography, business, political sciences and law. The main problematics researched are the transformation of the industrial and economic structure and the dynamics of cities and territories. IFRÉSI has developed European expertise on local development and social inclusion with several reports on European case-studies for the European Commission. The emphasis on interdisciplinarity is important and empirical and theoretical research is characterised by a willingness to undertake a dialog between the different disciplines.

Web adress : [*www.ifresi.univ-lille1.fr*](http://www.ifresi.univ-lille1.fr)

2) Ressources to be deployed for implementation of DEMOLOGOS

The researchers that are involved in the DEMOLOGOS project are working on different but complementary fields. Gérard Gayot is Professor of modern history at the University of Lille 3, director of IFRÉSI. He is a specialist of the economic history of the industrial revolution in Europe. Jacques Nussbaumer is a post-doctoral researcher and works on regional economics, especially on the role of culture and institutions in the debates on local development. Jean-François Eck is Professor of contemporary history at the University of Lille 3, and is a specialist in international financial relations (20th century). Other experts include Mr. Minard and Mrs. Maitte. This collaboration is important in order to develop strong knowledge on the information society and its various aspects.

Remarque finale : Aussi peu brillant qu'il soit, un bilan des initiatives prises en SHS dans le cadre du 6^{ème} PCRD doit être fait par le CNRS. Un bilan en termes de profits, maigres, et de pertes, importantes, en termes d'investissement en temps et en énergie et de rentabilité pour la communauté scientifique ?

II. 4. 4. Les partenaires internationaux de l'IFRÉSI

L'IFRÉSI, par l'intermédiaire de ses laboratoires fédérés, et en particulier le CERSATÉS, le CLERSÉ, le MEDÉE et le CERAPS, ou à sa propre initiative, a entretenu des relations scientifiques avec les organismes suivants, dans le cadre de workshops et de colloques internationaux (années 2002-2004) :

CCPAS de Charleroi (Belgique)
Centre Touristique de la Laine et de la Mode, Verviers (Belgique)
CEPS (Belgique)
CERISIS (Belgique)
Faculdade de Psicologia e de Ciências da Educação, Universidade de Lisboa (Portugal)
Humboldt Universität, Berlin (Allemagne)
IAT de Gelsenkirchen (Allemagne)
Institut et École postuniversitaire de sociologie et de politique sociale de la Faculté des Lettres de l'Université Loránd Eötvös ELTE (Hongrie)
Institute of Education, London (Royaume-Uni)
Kiel Institute of World Economy (Allemagne)
King's College London (Royaume-Uni)
Organisation Mondiale de la Santé, Genève (Suisse)
Sächsisches Industrie Museum, Crimmitschau, Chemnitz (Allemagne)
Staatarchiv, Eupen (Belgique)
UCL/GIRSEF (Belgique)
Université Catholique de Louvain-La-Neuve (Belgique)
Université d'Oxford (Royaume-Uni)
Université de Brunswick (Allemagne)
Université de Calgary (Canada)
Université de Cardiff (Royaume-Uni)
Université de Hong Kong
Université de la Région de Calabres (Italie)
Université de Lancaster (Royaume-Uni)
Université de Leeds (Royaume-Uni)
Université de Leipzig (Allemagne)
Université de Liège (Belgique)
Université de Lodz (Pologne)
Université de Madère (Portugal)
Université de Madison (États-Unis)
Université de Naples (Italie)
Université de Newcastle (Royaume-Uni)
Université de Padoue (Italie)
Université de Pavie (Italie)
Université de Rome (Italie)
Université de Valladolid (Espagne)
Université de Vienne (Autriche)
Université de Warwick (Royaume-Uni)
Université du Kent (Royaume-Uni)
Université du Québec à Montréal (Québec)
Université Libre de Bruxelles (Belgique)
Wirtschaftsuniversität, Vienne (Autriche)

II. 5. Expositions et courts-métrages

II. 5. 1. Expositions

Opération : « Cités de mémoire, les représentations du passé minier à Oignies – Récits de vie, histoire de ville »

Responsable : Cukrowicz Hubert (CLERSÉ)

Titre : Exposition « Oignies, de la mémoire à l'invention, les habitants à l'œuvre »

Lieu : Oignies

Dates : 23/06 – 05/07/2003

Opération : « Programme Pluridisciplinaire de Recherche sur les Politiques Halieutiques » (PRPH)

Responsable : Deldrève Valérie / Bataille Hubert

Titre : « Exposition de photographies »

Lieu : CNRS-Lille – Fête de la science 2004

Dates : 10/2004

Opération : Histoire économique et sociale de la laine (XIII^e – XX^e siècle)

Responsable : Gayot Gérard / Bataille Hubert

Titre : Exposition de photographies – « La manufacture de draps fins d'Oberleidendorf, une industrie textile à la fin du XVIII^{ème} siècle »

Lieu : CNRS-Lille – Fête de la science 2003

Dates : 10/2003

II. 5. 2. Courts métrages

Opération : « Cités de mémoire, les représentations du passé minier à Oignies – Récits de vie, histoire de ville »

Responsable : Cukrowicz Hubert (CLERSÉ) / Bataille Hubert

Titre : « Oignies, une école de mémoire » (Court-métrage de 30 minutes)

Lieu : Oignies

Dates : 05/12/2001

Opération : « Cités de mémoire, les représentations du passé minier à Oignies – Récits de vie, histoire de ville »

Responsable : Cukrowicz Hubert (CLERSÉ) / Bataille Hubert

Titre : « Oignies. La ville en vies, des habitants à l'œuvre » - Bilan du programme de recherche sur la mémoire urbaine à Oignies (CD)

Opération : « Programme Pluridisciplinaire de Recherche sur les Politiques Halieutiques » (PRPH)

Responsable : Deldrève Valérie / Bataille Hubert

Titre : « Traits d'étaillis, une marée à bord d'un chalutier de Boulogne-sur-Mer » (DVD-VHS, 13')

Lieu : CNRS-Lille – Fête de la science 2004

Dates : 10/2004

II. 6. Journées de l'IFRÉSI

La VIIème Journée de l'IFRÉSI s'est tenue le 14 Juin 2002 sur le thème :
« Que reste-t-il de la culture et de la société industrielles ? »

II. 6. 1. Texte de l'appel à communications

La question de l'avènement d'un modèle de société succédant à la société (dite) industrielle n'est certes pas nouvelle. Dès les années 60, les transformations dans la nature des activités productives, sur fond de mutations des pratiques culturelles, conduisent certains observateurs à forger le concept de société post-industrielle. D. Bell décrit ainsi la naissance d'une économie de services et pronostique l'avènement d'une société organisée autour de la création de connaissance et de l'utilisation de l'information, tandis qu'au même moment A. Touraine insiste sur les enjeux à la fois culturels et conflictuels du nouveau type sociétal. Au milieu des années 80, J. Naisbitt annonce l'abandon des hiérarchies en faveur des réseaux de communication avec une mutation consécutive des organisations à structure verticales vers des structures horizontales. Plus récemment, des auteurs comme M. Castells, L. Boltanski, E. Chiapello, décrivent de différentes façons une société désormais à l'ère des réseaux.

Les débats relatifs à la réalité et à la signification des transformations sociétales sont souvent engagés en mobilisant la figure de l'idéal-type qui constitue un outil méthodologique commode. On a ainsi beaucoup dépensé d'énergie pour décrire les formes de travail et d'organisation anticipées comme une conséquence des changements que l'on impute à l'ère de l'information et pour décrire une société post-industrielle qui, sur les plans de l'environnement dans lequel se meuvent les acteurs et les organisations, de la technologie et des systèmes productifs, des structures sociales, de la culture, de la structure physique (espace-temps), de la nature du travail, s'affirmerait en rupture avec les traits dominants de la société industrielle. Et l'on en vient à schématiser cette opposition en quelques formules lapidaires : un substrat d'incertitude, de contradictions, de paradoxes, se substituerait à la stabilité, la routine et la tradition propres à la société industrielle.

Cette façon de traiter la question n'est pas sans poser problème :

le raisonnement à base d'idéal-type induit une vision de la dynamique sociétale qui met l'accent sur des phénomènes de rupture et de discontinuité là où l'on peut tout autant raisonner en termes de glissements progressifs et de réaménagements qui n'excluent pas certaines permanences. Plus largement, les processus mêmes d'évolution restent largement hors du champ de l'analyse ;

la degré de nouveauté de l'idéal-type post-industriel peut être discuté (pour certains aspects, quelques observateurs n'y voient que la résurgence de modes de fonctionnement pré-capitalistes), de même que sa capacité à rendre compte de la variété des caractéristiques des sociétés à travers le monde

l'interprétation des changements observables de nos sociétés reste largement ouverte : à la thèse post-industrielle s'oppose d'une part, une critique moderniste pour laquelle les changements actuels étaient en gestation pendant toute la période moderne et seraient le résultat de la science et de la technologie modernistes, d'autre part la thèse post-moderniste qui considère que les changements doivent être recherchés dans notre expérience subjective, altérée par notre utilisation de l'ordinateur, des télécommunications et des moyens rapides de transport.

En un certain sens, le caractère récurrent de ce questionnement sur l'avènement d'un nouveau type de société au cours des trente dernières années, traduit bien à la fois la fascination qu'il exerce et la difficulté d'apporter une réponse totalement convaincante. La question resurgit à chaque vague de transformations observables de la nature et de l'organisation des activités productives, des modes de vie, des manifestations de la vie sociale. C'est évidemment le cas aujourd'hui où le développement des NTIC, les phénomènes de mondialisation, l'affirmation d'une problématique de développement durable, les transformations urbaines et les nouvelles façons de penser la ville, la modification du rôle de l'acteur public et de ses conditions d'exercice (pour ne prendre que ces quelques exemples), dessinent les nouveaux contours de notre société.

Il est somme toute logique que les participants à l'IFRÉSI tentent de faire le point sur cette problématique dès lors qu'elle participe, d'une certaine façon, de l'identité même de la Fédération.

Dans l'attente de la mise en place d'un groupe de travail dès la rentrée prochaine, l'ensemble des participants à l'IFRÉSI sont invités à proposer leur contribution au débat sous la forme d'une intention de communication, résumée dans un premier temps en une ou deux pages, pour le 1^{er} octobre prochain.

Sans anticiper sur la structuration des prochaines journées, qui se tiendront en mai 2002, les communications pourront couvrir les thématiques suivantes :

la pertinence de l'interrogation elle-même et les façons de l'aborder : faut-il raisonner en termes d'idéal-type, parler d'une nouvelle étape de développement d'un système ou de changement de système ?

les manifestations concrètes, dans les différentes formes de vie sociale et leurs contextes de déploiement, de changements majeurs par rapport à ce qui est caractéristique de la société industrielle, mais aussi celles qui illustrent des permanences, des résurgences, des realignements. Ces manifestations peuvent évidemment concerner l'ensemble des questions et objets constitutifs des axes de recherche de l'IFRÉSI (nature et organisation des activités économiques, questions relatives au travail et aux formes d'emploi, comportements et organisation des entreprises, phénomènes urbains, territorialisation, politiques publiques, modes de gouvernance, etc.)

la validité des cadres analytiques et des paradigmes construits à l'ère industrielle, de même que celle des outils d'observation disponibles qui portent la marque d'une vision industrielle de l'économie, et la formulation ou l'illustration de nouveaux cadres analytiques ou théoriques

la pertinence ou la portée des figures de style le plus souvent associées à la société post-industrielle (la turbulence, l'incertitude, la complexité, la mondialisation, etc.), comme celles d'ordinaire associées à la société industrielle (des structures rationnelles formelles, mettant l'accent sur le calculable, l'efficience, la prévisibilité, le contrôle)

les diverses manifestations d'une mémoire de la société industrielle, les acteurs et les processus de sa construction.

II. 6. 2. Ateliers

ATELIER 1 – A PROPOS DE QUELQUES CONCEPTS

I. BEREBBI – Incertitude et pouvoir dans les nouvelles formes d'organisation

S. CALLENS - Que reste-t-il de la discipline ?

F-X.DEVETTER - Manifestations et fragilisation des normes temporelles fordistes

S. DEVETTER - Quelles relations entretient notre société avec son environnement après les phases d'industrialisation et de croissance des Trente Glorieuses ?

P. GREVET - Entre tendances industrialisantes et informationnalistes

F. BACHELET & P. MATHIOT - Contribution à une analyse critique de la notion de gouvernance.

ATELIER 2 – QUESTIONS DE TERRITOIRE

M. BATTIAU - Mutations des systèmes de production, mutations territoriales : une question d'échelles ?

L. BAZIN - Industrialisation, désindustrialisation. Une perspective anthropologique

F. CUNAT & Y. Giry - Structures d'aides et intégration des nouvelles entreprises : reproduction ou rupture de logiques territoriales héritées ?

H. KRIFA - L'accroissement des inégalités dans les pays développés : la mondialisation est-elle coupable ?

J. NUSSBAUMER – Les théories de la localisation dans leur contexte de développement : la contribution des approches historiques et empiriques tournant du XX^e siècle en Allemagne

ATELIER 3 – OUTILS, CADRES ET OBJETS D'ANALYSE

- N. GADREY, F. JANY-CATRICE & M. PERNOD-LEMATTRE – Qualification et non qualification des employés : des éléments d'approche par les statistiques et les conventions collectives
G. GAYOT - De la révolution industrielle à la civilisation industrielle : enquête sur les mots et les choses de l'histoire
E. LAZEGA - Capital social et mécanismes sociaux : la question de leurs indicateurs
C. NEGRONI - Les reconversions professionnelles volontaires et la place du sujet, un regard à travers la notion d'expérience de Dubet.
J. VERDIERE - Le développement de l'évaluation du travail d'enseignement dans l'Education nationale

ATELIER 4 – DE LA RECOMPOSITION DE CERTAINES ACTIVITES

- B. CONVERT & L. DEMAILLY - Les aspects économiques de l'internet dans le domaine de la santé et de la santé mentale
J. FONCEL, M. GUYOT & F. JOUNEAU-SION – Compétition entre banque à distance et banque locale
C. MERLIN – Que reste-t-il de la culture et de la société industrielles dans les services publics ?

ATELIER 5 – QUESTIONS DE MEMOIRE

- P. CUVELIER – Le tourisme industriel, tentative de clarification conceptuelle
K. GERTH – Des Pays-Bas Français à l'Eurorégion ?
M. RAUTENBERG - La problématique des hauts lieux dans le bassin minier

La VIII^{ème} journée de l'IFRÉSI aura lieu en mai 2005 avec la participation de Maurice GODELIER (EHESS).

II. 7. Les opérations de recherche

Dans le cadre du projet 2002-2005, quatre domaines d'opérations de recherche ont été retenus :

- L'organisation des activités économiques
- L'organisation du travail, la gestion de l'emploi, des compétences et de la formation
- Les cadres institutionnels et les modalités de l'action publique
- La ville et les territoires.

II. 7. 1. Questions relatives à l'organisation des activités économiques

Les orientations fondamentales de nos recherches dans cette thématique ont été les suivantes :

- L'analyse méso-économique d'une branche dans la longue durée
- Les questions relatives au développement d'une société de l'information
- La prise en compte du cadre international, et notamment européen, d'inscription et de déploiement des activités économiques
- L'analyse complète des nouvelles formes d'organisation des entreprises
- Le développement de la recherche sur la création d'entreprise et, plus largement, sur les logiques entrepreneuriales

II.7.1.1. Histoire économique et sociale de la laine XIIIe – XXe siècle

Chercheurs : GAYOT G. (PR), MAITTE C. (MC), MINARD P. (MC), CERSATÉS

Objet, méthodes et résultats

A) La phase initiale de l'opération a été marquée par la tenue de deux euroconférences, sous le label du Contrat européen The Wool, qui ont donné lieu à deux publications des maîtres d'œuvre Gérard Gayot et Giovanni Luigi Fontana : L'industrie de la laine. Les territoires de production (XIIIe-XXe siècle). Rapport scientifique, Euroconférence de Verviers, 5-7 avril 2001, Commission européenne, Human Potential Programme, High Level Scientific Conference, Contrat européen HPCF-CT-2000 00037, 204 p., et The Wool. Products and Markets (13th to 20th Century). Rapport scientifique, Euroconférence de Schio-Valdagno-Follina-Biella, 24-27 octobre 2001, Commission européenne, Human Potential Programme, High Level Scientific Conference, Contrat européen HPCF-CT-2000 00037, 350 p.

En juillet 2002, Corine Maitte, remplaçant G. L. Fontana, et Gérard Gayot ont animé au XIII^e Congrès international d'histoire économique de Buenos Aires la session 16, Wool : Products and Markets (13th to 20th Century). Un cédérom regroupant les 46 communications a été remis aux participants. Le contenu de ce cédérom, retravaillé, vient d'être publié : Giovanni Luigi Fontana et Gérard Gayot (dir.), Wool : Products and Markets (13th to 20th Century). La laine : produits et marchés (XIIIe-XXe siècle), XIIIth Congress of International Economic History Association (IEHA), Buenos Aires, IFRÉSI-CNRS, Lille, CLEUP-Université de Padoue, 2004, 684 p. Les apports de cette publication peuvent être résumés ainsi :

- Du point de vue technique, le temps fut très long pour que la filière technique de la fibre-laine se déroule de bout en bout de façon continue, notamment dans la branche de la laine peignée. Longtemps, avant et après la mécanisation, le progrès général de la productivité fut freiné par des problèmes techniques non résolus en amont de la filière, et l'industrie lainière est restée durablement une industrie de métier, où les frais salariaux ont représenté de 25 à 30% du prix de fil ou du tissu, du Moyen Age à nos jours.
- La division territoriale du travail de la laine et l'étude des localisations industrielles étaient au centre de nos travaux. L'Euroconférence de Verviers a montré que ce fut seulement au cours de la période mercantiliste, du XV^{le} au XVIII^e siècle, que les États et les princes cherchèrent à organiser la production des tissus, à la contrôler et à la stabiliser. Au Moyen Age, en raison de l'impuissance des villes et des princes à coordonner les initiatives des manufacturiers et des marchands, et aux XIX^e et XX^e siècles, en raison de la politique de

laissez-faire des États, les implantations industrielles lainières, les localisations ou les délocalisations furent moins stables, moins intégrées et plus spécialisées dans leur fonction productive.

- Dans le temps long des siècles, c'est le travail de la laine qui a formé le plus de femmes au travail industriel, au moins jusqu'à la " révolution des mécaniques ", au tournant du XVIII^e et du XIX^e siècle. Jusque-là, les filles et les femmes ont représenté deux tiers de la main-d'œuvre, dont la majorité travaillait dans la filature. La mécanisation de la filature et le travail en usine des seuls hommes et des enfants mâles, au moins pendant trente ans, ont donc marqué une rupture brutale dans les habitudes acquises par des millions de femmes pendant plus de dix générations.

À cette recherche collective s'ajoutent les contributions de deux doctorantes. Sylvie Vaillant-Gabet prépare sous la direction de Gérard Gayot une thèse intitulée Sur le fonctionnement et l'esprit du capitalisme : entreprises d'industries lainières en France et en Belgique au XIX^e siècle. À partir des archives de plusieurs dynasties patronales au Cateau-Cambrésis (Nord) et à Verviers en Belgique (Limbourg wallon), l'étude porte sur la stratégie industrielle choisie par les entrepreneurs parmi la multitude des organisations productives, des méthodes de financement ou de gestion ouvrière offertes par la révolution industrielle. Rebecca Iannucci a inscrit en 2002 sous la direction de Jean-Pierre Hirsch le sujet suivant : Les destins différents des industries lainières : Roubaix-Tourcoing, Biella, le Haut Vicentin dans la seconde moitié du XX^e siècle.

Reste à souligner, dans le cadre de cette opération « laine », la contribution décisive avec mention imprimée du service « images, cartographie, repro » de l'IFRÉSI dans l'illustration et la composition du livre de Marc SCHEIDECKER, Gérard GAYOT, *Les protestants de Sedan au XVIII^e siècle. Le peuple et les manufacturiers*, Paris, Champion, Genève, Slatkine, 2003, 291 p.

B) Les Juniors qui ont participé aux visites d'usines et à l'Euroconférence ainsi qu'aux travaux de préparation de la session 16 du Congrès de Buenos Aires, étudiants de niveau magistère ou doctorants en histoire, économie et sociologie, se sont familiarisés avec les différentes approches de l'industrie de la laine hier et aujourd'hui : conservation des archives d'entreprises et des échantillons de produits, repérage des étapes du progrès technique, du travail manuel à l'automatisation, méthodes d'analyse des tissus anciens avec les archéologues et des tissus modernes avec les managers de Verviers et d'Italie, " secrets " de fabrication (tapis de billard de la firme Simonis), techniques et pratiques de l'archéologie et de l'histoire industrielles.

Un examen systématique des sites industriels et muséographiques lainiers sur le Net, guidé par les Seniors, a amené les Juniors à élaborer un projet de numérisation des photographies des plus anciens sites lainiers européens qui ont été réunies et exposées à Schio, Valdagno et Biella à partir du 24 octobre 2001, et un plan de catalogue papier et de cédérom a été esquissé. Cette exposition, qui a eu pour commissaire Gérard Gayot, a ensuite été présentée en Belgique à Verviers en octobre 2002 et à Eupen en avril 2003, puis à Sedan en octobre 2003. Toujours sous la tutelle de l'IFRÉSI, elle va s'ouvrir à Louviers en octobre 2004. En mai 2005, elle sera à Roubaix, au Centre des archives du monde du travail. Elle représente 400 photos de format 30x40 de paysages industriels, de machines et de scènes de vie ouvrière, de bâtiments réhabilités ou défigurés, auxquelles viendront s'ajouter 250 documents sur les villes lainières de Roubaix et Tourcoing ; le tout formera l'exposition : Roubaix-Tourcoing et le patrimoine textile européen.

C) Parallèlement à ces travaux de recherche, de publication et d'exposition, Bruno Lassaux et Gérard Gayot ont construit un site internet sous l'égide du Comité pour la réhabilitation et l'étude du patrimoine industriel (CREPI) et de l'IFRÉSI : <http://perso.wanadoo.fr/crepi/index.htm>, où 19 sites remarquables du Sedanais sont présentés. Depuis sa création, le site informatique a fait l'objet de près de 10 000 consultations (France, Belgique et Canada). Un diaporama sur " l'espace manufacturier sedanais ", composé de 36 diapositives, 67 images – photographies récentes et archives – et 7 cartes vient d'être mis à la disposition des visiteurs.

Ces initiatives et ces expositions sur l'industrie destinées à un public élargi doivent être considérées comme des opérations de valorisation de la recherche. Tout comme l'invitation de

Gérard Gayot, le 11 avril 2003, à l'inauguration du Sächsisches Industriemuseum de Chemnitz, en Allemagne, où il a prononcé une conférence sur « Les débuts de la révolution industrielle en Saxe ». Ou encore, le comité de pilotage qui a fonctionné à l'IFRÉSI en 2002, autour de Jacques Bonte, industriel du textile roubaïen décidé à écrire l'histoire des « patrons textiles » à Roubaix-Tourcoing, comité où Gérard Gayot et Jean-Pierre Hirsch ont aidé efficacement l'auteur de la collecte de documents et à la composition du livre. Jacques Bonte, *Patrons textiles. Un siècle de conduite des entreprises textiles à Roubaix-Tourcoing*, Lille, Ed. La Voix du Nord, 2002, 542 p.

Publications issues de l'opération

Ouvrages

GAYOT G. et FONTANA G. L., « Wool : products and markets (13th to 20th century). La laine : produits et marchés (XIII^e-XX^e siècle) », *XIIIth Congress International Economic History Association (IEHA)*, Session 16, Buenos-Aires, 26 juillet 2002, IFRÉSI-CNRS, Lille, CLEUP-Université de Padoue, 2004, 684 p.

GAYOT G., « Die Abenteuer des französischen « Ritters » Adrien Louis Cochelet in Sachsen. Oder : Die Einführung der helicoïdischen Tuchschermaschinen 1818 in Oederan », dans *Wirtschaft und Staat in Sachsenindustrialisierung 1750-1930*, 2003, p. 73-86.

GAYOT G. et SCHEIDECKER M., *Les protestants de Sedan au XVIII^e siècle. Le peuple et les manufacturiers*, Paris, Champion, Genève, Slatkine, 2003, 291 p., collection Vie des Huguenots, 31.

MAITTE C., *La trame incertaine, le monde textile de Prato aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2001, 496 p.

MINARD P., « Réputation, normes et qualité dans l'industrie textile française au XVIII^e siècle », dans *La qualité des produits, XVIII^e-XX^e siècles*, A. Stanziani (ed.), Paris, Belin, 2003, p. 69-92.

MINARD P., « Les béquilles de la confiance dans le secteur textile au XVIII^e siècle », dans *Des mondes de confiance. Un concept à l'épreuve de la réalité sociale*, C. Thuderoz, V. Mangematin (ed.), Paris, CNRS Editions, 2004, p. 219-233.

Articles de revue

GAYOT G., « Quand l'eau de la Vesdre, la laine et l'or, coulaient à flots à Verviers (XVII^e-XIX^e siècle) », dans *L'eau industrielle, l'eau industrieuse, Cahiers de l'Association pour le Patrimoine industriel de Champagne-Ardenne*, 2002, n° 2, CRDP de Champagne-Ardenne, p. 83-101.

HIRSCH J-P., « Retour sur l'ancien esprit du capitalisme », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2001, n° 23.

Contributions à des ouvrages collectifs

GAYOT G., « Les ouvriers les plus nécessaires sur le marché du travail des manufactures de draps aux (XVII^e-XVIII^e siècle) », dans *Les ouvriers qualifiés de l'industrie (XVI^e-XX^e siècles), Actes du colloque de Roubaix, 20-22 novembre 1997, Revue du Nord*, hors série, coll. Histoire, n° 15, 2001, p. 209-238.

Rapports

GAYOT G. et FONTANA G. L., « L'industrie de la laine. Les territoires de production (XIII^e-XX^e siècle) ». Rapport scientifique, *Euroconférence de Verviers*, 5-7 avril 2001, Commission Européenne, Human Potential Programme, High Level Scientific Conference, Contrat Européen HPCF-CT-2000-00037, 204 p.

GAYOT G. et FONTANA G. L., « The wool...Products and markets (XIII^e-XX^e siècles) ». Rapport scientifique, *Euroconférence de Schio-Valdagno-Follina-Biella*, 24-27 octobre 2001, Commission Européenne, Human Potential Programme, High Level Scientific Conference, Contrat Européen HPCF-CT-2000-00037, 350 p.

II. 7. 1. 2. Anciens et nouveaux indicateurs de richesse, performances économiques et sociales des services

Chercheurs : GADREY J. (PR), JANY-CATRICE F. (MC), avec la collaboration de RIBAULT T. (CR) et BOIDIN B. (MC), CLERSÉ.

Principaux commanditaires : DARES (Ministère de l'emploi), DIES et la MIRE

Objet, méthodes et résultats

Ce programme de recherches au long cours a une double origine. La première est la poursuite de travaux sur les performances et la productivité des services, travaux visant à la fois à réexaminer les méthodes de mesure usuelles, notamment celles des comptes nationaux, et à proposer des solutions alternatives passant par des évaluations multicritères des performances, afin d'intégrer des dimensions qualitatives essentielles et sans lesquelles les comparaisons (dans le temps, ou internationales) perdent une bonne partie de leur sens. Le cas des performances des services publics a alors conduit à considérer des performances « sociales » ou « sociétales » liées à des missions d'intérêt général. Plus récemment, la problématique de « l'utilité sociale » des associations a fait l'objet d'un rapport qui propose, entre autres résultats (dont certains, plus théoriques, s'intéressent à la construction sociale de conventions émergentes), de nouveaux critères et des méthodes d'évaluation.

La seconde origine de ces travaux, plus récente, se trouve dans le lancement d'un débat public et scientifique sur le thème de la « richesse » et des nouveaux indicateurs de « développement » ou de « bien-être », tels que ceux initiés par le PNUD dès 1990, et prolongés par un grand nombre d'initiatives au cours des années 90. Les chercheurs concernés par cet axe ont alors procédé à un réexamen de travaux anciens (notamment ceux de Nordhaus et Tobin dans les années 70), à une approche nouvelle de la façon dont la comptabilité nationale s'était mise en place après guerre comme « convention socio-politique », et surtout à un bilan critique des principaux travaux internationaux produits depuis 1990 en termes d'indicateurs « alternatifs » de progrès. Une méthode d'« évaluation des indicateurs » a également été mise au point, comme évaluation indissociablement technique et politique.

Il est clair que les deux origines de ces recherches se confortent mutuellement, puisque c'est l'insistance sur la multi-dimensionnalité des performances des services, et notamment des services publics et associatifs et de leur capacité à produire des « biens publics » et des « externalités » diverses, que l'on retrouve au départ des conceptions « enrichies » de la richesse, non réduite à la richesse économique, mais l'incluant comme composante.

Publications issues de l'opération

Ouvrages et contributions à des recueils collectifs

GADREY J., (2003), « Croissance, progrès technique et emploi », chapitre IV du *Nouveau manuel de sciences économiques et sociales* (sous la direction de P. Combemale et J.P. Piriou), Paris, La découverte, pp. 129-148.

GADREY J., JANY-CATRICE F., (2004, à paraître), *Les indicateurs alternatifs de richesse*, Paris, La Découverte, 128 p.

GADREY J., (2004, à paraître), « What's wrong with GDP and growth? The need for alternative indicators », in E. Fullbrook (éd.), *Student's Guide to What's Wrong with Economics*, Londres, Anthem Press, Wimbledon Publishing Company.

GADREY J., (2004, à paraître), « National economies and the service society: the diversity of models », in J. Bryson et P. Daniels (éds), *Services Industries Handbook*, Londres, Edward Elgar.

Articles

GADREY J., (2002), « Croissance et productivité : des indicateurs en crise larvée ? », *Travail et Emploi*, n° 91, juillet, pp. 9-17.

GADREY J., (2002), « Dix thèses pour une socio-économie de la qualité des produits », *Sociologie du travail*, Vol. 44, n° 2, Avril-Juin, pp. 272-279.

- GADREY J., (2002), « La théorie de la régulation à l'épreuve de l'économie de la qualité et du service », *Économie et Société*, Série EGS, N° 4, juillet, pp. 1095-1117.
- GADREY J., (2003), « Des outils d'évaluation alternatifs pour une économie morale de la richesse », *Économies et Sociétés*, n° 39, 6/2003, pp. 1099-1109.
- JANY-CATRICE F., (2003), Intervention suite à la présentation de l'indicateur de bien-être économique par le Professeur Andrew Sharpe, CSLS, Ottawa, Séminaire DARES-CLERSÉ , repris dans *Travail et Emploi*, janvier.
- GADREY J., (2002), « De la croissance au développement : à la recherche d'indicateurs alternatifs », *Futuribles*, décembre, pp. 39-71.
- GADREY J., (2003), « Modèle nordique vs modèle anglo-saxon », *L'économie Politique*, n° 19, juillet, pp. 72-89.

Rapports

- GADREY J., JANY-CATRICE F., (2003), Les indicateurs de richesse et de développement. Un bilan international en vue d'une initiative française, rapport de recherche pour la DARES, mars, 177 p.
- GADREY J., (2004), L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire, rapport de recherche pour la DIES et la MIRE, février, 135 p.

Communications

- BOIDIN B., (2003), « Les tentatives de mesure multidimensionnelle du développement durable à l'échelle mondiale », 5^{ème} Colloque de la Société française d'Evaluation, Limoges, octobre.
- GADREY J., (2003), « L'invention de l'utilité sociale des associations en France : à la recherche de conventions, de régulations, de critères, et de méthodes d'évaluation », colloque du CIRIEC-Canada, Université du Québec à Rimouski, 20-22 mai, 25 p.
- GADREY J., (2003), « Que faire du capital social dans la recherche d'indicateurs alternatifs de développement ? », Colloque « Le capital social », Université de Rouen, 6 février, 9 p.
- GADREY J., (2003), « Les conventions de richesse au cœur de la comptabilité nationale. Anciennes et nouvelles controverses », Colloque Conventions et institutions, Université de Paris X-Nanterre, 11-13 décembre, 23 p.

Mention de l'opération dans les présentations synthétiques par thème

C'est l'insistance sur la multi-dimensionnalité des performances des services, et notamment des services publics et associatifs et de leur capacité à produire des « biens publics » et des « externalités » diverses, que l'on retrouve au départ des conceptions « enrichies » de la richesse, non réduite à la richesse économique, mais l'incluant comme composante.

Les chercheurs concernés par cet axe ont procédé à un réexamen de travaux anciens (notamment ceux de Nordhaus et Tobin dans les années 70), à une approche nouvelle de la façon dont la comptabilité nationale s'était mise en place après guerre comme « convention socio-politique », et surtout à un bilan critique des principaux travaux internationaux produits depuis 1990 en termes d'indicateurs « alternatifs » de progrès. Une méthode d'« évaluation des indicateurs » a également été mise au point, comme évaluation indissociablement technique et politique.

II. 7. 1. 3. Marché du travail et de l'emploi tertiaire ; temps de travail et flexibilité dans les activités de service

Chercheurs : DEVETTER F-X. (MC), DJELLAL F. (MC), GADREY J. (PR), GADREY N. (MC), GALLOUJ C. (MC), JANY-CATRICE F. (MC), PERNOD-LEMATTRE M. (MC), RIBAULT T. (CR), CLERSÉ

Équipes extérieures : IAT Gelsenkirchen (HAIPETER T., LEHNDORFF S., BOSH G.).

Principaux commanditaires : Cerc, Communautés Européennes, Dares, Ires.

Objet, méthodes et résultats

Dans les économies de services, les marchés du travail développent des formes variées et souvent innovantes de modalités d'emploi et de travail. Deux d'entre elles ont été plus particulièrement étudiées sur la période 2001-2004.

Nouvelles régulations autour de la disponibilité temporelle et de l'articulation entre temps de travail et temps hors travail

Plusieurs recherches ont pointé de nouvelles régulations organisées autour de la disponibilité temporelle, concept qui visent à aborder le temps de travail sous un angle plus riche que celui de la seule durée. L'importance accordée aux dimensions qualitatives a conduit à ce que soit interrogée la constitution d'une norme déterminant les temps de travail ou encore la constitution d'un nouveau régime temporel.

Appuyés sur des recherches empiriques quantitatives et qualitatives et dans le cadre des théories de la régulation, des conventions et, pour certains, de la sociologie du travail, ces travaux ont permis de dégager plusieurs résultats : d'abord les acteurs économiques ont une évaluation – notamment monétaire – différenciée du "temps" selon les périodes; ensuite, la disponibilité offerte par les salariés a un prix et nécessite des contreparties circulant entre employeurs et salariés, ce que confirment les travaux ancrés sur la disponibilité temporelle de la relation de service. Néanmoins, cette valorisation de la disponibilité temporelle dépend des rapports de force en vigueur, et dans les activités de services fortement féminisées et faiblement qualifiées, cette disponibilité temporelle est un critère très net de sélection à l'embauche mais non reconnue ensuite, ni sous le registre des conditions de travail, ni sous celui des compétences.

Diverses recherches ont également permis de souligner la diversité des modes de coordination des acteurs face à la pluralité des temps sociaux, mais aussi à dégager les spécificités de ces modes de coordination au regard de la question du genre.

Enfin, avec une vision macroéconomique voire macrosociétale, c'est l'impact de la tertiarisation de l'économie sur la gestion des temps qui est étudiée.

Les recompositions des emplois non qualifiés: enjeux pour les sociétés de services.

La décroissance des effectifs d'emplois non qualifiés jusqu'au milieu des années quatre vingt dix a favorisé la diffusion de travaux de recherche évoquant la disparition de ce type d'emploi comme une perspective plausible. La remontée des effectifs d'emplois non qualifiés depuis 1994 constitue à la fois un problème social et une question économique et sociologique que certaines recherches de cet axe ont développé, en se focalisant spécifiquement sur des activités de service et des métiers tertiaires.

Ces travaux, plus particulièrement réalisés sur un double terrain sectoriel : commerce de détail et hôtellerie restauration et sur une catégorie professionnelle : les aides à domicile, soulignent que les recompositions récentes de l'emploi non qualifié semblent privilégier, davantage que par le passé, le développement d'emplois qui cumulent précarité, intensification du travail et faiblesse des salaires alors même que ces emplois font appel à des compétences (autonomie, responsabilité, initiatives, mais aussi savoirs pratiques, capacités relationnelles, disponibilité temporelle) souvent acquis en dehors de la sphère professionnelle, et fréquemment occupés par des salariés diplômés.

L'ensemble de ces travaux posent également la question de la construction sociale et économique des emplois de services et leur contribution à la production de richesse, soit

dans le cadre de recherches portant sur des économies nationales, soit dans le cas de comparaisons internationales.

Les terrains d'investigation ont été très vastes, à la fois en termes de diversité des secteurs (le commerce, l'hôtellerie restauration, les services postaux, l'aide à domicile, les services non marchands) mais aussi en terme de pays étudiés: France, Japon, Nouvelle Zélande.

Sur le Japon en particulier, un travail est en cours devant aboutir à un livre sur "la société de service" au Japon. Il a pour objectif de faire converger certaines des problématiques présentées dans ce bilan, en apportant notamment des éléments de réponse aux deux grandes questions suivantes : existe-t-il des effets de cohérence entre d'une part les grandes caractéristiques socio-économiques d'un pays (poids du secteur public, conventions d'égalité et de solidarité, conventions de genre et de famille, convention temporelles) et d'autre part le poids relatif et la qualité des emplois de service de ce pays? Cette question a d'ailleurs été au centre d'un chapitre de l'ouvrage "La socioéconomie des services" de J. Gadrey (2003).

Valorisation de travaux antérieurs

Un troisième volet de l'activité de recherche de cet axe concerne la valorisation des travaux antérieurs, notamment de travaux portant sur des questions de comparaisons internationales de systèmes d'emploi de services.

Publications issues de l'opération

Ouvrages et contributions à des recueils collectifs

DJELLAL F., GADREY J., (2002), « Analyse statistique de l'emploi du secteur HCR et de ses déterminants » in Gadrey J. (ed.), *Hôtellerie-restauration : héberger et restaurer l'emploi*, La Documentation Française.

GADREY J. (sous la coord. de), avec DJELLAL F., GALLOUJ C., JANY-CATRICE F., MERIOT S.A., RIBAULT T., (2002), *Hôtellerie-restauration : héberger et restaurer l'emploi, les cas français, américain et japonais*, La documentation Française, Paris, 198 p.

GADREY N., JANY-CATRICE F., PERNOD-LEMATTRE M., (2004, à paraître), « Les non qualifiés: qui sont ils ? », in MEDA D., VENAT F., *Les enjeux du travail non qualifié*, Ed La Découverte, coll. Recherche.

GADREY N., JANY-CATRICE F., PERNOD-LEMATTRE M., (2004, à paraître), « Les employés non qualifiés : quelles compétences ? », in D. MEDA, F. VENAT, *Les enjeux du travail non qualifié*, Ed La Découverte, coll. Recherche.

GADREY N., JANY-CATRICE F., PERNOD-LEMATTRE M., (2004, à paraître), « Les conditions de travail des ENQ », in MEDA D., VENAT F., *Les enjeux du travail non qualifié*, Ed La Découverte, coll. Recherche.

GADREY N., JANY-CATRICE F., PERNOD-LEMATTRE M., (2004, à paraître), « Genre et emplois non qualifiés », in D. MEDA, F. VENAT, *Les enjeux du travail non qualifié*, Ed La Découverte, coll. Recherche.

GALLOUJ C., (2004, à paraître), « L'offre commerciale face à l'usage des temps des ménages, quelles adaptations réciproques », dans Bondue (J. P.) (ed.), *Temps des courses, courses des temps*.

HAIPETER T., PERNOD-LEMATTRE M., (2004), (Forthcoming), " Flexible Banking. Retail and Direct Banking in France and Germany " in G. Bosch, S. Lendorff, *Working in the service sector-a tale from different Worlds*. London and New York (Routledge).

HONDA K., OGURA K., JANY-CATRICE F., RIBAULT T., 2002, *Employment in the service sector : the case of hotel and restaurant industries*, the Japan Institute of labour, JIL report 2002, n°11, 101p.

JANY-CATRICE F., LEHDORFF S., (2004), " Work organisation and the importance of labour markets in the European retail trade ", in G. Bosch, S. Lendorff, *Working in the service sector-a tale from different Worlds*. London and New York (Routledge).

RIBAULT T., (2002), " Femmes, famille et emploi au Japon ", in TREMBLAY D-G. et DAGENAIS L-F. (ed), *Ruptures, segmentations et mutations du marché du travail*, pp.125-156, collection études d'économie politique, Presses de l'Université du Québec, 295p.

Articles

- DEVETTER F-X., (2002), « La régulation des temps de travail atypiques : entre allocation hiérarchique et transaction », n°92, *Travail et Emploi*.
- DEVETTER F-X., (2002), « Vers une nouvelle norme des temps de travail ? Temps subis ou temps choisis ? », n°78, *Formation Emploi*
- DEVETTER F-X., (2003), « Temps libre et offre socioculturelle, quelles adaptations possibles ? », *Les Cahiers du DSU*, n°37, printemps.
- DEVETTER F-X., (2004), « Le temps de travail des agents publics : un régime temporel spécifique ? », *Politique et Management Public*, n°1.
- DJELLAL F., (2002), « Innovation Trajectories in the Cleaning Industry », *New technology work and employment*, Vol 17, N°2, summer.
- DJELLAL F., (2002), « Les incidences des technologies et des NTIC sur l'emploi et la qualification dans le secteur du nettoyage », *Formation-Emploi*, n°55.
- DJELLAL F., GALLOUJ C., GALLOUJ K., (2003), « Vieillissement, entreprise et société », *La Revue francophone de gériatrie et de gérontologie*, décembre, n°100.
- GADREY J., (2002), « Une économie de services », *Cahiers français* n° 311 (Vingt ans de transformations de l'économie française), décembre, pp. 1-27.
- GALLOUJ C., 2004, « Vieillesse et vieillissement en Europe : un problème unique, des solutions multiples », *La Lettre Jean Monnet*, Université de Lille 1, n° 10, mars.
- JANY-CATRICE F., (2003), « Une analyse sociétale de l'usage de la main d'œuvre dans l'hôtellerie restauration », in Repenser le Marché, *Cahiers Lillois d'Economie et de Sociologie*, ed. L'Harmattan, pp. 199-230.
- JANY-CATRICE F., (2004), « Une analyse socioéconomique de l'emploi dans l'hôtellerie-restauration en France et aux Etats-Unis », in *Economies et Sociétés*, Série Socio-Economie du travail, AB, n°23, 1/2004, pp. 147-181
- JANY-CATRICE F., LEHDORFF S., (2002), « Who bears the burden of flexibility ? Working conditions and labour markets in the European retail trade », *Transfer*, 3/2002-09-10.
- RIBAULT T., (2002), « La construction sociale de l'emploi des jeunes au Japon : au carrefour des conventions salariale, familiale et de disponibilité temporelle », *Revue Française de Sociologie*, juillet-septembre, 43-3, p. 485-519, Paris. Article repris dans *Problèmes économiques*, la Documentation Française, n°2788, pp.19-24.
- RIBAULT T., (2004), « L'emploi dans l'hôtellerie-restauration en Nouvelle-Zélande », *Travail et Emploi* n°99, juillet, pp.27-39.
- RIBAULT T., (2004, à paraître), « The social construction of youth employment in Japan: at the intersection of societal conventions on pay, the family and temporal availability », *Revue Française de Sociologie*, n°45 Supplement, pp.63-95 selected for the Annual Special Issue in English.

Rapports

- DEVETTER F-X., (2003), « Approche socio-économique des relations entre temps de travail et temps des enfants », rapport pour la DARES, mars, (http://www.travail.gouv.fr/etudes/pdf/tempsdetravail_tempsdesenfants.pdf)
- DEVETTER F-X., (2003), Les enjeux des politiques « Temps des Villes », tensions temporelles, expériences et situation lilloise, rapport pour la Ville de Lille, octobre.
- GADREY N., JANY-CATRICE F., PERNOD-LEMATTRE M., (2003), « Les enjeux de la qualification des employés. Conditions de travail et compétences des « non qualifiés » », Rapport pour le Ministère de l'emploi et de la solidarité – DARES, 230 pages, juin.
- JANY-CATRICE F., DEVETTER F-X., (2003), « Approches statistiques des employés "non qualifiés" », Rapport pour le CERC, 49 pages décembre.

Communications

- DEVETTER F-X., (2002), « La disponibilité temporelle des employés du secteur public », colloque sur L'Action Publique, ENPC, Paris, octobre.
- DEVETTER F-X., (2002), « Que reste-t-il du régime temporel industriel ? » VII^{ème} journée de l'IFRESI, 14 juin.
- DEVETTER F-X., (2003), « Temps et argent sont-ils substituables ? » Colloque sur L'acteur Économique au Travail, CLERSE, 30-31 octobre.
- DEVETTER F-X., (2004), « Disponibilité temporelle : quelles différences entre hommes et femmes ? », International Symposium on Working Times, Paris, 26-29 février.

- DEVETTER F-X., ROUSSEAU S., (2003), « Travail relationnel et contrôle hiérarchique : pourquoi La Poste modifie-t-elle les circuits de distribution des facteurs ? », communication, IX^{èmes} journées de Sociologie du Travail, 27 et 28 novembre.
- GADREY N., JANY-CATRICE F. PERNOD-LEMATTRE M., (2004), « *The compared working conditions of manual workers and employees : a question of time* », International Symposium on Working Time, February, Paris.
- GADREY N., JANY-CATRICE F., PERNOD-LEMATTRE M., (2003), « La qualification des employés, des logiques de construction différenciées », 27-28 novembre, IX^{èmes} Journées de Sociologie du Travail, Paris.
- GADREY N., JANY-CATRICE F., PERNOD-LEMATTRE M., (2003), « Les recompositions du travail non qualifié : compétences et rémunérations des "employés non qualifiés" », Colloque DARES: « Aux sources des transformations du travail : stratégies d'entreprise, évolution de l'offre et systèmes techniques, 26 mars, Paris.
- GADREY N., JANY-CATRICE F., PERNOD-LEMATTRE M., (2003), « Nouvelles modalités de domination économique sur le marché du travail : le cas des employés non qualifiés » in Colloque sur la représentation économique de l'acteur au travail, CLERSE, Lille, Novembre.
- GALLOUJ C., (2002), « La complexification du produit dans les agences de travail temporaire : quelles conséquences sur l'emploi les qualifications et les compétences », Communication au 7^{ème} séminaire international de recherche sur les activités de service. Université d'Aix-Marseille, Lalonde Les Maures, 29-31 Mai.
- GALLOUJ C., (2002), « New Information technology and the Product transformation in Temporary Labor agencies : consequences on employment, skills and qualifications », Franco-japanese seminar on labour market, employment and work in France and Japan, CEREQ and CLERSE, Lille.
- GALLOUJ C., GALLOUJ K., (2002), « Vieillissement et entreprise : que peut-on apprendre des modèles économiques ? », VII^{ème} congrès international francophone de gérontologie, Bruxelles, 22-25 septembre.
- JANY-CATRICE F., (2003), « Qualifications of the low paid in Services", Job Quality and employer behaviour », workshop organized by Lo WER and the Instituto di Economia dell'Impresa e del Lavoro, 14-15 March, Milan.
- RIBAULT T., (2002), « Employment in the hotel and catering industry in New Zealand - A comparison with France », Seminar at the School of Business and Public Management, Victoria University of Wellington, New Zealand (october).
- RIBAULT T., (2002), « Social Construction of Youth Employment in Japan », communication au séminaire de recherche Labour Market, Employment and Work in France and in Japan, Cereq-CLERSE-CNRS, Université de Lille 1, 21 janvier.
- RIBAULT T., (2002), « Youth at work in Japan : a socioeconomic perspective », communication au Séminaire International sur la Recomposition des Temps de la Vie, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Maison des sciences de l'homme, Paris 5-6 juin.
- RIBAULT T., (2004), « Le temps des services au Japon – Sabisu no Jikan to Sabisu no Jidai », Colloque de la Société Française des Études Japonaises, Strasbourg 17-19 décembre 2004.
- RIBAULT T., (2004), « Régimes temporels et changement social et économique au Japon », International Symposium on Working Time, Paris, february 26-28.
- RIBAULT T., (2004), Séminaire franco-japonais Gwansei Gakuin - Faculté des sciences économiques et sociales USTL, « Temporal Regimes and Social and Economic Changes in Japan », 9 mars.

Mention de l'opération dans les présentations synthétiques par thème

Dans les économies de services, les marchés du travail développent des formes variées et souvent innovantes de modalités d'emploi et de travail. Deux d'entre elles ont été plus particulièrement étudiées sur la période 2002-2004 : les nouvelles régulations autour de la disponibilité temporelle et de l'articulation entre temps de travail et temps hors travail ; les recompositions des emplois non qualifiés : enjeux pour les sociétés de services. Un troisième volet de l'activité de recherche de cet axe concerne la valorisation des travaux antérieurs, notamment de travaux portant sur des questions de comparaisons internationales de systèmes d'emploi de services.

II. 7. 1. 4. Au delà des mythes de la « nouvelle économie », l'analyse des nouvelles formes de production et d'utilisation des biens informationnels numérisés

Chercheurs : GADREY J. (PR), GREVET P. (PR), HORN F. (MC), CLERSÉ
Equipes extérieures : PRINTEMPS ESA et MARSOIN

Principaux commanditaires : Contrat de Plan État (CNRS) et Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais ; Ministère de la recherche (programme Équipe de Recherche Technologique en Éducation), Commissariat Général du Plan.

Objet, méthodes et résultats

L'opération a permis des échanges féconds entre une réflexion générale sur la « nouvelle économie » et des recherches centrées sur deux domaines novateurs : l'introduction du numérique dans l'enseignement supérieur et l'économie des logiciels.

La bulle de la nouvelle économie, entre révolution technologique réelle et discours mythique Entre 2001 et 2003, les recherches sur ce thème ont eu pour objectif une analyse économique et socio-politique des conditions de formation et d'éclatement de la bulle spéculative. Revenant sur ses analyses publiées en 2000 dans le livre « Nouvelle économie, nouveau mythe ? » (Flammarion), traduit et adapté en langue anglaise et portugaise en 2002, Jean Gadrey a tenté de faire la part de ce qui correspondait, dans ces processus, à d'authentiques révolutions technologiques se diffusant dans l'ensemble de l'économie (la numérisation et ses développements récents), et de ce qui, par absence de conceptualisation proprement économique, relevait d'un mythe techno-libéral produit et diffusé par des acteurs identifiables.

L'introduction du numérique dans l'enseignement supérieur

Patrice Grevet dégage deux processus d'introduction du numérique dans l'enseignement supérieur. Le premier est tourné vers la formation continue, à distance, avec des coûts fixes des ressources numérisées modérés, des économies sur les coûts de disponibilité des apprenants et une gestion de projet dans un management englobant fort. Le second est orienté vers la formation initiale, la production de ressources hypermédia à coûts fixes élevés, et relève d'un management circonscrit ou faible. Dans les deux processus, les difficultés de financement poussent soit à des blocages, soit à des évolutions économico-institutionnelles.

P.Grevet propose une conceptualisation plus large sur les rapports TV - RIO (Travail Vivant - Ressources Informationnelles Objectivées).

Cette recherche, à laquelle participe F. Horn, s'inscrit dans une équipe d'une dizaine de chercheurs de disciplines et de laboratoires différents (notamment un laboratoire québécois). Elle a bénéficié d'une dotation en 2003 par le ministère de la recherche dans le cadre du programme ERTe (Equipe de Recherche Technologique en Education).

L'économie des logiciels

Dans la continuité de ses travaux sur l'économie des logiciels, François Horn a approfondi l'analyse de trois aspects de cette économie : l'étude de la productivité dans la production des logiciels (dans le cadre de sa participation au Groupe de Travail « Économie du logiciel » du Commissariat Général du Plan), l'analyse des modèles économiques des entreprises qui produisent des logiciels libres (dans le cadre d'un projet labellisé par le Réseau National des Technologies Logicielles constitué sous l'impulsion des Ministères de l'Industrie et de la Recherche) et l'analyse socio-économique des communautés de développement des logiciels libres (recherche en cours menée dans le cadre d'une équipe associant IFRÉSI, PRINTEMPS ESA et MARSOIN).

Enfin, l'opération a participé au programme TISC (Technologies Informationnelles et Dynamiques des Sociétés Contemporaines) qui a fonctionné d'octobre 2000 à juin 2003 dans le cadre du Contrat de Plan État (CNRS) et Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais.

Publications issues de l'opération

Ouvrages et participations à des recueils collectifs

GADREY J., (2002), *New Economy, New Myth ?*, Londres, Routledge.

GADREY J., (2003), « La nouvelle économie : un mythe techno-libéral », in *La nouvelle économie : où, quoi, comment ?,* (Tremblay D.G. et Rolland D., éds), Montréal, Presses de l'Université du Québec.

GREVET P., (2003), « Informationnalisme, gratuités et modes de gestion des coûts fixes dans la formation », in Moeglin P. et Tremblay G. (dir.), 2001 Bogues, *Globalisme et pluralisme*, volume 3, Tic et éducation, Les presses de l'Université de Laval, Québec, Canada, pp. 26-45.

HORN F., (2002), « Les paradoxes de la productivité dans la production des logiciels », in Djellal F. et Gallouj F. (eds.), *Nouvelle économie des services et innovation*, Editions L'Harmattan, pp. 69-99.

HORN F., 2003, « Nouveaux standards et logiciels libres, un espace d'innovations à but non lucratif ? », in Mustar P. et Penan H. (eds.), *Encyclopédie de l'innovation*, Economica, pp. 555-579.

HORN F., 2004, *L'économie des logiciels*, La Découverte, Collection Repères, 126 p.

Articles

HORN F., (2004), « Les modèles économiques des entreprises qui libèrent les logiciels qu'elles produisent? », *Terminal, Technologie de l'Information, Culture et Société*, n° 90, pp. 175-193.

HORN F. (2004), « Logiciels: la vision de l'économiste », *CIO Stratégie & Technologie*, n° 10, Mai 2004, pp. 46-50.

Rapports

GREVET P., (2003), *La distance dans les formations de l'ENIC de 1994 à 2002*, rapport de recherche du Contrat de Plan CNRS – Conseil Régional Nord – Pas-de-Calais, Lille, Ronéo, 45 pages.

HORN F., (2003), Chapitre VII de *Nouveaux modèles économiques, nouvelle économie du logiciel*, Rapport final du projet Réseau National des Technologies Logicielles, pp.107-128, http://www-eco.enst-bretagne.fr/Etudes_projets/RNTL/rapport_final/

HORN F., (2003), « Les stratégies de libération du code source d'un logiciel par une entreprise : opportunité et difficultés. Premiers enseignements de deux exemples récents dans le secteur de la CAO et de la simulation numérique », Programme TISC (Technologies Informationnelles et Dynamiques des Sociétés Contemporaines), Rapport de recherche du Contrat de Plan CNRS- Conseil régional de Nord – Pas-de-Calais, 50 p.

Communications

HORN F., DEMAZIÈRE D., JULLIEN N., (2004), « 'Libre' software developers: motivations and embeddedness in social networks », *The 4th Congress on Proximity Economics: Proximity, Networks and Coordination*, Presented by IDEP - LEST - GREQAM - Groupe de Recherche Dynamiques de proximité, Marseille, 17-18 juin 2004.

HORN F., DEMAZIÈRE D., JULLIEN N., (2004), « La transmission de connaissances dans des « communautés distantes. L'exemple des développeurs de logiciels libres », IV^{èmes} rencontres *Transmettre (activité et transmission)* organisées par APST et APRIT, Université de Provence, Marseille 24-26 juin 2004.

HORN F., DEMAZIÈRE D., JULLIEN N., (2003), « Le travail des développeurs de logiciels libres. La mobilisation dans des communautés distantes », Communication au colloque du CLERSE, « La représentation économique de l'acteur au travail », Villeneuve d'Ascq, 20-21 novembre 2003.

HORN F., DEMAZIÈRE D., JULLIEN N., (2003), « Les développeurs de logiciels libres : motivations et encastrement dans les réseaux sociaux », *Usage et appropriation des TIC*, ENST Brest, 4-5 décembre 2003.

HORN F., DEMAZIÈRE D., JULLIEN N., (2004), « Le développement des logiciels libres à contre courant de la marchandisation du monde ? », Colloque *L'argent et la monnaie: représentations et concepts*, TRACES, Université Lille III, 10-11 juin 2004.

HORN F., (2003), « Le logiciel libre : un mode de valorisation des logiciels issus de la recherche publique », Table ronde organisée par la Direction des relations industrielles et du transfert technologique de l'Université Pierre et Marie Curie, Paris, 18 mars.

HORN F., (2003), « Les entreprises sans culture du libre qui passent au logiciel libre », Autour du libre 2003 : le libre, un choix de société, organisé par le Groupe des écoles de télécommunications et le SCEREN-CNDP, ENST Paris, 21-23 mai.

HORN F., (2003), « Les modèles économiques des entreprises qui contribuent aux logiciels libres », Rencontres mondiales du logiciel libre, Metz, 9-12 juillet.

HORN F., DEMAZIÈRE D., JULLIEN N., (2004), « Le travail des développeurs de logiciels libres », conférence introductive à *Autour du Libre 2004*, 12-14 mai Brest (GET et Scéren).

HORN F., DEMAZIÈRE D., JULLIEN N., (2004), « Les développeurs de logiciels libres », *Le Bien Commun à l'épreuve du développement numérique*, 2^{ème} Université de Printemps de la FING (Fondation Internet Nouvelle Génération), Aix-en-Provence, 6 et 7 mai 2004

Mention de l'opération dans les présentations synthétiques par thème

L'opération a permis des échanges féconds entre trois thèmes qui s'entrecroisent. Les recherches sur le thème de la bulle de la nouvelle économie, ont eu pour objectif une analyse économique et socio-politique des conditions de formation et d'éclatement de la bulle spéculative. Le second thème est celui de l'introduction du numérique dans l'enseignement supérieur. Enfin, le troisième thème est celui de l'économie des logiciels, à travers notamment l'analyse des modèles économiques des entreprises qui produisent des logiciels libres.

II.7.1.5. Développement spatial, innovation sociale et durabilité

Chercheurs : MOULAERT F. (PR), GAYOT G. (PR), ECK J-F (PR), MINARD P. (MC), MAITTE C. (MC), NUSSBAUMER J. (IE), LEFEBVRE B. (ATOS), LACRAMIOARA ANTOHI M. (AR), CALVO-MENDIETA I. (AR), PARRA C. (AR), AILENEI O. (AR), Zhu K. (AR), GONZALEZ S. (CR), NOLEO M. (doctorant), WERQUIN T. (doctorant), ANTOHI V. (doctorant), CHRISTIAENS C. (CR), GUIBOUMOU C. (AR).

Plusieurs équipes et chercheurs français et étrangers sont associés à cette opération : Novy A., Hammer E., Redak V., Jäger J., Wukovitsch F. (Wien), Vicari S., Haddock, de Leonardis O., Membretti A. (Pavia), Swyngedouw E., Moyersoen J. (Oxford), Häussermann H., Gerometta J. (Berlin), Morgan K., Huw T. (Cardiff), Cavola L. (Napoli), Martinelli F., Fera G. (Reggio Calabre), Healey P., Madanipour A., Vigar G., Coaffee J., Cameron S., Mahmood A. (Newcastle), Jessop B., Sayer A., Sum N-L. (Lancaster), Monni S., de Muro P. (Roma), Peck J., Olds K., Theodore N. (Madison), Y So A., Baark E., Ngai P. (Hong Kong), Gayot G., Eck J-P., Minard P., Maitte C. (Lille)

Principaux commanditaires : Commission européenne, Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.

Objet, méthodes et résultats

Cette opération se focalise sur une pluralité de dimensions du développement spatial. Cette pluralité est définie selon trois axes :

- les niveaux spatiaux (local, régional, supra-régional) et leurs articulation
- les dynamiques du développement exprimées selon les types de 'capital' : capital économique, institutionnel, environnemental et humain
- les agences et les politiques du développement spatial : le rôle de l'innovation avec un intérêt particulier dans l'innovation sociale ; le rôle de la culture et de la communication ; le rôle de l'apprentissage et de l'agence.

Les niveaux spatiaux

Dans le contexte de globalisation économique, l'importance des échelons locaux et régionaux a été largement analysée dans la littérature. Le terme de glocalisation montre l'importance de la structuration de l'espace local pour le développement économique. Parallèlement, de nombreuses initiatives explorent de nouvelles voies pour intégrer les dimensions sociales et environnementales du développement en adoptant une démarche qualitative. Les chercheurs

associés à l'opération « Développement spatial, innovation sociale et durabilité » cherchent à analyser les enjeux empiriques et théoriques de ces approches. Par exemple, le développement d'activités liées à l'écotourisme nécessite de repenser la gouvernance locale. Le principal objectif de C. Parra est d'analyser la dynamique de gouvernance dans l'écotourisme comme un vecteur de développement territorial durable, capable de préserver le patrimoine naturel et socio-culturel d'un territoire et, en même temps, le mettre en valeur pour encourager un développement socio-économique plus équitable, démocratique et respectueux de l'environnement. Une approche semblable sur la gestion des conflits liés à l'eau est adoptée par I. Calvo en montrant l'importance de la gouvernance des ressources naturelles à différentes échelles spatiales. De la même manière, de nouveaux outils financiers ont été développés pour assurer la créations d'activités à petite échelle. M. Antohi montre l'impact que peut avoir la micro-finance sur le développement local en tenant compte à la fois des spécificités territoriales et de la viabilité de l'architecture institutionnelle qui l'encadre. Au niveau des politiques nationales, C. Guiboumou analyse l'évolution de la situation socio-économique des ouvriers au Gabon entre 1960 et 2000, de manière à voir quel a été le rôle des organisations syndicales dans ce processus. Enfin, le projet de recherche Européen DEMOLOGOS (programme cadre VI), permettra de revenir à la fois sur l'histoire des modèles de développement et d'enrichir la méthodologie d'approche en tenant compte des dynamiques historiques, institutionnelles et culturelles, à partir entre autres des travaux de J. Nussbaumer sur le rôle de la culture et des institutions sur le développement local.

Les dynamiques du développement exprimées selon les types de capital

Le choix d'une approche qualitative du développement spatial, de même que l'importance des relations hors marché amènent à repenser un certain nombre de concepts fondamentaux de l'analyse économique. Entre autres, à partir des travaux de O'Hara (1997), F. Moulaert, O. Ailenei et J. Nussbaumer élargissent le concept de capital pour comprendre le développement dans ses différentes dimensions. Ainsi, en mettant en lumière différentes formes de capital (environnemental, marchand, humain, institutionnel) et de leurs interactions permet de montrer à la fois la complexité croissante de la gouvernance locale et son importance qualitative dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de développement. A partir d'une critique des modèles trop axés sur les relations marchandes et concurrentielles, les chercheurs associés à cette opération montrent la pluralité des modes d'interaction et leur importance dans la configuration institutionnelle de l'espace. K. Zhu se propose de démontrer que la réforme de l'entreprise d'état coordonne les intérêts des gouvernements aux niveaux central et local et promeut le capital social pour le développement de l'économie dans un marché de type socialiste (Chine).

Les agences et les politiques du développement spatial

La polarisation sociale dans les grandes zones urbaines suscite une attention particulière. Plusieurs chercheurs montrent comment des initiatives locales cherchent à (re-) créer une dynamique dans les quartiers (E. Christiaens, O. Ailenei, B. Lefebvre). Le concept d'innovation sociale est central à l'analyse, dans la mesure où les travaux montrent que de nouveaux modes d'interactions, marchands et non-marchands, permettent de créer des liens sociaux fondamentaux pour la reproduction et la valorisation des différentes formes de capital. Certaines initiatives de développement local montrent comment des rapports de solidarité et de reciprocité inscrits dans l'histoire locale sont à la base de nouvelles formes de réponses aux besoins locaux non satisfaits par le marché concurrentiel. Le projet SINGOCOM (2001-2004), acronyme du Social Innovation, Governance and Community Building, est un projet financé dans le cadre du programme européen « Key Action Improving the Socio-economic Knowledge Base », coordonné par M. Frank Moulaert. La partie théorique du projet a compris un examen de la littérature existante sur les modèles d'innovation territoriale en vue d'intégrer les travaux caractérisés par une orientation socialement innovatrice du développement territorial. Cette analyse théorique a permis la formulation d'un modèle alternatif de l'innovation sociale, basé sur l'amélioration de la qualité des relations socio-culturelles et l'accomplissement des objectifs non-marchands au niveau local. Ce modèle alternatif est basé sur un concept multidimensionnel de l'innovation sociale, qui souligne particulièrement le rôle de la dynamique de la gouvernance locale. La partie empirique du projet est consacrée à l'analyse des stratégies de développement et aux initiatives de l'économie sociale dans les quartiers désavantagés (15 initiatives choisies dans 9 villes européennes). Le but est d'obtenir une image concrète du rapport entre les besoins humains

dans les quartiers défavorisés et leur satisfaction par des stratégies innovatrices de production, de distribution et de gouvernance. L'évaluation des 15 « meilleures pratiques » formera la base pour la formulation des recommandations pour la politique locale, nationale et européenne d'innovation. Sur l'innovation, un projet européen, VALICORES, a comme objectif de valoriser les résultats scientifiques et les recommandations en domaine de politique d'innovation européen en onze projets de recherche des programmes Cadre 4 et 5 (CE, Direction Générale Recherche). Cette valorisation consiste en la production de résumés interactifs accessibles au grand public, des papiers de position résumant les résultats scientifiques ainsi que l'organisation de deux ateliers avec les coordinateurs et un colloque de valorisation. Enfin, dans un autre domaine, les travaux de M. Noléo sur les modalités d'appropriation par les administrations des recherches académiques sur le développement régional et la transformation de ces connaissances en outils de politiques publiques viennent compléter cette démarche. Dans le cadre d'une thèse sur l'évolution des méthodes d'évaluation socio-économique des grandes infrastructures routières entre 1974 et 2002, M. Noléo montre que la compréhension de ce double processus d'apprentissage organisationnel nécessite une analyse croisée des compétences des individus et des règles qui encadrent leur activité.

Contrats

Le projet SINGOCOM

SINGOCOM (2001-2004), acronyme du Social Innovation, Governance and Community Building, est un projet financé dans le cadre du programme européen « Key Action Improving the Socio-economic Knowledge Base », coordonné par M. Frank Moulaert, chercheur à l'IFRÉSI-CNRS (Lille) et professeur à l'Université de Newcastle Upon Tyne. Les partenaires sont les suivants: IFRÉSI-CNRS de Lille, Université d'Oxford (géographie), Université Humboldt de Berlin (sciences politiques), Université de Newcastle Upon Tyne (planning), Université de Pavie (sociologie), Université de Naples (ITER), Université de Vienne (économie)), Université de Cardiff (planning).

La partie théorique du projet a compris un examen de la littérature existante sur les modèles d'innovation territoriale en vue d'intégrer les travaux caractérisés par une orientation socialement innovatrice du développement territorial. Cette analyse théorique a permis la formulation d'un modèle alternatif de l'innovation sociale, basé sur l'amélioration de la qualité des relations socio-culturelles et l'accomplissement des objectifs non-marchands au niveau local. Ce modèle alternatif est basé sur un concept multidimensionnel de l'innovation sociale, qui souligne particulièrement le rôle de la dynamique de la gouvernance locale. La partie empirique du projet est consacrée à l'analyse des stratégies de développement et aux initiatives de l'économie sociale dans les quartiers désavantagés (15 initiatives choisies dans 9 villes européennes). Le but est d'obtenir une image concrète du rapport entre les besoins humains dans les quartiers défavorisés et leur satisfaction par des stratégies innovatrices de production, de distribution et de gouvernance. L'évaluation des 15 « meilleures pratiques » formera la base pour la formulation des recommandations pour la politique locale, nationale et européenne d'innovation.

L'équipe française de chercheurs se compose de Bénédicte Lefebvre (ingénieur d'études au CLERSÉ, dans le cadre de l'IFRÉSI), Oana Ailenei, étudiante en thèse à l'Université de Lille 1 (sujet de thèse : « La gouvernance, l'économie sociale et le développement socio-économique au niveau local. Grille d'analyse et études de cas dans les quartiers. ») et Lise Perino, chargée d'étude à IFRÉSI-CNRS. L'étude de cas réalisée par l'équipe française évaluera le contenu innovateur des initiatives de l'économie sociale, les principales dynamiques de l'exclusion et de l'inclusion économique et sociale et la dynamique de la gouvernance locale dans le quartier l'Epeule à Roubaix.

Le projet DEMOLOGOS Development Models and Logics of Socio-Economic Organization in Space (CE, FP6, début 1^{er} avril 2004)

Ce projet vise à enrichir l'analyse des modèles et des trajectoires de développement socio-économiques qui ont conduit à la société de la connaissance. Une nouvelle méthodologie sera élaborée et appliquée à des études de cas dans plusieurs pays industrialisés, au niveau régional et urbain; La méthodologie sera comparative, historique et multidimensionnelle. Ainsi, cette approche tiendra compte des diverses dimensions du développement socio-économique

(accumulation de capital, régulations nationales, dynamiques socio-culturelles, etc.), en tenant compte de l'articulation des différentes échelles spatiales.

Ce projet scientifique comprend cinq étapes : 1) Une réflexion sur le caractère multidimensionnel du développement socio-économique, 2) Une revue des théories prenant en compte le caractère multi-dimensionnel du développement dans les diverses sciences sociales sur les 150 dernières années ; 3) Une revalorisation des résultats du recensement des théories au travers des débats sur l'institutionnalisme dans les sciences sociales aujourd'hui. 4) L'élaboration d'une méthodologie empirique visant à comprendre le développement socio-économique comme un ensemble de processus dans lesquels la dynamique institutionnelle a un rôle décisif 5) L'application de cette méthodologie aux diverses études de cas dans différents pays, régions et villes industrielles, avec la constitution d'une typologie provisoire des modèles de développement.

La diffusion de la méthodologie est prévue au travers d'une conférence scientifique et d'ateliers locaux visant différents publics (chercheurs, observatoires du développement publics et privés). Ces manifestations auront lieu en fin de projet. L'équipe française est localisée à l'IFRÉSI (J. Nussbaumer, G. Gayot, F. Moulaert, C. Maitte, P. Minard, J-F Eck).

CPER (CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION) : L'innovation sociale dans les quartiers

Un Financement dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Region a permis de mener plusieurs actions de recherche sur le thème de l'innovation sociale et sur son importance dans le développement territorial. Premièrement, une étude de terrain sur l'innovation sociale à Roubaix (association Alement) a permis d'évaluer de façon critique les initiatives innovatrices visant la réappropriation des territoires par les habitants. Deuxièmement, un atelier portant sur l'innovation sociale a été organisé grâce à ce contrat dans le cadre du colloque de l'AESOP (Association of European Schools of Planning) à Grenoble (1-4 juillet, 2004). Plusieurs chercheurs de l'IFRESI ont participé à cet atelier en présentant leur contribution (E. Christiaens, S. Gonzales, F. Moulaert), ainsi que d'autres chercheurs liés à notre opération (P. De Muro, G. Gerometta). Enfin, un Workshop international est programmé en mars 2005 à l'IFRESI et rassemblera une audience internationale sur la question de l'innovation sociale. Cet événement permettra de confronter approches théoriques et applications pratiques du concept d'innovation sociale dans la recherche actuelle.

Valorisation et animation scientifique

Le séminaire ANESES

Organisateurs : Frank Moulaert et Jacques Nussbaumer

Crée en 2000, ce séminaire doctoral permet à différents chercheurs travaillant sur des problématiques spatiales de présenter leurs travaux. Rassemblant des chercheurs de l'INRETS et du CLERSÉ travaillant dans une perspective institutionnaliste et socio-économique, le séminaire ANESES a également accueilli des chercheurs et étudiants étrangers au travers d'une collaboration avec le programme doctoral EMRDP (European Module in Regional Development Planning). Les thèmes abordés portent sur le développement local et régional. Une attention particulière est accordée aux aspects environnementaux, socio-économiques et institutionnels du développement local/régional. Le séminaire ANESES permet donc de mettre en dialogue des recherches portant sur le développement durable, la gouvernance locale, la polarisation sociale, etc.

En octobre 2003, Le séminaire ANESES a pris la forme d'une Journée d'Etude qui s'adressait plus particulièrement aux doctorants. Deux objectifs étaient visés. Tout d'abord, les doctorants ont présenté tour à tour leur problématique et leur plan de thèse. Dans un deuxième temps, ils ont présenté l'état d'avancement de leurs recherches. Les discussions suscitées par les présentations ont permis aux doctorants en début de parcours de mieux se positionner dans leur travail sur le plan théorique et méthodologique, alors que les doctorants plus avancés ont pu tester la cohérence d'ensemble de leur recherche.

Workshop on Social Innovation and Economic Diversity in Cities and Regions

La thématique de l'innovation sociale a été largement développée par la littérature depuis les années 1990. Ce workshop, coordonné par Frank Moulaert, Jean Hillier et Jacques Nussbaumer propose de faire le point sur les travaux existants, mais aussi de proposer des applications dans le domaine du développement territorial. Cet événement international rassemblant des chercheurs seniors et juniors aboutira à une publication sur le sujet (en cours de négociation chez Sage). Il aura lieu à l'IFRÉSI, les 1er et 2 mars.

Publications

Ouvrages

MOULAERT F., (2000 - 2002) *Globalization and Integrated Area Development in European Cities*. Oxford: Oxford University Press.

MOULAERT F., RODRIGUEZ A. ET SWYNGEDOUW E. EDS, Coord., (2003), *Urban Restructuring and Social Polarisation in the City*. Oxford: Oxford University Press.

Articles et contributions à des recueils collectifs

MOULAERT F., FARCY H., GALLOUJ C., (2001), Knowledge intensive services and territorial innovative dynamics, dans: P. Wood ed. *Consultancy and Innovation. The business service revolution in Europe* London, Routledge Studies in International Business and the World Economy.

MOULAERT F., SEKIA F., (2001), « Social Region, Innovative Region ? » in Mikel Gomez Uranga et Mikel Olazaran eds. *Sistemas regionales de innovación* (Regional innovation systems. Publishing Service of the University of the Basque Country), Leioa, Bizkaia, Spain.

MOULAERT F., NUSSBAUMER J., (2003), « Die Ökonomie der europäischen Großstadt », in *The economy of the large European city. The social nature of articulated productivity*, dans: Siebel W. ed. *Die Europäische Stadt*. Berlin, Suhrkamp.

MOULAERT F., NUSSBAUMER J., (2004), « Beyond the learning region: the dialectics of innovation and culture in territorial development » dans: R. Kloosterman and R. Boschma eds. *Regions and Innovation*. Kluwer Academic Press.

MOULAERT F., NUSSBAUMER J., (2004), « Soziale Innovationen in Regionen: welchen Einfluss haben diese auf die Qualität der Arbeit? » forthcoming in Wilken U.J. ed. *Innovative Region durch Qualität der Arbeit*, Campus Verlag, à paraître

MOULAERT F., NUSSBAUMER J., (2004, à paraître), « Regional Production and Reproduction : The social region », in Kesting S., *Tagungsband der 10. Iso-Fachtagung*, Série « Institutionelle und Sozial-Ökonomie », Peter Lang Verlag.

LEFEBVRE B., VERVAEKE M., (2002), « The design trades and relationships between firms of the textile sector in the Nord-Pas-de-Calais region », *Regional Studies*, Vol. 36.3, pp.661-673.

MOULAERT F., RODRIGUEZ A. ET SWYNGEDOUW E., (2001), « Large scale development projects and local governance. From democratic urban planning to restrained local democracy », *Geographische Zeitschrift*, Vol. 89, 2+3, p. 71-84.

MOULAERT F., SEKIA F., (2003), « Territorial Innovation Models: a Critical Survey », *Regional Studies*, Vol. 37-3, p. 289-302.

MOULAERT F., NUSSBAUMER J., (2004), « The Social Region. Beyond The Territorial Dynamics Of The Learning Economy », *European Urban and Regional Studies*, 12(1): 81–100.

MOULAERT F., AILENEI O., Social economy, 'économie solidaire' and third sector: a survey. *Urban Studies*, à paraître en 2005.

MOULAERT F., NUSSBAUMER J., (2005), Towards a holistic definition of social economy at the neighbourhood level. *Urban Studies*, à paraître en 2005.

MOULAERT F., HILLIER J., NUSSBAUMER J., (2004), Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement local. *Géographie, Economie, Sociétés*. 2004, en publication.

NUSSBAUMER J., MOULAERT F., (2004), Integrated Area Development and Social Innovation in European Cities : a Cultural Focus. In Moulaert, F., Demuyck, H. and Nussbaumer, J. editors. *City*, N°8-2, Special Issue published at the occasion of Bruges European Cultural Capital 2002 : Carfax Publishing Company, (Taylor & Francis Group).

MOULAERT F., NUSSBAUMER J. et HILDE DEMUYNCK, (2004), Cities and Social Exclusion : Culture as emancipation, in Moulaert F., Demuyck H. and Nussbaumer J. editors. *City*, N°8-2,

Special Issue published at the occasion of Bruges European Cultural Capital 2002, Carfax Publishing Company, (Taylor & Francis Group)

MOULAERT F. , RODRIGUEZ A. et SWYNGEDOUW E. EDS, (2001), Social polarisation in urban cities. Numéro spécial *European Urban and Regional Studies*, Vol. 8-2, April 2001.

MOULAERT F. , RODRIGUEZ A. et SWYNGEDOUW E. EDS, (2001), Economic restructuring and political governance in European cities. Numéro spécial de *Geographische Zeitschrift*, Vol. 89, 2+3.

MOULAERT F. , RODRIGUEZ A. et SWYNGEDOUW E. EDS, (2001), Urban restructuring in European cities. Numéro spécial: *Estudios Territoriales*.

MOULAERT F. , RODRIGUEZ A. et SWYNGEDOUW E. EDS, (2001), Nuevas politicas urbanas para la revitalizacion de las ciudades en Europa. Ciudad y Territorio: Estudios Territoriales (CyTET), 33(129), pp. 409-424, 2001.

MOULAERT F., NUSSBAUMER J. et HILDE DEMUYNCK EDS, (2004), Culture and Social Integration in the City: Medieval Roots and Contemporary Experiences. City 8(2), avril 2004.

MOULAERT F., MARTINELLI E. et SWYNGEDOUW E. EDS, (2005), Social Innovation in Governance of Local Communities. *Urban Studies*, numéro spécial, en production.

Rapports

LEFEBVRE B., THEVENOT J., (2002), *Logiques résidentielles des emménagés récents dans un quartier en mutation : Canteleu-Lambersart, Mobilités, usages, représentations entre ségrégation et mixité sociale*, CLERSÉ-IFRÉSI-Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, Caisse des dépôts et consignations, Ville de Lambersart, 150 p.

MOULAERT F., MARTINELLI F., SWYNGEDOUW E. and AILENEI O. (EDS), *Social Innovation, Gouvernance and Community Building*, scientifique periodic progress report month 18, avril 2003, pp. 259.

MOULAERT F., MARTINELLI F., SWYNGEDOUW E., GONZALEZ S. and AILENEI O. (EDS), *Social Innovation, Gouvernance and Community Building*, scientifique periodic progress report month 24, septembre 2003, pp. 174.

MOULAERT F., HAMDOUCH A., Valicores intermediate report to the EU Framework V programme. Lille, June 2001.

MOULAERT F., HAMDOUCH A., VALICORES position papers on 'The Knowledge Infrastructure in Europe" (2003, 2004).

Communications

AILENEI O., « La qualité de la gouvernance locale », étude de cas réalisée dans le quartier de l'Epeule à Roubaix dans le cadre du mémoire du DEA EIRH, 2000-2001, *Colloque Singocom*, octobre 2001, Lille.

AILENEI O., « France : visions et mouvements dans l'économie sociale urbaine et expériences socialement innovatrices : EMMÄUS Wambrechies et Cigales du Nord-pas-de-Calais » *Colloque Singocom*, janvier 2003, Vienne.

AILENEI O., LEFEBVRE B., « Les principales dynamiques d'exclusion/inclusion sociales et d'innovation dans le quartier de l'Epeule à Roubaix. Le cas de l'association Alentour », par, *Colloque Singocom*, octobre 2003, Naples.

LEFEVBRE B., (2002), Globalisation de l'art et ancrage des créateurs de milieu populaire, *Journée « Technique, mobilisations, cultures »*, 10 juin.

MOULAERT F., « Le développement local intégré: dimensions théoriques », Seminar presentation at the College of Europe, 20 février 2001.

MOULAERT F., « Integrated Area Development in European Cities », communication à *Qualicidades conference* in Vitoria, Brasil, 23-25 mai 2001.

MOULAERT F., « Social innovation: a perspective on regional and local development », communication au colloque de l'ANPUR 'Etica, Planejamento e Construção Democrática do Espaço, Rio de Janeiro, 28 mai – 1 juin 2001.

MOULAERT F., « Firms and Institutions », series of lectures at the Fachhochschule Aachen, 16-18 octobre 2001.

MOULAERT F., « Integrated Area Development in European Cities », Communication de séminaire à la KU Brussels, 24 October 2001.

MOULAERT F., « Beyond the learning region », EAEPE conference Siena November 2001. Organisation de 3 séances spéciales sur « Territory and social innovation ».

MOULAERT F., Communications aux Maires de Rio de Janeiro and Vitoria et leurs administrations, mai 2001 (Neighbourhood development in Westeuropean cities: case-studies and approaches).

MOULAERT F., AILENEI O., « Le développement des quartiers, l'économie sociale et la gouvernance. Le sens de l'innovation sociale dans l'économie sociale », Colloque Singocom, avril 2002, Berlin.

NUSSBAUMER J., (2001), « The heritage of historical tradition in early German spatial economics ». Communication présentée au colloque de l'ESHET (European Society for the History of Economic Thought), 23-25 février 2001, à Darmstadt (Allemagne).

II.7.1.6. Qualifications et inégalités dans l'espace européen

Opération en cours (CPER)

Chercheurs : JAYET H. (PR), HELLIER J. (MC), MEDÉE

Objet, méthodes et résultats

Rappel des objectifs du projet

L'objet de la recherche est d'analyser les principaux déterminants des différences d'inégalités de revenu, de patrimoine et d'emploi à l'intérieur de l'espace européen, en insistant sur l'impact des qualifications. La recherche s'opère partir d'une grille d'analyse *Offre-Demande-Institutions* où les facteurs d'offre de travail (Migrations, Offres à la sortie du système scolaire), les déterminants de la demande de travail (progrès technique biaisé en faveur de la qualification, mondialisation) et les règles institutionnelles (salaire minimum, systèmes fiscaux et de redistribution, politiques éducatives et de formation, forme des négociations salariales, poids des syndicats) interagissent pour définir l'emploi et les inégalités suivant la qualification. Dans ce cadre, le projet visait à *nouer des collaborations pérennes avec des centres de recherche au niveau européen* pour aboutir à une production commune. La constitution de groupes de travail et l'organisation de workshops, sous la forme de journées présentant plusieurs recherches sur le thème, étaient prévues.

Un autre objectif visait la mise *en place de bases de données statistiques et bibliographiques* sur les inégalités en Europe, qui devait déboucher sur la constitution d'un site Web sur le sujet.

Enfin, le projet devait permettre d'encadrer plusieurs étudiants pour des thèses et mémoires de DEA sur les inégalités en Europe.

Pour atteindre ces objectifs, il était prévu l'embauche d'un(e) stagiaire sur une durée équivalente à 4 mois à temps plein.

Les réalisations

Plusieurs papiers de recherche ont été écrits, présentés à des conférences internationales, et sont actuellement proposés pour publication dans des revues scientifiques (voir la liste portée en fin de rapport).

Une collaboration continue (6 réunions de travail par an) a été mise en place avec les Universités d'Anvers et de Gant. Un *workshop* d'une journée avec présentation et discussion de 3 papiers de recherche et invitation de nombreux chercheurs a été organisée avec ces deux universités à Lille en mai 2004 (voir le programme annexé). Un papier de recherche a été réalisé avec des chercheurs de ces universités (M. Dumont et G. Rayp), et un autre projet est en cours de réalisation.

Mme Nathalie Chusseau a été employée comme auxiliaire de recherche CNRS-IFRÉSI de janvier à mai 2004. Ce travail a permis plusieurs réalisations :

1) Une base de données bibliographiques très étendue sur le thèmes des inégalités : plus de 200 articles, ouvrages et rapports ont été recensés, avec résumé pour toutes les références, et lien d'accès pour les articles.

2) Une banque de données statistiques a été constituée qui regroupe un ensemble de séries sur :

- Les inégalités de revenu, de revenus du travail, de salaire, et de patrimoine pour les pays européens et les Etats Unis. Selon les sources (OCDE, OSCE, LIS, UNIDO, Banque Mondiale, EUROSTAT, OWW (Occupational Wages around the World), Census Bureau américain, données reconstituées par plusieurs chercheurs – Piketti, Saenz, Atkinson et Harrisson, Palsson, Wolff, Deininger et Squire, Bourguignon et Morrisson, etc.–), le nombre de périodes et de pays recensés, ainsi que les mesures des inégalités (rapport interdécile, interquartile, part des 10%, 1% et 0.1% supérieurs, coefficients de Gini etc.) peuvent différer sensiblement. Ce travail nous permet néanmoins de disposer de données comparables pour plus de 15 pays, certaines séries pouvant remonter au début du XXème siècle (habituellement 1913 ou 1914).
- Les inégalités salariales (salaires nets et bruts) par CSP, secteurs, régions depuis 1950 en France (données INSEE-DADS) en données annuelles.
- Les contributions sociales, dépenses sociales, dépenses en faveur des chômeurs, fiscalités sur les différentes formes de revenu, etc. présentées, soit en % du PIB, soit en % des revenus concernés. Les sources sont l'OCDE, la communauté Européenne et les sources nationales.
- Les spécialisations sectorielles (77 secteurs) au niveau international et le poids des pays émergents (désagrégés en 15 groupes ou pays) dans les échanges totaux et par secteur depuis 1967 pour tous les pays de l'OCDE (source : CHELEM).
- Les migrations depuis les années 60 suivant le pays d'origine pour la France, l'Allemagne, la Belgique, la Suède (sources nationales, France : OMI).
- Des données intergénérationnelles issues des enquêtes FQP (Formation et Qualification Professionnelle, source : INSEE).
- Des données issues des Enquêtes Emploi (source : INSEE)
- Des données extraites des recensements de la population française de 1968 à 1999 concernant la catégorie socio-professionnelle, le niveau d'éducation, l'activité économique, la nationalité, la profession, la qualification et le statut d'activité.

Les Enquêtes Emploi, FQP, et les données extraites des différents Recensements de Population ont été obtenues par l'intermédiaire de la Plateforme Universitaire de Lille (PUDL) dirigée par J-M. Duprez et hébergée à l'IFRÉSI.

L'ensemble des données recensées et archivées concernant les inégalités de revenu, de salaire et d'emploi dans divers pays européens a permis de dresser un panorama de l'évolution des inégalités dans ces pays depuis 30 ans. Ce travail a abouti à la rédaction d'un article par N. Chusseau (Chusseau N., 2004, « Les inégalités de salaire et de revenus dans l'Union Européenne : où en sommes nous ? »). Ce papier de recherche a notamment été présenté à la Workshop Inégalités en Europe, organisée à Lille par le 'Pôle Qualifications et Inégalités dans l'Espace Européen' le 13 Mai 2004.

3) Un site web avec accès interne et externe aux données bibliographiques et statistiques est actuellement en construction.

Outre la description du Pôle et des membres institutionnels auxquels il est rattaché, ce site comprend le curriculum vitae de chacun de ses membres, l'ensemble des travaux de recherche réalisés dans ce cadre, la liste des données bibliographiques et statistiques disponibles (pour des raisons de copyright, l'accès externe aux articles sera limité), ainsi qu'une information sur les réunions et workshop animées par le pôle. L'ensemble de ces informations est actuellement stocké sur un ordinateur acquis sur les subventions du groupe au titre du PER 2003-2004. Enfin, dans l'optique d'une large diffusion extérieure, ce site web sera relayé à la fois par le serveur de l'IFRÉSI et par celui du laboratoire M.É.D.É.E.

Enfin, une thèse a été soutenue (N. Chusseau, "La montée des inégalités de salaires et d'emploi dans les économies avancées : les interactions entre ouverture et progrès technique", Thèse de doctorat de l'Université des Sciences et Technologies de Lille soutenue le 13 décembre 2002), et deux doivent être soutenues dans les prochains mois.

Publications issues de l'opération

Liste des papiers de recherche du pôle présentés à des conférences internationales

Chusseau N., Dumont M., Hellier J. et Rayp G., (2004), « Emigration to Europe in the sixties: Supply and demand sided determinants », Papier de recherche, présenté à la Workshop *Inégalités en Europe*, Lille, 13 Mai 2004 et proposé à la Conference *EALE-SOLE*, San Francisco USA, Juin 2005.

Chusseau N., (2004), « Les inégalités de salaire et de revenus dans l'Union Européenne : où en sommes nous ? », Papier de recherche, présenté à la Workshop *Inégalités en Europe*, Lille, 13 Mai 2004, et au Colloque organisé par le M.E.D.E.E., Université des Sciences et Technologies de Lille : « L'élargissement de l'Union Européenne : enjeux, effets et perspectives », Lille, 9-10 Décembre.

Hellier J., (2004), « International Division of Labour, Inequality and Unemployment », Papier de recherche, présenté à la Workshop *Inégalités en Europe*, Lille, 13 Mai 2004 et proposé à la Conference *EALE-SOLE*, San Francisco USA, Juin 2005.

Bauduin N. et Hellier J., (2004), « Skill dynamics and social Policies », Papier de recherche du MÉDÉE, proposé à la Conference *EALE-SOLE*, San Francisco USA, Juin 2005.

Hellier J., Negassi, S. et Chusseau N., (2004), « Technological spillovers and skills », *Applied Econometrics Association International Conference*, Singapore, July.

Chusseau N. et Hellier J., (2004), « Social policies and R&D subsidies: Impacts on inequality, unemployment, growth, and the tax burden », présenté au VIII^e Congrès de l'AFSE, Paris, 16-17 Septembre, et aux Journées de l'Association Française de Sciences Économiques 2004, Rennes, 18-19 Mai.

Chusseau N et J. Hellier, (2003), « The Impact of Social Policies and R&D Subsidies on Inequality and Growth », *Journées de l'A.F.S.E.*, Lille, 26-27 Mai.

Bauduin N. et Hellier J., (2003), « Combining minimum wage and exchange rate policy to release the external constraint on growth », *European Economic and Finance Society Annual Conference*, Bologne, 14-16 Mai.

Dupont V. et Martin P., (2003), « Regional policies and inequalities: are subsidies good for you ? », *18th Annual Congress of the European Economic Association*, Stockholm, August 20-24.

Chusseau N. et Hellier J., (2002), « The impacts of North-South openness on information technologies and wage inequalities », *European Association of Labour Economists Annual Conference*, Paris, 19-22 Septembre.

Bauduin N. et Hellier J., (2002), « The minimum wage: a tool to release the external constraint on growth », *XII^e journées du SESAME*, Greqam, Aix-en-Provence, 5-7 Septembre.

Chusseau N. et Hellier J., (2002), « Technological change and inequalities in a North-South model », *17th Annual Congress of the European Economic Association*, Venice, August 22-24.

Chusseau N. et Hellier J., (2002), « The impacts of North-South openness on information technologies and wage inequalities », *7^e conférence annuelle du GDR T2M, Théorie et Méthodes de la Macroéconomie*, Université d'Evry-Val d'Essonne, 20-22 Juin.

Dupont V., (2002), « Intégration et inégalités : l'arbitrage », *XII^e journées du SESAME*, Greqam, Aix-en-Provence. 5-7 septembre

Chusseau N. et Hellier J., (2002), « The Impact of Minimum Wage on R&D and Unemployment in a North-South Model with New Information Technologies », Conference Econometrics of Wages, DULBEA, Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, May 2002.

Liste des papiers de recherche du pôle proposés pour publication (revues scientifiques répertoriées J.E.L.)

Chusseau N. et Hellier J., (2004), « Social policies and R&D subsidies : Impacts on inequality, unemployment, growth, and the tax burden », proposé pour publication à la *Revue Economique de Louvain*.

Bauduin N. et Hellier J., (2003), « The minimum wage: a tool to release the external constraint on growth », proposé pour publication à l'*International Review of Applied Economics*.

Chusseau N. et Hellier J., (2003), « Impact de l'ouverture Nord-Sud sur le progrès technique et les inégalités salariales », proposé pour publication à la *Revue Economique*.

Chusseau N. et Hellier J., (2002), « Growing Inequalities between Skilled and Unskilled Workers: The Technological Bias versus North-South Openness Debate », en révision pour publication au *Journal of Economic Survey*.

II. 7. 1. 7. Les managers face aux mutations de l'entreprise : Sociologie de l'action managériale

Opération en cours

Chercheur : Christian MAHIEU (CR), CLARÉE
Chercheur d'autres équipes : P. BESSON (PR), ESCP-EAP

Objet, méthodes et résultats

Poursuite de la caractérisation des processus complexes de transformation organisationnelle
Dans le précédent rapport d'activité, j'ai précisé les raisons nécessitant un approfondissement de l'analyse des processus de transformation organisationnelle des grandes entreprises. La caractérisation des notions clés de cette nouvelle approche (programme d'organisation, controverse apprenante, dispositif de transformation) s'est poursuivie par une élaboration théorique, simultanément avec l'étude détaillée de cas.

Les problématiques proposées ont ainsi été confrontées à celles, proches, issues des théories du changement et de l'apprentissage organisationnel, aux notions de communautés de pratique, aux processus et dispositifs de dialogue dans la conduite du changement, plus globalement à l'ensemble des problématiques axées sur la dimension sociocognitive des pratiques du changement en entreprise.

S'agissant de l'analyse des processus de transformation, conformément à ma démarche de recherche, j'ai développé un mode de restitution des pratiques concrètes des acteurs, dans leur complexité et leur contexte. La rédaction récente d'un cas analysé en profondeur et sur la durée a fourni la base de ce développement. Cette rédaction m'a amené à mettre au point une méthode originale permettant d'entrer dans la restitution fine des micros processus sociocognitifs (définis en termes de moment, de lieux, de configurations d'acteurs, par les paroles et le vocabulaire échangés.) par lesquels se forment les actions et se reconstruisent les managers en tant qu'acteurs de la transformation. Ce travail a d'ores et déjà fait l'objet de communications, notamment à l'occasion d'un colloque du GDR CNRS « Cadres ». À ces différents niveaux d'élaboration, il fera l'objet de plusieurs publications (dans un livre collectif du GDR Cadres, dans un autre livre collectif en cours de réalisation par un groupe de chercheurs).

Une contribution à l'étude du travail de la stratégie

Le cadre problématique que j'ai progressivement bâti permet d'apporter des éléments de réponse à une question qui connaît un nouvel essor. Cette question porte sur les spécificités du travail des managers, notamment, du travail de la stratégie, sur la division de ce travail et les nouveaux modes de coordination dont il fait l'objet.

Certes ce n'est pas une question nouvelle. Elle a été abordée, il y a plus de vingt ans par H. Mintzberg, R. Stewart et d'autres chercheurs. Le retour en force de ce domaine de recherche résulterait du constat d'une complexification des situations dans lesquelles s'exercent le travail de la stratégie et l'action managériale. On doit cependant constater à ce sujet une situation paradoxale. D'un côté, alors que la littérature qui leur est consacrée est foisonnante, peu de travaux en analysent les pratiques concrètes¹. D'un autre côté, cette littérature combine souvent les discours sur le changement et la nouveauté du travail des managers avec la réaffirmation d'activités génériques, se perdant à l'identique, ou se réaménageant entre des niveaux managériaux en recomposition. Dans un contexte aussi complexe, ambigu et changeant, il est tentant d'essayer de dépasser ces paradoxes par une analyse objective censée ouvrir la « boîte noire » du travail managérial. Il s'agirait alors d'en revenir à l'analyse concrète des acteurs et de leurs pratiques, mais comment et par quelle approche ? Celle que je me suis efforcé de construire se démarque de toute description prétendument réaliste, en fait, attributive et substantive du travail managérial et privilégie une approche constructiviste de l'activité des managers. Dans cette approche, étudier ce que font les managers suppose d'analyser la façon dont les managers se font, se construisent en s'affrontant aux enjeux de l'entreprise et en prenant des initiatives de transformation. Cela suppose alors d'envisager le

¹ Mais, selon Henry Mintzberg, « *On en sait si peu sur le travail de la stratégie, parfois moins que sur certaines sociétés dites primitives* ». Cette appréciation, en exergue du chapitre 2 de son livre de 1973 qui reprend une citation de R. Lewis et R. Stewart, l'auteur la maintiendra oralement à l'occasion du congrès de l'Academy of Management (USA) en août 2003, à Seattle.

rappor complexe qu'ils entretiennent avec le processus de formulation et de déploiement de la stratégie de leur entreprise.

Aussi, en même temps qu'elle permet de mieux comprendre les processus de transformation des entreprises, la démarche de recherche engagée veut apporter aussi une contribution à l'analyse des pratiques sociales et organisationnelles des acteurs engagés dans des actions visant l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie. Les cas analysés en profondeur portent sur des actions d'élaboration et de coordination d'initiatives stratégiques. Ils permettent de comprendre la fabrication des options stratégiques par l'observation ou la participation à des plates-formes au sein desquelles et par lesquelles des acteurs en responsabilité d'entités locales élaborent des stratégies locales et à partir desquelles ils participent à de nouveaux modes de coordination à propos de la stratégie entre les niveaux local et global.

Une telle problématique privilégiant les pratiques, et qui donne toute son importance au jeu des acteurs en situations, se rapproche des nombreux travaux qui portent désormais sur le rôle des communautés de pratiques dans les processus d'apprentissage. Elle s'en éloigne cependant. En effet, la plupart des travaux sur les pratiques stratégiques et les communautés d'acteurs formées à l'occasion de ces pratiques collectives restent muets sur la question de la coordination de la stratégie. Il en est de même s'agissant de la transformation des relations entre les niveaux local et global, de l'émergence de formes de dialogue et de coordination qui ont à se positionner par rapport aux formes habituelles de la planification stratégique, et donc de la structuration et l'institutionnalisation de ces pratiques émergentes.

L'approfondissement de la question du management intermédiaire : le manager intermédiaire, stratège et dirigeant ordinaire

Les nouvelles rédactions entreprises m'ont permis d'approfondir la caractérisation de la posture managériale en construction dans ces nouveaux processus stratégiques. Mes premiers résultats venaient conforter de nombreux travaux soulignant l'émergence des nouveaux rôles de stratège dévolus aux managers intermédiaires. Cependant l'élaboration théorique engagée autour de la notion de posture m'a conduit à un approfondissement de la question du management intermédiaire sous deux aspects majeurs. Il s'agit, d'une part, de tenir véritablement compte du contexte français d'émergence de cette question. D'autre part, certains rôles désormais tenus par ces managers intermédiaires en matière de coordination et de décision stratégique les confrontent à la division du travail de direction qui est au cœur de la gouvernance organisationnelle. Pour étudier cela j'ai dû réexaminer en profondeur plusieurs domaines de recherche afin de les confronter aux premiers résultats de mes analyses. Il s'agit notamment des travaux sur le leadership. Ces travaux sont peu développés dans le contexte français, mais forment le soubassement des modèles qui inspirent les responsables d'entreprise lorsqu'ils sont à la recherche de solution en ce qui concerne le développement de leurs capacités managériales. Il s'agit surtout des travaux sur les actions et les fonctions de direction et, en tout premier lieu, de ceux, fondateurs, de Chester Barnard concernant « The Functions of the Executive ». J'ai ainsi pu caractériser davantage cette nouvelle posture managériale, en émergence notamment dans les grands groupes d'origine française, et définir deux profils cadrant avec cette posture : celui de dirigeant ordinaire, acteur clé des nouveaux modes de coordination et celui de stratège local, véritable entrepreneur du local.

Ces résultats ont été élaborés et rédigés récemment. Ils feront l'objet de communications en fin 2004 et début 2005. Ils devraient déboucher prochainement sur des publications.

Premiers résultats d'une recherche sur les politiques, actions et dispositifs concourant au développement managérial

Les résultats précédents et les contacts noués avec plusieurs grands groupes m'ont conduit à engager une recherche spécifique sur ce que font les entreprises pour assurer la formation-transformation de leurs managers. L'enquête menée par contacts et entretiens auprès de responsables en charge de ces politiques a concerné huit grands groupes d'origine française. Cet échantillon s'est ajouté à celui précédemment constitué pour nos précédents dispositifs expérimentaux.

D'ores et déjà, cette enquête a débouché sur une première élaboration de résultats. Une première typologie a ainsi été mise au point. Cette typologie concerne les actions visant la construction de capacités explicitement managériales, à l'exclusion d'actions ayant pour but d'actualiser des compétences techniques ou fonctionnelles ou de maîtriser des outils ou des démarches de gestion.

Tous les responsables d'entreprise rencontrés ont affirmé une double préoccupation. D'une part, ils s'efforcent de bâtir des actions spécifiques et sur mesure. D'autre part, ils tentent de concevoir ces actions en les axant sur un dispositif central organisant le regroupement des managers en sessions successives au cours desquelles du travail en commun leur est proposé. Aussi, cette typologie définit-elle quatre modes d'action de développement managérial, axés chacun sur une logique d'apprentissage organisée à partir d'un dispositif central : Développement managérial et Leadership, Intégration Groupe et Université d'entreprise, Construction des équipes managériales en direction d'affaires, Transformation Entrepreneuriale. Elle définit également quatre cibles exprimées en termes de profils de manager : hauts dirigeants, dirigeants intermédiaires, leaders d'entité opérationnelle et responsables fonctionnels, membres d'une équipe en responsabilité d'affaires (désignation provisoire pour les managers des équipes de direction des unités d'affaires). Le croisement de ces modes d'action et de ces cibles me permet de développer une analyse intéressante de l'ensemble complexe que représentent aujourd'hui dans les entreprises les initiatives prises pour répondre au défi de la transformation des équipes de direction. Ces premiers résultats permettent d'aborder d'une façon originale les thèmes désormais centraux dans les préoccupations des entreprises que sont la gestion des « hauts potentiels », la mise en place d'universités ou d'instituts du management et, plus globalement, le lien à établir entre les actions de développement managérial, l'instauration d'un nouveau dialogue stratégique et la conduite de la transformation organisationnelle.

Une première rédaction reprend tous ces éléments. En l'état, elle fera l'objet de communications. Une publication est déjà en cours de rédaction, destinée au numéro spécial d'une revue européenne en anglais. Les résultats de cette enquête devraient constituer les bases de futures recherches qui seront développées au sein d'un collectif de recherche international en voie de constitution.

Publications issues de l'opération

MAHIEU C., (2004, à paraître), *Pratiques stratégiques et construction de l'acteur manager : une perspective de recherche sur le changement stratégique et le leadership de transformation, dans l'ouvrage collectif, Ce que font les cadres*, GDR Cadres du CNRS.

MAHIEU C., en collaboration avec BESSON P., (2003) « Politiques du changement stratégique en entreprise : l'approche par le programme d'organisation », *Gestion 2000*, n° 3, mai-juin 2003, pp. 61-77.

MAHIEU C., en collaboration avec BESSON P., (2001), *Le coaching à l'épreuve de la transformation managériale*, dans *L'art du Management 02*, ouvrage collectif en association avec Les Echos et Le Financial Times.

MAHIEU C., (2004), *Pratiques stratégiques et transformations de l'organisation : une perspective de recherche sur la construction des managers*, ASAC 2004, Conférence de l'Association des Sciences Administratives du Canada, *Un programme de recherche pour la décennie*, Québec, Canada, 5-8 juin.

MAHIEU C., en collaboration avec BESSON P., (2003), *Le travail de la stratégie et la construction de l'acteur managérial : politique de transformation et dispositifs d'action dans une grande entreprise en mutation*, 6^e colloque du GDR Cadres, *Ce que font les cadres*, Lyon, France, 8 décembre.

MAHIEU C., en collaboration avec BESSON P., (2002), *Politiques du changement stratégique en entreprise : l'approche par le programme d'organisation*, 11^e Conférence de l'AIMS, Paris, 5-7 juin.

MAHIEU C., (2002), *Les initiatives e-commerce dans les banques et les assurances : Étude exploratoire de pratiques de management de l'innovation*, Rapport IFRÉSI, contrat de plan Etat-Région Nord-Pas-de-Calais, programme Technologies Informationnelles et Dynamiques des Sociétés Contemporaines, 69 p.

Mention de l'opération dans les présentations synthétiques par thème

Pour conduire leur transformation, les directions d'entreprise ont désormais recours à des politiques sollicitant l'initiative stratégique des managers, privilégiant des modes de conduite de

l'action stratégique basés sur des dispositifs d'apprentissage dans lesquels les managers se construisent de nouveaux rôles, tout en transformant l'organisation.

Dans l'urgence de leur transformation, les entreprises découvrent le rôle central joué par le management intermédiaire. D'un simple relais passif des politiques managériales, le management intermédiaire devient un contributeur actif de ces politiques. Chaque manager intermédiaire représente alors une source potentielle de prise d'initiatives stratégiques. Il constitue alors un relais actif dans une planification transformée et capable de s'adapter aux circuits courts de l'action stratégique requise aujourd'hui.

II.7.1.8. Fiscalité et fourniture biens publics dans l'espace européen

Opération en cours (CPER)

Chercheur : JAYET H., MEDÉE

Objet, méthodes et résultats

L'unification de l'espace européen pose de manière accrue la question des modalités de fourniture des biens et services publics et de leur mode de financement, en particulier fiscal. Le développement d'analyses sur ce point est d'autant plus urgent que les capitaux et, à un moindre degré, les personnes (au moins pour certaines catégories) sont de plus en plus mobiles. Avec la disparition du risque de change, consécutive à la mise en place de la monnaie unique, les facteurs de production voient s'effondrer une de leurs barrières à la mobilité. Cette évolution est certes favorable à la croissance européenne mais s'accompagne également d'un renforcement de la concurrence fiscale entre les Etats membres. Chaque pays européen peut être tenté d'alléger sa fiscalité pour attirer des facteurs de production à la mobilité accrue. Chaque région européenne est tentée de faire jouer les primes à l'installation et les avantages en nature.

Les uns et les autres sont en effet sensibles à la fiscalité qui les frappe et aux équipements et services publics dont ils disposent localement. Et les Etats et les collectivités locales, de plus en plus conscients de l'impact de leurs choix fiscaux et d'équipements, s'engagent dans une concurrence territoriale qui se développe. Cette concurrence fiscale est considérée par certains économistes et décideurs comme souhaitable lorsqu'elle se traduit par une amélioration de l'efficacité des services publics et par une réduction des distorsions fiscales. Cependant, cette vision reste partielle en n'intégrant dans l'analyse que les aspects distorsifs et les inefficacités souvent reprochées au secteur public. Une pression concurrentielle qui s'exerce au-delà d'un seuil qui reste à définir, s'accompagne d'effets néfastes dès lors que l'on s'intéresse aux contreparties des recettes publiques, à savoir la fourniture de services et biens publics.

Ce projet de recherche a pour ambition de réinvestir le débat en mettant moins l'accent sur l'aspect fiscal déjà bien ancré dans le débat public, que sur sa contrepartie en termes de fourniture de biens et de services publics qui reste trop peu analysée. Il n'est pas possible de dissocier les « deux faces » de ce problème². Réduire des distorsions dans le système incitatif des agents économiques ne peut être que pareto-améliorant lorsque l'on ne prend en compte que cette dimension de la réduction de la pression fiscale. Mais, dès lors que l'on intègre la contrepartie des recettes fiscales, l'analyse n'est plus aussi triviale. La réduction, voire la disparition, de certains services publics peut se traduire par une perte de bien-être qui peut plus que compenser les gains en terme de bien-être associés à la réduction des distorsions fiscales.

On voit alors apparaître dans ce qui semble être un calcul économique basique un certain nombre de problèmes méthodologiques. En particulier, la nature publique de ces biens et services qui ne font pas l'objet d'échanges marchands est un obstacle majeur à une analyse traditionnelle de type coût/bénéfice. Il n'existe pas de prix susceptible de renseigner sur la valeur de ces biens. De même, l'annonce d'une réduction, par exemple du taux d'imposition sur les bénéfices des entreprises, ne permet pas d'inférer les services publics qui sont « menacés », en raison du principe des finances publiques selon lequel aucune recette ne

² On ne s'intéresse pas ici aux autres objectifs de la politique fiscale, en particulier ses propriétés redistributives.

peut être affectée à des dépenses précises. L'existence de substituts potentiels à ces biens et services publics est également un élément déterminant pour l'analyse.

Les différents travaux que nous nous proposons de mener auront pour objectif une clarification du débat tant du point de vue de ces implications en terme d'analyse économique que du côté des développements méthodologiques qu'il requiert.

Contexte scientifique et/ou technologique et économique

Ce projet de recherche s'inscrit dans le cadre d'un programme de travail fédérateur pour l'ensemble du MEDÉE sur une relativement longue période. Le laboratoire a acquis depuis plusieurs années une bonne expérience sur les questions de fourniture de biens et services publics et de leur contrepartie fiscale, en liaison avec d'autres équipes françaises, en particulier le CREREG de l'université de Rennes 1.

Des travaux ont été menés par Sonia Paty et Hubert Jayet sur les modèles de concurrence fiscale, à la fois sur le volet théorique (conséquences de la concurrence fiscale sur les choix des collectivités décentralisées) et dans les domaines appliqués (tests économétriques des modèles de concurrence fiscale). Ces travaux, dont la publication est en cours dans des revues françaises et internationales, se prolongent actuellement par de nouveaux tests empiriques dans un travail joint avec l'équipe de Rennes.

D'autres travaux ont été menés par Hubert Jayet et Sabine Kazmierczak sur la valorisation des biens et services publics par l'intermédiaire des processus de capitalisation de celle-ci dans les prix fonciers et immobiliers. Ces travaux, dont le volet économétrique portait sur une grande agglomération française, ont permis d'accumuler une expérience unique en France dans ce domaine, et qui sert actuellement de référence aux équipes qui travaillent sur le sujet. Ces travaux s'insèrent actuellement dans un réseau de recherches, fédéré par le GDR 2543 du CNRS, ASPE (Analyse Spatiale des Phénomènes Economiques). Crée en 2002, dirigé par un membre du MEDÉE (Hubert Jayet), ce GDR fédère des équipes universitaires, et du CNRS, localisées à Lille, Paris, Rennes, Lyon, Marseille et Besançon, ainsi que l'INRA. Le GDR a dans son programme deux thèmes qui concernent directement notre projet : l'analyse de l'impact économique de la fourniture de biens et services publics et l'analyse des processus de capitalisation foncière et immobilière.

Le Département d'Economie Appliquée de l'Université Libre de Bruxelles (DULBEA, 40 chercheurs et professeurs), dont fait partie Didier Baudewyns, chercheur qualifié et enseignant à l'ULB, dispose d'une expérience de 40 ans en matière d'études économiques appliquées et économétriques. En particulier, le DULBEA s'est spécialisé en économie bruxelloise et en modélisation macro-économique nationale et régionale. Dans ce dernier axe de recherche, les chercheurs du DULBEA ont notamment créé une base de données des différents types d'impôts belges qui pourra s'avérer utile dans nos recherches sur le lien entre fiscalité et localisation. Une collaboration effective est en cours avec les chercheurs du laboratoire MEDÉE.

Description du projet :

Ce projet de recherche s'articule autour de trois axes qui seront développés à court-moyen terme. Ces trois axes de recherche peuvent être différenciés en raison de leur unité propre mais ils n'en restent pas moins interdépendants.

La diversité, tant au niveau européen qu'au niveau des régions, des systèmes fiscaux et de la structure des dépenses publiques impose la constitution d'une base de données relativement complète, cohérente et si possible harmonisée (Axe I : *Constitution d'une base de données sur les « packages fiscaux »*). Cette base de données devrait non seulement permettre une vision relativement concrète de la situation actuelle, mais également fournir un aperçu de l'évolution temporelle (séries temporelles). La concurrence fiscale se mesure également sur les évolutions temporelles et pas seulement à l'aide d'une simple coupe transversale. Elle devra contenir des informations sur la nature et le niveau des prélèvements, sur les systèmes de protection sociale, sur les dépenses consacrées aux principaux services publics (santé, éducation, infrastructures...) avec, autant que possible, des mesures de qualité des services. Une préoccupation majeure, au cours de la conception de cette base de données, sera la recherche et la mesure des substituts « privés ou semi-publics » à ces services publics.

Un travail en amont s'impose pour définir une classification des biens et services publics, en ayant à l'esprit les problèmes méthodologiques, en terme de valorisation, qui leur sont

propres. Ce point nécessite une réflexion sur le concept de service public pour faire apparaître les différences d'exigences en matière d'intérêt général, et par-là même mieux comprendre les divergences au sein de l'union européenne quant au champ du service public. Cette classification devrait également tenir compte de l'existence ou non de substituts possibles dans le secteur privé. Ce qui nous renvoie à la question de l'aspect « naturel » ou non du caractère public de ces biens ou services fournis par l'Etat et les collectivités locales. Cette question nous conduit au deuxième axe de recherche.

La propriété même d'un bien *public* ou d'un service *public* est d'être naturellement non-échangeable sur un marché, ce qui pour l'économiste, en l'absence de prix de marché, pose un réel problème de valorisation de ces biens (Axe II : *La valorisation des biens et services publics*). La littérature économique est relativement abondante sur cette question et les solutions avancées. Les pouvoirs publics mobilisent de plus en plus les outils de valorisation des biens publics, qui ont émergé de cette littérature, pour mesurer l'efficacité de leurs politiques. Le deuxième axe de recherche a donc pour objectif de recenser les différentes méthodologies existantes, dont la diversité tient aux spécificités de chaque bien fourni. Se pose également le problème de la valorisation privée (quel est le rendement de l'effort d'éducation pour un individu) et de la valorisation sociale (quel est le rendement de l'effort d'éducation pour l'ensemble de l'économie) en présence d'externalités positives qui caractérisent bon nombre de services publics. On étendra la réflexion à la question de la révélation des préférences des individus en matière de services publics, plus concrètement le consentement à payer. Prenons deux exemples : la valorisation privée de l'éducation peut être approchée par un calcul de revenu intertemporel associé au niveau de qualification ; cependant un individu peut être enclin à avoir un consentement à payer supérieur à la somme calculée précédemment, dès lors que cette éducation a une valeur d'usage qui ne se limite pas au travail. En d'autres termes, l'éducation se traduit également par un niveau de culture générale qui peut être source de bien-être. Comment valoriser cet aspect de l'éducation ? La question de la valorisation se pose avec d'autant plus d'acuité lorsqu'il s'agit des politiques d'amélioration de la qualité du cadre de vie. Dans ce cas précis, les outils évoqués pour l'éducation ne peuvent plus être mobilisés, ce qui pose explicitement le problème de la révélation des préférences des ménages en matière de services publics. Une première étape de ce thème de recherche consistera à réaliser un survol de la littérature relative aux aspects méthodologiques propres à la révélation des préférences (des méthodes indirectes comme les *prix hédonistiques* à la méthode directe qu'est *l'évaluation contingente*). La deuxième étape sera une application concrète de ces méthodologies sur la question des préférences des contribuables du Nord-Pas-de-Calais en matière de services publics. Ainsi, nous disposerons d'un ordre de grandeur du consentement à payer des ménages de cette région pour la fourniture de services publics, qui pourra être confronté à l'effort réalisé dans ce sens par les pouvoirs publics (Etat, région, département et communes).

L'ensemble de ces travaux, relativement empiriques, se combine à des travaux plus théoriques sur les conséquences de ces différents « packages fiscaux ». Cet axe de recherche (Axe III : *une modélisation des « packages fiscaux »*) se scinde en deux approches distinctes. La première, plutôt microéconomique, s'attachera à analyser le comportement des agents en fonction des différents « packages fiscaux ». La deuxième approche, qui s'inscrit dans un cadre plus macroéconomique, a pour objectif l'étude de la dynamique de long terme des économies confrontées à une situation de concurrence fiscale potentielle et en présence d'effets des dépenses publiques en terme de bien-être ou sur la productivité du secteur privé.

Description des axes de recherche

Pour chacun des axes de recherche nous décrivons séparément les différentes tâches avec une présentation des objectifs et de la méthodologie employée.

Axe 1: Constitution d'une base de données sur les « packages fiscaux »

Fiscalité

- Objectifs

Déterminer des mesures de la fiscalité locale et des séries statistiques à l'échelle locale permettant d'évaluer le couple taxation-services publics puis construire une base de données exhaustive et harmonisée permettant de traduire la diversité des systèmes fiscaux puis de les

comparer sur une plus ou moins longue période. En se centrant sur quelques espaces régionaux, en particulier le Nord-Pas-de-Calais, on construira des bases de données réunissant les informations obtenues des administrations (services fiscaux) ou collectées sur la base des documents officiels (comptes administratifs). La seconde étape de cette approche concerne l'élargissement des séries françaises aux régions européennes. La difficulté consiste ici à trouver des équivalences entre les différents taux de taxation des pays européens. Une comparaison relativement fine entre les systèmes fiscaux français et belges ainsi que les caractéristiques des services publics propres à ces deux pays sera menée, en s'appuyant notamment sur la base de données des différents types d'impôts belge réalisée par le DULBEA (partenaire du projet). Une attention particulière sera portée à la simplicité et la pérennité de la mise à jour de cette base de données.

- **Description du travail**

Toute politique de dépenses publiques ayant des contreparties fiscales, le choix du mode de financement est primordial. Les modalités de ce choix sont également complexifiées à l'échelle locale puisqu'elles doivent, en plus de l'indicateur économique imposé (revenu des ménages, chiffre d'affaires des entreprises) et du taux d'imposition, permettre de déterminer le niveau de centralisation et tenir compte des mécanismes de concurrence fiscale. On observe en effet une concurrence fiscale forte lorsque les facteurs sont très mobiles et la mobilité est a priori de plus en plus importante au fur et à mesure que l'échelle spatiale diminue. L'analyse des mécanismes de concurrence fiscale, depuis les contributions de base de Wildasin (1988) ou Mintz et Tulkens (1986) ont fait l'objet de nombreuses avancées théoriques. Certains prolongements de ces modèles introduisent des régions asymétriques en termes de taille ou population. Bucovetsky (1991) et Wilson (1991) montrent, sous certaines hypothèses, qu'il existe un équilibre de Nash fiscal non symétrique et qu'à cet équilibre, la collectivité la plus peuplée se caractérise par un taux de taxe supérieur à celui de l'autre collectivité. Ce résultat s'explique par une élasticité du capital au taux de prélèvement d'autant plus faible que le pays est grand. Le petit pays, bénéficiant d'une externalité fiscale positive peut financer davantage de bien public et ainsi améliorer sa situation par rapport à une situation coopérative. Mais sur le plan empirique, les travaux de recherche sont beaucoup plus pauvres. On manque en effet de séries longues à une échelle spatiale fine (infradépartemental) car les données sont très difficiles à obtenir auprès des services fiscaux. Un travail préliminaire réalisé au sein du MEDÉE a permis de constituer une première base de données relative à la fiscalité locale des secteurs d'assiette de Lille et Valenciennes du département du Nord, à partir d'informations collectées auprès des services fiscaux.

Une classification des services publics

- **Objectifs**

Ce travail de collecte et d'harmonisation des données fiscales s'accompagnera d'un travail similaire du côté de l'effort financier consacré à la fourniture de biens et services publics. La question préalable à la constitution d'un tableau comparatif des activités qualifiées ou non de service public entre les Etats européens, est celle de la définition même du concept de service public. Alors qu'il est presque inadmissible pour un français d'envisager que l'éducation ne soit pas constitutive d'un service public, cela ne l'est plus pour un britannique, puisqu'au Royaume-Uni, ce domaine d'activité a été récemment privatisé. Cette première clarification doit être accompagnée, dans un deuxième temps, d'une réflexion sur une possible classification pertinente de ces services publics. Celle-ci sera fondée sur un certain nombre de critères pertinents en rapport avec la problématique qui nous intéresse, et qui ne correspondent pas nécessairement à la nomenclature des finances publiques. Ainsi, la combinaison des données fiscales et des dépenses publiques collectées constituera une information sans équivalent sur les « packages fiscaux » à plusieurs échelles spatiales.

- **Description du travail**

Le travail d'accumulation de données nécessite une importante mobilisation de chercheurs. Mais il ne se limite pas à une simple collecte, il doit être précédé par une réflexion sur la nomenclature, classification appropriée pour la constitution de cette base de données. L'évaluation des services publics en France, et sur un plan comparatif, en Europe, implique deux domaines de réflexion différents. Le premier se situe sur le plan communautaire et le second est d'ordre interétatique. Sur le plan communautaire, tout d'abord, il convient de souligner les diverses formes d'approche non des services publics mais plutôt des activités

d'intérêt général. Dans le cadre de la construction du Marché commun, ce ne sont pas des activités complètes qui sont qualifiées d'intérêt général mais des éléments de ces activités, en somme, seulement certaines prestations du service public. D'où, la promotion communautaire des concepts concurrents du service public « à la française », tels que ceux de « service universel » ou de « service d'intérêt économique général ». En somme, une étude visant à évaluer les « services publics » se doit de dissocier, au sein des activités ainsi qualifiées, les prestations d'intérêt général de celles qui ne le sont pas ou plus. Par voie de conséquence, et sur le plan du second cadre de réflexion, celui consistant à comparer la France aux autres Etats européens, la même question juridique se pose avec acuité dans la mesure où les Etats de l'Union européenne n'ont pas les mêmes exigences en matière d'intérêt général, et par-là même, le champ du service public y est différent de celui qu'il a en France.

Au-delà du cadre juridique, plusieurs critères doivent être pris en compte : la nature des biens ou services publics, la finalité de ces services publics, le public visé, l'origine du financement, l'existence de substituts privés ou semi-publics, la méthodologie adaptée pour évaluer ces services, etc...

L'objectif étant de disposer d'une base de données pouvant servir pour les travaux proposés dans ce projet mais également pour des travaux futurs, cette classification devra être relativement désagrégée. La réflexion aura pour point de départ un premier niveau de désagrégation qui s'articulera autour des principales fonctions des services et biens publics :

1. Santé
2. Education
3. Infrastructures
4. Recherche
5. Culture
6. Cadre de vie (environnement, sécurité)

Ce travail pose explicitement la question de la mesure de la *qualité* des services et des biens publics et de la définition et du recensement des substituts privés potentiels. La réflexion préalable devra apporter des éléments de réponse précis, plus précisément une méthodologie cohérente permettant de définir et quantifier ces deux points.

Axe 2: La valorisation des services publics

L'évaluation des services publics

- Objectifs

Les décideurs publics ont de plus en plus l'ambition de mesurer, ou du moins d'apprécier le plus objectivement possible les effets de leurs décisions sur les individus concernés et sur l'ensemble de la société. Ce souci se traduit par un certain nombre de préoccupations sur l'action publique : préoccupation positive (que s'est-il passé ?); préoccupation normative (a-t-on bien fait ?) et enfin préoccupation instrumentale (comment faire mieux ?). Chacune de ces questions renvoie directement ou indirectement à l'évaluation de l'action publique. Dans cette tâche, nous recenserons les différentes méthodologies économiques mobilisées pour mesurer l'efficience des services publics : les résultats de l'action publique sont-ils à la mesure des sommes dépensées ?

- Description du travail

De nombreuses définitions de l'évaluation coexistent (cf. *le petit guide de l'évaluation des politiques publiques* [1996]). Celle que nous retenons dans ce projet est la définition du rapport Viveret [1989] : « évaluer une politique, c'est former un jugement sur sa valeur ». Dans le domaine économique, cette définition renvoie à la notion d'efficience qui suppose la réalisation d'un bilan coût-avantages, en termes monétaires. Ce bilan soulève deux difficultés empiriques : l'information fait souvent défaut pour calculer le coût réel des services publics ; la traduction en termes monétaires des avantages de l'action publique est confrontée à des difficultés empiriques et parfois théoriques.

Face à ces limites, le travail sera donc double. D'une part, les données récoltées dans le premier axe de recherche, devraient nous permettre d'avoir une mesure s'approchant du coût réel de la fourniture de biens et services publics. On comprend ici l'intérêt d'une importante réflexion préalable sur la nomenclature de cette base de données. D'autre part, autant que possible, nous confronterons les méthodes de calcul de la valeur économique des biens collectifs et autres avantages de l'action publique fournie par l'*économie publique*, aux méthodes effectivement mobilisées.

Un certain nombre de problèmes devront alors être étudiés, le principal concernant la prise en compte des externalités positives ou négatives dans la mesure des effets des services publics. Ceux-ci ne se limitent pas aux seuls effets qui sont initialement recherchés mais également par des effets de *spillovers*, d'externalités qui peuvent être positives ou négatives. En d'autres termes se pose la question du rendement « privé » et du rendement « social » de l'action publique.

La révélation des préférences en matière de services publics

- Objectifs

La théorie du consommateur permet d'inférer une évaluation monétaire pour des biens et services publics qui ne sont, par définition, pas échangés sur des marchés et pour lesquels n'existent donc pas de prix susceptibles de déterminer la valeur de ces biens. Le premier objectif de cette tâche est de recenser les différentes méthodologies actuellement utilisées pour donner une évaluation de cette valeur et de déterminer leurs propriétés respectives afin de mettre en exergue leur efficacité relative par rapport au service public étudié.

Elle devrait nous permettre de sélectionner la méthodologie la plus efficace et la plus adéquate pour donner une information quantitative sur le consentement à payer des ménages en matière de services publics. La deuxième étape sera une application concrète à partir de données ou d'enquêtes concernant la région Nord-Pas-de-Calais. Cet ordre de grandeur du consentement à payer des ménages de cette région pour la fourniture de services publics, pourra être confronté à l'effort réalisé dans ce sens par les pouvoirs publics (Etat, région, département et communes).

- Description du travail

L'outil généralement mobilisé par la théorie microéconomique est le concept de consentement à payer dont la *variation compensatrice* est la traduction technique. Différentes méthodes pratiques peuvent être mobilisées pour évaluer empiriquement ce consentement à payer (cf. Desaïgues et Point [1993] pour un ouvrage en français relativement complet sur la question). Elles ont connu un essor relativement récent et essentiellement dans des exercices d'évaluation des biens environnementaux. Deux grandes classes de méthodes peuvent être distinguées :

- Des méthodes indirectes fondées sur l'observation *ex-post* des comportements des agents économiques. Elles prennent des formes relativement diverses :
 - La méthode des coûts évités ;
 - La méthode des coûts de transport ;
 - La méthode des coûts de protection ;
 - La méthode des prix hédonistiques (cf. Bartik et Smith [1987] pour un survey)

L'ensemble de ces approches ont en commun de s'appuyer sur des relations de substitution ou de complémentarités entre des biens marchands et les biens publics, permettant ainsi par l'observation des premiers d'en inférer le prix implicite de ces derniers.

Cette dernière approche, des prix hédonistiques peut se révéler particulièrement intéressante pour notre problématique, puisqu'elle consiste en l'analyse comparée de prix d'habitations pour lesquelles seule une composante est différente, dans notre cas, la fourniture de biens et services publics. Exprimé de manière simple, on peut inférer en partie le consentement des ménages à payer pour l'obtention de services publics, en comparant les prix des loyers ou le coût d'achat de logements qui se distinguent uniquement par le réseau et la qualité des services publics.

- Une méthode directe qui permet d'évaluer des biens et services pour lesquels ne sont pas associées des pratiques observables : l'évaluation contingente (cf. Mitchell et Carson [1989] pour un survey).

Puisque pour certains biens ou services publics, il est impossible de s'appuyer sur l'observation de comportements effectifs des individus, cette approche par l'évaluation contingente procède, comme son nom l'indique, par la création d'un marché hypothétique entre l'individu et le décideur public ; marché sur lequel le premier déclare des intentions de paiements pour la fourniture du bien. L'outil utilisé est l'enquête auprès des ménages.

Le travail consistera, après avoir spécifié les propriétés de chacune de ces méthodes, à déterminer laquelle de ces méthodes est la plus appropriée pour la révélation de la préférence des agents, en fonction de la nature du service ou du bien public considéré.

Sans préjuger des résultats du survey méthodologique, le choix de la méthodologie à utiliser pour l'application empirique devrait se faire entre les prix hédonistiques et l'évaluation contingente. Dans les deux cas, elles nécessitent un important travail préalable, de collectes de données pour la première, et de construction du scénario de l'enquête pour la seconde ; suivi d'un vaste travail d'analyse statistique (modèles économétriques). Si les deux méthodes ont des avantages respectifs, elles connaissent également des limites quant à la robustesse de leurs résultats : pour la méthode des prix hédonistiques, cf. Graves, Murdoch, Thayer et Waldman [1988] ; pour la méthode de l'évaluation contingente, on pourra consulter les travaux récents de Luchini [2000].

Ainsi, quelle que soit la méthode retenue, une très grande attention sera portée pour mobiliser les techniques les plus récentes et bien cerner les limites qui les caractérisent.

Axe 3 : Une modélisation des « packages fiscaux »

Une approche microéconomique

- Objectifs

L'objectif principal d'une approche micro-économique des packages fiscaux (ou plutôt des fournitures combinées de biens et services publics et de leurs contreparties fiscales) est de préciser, dans un contexte où les agents économiques sont mobiles (sinon en totalité, du moins pour une part significative d'entre eux), comment se positionnent des politiques déterminées du double point de vue de l'efficacité et de l'équité. Inspirée pour une grande part de Tiebout (1956), la littérature contemporaine s'intéresse essentiellement aux interactions fiscales horizontales entre collectivités décentralisées (Wildasin, 1988).

L'approche par les packages fiscaux dans un contexte européen conduit à développer cette littérature dans deux directions. D'une part, il faut sortir de la simplification qui consiste à assimiler bien public et dépense publique, en travaillant sur une vision plus riche, avec plusieurs biens publics et une explicitation des conséquences de l'existence d'alternatives à la production par le secteur public. D'autre part, il faut prendre en compte d'autres interactions, en particulier les interactions verticales et les conséquences des financements d'origine nationale ou internationale, qui affaiblissent la liaison entre recettes et dépenses.

- Description du travail

Nous travaillerons à deux niveaux. Le premier niveau est celui des arbitrages locaux des agents économiques, entreprises et ménages, quand ils sont confrontés à une combinaison particulière de fiscalité et de services publics. Ces arbitrages portent en particulier sur la répartition entre utilisation de biens et services publics et utilisation de bien et services privés ; et sur l'arbitrage pour la satisfaction de leurs besoins en biens et services collectifs entre l'offre publique et une offre privée fortement substituable à la première.

A ce premier niveau, il faut noter que si la littérature sur le fonctionnement des collectivités locales vues comme fournisseurs de biens publics locaux est riche (pour une synthèse, voir Guengant, 2001) et que des travaux sur la fourniture privée de biens publics impurs ont pu exploiter la théorie des clubs (Sandler et Tschirhart, 1980), la prise en compte des interactions entre les deux modes de fourniture via les arbitrages des ménages reste embryonnaire. C'est principalement dans ce domaine que nous nous proposons d'avancer, en combinant arbitrages privés pour l'usage des biens et modèles d'économie politique pour les décisions de production par le secteur public.

Le deuxième niveau de travail est celui des arbitrages spatiaux des agents mobiles entre entités territoriales différentes (Etats, régions, agglomérations, communes) proposant chacune une combinaison spécifique de biens et services publics assortie de ses contreparties fiscales. C'est à ce niveau que s'intègrent naturellement les analyses de la concurrence fiscale et plus généralement de la concurrence territoriale entre collectivités. On peut y ajouter, au moins pour les niveaux locaux fins, l'analyse des différences d'arbitrages entre agents de types différents (entre entreprises et ménages, entre catégories socio-professionnelles) et leurs conséquences en termes de ségrégation de l'espace.

L'essentiel des modèles de concurrence fiscale disponibles opèrent à ce seul deuxième niveau, négligeant l'interaction entre ce dernier et le premier niveau, celui des arbitrages

locaux. Nous développerons des modèles d'interaction fiscale prenant en compte explicitement la succession des arbitrages. Dans ce contexte plus complet, nous prolongerons les rares travaux disponibles sur les interactions verticales (en particulier Madiès, 1997) et sur le caractère plus ou moins complet de la fiscalité (Paty 2000) pour développer une analyse plus complète des conséquences du cadre juridique et fiscale sur les modalités de fourniture des packages fiscaux et les formes de concurrence qui en résultent.

Accumulation et « packages fiscaux »

- **Objectifs**

Une large partie de la littérature macroéconomique relative à la fiscalité en économie ouverte traite des restrictions imposées par l'intégration des économies sur les politiques fiscales applicables par les Etats (Frenkel, Razin et Sadka [1991]), et les questions de la concurrence ou de l'harmonisation fiscale en ont naturellement émergée (Giovannini [1990], Sinn [1990]). Toutefois, ces travaux occultent le plus souvent deux aspects fondamentaux et systématiquement liés à la question de la taxation : d'une part la dimension temporelle des économies (les distorsions intertemporelles de la fiscalité ne sont pas analysées), et d'autre part, la dépense publique, véritable pendant de la fiscalité.

L'objectif de cette tâche est précisément d'intégrer ces deux aspects (en particulier le second) dans l'analyse des impacts des différents « packages fiscaux » sur le processus d'accumulation des économies.

- **Description du travail**

La littérature relative aux effets de la fiscalité sur la dynamique de long terme des économies s'est initialement interrogée sur la nature de la fiscalité optimale dont l'article fondateur peut sans doute être attribué à Chamley [1986]. Il s'agit d'un modèle dynamique dans lequel le gouvernement taxe l'agent représentatif (dont l'horizon de vie est infini) afin de financer un montant donné de dépenses publiques. La conclusion de Chamley, robuste lorsque l'on modifie certaines hypothèses (introduction de chocs stochastique ou de la croissance endogène par le biais du capital humain), est que l'imposition des revenus de facteurs accumulables doit être nulle à long terme (du fait des distorsions engendrées par cet impôt). Toutefois, ces modèles n'envisagent l'action publique que de manière très partielle dans la mesure où l'imposition y est considérée comme une fin en soi, et la contrepartie de la fiscalité, c'est-à-dire la dépense publique, n'est supposée avoir aucun impact sur les décisions des agents privés, alors même que certains travaux empiriques (notamment Ashauer [1989]) suggéraient par exemple que les dépenses publiques productives avaient un impact non-négligeable sur les décisions des entreprises. Aussi, les modèles précédents ont-ils été étendus afin d'endogénéiser la dépense publique, en l'intégrant dans la fonction de production et en supposant qu'elle améliore la productivité des inputs privés (Barro [1990], Barro et Sala-i-Martin [1992], Futagami, Morita et Shibata [1994]), et/ou dans la fonction d'utilité de l'agent représentatif (Barro [1990], Turnovsky [1996]). Les conclusions de Chamley sont alors substantiellement modifiées dans la mesure où le taux d'imposition à long terme sur les revenus est non-nul dans ce cas.

Ces analyses, en introduisant l'aspect temporel de l'économie d'une part et la dépense publique d'autre part, permettent d'approfondir l'étude de la fiscalité. Elles se concentrent cependant la plupart du temps sur des économies fermées ou de petites économies ouvertes et ne permettent, de ce fait pas, de tirer des conclusions relatives à l'interdépendance des économies, alors même que cette interdépendance modifie les conditions de l'arbitrage entre fiscalité et dépenses publiques.

Plusieurs pistes de recherche peuvent alors être envisagées. On peut, à l'instar de Turnovsky [1997], analyser l'incidence d'une modification de la structure fiscale d'un pays sur le pays lui-même et sur le pays-partenaire lorsque celle-ci sert à financer des infrastructures publiques améliorant la productivité des inputs privés et/ou entrant dans la fonction d'utilité de l'agent représentatif ; de même, on peut, dans le même cadre d'analyse, s'interroger sur l'impact en terme de bien-être d'un rapprochement des structures fiscales des différents pays.

Mention de l'opération dans les présentations synthétiques par thèmes

Notre objectif est de clarifier le débat sur la fiscalité et la fourniture de biens et services publics, tant du point de vue de ses implications en terme d'analyse économique que du coté des développements méthodologiques qu'il requiert. Notre ambition est de réinvestir ce débat sur la concurrence fiscale en mettant moins l'accent sur l'aspect fiscal, que sur sa contrepartie en termes de fourniture de biens et de services publics qui reste trop peu analysée.

Le projet comporte trois grands axes :

Axe I : *Constitution d'une base de données complète, cohérente et si possible harmonisée sur les systèmes fiscaux et la structure des dépenses publiques des pays et régions de l'Union Européenne.* Elle devrait non seulement permettre une vision relativement concrète de la situation actuelle, mais également fournir un aperçu de l'évolution temporelle (séries temporelles)

Axe II : *La valorisation des biens et services publics.* Il s'agit ici de recenser les différentes méthodologies existantes, dont la diversité tient aux spécificités de chaque bien fourni. On réalisera une application concrète de ces méthodologies sur la question des préférences des contribuables du Nord-Pas-de-Calais en matière de services publics

Axe III : *une modélisation des « packages fiscaux »,* qui se scinde en deux approches. La première, plutôt microéconomique, analysera le comportement des agents en fonction des différents « packages fiscaux ». La deuxième, dans un cadre plus macroéconomique, s'intéresse à la dynamique de long terme des économies confrontées à une situation de concurrence fiscale potentielle et en présence d'effets des dépenses publiques en terme de bien-être ou sur la productivité du secteur privé.

II. 7. 2. Questions d'organisation du travail, gestion de l'emploi, des compétences et de formation

Sur les questions d'emploi, de façon générale, l'IFRÉSI a poursuivi son travail d'observation et d'analyse des effets des transformations des modes de conduite des activités économiques en ce domaine en croisant les différents points d'entrée pertinents correspondant à différentes catégories d'acteurs-clés :

- Les entreprises et les autres types d'organisation : quelles sont les transformations des comportements et stratégies de cette catégorie d'acteurs et leurs impacts sur les questions d'emploi ?
- Les individus et les groupes professionnels : comment les individus vivent-ils les problèmes d'emploi, s'adaptent ou peinent à s'adapter ? Ces questions doivent être abordées en considérant l'individu en tant que personne, avec son trajet professionnel qui se construit (ou se déconstruit) au cours du temps, et en tant que membre d'une catégorie, d'une profession, possédant en quelque sorte une identité groupale ; il s'agit alors d'analyser la transformation d'identités et de stratégies collectives
- Les institutions, organismes et dispositifs de formation : comment leurs actions contribuent-elles au processus de construction de l'emploi, des qualifications, des compétences ? Comment répondent-ils aux mutations des systèmes productifs ?
- L'acteur public, en examinant les effets des politiques publiques en matière d'emploi, qu'il s'agisse de politiques sectorielles (comme la santé) ou de politiques européennes.

II. 7. 2. 1. Organisations et cultures du travail en longue durée

Chercheurs : HIRSCH J-P. (PR), MINARD P. (MC), CERSATÉS

Objet, méthodes et résultats

A) Corporatisme et libéralisme

À la suite du colloque "Corporations et corporatisme dans la société française, XVIII-XXe siècle", coorganisé par le CERSATÉS et Cornell University et tenu à Cornell du 29 avril au 1 mai 1999, Steven L Kaplan et Philippe Minard ont dirigé l'édition d'un ouvrage collectif, *La France, malade du corporatisme ? XVIII-XXe siècles* (CERSATÉS – IFRÉSI), Paris, Belin, coll. "Socio-histoires", 2004, 560 p. À leur introduction, "Le corporatisme, idées et pratiques : les enjeux d'un débat incessant", p. 5-31, et au chapitre écrit par Philippe Minard, "Les corporations en France au XVIIIe siècle : métiers et institutions", p. 39-51, il convient d'ajouter celui qu'a donné Jean-Pierre Hirsch, "L'impossible propriété collective", p. 171-194. L'ouvrage est né de la volonté d'éclairer un paradoxe français. Le discours sur la nécessité de "briser les corporatismes", identifiés à des groupes arc-boutés sur la défense de leurs "avantages acquis" (ou "priviléges") et faisant fi de l'intérêt général, ou bien à des lobbies soucieux de protéger, de façon plus ou moins occulte, leurs intérêts particuliers, alterne avec le lament sur la faible organisation de la société civile, la faible représentativité des syndicats ou des associations et le manque de dialogue social, qui en définitive imposent d'appeler l'État à la rescousse. Pour comprendre ce paradoxe, il faut remonter à la Révolution française, qui abolit les corporations de métiers en 1791. Depuis lors, la culture politique libérale et républicaine s'est toujours montrée hostile à l'expression des intérêts collectifs des groupes ou des "communautés". Le livre tente de montrer qu'il existe en France, aux XIXe et XXe siècles, une tradition corporative sous-jacente, sans cesse déniée, mais beaucoup plus riche et diverse que la caricature qu'on en donne généralement. Les apports croisés d'historiens français et américains permettent d'en finir avec pas mal d'idées reçues et de mieux comprendre les origines du malaise social contemporain.

Poursuivant, selon la même logique comparative, sa réflexion sur la transition entre l'organisation du monde économique sous l'Ancien Régime et au temps de la révolution industrielle, Philippe Minard doit soutenir en décembre 2004 une habilitation à diriger des recherches sous le titre "Les deux libéralismes. Marché, normes et institutions en France et en Angleterre dans le 'long XVIIIe siècle'". Cette recherche mise sur les vertus heuristiques de la comparaison entre deux univers qu'en général on oppose, à l'époque des débuts de la

révolution industrielle : la France "colbertiste" et l'Angleterre "libérale". L'analyse porte sur toutes les pratiques organisationnelles et réglementaires qui encadrent la production et l'échange, toutes ces ressources institutionnelles qui procurent sécurité et confiance, dans un monde de l'incertitude. Il s'agit de comprendre le jeu des règles et de la liberté qui soutient le marché, en s'appuyant sur les outils théoriques que proposent la nouvelle sociologie économique et l'économie des conventions. On examine ainsi, d'une part, la genèse de la réglementation économique, son contenu, mais aussi les fraudes et les conflits qu'elle suscite, et d'autre part, les réseaux, les institutions, toutes les formes d'organisation (formelle ou informelle) du monde artisanal, industriel et marchand.

Il apparaît que l'Angleterre n'est pas l'Eden libéral que l'on a dit, qu'elle n'est pas ce paradis de la libre entreprise déliée de toute norme réglementaire qu'un certain *wishful thinking* libéral a érigé en paradigme et en modèle à suivre. La France et l'Angleterre ne s'opposent donc pas quant aux formes de réglementation économique, mais bien plutôt quant aux modalités socio-politiques d'organisation des intérêts. La véritable différence entre les deux pays tient donc à la conception même du libéralisme : l'individualisme français refuse le libéralisme des groupes d'intérêts pratiqué outre-Manche.

Prolongeant lui aussi des travaux antérieurs sur ce que la Révolution et l'Empire ont changé à la fois dans les institutions économiques et les mentalités des possédants, Jean-Pierre Hirsch a de son côté publié deux articles : "Retour sur l'ancien esprit du capitalisme", *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2001/2, n°23, et, en collaboration avec Matthieu de Oliveira, "Institutions et représentations de la vie économique. Sur quelques ruptures introduites par la Révolution et l'Empire", dans M. Lapiet et C. Peyrard (dir.), *La Révolution française au carrefour des recherches*, Aix, Publications de l'Université de Provence, 2003. Il est aussi le directeur de la thèse que prépare Sylvain Leteux, *Libéralisme et corporatisme chez les bouchers parisiens et lillois (1776-1974) : les difficultés d'un milieu professionnel face à une société carnivore*.

Au même champ se rattachent deux articles de Corine Maitte, "Corporation et politique au village : Altare entre migrations et processus de différenciation sociale", dans la *Revue historique*, n°617, 2001, p. 45-79, et "Le réformisme éclairé et les corporations : l'abolition des Arts en Toscane", dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 49-1, janvier-mars 2002, p. 56-88.

B) Les risques du travail

À la suite d'une proposition d'Odette Hardy-Hémery, notre équipe s'est engagée dans une grande enquête collective appelée à se développer dans les prochaines années sur les risques du travail. Une première journée d'études s'est tenue à Lille le 17 mai 2003, qui a donné un premier exemple de ce que pourrait être un travail mené en commun, dans le cadre des projets soutenus par l'IFRÉSI, avec le CHREN-O (Lille 3) et le CRHICC (Valenciennes). Odette Hardy-Hémery a mis en évidence la richesse de ce thème, qui conduit à s'interroger tour à tour sur la législation et les institutions du travail, sur l'usage et le progrès des techniques, sur la pénibilité du travail et son évolution, sous l'effet de l'automatisation des moyens de production, sur l'ergonomie, mais encore sur la productivité, les problèmes de rémunération, la rentabilité et les modalités de défense des salariés. Jean-François Eck a insisté sur les dimensions internationales du projet et sur la nécessité de donner à l'objet la définition la plus large, ouverte notamment au secteur tertiaire, au monde des travailleurs indépendants, aux apports de l'écologie et à l'histoire de l'assurance. Philippe Minard a souligné qu'il importait de prendre en compte tous les types de risques, en somme ce que Pierre Naville appelait "la vie du travail et ses problèmes", ce qui pose a priori le problème des sources, qui ne désignent pas toujours le risque comme tel. Il a défini les quatre traits distinctifs de l'approche du sujet : le choix, habituel dans les questionnements de notre équipe, de la longue durée, du XVIIIe siècle, temps de définition de la valeur travail, à nos jours ; le parti de la comparaison européenne, en raison de l'importance des effets d'influence réciproque dans la construction des législations nationales ; l'attention portée à l'imputation en responsabilité, donc l'importance donnée au droit, s'agissant d'un objet qui place l'historien au cœur des arbitrages entre différentes légitimités juridiques (liberté d'entreprise, droit du travail, droit à la sécurité) et devant la difficulté de faire prévaloir la personne sur la chose ; enfin l'étude de la construction des catégories de perception du risque, la constitution d'un savoir social sur les risques. Ces préoccupations rejoignent d'ailleurs en partie celles que Philippe Minard rencontre dans un autre cadre, le projet intitulé "Histoire du contentieux : construction, appropriation et usages des normes juridiques dans les activités

économiques, XVIIIe-XXe siècle ", inscrit au programme " Normes, règles, régulations " des ACI et soutenu à ce titre par le ministère de la Recherche.

Une deuxième journée d'études, " La prévention des risques en entreprise : approches historiques et patrimoniales ", a eu lieu au CAMT, à Roubaix, le 29 janvier 2004. Gérard Gayot a retracé " Les premiers pas de l'Association des industriels du Nord de la France (AINF) à la Belle Époque ", et Jean-Paul Barrière a présenté une communication intitulée " La prévention des risques industriels : bilan historiographique et étude de cas de l'industrie de la céruse dans le Nord au XIXe siècle ".

À la suite de ces journées d'études a été élaborée, sous la responsabilité de Philippe Minard et de Suzy Pasleau (Université de Liège), une proposition pour une session au prochain congrès de l'Association internationale d'histoire économique qui doit se tenir à Helsinki du 21 au 25 août 2006. Cette proposition, intitulée " Les risques du travail en Europe : perception, réparation et prévention (18e-20e siècles) ", a été acceptée.

C) *Migrations et cultures d'entreprise*

Corine Maitte (CERSATÉS-IFRÉSI-Université Paris-X-Nanterre), Issiaka Mandé (Université Paris-VII) et Manuela Martini (Université Paris-VII) ont présenté une proposition de session pour le même congrès sur le thème " Migrations et cultures d'entreprise : échanges et diversités dans le monde du 15e au 20e siècle ". Le but est de saisir dans la longue durée les effets des flux migratoires dans l'organisation du travail, des entreprises et, plus globalement, dans le fonctionnement de secteurs manufacturiers et industriels marqués par la diversité des origines des entrepreneurs (et de la main-d'œuvre), ce qui doit permettre d'éclairer les logiques propres de systèmes économiques géographiquement et culturellement éloignés. Cette proposition a également été acceptée. Compte tenu du caractère sélectif des procédures de validation, il est particulièrement satisfaisant pour le CERSATÉS de voir deux propositions de session présentées par des membres de l'équipe agréées pour le Congrès d'Helsinki de l'Association internationale d'histoire économique. Dans le cas de cette seconde proposition, une journée d'études préparatoire, relative aux aspects méthodologiques et comparatifs, organisée par Corine Maitte, Manuela Martini et Didier Terrier, doit avoir lieu à l'université de Valenciennes le 3 décembre 2004.

Ce type de questionnement, comme celui, déjà évoqué, sur la formation professionnelle, était déjà présent dans la problématique du colloque tenu en 1997 à Roubaix sur les ouvriers qualifiés de l'industrie. Rappelons que les actes en ont été publiés en 2001 : Gérard Gayot et Philippe Minard (éd.), *Les ouvriers qualifiés de l'industrie (XVIIe-XXe siècle). Formation, emploi, migrations, Revue du Nord*, Hors série, coll. Histoire, n°15, 2001, 330 p.

Au même secteur de l'histoire des entreprises se rattachent les principaux travaux du successeur d'Emmanuel Chadeau à l'université de Lille 3, Jean-François Eck, et d'abord son ouvrage *Les entreprises françaises face à l'Allemagne de 1945 à la fin des années 1960*, préface d'Alain Plessis, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2003, XIX-656 p. Un aspect particulier de cette étude a été développé dans son article " Le rôle de la technologie dans les relations entre les entreprises françaises et l'Allemagne de 1945 à la fin des années 1960 ", *Cahier du Centre Pierre Léon*, n°3, Lyon, CHES, ISH, 2003, p. 81-102. Jean-François Eck ainsi que Gérard Gayot ont été membres du comité scientifique du colloque tenu au CAMT de Roubaix, les 4 et 5 mars 2004, sur le thème " Les archives des entreprises : conservation, accessibilité et apport pour la période de l'Occupation ". Jean-François Eck dirige aussi la thèse de Stéphane Palaude, *Maitres et ouvriers des verreries d'Avesnois-Thiérache, des années 1880 aux années 1930*, dont la soutenance est prévue en 2004.

Parmi les publications les plus significatives dans ce même champ d'études, on signalera l'article d'Odette Hardy-Hémery, " Le pouvoir dans l'entreprise : actionnaires et dirigeants dans les sociétés du Nord, 1880-1960 ", dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 48-4, octobre-décembre 2001, p. 77-101. Sous sa direction doivent être soutenues avant la fin de 2004 la thèse d'Anne Callite, *Entreprises et entrepreneurs de matériel ferroviaire aux 19e et 20e siècles : l'exemple du Nord-Pas-de-Calais*, et celle de Laurent Bigand, *De Nicolas-Jacques Conté, inventeur du crayon graphité, à l'entreprise Conté S. A. (1795-1980) : étude d'une entreprise d'instruments d'écriture française*.

D) *La formation de la classe ouvrière et du groupe des Verleger entre Meuse et Elbe*

Les recherches sur ces questions, déjà engagées dans le cadre du précédent contrat, se sont poursuivies. La liste complète des 8000 marchands allemands et étrangers inscrits sur

les Adreß Bücher des foires de Leipzig entre 1756 et 1833, indiquant les villes d'origine et les produits proposés, est en passe d'être mise en ligne sur les sites du CERSATÉS et de l'IFRÉSI. On doit à Gérard Gayot les articles suivants : " La main invisible qui guidait les marchands au long cours vers les foires de Leipzig (1750-1830). Enquête sur un haut lieu de la réalisation des bénéfices ", *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 47/48, avril-septembre 2001, p. 72-103 ; " Les tondeurs dans les manufactures européennes au XVIII^e siècle ", *Le Culture della Technica*, Archivio Storico Amma, Nueva Serie 14, Anno IX, 2/2002, p. 1-36 ; " La classe ouvrière saisie par la révolution industrielle à Verviers, 1800-1810 ", *Classe ouvrière en formation : Belgique wallonne et France du Nord (1750-1880)*, *Revue du Nord*, 84, 347, octobre-décembre 2002, p. 633-666.

Publications issues de l'opération

Ouvrages

GAYOT G. et MINARD P. éd., *Les ouvriers qualifiés de l'industrie (XVI^e-XX^e siècle). Formation, emploi, migration, Actes du colloque de Roubaix, 20-22 novembre 1997*, Villeneuve-d'Ascq, *Revue du Nord*, hors série, coll. histoire, n° 15, 2001, 334 p.
HIRSCH J.-P., « L'impossible propriété collective » dans S. L. KAPLAN et P. MINARD (ed.), *La France, malade du corporatisme ? : XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Belin, coll. Socio-Histoires, 2004, p. 171-194.

MINARD P., « Die Zünfte in Frankreich am Ende des 18. Jahrhunderts: Analyse ihrer Abschaffung », H.-G. HAUPT ed., *Das Ende der Zünfte: eine Europäischer Vergleich*, Göttingen, Vandhoeck & Ruprecht, 2002, p. 181-196.

Articles et contributions à des recueils collectifs

GAYOT G., « La main invisible qui guidait les marchands au long cours vers les foires de Leipzig (1750-1830). Enquête sur un haut lieu de la réalisation des bénéfices », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 47-48, avril-septembre 2001, p. 72-103.

GAYOT G., « La classe ouvrière saisie par la révolution industrielle à Verviers, 1800-1810 », *Revue du Nord*, t. 84, 2002, n° 347, spécial *Classe ouvrière en formation : Belgique wallonne et France du Nord (1750-1880)*, p. 633-666.

GAYOT G., « Les tondeurs dans les manufactures européennes au XVIII^e siècle », *Le Culture della Technica*, Archivio Storico Amma, Nueva Serie 14, Anno IX, 2/2002, p. 1-36.

HIRSCH J.-P., « Saint-Simonisme et organisation du territoire : sur un projet de 1832 », *Revue du Nord*, tome 85, 2003, n° 352, n° spécial *Faire de l'histoire avec Pierre Deyon : espace et économie, territoire pensé et territoire vécu, 1750-1850*, p. 863-872.

MAITTE C., « Corporation et politique au village : Altare entre migrations et processus de différenciation sociale », *Revue historique*, 2001, n° 617, p. 45-79.

MAITTE C., « Le réformisme éclairé et les corporations : l'abolition des Arts en Toscane », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 49-1, janvier-mars 2002, p. 56-88.

MARCHAND P., « Le grand patronat du Nord et le travail des enfants, 1837. (Document) », *Revue du Nord*, 2002, tome 84, n° 347, n° spécial *Classe ouvrière en formation : Belgique wallonne et France du Nord (1750-1880)*, p. 779-782.

MINARD P., « Histoire et anthropologie : nouvelles convergences ? Introduction au débat », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 49-4 bis, 2002.

VAILLANT-GABET S., « La gestion de la main-d'œuvre chez les Seydoux au Cateau-Cambrésis », *Revue du Nord*, tome 84, 2002, n° 347, n° spécial *Classe ouvrière en formation : Belgique wallonne et France du Nord (1750-1880)*, p. 723-751.

BARRIÈRE J.-P., « La formation professionnelle des notaires en France (XIX^e-XX^e siècle) : du « praticien » au « diplômé », dans *Formation professionnelle et apprentissage (XVIII^e – XX^e siècle)*, dir. Gérard Bodé et Philippe Marchand, *Actes du colloque international L'histoire de la formation technique et professionnelle en Europe du XVIII^e siècle au milieu du XX^e siècle*, Villeneuve-d'Ascq 18-20 janvier 2001, Paris, Lille, co-édition INRP et *Revue du Nord*, Hors Série n° 17, 2003, p. 339-365.

BARRIÈRE J.-P., « Les risques du travail en Europe du Nord-Ouest (XVIII^e-XXI^e siècles) : perception, prévention, réparation : bilan bibliographique, sources et synthèse », dans *Les risques du travail en Europe du Nord-Ouest : perception, prévention, réparation du XVIII^e au XXI^e siècle*, journée d'étude du 17 mai 2003, Université de Lille 3, CERSATÉS, CRHEN-O, CRHICC, IFRÉSI.

GAYOT G., « Les débuts de l'AINF – Association des industriels du Nord de la France contre les accidents du travail », dans *Sécurité et santé au travail*, colloque organisé par IFRÉSI-CNRS, le CHREN-O et l'UMR CERSATÉS, Roubaix, Centre des Archives du Monde du Travail, 29 janvier 2004.

HARDY-HEMERY O., « Les migrations de qualifiés belges dans un territoire de l'acier en restructuration : les ouvriers des « Forges et aciéries du Nord et de l'Est », 1875-1913 », dans *Les ouvriers qualifiés de l'industrie (XVI^e-XX^e siècle). Formation, emploi, migrations*, Actes du colloque de Roubaix 20-22 novembre 1997, G. Gayot et P. Minard éds, *Revue du Nord*, hors série, coll. histoire, n° 15, 2001, p. 99-118.

MAITTE C., « Manufactures royales et débauchage des compétences : les ouvriers qualifiés d'origine italienne en France (XVII^e-XVIII^e siècle) », dans *Les ouvriers qualifiés de l'industrie (XVI^e-XX^e s.). Formation, emploi, migrations*, Actes du colloque, Roubaix 20-22 novembre 1997, G. Gayot et Ph. Minard, eds., *Revue du Nord*, hors série, coll. Histoire, n° 15, 2001, p. 43-64.

MARCHAND P., « La qualification en débat parmi les responsables politiques, économiques et éducatifs du Nord (1860-1940) », dans G. Gayot et P. Minard, éds, *Les ouvriers qualifiés de l'industrie XVI^e-XX^e siècle, Formation, emploi, migrations*, Actes du colloque de Roubaix 20-22 novembre 1997, *Revue du Nord*, hors hérie, coll. Histoire, n° 15, 2001, p. 137-146.

MINARD P., « Die Zünfte in Frankreich am Ende des 18. Jahrhunderts : Analyse ihrer Abschaffung », Heinz-Gerhard HAUPT ed., *Das Ende der Zünfte : eine Europäischer Vergleich*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2002, p. 181-196.

II. 7. 2. 2. La construction des compétences : enjeux stratégiques, organisationnels et individuels

Opération achevée

Chercheurs : CAZAL D. (PR), DESREUMAUX A. (PR), Dietrich A. (MC), WARNIER V. (ATER), CLARÉE.

Partenaire et financement : Conseil régional Nord – Pas-de-Calais, Contrat de Plan Etat-Région

Objet, méthodes et résultats

Cette opération de recherche a comporté deux volets reliés, conformément à ce qui avait été annoncé dans les projets inventoriés dans le rapport précédent de l'IFRÉSI :

1 – Une réflexion générale sur la notion de compétences et ses différents enjeux.

Ce premier volet a permis d'approfondir la notion, d'en montrer les ambiguïtés et les aspects paradoxaux et d'analyser les modalités de son opérationnalisation dans les entreprises. Cette réflexion s'appuie sur un ensemble d'observations de terrain qui ont pu être réalisées dans différents contextes.

Plusieurs textes rendent compte de ce travail d'approfondissement conceptuel :

« La gestion des compétences : essai de modélisation » : dans ce travail A. Dietrich propose un modèle d'analyse permettant d'appréhender le caractère pluridimensionnel de la gestion des compétences et de rendre compte de la diversité des logiques d'action en jeu ;

« Gestion des compétences, savoirs tacites et production des connaissances » : A. Dietrich et D. Cazal abordent les pratiques de gestion des compétences sous l'angle de la production de connaissance et de valeur. Sur la base de quatre études de cas, une représentation de la gestion des compétences est proposée et ses effets en termes d'apprentissage ainsi que ses rapports avec ce que l'on appelle les savoirs tacites, sont analysés. En d'autres termes, il s'agit, dans ce deuxième texte, de traiter la question des interactions entre organisation et compétence ;

« Compétences et savoirs : quels concepts pour quelles instrumentations ? » Dans ce troisième texte, D. Cazal et A. Dietrich explorent les interprétations et les utilisations des concepts de compétence en stratégie et en GRH. La constitution et l'explication de l'avantage concurrentiel des entreprises résident non plus dans les choix de positionnement face à l'environnement mais dans l'exploitation des ressources internes. Leurs relations avec la

compétitivité et la rentabilité de l'entreprise sont considérés comme patentes. Au titre de ces ressources figurent en première ligne les savoirs et savoir-faire et la capacité des organisations à les exploiter pour en faire des compétences stratégiques. Mais avant de pouvoir les exploiter, encore faut-il être capable de les produire, d'en assurer la diffusion et le partage au sein de l'organisation. La gestion des compétences y contribue dès lors qu'elle favorise des apprentissages individuels et collectifs.

Les textes correspondants ont fait l'objet de présentation dans différents colloques, notamment ceux de l'Association de Gestion des Ressources Humaines, et de publication dans des revues ou des ouvrages collectifs (revue Sciences de Gestion, ouvrages aux éditions Liaisons et Vuibert)

2 – Un ensemble d'investigations empiriques

Le projet initial prévoyait un volet empirique en forme d'enquête générale sur la gestion des compétences dans les entreprises dont les activités sont à fortes composantes informationnelles.

Les premières investigations et contacts exploratoires réalisés ont montré rapidement, d'une part la très grande difficulté de mener une enquête générale à distance compte tenu des imprécisions et des ambiguïtés de la notion de compétence, d'autre part la très faible probabilité de réponse d'interlocuteurs en charge des décisions véritablement stratégiques dans le secteur d'activité considéré. De ce fait, le travail empirique a privilégié la démarche d'études de cas, sur des terrains d'une autre nature que celui initialement envisagé.

Trois recherches ont été menées sur cette base :

1) une étude sur le cas de l'entreprise Renault, visant à définir et identifier les compétences fondamentales de cette entreprise. Le travail a été mené avec le département Stratégie de Renault, à partir d'entretiens auprès d'une trentaine de cadres dirigeants, membres du comité de direction Renault.

2) un travail de suivi longitudinal d'un projet de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences et d'un système de rémunération par les compétences dans un centre de gestion agréé du Pas de Calais, membre d'un réseau national de centres de gestion auprès des agriculteurs, des artisans et de professions libérales. Ce projet s'articulait avec la négociation d'une convention collective propre au réseau des Centres d'Economie Rurale, afin d'institutionnaliser la spécificité de la profession face aux experts-comptables.

3) une analyse de la dynamique de construction des compétences stratégiques dans le cas des entreprises du secteur de la dentelle.

Pour des raisons de confidentialité, les résultats du travail mené dans l'entreprise Renault ne peuvent être reproduits intégralement, faute d'accord de l'entreprise concernée. Bien entendu, les enseignements de ce travail ont nourri la réflexion générale présentée dans le premier volet de l'opération. Seules les deux autres études ont pu faire l'objet de restitution dans des publications.

La recherche menée sur les entreprises du secteur de la dentelle permet de mettre en évidence deux conclusions importantes :

la nécessité d'étudier la construction des compétences en croisant les niveaux d'analyse de l'entreprise et du secteur. L'observation des mouvements de fond sur les vingt dernières années montre que les entreprises, quel que soit leur comportement stratégique, s'imitent les unes les autres et tentent d'acquérir des compétences stratégiques développées ailleurs. Ceci conduit à reconstruire les analyses antérieures faites sur la complémentarité des comportements stratégiques au sein d'un secteur, comme celle proposée par R.E. Miles et C.C. Snow, notamment ; la nécessité de dépasser la seule observation des comportements stratégiques immédiats pour prendre en compte les phénomènes d'interprétation et de sensemaking susceptibles de créer une convergence ou un consensus sur les compétences à acquérir dans le secteur pour préserver un avantage concurrentiel. Cette perspective rejoint d'une certaine façon celle développée par les travaux s'inscrivant dans le néo-institutionnalisme sociologique et révélant la présence simultanée de comportements stratégiques qui amènent les entreprises à se différencier et de phénomènes d'institutionnalisation qui les conduisent ces mêmes entreprises à converger.

Ces observations permettent de déboucher sur une modélisation de la dynamique différenciation/imitation de la construction des compétences stratégiques des entreprises qui vient remettre en cause les conceptions classiques du cycle de développement d'un secteur d'activité à base d'oppositions entre comportements stratégiques.

Publications issues de l'opération

Articles et contributions à des recueils collectifs

Cazal D., Dietrich A., (2003), « Compétences et savoirs : quels concepts pour quelles instrumentations ? », in Klarsfeld A., Oiry E. (coord.) *Gestion des compétences : des instruments aux processus*, Paris, Vuibert.

Dietrich A., Cazal D., (2002), « Gestion des compétences, savoirs tacites et production des connaissances », in *Gestion des compétences et knowledge management - Renouveau de la création de valeur en Gestion des Ressources Humaines*, F. Rabasse (coord.), Paris, éd. Liaisons.

Warnier V., (2002), « Trajectoire des compétences stratégiques et dynamiques inter-firmes dans un secteur : le cas de l'industrie de la dentelle », in Laroche H., Joffre P., Fréry F., *Perspectives en Management Stratégique, Tome IX*, Editions EMS.

Dietrich A., (2002), « Les paradoxes de la notion de compétence en gestion des ressources humaines », *Economie et Sociétés*, série *Sciences de Gestion*, n° 31.

Dietrich A., (2003), « Gérer par les compétences : des outils de gestion aux relations sociales », *Management et conjoncture sociale*, n° 617.

Communications

Cazal D., (2002), « Gestion des compétences, savoirs tacites et production des connaissances », Colloque « Gestion des compétences et knowledge management », ESC Rouen, mars.

Cazal D., Dietrich A., (2002), « Compétences et savoirs : entre GRH et stratégie ? », 13ème Congrès de l'AGRH, Nantes, octobre.

Warnier V., (2002), « Trajectoire des compétences stratégiques et dynamiques inter-firmes dans un secteur : le cas de l'industrie de la dentelle », XI^{ème} Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique (ESC Paris, 5, 6 et 7 juin 2002), Papier nominé pour le prix Jeune Chercheur (2002).

Mention de l'opération dans les présentations synthétiques par thèmes

La construction des compétences individuelles et collectives en entreprise sous-tend à bien des égards les transformations de la nature du travail et des agencements organisationnels des firmes. La connaissance que l'on possède des processus de construction de ces compétences reste cependant extrêmement fragmentaire. L'objet de l'opération de recherche est de faire progresser cette connaissance en observant la façon dont se constituent les compétences individuelles et collectives, les difficultés auxquelles se heurte cette construction et la dynamique qui s'instaure à cette occasion au sein de l'entreprise, voire au niveau d'un secteur d'activité, sur les plans stratégiques et organisationnels.

II. 7. 2. 3. Théorie sociologique

Chercheur : MARTUCCELLI D. (CR), CLERSÉ

Objet, méthodes et résultats

Cette opération de recherche a été conçue comme la mise en discussion des bases d'une démarche sociologique spécifique. Son point de départ a été la volonté de tirer les conséquences fondamentales qui s'imposent à la théorie sociale à la suite de la fin de l'idée de société, essentiellement nationale, en tant qu'arrière-plan de l'analyse sociologique. Commencée depuis plusieurs années, cette réflexion s'est véritablement structurée et achevée depuis mon incorporation au CLERSÉ et à l'IFRÉSI, le 1er septembre 2002. La réflexion développée s'inscrit dans une constellation large de travaux qui, depuis une trentaine d'années, essayent de concevoir autrement la vie sociale. Mais ni la volonté de restaurer une nouvelle conception organique de la société (société informationnelle, renouvellement de la théorie des systèmes sociaux, la thèse de la seconde modernité...), ni la réduction de la sociologie à un niveau microsociologique, octroyant au travail de bricolage de l'acteur un rôle analytique majeur, ne nous semblent suffisantes. Ces deux perspectives laissent en dehors des points importants parce qu'elles se subordonnent toujours, d'une manière ou d'une autre, au problème de l'ordre social. C'est autour de la critique de cette question, et de ses multiples conséquences, que s'est dès lors véritablement organisée cette opération de recherche.

Progressivement, et au travers toute une série de travaux et d'articles critiques, produits depuis plusieurs années, j'ai essayé de dégager un espace intellectuel spécifique. La réflexion théorique développée est donc une tentative pour penser la vie sociale en dehors de toute référence au problème de l'ordre social, afin de préserver le caractère contingent de tout contexte ou pour mieux dire son ouverture toujours problématique. Etudier la vie sociale consiste ainsi à ne jamais présumer de l'existence de bornes définitives, opérant de manière systématique et immédiate. C'est cela justement que dicte sournoisement le problème de l'ordre social. S'en détourner permet d'interroger sur de nouvelles bases le rapport qui générise que les acteurs entretiennent avec la réalité sociale. Le problème cardinal devient ainsi la possibilité irrépressible d'action dont disposent les acteurs dans la vie sociale. Son squelette minimal peut être étudié au travers de deux grandes composantes. D'une part, elle est traversée par un supplément irrépressible de significations, sous forme d'un ensemble multiple et hétérogène de textures. D'autre part, elle est le théâtre d'une série de coercitions mouvantes, médiates et irrégulières. Prendre en compte ces deux composantes revient à se centrer sur les consistances spécifiques de la vie sociale et sur les manières complexes dont nos actions rencontrent des obstacles lors de leur déroulement pratique.

L'opération de recherche effectuée est une activité de théorie sociologique. Au travers de l'articulation entre théorisation fondamentale, interprétation d'une période historique et analyse concrète des phénomènes sociaux, il s'est agi de jeter les bases d'une vision particulière de la vie sociale afin de mettre sur place, dans les années à venir, des programmes de recherche empiriques.

Publications

Ouvrages et contributions à des recueils collectifs

Martuccelli D., (2004), Eléments pour une théorie des consistances sociales, HDR, Université de Lille 3, 19 mars (322 pages).

Martuccelli D., (2002), « Sociologie et posture critique », in B.Lahire (éd.), A quoi sert la sociologie ?, Paris, La Découverte, pp.137-154.

Martuccelli D., (2004), « La fragilisation mentale comme épreuve de domination », in H.Poltier, A.M.Guénette, A.-M.Henchoz (éds.), Travail et fragilisation mentale, Lausanne, Payot, pp.185-195.

Martuccelli D., (2005, à paraître), « Le revers de la mobilité généralisée », in F.Ascher, S.Allemand, J.Lévy (éds.), Les sens du mouvement, Paris, Belin.

Articles

- Martuccelli D., (2002), « Cornelius Castoriadis : promesses et problèmes de la création », Cahiers internationaux de sociologie, volume CXIII, juillet-décembre, pp.285-305.
- Martuccelli D., (2002), « La production des connaissances sociologiques et leur appropriation par les acteurs », Education et sociétés, n°9, pp.27-38.
- Martuccelli D., (2003), « Fissures et paradoxes de la domination masculine », Revue économique et sociale, n°1, 61^e année, pp.81-85.
- Martuccelli D., (2003), « Retour sur la domination », Recherches sociologiques, vol.XXXIV, n°2, pp.3-11.
- Martuccelli D., (2004, à paraître), « Les nouveaux défis de la critique », Education et sociétés, n°13.
- Martuccelli D., (2004), « Figures de la domination », Revue française de sociologie, 45-3, pp.469-497.
- Martuccelli D., (2005, à paraître), « Les logiques des capacités au travail (qualification, compétences, qualités). Notes sur l'exploitation », Cahiers lillois d'économie et sociologie.
- Martuccelli D., (2002), « La transformación de los mecanismos de integración social », Mugak, n°18, pp.15-18.

Communications

- Martuccelli D., (2002), « Plaidoyer critique pour un concept : la domination ». Colloque sur « Le Libéralisme : la fin de la domination ? », Lausanne (Suisse), 7 février.
- Martuccelli D., (2003), « Dominations sociales et mobilisations collectives ». Intervention dans le Groupe d'études sur l'institutionnalisation des mouvements sociaux (GRIMS), Montréal (Canada), le 4 avril.
- Martuccelli D., (2003), « Le nouvelles formes de l'exploitation dans les services ». Colloque sur « La représentation économique de l'acteur au travail », Lille, 20-21 novembre.
- Martuccelli D., (2003), « La globalisation et les logiques de l'intégration et de l'exclusion ». Colloque « Représentations et interculturalité », CIDOB, Barcelone (Espagne), 11 et 12 décembre.
- Martuccelli D., (2004), « Reconstruire un positionnement critique ». Colloque A.I.S.L.F., « La sociologie de l'éducation à l'épreuve des changements sociaux. Réflexions prospectives », Lyon, 13-14 avril.
- Martuccelli D., (2004), « Retour sur les nouvelles formes de domination sociale ». Colloque « Vers la lutte pour la sécurité », Charleroi (Belgique), 26-27 mai.

II. 7. 2. 4. Sociologie de l'individu et processus d'individualisation

Chercheur : MARTUCCELLI D. (CR), CLERSÉ

Objet, méthodes et résultats

Cette opération de recherche est constituée d'un volet théorique proprement dit portant sur une sociologie de l'individu au sens large, débuté avant mon arrivée au CLERSÉ et à l'IFRÉSI, mais largement développé depuis que j'y suis entré, ainsi qu'un volet de recherche empirique, commencé en avril 2003 et en cours de réalisation. Cette recherche vise à mettre à l'épreuve une série de considérations théoriques, afin de dégager diverses voies contemporaines d'individuation. La méthode de travail choisie dans une centaine d'entretiens semi-directifs sur des parcours de vie d'individus appartenant à différents groupes et catégories sociales.

Si le propre de l'analyse sociologique de l'individuation est bel et bien de parvenir à établir une intersection entre la biographie et l'histoire, cela exige désormais un double renoncement, et au primat exclusif de l'analyse positionnelle, et à la volonté de donner à l'acteur lui-même une tâche de totalisation. Afin d'éviter cet excès et ce défaut, la recherche en cours aborde un grand nombre de situations et d'éléments hétérogènes, en s'efforçant de trouver la bonne échelle et les bons facteurs sur lesquels se centrer. C'est un point décisif dans l'économie générale d'un projet de connaissance de ce type. Bien qu'il soit possible d'identifier une grande diversité de mécanismes institutionnels et de registres analytiques possibles, il faut pour que l'étude reste opérationnelle, se restreindre à l'examen d'un nombre limité et particulièrement significatif des processus. Dans la recherche empirique en cours, il s'agira

de tester la validité d'un raisonnement sociologique différenciant entre trois niveaux d'analyse : les positions structurelles, les états sociaux et les épreuves subjectives. Une trajectoire individuelle est donc indissociable d'un contexte historique, d'une place dans la structure sociale et d'une succession plus ou moins standardisée d'épreuves tout au long de la vie. Mais au sein de ce triangle, les relations ne prennent plus ni massivement ni nécessairement la forme d'homologies ou de correspondances strictes. Si les individus sont confrontés à des épreuves souvent communes, mais inégalement réparties, ils s'en acquittent de manière de plus en plus singulière, parce que leur intensité varie au gré des différents facteurs, et que la succession d'échecs ou de ruptures peut prendre des contours divers. Et c'est par la nature et l'intensité des épreuves auxquelles ils sont effectivement confrontés, au sein d'états sociaux multiples qu'ils ont su se forger ou dont ils jouissent (et non plus, comme dans l'ancienne épure du personnage social, par leur seule position sociale) qu'il est possible de les grouper afin de dégager quelques grands profils sociologiques. Quatre grandes épreuves, repérables d'une manière ou d'une autre dans toute trajectoire individuelle, m'ont paru indispensables à prendre en compte : le parcours scolaire ; le rapport au travail et à la situation d'emploi ; la relation à l'espace et à la mobilité ; la vie familiale et privée. Dans cette recherche en cours, ce sont donc les principales manières possibles dont on peut être un individu qui visent à être décantées.

Publications

Ouvrages et contributions à des recueils collectifs

Martuccelli D., (2002), *Grammaires de l'individu*, Paris, Gallimard (720 pages).

Martuccelli D., (2004), « La sociologie et la question de l'individu : société/individu, individu/société », in Berton F., Correia M., Lespessailles C., Maillebouis M. (éds.), *La demande de formation : quelle place à l'initiative individuelle ?*, Paris, L'Harmattan, pp.39-49.

Martuccelli D., (2004, à paraître), « Qu'est-ce qu'une sociologie de l'individu ? », in M.-H.Soulet (éd.), *Etre un individu dans une société d'individus*, Fribourg, Editions Universitaires Fribourg.

Martuccelli D., Caradec V. (dir.), (2005, à paraître), *Matériaux pour une sociologie de l'individu*, Lille, Septentrion.

Articles

Martuccelli D. et al., (2002), « Autour de *Grammaires de l'individu* », *Sociologie et sociétés*, vol.XXXIV, n°2, pp.233-242.

Martuccelli D., (2004, à paraître), « L'identité et les demandes quotidiennes de respect », *Recherche en soins infirmiers*.

Communications

Martuccelli D., (2003), « Métamorphoses du réel : la perspective de l'individu ». Colloque de Cerisy, « Le sens du mouvement », 12-18 juin.

Martuccelli D., (2002), « Comment saisir l'individualisation ? ». Intervention à l'Université de Fribourg (Suisse), dans le cycle de conférences publiques organisé par la Chaire francophone, « Etre un individu dans une société d'individus », le 5 décembre.

Martuccelli D., (2002), « Individu et identité », Intervention dans la séminaire du GRACC, Université de Lille 3, le 17 décembre.

Martuccelli D., (2003), « Pour et contre une sociologie de l'individu ». Intervention à l'Université de Montréal (Canada), Département de sociologie, 26 février.

Martuccelli D., (2003), « L'individu et la modernité », Intervention à l'Université d'Ottawa (Canada), le 28 mars.

Martuccelli D., (2003), « L'identité ». Intervention au Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les études minoritaires (CIRCEM), Ottawa (Canada), le 29 mars.

Martuccelli D., (2003), « Pour une sociologie des modes historiques d'individuation ». Intervention dans les journées d'étude : « Matériaux pour une sociologie de l'individu », Lille, 15-16 septembre.

Martuccelli D., (2003), « La sociologie de l'individu en question ». Intervention dans le laboratoire LAP de l'Université Catholique de Louvain, 21 octobre.

Martuccelli D., (2003), « La psychanalyse et la sociologie saisies par la question des genres ». Intervention à Citéphilo, Lille, 16 novembre.

Martuccelli D., (2004), « Les formes plurielles de l'injonction de subjectivité ». Intervention dans le séminaire du Centre de Recherche sur la Formation du CNAM, Paris, sur « L'injonction de subjectivité », le 16 janvier.

Martuccelli D., (2004), « Individuation et changement social ». Intervention aux journées d'étude : « Penser le changement social. Autour de Guy Bajoit », Bruxelles, 25 et 26 mars.

II. 7. 2. 5. Apports théoriques en sociologie des professions

Opération en cours

Chercheurs : DEMAILLY L. (PR), DEMBINSKY O. (MC), CLERSÉ

Objet, méthodes et résultats

Cette fiche regroupe un ensemble de travaux théoriques dans le domaine de la sociologie des professions, qui ont donné lieu à publication dans des revues à comité de lecture et à des communications .

Il s'agit de contribuer à la construction des cadres théoriques de la sociologie des professions. Le projet est de formaliser de manière programmatique le paradigme d'une sociologie des groupes professionnels "à la française", autrement dit non dépendante du paradigme anglo-saxon des *Professions*. Cette axiomatique comprendrait trois critères, et seulement trois, quant à l'identification des groupes professionnels : une similitude, extra-organisationnelle et extraterritoriale, de la place dans la division du travail ; une certaine existence spécifique et collective subjective, une certaine capacité spécifique et collective d'intervention dans le champ social. Le fonctionnalisme et l'interactionnisme américain utilisent, eux, des critères supplémentaires (études longues, métier de service) et manient de ce fait une notion de *Profession* à application plus étroite. L'axiomatique « française » a des conséquences sur les concepts de professionnalisation et d'identité, concepts centraux de la sous-discipline. L'article montre, en s'appuyant sur plusieurs exemples, qu'il y a une multiplicité de modes et d'échelles de professionnalisation (à l'inverse du monisme anglo-saxon en la matière). On explore une deuxième série de principes pour le programme de sociologie des groupes professionnels : la sous-discipline ne saurait être clivée de trois autres sous disciplines, sociologie du travail, sociologie politique, sociologie des effets sociétaux et des religions. Ce cadre théorique, dont les différents exemples montrent le caractère heuristique, propose, en somme, une sous-discipline à autonomie paradigmatische volontairement faible, à l'inverse des théories anglo-saxonnes, qui combinent, en une autre logique, une sociologie spécialisée fortement autonome et une échelle unique de professionnalisation.

D'autre part les travaux regroupés ci-dessous étudient les transformations qui affectent les organisations et institutions., et notamment les processus de développement de la rationalité instrumentale, à travers des techniques du social, comme l'évaluation, ou la formalisation de l'expérience .

Publications

Articles

DEMAILLY L., (2002), « La rationalisation du traitement social de l'expérience », *Revue des Sciences de l'éducation*, volume XXVII, numéro 3, Montréal, Québec avril.

DEMAILLY L., DEMBINSKI O., (2002), « La réorganisation managériale à l'École et à l'Hôpital », *Education et sociétés*, Paris, déc.

DEMAILLY L., (2003), « Une spécificité de l'approche sociologique française des groupes professionnels : une sociologie non clivée », in *Knowledge, Work & Society / Savoir, Travail et Société* n°2

Demaily L., (2004, à paraître), « Pour une représentation politique de l'acteur au travail », *Clés*.

Communications

- Analyses des pratiques de recherche et de consultance dans des organisations éducatives en changement, UQAM, Montréal, 10-13 avril 2001-04-18
« Le sociologue, la commande et la bonne distance »
- Vers une sociologie française des professions, Université de Rouen, 22 mai 2001
« La spécificité de la sociologie française des professions, une sociologie non clivée »
- Pour une politique de santé mentale dans l'océan indien, OMS/ ministère de la santé de Madagascar, Tananarive, juin 2003
« L'évaluation de l'action publique: Panorama , débats. Quelle efficacité pour l'évaluation ? »
- La représentation de l'acteur au travail, CLERSÉ, LILLE, Paris, 20-21 nov. 2003
Communication : Pour une représentation politique de l'acteur au travail
- 8^{ème} Journées d'études de la sociologie du travail, Paris, 27-28 novembre. Rapport en séance plénière : « Les régimes de mobilisation : autonomie, subjectivités, contraintes ».

II. 7. 2. 6. Transformations du travail et restructuration des rapports de parenté en Ouzbékistan postsovietique

Opération en cours

Chercheur : BAZIN L. (CR), CLERSÉ.

Partenaires :

- IRD (Institut de recherche pour le développement), Unité de recherche "Travail et mondialisation", Monique Selim DR IRD & Bernard Hours, DR IRD
- IFEAC (Institut français d'étude de l'Asie centrale)

Objet, méthodes et résultats

Enquête ethnologique

En Ouzbékistan, comme dans les ex-républiques soviétiques voisines, le tissu économique datant de l'URSS — agriculture et industrie — a été déstructuré et partiellement détruit par la crise économique qui a précédé et suivi le démembrement de l'URSS. Un moment préservé des privatisations après l'indépendance, le parc industriel a été en grande partie frappé d'obsolescence, tandis qu'une autre part a été progressivement cédée à des capitaux étrangers, les investissements extérieurs restant cependant globalement faibles. L'ensemble des entreprises, partiellement privatisées, restent néanmoins soumises à un contrôle politique et administratif sourcilleux. Le chômage est aujourd'hui massif et les salaires se sont effondrés à un niveau tellement bas que l'emploi, devenu en lui-même peu attractif, ne peut constituer l'unique source de revenu pour une famille ni même pour un individu seul. Parallèlement, les anciens dispositifs de protection sociale ont disparu tandis que l'accès au logement, aux soins ou à la scolarisation s'avère aujourd'hui coûteux et problématique.

Je me propose, dans un tel contexte économique et politique d'observer la manière dont les changements des conditions d'accès à l'emploi et aux revenus s'articule avec l'évolution des rapports familiaux et de parenté, et notamment les relations entre hommes et femmes. L'investigation, démarrée en avril-juillet 2004, a porté sur la sphère du travail, le chômage, la protection sociale et a conduit simultanément à aborder les recompositions familiales et des champs résidentiels. Le problème du travail et du chômage se situe en effet au cœur des transformations qui suivent l'effondrement de l'URSS et doit permettre ainsi une appréhension globale des changements contemporains : d'un côté le travail était dans la période soviétique le lieu essentiel de l'intégration sociale et politique, de l'accès à la protection sociale et au logement ; de l'autre les difficultés économiques, qui ont entraîné un chômage masculin important, un dynamisme économique féminin et une augmentation de la pluriactivité, posent centralement la question de la modification des rapports entre les sexes et plus généralement des rapports de parenté.

Comme souvent dans les situations marquées par une dégradation économique qui se conjugue avec un durcissement des idéologies politiques identitaristes, les rapports familiaux et les rapports de sexe apparaissent en effet comme enjeux de fortes tensions sociales et sont traversés par des tendances contradictoires. Une "retraditionnalisation" accompagne

d'un côté les tentatives de l'État d'asseoir son autorité sur l'invention d'une identité nationale (par exemple, dans les universités d'Ouzbékistan, depuis février 2004, une journée doit être consacrée mensuellement à la " spiritualité ouzbèke "). Elle s'appuie, d'un autre côté, sur des mouvements pluriels de réislamisation impliquant plus ou moins drastiquement un repli des femmes dans la sphère domestique. De surcroît dans cette période de dérussification, de désoviétisation et de construction nationale conjuguée avec une dépression économique persistante, les " traditions " (*o'zbekchilik* : les " manières de faire ouzbèkes ") que le pouvoir soviétique avait dépréciées se trouvent revalorisées tout en imposant des contraintes souvent jugées exorbitantes par les acteurs, qui s'y soumettent. Cependant celles-ci concernent notamment les mariages, qui sont l'objet d'investissements sociaux, économiques et symboliques essentiels : ostentation et manifestation de puissance et de richesse, inflation des coûts cérémoniels, des dots et des compensations matrimoniales, raréfaction des mariages entre époux de " nationalité " différente, confortation des mariages arrangés et négociés entre familles. Ces tendances qui prennent place dans un contexte de pénurie économique persistante, très prononcée en Ouzbékistan (faiblesse des salaires, généralisation des retards de salaires, multiplication des licenciements et chômage de masse), font des femmes et du travail des femmes un enjeu social majeur, dans toutes ses dimensions économiques, politiques, symboliques, etc. En effet, alors que l'Union soviétique avait tenté de généraliser le travail des femmes, ce dernier semble à la fois régresser sous l'effet d'un processus de retraditionnalisation et simultanément devenir une condition de survie. A titre illustratif, une initiative économique féminine est remarquable, notamment dans le commerce ; les privatisations et l'implantation de nouvelles entreprises, à capitaux étrangers, entraînent parallèlement une prolétarisation de jeunes femmes des villages périurbains, réputées plus dures à la tâche que leurs homologues des villes ; l'appauvrissement dramatique des campagnes conduit de surcroît de nombreuses femmes à migrer vers les villes pour s'efforcer de vendre leur force de travail sur les marchés, laissant dans leur village maris et enfants. Ces " marchés du travail " au sens le plus concret du terme, dont l'importance s'accroît depuis l'indépendance, se sont féminisés au cours des cinq dernières années. Ils reposent, comme c'est le cas en Chine à une échelle bien plus importante, sur la constitution d'une " population flottante ", maintenue dans une précarité économique d'autant plus grande qu'elle est, administrativement, en situation d'illégalité faute d'obtenir un permis de résidence et de travail hors de leur province d'origine.

Je me propose donc d'analyser le plus précisément possible, au moyen d'enquêtes ethnologiques, les nouveaux modes d'accès au travail, les perceptions qu'en ont les sujets en regard du passé et de l'avenir, la nature de l'emploi obtenu et ses effets de subordination individuelle et familiale. Une première enquête de trois mois a été réalisée à Tachkent (capitale de l'Ouzbékistan) d'avril 2004 à juillet 2004. Elle avait pour objet de collecter les premiers matériaux de terrain tout en permettant d'affiner la problématique de recherche et d'ajuster les méthodes d'investigation.

II. 7. 2. 7. Les recrutements dans les métiers de sécurité à l'aune des appartenances

Chercheurs : DUPREZ D. (DR), PINET M. (CR), CLERSÉ

Objet, méthodes et résultats

Comprendre les processus qui produisent une police qui, dans sa structure sociologique n'est pas à l'image de la société française, telle peut être résumée la question qui préside au dispositif de recherche. Cette interrogation nécessitait des investigations dans au moins deux directions. D'une part, analyser les caractéristiques des populations qui se présentent aux concours en essayant de comprendre les systèmes de motivation et d'évitement. En effet, une des objections émises à une analyse en termes de discriminations est la rareté des candidatures à l'entrée dans la police émanant des minorités ethniques ou des quartiers dits « sensibles ». D'autre part, l'objet de recherche est d'essayer de cerner les mécanismes dans le processus de recrutement qui pourraient conduire à réduire les chances d'être recrutées pour certaines catégories, toutes choses étant égales par ailleurs.

Notre recherche ne se limite pas à l'examen du recrutement dans la police nationale mais à traiter cette question en lien avec le recrutement des agents locaux de médiation sociale (ALMS) par les associations et les collectivités locales. C'est notamment la question de l'ethnicisation des services de sécurité autour d'une dichotomisation privé/public qui est questionnée par cette enquête. Du côté de la police nationale, nous avons procédé à une comparaison des deux plus grands bassins de recrutement en France : Lille et Marseille. L'enquête porte sur les emplois-jeunes dans la police (les adjoints de sécurité, ADS) et sur le principal corps, celui des gardiens de la paix.

S'agissant de la méthodologie quantitative, l'accent a été mis autant sur la nature des traitements envisagés que sur la constitution initiale de bases de données fiables et assurant un minimum de comparabilité à partir de situations institutionnelles très différentes (le recrutement d'ALMS, d'ADS ou celui de gardiens de la paix sont tout sauf des processus homogènes et comparables...). L'objectif étant de situer les uns par rapport aux autres les publics et les méthodes de leur recrutement (ou élimination...), il importait particulièrement d'avoir en tête les questions théoriques à poser aux données dès l'étape de leur difficile recueil. Dans la mesure où la constitution de bases de 300 à 400 individus sur chaque procédure observée était un idéal pas toujours accessible (il n'y avait même pas forcément de base de départ informatisée récupérable...), il est évident que l'accent dans les traitements quantitatifs, a porté plutôt sur un ensemble de modélisations « partielles » permettant de trancher au mieux, malgré les faibles effectifs croisés, des questions simples mais décisives : effets « toutes choses égales d'ailleurs » de l'origine ou du sexe, en particulier (mais avec des méthodes qui n'écartaient pas a priori, et même qui privilégiaient, la recherche d'effets croisés de ces marqueurs sociaux) et recherche d'« effets de territoire » s'agissant de procédures de recrutement en théorie normalisées. Cet accent mis sur les approches modélisantes n'exclue cependant pas les procédures plus exploratoires (analyse factorielle), notamment pour tenter de situer comparativement dans un même espace social les populations candidates les unes par rapport aux autres, une manière de réduire, ne serait-ce qu'un peu, la très délicate question du hors-champ, dans cette recherche sur des populations « candidates » qui ne peut se désintéresser complètement des « non candidats », s'agissant notamment des questions d'origine...

La partie qualitative de cette recherche porte sur des entretiens auprès des recruteurs, sur des observations de jurys de recrutement d'ADS et de gardiens de la paix et, concernant les ALMS, sur l'observation des pratiques de terrain à Lille et à Roubaix croisée avec une vingtaine d'entretiens auprès de médiateurs.

Par rapport à la question des discriminations, la problématique du projet de recherche prenait appui assez largement sur des travaux américains réalisés sur le « testing » qui montraient l'inégalité entre Blancs et Minorités (P. A. Riach, J. Rich, *Measuring discrimination by direct experimental methods : seeking gunsmoke*, *Journal of Post Keynesian Economics*, winter 1991-92, vol. 14, 2). En choisissant le concours de gardien de la paix de septembre 1999, avec un sujet de dissertation qui demandait de raconter ses loisirs, on pouvait craindre des pratiques de corrections discriminatoires. Au vu de nos observations des jurys de recrutement, des traitements statistiques et de l'analyse de contenu des corrections, il apparaît que le phénomène marquant est plus l'hétérogénéité des critères de correction et des échelles de notation que de corrections discriminatoires en fonction du sexe ou de l'origine ethnique.

C'est pour faire la part des effets de structure dans cette réussite inégale, que nous avons donc soumis ensuite le rapport entre le profil des populations candidates et les chances d'être recruté au crible d'une série d'approches log-linéaires, visant comme indiqué plus haut à mesurer ces chances « toutes choses égales d'ailleurs ». Ce qui impliquait de tester une série de modèles reliant le sexe, le diplôme et l'origine, d'une part, à la réussite au concours (« variable à expliquer ») d'autre part. D'abord en voyant lesquelles de ces variables sont indispensables pour expliquer la réussite, ensuite en mesurant leur effet, simple ou croisé, sur cette réussite, toutes choses égales d'ailleurs.

Ces comparaisons de modèles montrent, pour les gardiens de la paix, une différence significative entre Lille et Marseille. Si, à Lille, le niveau de diplôme est décisif pour expliquer la réussite (le sexe et l'origine n'ayant qu'un effet intrinsèque beaucoup plus faible), à Marseille, le diplôme n'est qu'un élément minoritaire de l'explication, le sexe et l'origine jouant alors en tant que tels sur la réussite. Concernant les ADS, le même type d'analyse montre que le sexe, l'origine et plus encore la liaison entre les deux, jouent aussi un rôle intrinsèque important que

l'on peut résumer un peu abruptement en disant qu'il y a un effet négatif sur la réussite de l'origine maghrébine, pour les hommes, mais que cet effet est inverse pour les femmes. Cette recherche a intégré une dimension comparative internationale : les problèmes rencontrés et les politiques menées en direction des minorités ethniques en matière de recrutement dans la police en Angleterre et en Allemagne, avec la collaboration de deux doctorants Damien Cassan (CLERSÉ-Université de Sheffield) et A. Maguer (Max-Planck Institute, Freiburg).

Cette recherche a été financée par l'Institut des hautes études de la Sécurité Intérieure et par le Laboratoire européen associé CNRS-Max-Planck (IFRÉSI).

Publications

Duprez D., Pinet M., (2001), « La tradition, un frein à l'intégration », Les Cahiers de la sécurité intérieure, n° 45, pp. 111-137.

CASSAN D., (2001), « Le recrutement ethnique policier : une vieille préoccupation anglaise », Les Cahiers de la sécurité intérieure, n° 45, pp. 139-159.

Duprez D., Pinet M. et al., (2001), Policiers et médiateurs sur le recrutement et les appartenances, Rapport pour l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI) avec le soutien du Laboratoire européen associé (LEA) « Délinquance, politiques de sécurité et de prévention » (CNRS et Max Planck), juillet, 214 p.

Duprez D., (2003), « La question de l'intégration des personnes d'origine étrangère dans la police en France », Caeite sociologice, n° 1, pp. 80-97.

II. 7. 2. 8. Ressources et usages professionnels de l'Internet

Opération en cours (CPER)

Chercheurs : CONVERT B. (CR), DEMAILLY L. (PR), CLERSÉ

Partenaires internationaux : U.Montréal

Partenaires locaux : IFRÉSI « Les nouvelles formes de production, de circulation et d'usage des informations à l'ère de la numérisation et d'Internet »

Objet, méthodes et résultats

La recherche concerne l'usage que font les groupes professionnels de l'Internet, que ce soit comme moyen d'information ou de formation, comme lieu de communication professionnelle, ou comme lieu d'exercice même de l'activité professionnelle.

Une première étape de recherche, achevée, a porté sur l'usage du WEB par les médecins et les psychanalystes. Nous montrons que ce media apporte à ces professions des modifications décisives dans au moins quatre grands domaines. Internet se montre un vecteur puissant de transmission des savoirs. Il est amené à jouer un rôle important dans la formation continue, et ceci dans les différents domaines, académique, clinique, pratique, qui constituent le savoir médical. Il contribue à formaliser et routiniser ces savoirs professionnels. Dans le domaine de la communication intra-professionnelle, Internet, par les forums ou les listes de diffusion, élargit le cadre traditionnellement solitaire de l'exercice de la médecine de ville. Chez les psychanalystes, il encourage le débat théorique. Internet encourage également la communication entre les professionnels et leurs patients/usagers/clients/consommateurs ou entre « professionnels » et « amateurs ». Enfin, il peut introduire de nouvelles pratiques par exemple les consultations en ligne, dans les professions de psychanalyste et de psychothérapeute.

Une seconde étape de recherche, en cours, se propose de généraliser les résultats en étudiant plusieurs groupes professionnels. Elle consiste, en premier lieu, à faire une analyse systématique de la présence des différentes professions sur Internet. En utilisant comme entrée des noms de professions et de métiers (à partir des répertoires de métiers) sur moteurs de recherche, nous dressons, sur un échantillon de 29 professions tirées au hasard,

un état des ressources du Net. Cet état nous permet de formuler des hypothèses sur la variabilité de l'usage. En second lieu, nous complétons notre travail sur les médecins et les psychanalystes par d'autres monographies de professions :

- ingénieurs,
- artistes plasticiens,
- avocats,
- professions du conseil financier,
- enseignants et responsables d'établissements scolaires,
- bibliothécaires-documentalistes
- infirmières.

Pour chacune des professions retenues, nous examinons un échantillon de forums et mailing lists, où s'organisent les débats (intra-professionnels et publics) relatifs à la profession, un échantillon de sites Web, collectifs ou personnels, associés à l'organisation de la profession (Ordres, syndicats, associations...), à la mise à disposition de ressources pour la profession, à la vente de produits ou de prestations.

Sur ces différents matériaux, nous appliquons les méthodes qualitatives et quantitatives que nous avons déjà construites et mises en œuvre lors de notre précédente recherche : analyse de contenu, analyse de discussions, lexicométrie... Pour deux familles de professions (que nous choisirons parmi les utilisatrices les plus significatives du Web), nous complèterons ces approches du matériau internet par des entretiens avec les principaux acteurs.

Pour ces professions, nous ferons également jouer la variable sociétale en comparant les usages en France et au Canada.

Publications issues de l'opération

Articles

CONVERT B., DEMAILLY L., (2003), « Internet et les professions de santé : le problème de la consultation à distance », *Réseaux*, 120, pp. 241-269.

CONVERT B., DEMAILLY L., (2003), « Le savoir médical et sa mise en scène sur le Net », *Terminal*, n°89 Eté, pp. 65-76.

CONVERT B., DEMAILLY L., (2003), « Les interactions dans Internet, Mailing-listes et forums dans le domaine de la santé et de la santé mentale », *Communication*, 22(2), hiver/printemps, pp. 63-97.

Communications

CONVERT B., DEMAILLY L., (2002), Les aspects économiques de l'Internet dans le domaine de la santé et de la santé mentale, 7èmes Journées de l'IFRÉSI, Lille, 14 Juin.

DEMAILLY L., (2004) , *Les groupes professionnels et l'internet*, 17^{ème} Congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française, GT 13, Tours, 6-8 Juillet.

Rapport

CONVERT B., DEMAILLY L., (2002), *L'Internet et la santé. Sites, listes et forums. Approche sociologique*, Rapport de recherche Contrat de Plan Etat Région, Avril, 234 p.

Mention de l'opération dans les présentations synthétiques par thèmes

Dans de nombreuses professions Internet est amené à modifier profondément les conditions de l'exercice professionnel. En examinant une dizaine de professions, nous montrons comment Internet modifie :

- Les conditions de la production et de l'accès à l'information et aux savoirs professionnels, qu'il contribue à formaliser et à routiniser
- Les conditions de l'échange des biens et de services, avec un triple mouvement de mise à disposition gratuite de biens marchands , de marchandisation de biens nouveaux, et de développement de nouveaux modes de commercialisation pour des biens marchands
- Les conditions de la communication à l'intérieur de la profession et entre les professionnels et leurs patients/clients/usagers/consommateurs
- Les conditions du débat et de la mobilisation collective

- Les conditions de l'exercice professionnel même : pour certaines professions, Internet est désormais le lieu même de l'exercice.

Nous montrons également les effets de dérégulation dont est porteur Internet et les modalités diverses de la régulation que les professions ou les Pouvoirs publics tentent de mettre en place.

II. 7. 2. 9. Rythmes de travail et choix des modes de garde selon le sexe des parents et des enfants

Opération nouvelle

Chercheurs : BUSTREEL A. (MC), CORNUAU F. (MC), CRESSON G. (PR), DEVETTER F-X. (MC), MORTAIN B. (MC), CLERSÉ

Commanditaire : Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, Ministère de la santé et de la protection sociale, DREES (direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques – Mission recherche (MIRe)

Objet, méthodes et résultats

Cette opération a pour objectif d'isoler l'influence des horaires de travail « atypiques » sur les choix en matière de modes de garde en fonction des sexes des parents et des enfants à partir d'une exploitation quantitative de l'enquête « modes de garde et d'accueil des jeunes enfants » de la DREES.

Plusieurs hypothèses servent de point de départ à ce travail :

- Des horaires atypiques réduisent l'influence du prix des modes de garde au profit de leur disponibilité et de leur flexibilité.
- Des horaires atypiques de la mère sont associés à une plus grande implication du père. L'implication du père pourrait être d'autant plus importante que les moments de travail de l'un et d'autre diffèrent.
- Les parents choisissent des modes de garde différents selon le sexe de l'enfant et consacrent davantage de ressources à la garde des garçons
- la discordance entre les modes de garde souhaités et les modes de garde effectifs est plus grande en cas d'horaires atypiques. Parallèlement, le niveau de satisfaction diminue.

La méthodologie consiste en une analyse statistique (descriptive et inférentielle). Il s'agit tout d'abord d'un travail de statistiques descriptives qui vise à construire un indicateur synthétique permettant de quantifier l'atypisme global du rythme de travail pour élaborer une typologie des différentes configurations d'horaires que l'on peut rencontrer chez les parents de jeunes enfants. Une estimation économétrique va permettre ensuite de vérifier un certain nombre d'hypothèses apparues à l'issue du travail de statistiques descriptives en introduisant des variables de contrôle.

Publications issues de l'opération

Cette opération a débuté en juillet 2004 et n'a encore donné lieu à publications. Elle doit se terminer en février 2006.

II. 7. 2. 10. La place des femmes au sein des personnels universitaires

Opération achevée

Chercheurs : PETITE S. (CE), GADREY N. (MC), CLERSÉ

Objet, méthodes et résultats

L'objectif de cette recherche était double :

- 1) effectuer un état des lieux statistique, à partir des fichiers de gestion du personnel de l'université de Lille 1, de la place des femmes au sein des personnels enseignants et administratifs en 2003 ;
- 2) analyser l'évolution de l'accès des femmes aux différentes instances de décision de l'université (Conseil d'administration, Conseil aux études et à la vie universitaire, Conseil scientifique, Commissions de spécialistes) depuis 1992.

Cette étude confirme des résultats connus. L'administration universitaire est un univers essentiellement composé de femmes, mais leur présence varie selon les tâches (plus souvent administratives et pédagogiques, moins souvent techniques) et les niveaux hiérarchiques (le taux de féminisation diminue à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie). Au sein du personnel enseignant, des différences importantes s'observent selon les disciplines et révèlent un paradoxe intéressant : certaines disciplines fortement masculinisées (physique, informatique) offrent de meilleures chances de carrière aux femmes que des disciplines plus féminisées (sociologie, biologie).

Ce travail, inscrit dans le cadre de la mission « égalité des chances » de l'Université de Lille 1, a été financé dans le cadre d'une convention avec le Ministère de l'éducation nationale et le Fonds social européen.

Publications

Ouvrages et contributions à des recueils collectifs

Gadrey N., Petite S., (2004, à paraître), « La féminisation des enseignants-chercheurs. L'exemple de l'université des sciences et technologies de Lille », in Ollagnier E., Perez S., Solar C. (sous la dir. de), *Parcours de femmes dans les universités*, Paris, l'Harmattan.

Rapport

Petite S., avec la collaboration de Gadrey N., (2003), *Les femmes au sein des personnels enseignants et administratifs de l'Université des sciences et technologies de Lille*, Rapport effectué dans le cadre de la mission « égalité des chances », Lille, USTL, FSE.

Communication

Petite S., (2003), *La féminisation des enseignants-chercheurs. L'exemple de l'Université des sciences et technologies de Lille*, Réseau international en éducation et formation, Genève, 18-19 septembre.

II. 7. 2. 11. Recherche en sociologie de la réception et de la production

radiophonique

Opération en cours

Chercheur : GLEVAREC H. (CR), CLERSÉ

Objet, méthodes et résultats

Notre recherche actuelle porte sur la réception de la radio par les adolescents. Notre terrain comprend deux agglomérations métropolitaines, Lille et Toulouse, et s'appuie sur 50 entretiens semi-directifs auprès d'adolescents âgés de 15 à 16 ans.

Les principales radios françaises, NRJ, Skyrock et Fun radio, écoutées par près de 90 % des adolescents chaque jour de la semaine, ont la particularité d'avoir à la fois une programmation musicale et une programmation de "libres antennes" le soir. Autrement dit, les radios représentent en France pour les adolescents des univers culturels, sociaux et générationnels décisifs pour comprendre et saisir ce qu'il en est des goûts musicaux, des "problèmes des jeunes" et des modalités d'apparition dans l'espace public de la catégorie des adolescents.

Nous menons une sociologie des usages sociaux et des significations des radios et des libres antennes qui débouche sur la prise en considération des réceptions différenciées et des radios privilégiées selon des critères sociaux, de genre et familiaux. Au-delà de ces dimensions centrales, la radio s'inscrit dans un "moment radiophonique adolescent" spécifique. Nous cherchons à répondre à la question : quel sorte d'objet social sont les radios pour les adolescents.

Publications issues de l'opération

GLEVAREC H., (2004), « Quel objet social est la radio pour les adolescents ? », n° 10, *Médiamorphoses*, pp. 51-56.

GLEVAREC H. et CARADEC V., (2003), (coord.), « Présentation », *Ages et usages des médias, Réseaux*, n° 119, pp. 9-23.

GLEVAREC H., (2004, à paraître), « Les Médias et la Vie culturelle », *Institutions et vie culturelles*, Les Notices, Paris, La Documentation française.

GLEVAREC H., (2003), « Les médias dans les pratiques culturelles », *Communication et médias*, Les Notices, Paris, La Documentation française, pp. 43-49.

GLEVAREC H., (2004), « Adolescents, animateurs de radio et parents : l'éthique de la compréhension », *Informations sociales*, « Les adolescents », n° 118.

GLEVAREC H., (2003), « Le moment radiophonique des adolescents : rites de passage et nouveaux agents de socialisation », *Réseaux*, n° 119, pp. 27-61.

GLEVAREC H., (2003), « La place de la radio dans l'univers culturel des jeunes », in Donnat O. et Tolila P. (dir.), *Le(s) Public(s) de la culture, Politiques publiques et équipements culturels*, Volume II, Presses de Sciences Po, pp. 85-92.

Mention de l'opération dans les présentations synthétiques par thèmes

Sociologie de la réception des radios par les adolescents. Enquête auprès d'adolescents lillois et toulousains sur la place et la signification des « radios jeunes » pour eux : écoute musicale et "libres antennes".

II. 7. 2. 12. Sociologie des auditoires radiophoniques et de la production musicale radiophonique

Opération en cours

Chercheurs : GLEVAREC H. (CR), PINET M. (CR), CLERSÉ

Objet, méthodes et résultats

L'opération en cours recouvre des analyses statistiques portant sur deux objets et s'appuyant sur deux bases de données. Nous travaillons d'une part sur les auditoires radiophoniques à partir d'une exploitation des données Médiamétrie sur l'écoute de la radio, d'autre part sur la programmation musicale radiophonique à partir des données Yacast (entreprise chargée de recueillir la liste des titres musicaux diffusées sur l'ensemble des radios français).

La première série d'analyses statistiques visent à rendre compte de l'audience des radios nationales en France, en termes de pratiques (référence des contacts, temporalité des écoutes...), de consistance et de sociologie des auditoires. Notre seconde série de travaux est une sociologie de diffusion musicale menée à travers l'analyse de la programmation radiophonique, en termes de play-lists, taux de rotation et genres diffusés.

La dimension méthodologique est importante dans ces deux analyses qui portent sur de lourdes bases de données, riches mais peu exploitées d'un point de vue sociologique dans leur cadre institutionnel natif. Outre les approches classiques par tabulation et construction d'indicateurs synthétisant les dimensions décisives de l'écoute radio, nous croisons deux grands types d'approches quantitatives plus analytiques :

- « exploratoires », de type analyses factorielles et classificatoires, pour aider notamment au repérage d'auditoires (au sens de communautés partageant des combinatoires similaires des différentes radios).
- « confirmatoires », de type modélisantes, pour tester l'existence de modèles sociographiques simples dans la constitution des « publics » de chaque radio.

Recherche menée dans le cadre d'une convention avec les sociétés Médiamétrie et Yacast.

Publications issues de l'opération

GLEVAREC H. et PINET M. (2003), « La radio : un espace d'identification pour les adolescents », in Donnat O. (dir.), *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, Paris, La Documentation française, pp. 319-342.

Mention de l'opération dans les présentations synthétiques par thèmes

Sociologie des auditoires radiophoniques. Cartographie de l'audience radiophonique en France, par classes d'âge, CSP, sexe, région, etc. L'enjeu théorique est aussi de savoir si un modèle de la stratification des pratiques est encore pertinent face à un modèle de la segmentation ?

II. 7. 2. 13. Histoire de l'éducation et de la formation professionnelle (XVIIIe-XXe siècle)

Chercheurs : CHANET J-F. (PR), MARCHAND P. (PR Em.), CERSATÉS

Objet, méthodes et résultats

L'ancrage de ce domaine d'études dans une conception large et ouverte de l'histoire des sociétés industrielles est resté à la fois l'une des originalités et l'un des points forts de l'équipe.

Jean-François Chanet a également poursuivi ses travaux sur l'enseignement primaire au XIX^e siècle et sous la III^e République, sur son importance pour l'État et sa place dans la société. Membre de la rédaction de la revue *Histoire de l'éducation* et du comité d'évaluation du Service d'histoire de l'éducation (SHE) de l'INRP depuis 2001, et, depuis 2003, membre du comité scientifique du Musée national de l'Éducation, il a été invité à prononcer le 16 juillet 2003 à São Paulo la conférence d'ouverture du XXV^{ème} congrès de l'International Standing Conference for the History of Education (ISCHE), sur "Instruction publique et liberté d'enseignement en Europe occidentale au XIX^e siècle" (texte à paraître dans un prochain numéro de *Paedagogica Historica, International Journal of the History of Education*). Le 14 novembre 2003, il a présenté une communication sur "L'idée d'éducation nationale dans la politique scolaire française de Victor Duruy à Agénor Bardoux, 1863-1879", dans le cadre des huitièmes journées d'études Luigi Luzzatti de l'Istituto veneto di scienze, lettere ed arti, "Scuola e nazione in Italia e in Francia nell'Ottocento : modelli, pratiche, eredità. Nuovi percorsi di ricerca comparata. Sur ces questions, il a d'autre part publié depuis 2001 : "Pour la Patrie, par le Livre ou par l'Épée ? L'école face au tournant nationaliste", dans *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n°19, 2001, p. 127-144 ; l'article "Apprendre" dans Vincent Duclert et Christophe Prochasson (dir.), *Dictionnaire critique de la République*. Paris, Flammarion, 2002, p. 224-229 ; "La communale et l'urbanité dans la France de Jaurès", dans Alain Boscus et Rémy Cazals (dir.), *Sur les pas de Jaurès. La France de 1900*, Toulouse, Privat, 2004, p. 91-110 ; "L'instruction publique", dans Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, vol. 1, *L'héritage du XIXe siècle*, Paris, La Découverte, 2004, p. 267-284.

La question du contenu des programmes et de l'évaluation des résultats de l'enseignement reste parmi celles qui doivent retenir prioritairement l'attention des historiens de l'éducation. On doit à Philippe Marchand un article intitulé "Sur l'histoire de l'enseignement de l'histoire. Questions de méthode" paru dans *Histoire de l'éducation*, n°93, janvier 2002, p. 37-57. Il a également donné dans la même revue un article programmatique, "Un chantier à ouvrir. L'histoire du baccalauréat, 1808-1940" (n°94, mai 2002, p. 201-208), annonciateur d'un projet de recherche collective et comparative sur la certification de l'enseignement secondaire en Europe qu'il entend conduire avec Jean-François Chanet dans les prochaines années.

Surtout, à l'initiative de Philippe Marchand et avec l'appui de l'IFRÉSI, notre équipe a organisé à l'université de Lille 3, avec le Service d'histoire de l'éducation, le colloque international du 18 au 20 janvier 2001 sur "L'histoire de la formation technique et professionnelle en Europe du XVIII^e au milieu du XX^e siècle". 32 communications ont été présentées au cours de ces trois journées. L'appel à communication a suscité beaucoup d'échos en France et en Belgique. La Suisse et l'Allemagne ont fait l'objet de deux communications, l'Espagne, l'Italie, la Grande-Bretagne et les États-Unis d'une communication. Le premier axe invitait les participants à s'interroger sur les politiques de formation technique et professionnelle, notamment sur les parts respectives qui revenaient dans cette formation à l'État, aux villes et aux milieux patronaux. Un deuxième ensemble de communications portaient sur les questions suivantes : peut-on identifier des modèles de formation technique et professionnelle ? Sont-ils l'expression d'options didactiques ? de tensions idéologiques ? de convergences sociales ? La méthode comparative s'est révélée propice à la mise en évidence des interactions mais aussi de leurs limites entre les expériences et les réalisations nationales. L'accent était mis en troisième lieu sur les changements, les réceptions, les résistances, problèmes qui se rattachent à celui des relations que les formations techniques et professionnelles entretiennent avec les mutations technologiques d'une part, les crises économiques d'autre part. Le dernier objet abordé était l'éventuelle contribution de ces

formations au développement de l'identité socio-professionnelle dans le monde ouvrier comme à celui des hiérarchies dans le travail, entre les statuts aussi bien qu'entre les sexes.

Les actes de ce colloque ont été réunis dans l'ouvrage suivant : Gérard Bodé et Philippe Marchand (dir.), *Formation professionnelle et apprentissage (XVIII^e-XX^e siècles)*, co-édition *Revue du Nord / INRP*, 2003, 519 p. Signalons qu'outre Philippe Marchand ("Pour une histoire de la formation professionnelle des adultes. Le cas du Nord de la France (milieu XIX^e-1914)", p. 157-173, et les "Conclusions", p. 475-489), Odette Hardy-Hémery a donné à ce colloque "Les milieux patronaux du Nord et la question de la taxe d'apprentissage dans les années 1920", p. 233-249 ; Marie-Christine Allart, "La formation professionnelle des agriculteurs du Pas-de-Calais à l'heure productiviste", p. 311-324.

Publications issues de l'opération

Ouvrages

CHANET J-F., « L'instruction publique », dans *Histoire des gauches en France*, sous la direction de J.-J. Becker et G. Candar, t. 1, *L'héritage du XIX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2004, p. 267-284.

MARCHAND P. et BODÉ G. éd., *Formation professionnelle et apprentissage (XVIII^e – XX^e siècle)*, Actes du colloque international, Villeneuve-d'Ascq 18-20 janvier 2001, Paris, Lille, co-édition INRP et *Revue du Nord*, hors série, coll. histoire, n° 17, 2003, 519 p.

Articles et contributions à des recueils collectifs

CHANET J-F., « Pour la Patrie, par le Livre ou par l'Epée ? L'école face au tournant nationaliste », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n° 19, 2001, p. 127-144.

« La guerre des crucifix n'aura pas lieu », *L'Histoire*, n° spécial Religion et laïcité, juillet-août 2004.

MARCHAND P., « Sur l'histoire de l'enseignement de l'histoire. Questions de méthode », *Histoire de l'éducation*, n° 93, janvier 2002, p. 37-57.

MARCHAND P., « Un chantier à ouvrir : l'histoire au baccalauréat, 1808-1940 », *Histoire de l'éducation*, n° 94, mai 2002, p. 201-208.

MARCHAND P., « I picoli militi della Repubblica. I battaglioni scolastici in Francia 1882-1892 », *Annali istituto Gramsci Emilia-Romagna*, 4-5/2000-2001, 2003, p. 33-50.

CHANET J-F., « Le jeune officier et la République, 1890-1920 », dans *Charles de Gaulle. La jeunesse et la guerre, 1890-1920*, Actes du colloque international organisé par la Fondation Charles de Gaulle, Lille 5-6 novembre 1999, Paris, Plon, Fondation Charles de Gaulle, coll. « Espoir », 2001, p. 193-206.

CHANET J-F., « Instruction publique, éducation nationale et liberté d'enseignement en Europe occidentale au XIX^e siècle », Conférence d'ouverture du 25^e congrès de l'*International Standing Conference for the History of Education*, São Paulo, 16 juillet 2003, *Paedagogica Historica, International Journal of the History of Education* (à paraître en 2004 dans *Paedagogica Historica, International Journal of the History of Education*).

MARCHAND P., « Les louanges de l'instruction au service de la propagande bonapartiste (1798-1800) », dans J.-P. Jessenne éd., *Du Directoire au Consulat*, t. 3, *Brumaire dans l'histoire du lien politique et de l'Etat-Nation*, Actes du colloque organisé à Rouen les 23-24-25 mars 2000, Villeneuve-d'Ascq, Centre de Recherche sur l'Histoire de l'Europe du Nord-Ouest, n° 25, 2001, 633 p., p. 279-289.

MARCHAND P., « Vos importunités, mon fils, m'ennuient » : un père et ses enfants au XVIII^e siècle », dans *Lorsque l'enfant grandit. Entre dépendance et autonomie*, Actes du Colloque, Paris 21-22-23 septembre 2000, sous la dir. de J.-P. Bardet, J.-N. Luc, I. Robin-Romero et C. Rollet, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2002, 964 p.

MARCHAND P., « Pour une histoire de la formation professionnelle des adultes. Le cas du Nord de la France (milieu XIX^e-1914) », dans *Formation professionnelle et apprentissage (XVIII^e – XX^e siècle)*, Actes du colloque international, Villeneuve-d'Ascq 18-20 janvier 2001, dir. G. Bodé et P. Marchand, Paris, Lille, co-édition INRP et *Revue du Nord*, hors hérie n° 17, 2003, p. 157-174.

MARCHAND P., « Conclusions du colloque », dans *Formation professionnelle et apprentissage (XVIII^e – XX^e siècle)*, Actes du colloque international, Villeneuve-d'Ascq 18-20 janvier 2001, dir. G. Bodé et P. Marchand, Paris, Lille, co-édition INRP et *Revue du Nord*, hors hérie n° 17, 2003, p. 475-489.

II. 7. 2. 14. L'offre et la demande d'enseignement supérieur et leur évolution

Chercheur : CONVERT B. (CR), CLERSÉ

Partenaire : OFIP Université de Lille 1, GUGENHEIM F. (IR)

Objet, méthodes et résultats

La recherche porte sur les transformations morphologiques et institutionnelles du système scolaire et universitaire et leurs effets en termes de composition de la population lycéenne et étudiante et de probabilités d'accès des différents types d'élèves aux différentes filières de l'enseignement secondaire et supérieur.

Le matériau statistique sur lequel elle repose est constitué de fichiers de données individuelles sur l'ensemble des élèves de terminales de l'Académie de Lille, à différentes dates : 1987, 1991, 1994, 1996, 2001, et donnant pour chaque élève de terminale de l'Académie, le lycée fréquenté, la série de bac (et la spécialité dans le nouveau système), la commune d'habitation, le sexe, la date de naissance, la profession du père, les résultats au bac, et les choix d'orientation dans l'enseignement supérieur par ordre de préférence (recueillis par une procédure de saisie sur Minitel valant pré-inscription).

L'observation sur 15 ans permet de mesurer les effets des principaux événements qu'a connu le système scolaire au cours de la période : croissance « exponentielle » des effectifs lycéens (1986-1994), réforme des baccalauréats (1992-95), création des nouvelles Universités (début des années 1990), changements morphologiques consécutifs à la décroissance des effectifs (après 1995). Elle conclut à une démocratisation égalisatrice du système d'enseignement secondaire. Elle montre également comment se reproduisent, à la faveur de cette nouvelle étape de la démocratisation, des phénomènes déjà mis en évidence lors de ses étapes antérieures, notamment le maintien des hiérarchies entre filières et entre disciplines, au prix d'une translation des écarts. S'il y a bien en 15 ans, un resserrement de la hiérarchie scolaire et sociale des filières au Lycée, la sous-sélection qui l'accompagne contribue à reporter et différer certains mécanismes de sélection à l'entrée dans l'enseignement supérieur ou au-delà.

Sur le même thème des trajectoires scolaires et des choix d'orientation, et avec le même matériau statistique une recherche est en cours sur le problème dit de la « désaffection des jeunes pour les études scientifiques ». L'effort a essentiellement porté jusque là sur la déconstruction de ce qui apparaît comme une idée « même-pas-fausse » : les jeunes occidentaux bouderaient les études scientifiques au profit d'études comme le commerce ou la gestion censées moins difficiles et plus rentables, et laissant les amphithéâtres des universités scientifiques aux étudiants des pays pauvres.

Après analyse, trois grands mécanismes apparaissent à l'origine de cette crise :

- D'abord le renversement de la démographie scolaire à partir de 1995. On assiste simultanément depuis cette date à une baisse du nombre de lycéens scientifiques et à une croissance du nombre de places dans les filières (IUT) qui sont ordinairement préférées aux DEUG.

- Ensuite la réforme des séries de terminales (1994-1995). Elle a eu pour effet d'atténuer le caractère distinctif, scolairement et socialement, des filières scientifiques au Lycée : en deux mots, les femmes, les élèves scolairement « moyens » et les élèves d'origine modeste sont plus nombreux dans ces séries scientifiques qu'ils ne l'étaient auparavant. Ce changement de composition des séries scientifiques va avoir pour conséquence une chute des intentions d'orientation vers les CPGE, une montée des IUT et une montée des intentions d'inscriptions en DEUG non scientifiques : Lettres, Sciences Humaines, Droit, etc... autrement dit une translation « vers le bas », en 15 ans, de la structure des choix d'orientation des lycéens scientifiques.

- La scission du bac C en deux spécialités. En créant deux spécialités, « mathématiques » et « physique-chimie », en lieu et place de l'ancienne série C qui les réunissait, on a créé deux univers de possibles universitaires différents et cloisonnés face auxquels on a deux populations de lycéens différentes. Le choix de la physique-chimie comme spécialité est associé à une moindre réussite scolaire et à une origine sociale plus modeste que celui des mathématiques. Au moment d'entrer dans

l'enseignement supérieur, ceux qui ont fait ce choix seront moins nombreux à vouloir faire des études longues et classiques, Classes préparatoires ou premiers cycles des disciplines académiques, et plus nombreux à vouloir s'engager dans des filières professionnalisées courtes, tarissant par là la source d'alimentation du DEUG Physique-Chimie.

Sur ce même thème nous avons réuni des collègues de 7 pays européens. Cette rencontre a mis en évidence, outre que le phénomène n'a pas le caractère de généralité qu'on lui prête (la Belgique ou la Suède, parmi les pays représentés, ne le connaissent pas), qu'il peut avoir des causes très différentes à des phénomènes proches en apparence, selon le système éducatif et de la relation entre le système éducatif et l'emploi.

Par ailleurs, ce phénomène de chute des effectifs étudiants en Sciences est bien entendu à replacer dans les processus plus complexes d'évolution des systèmes scolaires européens, dont il n'est qu'un des éléments, que l'on monte en épingle parce qu'il est spectaculaire (encore que l'hémorragie que subissent les Lettres au Lycée l'est plus encore) et qu'il alimente le fantasme du « brain drain ». Dans l'analyse finale (2006), nous tenterons de tracer à grands traits ces évolutions pour le cas de la France. Un travail de bibliographie et d'entretiens auprès de grands acteurs de la vie scolaire et universitaire est en cours.

Publications issues de l'opération

Articles

CONVERT B., (2003), « La désaffection pour les études scientifiques, quelques paradoxes du cas français », Revue Française de Sociologie, 44-3, Juillet-Septembre, pp. 449-467.

CONVERT B., (2003), « Des hiérarchies maintenues, Espace des disciplines, morphologie de l'offre scolaire et choix d'orientation en France, 1987-2001 », Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n°149 , Septembre, pp 61-73.

Communications

CONVERT B., GUGENHEIM F., (2003), *La « désaffection » pour les études scientifiques, le cas de la France*, Colloque du Groupe de travail international sur les inscriptions dans l'enseignement supérieur en Sciences et Technologies, Villeneuve d'Ascq, 20-21 Novembre.

CONVERT B., (2004), *La crise des filières scientifiques : du symptôme au diagnostic, ne concluons pas trop vite*, Communication au colloque Découvrir les Sciences, Nice, 2-3 Avril.

CONVERT B., (2002), *L'évolution des choix d'orientation des élèves des terminales scientifiques*, communication au colloque national Les études scientifiques en question, Villeneuve d'Ascq, 28 Février-1^{er} Mars (repris dans les Actes du colloque et dans le rapport dit « rapport Porchet » au Ministre de l'Education Nationale).

CONVERT B., (2004), *Construction sociale d'une idée « même-pas-fausse » : la désaffection pour les sciences*, Communication à la Journée Regards croisés sur la « désaffection » des jeunes pour les études scientifiques universitaires, organisée par l'association « Femmes et mathématiques », Paris, 15 Mai.

CONVERT B., GUGENHEIM F., (2004), *La baisse des inscriptions dans les filières scientifiques universitaires en France et en Europe*, Communication au Groupe de Travail CERÉQ sur l'Enseignement Supérieur, Villeneuve d'Ascq, 25 Mars.

Mention de l'opération dans les présentations synthétiques par thèmes

Au cours des 15 dernières années, le système scolaire et universitaire français a connu des changements profonds avec sur le plan démographique une période de croissance sans précédent de la population lycéenne et étudiante suivie d'une autre de relative dépression, et sur le plan institutionnel, la création du bac pro, celle des Universités « de proximité », et les réformes du bac. Notre recherche, qui repose sur 15 ans d'observations statistiques, vise à mettre en évidence certaines des conséquences de ces changements. Elle décrit et explique en particulier deux phénomènes : les effets en « trompe-l'œil » de la démocratisation de l'accès au Lycée et à l'enseignement supérieur ; la chute des inscriptions dans les disciplines scientifiques.

II. 7. 2. 15. Changements dans les modes de régulation des systèmes scolaires. Études monographiques et comparaison internationale

Chercheurs : DEMAILLY L. (PR), MONFROY B. (MCF), VERDIÈRE J. (MCF), TONDELLIER M. (IE-CNRS ; doctorant, Dir. Demailly L.), CLERSÉ

Partenaires internationaux : Coordinateur UCL/GIRSEF (Belgique), CLERSÉ/IFRÉSI (France), CERYSIS (Belgique), Observatoire Sociologique du Changement CNRS-FNSP (France), Centro de Estudos da Escola, Faculdade de Psicologia e de Ciências da Educação, Universidade de Lisboa (Portugal), Institute of Education & King's College London (Angleterre), Institut et École postuniversitaire de sociologie et de politique sociale de la Faculté des Lettres de l'Université Loránd Eötvös ELTE (Hongrie)

Partenaires locaux : Catherine BARTHON (MCF géographie, IUFM Nord-Pas-de-Calais)

Financements pour les différentes sous-opérations : 5me PRCD, Rectorat de Lille, IUFM Nord-Pas-de-Calais

Objet, méthodes et résultats

Cette opération de recherche porte globalement sur la recomposition des modes de régulation de systèmes scolaires en lien avec la question des inégalités scolaires.

Le rôle des agents d'encadrement, l'émergence de l'évaluation de l'action publique dans un cadre de déconcentration et de décentralisation, l'évolution des responsabilités des enseignants face aux "élèves en difficulté", les tentatives de modifications managériales de contrôle du travail enseignant, du travail des établissements et des réseaux d'établissements, et les réactions que ces tentatives rencontrent chez les acteurs du terrain, ont donné lieu à plusieurs analyses de dispositifs dans la région Nord-Pas-de-Calais.

La recherche internationale, qui se terminera fin 2004, vise à comprendre et à comparer l'évolution des modes de régulation publics des systèmes éducatifs secondaires dans cinq pays européens – Angleterre, Belgique (CFB), France, Hongrie, Portugal – en se centrant particulièrement sur la manière dont ces modes de régulation affectent et recomposent (dans des sens divers, positivement et/ou négativement) les processus locaux de production des hiérarchies, inégalités et ségrégations scolaires. La recherche s'effectue sur trois plans principaux : 1. Au niveau macro : analyse des tendances *globales* et transformations des modes de régulation. 2. Au niveau micro : analyse concrète de ces modes de régulation au niveau des établissements scolaires. 3. Au niveau méso : analyse d'espaces d'interdépendance entre établissements scolaires et d'instances de régulation intermédiaires et des acteurs d'interface et de supervision.

Publications issues de l'opération

Ouvrages

VERDIÈRE J. (2001), *Les pratiques d'évaluation du travail d'enseignement*, Thèse de doctorat de sociologie, sous la direction de Lise Demailly, Lille, Université de Lille1, novembre.

Articles et contributions à des recueils collectifs

BARTHON C., MONFROY B., (2004, à paraître), « Privé/public : nouvelles dynamiques scolaires, nouveaux clivages en contexte urbain », *Ville-école-Intégration*, décembre.

BARTHON C., MONFROY B., (2005, à paraître), « Illusion et réalité de la concurrence entre collèges en contexte urbain : L'exemple de la ville de Lille », *Sociétés contemporaines*, janvier.

DEMAILLY L., (2001), « L'émergence du local dans la politique scolaire », *CLÉS*, l'Harmattan, n° 35-36, p167-184.

DEMAILLY L., DEMBINSKI O., (2002), « La réorganisation managériale à l'École et à l'Hôpital », *Education et sociétés*, Paris,

MAROY C., DEMAILLY L., (2004), *Les régulations intermédiaires des systèmes éducatifs en Europe quelles convergences ? Recherches Sociologiques*, Volume XXXV, 2004/2, Belgique

- DEMAILLY L., (2003), « L'évaluation comme apprentissage et négociation », *Revue française de Pédagogie*, 1er trimestre
- DEMAILLY L., TONDELLIER M., (2004), « L'encadrement de l'enseignement dans une région française », *Recherches sociologiques*, vol. XXXV, n°2 ; pp. 25-45.
- DEMAILLY L., TONDELLIER M., (2004), « Les transactions entre l'institution et ses agents : le cas des coordonnateurs de réseaux d'éducation prioritaire », *Les sciences de l'éducation. Pour l'ère nouvelle*, vol. 37, n°2 pp. 7-33.
- MONFROY B., (2002), « La définition des élèves en difficulté en ZEP : le discours des enseignants de l'école primaire », *Revue française de pédagogie*, n°140, juillet-août-septembre, 33-40.
- DEMAILLY L., (2001), « Questions sur l'efficacité de l'évaluation » in *L'activité évaluative réinterrogée*, Figari G., Achouche M., (dir.), De Boeck, Bruxelles, p. 335-342.
- DEMAILLY L., (2001), « Enjeux et limites de l'obligation de résultats », *La revue des échanges*, Montréal vol 18 n°1, 88, mars, p. 3-10.
- DEMAILLY L., (2001), « Genèse et devenir des innovations organisationnelles », *Administration et éducation*, N°2, deuxième trimestre, p. 23-35.
- DEMAILLY L., (2001), « Innovation et institution », in *Questions à l'innovation, Actes de la rencontre inter-académique des 21-22 novembre*, CRDP de Lorraine, p. 15-28.
- DEMAILLY L., (2001), « Les enjeux de la déconcentration et de la décentralisation dans le système scolaire français », in PELLETIER G. *Autonomie et décentralisation en éducation*, Edition Université de Montréal/AFIDES, Canada
- DEMAILLY L., (2003), « L'obligation de résultats en éducation », *Administration et éducation* n°2.
- MONFROY B., (2003), « Le discours des enseignants en ZEP sur les élèves en difficulté », in *La discrimination positive en France et dans le monde. Actes du colloque international des 5 et 6 mars*. Paris : SCÉREN-CNDP, p113-120.

Rapports

- BARTHON C., MONFROY B., (2003), *Les espaces locaux d'interdépendance entre collèges : le cas de Lille*. Rapport pour la commission européenne, 5e PCRD. Lille : CLERSÉ/IFRÉSI, 130 p.
- DEMAILLY L., TONDELLIER M., (2001), *Le projet académique de l'éducation prioritaire dans l'académie de Lille : les outils organisationnels de régulation de l'action pédagogique*, Rectorat de Lille/IFRÉSI, 137 p.
- DEMAILLY L., Van ZANTEN A., DA COSTA S., MONFROY B., ROUSSIER-FUSCO E., TONDELLIER M., VERDIERE J., (2002), *Analyse de l'évolution des modes de régulation institutionnalisée dans le système éducatif français*. Rapport pour la commission européenne, 5e PCRD. Lille : CLERSÉ/IFRÉSI, 53 p.
- DEMAILLY L., MONFROY B., TONDELLIER M., VERDIERE J., (2003), *Les processus et les agents de régulations intermédiaires dans le système éducatif français. Le cas de l'académie de Lille*. Rapport pour la commission européenne, 5e PCRD. Lille : CLERSÉ/IFRÉSI, 135 p.
- MONFROY B., TONDELLIER M., VERDIERE J., (2003), *Logiques d'acteurs et modes d'agir collectifs dans deux collèges de la ville de Lille*. Rapport pour la commission européenne, 5e PCRD. Lille : CLERSÉ/IFRÉSI, 91 p.

Communications

- DEMAILLY L., (2004), « Dynamiques des modes de régulation du système scolaire français : la place de l'évaluation », Communication au premier congrès de l'AFS : Paris, 24-27 février.
- DEMAILLY L., MAROY Ch., (2004), « Les actions organisées de régulation dans six espaces locaux observés : formes organisationnelles, agents, outils », Colloque Changement des modes de régulation et production sociale des inégalités dans les systèmes d'éducation : une comparaison européenne. Bruxelles, 15-17 septembre.
- BARTHON C., MONFROY B., (2004), « La catégorisation scolaire des classes populaires : des catégories statistiques aux représentations. L'exemple des collèges lillois », Communication au premier congrès de l'AFS : Paris, 24-27 février.
- MONFROY B., (2001), « La désignation des élèves en difficulté à l'école primaire », Communication au colloque « Production/réduction des inégalités dans/hors l'école », Paris, 16-18 novembre.

TONDELLIER M., (2003), « Le conseil en formation continue des personnels. Construction d'une légitimité », Communication aux Rencontres 2003 du Réseau Éducation-Formation. Symposium n°10 « Construction, diffusion et valorisation des savoirs d'innovation », Genève, 18-20 septembre.

TONDELLIER M., (2004), « Les formes de régulations intermédiaires dans le système éducatif français au regard de l'éducation prioritaire », Communication au colloque Travail et action publique (Réseau TAP), Toulouse, septembre.

TONDELLIER M., (2004), « Le bassin d'éducation et de formation dans l'académie de Lille : révélateur d'un modèle de management public », Communication au congrès AISLF (CR07, Procès et modes de socialisation), Tours, juillet.

VERDIÈRE J., (2001), « Les pratiques locales d'évaluation du travail éducatif dans l'Académie de Lille », Communication au 4e Congrès international de l'Association des enseignants chercheurs en sciences de l'éducation (AECSE), Symposium « Formes contemporaines de l'encadrement et de la régulation des actions d'éducation et de formation », Lille, 5-8 septembre.

VERDIÈRE J., (2004), « L'implication des inspecteurs pédagogiques régionaux dans la régulation intermédiaire : le cas lillois », Colloque Changement des modes de régulation et production sociale des inégalités dans les systèmes d'éducation : une comparaison européenne, Bruxelles, 15-17 septembre.

II. 7. 2. 16. La professionnalisation des acteurs de la formation professionnelle

Chercheurs : CHARLON E. (MC), ROQUET P. (MC), CLERSÉ

Commanditaires : C2RP, Préfecture de Région, Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais

Objet, méthodes et résultats

Cette opération régionale vise à mieux saisir les évolutions actuelles de la formation professionnelle à travers deux entrées différenciées : les métiers de la formation et les conceptions politiques de l'alternance.

La première opération s'est déroulée entre mai et décembre 2002 auprès des réseaux qui structurent l'appareil de formation et de vingt institutions de formation représentatives de l'activité régionale sur la base de financements publics. Les évolutions des métiers de la formation, à partir des discours recueillis auprès des directions, sont liées aux transformations des finalités de la formation ainsi que des publics visés, dans un contexte de rationalisation économique. Les différentes fonctions (administratives, financières, commerciales, d'ingénierie, de qualité, pédagogique....) sont analysées dans des configurations diversifiées et évolutives. Le processus de professionnalisation rend finalement compte de trois logiques :- une orientation délibérée de la formation vers l'insertion professionnelle dans un métier identifié,

- une structuration des fonctions qui peuvent être articulées entre elles,
- une recherche de reconnaissance par les commanditaires ou clients.

La professionnalisation est donc étudiée sous l'angle institutionnel, organisationnel, d'où des incertitudes, des hésitations, qui rencontrent d'autres formes de professionnalisation liées à l'évolution des métiers de la formation.

La seconde opération, en collaboration avec le laboratoire Trigone du CUEEP, réalisée en 2003, résulte d'une étude menée auprès de 18 institutions concernées de près ou de loin par l'alternance en formation. L'alternance fait partie d'une réflexion générale de la relation formation/emploi, d'articulations réelles ou souhaitées entre univers éducatif et univers productif au sens large, d'une institutionnalisation qui s'est appuyée et développée sur le modèle de l'apprentissage, qui parfois s'en sépare. Autour de cette trame, les acteurs institutionnels mobilisent des représentations, des constructions qui comportent de « fortes doses d'interprétation » liées largement aux modèles culturels et socio-professionnels présents chez les individus et aux lectures plurielles des réalités régionales, locales. L'alternance c'est d'abord un travail de partenariat qui s'effectue sur plusieurs formes de

territoires. La formation des tuteurs, la formation des maîtres d'apprentissage, ou encore la mise en place de politiques d'accompagnement sont des objets de professionnalisation de plus en plus sollicités. Ils semblent être la clé de voûte d'un rapprochement entre partenaires au-delà des divergences d'appréciations sur les objectifs recherchés.

Publications

Ouvrages

MEBARKI M., ROQUET P. (dir.), (2003), *Trois décennies de formation continue : de l'éducation permanente à la formation tout au long de la vie*, Lille, Les cahiers d'études du CUEEP, mai, 143p.

Rapports de recherche

CHARLON E., GESLIN M-P., ROQUET P., (2003), L'évolution des métiers de la formation en région Nord-Pas-de-Calais, rapport CUEEP-CLERSÉ, C2RP, 82p + annexes.

CLENET J., ROQUET P. (dir), (2003), *Comprendre l'alternance et développer sa qualité*, rapport CUEEP-Trigone, C2RP, 71p.

Mention de l'opération dans les présentations synthétiques par thèmes

Ces recherches régionales visent à mieux saisir les évolutions actuelles de la formation professionnelle à travers deux entrées différencierées : les métiers de la formation et les conceptions politiques de l'alternance.

II. 7. 2. 17. Transformations de la relation formation-emploi : les effets des politiques éducatives

Opération en cours

Chercheur : LÉNÉ A. (MC), CLERSÉ

Objet, méthodes et résultats

Cette opération de recherche, qui s'inscrit dans le champ de l'économie du travail, a porté sur la relation formation-emploi et s'est articulée autour de deux questions :

1) l'analyse du fonctionnement du dispositif de formation en alternance.

Les nombreuses difficultés qui se cachent derrière le succès des formations par alternance nous ont conduit à analyser le fonctionnement des entreprises et du marché du travail face à ces formations. La recherche a permis d'expliquer sur le fond pourquoi la formation en entreprise prend des formes particulières qui s'écartent du modèle préconisé. C'est la question des conditions économiques des systèmes de formation centrés sur l'entreprise qui a ainsi été analysée. Nous avons examiné dans quelle mesure l'entreprise peut réellement assumer les responsabilités liées à l'alternance et prendre en charge la formation d'une partie des jeunes entrant sur le marché du travail.

L'alternance se développe principalement dans de petites entreprises et dans les secteurs d'activité les plus instables et les moins formateurs. En outre, les plus diplômés accèdent plus souvent aux mesures les plus qualifiantes. Il apparaît, à l'issue de l'analyse, que la concurrence pour l'utilisation de la main d'œuvre qualifiée amène certaines entreprises à accueillir des jeunes, tout en minimisant leur effort de formation. Ces dysfonctionnements ou dérives ne sont pas accidentels. Il s'agit de phénomènes qui semblent attachés au fonctionnement même des systèmes de formation centrés sur l'entreprise.

2) l'analyse du modèle d'insertion des jeunes sur le marché du travail

Ce travail a également permis de rendre compte des transformations des modalités d'accès des jeunes aux emplois. On assiste à l'émergence d'un nouveau modèle de gestion de l'emploi marqué par une accentuation de l'usage du diplôme comme indicateur d'un niveau de compétence générale. La recherche a montré que ces évolutions ont d'importantes

conséquences sur la structure des mouvements de main-d'œuvre, et ceux des jeunes en particulier. Elles donnent lieux à de nouvelles formes de segmentation du marché du travail.

Cette opération se poursuit actuellement sur le thème des compétences dans une économie marquée par des évolutions permanentes et de plus en plus fondée sur les connaissances. Ce thème est abordé de différentes façons ; le questionnement pouvant porter, d'une part, sur la production de compétences (dans le système éducatif et dans les organisations) et d'autre part, sur l'utilisation de ces compétences par les entreprises et ses conséquences sur le fonctionnement du marché du travail.

Un numéro spécial de la revue *Education et sociétés* portant sur ce thème est actuellement en préparation. Il est coordonné par Danilo Martuccelli et Alexandre Léné.

Publications

Ouvrages

LÉNÉ A., (2002), *Formation, compétences et adaptabilité. L'alternance en débat*, Paris, Editions L'Harmattan.

Articles et contributions à des recueils collectifs

LÉNÉ A., (2005, à paraître), « L'éducation, la formation et l'économie de la connaissance-approches économiques », *Education et Sociétés*, n°9, 1er semestre.

LÉNÉ A., (2005, à paraître), « Rémunérer les compétences, l'engagement problématique des acteurs dans la relation de travail », *Cahiers Lillois d'Economie et de Sociologie*, n°45, 1er semestre.

LÉNÉ A., (2003), « Formation en alternance et formation continue : divergences et complémentarités », *Les Cahiers d'Etudes du CUEEP*, n°52, mai, pp. 95-109.

Communications

LÉNÉ A., (2002), « Overeducation and transition from school to work », International conference *Overeducation in Europe: what do we know ?* jointly organised by the Max Planck Institute for Human Development (Berlin) and ROA (Maastricht University), Berlin, 22-23 november.

LÉNÉ A., (2002), « Enterprise-related training and poaching externalities », *14th European Association of Labour Economists Conference*, 19-22 september, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France.

LÉNÉ A., (2003), « Le management par les compétences, l'engagement problématique des acteurs dans la relation de travail », Colloque *La représentation économique de l'acteur au travail* organisé par le CLERSE, 20 et 21 novembre, Université de Lille 1.

LÉNÉ A., (2002), « Insertion des jeunes et segmentation du marché du travail : l'effet des politiques éducatives », Journées d'études du GDR RAPPE : *Le développement de l'éducation et de la formation (1980-2000) : quels effets pour quelles efficacités ?*, Lest-Idep, Aix en Provence, 21 et 22 novembre.

LÉNÉ A., (2004), « Transition from school to work : overeducation and crowding-out ? », *Migration, training, time use and conflicts in and around the labour market : a franco-japanese perspective*, séminaire franco-japonais, Université de Lille 1, 9 mars.

LÉNÉ A., (2003), « Insertion des jeunes et segmentation du marché du travail : l'effet des politiques éducatives », Séminaire d'*Economie des Ressources Humaines*, Université de Lille 1, 12 mai.

LÉNÉ A., (2002), « Is experience really necessary ? », *Labour market, employment and work in France and Japan*, séminaire franco-japonais organisé par le CEREQ et le CLERSE, université de Lille 1, 21 janvier.

LÉNÉ A., (2004), « Le fragile équilibre des systèmes de formation en alternance », Séminaire *Réflexions et perspectives sur l'alternance* organisé par le DESS Métiers de la formation 26 et 27 janvier, Université Pierre Mendès France, Grenoble.

Mention de l'opération dans les présentations synthétiques par thème

Le processus d'insertion des jeunes sur le marché du travail est devenu plus long et plus instable. Face à ces difficultés, les pouvoirs publics engagent des dépenses croissantes dans le champ de l'éducation et de la formation professionnelle. Alexandre Léné cherche à mieux comprendre les comportements des acteurs qui vont jouer sur la correspondance entre la formation et l'emploi. Il s'intéresse également à l'évaluation des effets des politiques publiques de formation initiale et professionnelle (formation par alternance).

II. 7. 2. 18. Processus de professionnalisation et construction des savoirs : des temporalités en question

Opération en cours

Chercheur : ROQUET P. (MC), CLERSÉ

Objet, méthodes et résultats

La question de la production des savoirs dans les groupes professionnels se rattache à des dynamiques temporelles inscrites dans différents registres d'analyse qu'on peut repérer à trois niveaux : macro (les segments professionnels), méso (les dispositifs institutionnels), et micro (les trajectoires individuelles). Ces niveaux se croisent en permanence dans des dynamiques qui rythment les cycles de vie d'individus acteurs, ce qui induit la pluralité temporelle d'une part et la temporalité comme mouvement d'autre part. Les savoirs traversent ces niveaux et se retrouvent sous des formes combinées de plus en plus complexes (savoirs académiques, savoirs expérientiels, savoirs professionnels...) qui interrogent la construction de la professionnalisation. Pour explorer ce questionnement nous avons étudié plusieurs objets : la segmentation socio-historique des mondes scolaires et professionnels des ingénieurs, les constructions identitaires des ingénieurs, et les activités professionnelles des emplois-jeunes, et ainsi pu réfléchir sur les différentes formes temporelles de la professionnalisation en lien avec la construction des savoirs.

La professionnalisation chez les ingénieurs en France s'est construite à travers un contexte historique précis marqué par la création de modèles et segments professionnels hiérarchisés. Les dispositifs de formation et les filières d'emplois créés depuis deux décennies reconfigurent ce trait d'origine pour offrir des offres identitaires, « des supports d'identification de soi » aux ingénieurs, inscrits dans des rapports aux savoirs issus de représentations établies mais aussi renouvelées par les parcours expérientiels des individus. À l'opposé les tentatives de professionnalisation des parcours des emplois-jeunes (médiation, éducation nationale...) relèvent de processus de transition professionnelle qui restent très précaires (très peu de filières de formation ou d'emploi), où l'absence de pérennisation ne peut garantir des supports d'identification de soi suffisamment solides. Nous sommes ici dans une configuration qui pose la question de la légitimation des savoirs dans des activités professionnelles en voie d'émergence ou peu reconnues professionnellement et socialement.

Publications

Ouvrage

DEMAZIERE D., GADREY N., NEYRAT F., PELAGE A., ROQUET P., VERLEY E., (2002), « La médiation sociale est-elle une activité professionnelle ». In Bouygard F, Gélot D. (dir). *Nouveaux services emplois-jeunes : regard à mi-parcours*. Cahier Travail et Emploi, Paris, La documentation française, pp. 137-158.

Articles

GADREY N., PELAGE A., ROQUET P., VERLEY E., (2001), « Les emplois – jeunes de la médiation sociale », Agora débats/jeunesse, n°25, p.79-98.

ROQUET P., (2004), « Temporalités biographiques et institutionnelles : la construction identitaire de l'ingénieur promu », *Savoirs (revue internationale de recherches en éducation et formation des adultes)*, juin, n°4.

Communications

ROQUET P., (2003), « Emergences et représentations des modèles de formation des ingénieurs en France » Grand Atelier MCX, La formation au défi de la complexité, Lille, septembre.

ROQUET P., (2004), « Un retour sur la segmentation du groupe professionnel des ingénieurs : identités et temporalités », Association Française de Sociologie, Villetaneuse, février.

Mention de l'opération dans les présentations synthétiques par thèmes

La question de la production des savoirs dans les groupes professionnels se rattache à des dynamiques temporelles inscrites dans différents registres d'analyse qu'on peut repérer à trois niveaux : macro (les segments professionnels), méso (les dispositifs institutionnels), et micro (les trajectoires individuelles). Ces niveaux se croisent en permanence dans des dynamiques qui rythment les cycles de vie d'individus acteurs. Nous interrogeons cette dynamique à travers trois mondes professionnels différenciés à travers des opérations empiriques.

II. 7. 2. 19. Etude sur les associations culturelles

Opération nouvelle

Chercheurs : GLEVAREC H. (CR), De FEDERICO A. (MC), CLERSÉ

Objet, méthodes et résultats

Cette recherche a pour objet une exploitation secondaire de l'enquête "Vie associative" 2002 de l'INSEE (première enquête nationale de cette envergure) autour d'un type d'association et de problématique : les associations culturelles et les pratiques culturelles dans le cadre associatif. Cette étude est menée dans le cadre d'une convention passée entre le CLERSÉ (Laboratoire CNRS-Université Lille 1) et l'INSEE (Institut National de la Statistique).

Cette base de données nationale est la première recueillie avec une telle batterie de variables et avec un souci de la finesse des genres d'associations.

- La recherche porte sur une interrogation de la dimension de "pratiques culturelles" dans le cadre associatif. Elle vise à cerner les contours d'un champ d'activités culturelles "élargi" en croisant les modes de participation des membres et les secteurs d'activités des associations considérées. Nous nous intéressons à un large spectre d'objet social associatif en considérant les pratiques associatives dans les « associations culturelles et/ou artistiques », mais aussi au sein des « associations du patrimoine » et des « associations écologiques ».

- Cette analyse sociologique et statistique débouchera sur la présentation des résultats dans le cadre d'un séminaire interne à l'INSEE et dans une série de publications en 2005 et 2006.

Recherche menée dans le cadre d'une convention avec l'INSEE et le soutien financier du ministère de la Culture (DEP)

Publications issues de l'opération

GLEVAREC H. et SAEZ G., (2002), *Le Patrimoine saisi par les associations*, Paris, La Documentation française.

GLEVAREC H., (2005, à paraître), « Le nouveau régime d'historicité porté par les Associations du patrimoine », in Tartakowsky (dir.) *Les Usages politiques de l'Histoire dans la France contemporaine*, Presses Universitaires de Provence.

GLEVAREC H., (2003), « De la Société d'histoire à l'Association du patrimoine, Changements socioculturels et nouvelles raisons de mobilisation », in Poirrier P. et Vadelorge L. (sous la dir.), *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, La Documentation française, 2003.

GLEVAREC H., (2003), « De l'*affectio societatis* à l'intégration : les associations du patrimoine », in Parsis-Barubé O. et Allard L. (dir.), *Culture et démocratie : les paradoxes de la voie associative*, Lille, Presses de l'Université de Lille III.

Mention de l'opération dans les présentations synthétiques par thèmes

Exploitation secondaire d'une grande enquête de l'INSEE sur la vie associative sous l'angle des pratiques culturelles et des associations culturelles.

II. 7. 2. 20. Des groupes informels aux réseaux de soins : diversité des régulations et circulation des informations

Opération achevée

Chercheurs : Responsable scientifique CRESSON G. (Pr), CASTRA M. (MC), DENQUIN S. (Thésarde allocataire), FERRAND A. (Pr), LARDÉ P. (CR), les membres du CLERSÉ.

Objet, méthode, résultats

Actuellement nous assistons, en France et dans notre Région, à une recomposition des échanges professionnels à l'intérieur du système de soins. Les formes de ce travail collectif sont nombreuses, tant à l'hôpital – où elles sont les plus immédiatement visibles – que dans les autres institutions (cliniques, centres de soins...) ou dans l'exercice libéral (associations, cabinets de groupe...). De plus, des formes de coopération transversales réunissent les différents segments de l'exercice médical : filières, réseaux, organisations diverses, plus ou moins labellisées, plus ou moins formalisées, plus ou moins ouvertes à d'autres professions médico-sociales ou éducatives, voire aux patients ou usagers eux-mêmes.

C'est en particulier le cas pour plusieurs des « terrains » observés depuis plusieurs années par les membres de notre collectif. L'insuffisance rénale chronique en phase terminale (IRCT) étudiée par Philippe Lardé ; les équipes mobiles de soins palliatifs au sein de l'hôpital, observées par Michel Castra ; les réseaux de cancérologie sur lesquels Sylvie Denquin réalise sa thèse sous la direction de Alexis Ferrand ; les centres de ressources et de compétences pour la mucoviscidose (CRCM) étudiés par Geneviève Cresson.

Le travail réalisé avait pour objectif de rendre compte de la variété des dynamiques professionnelles à l'œuvre dans quatre groupes ou réseaux professionnels distincts, et de la capacité d'adaptation de ces groupes et réseaux aux contraintes et pressions économiques, administratives et scientifiques, comme au renouvellement des populations prises en charge. Ces quatre groupes et réseaux concernent autant de syndromes ou étapes pathologiques, dont la prise en charge spécialisée sera brièvement présentée dans un premier temps, pour préciser le contexte de notre travail.

Nos quatre terrains présentent des caractéristiques variées tant du point de vue des pathologies prises en charge, des « clientèles » qui en résultent, des organismes mobilisés, de l'ancienneté des échanges entre différents professionnels, etc. Nous disposons donc de références empiriques contrastées pour tenter de mettre en évidence quelques logiques générales des coopérations, ainsi que les inflexions que les contraintes techniques, organisationnelles, sociales... spécifiques peuvent engendrer. Nous étudions la création, mais aussi les transformations des réseaux de soins, comme des modifications des formes et des contenus de relations entre des acteurs interdépendants, en compétition pour la régulation de ces relations, en concurrence pour l'accès aux patients ou à certaines positions recherchées

Une analyse sociologique du réseau formé par les relations entre les différents acteurs qui participent à la prise en charge d'une pathologie peut, de manière très classique, tenter de mettre en évidence soit des caractéristiques « statiques » (organisation et fonction) soit les caractéristiques des transformations en cours. La première approche conduit notamment à se demander quels sont les « effets » ou les « fonctions » d'une forme particulière d'organisation

des échanges et des coopérations entre les acteurs que l'on peut observer. Ces points ont été abordés dans les monographies, et nous ne les synthétiserons pas ici, faute de place. La seconde approche relative aux transformations ne va plus s'intéresser à « ce que fait » le réseau (effets, fonctions), mais à « ce qui fait » le réseau (principe génératif et régulation).

Dans cette perspective, à travers les cas examinés, trois processus sont apparus qui méritent d'être particulièrement retenus :

- a) Des interventions des professions médicales sur elles mêmes qui tendent à produire ce qu'on pourrait nommer un redoublement spécialisé de la régulation professionnelle. La régulation professionnelle comporte, parmi d'autres caractéristiques, l'acquisition de compétences certifiées, l'acceptation d'un code, un engagement d'objectif, ceci permettant l'exercice monopoliste de l'activité. Le processus de mise en réseau redouble en les spécialisant les fondements de l'exercice professionnel. On est diplômé, mais on s'engage à se former à nouveau. On a prêté serment, et on adhère à une nouvelle charte. On était spécialiste de ceci, on devient membre du réseau ad hoc, qui tend à être le seul habilité à s'occuper de cette pathologie (monopole). Si on prend le terme de corporation dans un sens fonctionnel, certains réseaux semblent instituer des corporations médicales spécialisées au sein de la « grande » corporation des médecins. Et dans certains cas, ceci vaut également pour les infirmières et d'autres para-médicaux qui deviennent « spécialistes » de la prise en charge d'une pathologie.
- b) Des interventions de « l'Administration » sur les professions qui contribuent également à redéfinir les droits de prise en charge d'une pathologie, c'est-à-dire à dessiner les nouveaux contours de territoires monopolistes pour les professionnels (seul cette équipe peut prendre en charge) qui deviennent pour les patients des territoires d'assignation (si on réside ici, il faut s'adresser à tel centre..). Cette transformation appartient au processus très général de réduction des logiques libérales de marché (si toutefois elles ont jamais existé..) dans l'établissement de la relation médecin-patient, au profit de logiques plus régulées laissant moins d'initiatives aux patients.
- c) Des interventions d'une association de patients capable à la fois de financer des personnels, de financer des recherches dont elle fixe les priorités, de participer aux concertations administratives assurant l'encadrement de la prise en charge. Sachant qu'une « association » est un réseau formel, ceci représente un modèle original où la coopération et l'action commune dans un réseau de patients produit ce qu'on peut nommer une régulation associative spécialisée par les patients. On peut sans doute l'envisager comme la forme « forte » d'intervention des patients qui ne sont plus seulement « au centre » des soins, mais aussi « au dessus » ; comme une intervention qui n'est ni administrative, ni celle d'une mutuelle qui est généraliste, ni celle, à venir sans doute dans notre système, d'une assurance privée qui serait elle aussi généraliste. Il faudrait parvenir à comprendre si ce modèle, qu'on retrouve partiellement dans l'intervention des associations de malades du Sida, restera confiné à la prise en charge de pathologies rares ou bien s'il a des chances de s'étendre, et sous quelles conditions.

Ces tendances ne sont évidemment pas les seules à l'œuvre et n'agissent pas seules. Les transformations des interdépendances et des coopérations entre acteurs sont traversées par des tensions et des contradictions. Contre le « redoublement spécialisé de la régulation » que nous avons décrit, on peut discerner des forces adverses où la « spécialité » n'est pas du tout définie à partir des savoirs et des protocoles scientifico-médicaux, mais à partir des dimensions très complexes de l'inscriptions sociales du patient et à partir des compétences pointues exigées par la mobilisation des services sociaux et des institutions locales pour leur prise en charge. La mise en avant de ces compétences là peut conduire alors un réseau à être poly-pathologie. D'autres cas permettraient de décrire ces autres types de transformations.

Publications issues de l'opération

CASTRA M., CRESSON G., DENQUIN S., FERRAND A., LARDE P., 2004, Des groupes informels aux réseaux de soins : diversité des régulations et circulation des informations. Rapport pour la MIRE , programme : "Les dynamiques professionnelles dans le champ de la santé", Novembre, 200p.

Mention de l'opération dans les présentations synthétiques par thème

L'observation de quatre réseaux de prise en charge spécialisés (Insuffisance rénale, soins palliatifs, cancers, mucoviscidose) montre :

- un redoublement spécialisé de la régulation professionnelle. (par l'acquisition de compétences certifiées, l'acceptation d'un code, un engagement d'objectif) permettant l'exercice monopoliste de l'activité.
- la redéfinition des contours de territoires monopolistes pour les professionnels qui deviennent pour les patients des territoires d'assignation, leur laissant moins d'initiative.
- dans l'une des pathologies, la mucoviscidose, une association de patients capable à la fois de financer des personnels, de financer des recherches dont elle fixe les priorités, de participer aux concertations administratives assurant l'encadrement de la prise en charge, laissent entrevoir une redéfinition des relations professionnels-usagers, encore exceptionnelle et marginale, cependant.

II. 7. 2. 21. La construction sociale des troubles psychiques

Les interactions entre professionnels des secteurs sanitaires et sociaux dans le domaine de la santé mentale

Opération en cours (CPER)

Chercheur : AUTÈS M. (CR), CLERSÉ-IFRÉSI

Objet, méthodes et résultats

Constats

Dans les deux dernières décennies, l'inscription de la santé dans la ville et les programmes de lutte contre l'exclusion ont renouvelé l'intérêt pour la santé publique. L'accès des personnes en situation de précarité aux dispositifs de santé en général, de santé mentale en particulier est devenue une préoccupation des pouvoirs publics, suite notamment au rapport REVOL, qui a mis en évidence les difficultés auxquelles les bénéficiaires du RMI étaient confrontés.

Les acteurs politiques et professionnels, à tous les échelons du territoire, et notamment dans la région Nord-Pas-de-Calais, sont mobilisés dans la lutte contre les exclusions, et notamment pour développer. L'accès aux dispositifs de santé en général, de santé mentale en particulier, car la santé est aussi une des dimensions de l'exclusion, précarisée en même temps que le travail.

Ces nouvelles approches, souvent articulées aux dispositifs issus des politiques de la ville, se heurtent à de nombreuses incertitudes quant à l'appréciation des mécanismes réels en jeu qui peuvent faire lien entre la précarité et les problèmes de santé mentale des personnes, les troubles allant des pathologies avérées jusqu'à une série d'expressions du mal être que tentent de formaliser les notions nouvelles de "souffrance psychique" ou de "souffrance sociale".

Aujourd'hui, les professionnels de la psychiatrie, de la médecine généraliste et les travailleurs sociaux se disent effectivement interpellés par les personnes en difficulté d'insertion sur leur "souffrance". Dans ce contexte, la question des frontières du social et du psychique se pose de manière renouvelée. La question des coopérations et réseaux entre professionnels du secteur sanitaire et professionnels du secteur social se pose également avec acuité.

Par ailleurs, un récent rapport au Ministère de la santé³ montre la nécessité de faire évoluer la prise en charge des malades mentaux dans des réseaux de structures d'accueil diffuses et différencierées, ce contribue aussi à dessiner la nécessité de la collaboration entre des secteurs professionnels encore insuffisamment articulés : sanitaire, médico-social, insertion, politiques de la ville etc.

Etat de la recherche

Dans la recherche en sciences sociales autour des questions de santé mentale, plusieurs thèmes émergent.

La santé est analysée comme un des modes de gestion les plus consensuels de la Question sociale, conduisant à terme à des formes de "sanitarisation du social". (Castel, Ehrenberg, Gauchet etc)

Par ailleurs, d'autres travaux s'interrogent sur la place des problèmes de santé dans les processus de précarisation et d'exclusion.

Les débats, notamment au sein de la médecine et de la psychiatrie, pour savoir quelles institutions et quels professionnels doivent avoir la charge de cette "souffrance", sont redoublés par les controverses sur le rôle des médicaments psychotropes et leurs risques pour l'individu.

A. EHRENBERG analyse le développement des troubles anxieux dépressifs comme le reflet d'une évolution inhérente à la société, où la norme n'est plus fondée sur la culpabilité et la discipline, mais sur la responsabilité et l'initiative.

Ces travaux, dans leur diversité, ont en commun d'une part de poser d'emblée le lien entre la question de la "santé mentale", celle des métamorphoses de la "question sociale" et celle des formes sociales de la subjectivité (rapport à soi, rapport à l'autre), d'autre part d'envisager la santé mentale du point de vue des acteurs institutionnels : acteurs de la politique de la Ville, de la santé publique, professionnels du travail social et de la psychiatrie.

Tout en nous situant dans le prolongement de ces démarches, nous proposons de les renouveler en intégrant dans notre recherche le point de vue et les trajectoires des usagers .

Contexte du projet et positionnement des équipes

Pour ce faire, une équipe interdisciplinaire a été constituée réunissant pour sa coordination scientifique des sociologues de deux Universités différentes au sein de l'IIFRÉSI et le Centre Collaborateur O.M.S. pour la recherche et la formation en Santé Mentale.

L'équipe constituée autour de ce projet présente l'originalité d'une forte articulation entre sociologues et médecins, établie sur des rapports de travail de longue date, réactualisés dans la période récente à partir d'une volonté de travailler ensemble sur les politiques de santé publique. Citons notamment:

- la participation de Michel Autès et de Maryse Bresson dans le cadre du programme de l'INSERM "Santé et situation sociale" sur une recherche intitulée "Précariété, santé mentale et système local de santé" (1999-2000) ;
- l'organisation d'un séminaire commun "Santé mentale et précarité sociale" entre l'IIFRÉSI-CNRS (Michel Autès) et le Centre Collaborateur de l'OMS (Jean-Luc Roelandt) en 2000-2001. Ce séminaire a réuni régulièrement environ vingt cinq personnes de la région⁴

³ Éric Piel, Jean-Luc Roelandt *De la psychiatrie vers la santé mentale*, Ministère de la santé, Juillet 2001.

⁴ Les participants du séminaire sont des travailleurs sociaux, médecins psychiatres, médecins généralistes, psychologues, doctorants en sociologie de la région. Voici le programme des 13 premières séances.

- 23mars 2000 présentations générales des objectifs et des personnes.
- 11 mai 2000 : - Expérience italienne (Massimo Marssili) : fermeture des hôpitaux psychiatriques - Expérience canadienne : Paul Morin, spécialiste des alternatives psychiatriques à Montréal .
- 25 mai 2000 : Michel Autès " La précarité sociale, concepts et représentations"
- 29 juin 2000 : J-L Roelandt, I. Guesdon, "les troubles psychiques: épidémiologie et représentations", enquêtes auprès des SDF de Lille, et en population générale mondiale.
- 14 sept 2000 : L'équipe SILOE de Toulon. Présentation d'une innovation.
- 26 oct 2000 : Docteur Jean Maisondieu,sur son ouvrage - *La fabrique des exclus*.
- 23 nov 2000 : Bilan d'étape du séminaire
- 18 jan 2001 : L'équipe DIOGENE de Lille : analyse d'une pratique d'aide.
- 15 fév 2001 : Patrice Desmons, psychanalyste

- plusieurs publications des membres de l'équipe⁵.

Enfin, l'équipe peut s'appuyer sur les résultats de la grosse étude épidémiologique psychiatrique et anthropologique internationale : « la santé mentale en population générale : Image et Réalité » avec le ministère français des affaires étrangères ; programme affilié au programme de l'OMS : les nations pour la Santé Mentale.

Contenu du projet

Objectifs

Progresser dans la connaissance de la construction sociale des "troubles psychiques" et de leur prise en charge. Pour ce faire, analyser les configurations de professionnels (médecins psychiatres, médecins généralistes, travailleurs sociaux etc.) qui prennent en charge les sujets "troublés" et étudier les relations concrètes de ces professionnels au sein des systèmes locaux de santé (soin et prévention).

Cadre théorique

1- On considérera que trois ordres de causes sont primordialement en jeu dans les évolutions récentes des troubles psychiques (depuis les années 80 environ), en tant qu'ils sont socialement construits :

- a) l'évolution de la recherche pharmaceutique, des technologies du soin, des nosographies;
- b) les transformations du lien social et des espaces de socialisation (famille, école, travail)
- c) les pratiques et représentations des milieux professionnels divers voués à "s'occuper" des troubles psychiques ou à les rencontrer, et, tout particulièrement, les relations entre ces professionnels. Ces relations de concurrence, de coopérations ou de conflits définissent un "champ". Ce champ est en évolution, par exemple, dans la montée de la médecine de ville, dans le "déclin" démographique de la psychiatrie publique et sa difficile séparation d'avec l'aliénisme, dans la montée des enjeux sociaux concernant la santé mentale.

2- Cette articulation, même si elle met en jeu des causes sociétales (du côté de la transformation des technologies du soin ou de la formation du lien social) et des dispositifs nationaux (lois, décrets, règlements, financements etc...) se joue largement dans des "systèmes locaux de santé", possédant leur originalité et leur spécificité, tant au niveau du soin que de la prévention.

Hypothèses

Nous partons de trois hypothèses principales.

1) L'examen de ce champ montrerait des configurations relativement étanches.

Une enquête de Magali Glédic (USTL) montre par exemple que les médecins généralistes adressent très rarement au psychiatre, au psychothérapeute ou au psychologue, les patients atteints de troubles anxieux dépressifs et qu'ils les traitent essentiellement de façon médicamenteuse, par prescriptions renouvelées tous les 15 jours ou tous les mois.

-29 mars 2001 : D Duprez, CNRS, "Vivre avec les drogues sur fond de désaffiliation dans les cités"

-10 mai 2001 préparation de la rencontre avec la mission ministérielle Roelandt Piel

-31 mai 2001 : rencontre avec Jean-Luc Roelandt et Eric Piel

-18 oct 2001 : G Chantraine, doctorant, Docteur Evry Archer, médecin psychiatre à la maison d'arrêt de Loos, "Prison, pauvreté et santé mentale".

- 30 Mai 2002 Séance de discussion des travaux du séminaire avec Robert Castel et Antoine Lazarus.

⁵ Autès M. Bresson M. *Précarité, santé mentale et système local de santé*; IFRÉSI INSERM, programme "Santé et situations sociales", ronéo, IFRÉSI, 187p., Mars 2001.

Demain L., Desmons P, Roelandt J.L. : « Usagers et mésusagers en santé mentale » publié en 2000 in *Les usagers des systèmes de soins*, ENSP, Rennes, FX Schweyer , G. Cresson Dir.

Demain L. "L'évaluation par les usagers dans les services publics", communication au Congrès Mondial pour la réhabilitation psychosociale (Paris, mai 2000).

Demain L., Journées de l'Organisation Mondiale de la Santé, Informer les usagers en santé mentale, Paris, 5/04/2001, conférence « La quête d'information des usagers du système de santé »

On a pu aussi observer aussi que les relations entre travailleurs sociaux et "psy" sont difficiles et souvent méfiantes.

Il s'agirait de vérifier la validité de cette hypothèse du cloisonnement et de comprendre la nature et enjeux des conflits et des partages de territoire.

2) Mais, bouleversant les cloisonnements, il existerait un certain nombre de passeurs et d'innovations à identifier, par exemple dans la mise en place, à certains endroits, de véritables réseaux de collaboration psychiatres/généralistes, psychiatres/travailleurs sociaux, ouverture du secteur psychiatrique sur la ville...). Ces innovations peuvent provenir du renouvellement de la politique des secteurs, des coopérations transfrontalières avec la Belgique, du rôle d'un certain nombre d'individualités.

3) D'autre part, on assisterait au développement d'espaces intermédiaires, où se pratiquerait une clinique psychosociale, menée par des professionnels disposant d'une formation mixte et polyvalente. Certains objets seraient privilégiés, telle la toxicomanie, peu investie par les psychiatres.

Méthodes et terrains

Méthodologie et terrains :

Notre travail procédera selon deux entrées empiriques :

1) Une entrée par des cheminements d'usagers.

Sur ces territoires ainsi défini : Nous travaillerons sur deux "secteurs" psychiatriques de la région Nord-Pas-de-Calais, sur lesquels nous disposons déjà de données épidémiologiques et anthropologiques (du CCOMS) en santé mentale concernant la population générale, et dont les médecins chefs ont donné leur accord. Nous travaillerons à observer d'une part des cheminements d'usagers liés aux institutions psychiatriques, d'autre part des cheminements de patients ou d'usagers d'associations relevant de l'intervention sociale ou du médico-social (usagers plutôt suivis par des généralistes et refusant les relations avec le secteur psychiatrique).

Quarante entretiens seront réalisés.

Cela nous permettra de repérer des cheminements typiques d'usagers en santé mentale et des configurations typiques de professionnels. Qui entre en contact avec qui ? A propos de qui ? Pour quoi faire ? Qu'est ce qui se passe dans le contact ? Quelles sont les conséquences objectives du contact pour l'usager ? Quel est le vécu de ce contact ?

2) Une entrée par les professionnels

Il s'agira de mener une enquête auprès d'un certain nombre de professionnels de plusieurs catégories : secteur psychiatrique; médecins généralistes de ville (mal connus et dont l'enquête de l'OMS déjà citée montre le rôle premier dans le traitement du trouble); psychiatres du privé (mal connus); travailleurs du social dans des secteurs tels que RMI, CHRS, AEMO (car c'est là que nous pourrons le mieux observer la frontière poreuse entre les systèmes sanitaire et social); professionnels de la clinique psychosociale (écoute, remobilisation, réinsertion) travaillant dans l'associatif.

Par entretiens semi-directifs et en administrant de surcroît le questionnaire CCOMS nous explorerons leurs représentations du "trouble", de la "souffrance" ou de la "maladie mentale", ainsi que leurs conceptions du travailler ensemble, de l'interdisciplinarité, l'interprofessionnalité, l'inter-sectorialité. Soixante entretiens environ seront ainsi réalisés en ce qui concerne les professionnels.

3) Une entrée par l'étude d'un certain nombre de lieux innovants en matière de prise en charge des troubles subjectifs et identitaires où se croisent mal être social et troubles psychiques, lieux que l'on pourrait identifier comme étant ceux d'une "clinique sociale" en train de se construire. Il s'agit ici de faire un certain nombre de monographies, tout en conservant le double regard à la fois sur les professionnels qui les animent et leurs réseaux, et sur les personnes qui les fréquentent ou les utilisent. Plus largement, que ces nouvelles formes de prise en charge préfigurent ou mettent en œuvre des réponses en résonance avec les problématiques individuelles où se mêlent la précarisation des conditions de vie et un ensemble de difficultés subjectives. La grande exclusion, les problématiques de la parentalité,

la prise en charge des personnes toxicomanes, constituent souvent la cible privilégiée de ces nouvelles modalités, mais elles peuvent aussi s'adresser à des populations plus "classiques", comme le montre la prise en charge des bénéficiaires du RMI les plus éloignés de l'emploi, ou le suivi des malades mentaux en dehors de l'hôpital. C'est donc à une redéfinition des formes multiples de la prise en charge que ces monographies entendent contribuer, à partir des expériences les plus novatrices et expérimentales.

Mention de l'opération dans les présentations synthétiques par thème

L'objet de la recherche porte sur la construction sociale des troubles psychiques. Dans un contexte où à la fois les formes de la précarité sociale (exclusion) et les modes de prises en charge des troubles psychiques se sont complètement renouvelés, nous avons construit une problématique de recherche fortement interdisciplinaire entre des sociologues (IFRÉSI) et les psychiatres (OMS).

D'un point de vue théorique la recherche contribue à la connaissance de modes de subjectivation dans la société contemporaine. Elle s'inscrit dans le champ de la santé publique et de ses interactions avec les politiques sociales.

Les investigations empiriques s'organisent autour de trois types d'investigations :

- L'analyse des trajectoires des personnes prises en charge du fait de leurs difficultés sociales et psychiques,
- L'analyse des recompositions professionnelles et des interactions entre champ sanitaire et champ social
- Une approche des nouveaux modes de prise en charge que nous appelons la "clinique sociale" qui constituent des formes originales de prise en charge des sujets en difficulté aux frontières du sanitaire et du social, notamment autour des manifestations contemporaines des difficultés sociales et de leurs retentissements relationnels et subjectifs (errances, maltraitances, addictions...).

II. 7. 3. Les transformations des cadres institutionnels et les modalités de l'action publique

De nombreux changements marquent les conditions dans lesquelles se déploient les actions publiques, changements dont l'analyse doit s'appuyer sur l'éclairage qu'apportent les sciences juridiques et politiques, économiques et sociologiques. Toutes ces transformations soulèvent des problèmes nouveaux et ont ouvert de larges perspectives de recherche sur de nombreux sujets.

Les unes concernent le cadre général de l'action publique et les expressions de la citoyenneté. D'autres opérations de recherche ont porté sur des politiques publiques spécifiques, notamment :

- Les politiques éducatives, avec la question des nouvelles formes de management des organisations scolaires.
- Les politiques fiscales des Etats et des collectivités locales et leurs liens avec les politiques d'attraction des entreprises.
- Les formes et les conditions de fonctionnement des nouveaux réseaux d'institutions et d'acteurs intervenant localement dans le domaine de la santé et de la santé mentale.
- Les problèmes nouveaux que posent la gestion des espaces, les processus d'urbanisation qui ignorent les frontières et les réformes des institutions communales et intercommunales ainsi que de leur mode de financement.

II. 7. 3. 1. La territorialisation de l'action publique

Chercheur : BACHELET F. (MC) – responsable de l'opération -, CERAPS

Objet, méthodes et résultats

La territorialisation de l'action publique renvoie à un mouvement, observable dans toute l'Europe, visant à re-localiser la régulation politique. Sur le plan institutionnel, il s'est notamment traduit en France par la décentralisation des années 80, aujourd'hui renforcée, et par la création d'institutions d'agglomération qui désormais structurent les territoires locaux. Sur le plan politique, ce mouvement débouche sur la constitution de gouvernements locaux au sens où la plupart des collectivités revendiquent maintenant, avec un certain succès, la possibilité de définir des politiques publiques qui soient autre chose que la simple déclinaison des politiques de l'Etat.

Mais paradoxalement la territorialisation ne signifie pas une autonomie accrue du pouvoir local. Au contraire, la concurrence entre les territoires, l'émergence de problèmes politiques transversaux, le caractère polycentrique du système politique renforcent les interdépendances entre les différents niveaux de gouvernement. L'action publique est, aujourd'hui plus qu'hier, définie dans des systèmes complexes de relations entre acteurs et institutions (publiques et privées) et prise dans des échelles enchevêtrées.

La complexité des réalités locales contemporaines se reflète aussi dans le contenu et les styles de l'action publique. Celle-ci est de plus en plus produite à travers des logiques de collaboration et de compétition des compétences et des légitimités. Une telle situation impose de perpétuels arrangements et compromis qui peuvent, pour une part, être porteurs d'innovation mais qui laissent aussi une large place à l'inertie des pratiques. Cette ambivalence est soulignée dans la plupart des travaux de l'équipe, tant ceux portant sur les processus de métropolisation ou que sur les politiques intercommunales. Les territoires locaux se sont rapidement dotés d'institutions supra-communales mais la persistance des logiques et des intérêts spécifiquement politiques dans la définition de leurs périmètres ont souvent freiné la constitution de territoires socialement et économiquement pertinents. De même, les difficiles équilibres politiques au sein des exécutifs intercommunaux conduisent fréquemment à une « re-municipalisation » du bénéfice et, dans une moindre mesure, des coûts des politiques publiques. Les mêmes observations peuvent être faites à propos de l'ouverture des processus de décisions et de délibérations qu'on traduit, de façon souvent trop rapide, comme l'avènement de la gouvernance locale. Les travaux ont souligné que, malgré des

traductions opérationnelles très variées des dispositifs participatifs, ceux-ci répondent en premier lieu à un impératif de légitimation du pouvoir politique local.

C'est donc ce souci constant d'observer la part d'innovation et de stabilité dans la conduite de l'action publique qui caractérise les travaux de ce groupe. Travaux qui, pour l'essentiel, ont été menés dans le cadre de réseaux de recherches associant les chercheurs du CERAPS à ceux du GRIDAUH, du GRALE ou des équipes de l'IFRÉSI.

1) La métropolisation des politiques publiques (BACHELET F., BUE N., DESAGE F., GOXE A., MATEJKO L., MATHIOT P.)

La question métropolitaine a fait l'objet d'une réflexion collective et d'échanges interdisciplinaires. Un séminaire mensuel a été organisé sur ce thème dans le cadre des travaux de l'Institut Fédératif de Recherches sur les Economies et Sociétés Industrielles (IFRÉSI) entre septembre 2002 et juin 2004. Co-dirigé par un membre du laboratoire (B. Dolez puis F. Bachelet) et Didier Paris (professeur de géographie à l'Université de Lille 1), ce séminaire a été marqué par la fertilité des échanges entre politistes, juristes, géographes, historiens et économistes. Il a débouché sur une publication collective dont 6 des 15 contributions ont été rédigées par des membres du CERAPS⁶.

La réflexion est d'abord passée par une interrogation sur la notion de métropolisation. Abandonnant une approche fonctionnaliste centrée sur un optimum dimensionnel, on a souhaité s'interroger sur la genèse sociale d'une notion susceptible de modifier en profondeur les cadres et les styles de l'action publique locale. Il en ressort que le succès contemporain de la notion doit beaucoup à son imprécision et à la plasticité des usages qu'elle autorise. Il doit également beaucoup à la présence de passeurs, acteurs multipositionnés dans différents univers sociaux (savants, politiques, experts)⁷.

L'analyse des politiques métropolitaines s'est ensuite poursuivie autour de leurs modes de production et de légitimation. Une réflexion parallèle a été ainsi menée sur la notion de gouvernance à partir d'un atelier organisé par F. Bachelet et P. Mathiot (« La gouvernance : que reste-t-il de l'Etat régulateur ? ») dans le cadre du congrès de l'Association Française de Science Politique (Lille, septembre 2002). Il s'agissait de saisir les multiples significations de la notion et les nombreuses pratiques auxquelles elles donnent lieu (co-production des décisions, légitimation, désamorçage des conflits...). La construction d'un espace public métropolitain organisé autour d'une institutionnalisation souple, marqué par un style de décision en apparence plus ouvert d'une part, et une réflexion critique sur la gouvernance entendue comme mixte de théorie et de pratique et comme figure contemporaine de la légitimation politique d'autre part, ont permis de porter un regard commun sur les politiques métropolitaines.

Dans ce cadre L. Matejko et A. Goxe ont décrit de nouveaux styles de décision et de participation, plus ouverts et négociés, traduisant des adaptations contingentes des systèmes politiques pris dans un environnement en mutation. Le premier a montré comment les milieux patronaux de l'agglomération lilloise, à partir de relations progressivement consolidées avec les champs politiques et culturels, sont parvenus à jouer un rôle majeur d'impulsion dans le lancement de l'opération « Lille 2004-Capitale européenne de la culture »⁸. Le second a souligné que c'est à la faveur d'une prise en charge politique de la notion de développement durable et de la structuration de réseaux experts se positionnant sur le marché de l'ingénierie de projet que cette thématique irrigue de plus en plus les politiques métropolitaines. Toutefois si l'observation montre l'émergence de nouvelles articulations entre l'économique, le social et le politique, les traductions opérationnelles de la gouvernance du développement durable obéissent à des finalités très diverses⁹.

⁶ D. Paris, B. Dolez (dir.), *Métropoles en construction*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques politiques, 2004, 294 p.

⁷ N. Bué, F. Desage, L. Matejko, « La métropole n'est-elle qu'un mot ? Retour critique sur un lieu commun », *ibid.*, p. 71-93.

⁸ L. Matejko, « Une politique métropolitaine ? Le patronat créateur de Lille 2004 », *ibid.*, p. 147-164.

⁹ A. Goxe, « Gouvernance territoriale et développement durable : entre implications théoriques et usages rhétoriques », in R. Pasquier, V. Simoulin, J. Weisben (dir.), *La gouvernance à l'épreuve de ses usages sociaux*, Paris, LGDJ, 2004, à paraître.

F. Bachelet a appréhendé la gouvernance métropolitaine sous un angle différent. Le succès actuel de la notion aussi bien dans le monde de la recherche que chez les praticiens de l'action publique l'a conduit à la saisir, non pas comme outil d'analyse, mais comme objet de recherche. Elle est en effet exemplaire de l'interdépendance croissante entre connaissance savante et savoir pratique Dès lors il a tenté d'éclairer les conditions socio-politiques de la production et de la diffusion dans les espaces publics locaux d'une thématique forgée dans l'univers intellectuel puis consolidée par des interactions avec le monde politique¹⁰.

2) La contractualisation des politiques publiques (GOXE A., LERIQUE F., MATHIOT P., NOURY A., VILLALBA B.)

Inaugurés timidement dans les années 70, les contrats de politiques publiques sont entrés en force dans les pratiques politico-administratives, traduisant en acte les impératifs d'une définition multi-niveau de l'action publique. Ils participent à l'infléchissement des modes d'organisation et d'action de l'ensemble des pouvoirs territoriaux, qu'il s'agisse des collectivités locales ou des services déconcentrés de l'Etat. Toutefois les recherches entreprises sur ce thème relativisent leur portée. Les contrats de politiques publiques favorisent des inflexions, des modifications périphériques dans le style et le contenu de l'action mais doivent se combiner, parfois de façon contradictoire, avec d'anciens modes d'action, ainsi que le montrent les cas des politiques urbaines, des politiques de développement durable et des contrats de plan Etat-Régions.

Les politiques d'urbanisme, d'aménagement et d'habitat

La territorialisation de l'action publique en matière d'urbanisme est un caractère fondamental et traditionnel de la législation en vigueur. Toutefois les dispositions de la loi du 30 juillet 2003 relatives aux risques naturels et technologiques modifient le régime en vigueur notamment en matière de réaménagement des friches industrielles et de maîtrise de l'urbanisation autour des installations industrielles classées. Les procédures de classement des périmètres sensibles et les obligations de remise en l'état ont été révisées et ouvrent désormais la voie à des solutions négociées entre l'Etat, les communes, l'exploitant du site et son propriétaire. Si en matière de détection des sites pollués le partenariat localisé a pu déboucher sur des actions innovantes, les incertitudes caractérisant le régime de l'obligation de remise en état, en particulier la question de la détermination du créancier de cette obligation, retardent voire empêchent toute action réparatrice en la matière. En zones urbaines la prise en charge juridique et pratique de ces problèmes émergents pose la question de leur compatibilité avec les opérations de renouvellement urbain conduites par les autorités locales¹¹.

La contractualisation des politiques de développement durable

Parmi les différentes thématiques politiques s'inscrivant dans la contractualisation de l'action publique, la problématique du développement durable prend une part croissante. Elle est une des trois priorités de la sixième génération des contrats de Plan Etat-Régions 2000-2006. Si la notion n'a eu qu'un succès relatif en France durant la décennie 90, la situation a évolué depuis cinq ans. Assurant le relais d'une mobilisation internationale, la législation interne comme les programmes gouvernementaux intègrent de plus en plus cette notion. Progressivement la mobilisation gagne les espaces locaux, cette problématique s'institutionnalise dans bon nombre de politiques locales. L'approche localisée des mécanismes d'apprentissage et d'appropriation du développement durable permet de souligner qu'il participe à la redéfinition des formes de la négociation et de la décision locales. La présentation des différentes stratégies en jeu autour de l'usage de cette notion donne accès à une meilleure compréhension des cultures propres à chaque acteur et institution¹².

¹⁰ F. Bachelet, « La gouvernance territoriale : entre théories et pratiques », in D. Paris, B. Dolez (dir.), *Métropoles en construction*, op. cit., p. 55-70.

¹¹ A.Noury, « Le réaménagement des friches urbaines », *Droit et politiques du renouvellement urbain*, Paris, La Documentation Française, coll. Les cahiers du GRIDAUH, n°10, 2004, p. 169-190 ; « La maîtrise de l'urbanisation autour des établissements industriels à risques », in *Droit de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat*, GRIDAUH, Le Moniteur, 2004, p. 69-115 ; A. Noury, F. Lerique (avec P. Planchet), « Planification stratégique », in *Droit de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat*, Paris, Le Moniteur, 2004, p. 379-406.

¹² B.Villalba (avec R. Laganier et B. Zuindeau), « Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire », *Développement Durable et territoires*, n°1, oct. 2002. A. Goxe, « L'institutionnalisation progressive des Agendas 21 au sein des collectivités

La contractualisation des politiques régionales

P. Mathiot, à partir d'observations participantes réalisées au cours de la définition du Schéma Régional d'Aménagement Durable du Territoire du Nord-Pas-de-Calais et dans un groupe de travail sur la contractualisation des politiques de cette institution, s'est intéressé aux processus de fabrication des choix politiques. A partir de l'actualisation d'une « vieille question » (qui décide des politiques publiques ?) il a posé un certain nombre d'hypothèses sur la production locale de la décision politique. Cette recherche a permis d'évaluer la part respective prise par les acteurs politiques et par ceux que l'on appelle parfois rapidement les techniciens dans ces processus de fabrication de l'action publique¹³.

3) La participation des citoyens au contrôle de l'action publique locale (BREUILLARD M., GUERARD S., NONJON M., LEFEBVRE R.)

La recomposition des institutions locales que l'on observe en France et en Europe a été étudiée sous l'angle de ses effets sur la démocratie locale et la participation des citoyens au contrôle de l'action publique locale. En effet les dernières années ont vu se multiplier les dispositifs et les textes favorisant l'implication des citoyens aux affaires locales. Ce mouvement s'est traduit en France par la réforme des enquêtes publiques, la codification de la concertation en matière d'aménagement urbain, l'élargissement du champ d'application du référendum, l'instauration des Conseils de quartier dans les communes de plus de 80 000 habitants. Des travaux ont été engagés pour apprécier l'effectivité de cette participation.

M. Breuillard a analysé les transformations institutionnelles au Royaume-Uni, notamment la question de l'élection des maires au suffrage universel, question liée à celle de la création de conseils régionaux à l'intérieur de l'Angleterre. Elle a souligné à cette occasion la diversité des impacts locaux des réformes selon la capacité (diversifiée) qu'ont les autorités locales à résister aux injonctions centrales. Quant à la question, nouvelle outre-Manche, de l'élection du maire au suffrage universel, elle suppose une transformation radicale dans les rapports entre élus et citoyens d'une part et entre élus et fonctionnaires d'autre part. Le leadership local, personnalisé en un maire, ne semble pas en tout cas éveiller l'intérêt ni l'assentiment des citoyens consultés par référendum local¹⁴.

S. Guérard dans un ouvrage collectif dont il a assuré la coordination s'est intéressé à l'encadrement juridique des campagnes électorales. Il met en exergue les nombreuses insuffisantes et limites du droit électoral encadrant les scrutins locaux et leurs conséquences pernicieuses sur la démocratie locale¹⁵.

Pour sa part F. Lerique articule les thèmes de la décentralisation et de la démocratie locale. Il s'agit dans ses publications de faire le point sur les techniques de démocratie locale, qu'elles soient représentatives ou participatives, et d'apprécier dans quelle mesure les dispositions en faveur d'une plus large démocratie participent à l'effort de décentralisation¹⁶.

M. Nonjon avec l'aide de R. Lefebvre ont abordé un autre aspect de la participation à partir de l'analyse au concret des expériences et pratiques auxquelles elle donne lieu, notamment dans la Région Nord-Pas-de-Calais. Il s'agissait de voir en quoi la participation, même si elle est instrumentalisée par les élus, contribue à redéfinir les règles de l'espace politique local. M. Nonjon a accordé dans son analyse une place privilégiée au rôle des consultants chargés de

locales en France », communication au colloque « Développement durable et territoires », Châteauroux, juin 2004, actes à paraître fin 2004.

¹³ P. Mathiot, « Un exercice de gouvernance territoriale ? La préparation du Schéma Régional d'Aménagement Durable du Territoire Nord-Pas-de-calais », in R. Pasquier, V. Simoulin, J. Weisbein (dir.), *op. cit.*, à paraître.

¹⁴ M. Breuillard, « La transformation urbaine à marche forcée en Angleterre », in D. Paris, B. Dolez (dir.), *Métropoles en construction*, *op. cit.*, p. 237-257 ; « L'éclairage britannique », in S. Guérard (dir.), *Crises et mutations de la démocratie locale en Angleterre, en Allemagne et en France*, Paris, L'Harmattan, coll. GRALE, 2004, p. 287-324 ; « Dévolution, régionalisation et développement régional en Grande-Bretagne », *Hommes et Terres du Nord*, 3- 2002, p. 5-14.

¹⁵ S. Guérard, « Campagnes électorales et démocratie locale », in S. Guérard (dir.), *ibid.*, p. 19-153.

¹⁶ F. Lerique, « La loi du 27/2/02 relative à la démocratie de proximité. Les petits pas de la décentralisation », *Annuaire des collectivités locales*, Paris, CNRS éditions, 2002, p. 347-362 ; « Débat public et collectivités locales : réalité ou fiction », in S. Guérard (dir.), *ibid.*.

créer et animer les dispositifs participatifs. Ces nouveaux professionnels contribuent en effet à imposer un modèle légitime de pratiques de la participation et de la démocratie locale. A partir de l'observation d'ateliers d'urbanisme destinés à favoriser l'expression des habitants dans des quartiers bénéficiant des programmes de la politique de la ville, elle a mis à jour leur rôle dans le travail d'invention d'un rapport de proximité à l'environnement politique et dans la construction de nouvelles identités territoriales. Les échanges y sont soigneusement codifiés, les seules prises de parole légitime sont celles exprimées en qualité de résidants. L'expression est limitée aux horizons de l'expérience personnelle, du vécu, des micro-projets de quartier. Bref en favorisant l'expression publique et les échanges on enferme les participants dans une identité territoriale qui permet, en retour, de construire une relation dépolitisée aux responsables et aux décisions publics¹⁷.

4) Les effets politiques et institutionnels des nouveaux dispositifs régissant l'intercommunalité. (DOLEZ B., BACHELET F., BENCHENDIKH F., BUE N., DESAGE F., LERIQUE F., MATEJKO L.)

Le développement de la coopération intercommunale à l'œuvre depuis la loi du 6/2/92 et approfondi par celle du 12/7/99 affecte, à première vue, de manière substantielle l'environnement institutionnel local. Il réduit le volume des ressources financières propres des communes et leur capacité (qui a toujours été différemment répartie) à conduire leur propre politique publique. Cette « révolution silencieuse », pour reprendre une expression souvent utilisée, a-t-elle pour autant modifié l'équilibre général du système politique local ? Certes elle a favorisé une dissociation accrue entre les lieux de représentation (les communes) et les gouvernements locaux entendus comme lieux de production des politiques publiques (les EPCI). Mais l'observation des pratiques locales soulignent l'inertie des logiques municipales tant dans la mise en œuvre des politiques publiques que dans l'ordre des pratiques politiques.

B.Dolez s'est intéressé aux projets d'élection au suffrage universel des organes délibérants des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale. Cette question plusieurs fois inscrite sur l'agenda politique national, votée par l'assemblée, repoussée par le Sénat, semble avoir provisoirement disparu de l'ordre du jour gouvernemental et parlementaire. Les résistances sont bien sûr politiques : de nombreux élus municipaux s'inquiètent d'une perte « de souveraineté communale » ou d'un glissement vers « la supracommunalité ». Mais les difficultés tiennent encore aux effets pervers des techniques électoralles envisagées. Si une norme électorale dérivée du système en vigueur à Paris, Lyon, Marseille apparaît comme la seule pouvant à terme recueillir une majorité parlementaire, les projections établies par l'auteur (notamment dans un ouvrage qu'il a co-dirigé) sur plusieurs situations locales montrent qu'une telle réforme aurait des effets rigoureusement contraires à ceux attendus et conduirait à « intercommunaliser » le scrutin municipal¹⁸.

D'autres travaux sur les institutions de coopération intercommunale porte sur des enquêtes réalisées à l'occasion des élections municipales de 2001, l'une sur le territoire de la communauté urbaine de Lille, l'autre sur 25 sites intercommunaux (ruraux et urbains) répartis sur l'ensemble du territoire national. Ces enquêtes avaient pour objectif de vérifier si les transformations institutionnelles ont eu une influence sur la campagne électorale municipale et les pratiques politiques induites. On a ainsi souligné que la compétition électorale a

¹⁷ M. Nonjon, « Ressorts et usages de la proximité dans les dispositifs participatifs », in D. Paris, B. Dolez (dir.), *Métropoles en construction*, op.cit., p. 191-208 ; M. Nonjon, R. Lefebvre, « La démocratie locale en France : ressorts et usages », *Sciences de la société*, n°60, 2003, p. 9-28 ; M. Nonjon, « Brouiller les frontières de l'expertise : le rôle des professionnels de la participation », in L. Dumoulin, S. Labranche, C. Robert, P. Warin (eds), « Le recours aux experts : raisons et usages politiques », Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, à paraître fin 2004 ; « Les usages de la proximité dans le champ participatif », in R. Lefebvre, C. Le Bart (dir.), *La proximité dans le champ politique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, à paraître début 2005.

¹⁸ B. Dolez, « Agglomérations : le choix délicat des modalités électorales », *Pouvoirs Locaux*, n°48, 2001, p. 99-106 ; « Organes communautaires et représentation politique », in B. Luisin (dir.), *L'expérience française des communautés urbaines*, Presses Universitaires de Nancy, 2001, p. 29-37 ; « Intercommunalité et suffrage universel : quelques remarques à propos d'une éventuelle transposition de la loi PLM », in D. Paris, B. Dolez (dir.), *Métropoles en construction*, op. cit., p. 95-111.

effectivement été affectée par les changements institutionnels. Les règles et les pratiques du jeu politique municipal ont été infléchies et partiellement renouvelées, de nouveaux enjeux sont apparus. Par contre les changements n'ont eu qu'un impact très modeste sur l'offre électorale, les programmes, le contenu des échanges entre électeurs et candidats¹⁹.

Le troisième axe de recherches sur l'intercommunalité porte sur le contenu de l'action publique.

En premier lieu c'est la politique de la ville qui a été étudiée. Deux réformes législatives (LOADDT du 25/6/99 et loi du 12/7/99) opèrent un glissement de son échelle de définition des communes vers les agglomérations. Désormais la coopération intercommunale, association permanente et fortement institutionnalisée entre communes, se concilie avec la coopération contractuelle, plus souple et temporaire, associant des acteurs publics de niveaux différents et offrant des formes variées du partenariat avec le secteur privé. L'observation de l'impact de ces réformes à l'occasion des négociations contractuelles en atténue la portée. Tout d'abord on note la persistante du décalage entre les territoires institutionnels (les agglomérations) et les territoires fonctionnels : dans bon nombre de situations les territoires institués ne se superposent pas à l'espace urbain où les populations inscrivent leurs activités socio-économiques. Ensuite le partage des compétences souvent peu visible entre communes et EPCI, le caractère transversal de la politique de la ville, limitent les possibilités d'une définition réellement intercommunale des programmes. Enfin les difficiles équilibres politiques au sein des intercommunalités, la recherche continue de compromis qui caractérise leur mode de gouvernement, concourent à une re-municipalisation des bénéfices et des coûts de la politique de la ville²⁰.

En second lieu F. Benchendikh observe les politiques de développement économique. Si les compétences économiques des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre sont apparues suite au vote de la loi du 6 février 1992 consacrant les compétences obligatoires d'« actions de développement économique », la loi du 12 juillet 1999, tout en s'inscrivant dans la continuité du texte de 1992, vise à faire des communautés urbaines, des communautés d'agglomérations et des communautés de communes, des cellules de base du développement local, permettant l'avènement d'une nouvelle forme de territorialisation de l'action économique. Le législateur n'a pas levé l'indétermination sémantique de ces compétences, préférant traditionnellement avoir recours à la technique du bloc de compétences, en combinant pour les communautés d'agglomérations et les communautés de communes avec la notion d'intérêt communautaire. La conséquence s'est rapidement traduite par la difficulté d'établir une ligne de partage entre les compétences communales et intercommunales.

Ce travail de thèse a consisté à cerner le caractère stratégique des compétences économiques locales. Il a établi la réaction des communes membres qui ne se laissent pas déposséder de leur compétence économique, faisant échec au monopole intercommunal. La thèse entend démontrer que la sphère intercommunale apparaît être un outil au service des communes membres qui conservent une place déterminante dans la mise en œuvre des politiques publiques de développement économique local²¹.

¹⁹ F. Bachelet, « Démocratie locale et coopération intercommunale : l'intercommunalité saisie par la compétition électorale », *Annuaire des collectivités locales*, CNRS éditions, 2001, p. 9-25 ; N. Bué, F. Desage, L. Matejko, « Enjeux (inter)communaux ? Constitution, traduction et euphémisation des questions intercommunales lors des élections municipales 2001 dans la Communauté Urbaine de Lille », in J. Lagroye, P. Lehingue, F. Sawicki (dir.), *Mobilisations électorales*, Paris, PUF, CERAPS/CURAPP, à paraître fin 2004.

²⁰ F. Bachelet « La réforme de la coopération intercommunale et la politique de la ville », « L'intercommunalité », *Annuaire des collectivités locales*, CNRS éditions, 2001, p. 5-24 ; F. Lerique, « Les premiers pas de la nouvelle rénovation urbaine », *Annuaire du GRIDAUH*, 2004, à paraître ; « La loi du 1/8/03 sur la ville et la rénovation urbaine », AJDA, déc. 2003, p. 2195-2198.

²¹ F. Benchendikh, *Recherches sur l'attribution des compétences économiques locales aux intercommunalités à fiscalité propre*, Thèse pour le doctorat de droit public, Université de Lille 2, 2004 (dir. G. Marcou).

II. 7. 3. 2. Les logiques de l'engagement

Chercheur : OLLITRAULT S. (CR) - Responsable de l'opération -, CERAPS

Participants : Jean-Gabriel Contamin (PU), Pascal Dauvin (MCF), Hélène Duriez (doct.), Ariane Epée (doct.), Nathalie Ethuin (doct. puis MCF), Philippe Fache (doct.), Virginie Guiraudon (CR), Rémi Lefebvre (MCF), Sylvain Lefèvre (doct.), Elise Massicard (CR), Julien Meimon (doct.), Frédéric Sawicki (PU), Johanna Siméant (PU).

Objet, méthodes et résultats

Cet axe de recherche a mobilisé une partie de l'équipe CERAPS tant les chercheurs intéressés par la sociologie politique que ceux analysant les politiques publiques, ce qui a enrichi remarquablement les échanges. Plusieurs opérations de recherche collectives ont permis de concrétiser cette dynamique interne : le programme IFRÉSI-CERAPS-CLERSÉ intitulé «Actions collectives, mobilisations et militantismes » (dir. Bruno Duriez, CLERSÉ; Frédéric Sawicki, CERAPS), l'obtention d'une ACI « Société et cultures dans le développement durable », projet « Institutuer le développement durable. Apprentissage, appropriation, matérialisation : le cas des acteurs locaux » (dir. Bruno Villalba). Dans ces deux premières opérations de recherche, l'optique est de privilégier les études de terrain (accumulation de matériaux par entretiens, observations participantes ou encore questionnaires) pour ré-interroger les grilles d'analyse et entrer en débat avec nos collègues tant français et étrangers. Des rencontres sous forme de séminaire ont eu lieu dans les deux opérations de recherches qui ont permis d'inviter des collègues étrangers (Bert Klandermans, par exemple), d'intégrer pleinement Christopher Rootes, Université du Kent (Canterbury) ou encore de tester nos hypothèses de recherches à la lumière d'analyses provenant de l'économie, de la sociologie des sciences (séminaire interne à l'ACI). L'année 2003-2004 a donc mobilisé des membres de l'équipe en planifiant les opérations de recherches, en restituant individuellement devant les membres de l'équipe nos résultats intermédiaires. Dans les deux cas, les échanges entre chercheurs de différentes disciplines de sciences humaines ont permis de renforcer des réseaux avec les sociologues, ethnologues (« Actions collectives, mobilisations et militantismes ») ou encore d'être animateur dans le cadre de l'IFRÉSI d'un séminaire SIDD-IFRÉSI intitulé « L'émergence du développement durable. Approches pluridisciplinaires » en 2004-2005. Virginie Guiraudon a dirigé, quant à elle, l'équipe de recherche française du projet international « Mobilisation et communication politique dans les sphères publiques européennes » (Europub.com) coordonnée par Ruud Koopmans du WZB (Allemagne) et avec la collaboration de Hans-Peter Kriesi (Suisse), Donatella della Porta (Italie), Paul Statham (Royaume-Uni), Jos de Beus (Pays-Bas), et Juan Diez Medrano (Espagne) et l'aide d'un conseil d'experts (journalistes, fonctionnaires européens) et a organisé avec Cécile Robert des séances sur les mobilisations transnationales, l'usage du droit notamment dans le cadre du séminaire « action publique en Europe. Johanna Siméant(Pr), quant à elle, appartient au comité de pilotage du réseau européen « Identity and Social-political participation » animé par Bert Klandermans.

A cette dynamique de recherches collectives, il faut ajouter une riche production individuelle. Grâce à l'arrivée de nouveaux membres comme Johanna Siméant (Pr) et Pascal Dauvin (MC) qui mènent, depuis la fin des années 1990, une étude pionnière et innovante du point de vue théorique sur les ONG humanitaires, grâce à l'affectation d'Elise Massicart qui renforce l'axe des mobilisations transnationales portées initialement par Virginie Guiraudon, Sylvie Ollitrault ou encore le recrutement de Jean-Gabriel Contamin (PR), de Rémy Lefevre (MC) et de Nathalie Ethuin (MC) qui s'interrogent sur les questions de l'engagement, l'équipe du CERAPS peut étudier l'action collective ou la sociologie du militantisme en dépassant le clivage entre les études des phénomènes transnationaux (Pascal Dauvin, Johanna Siméant, Elise Massicart, Virginie Guiraudon, Sylvie Ollitrault, Sylvain Lefèvre) d'une part et l'analyse des partis politiques ou des organisations syndicales, associatives (Jean-Gabriel Contamin, Frédéric Sawicki, Rémy Lefevre, Nathalie Ethuin, Ariane Epée, Hélène Duriez, Bruno Villalba) d'autre part. Les réflexions transversales réinterrogent la dichotomie souvent admise entre « nouveaux » et « anciens » mouvements sociaux, « nouvelles » ou « anciennes » formes de militantisme. Les membres de l'équipe, chacun sur leurs terrains respectifs, partagent la même préoccupation d'isoler les mutations de l'environnement dans lequel se constituent les identités militantes, les formes d'engagement et d'actions collectives et de comprendre les

effets raisonnant en catégorie de « nouveaux », « anciens » qui recouvrent des présupposés sur les militantismes : des anciennes organisations en perte de vitesse en face de nouvelles formes d'engagement en progression, par exemple. Aussi, les chercheurs observent les phénomènes en puisant dans la sociologie des mobilisations. De nombreux chercheurs notamment J.Siméant (PR), J-G.Contamin (PR), E.Massicart (CNRS), S.Ollitrault (CNRS), H.Duriez (doctorante) ou encore S.Lefevre (doctorant) utilisent la grille tillienne des répertoires d'action tout en lui donnant un éclairage provenant des acquis de l'histoire (J-G.Contamin, S.Ollitrault) ou encore de la géographie, de la sociologie des espaces publics (S.Ollitrault, E.Massicart, J.Siméant, H.Duriez). Chacun de ses chercheurs ont pu pleinement discuter de leurs résultats dans les arènes scientifiques françaises et étrangères (ECPR, IPSA, Association Française de Science politique : en 2002 : Atelier sur « les acteurs de la politique transnationale» dirigé par Virginie Guiraudon/Andy Smith avec S.Ollitrault et J.Siméant (discutante), ou table-ronde sur la Mondialisation (participation J.Siméant) ou encore sur les mouvements alter-mondialistes, GERMM, décembre 2003 : participation de J-G Contamin, J. Siméant, S. Ollitrault). La préparation d'un colloque courant 2005 à Lille, prolongement de l'opération IFRÉSI-CERAPS-CLERSÉ, sera l'occasion de présenter nos acquis scientifiques et nos questionnements sous la forme d'un appel à communication. Les thématiques transversales sur la question des réseaux sociaux, la sociabilité militante, la redéfinition des divisions du travail militant (expertise, management), les territoires militants (identification des acteurs ou stratégies d'action) sont inspirés directement de nos travaux et abordent de manière inédite la question de l'engagement dans nos sociétés contemporaines où l'ensemble des grilles d'analyse sont, certes, travaillées par les questions de redéfinition des identités militantes ou encore l'émergence d'espaces publics se superposant (local, national, transnational) mais systématisent les études de cas, pour examiner ces phénomènes.

L'intégration de jeunes doctorants (A.Epéé, S.Lefevre, H.Duriez) renforce notre dynamique autant sur le front des interrogations théoriques (S.Lefevre et l'articulation du local/global ; H.Duriez l'étude des réseaux militants dans diverses configurations locales ; A.Epéé et la problématique de cet engagement peu étudié le « don ») que sur la diversité des terrains étudiés (ONG, associations peu explorées). Les membres de l'équipe les intègrent pleinement dans leur opération de recherche (S.Ollitrault dans le cadre de l'ACI, anime un sous-groupe : militantisme et mobilisation dans lequel A.Epéé, H.Duriez étudient les usages identitaires et stratégiques que les acteurs ONG ou groupes militants radicaux opèrent avec la thématique du développement durable). S.Ollitrault (CNRS) avec Antoine Goxe (doctorant) ont répondu à l'appel à proposition d'atelier pour le prochain congrès de l'AFSP (2005) et envisagent de s'intégrer activement dans les réseaux de l'ECPR. S.Lefevre (doctorant), S.Ollitrault (CNRS) conjointement, rapprochés par des problématiques communes sur la question de l'articulation local/global étudient des groupes locaux d'ONG (Greenpeace, Handicap International). V.Guiraudon a dirigé l'équipe de recherche française (trois doctorants ont été impliqués) du projet international « Mobilisation et communication politique dans les sphères publiques européennes » (Europub.com)²² coordonné par Ruud Koopmans du WZB (Allemagne). Il s'agissait, d'une part, de constituer une base de données quantitative sur l'évolution du nombre de prises de positions politiques avec des cibles ou des cadrages européens et de mobilisations transnationales dans sept pays et, d'autre part, de procéder à un certain nombre d'entretiens semi-directifs avec des journalistes et des membres des institutions européennes pour analyser l'évolution de la couverture médiatique de l'Union européenne. En bref, l'objectif de ce projet était de mesurer, de comparer, d'analyser des éléments qui semblent importants dès lors que l'on s'intéresse à l'émergence d'une sphère publique européenne, sujet généralement traité de façon normative et non empirique.

En résumant, nous pouvons trouver trois sous-axes principaux à nos recherches tant collectives qu'individuelles.

²² EUROPUB.COM est financé par la Commission européenne via le Cinquième programme cadre (numéro du projet HPSE-CT2000-00046). La description du projet peut être téléchargée sur le site <http://europub.wz-berlin.de>.

1) Les mobilisations transnationales

L'analyse des mobilisations transnationales impose une réflexion sur les territoires, sur les articulations local/global ou encore pays du Sud et du Nord. Ainsi, sur le terrain des ONG, des diasporas (turcs alévitiques), les chercheurs ont pu mettre à jour plusieurs résultats qui montrent la fécondité de croiser les acquis de la sociologie du militantisme et de l'action collective avec la connaissance des relations internationales voire des aires culturelles. Deux ouvrages de P.Dauvin et J. Siméant, *Le travail humanitaire* et *Les ONG et l'humanitaire* ont permis d'apporter sur un terrain inédit (ONG humanitaires d'urgence) une grille d'analyse possible de ces fragments de politiques publiques qui relèvent autant de la routine du travail humanitaire (injonction des bailleurs de fonds) que d'une forme de militantisme (application de normes dans des espaces locaux et articulation d'un local/global). En outre, Pascal Dauvin notamment a permis de mettre à jour le processus qui va de la prise en compte du témoignage en cas de génocide à la mobilisation médiatique au niveau du siège. S.Ollitrault, a aussi montré l'importance dans une mobilisation internationale d'alliés institutionnels tels que les DG européennes (environnement, humanitaire) lors de campagnes internationales de mobilisations sur des questions universelles (réchauffement du climat) ou des « crises » du pays du Sud (humanitaire).

Ces exemples questionnent les analyses anglo-saxonnes de Keck/Sikkink par exemple qui négligent l'étude en termes de processus de mise en œuvre de ces mobilisations fondées sur cette articulation global/local (normes universelles qui devraient s'imposer au niveau national) ou cette autre articulation Nord/Sud (comment parler au Nord de crises qui mobilisent peu l'opinion publique des pays du Sud). Ce volet a été abordé par les travaux de S.Lefevre (doctorant), S.Ollitrault (CNRS) qui s'interrogent cette fois de manière localisée en menant des observations ethnographiques dans des groupes locaux comment les mobilisations initiées de manières transnationales, relayant un lobbying dans les arènes internationales s'opèrent au niveau local dans des villes françaises. Nous avons observé une forme de standardisation des formes de militantisme, des actions collectives qui sont pensées au niveau central par les ONG ce qui met en lumière le poids dans l'organigramme de l'organisation des chargés de communication et l'importation de méthodes managériales venant des entreprises. Néanmoins, loin de n'observer que la standardisation, la méthode ethnographique a permis de relever des manières différencierées de vivre son militantisme avec une réticence des bénévoles/militants à se charger des questions de récolte de dons ou à une trop forte médiatisation, ce qui a pour effet d'externaliser certaines tâches comme le démarchage des dons, la relation avec les médias. L'objectif est de moins raisonner en terme de secteur (environnement, humanitaire) qu'en confrontant nos observations qui témoignent d'une forme de transformation de l'environnement des ONG (pression des bailleurs de fonds, recherche de dons, médiatisation des actions, nouveaux rôles de ces ONG en tant qu'actrices des relations internationales) qui expliqueraient également cette montée en puissance de forme de mobilisations transnationales.

Enfin, V. Guiraudon a étudié des campagnes à l'initiative d'ONGs transnationales et les a comparées, qu'elles soient couronnées de succès ou non. Ces travaux ont donné lieu à plusieurs publications : contribution à un ouvrage collectif sous la direction de Doug Imig et Sidney Tarrow publié en 2001 (*Contentious Europeans*) ; chapitre dans un ouvrage collectif dirigé par Flemming Christiansen et Ulf Hedtoft sur les activités politiques transnationales des communautés immigrées en Europe en analysant leurs ressources (internes et externes) et les obstacles que ces dernières rencontraient lorsqu'elles tentaient de se mobiliser par delà les frontières, articles dans des revues à comité de lecture (*Journal of European Public Policy*, *West European Politics*, *Sociétés contemporaines*). Elle a observé que l'europeanisation peut prendre différentes formes ce qui renforcent l'intérêt de considérer l'emboîtement des échelles lors des études de tels objets. *Une sphère publique transnationale*. C'est la forme la moins probable pour l'instant qui suppose des médias européens, des partis, des mouvements sociaux, des organisations, etc. transnationales débattant ensemble. Il est cependant possible d'imaginer que cela soit le cas dans certains secteurs. Dans le domaine économique et financier par exemple, il y a déjà des médias (quotidiens, magazines, chaînes du câble) qui ont cette dimension, une banque centrale européenne indépendante, des analystes financiers transnationaux. *Des sphères publiques nationales incluant une dimension européenne*. Dans ce cas de figure, les débats publics nationaux contiennent une dimension européenne soit parce que des acteurs européens

interviennent (ou sont sommés d'intervenir), soit parce que des acteurs nationaux ou infra-nationaux interpellent les institutions européennes ou se mobilisent au niveau européen, soit parce qu'un cadrage européen est utilisé pour justifier une position. *Convergence horizontale par la diffusion des débats au-delà des frontières*. Dans cette perspective, l'interdépendance croissante des pays de l'Union entraîne un intérêt accru pour ce qui se passe dans les pays voisins. Cela sous-entend qu'on se réfère à d'autres pays (comme modèle ou anti-modèle), qu'on discute des conséquences des décisions de politique publique prises dans ces pays ou prises chez soi mais qui peuvent les affecter, ou encore que l'on observe des campagnes d'action collective bilatérale ou multilatérale sans forcément une cible européenne. On peut aussi observer dans le temps si un débat commencé dans un pays est repris plus tard dans un autre dans les mêmes termes.

Les recherches confirmées d'E.Massicart, débutantes d'H.Duriez montrent que la catégorie « mobilisations transnationales » mériteraient d'être déconstruites. Tout d'abord, E.Massicart a expliqué que les alévitistes mènent selon les espaces publics de protestation (Turquie, Allemagne) des modes d'action collective différenciées que les identifications militantes semblent subir les rapports de force localisés. H.Duriez sur des terrains français (Lille, Toulouse, Marseille) apporte également un éclairage comparatif en étudiant comment les réseaux militants locaux sont autant influencés par les rivalités locales liées aux histoires militantes que par l'émergence de thématique venues d'ailleurs comme le développement durable et les questions altermondialistes. Dans tous ces cas de figure, nous observons que les analyses réclament de chaque chercheur de raisonner en terme de territoire ou encore d'espaces publics ce qui amène à réfléchir sur la question des répertoires d'action collective. Ainsi, S.Ollitrault a-t-elle entamé une réflexion sur la genèse de ces répertoires d'action qui enjambent les frontières, en étudiant l'importance fondatrice des Quakers, groupe religieux transnational, acteur-clé de la lutte anti-esclavagiste dès le XVII^e siècle. J.G.Contamin, observe quant à lui, comment des causes déjà existantes en 1995 sont requalifiées d'altermondialiste et rappelle l'importance d'étudier les cadres d'interprétations ambients. Ainsi, les chercheurs du CERAPS, tout en utilisant les outils forgés par la sociologie des mobilisations, savent les interroger, les bonifier grâce aux apports de l'histoire, de la sociologie des acteurs ou de l'étude des territoires.

2) Les déterminants sociaux de l'engagement, du don et du bénévolat

Un autre volet d'études occupe l'équipe de recherche : la connaissance des profils sociaux qui amènent aux différentes formes d'engagement. Si la figure militante reste centrale dans nos démarches de recherche, nous avons étayé cette connaissance par des formes d'engagements qui ne relèvent pas de cette catégorie comme le don (le recueil du don) ou encore de ces salariés qui s'engagent (chercheurs écologistes, personnel humanitaire). Nous avons relevé dans un certain nombre de terrains la porosité entre habitus militant et habitus professionnel, en partie dans les ONG. P.Dauvin a entamé une étude dans ce sens en menant une étude ethnographique d'envergure sur le personnel humanitaire mais ce travail a largement été entamé par le recueil de données produit par J.Siméant et P.Dauvin dans le travail humanitaire. S.Ollitrault, ayant déjà étudié la figure du militant-expert écologue, a pu mettre à jour comment le militantisme écologiste dans les ONG gravitant autour de l'UNESCO relève autant d'une prise de conscience personnelle, d'effets de contexte (peu de débouchés professionnels de certaines spécialités d'écologie scientifique) et d'une circularité entre pratiques/discours professionnels et militants. Les récits de vie ont permis de mettre à jour sur le terrain humanitaire les déterminants qui permettent de dresser un profil des militants humanitaires avec un effet de cohorte générationnelle (post-soixante-huitard, génération de la « crise » année 1990). Ces déterminants étudiés permettent de repérer l'imbrication entre socialisations individuelles et effets de contexte, comme le « recyclage » de militants « orphelins » d'un cycle de contestation (pour reprendre la terminologie d'O.Fillieule). Ainsi, des militants CFDT ont pu être repérés dans des associations écologistes (S.Ollitrault, F.Sawicki) qui sont soit « déçus » par leur seul militantisme, soit engagés dans de multiples activités militantes. N.Ethuin, R.Lefevre sur le terrain des partis politiques et des syndicats ont observé comment les trajectoires sociales et culturelles influent sur les modalités d'engagement mais également sur les éventuelles rivalités entre catégories militantes dans une organisation. Rémy Lefevre a démontré comment selon la génération militante, les

trajectoires, les militants socialistes ont des attentes différentes à l'égard de leur organisation, finissent par militer différemment.

A.Epée et S.Lefevre quant à eux, mènent des recherches sur les déterminants qui conduisent aux dons. Grâce aux recueils d'entretiens, A. Epée met à jour les profils sociaux des donateurs aux organisations caritatives du type CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) quant à S.Lefevre, il observe comment les organisations ont des pratiques pour mener des stratégies de récolte de dons qui mobilisent des savoirs de type sociologique (connaissance des profils sociaux du donneur type) et de type managérial.

3) La sollicitation de l'engagement

Il ne suffit pas d'observer les déterminants qui amènent à l'engagement, faut-il encore comprendre les processus qui réactivent l'engagement, le maintiennent au-delà du moment de l'arrivée dans l'organisation. N. Ethuin a décrit dans sa thèse ce processus de socialisation militante produite par le réseau d'écoles du PCF. Elle a mis à jour ses évolutions et a expliqué en quoi cette formation constituait un vecteur d'idéologisation de l'engagement. Les organisations, effectivement, produisent des lieux ou des techniques qui permettent d'intégrer l'individu et de le réassurer dans son engagement. Par exemple, J.Siméant et P.Dauvin ont observé en quoi les missions humanitaires pouvaient jouer un rôle d'institution totale qui « coupent » les individus des autres lieux de socialisation et peuvent les amener à intégrer dans leur identité une identité « humanitaire » si prégnante qui leur est difficile de s'en échapper pour des raisons psychologiques. Les effets de socialisation, par les organisations, s'observent lorsqu'elles s'imbriquent à d'autres formes de lieux de socialisation, forment un continuum comme A.Epée l'a vu entre les comités paroissiaux et les groupes du CCFD.

La recherche de l'engagement peut relever d'une autre dynamique lorsque les organisations ne développent qu'un objectif de soutien financier. Ainsi, S.Lefevre ou encore A.Epéé montrent que les ONG recherchent par des méthodes managériales et médiatiques à susciter le don sans pour autant demander un investissement plus affirmé de l'individu. À la recherche de fonds, les organisations savent isoler une population qui est « donatrice », sensible à certains enjeux (réactivation lors des interactions dans le registre de l'injustice) sans pour autant souhaiter son intégration comme militant (distorsion entre une population sensible à l'environnement et l'humanitaire et un habitus militant : par exemple, des donateurs catholiques certainement plus conservateurs que les bénévoles du CCFD ou encore donateurs de Greenpeace qui ne seraient pas favorables à toutes les campagnes de Greenpeace, (notamment antinucléaire)).

Les membres de l'équipe ont observé une forme de divisions du travail de sollicitation de l'engagement qui relèvent d'une hiérarchie entre les formes d'engagements (militant/bénévoles qui sacrifient plus à l'organisation et sont d'autant plus socialisés) et l'engagement en don qui vital pour l'organisation reste, néanmoins, plus superficiel (information par bulletin). Nous avons observé une sorte de dichotomie entre stratégies devant amener à un don de soi (militant/bénévole) et méthodes de récoltes de dons péculiaires.

II. 7. 3. 3. Actions collectives, mobilisations et militantismes

Chercheurs : DURIEZ B. (CLERSÉ), SAWICKI F. (CERAPS) – coordination

Soutien : CNRS-Conseil régional Nord-Pas-de-Calais (contrat de plan État-Région)
Juin 2003-mai 2005

Objet, méthodes et résultats

Ce projet vise à mieux comprendre les transformations contemporaines des formes d'engagement militant, tant du point de vue des individus (qui sont les militants, quelles sont leurs motivations et leurs valeurs et comment militent-ils ?) que des organisations (comment fonctionnent-elles ? comment s'adaptent-elles à la transformation du profil des militants ? quel est leur degré de professionnalisation ? etc.). Les chercheurs engagés dans ce projet refusent de poser *a priori* la transformation radicale des filières militantes et des manières de militer et d'une coupure radicale entre « anciens » et « nouveaux » mouvements sociaux.

Dans la continuité de travaux déjà engagés, ce projet vise également à renforcer les liens de collaboration entre les chercheurs de plusieurs équipes et de plusieurs disciplines de la région Nord-Pas-de-Calais, en collaboration avec une équipe de l'Université du Kent et avec des chercheurs d'autres équipes françaises ou étrangères travaillant sur ces mêmes questions : Université de Lausanne (Olivier Fillieule), Université de Genève (Florence Passy), Université de Liège (Gregor Stangerlin).

Le projet s'appuie sur une comparaison diachronique et synchronique, nationale et internationale autour de quatre pistes :

L'enracinement et les mutations du militantisme ouvrier. Dans une région de tradition ouvrière qu'est le Nord-Pas-de-Calais, il s'agit tout d'abord, à travers une approche biographique de caractériser le militantisme ouvrier des années quarante à soixante. Il s'agit ensuite, pour la période contemporaine, de connaître les itinéraires militants, de mieux saisir l'évolution des répertoires d'action, de la socialisation militante et des formes de sociabilité associatives et de mettre à jour les processus de reconversion et de recomposition des ressources militantes.

L'adhésion syndicale contemporaine. Il s'agit de comprendre comment, dans une phase d'augmentation et de renouvellement des membres des syndicats, des salariés en viennent à faire le pas de l'adhésion, qui sont ces adhérents ?, et ce qu'implique pour l'organisation, l'arrivée de ces nouveaux adhérents. L'analyse déjà menée sur l'adhésion à une confédération met en évidence les modifications des modes d'adhésion à un syndicat. De ce fait, les positions des adhérents peuvent être éloignées de celles que défend leur organisation. Il reste à montrer comment ces nouveaux adhérents accèdent à des responsabilités. L'enquête se poursuit maintenant dans deux autres organisations.

La structuration des associations locales d'environnement. Il s'agit de cerner les effets des actions engagées et du contexte local sur la sélection des militants, l'existence ou non d'un réseau de relations inter-associatifs au niveau régional mais aussi national et international, les relations qu'entretiennent ces associations et ces mobilisations avec les acteurs politiques (élus, partis, administration). Ceci dans la région du Nord et au Royaume-Uni.

Le militantisme dans des organisations transnationales, articulant le local et le global. On répondra à la question : qui sont les militants des grandes ONG de l'environnement et de l'humanitaire ? Comment le mode de financement de ces organisations aboutit-il à sélectionner un type bien particulier de militant ? Quels liens existent entre les militants locaux de ces organisations et les instances supra-nationales ? L'autre ambition de cette recherche, qui prendra appui sur Greenpeace, Handicap international, Médecins du Monde et Médecins sans frontières, est d'explorer les conditions d'émergence et de mise en œuvre d'un répertoire d'action transnational. On se propose d'étudier aussi plus particulièrement les groupes locaux de Greenpeace, et d'*Handicap International*, afin de mieux appréhender les articulations entre les mobilisations dites transnationales et locales.

La région Nord-Pas-de-Calais est un des lieux privilégiés des recherches menées, avec la Grande-Bretagne, la Turquie et la Bolivie.

Un séminaire réunissant les membres du groupe permet à la fois de confronter les travaux en cours entre les membres du groupe et avec des chercheurs extérieurs invités. En 2003-2004 trois journées ont été organisées (14 novembre 2003, 20 février 2004, 4 juin 2004), avec des contributions de Bernard Lahire, Christopher Rootes et Bert Klandermans ainsi que de Bruno Duriez, Frédéric Sawicki, Sylvain Lefèvre, Sylvie Ollitrault et Rémi Lefebvre. Quatre autres journées sont prévues de novembre 2004 à mai 2005. Un colloque international à Lille fera suite à ce programme en janvier 2006 sous le titre (provisoire) : « Linking the 'Old' and the 'New' : Les continuités du militantisme. Organisations, trajectoires et pratiques militantes ».

Publications issues de l'opération

Ouvrages et contributions à des recueils collectifs

SIMÉANT J., DAUVIN P., *ONG et humanitaire*, Paris, L'Harmattan (Collection « Logiques politiques »), 2004, 276 p.

CONTAMIN J-G., « Les grèves de décembre 1995 : un moment fondateur ? », in AGRIKOLANSKY E., FILLEULE O., MAYER N., dir., *Naissance de l'altermondialisme en France*, Paris, Flammarion, 2004 (à paraître).

OLLITRAULT S., « Les mobilisations médiatiques des organisations non-gouvernementales et des directions générales : construire un espace public européen », in E. Dacheux, *L'Europe qui se construit. Réflexions sur l'espace public européen*, Presses universitaires de Saint-Etienne, 2003, pp.183-199.

OLLITRAULT S., « L'Europe, usages et constructions des sources. Les ONG et le rôle des institutions européennes dans les mobilisations médiatiques » in MARCHETTI D., *En quête d'Europe, médias européens et médiatisation de l'Europe*, Res publica, Rennes, 2004, pp.131-150

OLLITRAULT S., CHARTIER D. (IRD), « Éléments de compréhension du monde des ONG », in *Ong dans le champ de la biodiversité*, Éditions de l'IRD, à paraître courant 2004.

OLLITRAULT S., « Les mobilisations transnationales : identité de répertoire et spécificité des contextes nationaux. Exemple des mobilisations de chasseurs en France et en Grande-Bretagne » in Colloque de la RIPC, Éditions Karthala, à paraître.

OLLITRAULT S., « Présentations de soi des ONG sur Internet : créer une histoire "sans frontières" ? » in TRATAKOWSKI D., « Les usages politiques du passé dans la France contemporaine », à paraître.

SAWICKI F., « Les temps de l'engagement. À propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement », in Jacques Lagroye (dir.), *La politisation*, Paris, Belin (Socio-histoires), 2003, p. 123-146.

SAWICKI F., « Les socialistes », in Jean-Jacques Becker, Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France au XXe siècle*, Paris, La Découverte, 2004, p. 27-50.

SIMÉANT J., « Un humanitaire "apolitique" ? Démarcations, socialisations au politique et espaces de la réalisation de soi », in LAGROYE J., dir., *La politisation*, Belin (Socio-histoires), 2003, p. 163-196.

SIMÉANT J., « Une mondialisation du sans-frontierisme humanitaire ? », in LAROCHE J., dir., *Mondialisation et gouvernance mondiale*, Paris, Presses universitaires de France/IRIS, 2003, p. 121-133.

Articles

DURIEZ B., SAWICKI F., « Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale. Le cas de la CFDT », *Politix*, n° 63, 2003, pp. 17-51.

LACOMBE Z., « Le Comité pro Santa Cruz, 1982-2002. Organisation, mobilisations, représentations », *Lazos, bulletin de liaison bolivianiste*, CRIIA, Université de Paris X-Nanterre, n°6, 2003, pp.10-12.

MASSICARD É., « Alevist movements at home and abroad : mobilization spaces and disjunction », *New Perspectives on Turkey* 28-29, Spring-Fall 2003, p. 163-187.

MASSICARD É., « Les mobilisations 'identitaires' en Turquie après 1980 : une libéralisation ambiguë » in G. Dorronsoro (dir.), *Action collective et régime sécuritaire en Turquie*, Éditions du CNRS, à paraître en 2005.

OLLITRAULT S., « Des plantes et des hommes. De la défense de la biodiversité à l'altermondialisme » *Revue française de science politique*, vol 54, n° 3, juin 2004, pp.443-465.

SIMÉANT J., MAYER N., « L'espace de l'altermondialisme », *Revue française de science politique*, vol 54 (3), juin 2004, p. 373-378.

Communications

CONTAMIN J-G., « Les mobilisations altermondialistes avant les mobilisations altermondialistes : Réflexions autour de l'alignement des cadres d'interprétation » - Colloque international 'Les mobilisation altermondialistes organisé par le GERMM (AFSP), décembre 2003.

DURIEZ B., « Anciens et nouveaux syndiqués », Congrès AISLF, Tours, 5-8 juillet 2004c, comité de recherche Relations professionnelles et syndicalisme.

HRABANSKI M., « Du lobbyiste agricole au lobbyiste en agriculture. Carrières et recrutement des représentants d'intérêts agricoles européens », Colloque Société civile organisée et gouvernance européenne. *Formation, recrutement et pratiques des représentants d'intérêts dans l'Union européenne*, Université Robert Schuman, et GPSE (Groupe de sociologie politique européenne), Strasbourg, 21-23 juin 2004.

MASSICARD É., « Pouvoirs et territoires en Turquie contemporaine » (2003-2004), Séminaire EHESS et organisation d'une école doctorale internationale sur le même thème à Istanbul, 14-20 juin 2004.

YON K.), « La démonstration de Force ouvrière. Appropriations militantes de l'institution syndicale autour de son XXe Congrès confédéral », journées d'étude CERAPS/CRPS, *Les congrès des organisations politiques*, Paris, 28-29 octobre 2004.

II. 7. 4. La ville et les territoires : Migrations, tensions urbaines, développement, environnement

La dynamique des villes et des territoires et, de façon générale, les phénomènes urbains, constituent des domaines essentiels d'investigation dont dépendent la compréhension de nombreux traits des sociétés contemporaines, des défis qui leur sont posés et, corrélativement, la conception de réponses ou de politiques adaptées.

Sur cette thématique, l'IFRÉSI a entrepris un ensemble d'opérations dont la finalité générale est de comprendre dans quelle mesure et sous quelles formes les différentes activités humaines ont structuré et structurent l'espace dans lequel elles s'insèrent, d'étudier les questions de localisation des activités, de prendre en compte les exigences désormais manifestes d'un développement durable des activités soucieux des questions d'environnement. Nous avons également prêté attention aux tensions et inquiétudes diverses qu'engendrent les transformations sociales contemporaines et que de nombreux phénomènes urbains donnent à voir.

Certaines opérations ont permis d'introduire la dimension historique et le recul nécessaire à l'analyse de la dynamique des villes et des territoires.

Un deuxième ensemble d'opérations s'est attaché aux questions contemporaines en matière de phénomènes urbains. Elles concernent la dynamique des villes et les logiques de développement local ou régional, le problème des tensions urbaines et les phénomènes de précarité, la question du développement durable

Les thèmes des pratiques déviantes, des migrations et des normativités ont été abordés à travers la référence aux espaces urbains et en mettant l'accent sur les formes et les degrés de mobilité ou les divers types de mobilisation ethnique ou territoriale des populations.

Enfin, le thème de l'environnement, notamment dans son articulation avec la dimension territoriale, a déjà donné lieu à un certain nombre de travaux dans la région.

II. 7. 4. 1. Les territoires de l'industrie : conversion et reconversion (XVIII^{ème} – XX^{ème} siècle)

Chercheurs : GAYOT G. (PR), CHANET J-F. (PR), ECK J-F. (PR), VERLEY P. (PR), HARDY-HEMERY O. (PR Em.), HIRSCH J-P. (PR Em.), DE OLIVERA M. (MC), MAITTE C. (MC), MINARD P. (MC), CERSATÈS

Objet, méthodes et résultats

A) L'aménagement des territoires industriels.

L'équipe a largement contribué à la journée d'étude "Espace et économie, territoire pensé et territoire vécu, 1750-1850", autour de Pierre Deyon, qui a donné lieu à publication dans la *Revue du Nord* (85, 352, octobre-décembre 2003) : Guillaume Garner, "Caméralisme et territoire. État, espace et économie dans le discours économique allemand au XVIIIe siècle", p. 729-745 ; Corinne Maitte, "État, territoire et industries au Piémont au XVIIIe siècle", p. 747-779 ; Gérard Gayot, "Frontières, barrières douanières et métamorphoses des territoires industriels entre Meuse et Elbe (1750-1815)", p. 781-808 ; Dominique Margairaz, "Les bureaux de poids public et l'organisation de l'espace marchand", p. 845-862 ; Jean-Pierre Hirsch, "Saint-simonisme et organisation du territoire. Sur un programme de 1832", p. 863-872. Auparavant et dans un autre cadre, Corine Maitte avait étudié "La trame urbaine du district industriel de Prato en Toscane (XVIIe-XXe siècle)", et Gérard Gayot « De nouvelles institutions pour les villes et les territoires industriels de la Grande Nation en 1804 », dont les actes ont été édités par Jean-François Eck et Michel Lescure, *Villes et districts industriels en Europe occidentale (XVIIe-XXe siècles)*, Tours, Université François Rabelais, Centre d'histoire de la ville moderne et contemporaine, 2002, p. 47-63, p. 161-182.

Transportant ce type de questionnement dans les campagnes et dans la période la plus récente, Jean-François Chanet a publié « Terroirs et pays : mort et transfiguration ? », dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°69, janvier-mars 2001, p. 61-81. Né d'une réflexion sur

la loi d'aménagement du territoire adoptée en juin 1999, qui a stimulé l'« intercommunalité » et rendu possible la constitution de « pays », sans pour autant supprimer les cantons ou les arrondissements, cet article propose une analyse critique du constat selon lequel, après un siècle d'exode rural, d'urbanisation accélérée, et aussi après une crise qui a transformé en profondeur la société industrielle, l'adhésion générale au régime républicain s'accompagne de la critique toujours renouvelée de la centralisation de l'État et de l'attachement persistant des Français à une sorte de mystique agreste.

On rattachera sans artifice à ce champ d'études la réflexion sur la centralisation et les formes du contrôle administratif, présente dans la thèse que prépare Igor Moullier, *Le Ministère de l'Intérieur sous le Consulat et le Premier Empire, 1799-1815 : histoire sociale et administrative d'une institution*, sous la direction de Gérard Gayot (soutenance le 23 novembre 2004). D'un point de vue plus strictement économique, la question du cadre régional est aussi au cœur de la réflexion de Jean-Luc Mastin dans sa thèse, *Capitalisme local et financement des investissements industriels à Lille-Armentières-Roubaix-Tourcoing, 1850-1914. Entre perte d'autonomie et déploiement de la puissance*, préparée sous la direction de Jean-Pierre Hirsch (soutenance en 2005). Il s'agit en effet d'analyser, au long de ce demi-siècle, le financement des investissements industriels, et de voir dans quelle mesure le passage d'un système technique à un autre s'est traduit, pour la région lilloise, par la perte de son autonomie financière. Jean-Luc Mastin se demande s'il faut y voir la conséquence des faiblesses du capitalisme familial, prédominant dans la région, si l'absence de diversification industrielle est liée à l'absence de véritable marché financier et à la fermeture du milieu industriel à de nouvelles élites, autrement dit à des inégalités sociales renforcées, ou bien si elle n'est que la manifestation d'une stratégie collective de spécialisation.

B) La reconversion des bassins charbonniers.

À l'initiative de collègues allemands de l'Université de la Ruhr à Bochum, de l'UMR CERSATÉS et de l'IFRÉSI, une étude comparative des processus de reconversion dans les bassins charbonniers du Nord-Pas-de-Calais et de la Ruhr a été entreprise. Il s'agit d'explorer dans toutes leurs dimensions, historiques, mais aussi géographiques, économiques, sociologiques..., les voies et les moyens de cette reconversion, les traces qu'elle a laissées dans les comportements et les mentalités collectives des habitants des régions concernées, en un processus qui est loin d'être achevé, si tant est qu'il puisse l'être un jour. L'ambition est aussi d'élargir la démarche à d'autres bassins charbonniers, non seulement en France et en Allemagne, mais également dans le reste de l'Europe. Dans cette optique, une réunion préparatoire a eu lieu à Bochum, à l'Institut für soziale Bewegungen, les 23 et 24 septembre 2002, à laquelle ont assisté une trentaine de chercheurs, originaires de France, d'Allemagne et de Belgique. Les actes en ont été publiés, sous forme bilingue, dans la revue *Mitteilungsblatt des Instituts für soziale Bewegungen*, n°20, 2003, 264 p.

Cette réunion a permis de dresser les grandes lignes d'un colloque international et pluridisciplinaire qui, un an après, les 13, 14 et 15 novembre 2003, s'est tenu à Villeneuve d'Ascq, à la Maison de la recherche, et à Roubaix, au Centre des archives du monde du travail, sur le thème "La reconversion des bassins charbonniers. Une comparaison interrégionale Nord-Pas-de-Calais et Ruhr". Au cours de quatre séances de travail et d'une table ronde, placées sous la présidence des professeurs Dietmar Petzina (Ruhr Universität Bochum), Janine Ponty (Université de Franche-Comté), Béatrice Giblin (Paris-VIII) et Klaus Tenfelde (Ruhr-Universität Bochum), ont été entendues et discutées 23 communications (14 en français, 9 en allemand). Les actes de ce colloque sont en cours de publication dans la *Revue du Nord*. Pour l'avenir, les participants ont l'intention de poursuivre leur entreprise. Plusieurs ont déjà, à titre individuel, soumissionné à des programmes pluriannuels de recherche subventionnés par les ministères des Affaires étrangères des deux pays. D'autres formules sont envisagées qui devraient permettre de consolider cette démarche bilatérale de recherche et d'en approfondir les premiers résultats.

Publications issues de l'opération

Ouvrages et contributions à des recueils collectifs

DE OLIVEIRA M., *Argent public et argent privé sur les routes du Nord. Réseaux et flux financiers en Europe du Nord-Ouest de la Révolution à l'Empire*, Comité pour l'Histoire Economique et Financière de la France (à paraître en 2004).

ECK J-F., *Les entreprises françaises face à l'Allemagne de 1945 à la fin des années 1960*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2003, 656 p.

ECK J-F., « Les contacts entre groupes de l'industrie chimique français et allemands de 1945 à la fin des années 1960, entre compétition et coopération », dans DUMOULIN M. (dir.), *Réseaux économiques et construction européenne*, Bruxelles, PIE- Peter Lang, 2004, p. 217-234.

ECK J-F., *Histoire de l'économie française depuis 1945*, Paris, A. Colin, coll. Cursus, 2004, 7^e édition, 228 p.

GAYOT G., « De nouvelles institutions pour les villes et les territoires industriels de la grande Nation en 1804 », dans *Villes et districts industriels en Europe occidentale XVII^e-XX^e siècles*, J.-F. Eck et M. Lescure (ed.), Tours, Université François Rabelais, Centre d'histoire de la ville moderne et contemporaine, 2002, p. 161-182.

HARDY-HEMERY O., *Trith-Saint-Léger du premier âge industriel à nos jours*, Presses Universitaires du Septentrion, 2002, 368 p.

HARDY-HEMERY O., *La mort comme prix de la fidélité. Léon Strady, 1903-1942*, Impr. Hopi, Quièvrechain, 2004, 57 p.

DE OLIVEIRA M., « Paris et le Nord de la France : milieux d'affaires et flux financiers sous l'Empire », dans *Napoléon, Boulogne et l'Europe*, Actes du colloque international, Boulogne-sur-Mer 7-9 mai 1998, *Les Cahiers du Littoral* – 2 – n° 1, 2001, p. 181-193.

DE OLIVERA M., « Les négociants face à Brumaire. Recherche sur l'état d'esprit du monde des affaires face au changement de régime », dans *Du Directoire au Consulat : 3 – Brumaire dans l'histoire du lien politique et de l'Etat-Nation*, Actes du colloque, Rouen 23-25 mars 2000, Villeneuve-d'Ascq, CRHEN-O, 2001, p. 201-216.

DE OLIVERA M., « La double vie de Sébastien Bottin, administrateur et statisticien », dans *Intendants, préfets et administrations préfectorales dans le Nord/Pas-de-Calais*, Actes du colloque, Arras 30-31 mars 2000, Arras, Artois Presses Université, 2001, p. 161-176.

DE OLIVERA M., « La formation du cadastre impérial dans le département de l'Escaut », dans *Territoires, pouvoirs et identités : voies de renouvellement de l'histoire de l'Empire*, Table ronde, Avignon 9-10 mai 2000, Paris, Boutique del'Histoire, 2003, p. 123-138.

DE OLIVERA M. et HIRSCH J.-P., « Sur les ruptures intervenues entre Révolution et Empire dans le champ des institutions et des représentations de la vie économique » dans *La Révolution française au carrefour des recherches*, Actes du colloque international, Aix-en-Provence 11-13 octobre 2001, M. Lapiet et Ch. Pierrard (dir.), Aix-en-Provence, PUAP, 2003, p. 45-54.

ECK J-F., en coll. avec DARTEVELLE R., « Les archives des entreprises : aux sources de l'histoire économique », dans *Les archives au fil du temps*, Actes du colloque du 26 février 2002, Fondation Singer – Polignac, Paris, Perrin, 2002, 243 p., p. 29-68.

ECK J-F., « La chambre de commerce internationale : les positions des représentants français » dans *Organisations internationales et architectures européennes 1929-1939*, Actes du colloque, Metz 31 mai - 1^{er} juin 2001 : en hommage à Raymond Poidevin, dir. S. Schirrmann, organisé par le Centre de recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz, Metz, Centre de recherche et civilisations de l'Université de Metz, 2003, vol. 1, p. 303-324.

GAYOT G., « Quelle trame et quelle chaîne pour un solide et durable tissu industriel en Saxe ? », dans *La formation du tissu industriel en Saxe et en Vénétie, dans le pays de Liège, le Yorkshire et la région du Nord (XVIII^e-XX^e siècles)*, organisé par G. Gayot et M. Middell, 21-23 octobre 2003, Leipzig (à paraître).

HARDY-HEMERY O., « La reconquête houillère à la société des mines de Lens, 1919-1927 », dans *La grande reconstruction. Reconstruire le Pas-de-Calais après la Grande Guerre*, Actes du colloque d'Arras 8 au 10 novembre 2000, réunis présentés et publiés par E Bussière, P. Marcilloux, D. Varaschin, Archives départementales du Pas-de-Calais, 2002, p. 257-274.

HARDY-HEMERY O., « Les milieux patronaux du Nord et la question de la taxe d'apprentissage dans les années 1920 », dans *L'histoire de la formation technique et professionnelle en Europe du XVIII^e siècle au milieu du XX^e siècle*, Actes du colloque international, Villeneuve-d'Ascq 18-20 janvier 2001, dir. G. Bodé et P. Marchand, Paris, Lille, co-édition INRP et Revue du Nord, hors série, coll. histoire, n° 17, 2003, p. 233-249.

HARDY-HEMERY O., « Travailleurs forcés et mineurs dans le Nord occupé sous la Première guerre mondiale », dans *La main-d'œuvre française exploitée par le III^e Reich*, Actes du colloque international, 13-15 décembre 2001, textes rassemblés et édités par B. Garnier et

J. Quellien avec la collaboration de F. Passera, Centre de Recherche d'Histoire Quantitative, Caen, 2003, p. 17-39.

HIRSCH J-P., en coll. avec DE OLIVEIRA M., « Sur les ruptures intervenues entre Révolution et Empire dans le champ des institutions et des représentations de la vie économique » dans *La Révolution française au carrefour des recherches, Actes du colloque international, Aix-en-Provence 11-13 octobre 2001*, M. Lapiet et Ch. Pierrard (dir.), Aix-en-Provence, PUAP, 2003, p. 45-54.

MAITTE C., « La trame urbaine du district industriel de Prato en Toscane (XVII^e-XX^e siècle) », dans *Villes et Districts industriels en Europe occidentale (XVII^e-XX^e siècles)*, Actes du colloque de Tours 7-8 décembre 2000, organisé par l'Université François Rabelais, Tours, Centre d'histoire de la ville moderne et contemporaine, textes réunis et présentés par M. Lescure et J.-F. Eck, Tours, CEHVI, 2002, p. 47-63.

MAITTE C., « Les secrets du verre : Bernard Perrot entre publicité de l'invention et production industrielle, second XVII^e siècle » dans *Artisans, industrie, nouvelles révolutions du Moyen Âge à nos jours*, Actes du colloque CDHT-CNAM, juin 2001, p. 261-271 (à paraître en 2004).

Articles

CHANET J-F., « Terroirs et pays : mort et transfiguration ? », *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, n° 69, janvier-mars 2001, p. 61-81.

DE OLIVEIRA M., « Négoce et territoire. Les passeports nordistes au XIX^e siècle (1791-1869) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-septembre 2001, p. 104-122.

DE OLIVERA M., « Ma notice biographique jusqu'à mon arrivée à Paris, par Sébastien Bottin », *Revue du Nord*, t. 85, n° 349, 2003, p. 163-182.

DE OLIVERA M., « Quand cinq francs en valent six, ou comment résoudre la crise financière à Lille en 1848 », *Revue du Nord*, t. 86, n° 354, 2004, p. 161-166.

ECK J-F., « Pechiney en Allemagne de 1945 à la fin des années 1960 », *Cahiers d'histoire de l'aluminium*, 2001, n° 28, p. 23-42.

ECK J-F., « Statistiques et histoire économique », in BARJOT Dominique (dir), « Où va l'histoire économique ? », dossier publié dans *Historiens et géographes*, n° 380, octobre 2002, p. 253-260.

ECK J-F., « L'étude comparative de la reconversion des bassins charbonniers. De nouvelles voies pour la recherche », *Mitteilungsblatt des Instituts für soziale Bewegungen*, n° 30, 2003, p. 13-24.

ECK J-F., « Le rôle de la technologie dans les relations entre les entreprises françaises et l'Allemagne de 1945 à la fin des années 1960 » in *Cahiers du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale*, 2003, n° 3, p. 81-101.

GARNER G., « Espace et territoire dans le discours économique allemand de 1740 à 1820 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 48, 2001, n° 2/3, p. 25-50.

GAYOT G., « Frontières, barrières douanières et aménagement des territoires industriels entre Meuse et Elbe (1750-1815) », *Revue du Nord*, t. 85, 2003, n° 352, spécial *Faire de l'histoire avec Pierre Deyon : espace et économie, territoire pensé et territoire vécu, 1750-1850*, p. 781-808.

HARDY-HEMERY O., « Le pouvoir dans l'entreprise : actionnaires et dirigeants dans les sociétés du Nord, 1880-1950 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 48-4, octobre-décembre 2001, p. 77-101.

MAITTE C., « Etat, territoire et industries au Piémont, XVIII^e siècle », *Revue du Nord*, n° spécial *Faire de l'histoire avec Pierre Deyon : espace et économie, territoire pensé et territoire vécu, 1750-1850*, t. 85, 2003, n° 352, p. 747-779.

MINARD P., « L'économie par-delà les frontières », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 48-1, janvier-mars 2001, présentation du numéro spécial *Les territoires de l'économie*.

MINARD P., « La régulation du marché en France, XVIII^e-XIX^e siècles », *French Historical Studies*, (à paraître).

MINARD P., « Les recherches récentes en histoire économique de la France : l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e s.) », *Historiens & Géographes*, n° 378, mai 2002, p. 149-164 (dossier « Où va l'histoire économique ? », 1^{re} partie).

VERLEY P. et HAUTCOEUR P.-C., « Les entreprises françaises et l'autofinancement (1850-1990) », *Histoire, Economie et Société*, n° spécial, « L'autofinancement » sous la direction de Dominique Barjot.

Communications

- GAYOT G., « Les débuts de la révolution industrielle en Saxe », Conférence, Chemnitz (Allemagne), *Sächsisches Industriemuseum*, 11 avril 2003.
- GAYOT G., « L'industrializzazione in Francia (XVII-XX secc.) », Conférence, Université de Padoue, département d'histoire, 4 mai 2004.

II. 7. 4. 2. Lille-Roubaix-Tourcoing et le patrimoine industriel textile de l'Europe

Opération CPER

Chercheur : GAYOT G., Directeur de l'IFRÉSI, CERSATÉS

Objet, méthodologie et résultats

Trois objectifs :

1. **Faire travailler ensemble** administrations nationales, spécialistes de l'histoire de l'industrie et des techniques, décideurs et collectivités locales responsables de l'aménagement, et associations de bénévoles et d'habitants, afin de croiser les démarches de chacun pour mieux appréhender la conservation du patrimoine industriel dans ses diverses dimensions : connaissance historique, mémoire des populations, et réutilisation pour la ville en développement.
2. **Changer notre conception du patrimoine industriel : du monument au paysage.** Le mouvement pour l'étude et la reconnaissance du patrimoine industriel s'est progressivement développé en Europe dans les années 1970, souvent grâce aux associations bénévoles. Le patrimoine industriel est désormais pleinement pris en compte par les spécialistes et les administrations en charge du patrimoine, et traité, dans tous les pays d'Europe observés, avec les mêmes lois et les mêmes outils que les autres catégories patrimoniales. Sa protection se décide sur des critères scientifiques plus que de réhabilitation. Le plus souvent, toutefois, on se limite au traitement de bâtiments isolés ou d'unités de production. Or, on s'aperçoit aujourd'hui que protéger ainsi des éléments ne suffit pas : l'industrie, tout autant que l'agriculture, a façonné des paysages : elle a façonné surtout les villes. C'est donc à cette échelle du paysage qu'il faut raisonner, travailler, exposer, et publier en prenant en compte le lien entre nature du sol, population, transports, localisation, urbanisation, entre conditions naturelles, histoire et présent.
3. **Penser les politiques du patrimoine à l'échelle européenne.**
Si l'industrialisation ne s'est pas déroulée uniformément dans toute l'Europe, la circulation des hommes – ouvriers, ingénieurs, scientifiques – des techniques, des machines, des modèles d'organisation et d'architecture, des capitaux, lui ont conféré une dimension incontestablement européenne. Le fait industriel est ainsi constitutif de l'Europe, le « premier continent industrialisé ». A titre d'exemple, on peut considérer que la création des « Manchester » à Verviers, en Pologne, en Italie, en Saxe et à Lille-Roubaix-Tourcoing, est le témoignage d'une Europe textile qui s'est constituée avant la Première Guerre mondiale. Dès lors, aborder ce patrimoine dans un cadre local ou même national est insuffisant, tant du point de vue de la connaissance historique que du point de vue de la protection : en effet, la difficulté matérielle de la protection (surface des sites, coûts de la maintenance et de conservation), rend l'établissement de complémentarités entre pays nécessaires pour parvenir à préserver les traces de l'histoire technique et industrielle de notre continent. Il faut donc engager une démarche comparative, sur les sources, sur les travaux, et sur les modes de protection et de réutilisation.

Contexte scientifique et/ou technologique et économique :

1. Le patrimoine industriel, matériau constitutif de l'identité des villes européennes.

Les emprises des friches industrielles sur les territoires et les villes sont souvent si vastes que tout sauvegarder est illusoire si une réutilisation n'est pas envisagée. Après une époque marquée par des destructions massives, certaines collectivités

locales ont su depuis peu mieux intégrer le patrimoine industriel dans leurs projets d'aménagement en lui conférant de nouveaux usages, adaptés aux besoins de l'évolution de la ville. Le patrimoine industriel perd alors son image négative de symbole du déclin et d'échec industriel pour devenir un catalyseur de la régénération urbaine autour de bâtiments et de tissus aux qualités nouvellement reconnues, et, surtout, autour de la mémoire. Ces collectivités commencent à prendre conscience notamment des relations particulières qu'entretiennent les habitants avec ce patrimoine, qui, souvent, a été leur lieu de travail ou celui de leurs parents. Il faut aujourd'hui conforter et élargir ce processus de reconnaissance par les collectivités d'un patrimoine constitutif du fait urbain pour qu'il soit plus systématiquement intégré dans les politiques d'aménagement.

2. Connaissance de la ville « past and present »

Les historiens de l'industrie ne se préoccupent que rarement du devenir du patrimoine textile qu'ils étudient ; les promoteurs urbains se souviennent tout aussi rarement de l'histoire des lieux qu'ils réhabilitent. Aussi s'agit-il de faire converger les préoccupations historienne et patrimoniale des spécialistes avec les politiques de développement social et urbain des collectivités et des aménageurs, afin de créer les conditions d'une meilleure conservation du patrimoine industriel textile et d'une meilleure compréhension de celle-ci par les habitants.

3. Il n'y a pas que le patrimoine textile.

Vers l'aval, l'opération Patrimoine industriel textile s'inscrit dans un projet plus vaste, élaboré dans la perspective du CPER 2000-2006, intitulé *Construction de l'identité régionale en Europe*, plus précisément dans six régions d'Europe (la province de Liège, la région du Nord, la Saxe, la Vénétie, la voïevodie de Lodz en Pologne, le Yorkshire). Cette recherche comparative et interdisciplinaire est menée conjointement par l'Institut International Erasme pour la partie socio-culturelle, et par l'IFRESI pour la partie socio-économique. Aussi, toujours en aval, et au-delà de 2004, la poursuite de l'opération *Patrimoine industriel* est-elle prévue, en relation avec les universités de Bilbao, Birmingham, Bochum, Liège, Donetsk, sur le thème : *la mémoire de l'industrie lourde*.

Description du projet :

1. Au cours des tables-rondes européennes qui se succéderont en 2003 et 2004, il s'agira de réunir, dans chaque région, le maximum de compétences et d'expériences en matière de conservation/sauvetage, réhabilitation et valorisation du patrimoine industriel textile : professionnels de l'archéologie industrielle, directeurs de musée et d'ecomusée, patrons ingénieurs et ouvriers réalisateurs de projets, enseignants-chercheurs spécialistes d'histoire industrielle et technique, tous ceux qui considèrent qu'une politique concertée du patrimoine industriel n'est pas un luxe de région ruinée mais un atout pour le présent et pour l'avenir.
2. Les travaux des tables-rondes sont nécessaires à la préparation de la publication fin 2004 de *Lille-Roubaix-Tourcoing et le patrimoine industriel textile de l'Europe : la laine, le coton et le lin* qui se présentera sous la forme d'une série d'itinéraires illustrés et commentés du patrimoine industriel textile à Lille-Roubaix-Tourcoing avec une annexe sur les routes européennes de la laine, du coton et du lin. Parmi les buts de cette publication : Comprendre comment a eu lieu cette longue transformation des paysages urbains et ruraux, des bâtiments industriels et de l'habitat, comment ici (province de Liège, région du Nord, Pologne, Saxe, Yorkshire) la désindustrialisation a été d'autant plus brutale pour les hommes et leur environnement qu'elle avait été précédée par au moins trois siècles de proto-industrie et d'industrie mécanisée – le passage de la main à la première mécanique puis à d'autres machines plus perfectionnées expliquant, outre les contraintes de la mode et de l'espace, les changements de l'architecture industrielle -, et comment là (en Italie du Nord et en Toscane) l'industrie textile n'a pas déserté les vieux territoires qu'elle avait occupés aussi durablement.

Montrer à partir d'exemples, de réussites et d'échecs, que la conservation, la réhabilitation et la mise en valeur du patrimoine industriel constituent une assurance solide pour la création d'un certain nombre d'emplois, et un avantage pour l'implantation de nouvelles activités économiques dans la région.

3. L'exposition internationale au Centre des Archives du Monde du Travail réalisée avec l'aide de la DRAC et du CAMT, afin de :

Donner à voir, aux habitants de la région du Nord, 500 photos, plans et documents ce qu'a été l'industrie textile et ce qui en reste comme traces visibles dans leur région. Ils pourront comparer leur patrimoine industriel textile à celui de Châteauroux, Elbeuf, Louviers, Sedan (France), Eupen, Verviers (province de Liège), Chemnitz, Crimmitschau (Saxe), Schio, Valdagno (Vénétie), Biella (Piémont), Prato (Toscane), Bradford, Huddersfield, Leeds (Yorkshire), Lodz (Pologne).

Expliquer au cours de visites guidées, l'évidence : la richesse exceptionnelle du patrimoine industriel de Lille, Roubaix et Tourcoing, mais aussi la difficulté d'en comprendre la construction, tant les destructions, nécessaires ou inutiles, ont effacé les plans des constructeurs.

Mention des opérations dans les présentations synthétiques par thème

Si l'originalité de la richesse du patrimoine industriel textile de Lille-Roubaix-Tourcoing ne fait plus aucun doute, aujourd'hui, pour la population et les institutions locales et régionales – succès grandissant des journées du patrimoine, intérêt croissant pour la réhabilitation et la valorisation des bâtiments industriels et des savoir-faire techniques -, le caractère exceptionnel de ce patrimoine en Europe n'a pas encore fait l'objet d'une étude scientifique, ni d'une démonstration « grand public ». C'est la raison pour laquelle l'IFRÉSI propose le projet d'une recherche comparative intitulée : Lille-Roubaix-Tourcoing et le patrimoine industriel textile de l'Europe.

La réalisation de ce projet comporte trois événements en 2003 et 2004 :

L'organisation de tables rondes dans les sites textiles les plus réputés d'Europe, en Allemagne, en Belgique, en Italie et au Royaume-Uni.

La publication de Lille-Roubaix-Tourcoing et le patrimoine industriel textile de l'Europe : la laine, le coton et le lin.

Une exposition internationale de 500 photos et documents au Centre des Archives du Monde du Travail.

II. 7. 4. 3. Approches singulières et plurielles d'une communauté minière : Oignies

Opération en cours

Chercheurs : CUKROWICZ H. (CR), BAICHÈRE C. (IE), CLERSE
Hubert Bataille (T), IFRÉSI

Objet, méthodes et résultats

L'une des retombées du programme Anthropologie du Bassin Minier a été la création d'un site Internet qui avait pour vocation de proposer à la consultation une documentation, la plus variée possible, sur le bassin minier en général. Il présentait en particulier un musée virtuel consacré au passé et au présent d'une commune minière, en l'occurrence Oignies. La commune peut y être découverte avec ses monuments, ses institutions, ses cités, ses lieux... Ce décor n'est pas vide. Le site incite à aller à la découverte des habitants. Des personnes sont présentées dans leur lieu d'habitation ou de travail. Le cadre de vie et les représentations de soi et des autres sont examinés. Tel un musée traditionnel, il donne aussi à voir un certain nombre de machines, de maquettes, d'objets techniques ou culturels liés à l'extraction du charbon. L'intérêt est que ces objets ne sont pas sortis de leur contexte mais rattachés à des sites d'exploitation réels (le 2 et le 9 de Oignies). Il est aussi possible de consulter des documents portant sur les problèmes politiques et sociaux qui se sont posés et qui se posent dans le bassin minier.

Aujourd'hui, il semble utile de poursuivre et d'adapter (création d'un CD) ce musée virtuel. Nous comptons incorporer à l'opération précédente celle du groupe « Trajectoires de vie » ainsi que les évènements qui l'ont accompagnée (récits de vie, récits photos, musées personnels, créations, photos, exposition...).

Mention des opérations dans les présentations synthétiques par thème

Avec la fin de l'exploitation du charbon, les habitants du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais ont dû faire le deuil d'une période, d'une histoire. Si la mémoire collective renvoie aux transformations socioéconomiques du bassin et à leur perception par les acteurs sociaux, elle participe en même temps à la création de nouvelles interprétations du passé et à de nouvelles façons d'envisager l'avenir.

II. 7. 4. 4. Cités de mémoire, les représentations du passé minier à Oignies

Opération achevée

Chercheurs : CUKROWICZ H. (CR), BAICHÈRE C. (IE), CLERSÉ

Objet, méthodes et résultats

Dans le cadre de l'étude anthropologique du Bassin Minier nous nous sommes plus particulièrement préoccupés de l'état et de la transmission de la mémoire minière dans une commune de 10 000 habitants : Oignies. Notre intervention a comporté cinq volets (1998-2001). Après avoir fait un point sur la mémoire de la communauté minière qui a entrepris de préserver les sites de production (les fosses 2 et 9) présents sur le territoire de la ville, nous avons décrit le site du 9 de Oignies. Une troisième étude a porté sur la transmission de la mémoire minière à l'ensemble des Oigninois. La question était de savoir ce qui demeure des éléments culturels qui spécifiaient la communauté minière et de mettre au jour les modalités de leur transmission. Une quatrième approche de la mémoire minière à Oignies s'est focalisée sur l'usage, dans les pratiques quotidiennes, des souvenirs. Enfin une dernière étude a analysé comment les différents maires (de 1946 à 1995) et leur action restent en mémoire. En cherchant à rendre compte de l'expérience du temps et de la mémoire vivante des Oigninois, nous tentons toujours de déchiffrer les mécanismes de constitution et de mobilisation d'une mémoire collective.

Au terme de ces cinq démarches, l'expérience du travail et l'intériorisation des lieux de la ville apparaissent comme des dimensions essentielles de la mémoire collective telle qu'elle se manifeste dans les situations présentes. Cette mémoire s'actualise au travers des choix d'informations pertinentes, de l'élaboration des projets, de l'adoption de comportements partagés par les membres de la communauté. Le travail à la fosse, l'histoire, l'espace de la commune minière et les gens de la mine sont encore au cœur de la manière d'investir le monde social présent.

Programme « Etudes anthropologiques du Bassin Minier : un ou des bassins » financé par la Région, la Mission du Patrimoine Ethnologique du Ministère de la Culture et la Direction Régionale des Affaires Culturelles, l'IFRÉSI et le CNRS.

Publications

Ouvrages et rapports

CUKROWICZ H., DUBUC A., (2003), « Quatre chantiers de mémoire », in Rabier C. (dir.), La remonte, Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, pp. 233-245.

CUKROWICZ H., (2001), L'héritage des élus : Mémoires et représentations du pouvoir municipal à Oignies, Etudes, n° 21, IFRÉSI-CLERSÉ, 55 p.

Information et culture scientifique et technique

Participation à la réalisation d'un court-métrage « Oignies, une école de mémoire » de Yohan Laffort, IFRÉSI-CLERSÉ, Du film à retordre, (30 mn), 2001.

Présentation à Oignies le 5 décembre 2001.

II. 7. 4. 5. Désindustrialisation, relégation, mobilisations politiques dans l'ex bassin minier du Pas-de-Calais (2000-2004)

Chercheur : BAZIN L. (CR), CLERSÉ

Objet, méthodes et résultats

Méthode : enquête ethnologique

Les travaux de Laurent Bazin s'inscrivent dans le programme Technique, mobilisation, culture (TMC) du CLERSÉ.

Une opération de recherche empirique, s'inscrivant dans le champ disciplinaire de l'anthropologie sociale, a été menée au moyen d'une enquête ethnologique démarrée en janvier 2000, poursuivie jusqu'en juin 2002. La recherche a porté sur les institutions politiques (municipalité, section locale du parti communiste) d'une petite ville de l'ex-bassin minier du Pas-de-Calais. Les résultats de l'enquête sont en cours d'exploitation. Les résultats font particulièrement apparaître les effets dans le champ de la politique municipale des transformations d'ordre économique : désindustrialisation, changements concernant l'accès aux emplois et le chômage, renforcement des idéologies économiques. Elle permet de montrer la déconnexion de la sphère politique et de celle du travail. Cette évolution entérine la dissolution d'un type de militantisme fondé concrètement dans le mouvement ouvrier et enraciné dans les antagonismes de travail ainsi que son repli sur la gestion et la politique municipale. Cette dernière est d'une part minorisée dans la gouvernance intercommunale, d'autre part absorbée par une contractualisation généralisée avec les institutions de l'Etat et les associations. Ces changements ont pour corollaire immédiat une désactivation des formes de contestation politique et le renforcement d'un maillage institutionnel multiforme qui quadrille la commune et enserre ses fractions sociales les plus stigmatisées et les plus marginalisées en regard du marché du travail. L'élaboration des significations du couple marché/relégation et de leurs conséquences sont devenues l'enjeu même sur lequel se structurent les confrontations politiques, laissant notamment face à face, dans ce cas particulier, le parti communiste en déclin et le front national dont l'influence est confortée.

Publications

Articles et contributions à des recueils collectifs

BAZIN L., « L'enquête ethnologique : cristallisation des modes de relégation », in Leservoisier O. (dir.) : *Terrains ethnographiques et hiérarchies sociales*. Paris, Karthala (à paraître en 2005).

BAZIN L., "Investigación antropológica, cristalización de los modos de exclusión", in Hernandez V. & Hidalgo C. (dir.) : *Antropología y globalización*. Buenos Aires, Edicial SA (à paraître fin 2004).

BAZIN L. & SELIM M., « Etnografía, cultura y globalización », in HERNANDEZ V. & HILDAGO C. (dir.) : *Antropología y globalización*. Buenos Aires, Edicial SA (à paraître fin 2004).

BAZIN L., HOURS B., SELIM M., « Solidarité, travail, globalisation », in HOURS B., SELIM M. (dir.), *Solidarités et compétences. Idéologies et pratiques*. Paris, L'Harmattan, 2003.

BAZIN L., DIDRY C., ROULLEAU-BERGER L., SELIM M., « Salariat incertain. Réflexions sur les incises économiques de la globalisation », *L'Homme et la société* (à paraître en nov. 2004)

BAZIN L., « Alliance électorale et gouvernance intercommunale dans un fief communiste du nord de la France », *Social anthropology*, 12(2), 2004.

BAZIN L., « Relégation, marché et désactivation du militantisme communiste », *Journal des anthropologues*, 96-97, 2004 : 71-108.

BAZIN L., « Quelques éléments de clarification sur la globalisation », *CLES (Cahiers lillois d'économie et de sociologie)*, 40, 2003 : 175-194.

BAZIN L. & SELIM M., « Ethnographie, culture et globalisation. Problématisations anthropologiques du marché », *Journal des anthropologues*, 88-89, 2002 : 269-305.

Communications

BAZIN L., « Anthropologie, travail et globalisation », communication au séminaire du centre d'anthropologie des mondes contemporains, EHESS, Paris, 8 avril 2004.

- BAZIN L., « Le parti communiste français, analyseur des nouvelles incantations démocratiques », communication au séminaire « Techniques, mobilisation, cultures », CLERSÉ, Lille, 9 février 2004.
- BAZIN L., « L'enquête ethnologique : cristallisation des modes de relégation », communication à la journée d'étude « Terrains ethnographiques et hiérarchies sociales », Paris, Université de Paris 5, 13 janvier 2004.
- BAZIN L., « Du développement à la globalisation économique : marché, Etats, et formes de mobilisations », communication au séminaire « construction d'un objet anthropologique : développement, humanitaire, ONG, et globalisation », EHESS, Paris, 19 nov. 2003.
- BAZIN L., « Eléments d'anthropologie de l'entreprise et perspectives d'analyse politique » et « Mutations de l'entreprise et formes de domination dans la globalisation », communications à la journée d'étude « Anthropologie de l'entreprise », IRENAM, Aix-en-Provence, 10 octobre 2003.
- BAZIN L., « Réflexions sur la globalisation : du marché à la culturalisation des connaissances », communication au séminaire de l'ARES (Association pour le recherche sur l'éducation et les savoirs), Paris, MSH, 2 oct. 2003.
- BAZIN L., « Economie politique et anthropologie économique », communication à l'école d'été « Economie théorique », IFEAC-IRD, Paris, 22 septembre 2003.
- BAZIN L., « L'Afrique dans la mondialisation : réflexions sur la crise du postcolonialisme en Côte-d'Ivoire », communication au colloque « Crises et mondialisation : perspectives comparatives à partir de l'Algérie », Association française des anthropologues, Paris, IRD, 12-13 juin 2003.
- BAZIN L., « Globalisation, désindustrialisation et formes d'intégration au marché », communication au séminaire du CLERSÉ, Lille, 5 mai 2003.
- BAZIN L., « Marché(s) et anthropologie. Eléments d'histoire de la pensée économique en anthropologie et perspectives contemporaines », communication au séminaire « Histoire de la pensée économique », CLERSÉ, Lille, 26 novembre 2002.
- BAZIN L., « Industrialisation, désindustrialisation, globalisation. Un point de vue anthropologique », communication aux 7e journées d'études de l'IFRÉSI (Institut fédératif sur les économies et les sociétés industrielles) « Que reste-t-il des cultures et des sociétés industrielles ? », Lille, 14 juin 2002.
- BAZIN L., « Enjeux croisés : histoire d'une alliance paradoxale dans un fief communiste du Pas-de-Calais », communication au colloque « La mobilisation électorale municipale : permanences et mutations » organisée par le CERAPS (Université de Lille II) en collaboration avec les universités de Picardie et de Paris I. Lille, 11 janvier 2002.

II. 7. 4. 6. Récits de vie, Histoire de ville

Opération achevée

Chercheurs : CUKROWICZ H. (CR), BAICHÈRE C. Baichère (IE), CLERSÉ
BATAILLE H. (T), IFRÉSI.

Objet, méthodes et résultats

L'opération « Récits de vie, histoire de ville » a été réalisée entre 2001-2003, avec des habitants de Oignies sur le thème de la mémoire urbaine. Une douzaine d'habitants de Oignies et trois animateurs extérieurs à la commune ont constitué le groupe « Trajectoires de vie » qui s'est réuni, deux vendredis par mois durant un an et demi, à la Maison d'Accueil et d'Insertion (M.A.I) de Oignies. Ce groupe, formé d'adultes volontaires (âgés de 25 à 65 ans), s'est donné pour tâche d'explorer la mémoire collective vivante de la ville. Partant de leur propre expérience de la vie et de la ville, les membres de ce groupe ont entrepris de narrer leur existence, de réfléchir à ce qui la caractérise principalement, de la situer dans un espace collectif. Ils ont engagé leurs savoirs et leurs affects dans une recherche portant sur un aménagement culturel de la ville. Ils ont tenté d'exprimer leur rapport à la ville par la prise de photos, l'écriture d'anecdotes, la réalisation de musées personnels. Les investigations du groupe « Trajectoires de vie » ont fonctionné comme l'ébauche expérimentale de ce que pourrait être un travail d'envergure mobilisant une grande partie des habitants de Oignies et portant sur leurs représentations du passé et leurs visions de l'avenir urbain.

Dès la conception de cette approche de la mémoire vivante, les responsables de la démarche ont voulu unir étroitement la rigueur de l'observation scientifique aux dynamiques de la création artistique. L'acteur social est un créateur et toute enquête sur sa réalité doit le saisir, aussi, à ses moments d'innovation, lorsqu'il échappe à l'indécidable ou à l'intolérable en inventant des voies nouvelles. La tentative décrite dans « Le journal d'une expérience » renvoie à une intention, celle de mener une « recherche-création » qui permet la symbiose des productions scientifiques et artistiques. Des artistes et des moyens artistiques d'expression ont donc été sollicités pour que progresse la compréhension des représentations temporelles des citadins. Il n'est pas indifférent que l'exposition qui récapitule 18 mois de réflexion collective s'intitule : « Oignies, de la mémoire à l'invention, les habitants à l'œuvre ».

La recherche et l'exposition publique qui la parachève ont été financées par la Région Nord-Pas-de-Calais, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la commune de Oignies et soutenues par le CNRS.

Publications issues de l'opération

Rapports

- CUKROWICZ H., (2003), *Le journal d'une expérience : Au 100 rue Pasteur*, CLERSÉ-IFRÉSI.
CUKROWICZ H., (2003), *La ville en vies : Des habitants de Oignies racontent et commentent leur vie*, CLERSÉ-IFRÉSI, 85p.
CUKROWICZ H., (2003), *La Cité des arts et de l'artisanat : Projet imaginaire d'un aménagement de Oignies*, CLERSÉ-IFRÉSI, 83 p.
CUKROWICZ H., (2003), *Le temps approprié : Des musées personnels, objets de paroles*, CLERSÉ-IFRÉSI, 54 p.

Communications

- CUKROWICZ H., (2002), « Mémoires d'habitants et mémoire de ville », contribution pour le colloque Espaces et territoires : du public à l'habitant, Archives du Monde du Travail à Roubaix, 6 et 7 juin.

Information et culture scientifique et technique

L'exposition publique des résultats de l'opération : Récits de vie, histoire de ville s'est tenue du 23 juin au 5 juillet 2003, (840 visiteurs) et s'intitule « Oignies, de la mémoire à l'invention, les habitants à l'œuvre ».

Un catalogue (2003) de 32 pages a été conçu pour accompagner cette manifestation.
Les récits photos (9 fascicules), (2003) y ont été exposés : S'inspirer de sa jeunesse, La volonté de partager un idéal, Je mangerais des cerises en hiver, Benyouunes fera le tour du monde, le sens d'une traversée, Une nuit de doute, Voilà d'où je viens, Les fleurs de Oignies, Un monde invisible.

Une exposition publique des résultats de l'opération : « Récits de vie, histoire de ville » s'est tenue à Oignies du 23 juin au 5 juillet 2003, intitulée « Oignies, de la mémoire à l'invention, les habitants à l'œuvre ».

9 récits photos ont été exposés : S'inspirer de sa jeunesse, La volonté de partager un idéal, Je mangerais des cerises en hiver, Benyouunes fera le tour du monde, le sens d'une traversée, Une nuit de doute, Voilà d'où je viens, Les fleurs de Oignies, Un monde invisible.
Un catalogue de 32 pages a été conçu pour accompagner cette manifestation.

II. 7. 4. 7. Métropolisation et nouvelles dynamiques urbaines

Chercheurs : BACHELET F. (MC, CERAPS-Lille 2), MENERAULT Ph. (INRETS-TRACES), PARIS D. (PR, HVT-Lille 1)

Ce qui est achevé

- Séminaire mensuel (sur la période universitaire annuelle d'octobre à juin) : lancé en juin 2000 (première période du quadriennal) et poursuivi en 2002 et 2004 (période de référence pour le présent rapport d'activité), ce séminaire a rassemblé une trentaine (dont un noyau fixe d'une vingtaine de personnes : voir liste ci-dessous) de chercheurs issus notamment du laboratoire Homme-Villes-Territoires (Lille 1), du CERAPS (ex CRAPS) de Lille 2, de l'équipe TRACES de l'INRETS à Villeneuve d'Ascq, de l'Equipe "Architecture, Ville, et Histoire", de l'Ecole d'Architecture de Lille (équipe de recherche habilitée par le bureau de la recherche architecturale Ministère de la Culture), ainsi que quelques chercheurs issus d'autres équipes de la région. Il s'agissait de favoriser les échanges interdisciplinaires sur la problématique de la métropolisation et des nouvelles dynamiques urbaines.

En 2004 de nouvelles séances de séminaires ont été programmées dans la perspective de la finalisation du cadrage théorique du colloque prévu en 2005 (voir *opération en cours*).

- Publication en 2004 de l'ouvrage « *Métropoles en construction. Territoires, politiques et processus* » aux éditions de l'Harmattan (294p). Cet ouvrage regroupe 17 auteurs et 15 contributions. Il représente l'aboutissement des échanges au sein du séminaire mis en place sur la période 2000-2001 et prolongé sur la période 2002-2003. La fin de l'année 2003 et le début 2004 ont été consacrés à la production matérielle du manuscrit transmis ensuite à l'éditeur.

- Par ailleurs, une session spécifique franco-britannique a permis un débouché éditorial dans un numéro de la revue Hommes et Terres du Nord n°2002-3 « *La Grande-Bretagne dans le nouveau Siècle* » où plusieurs articles, qui ont fait objet de communication au séminaire, abordent la problématique du programme.

Ce qui est en cours

- Préparation d'un colloque à Lille les 2 et 3 juin 2005 « Logiques métropolitaines : modèles, acteurs, processus ». Ce colloque, dont l'appel à communication (voir site internet de l'IFRÉSI) a été lancé fin juin 2004 est en cours de préparation et absorbera les énergies de l'équipe

jusque 2005. Il vient clôturer le cycle de travail du présent contrat quadriennal et annonce une prolongation et un renouvellement de la problématique pour un approfondissement du travail dans les années à venir.

- Enquête sur les hauts fonctionnaires territoriaux des métropoles (F.Bachelet). Travail en cours. Premiers résultats à l'occasion d'une session du séminaire en 2004. Publication à suivre. Il s'agit d'analyser les logiques qui président à leur recrutement et leur carrière, leur relation au personnel politique mais surtout le rôle qu'ils jouent dans la production des décisions métropolitaines. Le travail par questionnaire est en cours, de traitement.

Ce qui est nouveau et en émergence

Lille, Lyon, Marseille, comparaison métropolitaine. En partenariat avec des chercheurs de l'Institut d'Urbanisme de Lyon (I.U.L.) et de l'Institut d'Aménagement Régional (I.A.R.) de Marseille. Un premier séminaire s'est tenu à Lyon en début 2004 à l'initiative de l'I.U.L. un autre est à suivre à Lille. L'objet est d'explorer par la comparaison la question de l'organisation et de la gouvernance des aires métropolitaines.

Participants réguliers au séminaire et au programme

Lille 1, HVT :

Alain Barré, Maître de Conférences de Géographie à l'Université de Lille 1, membre du laboratoire Hommes-Villes-Territoires (UPRES 1036, USTL)

Jean-Pierre Bondue, Professeur de Géographie à l'Université de Lille 1, est directeur de l'UFR de Géographie et d'Aménagement et membre du laboratoire Hommes-Villes-Territoires (UPRES 1036, USTL)

Sébastien Dufay, Docteur en Géographie et Aménagement, Laboratoire Hommes-Villes-Territoires (UPRES 1036, USTL)

Frédéric Dumont, Maître de Conférences de Géographie à l'Université de Lille 1, membre du laboratoire Hommes-Villes-Territoires (UPRES 1036, USTL)

Pierre Ginet, Maître de Conférences de Géographie à l'Université de Lille 1, membre du laboratoire Hommes-Villes-Territoires (UPRES 1036, USTL)

Jean-François, Ghékière, Maître de Conférences de Géographie à l'Université de Lille 1, membre du laboratoire Hommes-Villes-Territoires (UPRES 1036, USTL)

Maïté Grégoris Maître de Conférence de Géographie à l'Université de Lille 1, membre du laboratoire Hommes-Villes-Territoires (UPRES 1036, USTL)

Vincent Houillon, Maître de Conférences de Géographie à l'Université de Lille 1, membre du laboratoire Hommes-Villes-Territoires (UPRES 1036, USTL)

Nicolas Joly, Docteur en Géographie et Aménagement, Laboratoire Hommes-Villes-Territoires (UPRES 1036, USTL)

Christine Liefooghe, Maître de Conférence de Géographie à l'Université de Lille 1, membre du laboratoire Hommes-Villes-Territoires (UPRES 1036, USTL)

Laure Montaigne, doctorante en Géographie et Aménagement au Laboratoire Hommes-Villes-Territoires (UPRES 1036, USTL)

Didier Paris, Professeur d'Aménagement –Urbanisme à l'Université de Lille 1, membre du Laboratoire Hommes-Villes-territoires (UPRES 1036, USTL) est directeur du DESS « Ville et projets » et de l'I.A.U.L. (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille, département de l'UFR de Géographie et d'Aménagement)

Maryvonne Prevot, Docteur, PRAG à l'USTL, membre du laboratoire Hommes-Villes-Territoires (UPRES 1036, USTL)

Jean-François Stevens, Professeur d'Aménagement-Urbanisme à l'Université de Lille 1, membre du laboratoire Hommes-Villes-Territoires (UPRES 1036, USTL), est directeur de l'IUP ENVAR (formation de l'I.A.U.L.)

Lille 2, CERAPS :

Franck Bachelet, Maître de Conférences de Science politique à l'I.E.P. de Lille, membre du CERAPS (UMR 8026 CNRS-Université de Lille 2)

Michèle Breuillard, Docteur en Droit public, Ingénieur d'Etudes au CERAPS (UMR 8026 CNRS-Université de Lille 2)

Bernard Dolez, Maître de Conférences de Droit public à l'Université de Paris Panthéon-Sorbonne, membre du CERAPS et CRDC

Nicolas Bué, doctorant en Science politique au CERAPS (UMR 8026 CNRS-Université de Lille 2)

Fabien Desage, doctorant en Science politique au CERAPS (UMR 8026 CNRS-Université de Lille 2)

Rémi Lefèvre, Maître de conférences en Science Politique à l'Université de Lille 2, membre du CERAPS (UMR 8026 CNRS-Université de Lille 2)

Magali Nonjon est doctorante en Science politique au CERAPS (UMR 8026, CNRS-Université de Lille 2)

Arnauld Noury, Maître de conférences de Droit Public à l'Université de Lille 2, membre du CERAPS (UMR 8026 CNRS- Université de Lille 2)

Laurent Matejko, en Science politique au CERAPS (UMR 8026 CNRS-Université de Lille 2)

INRETS TRACES :

Philippe Ménerault, Directeur de Recherche à l'INRETS, est directeur de l'Unité de Recherche TRACES, Villeneuve-d'Ascq

Alain L'Hostis, Chargé de Recherche à l'INRETS

Sandra Bozzani (AI), Allocataire de recherche à l'INRETS

Séverine Frère, Allocataire de recherche à l'INRETS

Cyprien Richer, Allocataire de recherche à l'INRETS

Equipe AVH, Ecole d'Architecture de Lille :

Dominique Mons, Maître de Conférences à l'École d'Architecture de Lille, membre de l'équipe de recherche « Architecture, Ville et histoire »

Autres équipes :

Catherine Pouzoulet, Professeur d'Histoire et de Civilisation des Etats-Unis à L'Université de Lille 3

Thibault Thelliez, Maître de Conférences d'Histoire contemporaine, Université de Lille 3

Objet, méthode, résultats

L'objet du programme était l'étude des dynamiques sociales, spatiales et politiques qui animent les métropoles et la ville contemporaine.

L'originalité de la démarche tient, par rapport à cette thématique de la métropolisation, à l'approche interdisciplinaire et la confrontation entre différents champs, du politique, de l'urbanisme, des transports, de l'architecture, du développement des territoires, etc., à l'occasion d'un séminaire poursuivi dans la durée. Lieu d'échange, il a permis, aux chercheurs de préciser les concepts utilisés dans les différentes disciplines. Ce séminaire a servi de cadre d'accueil pour la mise en œuvre des recherches sur les questions métropolitaines des chercheurs concernés, mais a surtout constitué un lieu de production avec la publication en 2004 de l'ouvrage « *Métropoles en construction. Territoires, politiques et processus* » et le lancement d'un colloque en cours de préparation en juin 2005. Nous insisterons ici notamment sur les résultats liés à la publication de 2004, le colloque de 2005 devant encore contribuer à renforcer le bilan.

Le phénomène métropolitain représente aujourd'hui un élément essentiel dans la compréhension des dynamiques locales et régionales. Avec le processus de métropolisation, c'est un nouveau système de développement spatial qui émerge et nous interroge : quelles sont les modalités historiques qui président à ce processus ? Quelle échelle spatiale permet-elle de l'appréhender ? Quelles sont les limites d'un modèle en phase avec la globalisation de l'économie ?

La métropole apparaît tout à la fois comme le lieu d'articulation entre le niveau du "global" et le niveau du "local/régional", et comme un cadre particulièrement adapté à l'apparition de nouvelles formes de développement ; le processus de métropolisation constitue le support conceptuel de ces dynamiques de développement. Mais les métropoles apparaissent aussi comme des lieux de prédilection pour la production et la diffusion d'une culture globale essentiellement de nature économique et comme des lieux qui rassemblent ou concentrent les

ressources nécessaires au développement. Si la métropolisation peut se définir comme le processus qui assure le développement des métropoles, elle peut correspondre aussi au processus de diffusion de la dynamique métropolitaine sur un territoire proche, l'aire de métropolisation ou aire métropolitaine. Elle renvoie également à un processus volontariste de mobilisation d'acteurs impliqués dans le développement du territoire métropolitain. Cette approche tend à poser le processus de métropolisation comme un modèle de développement très "territorialisé". C'est ici la métropole-territoire qui est l'objet de la réflexion, avec ses structures sociales et économiques, ses acteurs, les stratégies qui y sont développées. Cette approche renvoie à une notion à succès, la gouvernance, qui met en avant les processus de synergie entre les différents acteurs du développement d'un territoire.

La première partie de l'ouvrage s'intéresse aux « enjeux métropolitains », tels qu'ils sont en train d'émerger. Le phénomène métropolitain constitue aujourd'hui un élément essentiel de la compréhension des dynamiques locales et régionales. le cas la métropole lilloise met à jour un processus qui est tout à la fois « un processus et un objectif ». Il pointe « l'intelligence collective » des acteurs. C'est la question de la gouvernance métropolitaine qui est ainsi posée. Ce projet métropolitain repose sur un « consensus intercommunal » qui renvoie avant tout à un « compromis politique plus ou moins formalisé entre élus aux intérêts territoriaux convergents ». Mais l'adoption éventuelle de l'élection au suffrage universel direct des conseillers communautaires, qui aurait paradoxalement pour principal effet d'interconnecter les arènes municipales et communautaires, modifierait inévitablement la donne.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, consacrée aux politiques métropolitaines. La question de l'esthétique urbaine est abordée comme valeur intrinsèque du développement métropolitain, et donc renvoie au politique d'amélioration du cadre de vie. L'exemple lillois permet de poser la question de l'instrumentalisation de la culture dans les politiques métropolitaines (Lille 2004, capitale européenne de la culture). Toujours autour du cas lillois, une autre interrogation concerne l'analyse sur le long terme, du rôle d'un équipement comme une gare et de l'enjeu majeur qu'il représente pour les politiques d'aménagement métropolitain. Le rôle du commerce dans la métropole est posé à travers la mise en œuvre des politiques des gestions des centres-villes. A partir de l'exemple lillois, la question du rôle des parcs de logements sociaux dans la mise en œuvre du projet métropolitain qui est abordée, et l'analyse des ateliers de travaux urbains et les formations citoyennes dans le Nord-Pas-de-Calais, précise la problématique de la participation des citoyens dans l'élaboration des projets urbains.

La troisième et dernière partie est consacrée à différents « modèles métropolitains ». L'exemple du processus historique de la construction de la métropole new-yorkaise, l'analyse de trente années de réforme territoriale en Angleterre, la comparaison du processus de métropolisation à Anvers et à Liège, et l'étude des mécanismes des programmes de l'IBA Emscher Park, mené dans la Ruhr apportent un éclairage international.

B.Dolez, D.Paris, (ss la dir.) 2004, *Métropoles en construction. Territoires, politiques et processus*, Paris, L'Harmattan, collection Logique politique (dirigée par Y.Surel), 294p.

PREMIÈRE PARTIE – ENJEUX MÉTROPOLITAINS

- Gouvernance des territoires, métropolisation et développement régional. Réflexions à partir de l'exemple de Lille et de sa région urbaine.

Didier Paris

- La métropolisation ou l'intelligence du déséquilibre : l'exemple lillois.

Jean-François Stevens

- La gouvernance territoriale entre théories et pratiques.

Frank Bachelet

- La « métropole » n'est-elle qu'un mot ? Retour critique sur un « lieu commun ».

Nicolas Bué, Fabien desage, Laurent Matejko

- Intercommunalité et suffrage universel : quelques remarques à propos d'une éventuelle transposition de la loi PLM

Bernard Dolez

DEUXIÈME PARTIE – POLITIQUES MÉTROPOLITAINES

- Esthétique urbaine et métropolisation

Dominique Mons

- Gares et centralité à Lille : un siècle de projets.

Alain Barré, Philippe Ménerault

- Une politique métropolitaine ? Le patronat créateur de Lille 2004.

Laurent Matejko

- La gestion partenariale de centre-ville : entre durabilité et marchandisation de la ville.

Jean-Pierre Bondue

- Régénération de l'habitat et métropolisation. L'exemple des parcs sociaux de la métropole lilloise.

Laure Montaigne

- Ressorts et usages de la proximité dans les dispositifs participatifs. Les ateliers de travaux urbains et les formations citoyennes en Nord-Pas-de-Calais.

Magali Nonjon

TROISIÈME PARTIE – MODÈLES MÉTROPOLITAINS

- New-York après le 11 septembre : recompositions territoriales et métropolisation dans une ville monde.

Catherine Pouzoulet

- La transformation urbaine à marche forcée en Angleterre.

Michèle Breuillard

- Processus de métropolisation à Anvers et à Liège : de l'élaboration du discours au renforcement de la chérence territoriale métropolitaine.

Pierre Ginet

- Loisirs, cadre de vie et renouveau urbain : l'IBA Emscher Park dans la Ruhr. Nicolas Joly

- Un autre résultat lié à l'une session spécifique du séminaire est constitué par la publication du numéro (ss.la dir de M.Breuillard et D.Paris) de la revue Hommes et Terres du Nord n°2002-3 « *La Grande-Bretagne dans le nouveau Siècle* ». Le numéro insiste notamment sur l'impact des réformes politiques au plan urbain, (évolution des politiques urbaines britanniques/ Ph.Booth, H.Green), métropolitain (question du Grand Londres / Ch.Frazer) et spatial (problématique de la régionalisation en Grande-Bretagne/ M.Breuillard, Armstrong), ainsi qu'à l'impact de la grande vitesse ferroviaire sur le développement territorial en Grande-Bretagne / A.L'Hostis-Ph.Menerault...).

- Armstrong W, Regional disparities, the North-South Divide and the role of the structural funds since 1989. pp4-13.

- Breuillard M. Dévolution, régionalisation et développement régional en Grande Bretagne. pp14-23.

- Fraser C, Réflexions on the government of London ; on the frontier of a new form of urban governance ? pp24-34.

- Booth P., Green H., trache H., British urban policy since 1997 : change and continuity. pp 35-43.

- Menerault L'Hostis, Projets de grande vitesse ferroviaire en Grande-Bretagne : lignes au réseau ? pp44-56.

II. 7. 4. 8. Le rôle de l'innovation sociale dans les initiatives d'inclusion sociale au niveau local

Opération achevée

Chercheurs : MOULAERT F. (PR), AILENEI O. (Doctorante), LEFEBVRE B. (IE), CLERSÉ

Recherche dans le cadre du SINGOCOM (2001-2004), acronyme du *Social Innovation, Governance and Community Building*, est un projet financé dans le cadre du programme européen « Key Action Improving the Socio-economic Knowledge Base », coordonné par Frank Moulaert, chercheur au CLERSÉ-IFRÉSI et professeur à l'Université de Newcastle Upon Tyne).

Objet, méthodes et résultats

Le cadre général de la recherche comprend une partie théorique qui examine la littérature existante sur les modèles d'innovation territoriale. L'objectif est de formuler un modèle alternatif de l'innovation sociale basé sur les initiatives en matière d'économie sociale au niveau local, sur l'amélioration des relations sociales et sur la satisfaction des besoins des habitants et leur « capacitation » (eng. : empowerment).

La partie empirique se donne pour but de confronter ce modèle à des pratiques locales par l'analyse d'initiatives d'acteurs associatifs ou institutionnels dans les quartiers défavorisés (15 initiatives sont étudiées dans 9 villes européennes : Anvers, Berlin, Bruxelles, Cardiff, Lille, Milan, Naples, Newcastle, Vienne). L'intérêt est d'obtenir une image concrète du rapport entre les besoins humains identifiés dans ces quartiers et leur satisfaction par des stratégies innovatrices de production et de distribution de services, et de gouvernance locale.

L'étude de cas réalisée par l'équipe française dans le quartier de l'Epeule à Roubaix évalue le contenu innovateur des initiatives de l'économie sociale, les principales dynamiques de l'exclusion et de l'inclusion économique et sociale, et la dynamique de la gouvernance locale. Elle s'appuie sur une observation de terrain, une analyse documentaire, des entretiens avec les différents acteurs qui interviennent dans le quartier et un questionnaire auprès des habitants.

II. 7. 4. 9. L'innovation sociale dans le développement des quartiers

Opération en cours (CPER)

Chercheurs : MOULAERT F., CLERSÉ-IFRÉSI, SWYNGEDOUW E., University of Oxford

Objet, méthodes et résultats

L'objectif général du projet est d'élargir le cadre de réflexion sur les stratégies et les politiques d'innovation au niveau local en Europe. Jusqu'ici les débats sur l'avenir de l'innovation ont été menés à partir d'un paradigme socio-économique que l'on pourrait présenter comme "le transfert vers les régions et les localités du modèle national de croissance économique basé sur les nouvelles technologies". Ce paradigme est partagé par bon nombre de courants théoriques dans les disciplines des sciences sociales, qui s'inspirent de la théorie économique dominante.

Dans ce projet, nous mobiliserons des paradigmes concurrents appartenant à plusieurs disciplines des sciences sociales afin de reformuler les fondements du développement innovateur, local et régional.

Contexte scientifique et/ou technologique et économique

- **l'expérience acquise** par les différents partenaires du projet : les partenaires sont tous spécialistes dans le domaine.
- **les aides antérieures obtenues** : UE, Programme Cadre V (SINGOCOM)

Ce projet a pour objectif de prolonger un programme de recherche déjà entamé pour le compte de l'Union Européenne (Programme Cadre V, Actions Clés Socio-économiques). Il se rattache à une tradition de recherche qui essaie depuis une dizaine d'années de combiner l'analyse de l'innovation socio-économique avec celle du développement des quartiers urbains en déclin.

Le programme de recherche Cadre V auquel ce projet se rattache s'intitule " Social Innovation and governance in community development " (acronyme : SINGOCOM). Ce projet a démarré au 1^{er} septembre 2001 et durera 3 années. Il peut être résumé comme suit :

'Social Innovation in Governance for Community Development'
Projet Communitaire Cadre V – Actions-Clés Socio-économique

Ce projet vise à comparer la dynamique de la société civile et son interaction avec les projets de développement socio-économique dans certaines régions urbaines et leurs quartiers défavorisés en Europe. Le projet portera sur 3 ans et consiste en plusieurs étapes :

1. La critique de la littérature proposant des modèles de développement territorial uniquement basé sur les grandes infrastructures, les nouvelles technologies et les services de haut niveau.
2. L'analyse des travaux sur le rôle de l'économie solidaire, de l'économie sociale, et des expériences de Développement Local Intégré dans les quartiers des villes suivantes : Anvers, Berlin, Bruxelles, Cardiff, Lille, Milan, Naples, Newcastle et Vienne.
3. Construction d'une base de données des expériences socialement innovatrices dans les quartiers défavorisés de ces villes.
4. Utilisation des résultats de 2. et 3. pour développer un modèle ALMOLIN, c'est-à-dire un modèle heuristique pour la conception de stratégies alternatives pour le développement local des quartiers.
5. Etude approfondie d'expériences sélectionnées (1 ou 2 par ville).
6. Recommandations pour l'amélioration des la politique urbaine de l'UE afin de promouvoir les initiatives de type ALMOLIN.

Ce projet sera entrepris en collaboration avec les acteurs concernés. Un réseau international de chercheurs sera responsable pour les travaux de recherche et d'étude.

Description du projet :

Le projet complémentaire a un objectif très particulier. Il vise à réécrire, du point de vue de l'économie solidaire, une théorie connue sous le nom de " théorie de la localité (ou de la région) en apprentissage ". Il offrira dans ce but un nouveau contenu aux concepts socio-économiques suivants : capital, innovation, coopération résiliaire, développement endogène et apprentissage. Ainsi, le rapport qui sera rédigé contribuera de façon significative au débat sur le futur de l'Europe, et sur le rôle que jouera l'innovation dans ses différentes dimensions : technologique, sociale et culturelle. Le rapport apportera une lecture critique de ce qu'on appelle " la société et la région d'apprentissage ", qui met trop l'accent sur le progrès de l'économie de marché, de la technologie et des capacités scientifiques des citoyens européens.

Le réseau qui s'occupera de cette recherche est le même réseau qui mènera la recherche européenne citée ci-dessus.

Contrairement au projet européen, celui-ci n'utilise pas les fondements de l'économie de l'innovation et de la région en apprentissage pour les reformuler ensuite, il fonctionne *a contrario*.

Les points de départ méthodologiques sont différents du projet SINGOCOM cité, car ils proviennent directement des questions sur le développement humain et sur l'innovation en général, telles qu'elles sont posées dans les disciplines des sciences sociales. Que disent les diverses théories appartenant aux disciplines concurrentes sur l'innovation territoriale et humaine ?

Le tableau ci-joint donne une idée des disciplines mobilisées et des théories qui analysent les questions de développement humain au niveau local. Le tableau montre la diversité des approches théoriques et leurs axes privilégiés. Ces diverses théories mettent un accent différent sur une variété de concepts que l'on retrouve dans les théories orthodoxes du développement et de l'innovation territoriale. Mais le sens qui leur est donné peut être très variable. Une confrontation de la diversité des lectures apportera des éléments de reconstruction d'une théorie de l'innovation et de la renaissance locale.

Développement local humain et approches théoriques : points forts des diverses disciplines des sciences sociales

Notion	Economie régionale	Sociologie urbaine	Anthropologie	Planning
Réseau d'innovation	Agents d'innovation	agents de coordination et de socialisation informelle	cultures de réseau, habitudes	réseau comme structure de communication entre groupes sociaux
Culture locale	Comme force motrice d'innovation économique	identités des ethnies et des communautés locales	Le processus de formation de cultures locales	comme facteur principal de la communication entre communautés
Capital	... économique	... social	... culturel	... organisationnel
Environnement	comme structure de production et offre de ressources	rapports entre milieu naturel, physique et qualité de vie	le milieu naturel comme facteur porteur de la communauté	le milieu physique comme objet de planning territorial

Partant de la confrontation des contributions théoriques des disciplines citées, les fondements d'une nouvelle analyse de l'innovation et du développement au niveau local et régional seront posés. Des concepts provenant de plusieurs disciplines seront combinés dans un cadre qui sera structuré autour de deux dynamiques essentielles du développement :

- la satisfaction des besoins humains (plus large que la réponse à la demande par le marché) ;
- l'innovation dans les rapports de gouvernance (plus large que la gouvernance par le marché ou dominée par les termes du marché).

Publications des partenaires voir : <http://users.skynet.be/bk368453/singocom/index.html>

Résultats sur le plan scientifique

Un rapport de cinquante pages en Français et en Anglais sur les fondements d'une nouvelle analyse de l'innovation et du développement au niveau local et régional. Cet ensemble comprendra :

- une vision multi-disciplinaire des notions de capital et d'innovation ;
- un cadre permettant l'interrogation des liens entre les différents types de capital (capital de production, capital écologique, capital social et capital humain) ;
- un lexique des concepts couramment utilisés dans le discours scientifique et politique sur l'innovation, en tenant compte de la variété sémantique de notions comme :
 - réseau
 - agent d'innovation
 - culture d'innovation
 - milieu innovateur
 - apprentissage
 - économies d'échelle et de variété
 - externalités économiques etc.

Ce rapport valorisera la collaboration avec SINGOCOM, projet de recherche financé par Cadre V. Il permettra d'impliquer 10 thésards (un par partenaire, et 3 pour l'IFRÉSI) dans deux séminaires de haut niveau.

Résultats sur le plan de la restructuration de la recherche et du développement de l'innovation
Ce projet augmentera la visibilité de l'IFRÉSI comme coordinateur de projets de recherche européens. Il permettra d'accueillir des chercheurs de haut niveau, tous spécialistes dans l'analyse de l'innovation et du développement, et de permettre aux chercheurs locaux de bénéficier de la présence de ces spécialistes.

Résultats sur le plan social, économique et culturel

Le projet est critique par rapport aux concepts de développement régionaux et urbains qui mettent l'innovation technologique et l'aménagement "par le haut" au centre des stratégies. Il alimentera valablement la discussion sur le rôle de la société civile et des innovations sociales dans les stratégies de renaissance urbaine et régionale.

Résultats sur le plan du rayonnement

L'axe de recherche de l'IFRÉSI relative aux problématiques urbaines reçoit déjà une grande visibilité dans le milieu scientifique. En s'attaquant à l'analyse de l'innovation dans le développement régional et urbain, l'équipe qui réalisera cette recherche renforcera sa contribution au débat sur le futur de l'innovation locale et régionale.

La prise en compte des préoccupations de développement durable

La définition multi-dimensionnelle du capital utilisée dans cette recherche permettra d'examiner les rapports entre les différents types de capitaux, y compris entre le capital social et le capital écologique. La tension entre la reproduction du capital social et celle du capital écologique sera théoriquement analysée (exemple: plus d'égalité pourrait peser très lourd sur l'environnement naturel, si les normes environnementales ne sont pas appliquées plus strictement).

Mention de l'opération dans les présentations synthétiques par thème

L'objectif général du projet est d'élargir le cadre de réflexion sur les stratégies et les politiques d'innovation au niveau local en Europe. Jusqu'ici les débats sur l'avenir de l'innovation ont été menés à partir d'un paradigme socio-économique que l'on pourrait présenter comme "le transfert vers les régions et les localités du modèle national de croissance économique basé sur les nouvelles technologies". Ce paradigme est partagé par bon nombre de courants théoriques dans les disciplines des sciences sociales, qui s'inspirent de la théorie économique dominante. Dans ce projet, nous mobiliserons des paradigmes concurrents appartenant à plusieurs disciplines des sciences sociales afin de reformuler les fondements du développement innovateur, local et régional.

Le projet a un objectif très particulier. Il vise à réécrire, du point de vue de l'économie solidaire, une théorie connue sous le nom de "théorie de la localité (ou de la région) en apprentissage". Il offrira dans ce but un nouveau contenu aux concepts socio-économiques suivants : capital, innovation, coopération résiliaire, développement endogène et apprentissage. Ainsi, le rapport qui sera rédigé contribuera de façon significative au débat sur le futur de l'Europe, et sur le rôle que jouera l'innovation dans ses différentes dimensions : technologique, sociale et culturelle. Le rapport apportera une lecture critique de ce qu'on appelle "la société et la région d'apprentissage", qui met trop l'accent sur le progrès de l'économie de marché, de la technologie et des capacités scientifiques des citoyens européens.

II. 7. 4. 10. L'engagement dans l'action culturelle. Les questions des supports et du vivre ensemble

Opération en cours

Chercheur : PRYEN S. (MC), CLERSÉ

Objet, méthodes et résultats

Dans un travail qui s'est inscrit dans le cadre du Programme interministériel *Cultures, Villes et Dynamiques Sociales*, nous avons pu interroger la manière dont l'art et la culture pouvaient être instrumentalisés à des fins sociales, sur un territoire particulier, celui de la ville de Roubaix.

Ce travail permet d'interroger les effets pervers des discours et des actions référant à l'art et à la culture dans les politiques sociales et urbaines. Il permet également d'interroger plus finement la manière dont les acteurs de ces actions (destinataires des actions, ou acteurs à l'initiative de ces actions) se saisissent des formes qui leur sont proposées et des supports symboliques, pour ré-élaborer leurs identités.

L'un des apports de ce travail de recherche réside sans doute dans la mise en évidence des effets paradoxaux nés de la confusion entre réflexivité permise par la pratique artistique, et autonomie dans la vie ordinaire.

Sur ce terrain de la « culturalisation » du social, nous poursuivons certaines interrogations. Nous cherchons à mettre en évidence les conceptions de l'individu implicites sous-jacentes à ces actions, à en interroger les effets, notamment en termes de décalages entre normes proposées et moyens (supports, ressources) pour y répondre. Il s'agit d'interroger empiriquement la question des supports, et de saisir des configurations identitaires complexes articulant de manière problématique le Je et le Nous. Ces questionnements sont prolongés en diversifiant les terrains : des projets artistiques et culturels à visée sociale, proposés à des personnes parce qu'elles étaient identifiées comme ayant des difficultés sociales (projets donc définis de manière assez largement hétéronome) ; des actions davantage définies par les acteurs eux-mêmes et pour eux-mêmes, et marquées par des dimensions collectives explicites (projets culturels définis autour de l'appartenance ethnique, cultures urbaines...). Il s'agira, sur des territoires donnés marqués par la privation, par une méthodologie qualitative (entretiens et observations), d'interroger les enjeux identitaires logés dans des projets mobilisant la culture quand celle-ci renvoie à une appartenance collective.

Publications issues de l'opération

Articles et contributions à des recueils collectifs

PRYEN S., (2002), « Prostitution de rue. Le privé des femmes publiques », *Ethnologie française*, n°spécial « Intimités sous surveillance », XXXII, n°1, janvier-mars, p.11-18.

PRYEN S., (2003), « Prostituée, un vrai métier ? », *Sciences Humaines*, dossier « Les mondes professionnels », n°139, juin 2003, p.42-45. Repris dans l'ouvrage coordonné par Catherine Halpern et Jean-Claude Ruano-Borbalan, *Identité(s). L'individu, le groupe, la société*, Paris, Editions Sciences Humaines.

Rapport

PRYEN S., RODRIGUEZ J., (2002), *Quand la culture se mêle du social. De la politique culturelle roubaissienne aux actions culturelles à visée sociale*, CLERSÉ-IFRÉSI-CNRS, réalisé dans le cadre de la consultation interministérielle Cultures, villes et dynamiques sociales, CLERSÉ-IFRÉSI, septembre, 226 pages.

Communications

PRYEN S., (2003), « Injonction à l'autonomie et quête de supports dans les actions culturelles à visée sociale », communication aux journées d'étude du GRACC, Sociologie de l'individu, Lille III, 15 et 16 septembre (à paraître aux Presses de Septentrion).

PRYEN S., (2003), « Réflexions autour d'une anthropologie de l'individu sous-jacente aux projets culturels à visée sociale », intervention dans le cadre du séminaire de recherche Dynamique culturelle et développement urbain : état de la recherche ? nouveaux

questionnements ? nouvelles perspectives ?, organisé par l'Observatoire des politiques culturelles, en partenariat et avec le soutien de la Délégation Interministérielle à la Ville, Ministère de la Ville ; la Délégation au Développement et à l'Action Territoriale, Ministère de la Culture et de la Communication et en coopération avec l'Association des Directeurs d'affaires culturelles des Grandes Villes, Grenoble, 12 et 13 novembre (à paraître – Observatoire des Politiques culturelles de Grenoble).

PRYEN S., RODRIGUEZ J., (2003), « Au carrefour de la culture et du social. Une interrogation sur les enjeux de l'action culturelle roubaïsienne », intervention au colloque Roubaix. 50 ans de transformations urbaines et de mutations sociales, Lire à Roubaix, en collaboration avec le CLERSÉ et le CERAPS, à l'ENSAIT, Roubaix, 29 novembre (ouvrage à paraître).

PRYEN S., (2004), « Entre injonction à l'autonomie et assignations identitaires. La question de la complexité des supports à la construction de l'individu », Séminaire Mémoires instituées et mémoires à l'œuvre : les lieux et les gens dans le devenir des villes, du programme interministériel Cultures, villes et dynamiques sociales, 22 et 23 janvier à l'écomusée du Creusot-Montceau (actes publiés par la MRT-Ministère de la culture et Cité +).

PRYEN S., (2004), « Individuation et violences symboliques. Quand les politiques sociales empruntent à la culture », communication aux journées d'étude du CEMS/EHESS, Injonctions à l'individuation et supports sociaux des individus, Paris, 28 et 29 avril.

PRYEN S., (2004), « Constructions identitaires contemporaines et formes nouvelles de domination dans des projets artistiques à visée sociale », communication à la journée d'étude L'art et la culture dans les politiques sociales, organisée par le Gracc avec la collaboration du CLERSÉ, Maison de la recherche, Lille III, 10 septembre.

PRYEN S., (2003), « Les actions culturelles et artistiques à visée sociale : effets et décalages », séminaire thématique Insertion et Culture, organisé par le Conseil Général du Nord, Hôtel du Département, Lille, 8 septembre.

PRYEN S., (2003), « Les actions culturelles et artistiques à visée sociale : effets et décalages », Journée Politique de la ville et culture, Drac de Picardie, Amiens, 28 mars.

PRYEN S., RODRIGUEZ J., (2003), Présentation du rapport final au programme interministériel « Cultures, villes, et dynamiques sociales », Paris, Fasild, 30 janvier.

PRYEN S., (2002), Présentation de l'état de la recherche au séminaire de l'équipe du GRACC, Université de Lille III, le 19 mars.

PRYEN S., (2002), Présentation de l'état de la recherche au séminaire de l'équipe Travail-Education-Ville du laboratoire CLERSÉ/CNRS, le 18 mars.

PRYEN S., (2002), Présentation de l'état de la recherche au séminaire « Villes, arts et culture » dans le cadre du programme interministériel « Cultures, villes, et dynamiques sociales », Lille, le 13 mars.

Mention de l'opération dans les présentations synthétiques par thème

Dans un contexte où l'art et la culture sont sollicités pour prendre leur part dans la « lutte contre les exclusions », Stéphanie Pryn cherche, par une approche compréhensive, à interroger les représentations des individus sous-jacentes à ces projets, à en analyser les effets parfois paradoxaux, et à mieux saisir la manière dont les individus impliqués dans ces projets peuvent se saisir des formes et des supports symboliques qui leur sont proposés. Ses préoccupations se centrent autour des constructions identitaires contemporaines et des formes modernes de domination.

II. 7. 4. 11. Espace public et villes nouvelles

Chercheurs : RAUTENBERG M. (PR), LEFEBVRE B. (IE), CLERSÉ

Objet, méthodes et résultats

La recherche concerne l'enjeu qu'a représenté l'espace public dans la création des villes nouvelles. Elle s'attache d'une part, à repérer l'émergence de la notion d'espace public à travers les discours et les pratiques des professionnels de l'urbanisme et de l'architecture ; d'autre part, à montrer comment cette catégorie de pensée a joué un rôle précurseur dans l'aménagement des villes nouvelles. Etude en deux temps : analyses d'archives et d'entretiens avec des acteurs nationaux des villes nouvelles ; enquêtes de terrain (archives, observation et entretiens avec des acteurs locaux) sur les villes nouvelles de Villeneuve-d'Ascq et des Rives de l'Etang-de-Berre.

Les résultats font apparaître que la notion d'espace public connaît trois périodes dans la littérature professionnelle, allant vers une conceptualisation progressive, même si les acteurs « de terrain » hésitent à l'employer dans les entretiens. L'expression est tantôt déscriptive, tantôt normative, entre pensée et action, permettant d'évoquer une ville rêvée, une ville fonctionnelle, une ville technicienne ou une ville envisagée comme un espace politique. Au bout du compte, on peut hésiter sur le sens paradigmique ou polysémique d'une formule qui relève aussi bien du « concept valise » que d'un concept véritablement opératoire.

L'analyse des espaces publics étudiés montre comment les utopies des concepteurs se sont heurtées et adaptées à la réalité sociale, et que la ville fonctionnelle construite par les professionnels ne va pas de pair avec la ville relationnelle construite par les usagers et observée par les chercheurs.

Fin de l'opération prévue pour septembre 2004.

Opération dans le cadre du Programme interministériel d'histoire et d'évaluation des Villes nouvelles françaises. Responsables scientifiques Michel Rautenberg, et Jean-Samuel Bordreuil (LAMES, Aix-en-Provence).

II. 7. 4. 12. Usagers de drogues et conduites à risque : analyse des mobilités transfrontalières France-Belgique

Chercheurs : DUPREZ D. (DR), LAMARCHE C. (MC), DEVRESSE M-S. (MC), JEANMART C. (AI), HERMANT S. (AI), CLERSÉ

Partenaires internationaux : JAMOULLE P., LAURENT P-J. (Université catholique de Louvain-la-Neuve), GIOT M-P. (CCPAS de Charleroi)

Objet, méthodes et résultats

Le programme Interreg intitulé « Plate-forme transfrontalière des toxicomanies et autres conduites à risques » se penche sur les recours des jeunes et des familles en cas de difficultés. L'élaboration d'une cartographie des dispositifs existant dans la zone transfrontalière et le repérage des recours par les professionnels sont mis en dialogue avec ceux évoqués par les jeunes et les familles, afin de mettre en lumière les décalages éventuels, les logiques des uns et des autres, les mobilités transfrontalières ainsi que les partenariats. Cette étape de la recherche est aussi l'occasion d'interroger les logiques des politiques publiques des deux côtés de la frontière, leur cohérence interne et aussi leurs confrontations.

Nous démarquant de l'assimilation fréquente entre toxicomanie et jeunes des banlieues populaires, entre conduites à risques et parents laxistes, nous avons voulu étudier l'usage des drogues en milieu festif et en particulier dans les clubs et méga dancings situés sur l'axe Courtrai-Tournai. L'analyse des propos tenus sur les « nouvelles drogues », l'observation du public et de ses usages, la confrontation des politiques publiques des deux pays nous montrent que la norme est une notion relativement mobile, que la notion d'usage problématique ne se réduit pas à la détermination de seuils quantifiables et qu'elle réinterroge le licite et

l'illicite et la question des risques pour soi et des risques pour l'autre. On peut alors s'autoriser à se demander qui des produits, des conduites ou des individus est visé par les politiques. Financements : Programme régional de Santé (DDRASJ) et programme européen Interreg 3

Publications issues de l'opération

DUPREZ D., HERMANT S., (2004), « Approche sociologique des usages de drogues en milieu festif techno », *Trend-Ofdt*, pp. 51-64.

HERMANT S., (2004), *Les fêtes techno : fêtes pour extasiés ? Discussion du lien établi entre les fêtes techno et la consommation de drogues*, rapport CLERSÉ-IFRÉSI, 109 pages.

JEANMART C., (2004), *Les usages de produits psychotropes : l'offre d'accompagnement en territoire transfrontalier franco-belge*, rapport CLERSÉ-IFRÉSI, 210 pages.

II. 7. 4. 13. Offre électorale, vote et territoire : Robustesse et limites des « mécaniques » nationales du vote ; les systèmes électoraux ; recompositions et dynamiques territoriales ; le parachutage politique

Chercheurs : DOLEZ B. (MC), LAURENT A. (DR) ; CERAPS

Objet, méthodes et résultats

Cette thématique, l'une des plus anciennes du laboratoire, s'articule autour de nombreuses recherches, tant individuelles que collectives, menées au sein du CERAPS ou/et en collaboration avec des chercheurs français et étrangers. Elle a mobilisé 12 chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants du laboratoire.

Si certaines de ces recherches permettent de valider ou d'approfondir des questionnements récurrents au CERAPS (pour exemple la question de l'offre électorale ou celle de la nationalisation des comportements électoraux), d'autres rendent compte de l'élargissement et du renouvellement des problématiques et, pour certaines d'entre elles, de la forte inscription dans une logique de modélisation et de simulation, encore peu répandue dans les recherches françaises.

Les différentes opérations de recherche menées ces quatre dernières années s'articulent prioritairement autour de quatre thématiques principales ; compte tenu de cette présentation, toutes les recherches réalisées durant la période 2000-2004 ne sont pas ici référencées mais figurent dans les bibliographies de chacun des membres de l'équipe.

1) Robustesse et limites des « mécaniques » nationales du vote

La nationalisation des comportements électoraux : une « mécanique » très puissante
Bernard Dolez, Annie Laurent, Laurence Morel

Si la nationalisation des comportements électoraux n'est plus à démontrer, comme en ont rendu compte les travaux réalisés au CERAPS (cf. notamment B. Dolez et A. Laurent, 2001), en revanche, l'ampleur du processus mérite d'être appréciée lors de chaque scrutin. L'élection présidentielle de 2002, comme les scrutins qui ont suivi n'ont pas démenti le mouvement. Mais la dernière présidentielle, comme les législatives qui se sont déroulées un mois plus tard, rendent compte d'un arrêt dans le processus, entamé depuis 1965 (A. Laurent, 2004).

Dans leur principe, certains types d'élection, européennes, régionales et cantonales, qualifiées d'intermédiaires (Parodi, 1983) ou de "second-order" (Reif et Schmitt, 1980) devraient échapper au processus de nationalisation, dans la mesure où la moindre importance des enjeux induiraient notamment une plus forte volatilité électorale (Eijck, 1996). Pourtant, lors de ces élections la tendance à l'homogénéisation des votes aussi est réelle, mais moins forte qu'aux présidentielles et aux législatives. De fait, compte tenu de la fréquence des

consultations à caractère national, ces scrutins sont rarement isolés, et précèdent (ou suivent) le plus souvent, une élection nationale. Qui plus est, ils sont régulièrement présentés par les forces politiques dans l'opposition, comme des scrutins en grande partie nationaux. Ainsi, loin d'être déconnectés du débat national, ils constituent alors de véritables tests politiques, à l'instar des "mid-terms elections" américaines. Bien que conservant leurs particularités, ils s'intègrent alors dans une chaîne des consultations et participent pour partie au processus de nationalisation des votes (B. Dolez et A. Laurent, 2001).

Plus généralement, si la nationalisation a touché l'ensemble des scrutins français, d'une part le mouvement n'est pas de même ampleur selon le type d'élection, d'autre part, la hiérarchie des scrutins reste identique : les élections municipales sont toujours les plus hétérogènes, et les élections présidentielles les plus homogènes. Les autres types de scrutins se situent entre les deux et l'importance de la nationalisation des votes est fonction du degré de fragmentation de l'espace d'organisation du vote (B. Dolez et A. Laurent, 2001 ; A. Laurent, 2004).

Si, dans le processus de nationalisation l'élection présidentielle a été fondamentale, il ne faudrait pas oublier les premiers référendums de la Vème République (et les élections législatives de 1962), qui accouchèrent du fait majoritaire et dont le rôle fut majeur dans la transformation et la clarification du paysage politique. La recherche menée sur les neuf référendums qui se sont tenus en France depuis 1958, rend compte de ce fait mais aussi du découplage progressif de ce type de scrutin avec l'élection présidentielle. Alors que 1958 à 1972 le vote référendaire n'était guère autonome du vote présidentiel, depuis 1988 il s'est progressivement « émancipé ». Le dernier référendum de 2000 confirme et amplifie les résultats observés depuis 1988. A l'évidence, ces consultations ont largement contribué à remodeler le paysage politique français. Si la logique institutionnelle de la Vème République a pu conduire à la présidentialisation des référendums, ceux-ci ont aussi contribué à présidentialiser le régime. (B. Dolez, A. Laurent et L. Morel, 2003).

La perturbation de la « mécanique nationale » des reports de voix Bernard Dolez, Anne-Laure Dom-Bedu, Annie Laurent

Bien que la nationalisation des comportements électoraux soit indiscutable, tant aux premiers qu'aux seconds tours des différents types de scrutin et que ce processus constitue un modèle d'évolution du vote, il n'en est pas moins vrai que cette « mécanique » n'est pas parfaite. Il existe des lieux qui échappent au mouvement, témoignant que la place du « local » est loin d'être secondaire. Ainsi, en dépit de fortes logiques nationales, notamment institutionnelles, et de déterminismes socioculturels, l'électeur se prononce aussi par rapport à des situations politiques différentes d'un lieu à l'autre. Il répond à une offre électorale ou à des offres électorales, en cas de double vote, qui s'expriment dans des territoires et qui expriment le territoire.

Dans les scrutins à deux tours, très majoritaires en France, la résistance au processus de nationalisation s'explique en partie par des facteurs politiques locaux, comme le montre l'étude des reports de voix aux élections législatives de 1997 (B. Dolez et A. Laurent, 2001). De fait, la question des reports de voix n'est ni une "petite question" ni une question étroite, dans la mesure où les scrutins à deux tours ont en commun une réduction drastique de l'offre électorale au second tour, alors que, depuis plusieurs années, la tendance est à son élargissement au premier. Cependant, cette question ne se pose pas avec la même acuité selon la structuration du système politique et les périodes de l'histoire électorale. Avec la fragmentation du système partisan constatée depuis 1993, la question atteint son paroxysme. Ainsi, depuis la fin des années 1980, la question des reports de voix est devenue sinon cruciale du moins majeure (ce qui a suscité l'organisation d'une journée d'étude du GAEL-AFSP en janvier 2000). Aujourd'hui, les reports de voix constituent une des clefs des scrutins.

La question posée lors de l'étude du scrutin législatif de 1997 était de savoir si la mécanique des reports de voix était en tout lieu identique, si elle était fonction des configurations électORALES ou si d'un lieu à l'autre des effets de contexte, notamment politiques, étaient suffisamment forts pour contrecarrer cette mécanique. L'utilisation d'une méthode peu utilisée en Science politique, celle des résidus, qui mesure ce qui échappe à l'attendu, a permis de tester quatre hypothèses. Toutes renvoient au « politique » : le niveau des forces au premier tour ; l'intensité de la dissidence ; les configurations partisanes ; le fait d'être sortant ou nouveau candidat. En effet, le type de configuration du second tour, bien que majeur, n'explique pas à lui seul l'intégralité de la mécanique des reports de voix. Toutes choses

égales par ailleurs, en 1997, progressions et reculs des candidats d'un tour à l'autre ne s'expliquent guère par leur potentiel électoral calculé au soir du premier tour, pas plus que par la situation de sortant. En revanche, plus les dissidents pesaient au soir du premier tour, plus ils ont « perturbé » les reports de voix sur les candidats tant de la droite modérée que de la gauche.

Il faut souligner que la territorialité des reports de voix n'est pas propre aux élections législatives, comme en rendent compte les analyses, réalisées selon cette même technique des résidus, dans plusieurs villes lors des élections municipales de 2001 (Caen : A. L. Dom-Bedu ; Lille : A. Laurent, 2001). De fait, seule l'analyse des exceptions aux modèles, comme celles par " le bas " des résultats des scrutins²³, permettent de rendre compte des logiques spatiales ou socio-spatiales du vote et des limites des mécaniques nationales.

Des cultures politiques de plus en plus diversifiées

Grégory Derville, Bernard Dolez, Annie Laurent, Sylvie Strudel

Si indubitablement le système politique a favorisé l'homogénéisation des votes et a entretenu une relative pérennité des comportements électoraux, de profonds mouvements de recomposition ont contribué à remodeler la carte électorale (cf. ci-après, le point « Recompositions et dynamiques territoriales ») ainsi que les cultures politiques « traditionnelles », de gauche comme de droite, transmises par la filiation encore articulées sur des milieux sociaux et culturels différents. C'est l'étude synchronique de ce double mouvement – permanence et changements- qui a suscité les questionnements réunis dans l'ouvrage intitulé « Les cultures politiques des français », publié en 2000 (P.Bréchon, A.Laurent et P.Perrineau, dir.) auquel ont contribué plusieurs chercheurs du CERAPS (G.Derville, B.Dolez, A.Laurent, S.Strudel). Plus généralement, toutes les contributions révèlent l'importance des changements et les tensions entre une « demande » sociale de diversification des cultures politiques et une « offre » politique qui a tendance à pérenniser « l'éternel hier ». Sous l'angle des changements, on soulignera, en particulier, la tendance de plus en plus forte à l'individuation et à la prise de distance des citoyens par rapport aux cultures politiques traditionnelles. Aujourd'hui, ces cultures sont marquées par un éclatement de la société dû aux nouveaux défis de la « société ouverte ». Ces derniers ont participé à la diffusion de l'individualisme et du libéralisme culturel (G.Derville), mis à mal la cohérence des vieilles cultures tant de droite (S.Strudel) que de gauche et favorisé certains particularismes locaux (B.Dolez et A.Laurent)

C'est dans cette même logique, d'un éclatement et d'une complexification des cultures politiques, que s'inscrit la recherche menée sur l'abstention lors des élections régionales de 2004. Elle rend compte que les modèles jusqu'alors utilisés pour lire l'abstention, avancés par respectivement par François Goguel et Jérôme Jaffré, se sont encore complexifiés. Ainsi, le débat n'est plus, comme en 1981 : abstentionnisme différentiel ou basculement à gauche d'une partie de l'électorat. En 2004, l'abstentionnisme différentiel et le basculement à gauche d'une fraction de l'électorat se sont conjugués pour apporter au PS sa plus belle victoire électorale depuis 1981 (B.Dolez, RFSP, 2004).

2) Les systèmes électoraux

Permanences et changements

Bernard Dolez, Jérôme Heurtaux, Annie Laurent, Sylvie Strudel, Christian-Marie Wallon-Leducq

Depuis une quinzaine d'années, les débats sur les systèmes électoraux ont été relancés dans plusieurs pays d'Europe centrale et orientale, notamment en raison de la chute du mur de Berlin qui a constraint plusieurs pays à revoir entièrement leur architecture politique et donc électoraire. Dans le même temps, dans les démocraties plus anciennes, les différents modes de scrutin en vigueur ne sont pas parvenus à contenir la baisse de la participation politique. La fragmentation du paysage politique et parfois la montée des extrêmes ont conduit à éclairer d'un jour nouveau les débats sur les systèmes électoraux comme ceux sur les significations des changements de lois électorales. Ces récentes évolutions ont suscité

²³ Sur cette lecture, cf. dans le point 3 de cette thématiques « Les dynamiques locales : les élections municipales de 2001 ».

l'organisation par le CERAPS d'une table ronde lors du VIIème Congrès de l'Association française de Science politique, sur le thème des « Règles électorales » (dir. P.-A.Fognier et A.Laurent), puis ont conduit à la publication d'un ouvrage, « Les systèmes électoraux : permanence et innovations » (P.Delfosse, P.-A.Fognier et A.Laurent, dir., 2004) et à la participation de certains contributeurs à un numéro de la Revue française de Science politique (pour le CERAPS, S.Strudel).

Au-delà des frontières disciplinaires (les auteurs sont politistes, juristes, historiens, géographes, et économistes), cet ouvrage marie les approches et favorise la comparaison entre les pays (Belgique, Canada, France, Grèce, Italie, Royaume-Uni, Russie, Liban, Afrique du Sud, Azerbaïdjan) et les traditions politiques. Les quinze contributions, dont quatre réalisées par les membres du CERAPS (B.Dolez, J.Heurtaux, A.Laurent, C.-M.Wallon-Leducq), fournissent un éventail assez large des problématiques actuelles portant sur les systèmes électoraux et contribuent au renouvellement de la réflexion sur les systèmes et les codes de conduite électoraux. On y voit que les règles électorales bougent, tant en France (A.Laurent) que dans d'autres pays (pour exemple la Pologne, J.Heurtaux) parfois innovent mais souvent conservent et s'effacent devant les usages (C.-M.Wallon-Leducq). La multiplicité des composantes des systèmes électoraux et surtout leurs effets combinés sur le vote, la représentation et la configuration du système partisan se prêtent particulièrement bien aux modélisations et aux simulations et donc à l'étude du passage des voix aux sièges (B.Dolez). La question du choix du « bon » mode de scrutin se pose aussi pour les futures élections intercommunales, si bien sûr le principe le principe d'une élection directe des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale est retenu. Dans cette hypothèse, quelle sera la règle électorale ? À ce jour, le débat reste ouvert mais n'interdit pas les simulations sur ce que produirait chacune de ces règles. A l'issue des modélisations, il apparaît que choisir des modalités électORALES est délicat (B.Dolez, 2001 ; 2004)

Le passage des voix aux sièges Bernard Dolez, Annie Laurent

L'une des questions traditionnelles posées par les modes de scrutin est celle du passage des voix aux sièges, mais elle est surtout soulevée dans la littérature anglo-saxonne, centrée sur un système à un tour. Elle est pourtant tout aussi importante dans un système à deux tours, comme celui qui prévaut majoritairement en France.

C'est à cette question que répondent plusieurs contributions. Chronologiquement, au sein du CERAPS, elle a d'abord été soulevée lors des élections municipales de 2001 à Paris, Lyon et Marseille, régies par la loi PLM. L'analyse des résultats a permis d'apprécier tant les effets « mécaniques » que « psychologiques » des lois de Duverger (B.Dolez, 2002). Cette recherche montre qu'il n'existe pas une mécanique de passage des voix aux sièges mais des mécaniques, variables selon le découpage opéré dans chacune de ces trois villes. Les élections législatives de 1977 à 2002, ont fourni une seconde occasion de tester les modèles établis par des chercheurs anglo-saxons. De plusieurs travaux, il ressort que la célèbre loi du cube, qui définit la relation statistique entre voix et sièges dans le système majoritaire à l'anglaise (Kendall et Stuart, 1950 ; Taagepera, 1973), est devenue en France, sous certaines conditions, une « loi du quatre », augmentant encore la disproportion entre voix et sièges (B.Dolez, 2003 ; 2004). De fait, l'équation voix/sièges est fonction de la distribution géographique des suffrages. Plus la distribution est homogène, plus le nombre de circonscriptions concurrentielles tend à s'élever et plus l'équation voix/sièges converge vers la loi du quatre. Or, en France, cette distribution géographique des suffrages est devenue de plus en plus homogène, alors qu'au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis les contrastes territoriaux se sont maintenus, voire renforcés. Ces évolutions dissemblables contribuent à expliquer pourquoi en France le passage des voix aux sièges obéit à une loi différente de celle observée dans d'autres pays (B.Dolez et A.Laurent, 2004).

Au regard des simulations opérées sur la période 1978-2002, il apparaît que cette approche permet, au-delà de sa dimension prédictive, de rendre compte des effets multiples du scrutin majoritaire à deux tours, qui peuvent être appréciés tant sous l'angle du système partisan, que sous celui de la transformation du paysage politique ou encore des biais de découpages électoraux (B.Dolez, 2003 ; 2004).

3) Recompositions et dynamiques territoriales

Les recompositions territoriales

(Bernard Dolez, Annie Laurent)

L'homogénéisation des votes, autrement dit la réduction des particularismes locaux, a contribué à remodeler la carte électorale. Les territoires électoraux ne sont donc pas statiques. Sur un temps long, on peut même affirmer que les recompositions ont pris le pas sur les permanences électORALES Dans le même temps où des territoires s'érodent, parfois se désagrégent, d'autres naissent, et quelques-uns se confirment. Mais, la séquence électorale 2002 rend compte de nouvelles fractures territoriales.

Au soir du premier tour de la présidentielle de 2002, une fracture profonde oppose tout d'abord, les zones économiquement dynamiques à celles en déclin. Le discours de Lionel Jospin sur le retour de la croissance et la baisse du chômage, ne fut guère audible dans les zones en déclin et s'est traduit par un affaiblissement plus marqué de la gauche et par la montée de l'abstention et des votes extrêmes. Cette situation peut être illustrée par l'exemple du département du Pas-de-Calais, bastion socialiste encore marqué par la fermeture des mines, où la gauche plurielle perd plus de 8 points, tandis que l'extrême gauche progresse de 7 points et l'extrême droite de 5. Dans la région Nord/Pas-de-Calais, si la progression de l'extrême gauche se nourrit du déclin du PC, elle s'est davantage alimentée du déclin de l'ensemble de la gauche gouvernementale, et notamment de celui de Lionel Jospin. Le déclin du PC ne profite pas qu'à l'extrême gauche. Il est également corrélé de manière négative avec l'évolution de la droite modérée et davantage encore avec celle de l'extrême droite. Dans cette région, la gauche constitue le môle politique dominant et c'est autour d'elle que se structurent les comportements électoraux. Ses progrès et ses reculs commandent les évolutions de toutes les autres forces politiques. En revanche, certains départements de la couronne parisienne, comme les Hauts de Seine ou les Yvelines, mais aussi le département du Rhône échappent à ce phénomène. À Paris, la gauche plurielle progresse même de 5 points par rapport à 1995, tandis que la montée de l'extrême gauche et de l'extrême droite est contenue (B.Dolez et A.Laurent, 2003).

Une seconde fracture territoriale permet aussi de distinguer le milieu urbain du milieu rural. Ainsi, dans les Ardennes, la Somme où encore dans la Nièvre, le recul de la gauche plurielle est sévère et s'accompagne le plus souvent de la montée des votes extrêmes. Parallèlement, la droite s'ancre en France rurale et populaire, parfois populiste où l'extrême droite réalise un score particulièrement élevé (A.Laurent, 2004).

Enfin, lors de la séquence électorale 2002, on enregistre une troisième fracture opposant, cette fois, le cœur des métropoles et leur périphérie. Ce clivage s'explique pour partie par les recompositions sociologiques qui ont affecté le territoire national. Ces dernières années, une proportion sensible des cadres moyens et supérieurs sont retournés en centre-ville après avoir participé pendant quelques années au mouvement de péri-urbanisation. Par opposition, les employés et les ouvriers se sont trouvés rejetés à la périphérie et à la campagne, compte tenu des prix des logements et des impôts prélevés dans le centre des villes. Le changement d'assise sociologique du PS, moins centré depuis les années 1990 sur les catégories plus modestes, peut en partie expliquer que la gauche a pu prendre pieds ou se maintenir davantage dans les villes que dans les banlieues (A.Laurent, 2004).

Les dynamiques locales : l'exemple des élections municipales de mars 2001

Nicolas Buée, Fabien Desage, Bernard Dolez, Anne-Laure Dom Bedu, Annie Laurent, Remi Lefebvre, Laurent Matejko

Alors qu'au début des années 1970, juristes et politistes tentaient d'appréhender " les facteurs locaux de la vie politique nationale " (Mabileau, 1972), dans la décennie suivante, le constat de la nationalisation de la vie politique, comme celles des comportements électoraux, des affrontements politiques, des thématiques et des enjeux (Parodi, 1982) ont progressivement conduit, au moins en France, à l'idée de la disparition des facteurs locaux du vote et à une incidence sans cesse croissante des mécaniques nationales. La faible présence du " local " dans les travaux des électoralistes français s'explique aussi par le fait que la lecture par " le haut " des résultats des élections, mêmes locales, est désormais plus répandue que celle par " le bas " (pour reprendre les termes de Vincent Hoffmann-Martinot, 1992). C'est cette lecture par " le bas " qui a été privilégiée dans l'ouvrage « Le vote des

villes. Les élections municipales des 11 et 18 mars 2001), (B.Dolez et A.Laurent, dir.). Les vingt contributions réunies dans cet ouvrage, dont 5 écrites par des membres du CERAPS, montrent au travers de l'analyse de différentes villes, l'influence du local sur l'acte de vote, puisque ce qui se passe ici n'est pas nécessairement ce qui se passe ailleurs et, permettent aussi de comprendre que l'agrégation des résultats électoraux ne vaut pas nécessairement consultation nationale (B.Dolez, A.-L.Dom.Bedu, A.Laurent, R.Lefebvre, 2002).

Les dynamiques locales ont aussi été au cœur d'autres recherches, dont l'objet était de cerner l'impact des enjeux intercommunaux lors des élections municipales de 2001. Le phénomène métropolitain représente aujourd'hui un élément essentiel dans la compréhension des dynamiques locales et régionales. Avec le processus de métropolisation, c'est un nouveau système de développement spatial qui émerge et interroge. Cette question fut au cœur d'un séminaire de recherche mené en collaboration avec des chercheurs de l'IFRÉSI et a donné lieu à un ouvrage intitulé «Métropoles en construction. « Territoires, Politiques et processus » (B.Dolez et D.Paris, dir., 2004). La première partie de l'ouvrage s'intéresse aux "enjeux métropolitains", la seconde est consacrée aux "politiques métropolitaines" et la troisième à l'étude de différents "modèles métropolitains". Outre la diversité des problématiques, l'originalité de l'ouvrage réside dans ses multiples approches disciplinaires. La question du futur mode de scrutin intercommunal et bien sûr posée (B.Dolez, 2004). Mais l'ouvrage s'appuie aussi sur des matériaux plus qualitatifs, puisqu'une partie des recherches menées au CERAPS a été réalisée à partir de l'ensemble de la propagande électorale disponible dans les 85 communes de la communauté urbaine de Lille. Parallèlement a été menée une observation ethnographique de la campagne dans cinq communes de la CUDL. Toutes ces recherches ont mis en évidence la faible présence de ces enjeux, ce qui contribue à mettre à rebours des déclarations d'intention de nombreux candidats et des prédictions d'un grand nombre observateurs (journalistes, savants), annonçant qu'un des effets de la loi Chevènement de juillet 1999 sur la simplification et le renforcement de la coopération intercommunale serait l'émergence de cet enjeu dans l'élection. Une fois ce constat réalisé, ces travaux ont cherché les facteurs d'euphémisation des enjeux intercommunaux et les obstacles persistants à leur politisation, qui tiennent à la fois à la spécificité des règles du jeu intercommunales et à la forte asymétrie d'informations entre les candidats sur ce sujet (N.Bué, F.Desage, L.Matejko, 2004).

C'est aussi ce thème du local au travers de l'intercommunalité qui est développé dans un travail de thèse, qui cherche à rendre compte des modalités d'institutionnalisation singulières du « consensus communautaire », mode de régulation trans-partisane de l'institution intercommunal. Celui-ci apparaît comme l'obstacle principal à la politisation des enjeux intercommunaux, alimentant un processus de dépossession démocratique des enjeux de politiques publiques locales. Ce dernier va croissant, à mesure que se renforce le poids des structures intercommunales dans le financement et la gestion des politiques urbaines par rapport à celui des communes (F.Desage).

4) Le parachutage politique

Bernard Dolez, Michel Hastings, Remi Lefebvre

L'importance de la valeur de territorialité, des enjeux et des ressources qu'elle structure, des discours et des modalités de légitimation qu'elle suscite, est rappelée par la pratique du parachutage politique, qui interroge la manière dont le lien politique s'est historiquement et territorialement construit. Alors que cette pratique est ancienne, cette question reste le plus souvent saisie par la presse régionale, sur un mode essentiellement sarcastique, tandis que la littérature scientifique demeure curieusement peu loquace sur le sujet, tant en France qu'à l'étranger. C'est cette problématique qui a suscité l'organisation d'un colloque à Lille en janvier 2001 puis a donné naissance à un ouvrage, « Le parachutage politique » (B.Dolez et M.Hastings dir., 2004), rassemblant dix-sept études, révélant la diversité des approches et des situations. Cet ouvrage, pluridisciplinaire et comparatif (Belgique, Canada, France, Tunisie), permet de sortir le phénomène des seuls lexiques de l'anecdote et de la parole indignée ou amusée. De ce livre se dégage une double leçon ; d'une part, l'extrême plasticité du parachutage politique, capable de se décliner en formes différentes, de l'autre, la remarquable dimension anthropologique du phénomène, qui doit également se comprendre comme une expérience où se rencontrent un certain nombre d'éléments fondateurs du lien politique, notamment au territoire.

Publications

- BUÉ N., DESAGE F., MATEJKO L., « Enjeux (inter)communaux ? Constitution, traduction et euphémisation des questions intercommunales lors des élections municipales 2001 dans la Communauté urbaine de Lille », in Lagroye J., Lehingue P., Sawicki F., dir., *Mobilisations électORALES* (titre provisoire), PUF/CURAPP, (à paraître 2004).
- BUÉ N., DESAGE F., MATEJKO L., « La ‘métropole’ n'est-elle qu'un mot ? Retour critique sur ‘lieu commun’ », dans DOLEZ B., DIDIER P. (dir.), *Métropoles en construction. Territoires, politiques et processus*, Paris, L'Harmattan, collection Logiques Politiques, 2004, pp. 95-111
- DERVILLE G., « Les Français entre répressivité et permissivité », dans BRECHON P., LAURENT A., PERRINEAU P. (dir.), *Les cultures politiques des français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, 426 p.
- DOLEZ B., LAURENT A., « Les reports de voix aux législatives de 1997, une analyse des résidus » dans BRECHON P., LAURENT A., PERRINEAU P. (dir.), *Les cultures politiques des français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, 426 p.
- DOLEZ B., LAURENT A., « La nationalisation des comportements électoraux » dans P. PERRINEAU, D. REYNIÉ (dir.), *Dictionnaire du vote*, Paris, PUF, 2001, 7 pages
- DOLEZ B., « Paris, Lyon, Marseille. Le mode de scrutin fait-il l'élection ? », dans *Le vote des villes. Les élections municipales de mars 2001*, LAURENT A., DOLEZ B. (dir.), Presses de Sciences Po, collection Chroniques électORALES, 2002, pp. 75-91.
- DOLEZ B., LAURENT A. (dir.), *Le vote des villes. Les élections municipales des 11 et 18 mars 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.
- DOLEZ B., LAURENT A., « Une approche locale des élections locales », dans DOLEZ B., LAURENT A. (dir.), *Le vote des villes. Les élections municipales des 11 et 18 mars 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, p. 15-29.
- DOLEZ B., « Les mystères de la chambre bleue : Des voix aux sièges lors des élections législatives de juin 2002 », *Revue française de science politique*, volume 52, n° 5-6, octobre-décembre 2002, pp. 577-591.
- DOLEZ B., LAURENT A., MOREL L., « Les référendums en France sous la Vème République : les enseignements de la géographie électorale », *Revue internationale de politique comparée*, n°1, volume 10, mars 2003, pp. 111-127.
- DOLEZ B., LAURENT A., « Marches et marges de la gauche », dans PERRINEAU P., YSMAL C. (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2003, p. 251-263.
- DOLEZ B., HASTINGS M. (dir.), *Le Parachutage politique*, L'Harmattan, collection Logiques Politiques, 2003, 301 pp.
- DOLEZ B., L'équation voix/siège et le scrutin majoritaire à deux tours. L'exemple de la France, dans LAURENT A., DELFOSSE P., FROGNIERR A.-P. (dir.), *Les systèmes électoraux : permanences et innovations*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- DOLEZ B., DIDIER P. (dir.), *Métropoles en construction. Territoires, politiques et processus*, Paris, L'Harmattan, collection Logiques Politiques, 2004, pp. 95-111.
- DOLEZ B., « Intercommunalité et suffrage universel : quelques remarques à propos d'une éventuelle transposition de la loi PLM » dans *Métropoles en construction. Territoires, politiques et processus*, DOLEZ B., PARIS D. (dir.), L'Harmattan, collection Logiques Politiques, 2004, pp. 95-111.
- DOLEZ B., LAURENT A., *The vote-seat equation and the single-member run-off system: The French example*, *French Politics*, volume 1, 2005.
- DOLEZ B., « A la recherche de l'abstentionnisme différentiel. Actualité d'une vieille question », *Revue française de science politique*, à paraître, 2005.
- ETHUIN N. et LEFEBVRE R., « Recomposition politique et réalignement électoral. Les élections municipales de 2001 à Roubaix » dans B.Dolez, A.Laurent (dir.), *Le vote des villes. Les élections municipales des 11 et 18 mars 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.
- HEURTAUX J., Changement de régime et redéfinition de l'éligibilité. Une lecture des débats parlementaires autour de projets de loi électorale en Pologne (1989-2002) dans LAURENT A., DELFOSSE P., FROGNIERR A.-P. (dir.), *Les systèmes électoraux : permanences et innovations*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- LAURENT A., « Les reports de voix : évolution des problématiques et des outils d'analyse », dans *Analyser les reports de voix*, GAEL-APSP, Paris, le 5 février 2000 (directrice du groupe Annie Laurent).

- LAURENT A., " France's 2002 presidential elections: Earlier and Later territorial fractures" in Michael Lewis-Beck (ed.), *The French Voter: Before and After the 2002 Elections*, Palgrave, 2004, p. 12-32.
- LAURENT A., « Lille. De Pierre Mauroy à Marine Aubry, la transition inachevée » dans DOLEZ B., LAURENT A. (dir.), *Le vote des villes. Les élections municipales des 11 et 18 mars 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, p. 211-228.
- LAURENT A., DELFOSSE P., FROGNIERR A.-P. (dir.), *Les systèmes électoraux : permanences et innovations*, Paris, L'Harmattan, 2004, 385 p.
- LAURENT A., France – Élections régionales et européennes. Le nouveau mode de scrutin, dans LAURENT A., DELFOSSE P., FROGNIERR A.-P. (dir.), *Les systèmes électoraux : permanences et innovations*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- BRÉCHON P., LAURENT A., PERRINEAU P., (dir.) *Les cultures politiques des français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, 426 p.
- LEFEBVRE R. « Le socialisme pris au jeu du territoire. L'ancrage de Jules Guesde à Roubaix » dans Dolez B., Hastings M., (dir.) *Le Parachutage politique*, L'Harmattan, collection Logiques Politiques, 2003.
- MATEJKO L., « Une politique métropolitaine ? Le patronat créateur de Lille 2004», dans *Métropoles en construction*, Paris, L'Harmattan, collection Logiques Politiques, 2004.
- STRUDEL S., HASTINGS M., « Gauche indivise et gauches singulières » dans BRECHON P., LAURENT A., PERRINEAU P. (dir.), *Les cultures politiques des français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, 426 p.
- STRUDEL S., «Polyrythmie européenne : le droit de suffrage municipal des étrangers au sein de l'Union, une règle électorale entre détournements et retardements », *Revue française de science politique*, 53 (1), février 2003, pp. 3-34.
- WALLON-LEDUCQ C.-M., *Les fonctions et les usages politiques de la règle électorale dans* LAURENT A., DELFOSSE P., FROGNIERR A.-P. (dir.), *Les systèmes électoraux : permanences et innovations*, Paris, L'Harmattan, 2004.

II. 7. 4. 14. Environnement, développement durable

Chercheurs : BOIDIN B. (MC), DELDRÈVE V. (MC), HERAN F. (MC), ROUSSEAU S. (MC), ZUINDEAU B. (MC), CALVO-MENDIETA I. (Doctorante), LEFEBVRE A-S.(Doctorante), LETOMBE G. (Doctorante), CLERSÉ

Objet, méthodes et résultats

S'appuyant sur plusieurs recherches contractualisées (avec le CNRS, le Ministère de l'environnement, le Ministère de l'Équipement, la Région Nord – Pas de Calais, etc.), certaines achevées, d'autres en cours, cette opération scientifique porte sur la problématique de l'environnement et du développement durable, tout particulièrement dans leur dimension territoriale. En l'occurrence, l'approche privilégiée du développement durable ne se limite pas à la dimension environnementale, mais a intégré aussi la dimension humaine et sociale de cette problématique, avec notamment des travaux dans le domaine de la santé (B.Boidin).

L'opération s'est intéressée à trois thématiques : les stratégies d'acteurs, la construction des modes de régulation des problèmes environnementaux, l'évaluation.

En termes empiriques, plusieurs objets ont été appréhendés : des ressources naturelles telles que l'eau (I.Calvo-Mendieta, V.Deldrèvre, A.-S.Lefebvre, B.Zuindeau), des externalités environnementales telles que les séquelles écologiques liées aux activités industrielles dans le bassin minier du Nord – Pas de Calais (G.Letombe, B.Zuindeau), ou des activités à fort impact sur l'environnement, comme les transports motorisés (F.HERAN).

Sur un plan théorique, au-delà d'une certaine diversité d'approches, a prévalu une optique institutionnaliste (au sens large), avec en particulier le recours à l'approche régulationniste (S.Rousseau, B.Zuindeau) ou celle de l'école de la Proximité (G.Letombe, B.Zuindeau).

Par ailleurs, la volonté d'un travail interdisciplinaire entre économistes et sociologues s'est également appuyée sur l'activité d'un réseau régional de recherches interdisciplinaires plus large (avec des géographes, des juristes et des politistes) : « Développement durable et territoires fragiles », notamment à l'origine d'une revue numérique « Développement durable et territoires » <http://www.revue-ddt.org/>

Publications issues de l'opération

Ouvrages et contributions à des recueils collectifs

ANCEAU M., DUBOIS J., HERAN F., 2004, *Le guide du stationnement des vélos*, ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), à paraître, 24 p.

ASENCIO S., GIESS Y., HERAN F., 2002, *Les contresens cyclables*. Avec présentation de 73 cas français, FUBicy, ADEME, Sécurité routière, Strasbourg, 200 p.

BOIDIN B., 2001, « Les infrastructures sanitaires publiques et la santé en Afrique subsaharienne : le problème de l'information », in *Infrastructures et développement*, J. BROT et H. GERARDIN (dir.), l'Harmattan.

BOIDIN B., 2001, « Peut-on mesurer l'objectivité située de l'actif santé ? Quelques pistes. », in XXIèmes Journées de l'Association d'Economie Sociale, Actes du colloque, L'Harmattan.

BOIDIN B., 2002, « La place des NTIC dans les systèmes de santé en Afrique subsaharienne : montée en puissance, enjeux et contraintes », in Boidin et Djeflat (ci-après).

BOIDIN B., 2003, « La mondialisation des indicateurs de bien-être », in Ch. Euzéby, F. Carluer, S. Chapon, A. Euzéby, D. Mansanti, Cl. Offredi, Mondialisation et régulation sociale, Actes des XXIIIèmes Journées de l'AES, septembre 2003, l'Harmattan.

BOIDIN B., 2004, à paraître, « La santé comme bien public mondial : un contenu encore incertain », à paraître dans un ouvrage collectif coordonné par J. BROT aux éditions l'Harmattan.

BOIDIN B., DJEFLAT A.(coord.), 2002, Ajustement et technologie en Afrique, Publisud.

BOIDIN B., et MAHIEU F.-R., 2002, « Capital social, capital humain et principe de précaution », in EADI-GEMDEV, *L'Europe et le Sud à l'aube du XXIème siècle : enjeux et renouvellement de la coopération*, cédérom, Karthala.

BRICHET M., HERAN F., 2003, *Piétons et cyclistes dynamisent les commerces de centre-ville et de proximité*, document réalisé par la FUBicy (Fédération française des Usagers de la Bicyclette) pour l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), le Ministère de l'Equipement et des Transports (Direction de la sécurité et de la circulation routière) et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable, 16 p. illustrées et en couleur.

DELDREVE V., 2001, « L'eau dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. De l'évaluation des gestionnaires à la perception des usagers », in A. DJEFLAT et M. ABBOU éd., *Eau et technologie au Maghreb. Nouveaux défis pour le Maghreb*, Publisud, pp. 249-264.

DELDREVE V., 2002, "L'environnement : à chacun son image", in J.C. Rabier éd., *La Remonte. Le Bassin minier Nord-Pas-de-Calais, entre passé et avenir*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion Presses Universitaires, pp 165-176.

HERAN F., 2004, *Verkehrsmittel in Ballungsgebieten : vernachlässigte externe Faktoren. Monetarisierung der Trennwirkung, der Raumverbrauch und der Auswirkungen auf die Landschaft*, à paraître. (Traduction de *Transports en milieu urbain : les effets externes négligés. Monétarisation des effets de coupure, des effets sur l'affectation des espaces publics et des effets sur les paysages*, La Documentation Française, Paris, 2000.)

HERAN F., MERCAT N., 2003, "Bicycle theft in France", in Rodney Tolley, *Sustainable transport. Planning for walking and cycling in urban environments*, Woodhead Publishing, Cambridge (UK), pp. 641-649.

MEUR-FERER C. (ULCO), Programme national "Environnement Côtier", Action de recherche thématique n°6, contrat Ifremer, décembre, 27p.

ROUSSEAU S., 2002, *Économie et environnement : une analyse régulationniste de la rente environnementale*, thèse de doctorat, Lille.

ZUINDEAU B., 2002, « Développement durable et territoires de reconversion : la place de la recherche dans les nouvelles politiques régionales », in Larrue C. éd., *Recherche et développement régional durable*, actes du Troisième symposium européen, Maison des sciences de l'homme villes et territoires, collection sciences de la ville n° 17.

ZUINDEAU B., 2002, « Le développement durable local : significations, limites et perspectives », in Fiévet G., *Les définitions du développement local*, Arras, Artois Presses Université, collection Études et Témoignages.

ZUINDEAU B., 2003. « La recherche en environnement et sur le développement durable : le réseau 'Développement durable et territoires fragiles' (Nord – Pas de Calais) », in Garin-Ferraz G. et Goudet F. éd., *Questions à propos du développement durable*, Ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer, PUCA, juillet.

ZUINDEAU B., 2004, « Externalités environnementales et territoire : une approche en termes de 'proximité' », in C. Lacour *La ville équipée*, à paraître en juin-juillet.

Articles

- BOIDIN B. (coord.), 2004, Dossier « Les dimensions humaine et sociale du développement durable », Revue Développement durable et territoires (www.revue-ddt.org), février.
- BOIDIN B., 2001, « La santé comme actif du développement humain : capacités et santé », Cahiers du GRATICE, n°20, automne.
- BOIDIN B., 2002, « Libéralisation et accès des pays pauvres à la santé : quelle responsabilité des droits de propriété intellectuelle et des firmes ? », Mondes en développement, tome 30, n°120, pp 63-74, repris dans Problèmes économiques n°2818, juillet 2003.
- BOIDIN B., 2004, « Développement humain, développement durable et pays en développement : comment articuler et mesurer les différentes dimensions ? », Revue Développement durable et territoires (www.revue-ddt.org), dossier 3, février.
- CHAUTARD G., ZUINDEAU B., 2001, « L'enjeu d'une reconversion durable des territoires de tradition industrielle : l'exemple du bassin minier du Nord – Pas de Calais », *Espace populations sociétés*, n°3, p. 325-339.
- HERAN F., 2001, « La réduction de la dépendance automobile », *Cahiers Lillois d'Economie et de Sociologie*, n° 37, pp. 61-86.
- HERAN F., 2001, « Pour des zones 30 généralisées », *Vélocité*, n° 60, pp. 4-6.
- HERAN F., 2001, « Pourquoi les cyclistes prennent les grands axes », *Vélocité*, n° 62, pp. 8-9.
- HERAN F., 2002, « A quoi peut bien servir un M. Vélo ? », *Vélocité*, n° 69, pp. 4-5.
- HERAN F., 2002, « Commerce de centre-ville et vélo, des arguments méconnus », *Vélocité*, n° 66, pp. 14-17.
- HERAN F., 2002, « Economie des déplacements non motorisés », *Economie & Humanisme*, n° 359, pp. 39-42, repris dans *Problèmes Economiques*, n° 2755, pp. 6-8.
- HERAN F., 2002, « Le reflux des rues à sens unique », *Flux*, n° 48, pp. 83-93.
- HERAN F., 2002, « Le vol de bicyclettes tire le marché du cycle vers le bas », *Vélocité*, n° 65, 14-15.
- HERAN F., 2002, « Transporter ses achats à vélo », *Vélocité*, n° 67, pp. 16-19.
- HERAN F., 2003, « Environ 400 000 vols de vélos par an en France... », *Vélocité*, n° 73, pp. 12-14.
- HERAN F., 2003, « Les cyclistes inexpérimentés sont les principales victimes des vols de vélos », *Vélocité*, n° 75, pp. 12-13.
- HERAN F., 2003, « Les effets pervers des parcs relais », *Vélocité*, n° 70, pp. 12-14.
- HERAN F., 2003, « Qui sont les voleurs de vélos ? », *Vélocité*, n° 74, pp. 11-13.
- HERAN F., 2004, « Lutte contre le vol de vélos : quand les vélocistes conseillent les cyclistes », *Vélocité*, n° 75, à paraître.
- HERAN F., 2004, *Organisation des firmes et relations interfirmes*, article à paraître dans les *Cahiers Lillois d'Economie et de Sociologie*, n° 43.
- LAGANIER R., VILLALBA B., ZUINDEAU B., 2002, « Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire », Revue « Développement durable et territoires », revue numérique, <http://www.revue-ddt.org/>, novembre.
- LETOMBE G., LONGUÉPÉE J., ZUINDEAU B., 2002, « L'impact de l'environnement sur les valeurs immobilières : quelques applications récentes de la méthode des prix hédonique », *Études foncières*, n° 98, juillet-août, p. 39-41.
- LETOMBE G., ZUINDEAU B., 2001, « L'impact des friches industrielles sur les valeurs immobilières : une application de la méthode des prix hédoniques à l'arrondissement de Lens (Nord – Pas de Calais) », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 4-2001, p. 605-624.
- LONGUÉPÉE J., ZUINDEAU B., 2001, « L'impact du coût des inondations sur les valeurs immobilières : une application de la méthode des prix hédoniques à la basse vallée de la Canche », Cahiers du GRATICE, n° 21, contributions l'économie immobilière, p. 143-166.
- ROUSSEAU S., 2003, « Rente sur l'environnement et localisation », *Géographie Economie et Société*, vol 5, n°1, janvier – mars, pp. 77-90.
- VIVIEN F. D., ZUINDEAU B., 2001, « Le développement durable et son espace : antécédents intellectuels et questions pour l'avenir », *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, n° 37, n° thématique sur « Développement durable et territoires », éditions L'Harmattan, p. 11-39.
- ZUINDEAU B., 2001, « L'analyse des externalités environnementales : éléments pour un programme de recherche régulationniste », *Géographie, économie, société*, Volume 3, n° 1, p. 71-92.

Communications

- BOIDIN B., 2001, « Santé et bien-être : la difficile mesure des capacités de santé », Colloque Pauvreté et développement durable, Chaire UNESCO, Bordeaux IV, 15-16 novembre 2001.
- BOIDIN B., 2003, « La santé comme bien public mondial », XIXèmes Journées de l'Association Tiers Monde, Paris, 2-4 juin.
- BOIDIN B., DERVAUX B., 2003, « Richesse et bien-être : un essai de quantification et de comparaison internationale », communication aux XXVIèmes Journées des Economistes Français de la Santé, CERDI, Clermont Ferrand, 9-10 janvier.
- CALVO-MENDIETA I., 2004, « Conflits d'usage dans la gestion des ressources en eau : analyse territoriale des modes de régulation », Colloque « Les territoires de l'eau », C3ED, Réseau DDTF, Université d'Artois, Arras, 26 mars.
- HERAN F., 2001, « Le système vélo », communication à la 3ème journée d'étude, Pour un usage généralisé du vélo, organisée par la FUBicy (fédération française des usagers de la bicyclette), Lyon, 6 avril, 4 p.
- HERAN F., 2003, « Forme du réseau viaire et détours », XXXIXe colloque de l'ASRDLF (Association de Science Régionale De Langue Française) Concentration et ségrégation, dynamiques et inscriptions territoriales, 1-3 septembre, Lyon, 10 p.
- HERAN F., 2003, « La double spirale de l'insécurité routière à pied et à vélo », intervention à la 5e journée d'étude de la FUBicy Villes cyclables, villes plus sûres, 11 avril 2003, Dijon, 10 p.
- HERAN F., 2003, « La réduction de la dépendance automobile », communication au 14e congrès international Velo-City, Paris, 23-26 sept., 4 p.
- HERAN F., 2004, « Aménagement de la voirie : de l'adaptation à l'automobile à la mixité des modes de déplacement », colloque international Architectures du transport, territoires en mutation, 3 et 4 mai, Arche de la Défense, Paris.
- LETOMBE G., ZUINDEAU B., 2001, « Externalités environnementales et dynamique territoriale : l'exemple du bassin minier du Nord – Pas de Calais », The Third Congress « New Growth and Territories », Paris, 13-14 décembre.
- LETOMBE G., ZUINDEAU B., 2002, « Mesure de l'impact des friches industrielles sur les valeurs immobilières : application de la méthode des prix hédoniques », Journée technique de l'adef : « Outils et méthodes de l'analyse foncière », Paris, le 3 juillet.
- LONGUÉPÉE J., ZUINDEAU B., 2001, « L'évaluation du coût des inondations par la méthode des prix hédoniques : une application à la basse vallée de la Canche », colloque « Hydrosystèmes, paysages, territoires », Lille, 6-8 septembre.
- ROUSSEAU S., 2002, « Mise en perspective historique du rapport à l'environnement », VIIème journée de l'IFRÉSI, mai.
- ROUSSEAU S., 2004, « Mondialisation et concurrence des rapports sociaux à l'environnement et au travail », communication au colloque Mondialisation contre développement ?, 10 et 11 juin.
- ROUSSEAU S., De Vetter F.-X., 2003, « Travail relationnel et contrôle hiérarchique : pourquoi La Poste modifie-t-elle les circuits de distribution des facteurs ? », communication au IXèmes journées de Sociologie du Travail, 27 et 28 novembre.
- ZUINDEAU B., 2003, « Évaluation de l'impact de Metaleurop sur les valeurs immobilières de proximité », Conseil scientifique de Metaleurop, Lille, le 10 septembre.
- ZUINDEAU B., 2003, « Évaluation monétaire de l'environnement : application de la méthode des prix hédoniques à deux cas d'étude », Scaldit Workshop on pressures and impacts (P05) and economic analysis (P07), Lille, 29-30 septembre.
- ZUINDEAU B., 2003, « Externalités environnementales et territoire : une approche en termes de 'proximité' », Plan Urbanisme Construction Architecture, Séminaire commun de l'atelier thématique « Développement durable » et de l'atelier thématique « Économies urbaines », Paris La Défense, 18 mars.
- ZUINDEAU B., 2003, « Inégalités territoriales et développement durable : éléments empiriques et aspects normatifs », séminaire « Prospective du rôle de l'État stratège face aux enjeux du développement durable », Commissariat Général du Plan, Paris Session du jeudi 6 novembre.

Rapports

- ANCEAU M., DUBOIS J., HERAN F., 2003, Le guide du stationnement des vélos. rapport final d'une étude pour l'ADEME Nord-Pas-de-Calais, la Région Nord-Pas-de-Calais et Lille Métropole Communauté Urbaine. ADAV (Association Droit Au Vélo), Lille, 105 p.

- ASENCIO S., GIESS Y., HERAN F., 2002, Les contresens cyclables. Avec présentation de 73 cas français, rapport final, recherche effectuée pour l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), 172 p.
- CALVO-MENDIETA I., DZIEDZICKI J.-M. et LARRUE C., 2002, « Case Study 1 : L'Audomarois basin », Contribution to European Water Regimes and the Notion of Sustainable Status (EUWARENESS) research project, final report, 47 p.
- CHAUTARD G., ZUINDEAU B. (dir.), 2001, « Environnement et activités humaines dans le Bassin minier du Nord – Pas de Calais : vers de nouvelles formes d'action publique ? », Conclusion au volet socio-économique du Programme de Recherches concertées « Environnement/activités humaines » (1ère génération), décembre.
- Deldrève V., 2003, La vulnérabilité des territoires côtiers : évaluation, enjeux et politiques publiques.
- GALLOUJ C., ROUSSEAU S., avec la collaboration de C. PY, 2001, « Les besoins en services des éco-entreprises dans le Nord – Pas de Calais : le cas du bassin minier », rapport pour le Conseil Régional Nord – Pas de Calais, avril.
- HERAN F. (dir.), BRICHET M., 2003, Piétons, cyclistes et commerces de centre-ville, rapport intermédiaire d'une étude effectuée par la FUBicy (Fédération française des Usagers de la Bicyclette) pour l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), le Ministère de l'Equipement et des Transports (Direction de la sécurité et de la circulation routière) et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.
- HERAN F. (dir.), Le MARTRET Y., 2002, Indicateurs pour des aménagements favorables aux piétons et aux cyclistes, rapport pour l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), recherche effectuée dans le cadre du PREDIT, 198 p.
- HERAN F. (dir.), MERCAT N., Le MARTRET Y., 2003, Le vol de bicyclettes. analyse du phénomène et méthodes de prévention, rapport final, recherche effectuée dans le cadre du PREDIT, Ministère de l'Equipement et des Transports, Direction de la Recherche et des Affaires Scientifiques et Techniques, décision d'aide à la recherche n° 99 MT 71, mai, 220 p.
- HERAN F., ROUSSEL I., 2003, La réduction de la dépendance automobile. Recherche bibliographique et analyse, rapport pour la Direction de la recherche et de la technologie de la Région Nord-Pas-de-Calais, oct., 25 p.
- LETOMBE G., ZUINDEAU B., 2001, « L'impact de la proximité d'un site industriel sur les valeurs immobilières : application de la méthode des prix hédoniques à trois communes de la communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin », volet socio-économique du Programme de Recherches concertées « Environnement/activités humaines » (1ère génération), décembre.
- LETOMBE G., ZUINDEAU B., 2001, « L'impact de la proximité d'un site industriel sur les valeurs immobilières : application de la méthode des prix hédoniques à trois communes de la communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin », volet socio-économique du Programme de Recherches concertées « Environnement/activités humaines » (1ère génération), décembre.
- LONGUÉPÉE J., ZUINDEAU B., 2001, « Evaluation monétaire des dommages liés aux inondations : approches globales à l'échelle du bassin versant », rapport pour l'opération de recherche « Méthodes pour une gestion intégrée du risque d'inondation à partir de l'analyse du bassin versant de la Canche », programme RIO (risque inondation), mis en œuvre et financé par le Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, novembre.
- ZUINDEAU B. (dir.), 2003, « Les Agendas 21 locaux dans la Région Nord – Pas de Calais : état des lieux et évaluations », recherche commanditée par la Région Nord – Pas de Calais et le CNRS, novembre.

II. 7. 4. 15. Programme pluridisciplinaire de recherche sur les pratiques halieutiques

Chercheurs : DELDRÈVE V. (MC), CLERSÉ

Chercheurs d'autres équipes : PERRAUDEAU Y. (MC, Université de Nantes), BARANGER L. (CR, LEN-CORRAIL, Université de Nantes), GHEZALI M. (Pr, ULCO), CHAVY F. (CR, USTL), CREPEL M. (IE, IFRÉSI), DELEPLACE S. (IE, IFRÉSI)

Objet, méthodes et résultats

Le programme pluridisciplinaire de recherche sur les pratiques et politiques halieutiques réunit des chercheurs de plusieurs disciplines (sociologie, économie, droit, géographie) travaillant sur des problématiques relatives à l'étude des usagers des milieux marins et côtiers, de leurs rapports à l'environnement et des normes formelles et informelles qui les régissent. Deux principales études sont actuellement menées au sein de cette opération : l'une sur l'évolution des activités halieutiques régionales et les effets de la Politique Commune de la Pêche, la seconde sur les organisations des acteurs du littoral et la gestion de ses usages, et plus particulièrement sur la professionnalisation des pêcheurs à pied. La question de l'accès aux ressources marines et littorales, en tant qu'enjeu socio-économique, politique et écologique, est au cœur de ce programme, elle est abordée, grâce aux observations, entretiens, études statistiques et des textes juridiques, sous différents angles que sont les conflits d'usage et leur mode de régulation, les rapports entre pêcheurs et Commission Européenne, les représentations de l'environnement marin, les débats entre professionnels profanes et experts scientifiques.

Les pêcheurs ont, jusqu'à ces dernières décennies, exercé un quasi-monopole sur l'accès aux métiers de la pêche. Ils ont instauré ou investi diverses formes d'organisation destinées à assurer l'exercice et la transmission de leurs métiers. Sélective, celle-ci s'accomplissait de manière traditionnelle au sein de familles de pêcheurs détentrices des savoirs (et pour certaines d'un capital bateau), savoirs spécifiques aux métiers qu'ils pratiquent et qui conditionnent l'exploitation des ressources marines. Les changements majeurs ont, progressivement, depuis les années 1980, invalidé les modes d'organisation en place et fait de la reconnaissance des savoirs et d'une identité professionnelle un enjeu déterminant pour le devenir des activités halieutiques. Le premier de ces changements est d'ordre politique. La Communauté Européenne légifère de manière de plus en plus contraignante afin de limiter l'effort de pêche qui pèse sur les ressources marines. La légitimité de ses actions repose sur l'expertise scientifique qu'elle convoque et dont les pêcheurs dénoncent les faiblesses et l'exclusivité. Ces derniers s'efforcent de faire valoir leurs savoirs empiriques en véritable expertise professionnelle, et d'instiguer, à leur tour, des études scientifiques qui la confortent. Leur réflexion, nourrie par des connaissances extrêmement précises des lieux de pêche qu'ils exploitent, s'articule autour de l'évaluation des risques de raréfaction et des mesures à mettre en œuvre pour les contenir. Elle aboutit, par ailleurs, à une redéfinition du rapport des pêcheurs à l'environnement marin et littoral, et à l'affirmation d'une identité professionnelle jusque-là quasi-inexistante étant donné la diversité des pratiques d'une part et des conditions sociales et économiques d'exercice d'autre part. Le second changement, non sans lien avec le premier, est la désaffection croissante pour les métiers de la pêche. Celle-ci a bouleversé les pratiques d'endorecrutement et de transmission des savoirs des marins-pêcheurs. Pour lutter contre la désaffection et faciliter les entrées et les sorties de carrière à la pêche, la Direction des Affaires Maritimes et des Gens de Mer a engagé une réforme de la formation maritime à la pêche dans le sens d'une moindre spécificité. Parallèlement, les professionnels, en partenariat avec les lycées maritimes qui déterminent désormais l'accès à la profession, se sont mobilisés autour d'opérations de valorisation des savoirs et des formations pour changer l'image souvent très négative des métiers de la pêche. L'avenir des pêcheurs dépend donc plus que jamais de leur reconnaissance professionnelle.

Les contrats et les commanditaires correspondant à l'opération

- Contrat 1 (mars 2002 - mars 2005) : Etude des effets de la Politique Commune de la Pêche dans le Nord-Pas-de-Calais et en Picardie : IFRÉSI-CPER (Région Nord-Pas-de-Calais)

- Contrat 2 (décembre 2003 – décembre 2005) : les organisations des acteurs du littoral et la gestion de ses usages : IFRÉSI-DAFAR (Ministère de l'agriculture)

- Contrat 3 (à venir : 1^{er} novembre 2004 - novembre 2005) : Etude Prospective Pêche : Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais

Publications issues de l'opération

- CREPEL Maxime (2004), *Les pêcheurs à pied du Nord-Pas-de-Calais – Picardie. Reconnaissance professionnelle et gestion des ressources*, Cahier PRPH, éd. IFRÉSI, Lille, décembre, 80p.
- DELDREVE V., (2003), « Politique européenne et pratiques locales de gestion des ressources halieutiques - La réforme de la politique commune de la pêche et les marins-pêcheurs du Nord-Pas-de-Calais », *Dynamiques locales et mondialisation*, coord. Par M. Rautenberg, Cahiers Lillois d'Economie et de Sociologie, Lille, pp. 75-90.
- DELEPLACE S., (2004), *Evolution des flottilles et de la production halieutique dans le Pas de Calais (1983-2003)*, Cahier PRPH, éd. IFRÉSI, Lille, décembre, 70p.
- HENNUYER F., (2003), *Approche statutaire de la pêche dans la bande des trois milles de la frontière franco-belge à la baie de somme*, Cahier PRPH, éd. IFRÉSI, Lille, décembre, 114p.
- LAZZARI M., (2003), *Santé et sécurité à la pêche artisanale. L'exemple du Nord-Pas-de-Calais*, Cahier PRPH, éd. IFRÉSI, Lille, décembre, 80p.
- WATTEZ T., (2003), *Les activités halieutiques côtières sur le littoral Nord-Pas-de-Calais – Somme. Perspectives de gestion*, Cahier PRPH, éd. IFRÉSI, Lille, décembre, 80p.

Mention de l'opération dans les présentations synthétiques par thème

Le programme pluridisciplinaire de recherche sur les pratiques et politiques halieutiques (PRPH, IFRÉSI, 2002-2006) réunit des chercheurs de plusieurs disciplines (sociologie, économie, droit, géographie) travaillant sur des problématiques relatives à l'étude des usagers des milieux marins et côtiers, de leurs rapports à l'environnement et des normes formelles et informelles qui les régissent. Deux principales études sont actuellement menées au sein de cette opération, l'une sur l'évolution des activités halieutiques régionales et les effets de la Politique Commune de la Pêche, la seconde sur les organisations des acteurs du littoral et la gestion de ses usages.

II. 7. 4. 16. Les implications de la politique commune de la pêche. L'exemple du Nord-Pas-de-Calais

Opération CPER

Chercheur : DELDRÈVE V., CLERSÉ-IFRÉSI

Objet, méthodes et résultats

La politique européenne des pêches (PCP) a vingt ans et jusqu'à présent aucune étude interdisciplinaire n'a été effectuée pour tenter d'en mesurer les diverses implications sur les activités halieutiques régionales. Cette étude, que nous nous proposons de mener, est complexe dans la mesure où elle doit tenir compte d'une lourde réglementation et porter sur l'évolution des ressources halieutiques, sur celle des flottilles, des activités des pêcheurs, de la santé de leurs entreprises et des stratégies des acteurs institutionnels, autant d'évolutions tributaires de la PCP ainsi que d'autres facteurs, telle la mondialisation du marché halieutique.

Contexte scientifique et/ou technologique et économique

Il s'agit donc d'un projet nouveau, pour lequel une année a été consacrée à la réalisation d'une pré-enquête, à la recherche de partenaires susceptibles de s'y impliquer et à celle de financements .

Description du projet

- Objectifs et enjeux -

La réglementation issue de la PCP œuvre dans trois directions afin de limiter l'effort de pêche sur la ressource. Elle restreint voire interdit l'accès à celle-ci, fixe des quantités maximales qui peuvent être prélevées sur certaines espèces et en certains lieux (TAC, quotas). Elle instaure des contraintes techniques (taille du maillage, des engins) et limite le développement des flottilles (POP). Enfin elle tente d'instaurer une organisation commune des marchés des produits de la mer (O.P., prix de retrait...) L'objectif de cette étude est d'étudier les effets directs ou indirects de ces divers types de règlement sur les activités et ressources halieutiques. Etudier les fonds marins et les stocks exploités tel que le font les biologistes de IFREMER est indispensable à l'évaluation de la PCP, mais insuffisant. Toute tentative d'évaluation doit en effet tenir compte d'acteurs essentiels, les marins-pêcheurs et leurs organisations, dont les pratiques et représentations professionnelles, les stratégies de producteurs et de chefs d'entreprise sont autant de données conditionnant ou constituant les implications concrètes de vingt ans de législation.

Les objectifs affichés de la PCP sont de « protéger et de conserver les ressources aquatiques marines vivantes, disponibles et accessibles, et de prévoir une exploitation rationnelle et responsable sur une base durable, dans des conditions économiques et sociales appropriées pour le secteur, compte tenu de ses conséquences pour l'écosystème marin et notamment des besoins à la fois des producteurs et des consommateurs »²⁴. Ces objectifs sont loin d'être atteints et une réforme de la PCP est engagée. Or les politiques déclarent manquer de données fiables, d'études scientifiques systématiques pour fonder celle-ci²⁵. Le Livre vert sur l'avenir de la politique européenne des pêches insiste parallèlement sur la nécessité de « responsabiliser » les pêcheurs et de faire de leurs organisations professionnelles des acteurs essentiels de la PCP, un rôle à leurs yeux légitime mais dont ils mesurent tous les risques.

Dans ce contexte, l'étude proposée a le double intérêt d'accroître les connaissances scientifiques nécessaires à la prise de décision et de recueillir la coopération active de marins-pêcheurs professionnels, du Comité Local des Pêches Maritimes (C.L.P.M.) de Boulogne/mer et du Comité Régional des Pêches Maritimes (C.R.P.M.)

Le projet s'inscrit pleinement dans les préoccupations de la CEE en termes d'environnement, de développement durable et d'écosystèmes marins. Et s'il ne peut actuellement prétendre à des fonds européens étant donné sa dimension régionale, il constitue néanmoins la première étape d'un projet plus vaste pouvant couvrir d'autres pays de la CEE et par conséquent susceptible d'être financé à moyen terme par celle-ci. Il s'agit non seulement de mener une recherche approfondie sur les conséquences de la PCP dans le Nord-Pas-de-Calais – et notamment dans le Boulonnais, plaque tournante européenne des produits de la mer, mais également de trouver les outils conceptuels ou techniques et de constituer un réseau professionnel nécessaire à la réalisation d'une étude scientifique à plus grande échelle.

- Stratégies de recherche : terrain, méthode et partage des tâches -

Deux critères ont présidé au choix du terrain d'étude : son intérêt et son accessibilité. Les communautés professionnelles de Dunkerque, Grand-Fort-Philippe, Calais, Boulogne et Etaples exercent trois types de pêche, différemment affectés par la PCP de par les engins utilisés et les espèces exploitées : la petite pêche, la pêche côtière, toutes deux artisanales, et la pêche hauturière industrielle²⁶. Ces dernières décennies, ces activités régionales se sont concentrées en grande partie dans le port de Boulogne qui abrite à lui seul en l'an 2000 environ 820 pêcheurs et une flottille de 132 bateaux²⁷. Avec une production de 55.434 tonnes enregistrées à la criée au 31/12/2001 pour une valeur de 621.864 mille francs, Boulogne dispute à Lorient la place de premier port de pêche français. La production

²⁴ *Le livre vert sur l'avenir de la politique européenne des pêches*, Commission des communautés Européennes, Bruxelles, mars 2001, 46p.

²⁵ Source : Journées d'Auditions Libres sur le Livre vert, Bruxelles, les 5-6-7 juin 2001

²⁶ La catégorie petite pêche désigne des sorties en mer inférieures à 24 heures, la pêche côtière à 96 heures et la pêche hauturière à 21 jours. Outre la taille des entreprises, ce qui distingue la pêche artisanale de la pêche industrielle est l'embarquement de l'armateur à bord du bateau, où il exerce généralement les fonctions de patron.

²⁷ X % des pêcheurs du Nord-Pas-de-Calais exercent donc depuis le port de Boulogne.

artisanale représente 56% de ces apports, contre 26 % en 1983, une évolution relative au déclin de la pêche industrielle et à l'essor du secteur artisanal. Ce dernier est représenté par 570 pêcheurs, dont les 2/3 naviguent en pêche côtière sur des chalutiers de 18 à 25 mètres armés par la communauté des Etaplois 28. Ces quelques données nous ont conduits à privilégier, dans les premiers temps de l'étude, le secteur de la pêche artisanale, un secteur auquel l'accès est, en outre, d'ores et déjà établi grâce à une étude antérieure sur les métiers et organisations de pêcheurs 29. Enfin une autre variable renforce notre intérêt pour les marins de pêche artisanale de la région. A savoir qu'une grande partie d'entre eux exercent, dans la bande côtière que représente le Détriot très fréquenté du Pas de Calais. Deux types d'équipage s'y côtoient une grande partie de l'année et doivent être étudiés simultanément : ceux des petits fileyeurs d'une dizaine de mètres et ceux des chalutiers de 18 à 25 mètres. Conflit de « taille », conflit de « métiers » (filets/chaluts), conflit de communautés professionnelles (Etaplois/Boulonnais/Calaisiens) exacerbent les enjeux liés à la PCP et notamment au programme d'Aménagement intégré des zones côtières (AIZC). Ce programme concerne également les pêcheurs artisans du Dunkerquois, qui connaissent en Mer du Nord des problèmes de cohabitation avec les professionnels des pays européens riverains (Belgique, Hollande).

Les effets de la PCP sur la pêche industrielle, boulonnaise et dunkerquoise, soit 13 chalutiers armés et quelque 250 hommes embarqués, ne seront étudiés qu'en second lieu. L'étude doit, en effet, pouvoir produire des résultats à court terme ; or, les fonds et les ressources exploités, la nature et la taille des entreprises ainsi que la dimension des problèmes de cohabitation (locale/internationale) dissocient les intérêts de la pêche artisanale de ceux de la pêche industrielle, et font de celle-ci un second « terrain d'étude ».

La démarche envisagée pour réaliser ces deux phases est similaire, il s'agira :

- Avec le concours de juristes, de dresser l'inventaire depuis 1983 des mesures européennes (ou nationale et locales accompagnant celles-ci) relatives aux zones de pêche couvertes par l'étude, aux espèces qui y sont exploitées, aux engins et flottilles utilisés. Ifremer et les C.L.P.M. tiennent à notre disposition l'ensemble des textes concernés, ainsi que les statistiques locales permettant d'apprecier l'évolution des stocks, l'effectif des bateaux et des hommes (par quartier maritime, par type de métier...)
- De dépouiller les presses locale et spécialisée, les bulletins d'information (CLPM, coopératives, syndicats...) et d'étudier tout ouvrage traitant peu ou prou de la POP (source : CEE, CETMA, CEASM...)
- De constituer des bases de données économiques (tonnages pêchés, taux de rejets, volume et valeurs des mises à terre, chiffres d'affaires, modalités du partage, revenus, turn over...) grâce aux statistiques existantes (criée, coopératives ...), aux rôles d'équipage et aux livres de bord et de compte des patrons-armateurs. Ce travail sera confié de préférence à un économiste initié aux questions de l'environnement.
- De réaliser des observations à terre lors des réunions de comités, des formations dispensées par l'EPELEMA, lors de la débarque, ainsi qu'en mer sur les pratiques effectives des pêcheurs, les techniques utilisées, les connaissances empiriques, les supports de celles-ci (carnets, cartes, informatique...), leurs rapports « au métier », aux autres usagers, à la législation et à l'environnement.
- d'effectuer des entretiens sur ces mêmes thèmes et sur la perception que les pêcheurs ont de la PCP, de ses divers règlements, des problèmes qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs métiers et des solutions à mettre en œuvre. Devrait ainsi être amenée à s'exprimer une grande partie des pêcheurs, différenciés selon la catégorie de navigation, le type d'armement, les métiers pratiqués, le statut, la qualification et l'âge, autant de variables susceptibles d'influencer les pratiques et représentations.
- de mener d'autres entretiens avec les différents professionnels de la filière pêche ou associés à celle-ci : mareyeurs, transformateurs, crieurs, représentants des Affaires maritimes, de la CEE, du crédit maritime, de l'Eplema, des syndicats CFTC, CFDT et CGT.

²⁸ Cet effectif est relatif au seul port de Boulogne. Dans le Pas-de-Calais, 627 marins sont inscrits en pêche artisanale et ? dans le Nord

²⁹ Valérie Deldrève, 1996

Publications

DELDREVE Valérie

(2001) : « Représentation et valorisation des "risques du métier" dans les communautés de pêcheurs du Boulonnais et de l'Est Cotentin », Actes de la table ronde du 14 et 15 mai 1998 « Sociétés à risque et idéologie étatique. La construction identitaire des groupes sociaux ou ethniques ».

(2001) : « L'évolution du système technique de la pêche artisanale d'Etaples/Boulogne depuis la Seconde Guerre mondiale. Pour une analyse des facteurs de changements », Actes du colloque du 24, 25, 26 novembre 1999 « Mutations techniques des pêches maritimes : agir ou subir ? Evolution des systèmes techniques et sociaux », CCSTI, Lorient.

(2000) : « le bouleversement de la filière pêche », Alaluf M., Rolle P. et Schoetter P. (coord.), Division du travail et du social, Octarès Editions, Toulouse, pp.77-88

(2000) : « Le temps de travail à la pêche artisanale. Code du travail et normes communautaires », Les professions et leur temps de travail, Cahiers lillois d'économie et de sociologie, Paris, l'Harmattan, pp.39-52.

et Goulliart Emmanuel (1999) : Marins-pêcheurs du Nord-Pas-de-Calais, Documents d'Ethnographie Régionale du Nord-Pas-de-Calais, n°11, Béthune, Musée d'Ethnologie régionale, 166p

(1998) : Marins de pêche artisanale en Manche orientale. Etude des organisations professionnelles et des pratiques des pêcheurs du Boulonnais et de l'Est Cotentin, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion .

(1998) : «Marins de pêche artisanale à Grand-Fort-Philippe/Gravelines, Etaples/Boulogne et Saint-Vaast La Hougue/Barfleur depuis la seconde Guerre mondiale : évolution contrastée de trois communautés professionnelles, Villiers P. et PFISTER-LANGANAY Ch. Actes du Colloque du 18-21 mai 1995 « La pêche en Manche et en Mer du Nord 18e-20e siècles », , Cahiers du Littoral Hors-série, collection Histoire, Boulogne-sur-mer, Université du Littoral, 2215-222p.

En outre, trois publications récentes (2001/2002) portent non sur la pêche, mais sur l'eau dans le Bassin Minier (sociologie de l'environnement / développement durable).

Mention de l'opération dans les présentations synthétiques par thème

L'objectif du projet est d'étudier grâce aux apports et outils de la sociologie, de l'économie, du droit et de la biologie, les effets imbriqués de vingt ans de politique européenne des pêches, soit la Politique Commune de la Pêche (PCP), sur les activités halieutiques dans le Nord-Pas-de-Calais et les ressources exploitées.

Cette étude programmée sur trois années portera en premier lieu sur la pêche artisanale, puis sur la pêche industrielle. Pour chacun des secteurs, il s'agira de faire le point sur la réglementation européenne visant à réduire l'effort de pêche dans la région, d'étudier l'évolution des ressources marines, la situation économique des entreprises de pêche ainsi que les pratiques effectives et représentations professionnelles des marins-pêcheurs, soit autant d'éléments interagissant, conditionnant ou constituant les implications concrètes de la législation. Les données ainsi produites devraient permettre de répondre aux besoins d'évaluation de la CEE, engagée dans la réforme de la PCP et de permettre aux professionnels du Nord-Pas-de-Calais de proposer des modalités de gestion des pêches locales et concertées.

II. 7. 4. 17. Vulnérabilité des territoires côtiers

Responsable scientifique : MEUR-FEREC C. (ULCO)

Chercheurs participants : DEBOUDT P. (USTL), DELDRÈVE V. (USTL), FLANQUART H. (ULCO), HELLEQUIN P. (ULCO), HERBERT V. (ULCO), LONGUÉPÉE J. (Artois), MOREL V. (Artois)

Cette recherche a été réalisée dans le cadre du Programme National Environnement Côtier (PNEC), géré par l'IFREMER (contrats 2002/1140 717 et 2003/1140746). Elle a pour thème : "la vulnérabilité des territoires côtiers : évaluation, enjeux et politiques publiques".

Cette problématique, sur laquelle l'équipe continuera à travailler, s'inscrit dans l'axe « Développement Durable et territoires fragiles » du prochain plan quadriennal de l'IFRÉSI.

Objet, méthodes et résultats

Un programme de recherche transdisciplinaire associant géographes, sociologues et économistes de trois universités régionales (ULCO, USTL, Artois), tous membres de l'IFRÉSI, a été mené en 2002 - 2004. Ce travail en commun a été grandement facilité par les supports logistiques et matériels (bureaux, salles de réunion, matériel informatique, etc.) offerts par l'IFRÉSI à l'ensemble des chercheurs participants.

La bande côtière proche du rivage constitue un territoire très spécifique par la variabilité des phénomènes naturels auxquels elle est soumise, par la diversité et le nombre des activités et des équipements humains qui s'y développent (pêches, loisirs, économie résidentielle et touristique...). Ce territoire présente donc une vulnérabilité d'un niveau et d'une nature spécifique à un ensemble de risques côtiers, notamment aux risques liés à la mobilité du trait de côte et aux risques de pollution maritime affectant le rivage.

Ce programme de recherche transdisciplinaire, associant géographes, économistes et sociologues, se propose d'analyser et d'évaluer la vulnérabilité côtière sous trois angles : l'exposition aux risques (aléas et enjeux), la gestion des risques (politiques publiques de prévention, mesures de protection et de "réparation") et enfin la perception du risque par les sociétés exposées (conscience du risque et représentations).

Ce travail a pour objectif de mieux comprendre les mécanismes d'exposition aux risques, de prévention, d'intervention et de perception des acteurs et pour cela de disposer d'indicateurs utiles dans plusieurs domaines : informer et faire prendre conscience des risques, souligner d'éventuels problèmes de cohérence dans les actions de prévention et de secours, aider à établir des priorités d'interventions pour gérer les risques littoraux. Il contribuerait ainsi à l'intégration de toutes les dimensions des risques dans le cadre d'une gestion intégrée des zones côtières.

La méthode retenue se fonde sur l'élaboration d'un instrument d'analyse et d'évaluation formel, sous forme de grilles d'évaluation de la vulnérabilité.

Publications issues de l'opération

DEBOUDT P., « La place de la nature dans la gestion intégrée de la zone côtière : réflexions d'un géographe », Oceanis. Accepté, à paraître en 2005.

HERBERT V., « Nouveaux enjeux dans le détroit de Malacca », in Crises et violences en Asie du Sud-Est, sous la direction d'O. Sevin et C. Huetz de Lemps, parution prévue 2004.

MEUR-FÉREC C. et MOREL V., « Emergence et gestion des risques d'érosion sur la frange côtière, l'exemple de la station balnéaire de Wimereux (Nord-Pas-de-Calais) », Article accepté par la revue Nature, Sciences et Sociétés, publication prévue au n°3 - 2004.

MEUR-FÉREC C., 2003, « L'occupation du littoral, ou le choix d'investir un territoire à risques », Oceanis vol. 28, n°1-2, 2002, p. 115-137.

MEUR-FÉREC C., MOREL V., 2003, « Gestion des risques liés à la mobilité des côtes dans le détroit du Pas-de-Calais », Cahier de Laboratoire de l'Université d'Artois, acte du Séminaire Détröit du 14/03/03 à Lille, 50 p.

MOREL V., DEBOUDT P., HERBERT V., LONGUÉPÉE J., MEUR-FÉREC C., 2004, « L'ambivalence de l'eau, vecteur d'aménités et de risques sur les territoires côtiers », Revue électronique Développement Durable&Territoires (www.revue-ddt.org).

II. 7. 4. 18. Réduction de la dépendance automobile et déplacements non motorisés

Opération en cours

Chercheur : HERAN F. (MC), CLERSÉ

Objet, méthodes et résultats

L'objectif de réduction des gaz à effet de serre a rendu nécessaire la maîtrise des déplacements automobiles et la promotion de modes alternatifs (loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie du 30 décembre 1996).

En réponse à une forte demande sociale, relayée par le PREDIT 2 (programme national de recherche et d'innovation dans les transports terrestres) puis par le PREDIT 3 (2002-2006), nous avons accepté de consacrer quelques années à combler le déficit français dans la connaissance des modes non motorisés : marche et bicyclette. Des travaux de recherche ont été réalisés sur les principes d'aménagement piétonniers et cyclables, l'analyse et la prévention du vol de vélos et le rôle des modes non motorisés dans le développement du commerce. Certains de ces travaux ont débouché sur des documents destinés à un public de décideurs : un guide du stationnement des vélos et une brochure pour les commerçants. Tous ont fait l'objet d'un souci de rigueur scientifique : nombreux traitements et recoupements statistiques pour la recherche sur le vol de vélos, travail sur les fondements de l'insécurité routière des usagers non motorisés, par exemple.

Parallèlement, l'effort a porté sur une approche plus globale des déplacements urbains avec des travaux de fond sur " la réduction de la dépendance automobile ". Ce travail correspond à l'un des thèmes prioritaires de recherche du PREDIT 3, dégagés par le groupe 1 intitulé " Mobilité, territoires et développement durable ". Nous faisons d'ailleurs partie du groupe de pilotage de ce groupe 1. Sur les origines de la dépendance automobile, plusieurs thèses s'affrontent : comprendre ces débats devrait permettre de mieux dégager la pertinence et l'articulation des solutions préconisées aujourd'hui pour réduire cette dépendance et trop souvent expérimentées sans réflexion suffisante en amont.

Enfin les travaux sur deux effets externes des transports en milieu urbain – la consommation d'espace et les effets de coupure – ont été poursuivis (voir le précédent rapport d'activité). Ces deux effets peu étudiés sont pourtant de puissants leviers pour mieux comprendre certains thèmes d'actualité, comme par exemple la question des effets pervers engendrés par les parcs relais. Le développement de méthodes d'appréhension globale des déplacements urbains est aujourd'hui indispensable pour comprendre les phénomènes d'effets de synergie négatifs qui enferment les agents dans des choix modaux dont ils ne peuvent pas sortir seuls.

Les principaux commanditaires de ces travaux sont le Ministère de l'Equipement et des Transports – DSCR (Direction de la sécurité et de la circulation routière) et DRAST (Direction de la Recherche et des Affaires Scientifiques et Techniques) – le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), l'ADEME Nord-Pas-de-Calais, la Région Nord-Pas-de-Calais, Lille Métropole Communauté Urbaine.

Les chercheurs de l'opération appartiennent à un réseau plus large constitué comme axe de travail de l'IFRÉSI : « Territoires, environnement, développement durable » (TEDD) autour de Bertrand ZUINDEAU et Bruno BOIDIN.

Publications

Ouvrages

- ANCEAU M., DUBOIS J., HERAN F., (2004), Le guide du stationnement des vélos, ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), à paraître, 24 p.
- ASENCIO S., GIESS Y., HERAN F., (2002), Les contresens cyclables. Avec présentation de 73 cas français, FUBicy (Fédération française des Usagers de la BICYclette), ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), Ministère de l'Equipement et des Transports (Direction de la sécurité et de la circulation routière), Strasbourg, 200 p.
- BRICHET M., HERAN F., (2003), Piétons et cyclistes dynamisent les commerces de centre-ville et de proximité, document réalisé par la FUBicy (Fédération française des Usagers de la Bicyclette) pour l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), le Ministère de l'Equipement et des Transports (Direction de la sécurité et de la circulation routière) et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable, 16 p. illustrées et en couleur.
- HERAN F., (2004), Verkehrsmittel in Ballungsgebieten : vernachlässigte externe Faktoren. Monetarisierung der Trennwirkung, der Raumverbrauch und der Auswirkungen auf die Landschaft, à paraître. (Traduction de Transports en milieu urbain : les effets externes négligés. Monétarisation des effets de coupure, des effets sur l'affectation des espaces publics et des effets sur les paysages, La Documentation Française, Paris, 2000.)

Articles et contributions à des recueils collectifs

- HERAN F., (2001), « La réduction de la dépendance automobile », Cahiers Lillois d'Economie et de Sociologie, n° 37, pp. 61-86.
- HERAN F., (2002), « Economie des déplacements non motorisés », Economie & Humanisme, n° 359, pp. 39-42, repris dans Problèmes Economiques, n° 2755, pp. 6-8.
- HERAN F., (2002), « Le reflux des rues à sens unique », Flux, n° 48, pp. 83-93.
- HERAN F., (2004), Organisation des firmes et relations interfirmes, Cahiers Lillois d'Economie et de Sociologie, n° 43, à paraître.
- HERAN F., (2002), « Le vol de bicyclettes tire le marché du cycle vers le bas », Vélocité, n° 65, 14-15.
- HERAN F., (2002), « Commerce de centre-ville et vélo, des arguments méconnus », Vélocité, n° 66, pp. 14-17.
- HERAN F., (2002), « Transporter ses achats à vélo », Vélocité, n° 67, pp. 16-19.
- HERAN F., (2002), « A quoi peut bien servir un M. Vélo ? », Vélocité, n° 69, pp. 4-5.
- HERAN F., (2003), « Les effets pervers des parcs relais », Vélocité, n° 70, pp. 12-14.
- HERAN F., (2003), « Environ 400 000 vols de vélos par an en France... », Vélocité, n° 73, pp. 12-14.
- HERAN F., (2003), « Qui sont les voleurs de vélos ? », Vélocité, n° 74, pp. 11-13.
- HERAN F., (2003), « Les cyclistes inexpérimentés sont les principales victimes des vols de vélos », Vélocité, n° 75, pp. 12-13.
- HERAN F., MERCAT N., (2003), « Bicycle theft in France », in Rodney Tolley, Sustainable transport. Planning for walking and cycling in urban environments, Woodhead Publishing, Cambridge (UK), pp. 641-649.
- HERAN F., (2004), « Lutte contre le vol de vélos : quand les vélocistes conseillent les cyclistes », Vélocité, n° 76, à paraître.

Rapports

- ASENCIO S., GIESS Y., HERAN F., (2002), Les contresens cyclables. Avec présentation de 73 cas français, rapport final, recherche effectuée pour l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), 172 p.
- HERAN F. (dir.), Le MARTRET Y., (2002), Indicateurs pour des aménagements favorables aux piétons et aux cyclistes, rapport pour l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), recherche effectuée dans le cadre du PREDIT, 198 p.
- HERAN F. (dir.), ANCEAU M., DUBOIS J., (2003), Le guide du stationnement des vélos, rapport final d'une étude réalisée par l'ADAV (Association Droit Au Vélo) pour l'ADEME Nord-Pas-de-Calais, la Région Nord-Pas-de-Calais et Lille Métropole Communauté Urbaine, Lille, 105 p.
- HERAN F. (dir.), MERCAT N., Le MARTRET Y., (2003), Le vol de bicyclettes. analyse du phénomène et méthodes de prévention, rapport final, recherche effectuée dans le cadre du

PREDIT, Ministère de l'Equipement et des Transports, Direction de la Recherche et des Affaires Scientifiques et Techniques, décision d'aide à la recherche n° 99 MT 71, mai, 220 p.
HERAN F., ROUSSEL I., (2003), La réduction de la dépendance automobile. Recherche bibliographique et analyse, rapport pour la Direction de la recherche et de la technologie de la Région Nord-Pas-de-Calais, oct., 25 p.

HERAN F. (dir.), BRICHET M., (2003), Commerces de centre-ville et de proximité et modes non motorisés, rapport d'une étude effectuée par la FUBicy (Fédération française des Usagers de la Bicyclette) pour l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), le Ministère de l'Equipement et des Transports (Direction de la sécurité et de la circulation routière) et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable, 85 p.

Communications

HERAN F., (2003), « Forme du réseau viaire et détours », XXXIXe colloque de l'ASRDLF (Association de Science Régionale De Langue Française) Concentration et ségrégation, dynamiques et inscriptions territoriales, 1-3 septembre, Lyon, 10 p.

HERAN F., (2003), « La réduction de la dépendance automobile », communication au 14e congrès international Velo-City, Paris, 23-26 sept., 4 p.

HERAN F., (2003), « La double spirale de l'insécurité routière à pied et à vélo », intervention à la 5e journée d'étude de la FUBicy Villes cyclables, villes plus sûres, 11 avril 2003, Dijon, 10 p.

HERAN F., (2004), « De la ville adaptée à l'automobile à la ville pour tous. L'exemple parisien », actes du colloque international Architectures du transport, territoires en mutation, 3 et 4 mai, Arche de la Défense, Paris.

Mention de l'opération dans les présentations synthétiques par thème

Depuis 2001, le programme de recherche de Frédéric HERAN s'est orienté sur le thème de la réduction de la dépendance automobile, qui correspond à l'un des axes de recherche du PREDIT 3 (programme national de recherche et d'innovation dans les transports terrestres). Certains travaux ont porté sur les modes non motorisés (insécurité routière, vol de vélos, rôle dans l'activité commerciale). D'autres ont exploré les origines de la dépendance automobile pour mieux comprendre comment en sortir. Enfin, les travaux entamés en 1998 sur la monétarisation de certains effets externes des transports en milieu urbain ont été poursuivis (effets de coupure, consommation d'espace...).

II. 7. 4. 19. Les principes de constitution des réseaux interpersonnels d'entraide

Chercheurs : FERRAND A. (PR), PETITE S. (CE), CLERSÉ

Objet, méthode, résultats

L'objectif de cette recherche est de comprendre le fonctionnement des réseaux d'entraide et d'explorer les principes qui régissent les solidarités interpersonnelles.

L'entraide est interprétée comme une pratique sociale soumise à des jeux d'échange dont la régulation procède des propriétés des relations – comme la mise en pratique des obligations des rôles sociaux et l'utilisation de règles particularistes construites par les acteurs au fil de leurs échanges, à travers lesquels ils élaborent des rapports de confiance, définissent des accords, façonnent des affinités et des antipathies.

L'analyse des données recueillies par questionnaires auprès de 200 habitants de Lille, a dévoilé différents modes de régulation de l'entraide. L'entraide relève parfois d'une logique « d'échanges normés » (l'aide à la prise en charge des parents âgés), parfois d'une logique « d'échanges ouverts » (le soutien émotionnel). Cette analyse démontre également l'existence d'un ordre de préférences, sexuellement discriminé, qui organise les recours selon les disponibilités des acteurs.

Cette réflexion se poursuit autour des réseaux de prise en charge des personnes âgées dépendantes. Il s'agit d'une part de décrire la diversité des configurations d'aide, à la fois professionnelles et familiales, à partir d'une enquête réalisée par la Drees auprès de bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie, et d'autre part, de mettre en évidence

les principes qui légitiment l'organisation de l'entraide familiale et professionnelle. Cette réflexion prend part à une recherche globale menée sur la dynamique des réseaux d'aide aux personnes âgées dépendantes, dirigée par Vincent Caradec (Gracc, Université de Lille 3), financée par l'Institut de la longévité, et menée en commun avec Nicole Gadrey et Ségolène Petite (CLERSÉ, Université de Lille 1), Simone Pennec, Françoise Le Borgne-Uguen, Guillaume Fernandez (Ars, Université de Bretagne Occidentale).

Publications

Ouvrages

PETITE S., 2002, *L'entraide : des règles sociales aux opportunités du réseau personnel*, Thèse de doctorat de sociologie, Lille.

PETITE S., à paraître début 2005, *Les règles de l'entraide*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Communications

PETITE S., 2004, « L'aide auprès des parents âgés ; des préférences socialement encadrées », XVIIème Congrès international des sociologues de langue française, Tours, 5-9 juillet.

PETITE S., 2004, « Structure du réseau personnel et analyse des pratiques d'entraide » Séminaire méthodologique Ars, Université de Bretagne occidentale, 15 mars.

PETITE S., 2003, « Le choix d'un aidant au sein du réseau personnel : des logiques relationnelles aux modes de régulation de l'entraide », séminaire Réseaux et régulation Lasmas-Idl et CLERSE, 13 janvier.

II. 7. 5. Les doctorants à l'IFRÉSI

L'IFRÉSI garde en annexe en cas de besoin les fiches individuelles des doctorants dont les noms et les sujets de recherche suivent :

- AFZAHY Kenza : « La culture du cannabis dans le Rif. 'Entre rationnalité et éthique en économie' »
- AILENEI Oana : « Le rôle de la gouvernance dans le développement socio-économique local. Grille d'analyse et études de cas dans les quartiers de l'Europe»
- ANTOHI Marianna : « La microfinance et le développement local en Europe »
- BALLOT Stéphanie : « Actualité et pertinence de l'analyse pragmatiste et institutionnaliste des relations du travail »
- CALVO-MENDIETA Iratxe : " La gestion des ressources en eau: de l'internalisation des externalités à la gestion intégrée (l'exemple du bassin versant de l'Audomarois) »
- CASSAN Damien : « L'apprentissage du métier de Gardien de la paix et de Police constable. Une comparaison France / Angleterre du recrutement, de la formation et de la socialisation professionnelle du policier »
- CHRISTIAENS Etienne : « Le rôle innovateur de la société civile dans le développement local de quartier »
- CHUSSEAU Nathalie : « La montée des inégalités de salaires et d'emploi dans les économies avancées : les interactions entre ouverture et progrès technique »
- DE FEDERICO DE LA RUA Ainhoa : « Réseaux d'identification à l'Europe. Amitiés et identités d'étudiants Européens »
- EL MAGROUTI Fatima : « La gestion du peuplement en maisons d'arrêt »
- ENGELSPACH Géraldine : « Licenciements économiques et responsabilité sociale de l'entreprise »
- ETHUIN Nathalie : « A l'école du parti. L'éducation et la formation des militants et des cadres au Parti communiste français (1970-2003) »
- FONTAINE Cristelle : « La mise en échec des protestations : les luttes des enseignants boliviens de La Paz contre la réforme éducative (1994-2000) »
- GUIBOUMOU Christelle : « Action syndicale et impact sur l'amélioration de la situation socio-économique des populations ouvrières au Gabon »
- JAKUBOWSKI Sébastien : « La régulation de l'autorité dans les armées françaises professionnalisées »
- JEANMART Caroline : « Le médecin généraliste, le pharmacien et la toxicomanie, construction d'une pratique professionnelle »
- LEFEBVRE Anne-Sophie : « Autour de l'Escaut. Usages d'un fleuve, perceptions des enjeux et risques associés »
- LEFEBVRE Sylvain : « La mobilisation des ressources dans les organisations politiques : l'avènement du modèle entrepreneurial ? »
- MERLIN Céline : « L'innovation dans les services publics : le cas de La Poste »
- NEGRONI Catherine : « La vocation de soi : une sociologie de la reconversion professionnelle volontaire »
- NOLEO Michel : « Méthodes et processus d'évaluations des grandes infrastructures de transport : le rôle des organisations et des institutions dans l'articulation entre théories et pratiques »
- PARRA Constanza : « La dynamique de gouvernance dans l'écotourisme comme un vecteur de développement durable. Le cas du Parc Naturel Régional du Morvan »
- PONTZEELE Sophie : « Burundi 1972/Rwanda 1994 : l'« efficacité » dramatique d'une reconstruction idéologique du passé par la presse »
- TANIOS Pauline : « Les modes de coordination des acteurs en situations de travail »
- TONDELLIER Michel : « L'encadrement de proximité dans deux systèmes éducatifs, une comparaison internationale »
- ZHU Kai : « The Contribution of the State-Owned Enterprise Reform to the Economic Development of Backward Localities in the People's Republic of China »
- LAFFORT Bruno : « Parcours d'étudiants marocains en France. Pour une nouvelle approche de l'immigration »

III. PROJET DE RECHERCHE 2006-2009

L'IFRÉSI est une Fédération de recherche regroupant 15 laboratoires³⁰ représentant une large variété de disciplines relevant des sciences de l'Homme et de la Société (économie, sociologie, gestion, géographie humaine, droit public et sciences politiques, histoire moderne et contemporaine) et appartenant à 8 Universités (Lille 1, Lille 2, Lille 3, FUPL, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, Université d'Artois, Université du Littoral – Côte d'Opale, Université de Picardie – Jules Verne), formant ainsi avec 213 membres une des plus grosses unités en SHS du CNRS. Pour ces laboratoires, la vocation à participer concerne une partie thématique plus ou moins large de leurs activités qui entre dans le programme de recherche de l'IFRÉSI.

Sur le plan scientifique, les objectifs de l'IFRÉSI sont essentiellement :

- de structurer et de dynamiser le milieu régional de recherche en sciences de l'Homme et de la Société autour d'un programme de recherche commun, en coordination avec la MSH du Nord – Pas-de-Calais et dans le cadre du Comité stratégique régional pour la recherche en SHS.
- de favoriser le développement de l'interdisciplinarité
- d'aider à l'insertion internationale des activités de recherche
- d'aider à la formation des jeunes chercheurs et à leur insertion professionnelle
- de développer le dialogue entre les chercheurs et les acteurs sociaux et professionnels.
- de diffuser et de valoriser les résultats de la recherche

Le projet de recherche de l'IFRÉSI est le résultat :

- d'une structuration progressive induite par l'action de directeurs successifs de l'IFRÉSI et l'implication active des équipes de chercheurs participant à la Fédération
- d'un accord entre l'IFRÉSI et la MSH Nord-Pas-de-Calais réalisé dans le cadre du comité stratégique régional pour la recherche en SHS créé en 2001 pour une coopération entre les deux structures et pour une définition de leur domaine de compétence respectif
- de l'intégration à l'IFRÉSI de 6 nouveaux laboratoires de SHS des universités des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie et de leur programme, cohérent à celui de l'IFRÉSI, ce qui a permis de renforcer certaines thématiques déjà identifiées, et d'en faire émerger de nouvelles.

³⁰ Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques (CLERSÉ, UMR 8019, Université de Lille 1) ; Centre Lillois d'Analyse et de Recherche sur l'Evolution des Entreprises (CLARÉE, UMR 8020, Université de Lille 1) ; Laboratoire Hommes, Villes, Territoires, (HVT, UPRES EA 1036, Université de Lille 1) ; Mécanismes Economiques et Dynamiques des Espaces Européens (MEDÉE, UPRES 1039, Université de Lille 1) ; Laboratoire de Géographie des Milieux Anthroposés, (LGMA, UMR 8141, Université de Lille 1) ; Centre d'Etudes et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales (CERAPS, UMR 8026, Université de Lille 2) ; Centre d'Histoire Judiciaire, (CHJ, UMR 8025, Université de Lille 2) ; Centre d'Etudes et de Recherche sur les Savoirs, les Arts, les Techniques, les Economies et les Sociétés (CERSATÉS, UMR 8529, Université de Lille 3) ; Centre de Recherche sur l'Histoire du Nord-Ouest. (CRHEN'O, UPRES 2460, Université de Lille 3) ; Groupe d'Etudes et de Modélisation Appliquée à la Recherche en Sciences Sociales (GREMARS, UPRES EA 2459, Université de Lille 3) ; Laboratoire de Recherches Economiques et Sociales (LABORES, URA 362, Fédération Universitaire et Polytechnique de Lille) ; Centre de Recherche Histoire, Civilisations et Cultures des pays du monde occidental (CRHICC, UPRES EA 2444, Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis) ; Dynamique des Réseaux et des Territoires (DRT, EA 2468, Université d'Artois) ; l'Institut des Mers du Nord (IMN, EA 1710, Université du Littoral), Centre de Recherches Administratives et Politiques de Picardie (CURAPP, UMR 6054, Université de Picardie – Jules Verne)

Le potentiel de compétence réuni à l'IFRÉSI lui permet de présenter un programme de recherche intitulé :

DYNAMIQUE ET GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES

III. 1. Deux champs d'investigation centraux en matière d'analyse des sociétés contemporaines.

III. 1. 1. Transformations des activités économiques et de l'organisation du travail.

Ce champ thématique renvoie à la vaste question des transformations actuellement observables des activités économiques. De façon générale, il convient d'en spécifier la nature et le contenu, d'analyser les processus qui les nourrissent (comme les tendances à l'internationalisation des activités, le processus d'innovation, les phénomènes entrepreneuriat, etc ...), de caractériser les formes, l'agencement et le fonctionnement des organisations qui, tout à la fois, produisent ces transformations et sont produites par elles, d'examiner leurs implications sur les compétences des acteurs qui participent à ces organisations et sur les conditions dans lesquelles ils sont amenés à exercer leurs activités.

L'avènement d'une société de l'information ou de la connaissance en rupture radicale avec les sociétés antérieures est souvent annoncé sans précaution méthodologique, sans indicateur des continuités – les structures économiques, sociales, juridiques et politiques, chacune prise séparément, ne se modifient pourtant pas au même rythme que les NTIC -, sans signaux appropriés aux effets différentiels des NTIC selon les produits et les institutions, les trajectoires et les stratégies des acteurs. Il conviendra sinon de les monter en épingle, du moins de les repérer et d'en expliquer l'évolution.

Puisque nos sociétés contemporaines sont entrées dans la dimension informationnelle et postindustrielle, il convient aussi de s'interroger sur les systèmes d'emploi, d'innovation et de mesure qui organisent, dynamisent et évaluent ces sociétés servicielles, et sur l'existence, dans une perspective comparative, d'un ou de plusieurs modèles de construction pour les nouvelles sociétés européennes.

Pour ce qui est de l'agencement et du fonctionnement des organisations, il s'agit de comprendre comment se créent et évoluent les logiques organisationnelles complexes, les pratiques managériales, les stratégies d'acteurs, ce dans un contexte technico-économique en transformation. À nouveau sans prétention à l'exhaustivité, le développement des pratiques d'alliances, de partenariat, de coopérations interentreprises, plus généralement de fonctionnement en réseau que l'on tend à présenter comme une innovation organisationnelle majeure, mérite de faire l'objet de programmes spécifiques. Indépendamment de la référence à un type particulier d'activité, mais sans pour autant ignorer que cette donnée contextuelle peut posséder comme pouvoir explicatif des formes d'organisation des entreprises, il convient de s'intéresser à ce que les évolutions de ces formes d'organisation signifient sur le plan de la réponse aux questions des frontières de la firme et de son agencement interne.

Bien entendu, cette investigation des transformations des activités économiques et des fonctionnements organisationnels est indissociable des questions d'organisation du travail, de gestion de l'emploi, des compétences et de la formation. Pour le moins, il s'agit de comprendre ce que les modifications observables de l'organisation du travail et l'introduction de plus en plus fréquente de logiques et de compétences induisent ou signifient sur le plan de la nature des liens qui unissent les personnels et les organisations qui les emploient.

Les mutations du travail sont aussi le lot des équipes managériales et dirigeantes - on disait encore entrepreneurs il y a peu – face aux transformations de l'organisation, à leurs succès, à leur échec ou à leur manque d'efficacité. De plus en plus, elles s'interrogent sur « l'esprit » et la conduite de ces programmes de transformation à ambition croissante. Dans un contexte où l'initiative n'est jamais loin du doute et où la décision côtoie souvent l'incertitude, il est permis d'interroger les managers, et de s'interroger dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, sur la signification des mots « entreprendre » et « esprit d'entreprise » aujourd'hui. Tout est-il vraiment si nouveau sous le ciel de l'entreprise ?

« À moins que tout le passé (pesant) sur le présent (F.BRAUDEL) », la formation économique, intellectuelle et professionnelle des managers et la mémoire vive du tableau de bord des

anciens entrepreneurs ne les portent à hésiter sur la logique d'agencement des motivations et des principes qui les font travailler.

Cette même investigation ne saurait non plus se concevoir indépendamment de la prise en compte du comportement des acteurs publics dont les politiques et les modes d'intervention dans de multiples domaines accompagnent la transformation des activités, tentent de l'encadrer, de l'orienter, d'en maîtriser les effets. À cet égard, de nombreuses perspectives de recherche sont ouvertes. Elles concernent les changements du cadre général de l'action publique, marqué au cours de ces dernières années par de nombreuses réformes redéfinissant les types et les moyens d'action des acteurs publics. Elles concernent également l'analyse de politiques publiques spécifiques comme celles qui sont relatives à l'éducation et à la formation, dont les modes de régulation se transforment, à la fiscalité des collectivités locales et aux relations qu'elle entretient avec les politiques d'attraction des entreprises, à la gestion des espaces, ou encore au vaste domaine de la santé.

Parmi les facteurs les plus puissants des transformations sociales, la santé comme segment grandissant de l'emploi, et comme lieu de production de normes et de processus relationnels nouveaux et comme système territorialisé, forme désormais un des domaines de recherche émergents de notre programme.

III. 1. 2. Villes, Territoires, Environnement

La dynamique des villes et des territoires et, de façon générale, les phénomènes urbains constituent des domaines essentiels d'investigation dont dépendent la compréhension de nombreux caractères des sociétés contemporaines, des défis qui leur sont posés et, corrélativement, la conception de réponses ou de politiques adaptées.

Les phénomènes urbains s'enracinent dans le temps long des siècles, tout particulièrement la région du Nord de la France, prise dans un sens large, qui forme un lieu privilégié d'histoire politique, sociale, économique, et architecturale. Partant, un territoire où se sont accumulés une expérience pluriséculaire de l'industrialisation et de l'urbanisation et un capital considérable « d'archives », de « documents » et de « traces » d'une occupation dense et d'un grand brassage de population.

S'agissant de la dimension contemporaine, il faut tout d'abord comprendre les processus de territorialisation et de recomposition territoriale dans leurs différentes manifestations, y compris celles, relativement peu étudiées jusqu'à présent, comme les espaces littoraux et maritimes, qui présentent un intérêt particulier, pour une région comme le Nord-Pas-de-Calais : dans quelle mesure et sous quelles formes les différentes activités humaines ont structuré et structurent l'espace dans lequel elles s'insèrent ? Il s'agit également de prêter attention aux tensions et inquiétudes diverses qu'engendrent les transformations sociales contemporaines et que de nombreux phénomènes urbains donnent à voir. Il convient également de prendre en compte les exigences désormais manifestes d'un développement durable des activités, soucieux des questions d'environnement.

La question du devenir de la ville, en particulier, mérite d'être abordée à la fois en termes stratégiques (par exemple avec l'analyse des impacts des grands projets de développement urbain) et en termes processuels, pour ce qui est de la formation des politiques publiques qui s'y rapportent et du rôle que jouent à cet égard des acteurs multiples. Dans son fonctionnement et ses changements de forme, la ville est le produit d'une économie en perpétuelle adaptation. À la globalisation de l'économie, à son internationalisation, correspond une métropolisation, évolution qui a des implications sociales fortes sur le plan des clivages entre inclus et exclus du développement métropolitain. Si l'on peut parler de « crise de la ville », elle est plus d'adaptation aux processus économiques contemporains que de croissance comme cela pouvait être le cas dans les années 50 ou 60. Au-delà de la dimension sociale, cette crise est multiforme : crise de l'environnement urbain, de la gestion des flux, crise des centres-villes confrontés au développement des centres commerciaux périphériques, crises des villes abandonnées par l'activité industrielle, etc. Le Nord-Pas-de-Calais, vieille région de « croissance sans développement (Marcel Gillet) », en évolution

depuis plusieurs décennies, est traversée à des degrés divers par ces différentes tendances, entre autres par le processus de métropolisation, celui d'exclusion sociale ou encore par la nécessité de renouveler la ville produite dans un contexte économique différent de celui qui prévaut désormais.

Correspondant à une demande sociale forte dans l'une des grandes régions urbaines européennes, l'étude des espaces métropolitains (construction, usages et institutionnalisation, dont les espaces publics) exige le croisement des approches de disciplines séparées (sciences politiques et juridiques, sciences économiques, sociologie, géographie, histoire) et donc la consolidation et le développement à l'IFRÉSI d'une communauté de recherche autour des questions territoriales et urbaines traitées à l'échelle régionale, nationale et européenne.

Alors que les analyses en termes de précarisation des conditions, de désaffiliation des hommes et déchirure du tissu social urbain contemporain sont encore en cours, d'autres pistes de recherche ont été logiquement tracées en direction de la cohésion sociale « past and présent » et du « vivre ensemble ». Suivies conjointement par des historiens, des sociologues et des « politistes », elles visent à atteindre au plus près l'évolution des relations de voisinage à l'échelle de l'immeuble, du pâté de maison, de la rue, du quartier dans les nouvelles villes françaises et dans les villes européennes, où l'immigration de main d'œuvre étrangère est une constante de très longue durée. Retour de la problématique de la sociabilité à Liège et à Chemnitz, à Roubaix et à Gand qui ne signifie pas pour autant abandon de l'étude de « l'insécurité sociale » dans les mêmes lieux...

La question de l'immigration demande à être doublement revisitée. Face aux discours militants sur l'intégration qui ont largement occulté les phénomènes de discrimination et de régulation d'une part, la tendance à la « communautarisation » de certains quartiers d'autre part, s'impose la nécessité de poursuivre quelques travaux pionniers sur des territoires ciblés. Ils invitent à renoncer aux catégorisations spontanées et précipitées, et à privilégier le dialogue et l'interaction dans la durée au niveau des politiques locales. Ils invitent également le chercheur à privilégier les analyses qui donnent à voir les évolutions dans le temps des appartenances et des mobilisations. D'autre part, dans le cadre de l'espace européen, nous nous intéressons aux phénomènes de sélection à l'œuvre dans les migrations et notamment au rôle joué par les entreprises qui recrutent sur des marchés de plus en plus internationalisés ou qui déplacent leurs salariés.

Le thème de l'environnement, notamment dans son articulation avec la dimension territoriale, a déjà donné lieu à un certain nombre de travaux dans la région, qui méritent d'être amplifiés et approfondis. En fait, à la représentation relativement étroite de la problématique environnementale, il est préféré une réflexion en termes de « développement durable » ou « soutenable », à savoir une approche qui vise à articuler les composantes de croissance économique, de prudence environnementale, mais aussi d'équité sociale et de gouvernance. Pour mener de telles investigations, l'intérêt du Nord-Pas-de-Calais comme cadre d'étude privilégié, tient justement, et en dépit d'un apparent paradoxe, à la qualification de non-durabilité qui le caractérise. Plus précisément, ce territoire est marqué par une « vulnérabilité », tant socio-économique qu'environnementale, qui constitue le pendant au plan spatial de ce qu'est la durabilité au plan temporel. Trois types de « terrains » méritent une attention particulière : des zones caractéristiques de contraintes hydrologiques fortes, des zones d'ancienne industrialisation particulièrement sensibles cumulant passif environnemental et handicaps socio-économiques, enfin – et faisant le lien avec la thématique précédente – des quartiers urbains en difficulté. À ces trois types de terrains, il serait fécond de faire correspondre deux problématiques particulières : l'évaluation (monétaire, multicritère, analyse des risques) et l'analyse des stratégies d'acteurs.

Dans ce champ « Villes et Territoires », s'il est un thème, qui a déjà donné lieu à l'IFRÉSI à de nombreux travaux, qui continue dans notre région de faire l'objet de préoccupation et d'une demande sociale croissante, et qui forme un pôle « émergent » au même titre que santé et société dans le premier champ, c'est bien Développement durable et territoire fragile. La dynamique du développement territorialisé bute sur tant de contraintes nouvelles, à l'échelon local et régional, est tellement freinée par les risques encourus et par la désintégration sociale accrue, qu'une lecture interdisciplinaire des objets et des enjeux, et d'une évaluation de la vulnérabilité/durabilité territoriale s'imposent.

III. 2. Caractères et objectifs du programme

III. 2. 1. Centralité du programme de l'IFRÉSI dans le champ des SHS.

L'IFRÉSI a pour mission d'étudier les transformations économiques et sociales, voire sociétales, d'en décrire la nature, d'en comprendre la genèse et la portée, d'en rechercher la dynamique processuelle, les « ressorts faibles » et les « ressorts énergiques », pour reprendre une conception de la « gouvernance » donnée à son insu par Thiers en 1848.

Pour mesurer les évolutions en cours, relativiser les constats et mieux dégager ce que le présent apporte de situations et de questions radicalement neuves, l'IFRÉSI entend exercer sa curiosité en direction du temps long et dans la perspective géographique de la compréhension des espaces. L'ambition du programme de l'IFRÉSI est à la fois descriptive, analytique et explicative, avec la volonté de développer le travail de théorisation des phénomènes d'évolution empiriquement étudiés, et d'en offrir aux acteurs de notre société des grilles de lecture et d'interprétation propre à nourrir leurs décisions et leurs actions.

L'une des interrogations centrales du programme est celle de savoir si les transformations de toute nature auxquelles nous assistons (globalisation des firmes et des marchés, turbulences accrues de maints aspects de la vie sociale, rythme croissant de la production et de la diffusion de l'information et des connaissances, innovations technologiques majeures, particulièrement dans les industries de l'informatique et de la communication, montée des activités tertiaires, élévation des niveaux de formation des individus, augmentation de l'espérance de vie, crises de l'emploi, etc.) correspondent au passage d'un modèle industriel à une société que l'on qualifie tantôt de postindustrielle, ou de post-bureaucratique, tantôt de post-moderne ou de « servicielle » : les formations sociales qui se recomposent sous nos yeux seraient en rupture avec ce qui faisait la spécificité ou l'originalité des sociétés modernes ou industrielles.

La thématique de recherche de l'IFRÉSI et les questionnements sous-jacents n'ont sans doute jamais été autant d'actualité. Même si les concepts de turbulence, de mutation et de complexité peuvent faire sourire tant leur emploi est devenu systématique et sans nuance, il n'est guère possible de nier la réalité de multiples transformations de la nature et de l'organisation des activités économiques, des formes de vie sociale, des cadres institutionnels et réglementaires qui les orientent et les accompagnent, et celle des tensions sociales que ces transformations engendrent.

III. 2. 2. Interdisciplinarité : le projet et le terrain

L'étude des transformations économiques et sociales, de leur nature, de leur signification potentielle en termes d'émergence d'un nouveau modèle de société, suppose le croisement de multiples regards théoriques et le dépassement de clivages disciplinaires traditionnels, ne serait-ce qu'en raison de la multiplicité et de l'imbrication des objets, des niveaux d'analyse pertinents et des rythmes d'évolution. L'extrême complexité de la vie sociale requiert de multiples sources d'éclairage et ne peut être approchée que par une articulation de différents cadres théoriques, de ceux qui sont issus de la microéconomie classique aux différentes approches, institutionnelles, historiques, sociologiques, stratégiques et politiques, cadres dont il convient d'organiser le dialogue sans négliger ce que peuvent apporter les perspectives historique et géographique. Pour ne prendre qu'un exemple, il est évident que la compréhension des effets de ce que l'on considère comme étant un phénomène de globalisation de l'économie (effets sur la division internationale du travail, la nature des avantages comparatifs des entreprises, des régions et des nations, les phénomènes de territorialisation, etc.) appelle un réexamen des idées sur la nature de l'activité économique et sur les relations entre les principales entités institutionnelles qui la produisent (les marchés, les firmes, les réseaux inter-firmes, les acteurs publics). Une telle approche passe par la mise en commun des compétences détenues par les spécialistes des différentes sciences sociales.

Le programme de l'IFRÉSI est le fruit d'un long processus d'émergence où l'interdisciplinarité, posée au départ comme principe de référence, s'est communée en une certaine « communauté de pratiques ». Ce processus est favorisé par un ensemble de conditions permissives et soutenu par la construction collective d'une série de règles et de dispositifs organisationnels. Plusieurs facteurs fournissent un cadre propice au développement du travail interdisciplinaire. Les uns sont d'ordre matériel, à commencer bien évidemment par la disponibilité de locaux propres à la Fédération, situés hors des campus universitaires, permettant d'accueillir un nombre significatif de membres des différentes équipes de recherche et de favoriser les échanges informels dont on connaît l'importance dans la formation d'une communauté de pratiques. Outre le fait qu'un certain nombre d'équipes ayant adhéré à la Fédération sont déjà elles-mêmes pluridisciplinaires, les autres facteurs favorables tiennent notamment à l'énoncé d'une thématique de recherche suffisamment ouverte au départ pour accueillir des chercheurs d'horizons disciplinaires différents mais partageant une sensibilité commune aux questions de la vie sociale actuelle dans ses différentes dimensions. A l'évidence, la poursuite de l'objectif que s'est donné l'IFRÉSI est indissociable d'une confrontation de multiples regards disciplinaires et théoriques, ne serait-ce qu'en raison de la multiplicité et de l'imbrication des objets et des niveaux d'analyse, ou des lieux où naissent et se propagent les transformations sociétales. Le fait, par ailleurs, que les participants à l'IFRÉSI soient, de façon générale, ouverts à l'interaction avec des acteurs sociaux eux-mêmes confrontés à des objets, des questionnements, des enjeux décisionnels nécessitant d'être saisis sous plusieurs angles à la fois, a favorisé l'intégration de l'exigence d'interdisciplinarité.

Ces conditions favorables n'auraient cependant pas suffi sans un certain nombre de dispositifs incitatifs à la pratique de l'interdisciplinarité. Tout d'abord un ensemble de conventions régissant les relations entre composantes de la Fédération et donnant une garantie minimale qu'une telle pratique ne les amène pas à en quelque sorte à perdre leur âme. Ceci suppose, bien entendu, un principe de respect de l'identité de chaque équipe et de libre inscription de tout ou partie de son programme de recherche dans les thématiques de l'IFRÉSI. Mais également et surtout, un fonctionnement de la Fédération sur la base d'une ouverture permanente à l'entrée et la ré-entrée des enseignants-chercheurs et des chercheurs dans la contribution active aux thématiques collectives, et des efforts fédéraux de mobilisation des moyens matériels et humains d'aide au démarrage de nouveaux programmes. En second lieu, les participants à la Fédération affinent progressivement les règles d'un fonctionnement sur programmes dont le principe majeur réside dans l'attribution des ressources notifiées au niveau fédéral non en fonction de clefs fixes de répartition entre les unités, mais en fonction des opérations de recherche et d'échanges scientifiques menées avec exigence de produits tangibles et datés, régulièrement suivis. A chaque fois que cela est possible et prend sens d'un point de vue scientifique, le critère de l'interdisciplinarité des projets préside aux décisions de répartition des ressources. Enfin, bien entendu, l'IFRÉSI fait un large usage des formes classiques d'organisation des débats interdisciplinaires, comme les séminaires transversaux internes et la tenue régulière de journées de présentation et de discussions des travaux, ouvertes à l'ensemble des participants à la Fédération et aux partenaires socio-économiques régionaux.

III. 2. 3. Structuration du milieu de la recherche en SHS

L'IFRESI, en fédérant quinze laboratoires de SHS, joue et jouera toujours un rôle décisif de structuration du milieu de la recherche en sciences humaines et sociales de la région et ce, grâce à plusieurs dispositifs reliés entre eux.

Tout d'abord en étant un lieu de conception des projets de recherche avec rappel constant de l'exigence d'interdisciplinarité. Si la structuration du programme de l'IFRÉSI en deux champs principaux permettant de nombreux croisements disciplinaires est désormais stabilisée, la conception, par les laboratoires fédérés, d'opérations constituant des applications particulières de ces axes reste toujours largement ouverte et relève d'un processus dynamique jamais pleinement achevé.

Lieu de conception de projets, l'IFRÉSI est également un lieu de débats ouverts sur les deux champs privilégiés et sur la réalisation des opérations, jusqu'à la production de leurs résultats. Ceci passe par la tenue régulière de séminaires internes liés aux opérations de recherche ainsi que par l'organisation périodique de journées rassemblant l'ensemble des participants à

la Fédération. Cette dimension d'espace de discussion s'étend au-delà de la réalisation d'opérations particulières de recherche puisque l'IFRÉSI accueille naturellement des séminaires, notamment méthodologiques, créés à l'initiative de tel ou tel participant et mobilisant des intervenants n'appartenant pas à la Fédération. Le séminaire « Réseaux et régulation » (CLERSÉ-IFRÉSI et LASMAS-IRESKO) et le « séminaire de l'IFRÉSI » organisé le samedi matin par CERSATÉS sont deux exemples de cette manière de faire vivre la pluridisciplinarité.

L'IFRÉSI apporte une contribution précieuse à la formation doctorale et à l'insertion des jeunes chercheurs dans un milieu dense. Les locaux de l'IFRÉSI bénéficient largement aux doctorants financés par des allocations de recherche ou des postes d'ATER. Ces doctorants disposent ainsi de bonnes conditions matérielles de travail et d'un environnement intellectuel favorable.

L'IFRÉSI conduit dans le cadre du CPER et de financements européens des opérations de recherches pluridisciplinaires entrant dans le cadre de son programme et auxquelles participent un nombre significatif de membres de l'IFRÉSI (cf rapport d'activité). Mais l'IFRÉSI n'est pas une fédération uniquement dévolue à la conduite de recherches contractuelles. Il est aussi une structure d'appui ou un relais des laboratoires fédérés (notamment en matière de publications et de colloques) pour des opérations propres, non-contractuelles, mais relatives aux « questions du programme » et dont les résultats sont restitués à l'IFRÉSI.. Ces deux types d'action se révèlent en fait aussi structurant l'un que l'autre, le premier en raison des contraintes imposées, le second en raison de sa plasticité.

Enfin, on ne saurait trop souligner l'importance que revêt pour la structuration de milieu de la recherche par l'IFRÉSI la mutualisation du service communication, du service informatique qui doit gérer 150 postes de travail sur place, et celle du service « reproduction-édition numérique-images ». Outre les éléments matériels de base nécessaires à la conduite des opérations de recherche, ces services mutualisés apportent de plus en plus le soutien et les supports désormais indispensables à la présentation, à la valorisation et à la diffusion des résultats des recherches socio-historiques et sociologiques (cartographie, illustration, CD-Rom, diaporama, vidéo, films), ainsi que l'information sur les paysages de la recherche SHS en Europe) (cf rapport d'activité des services centraux).

III. 2. 4. Bibliographie significative dans les deux champs de l'IFRÉSI

- Les transformations des activités économiques et de l'organisation du travail
- Villes, territoires, environnement

III. 2. 4. 1. Ouvrages

- BACHELET F., PARIS D., DOLEZ B., *La gouvernance locale entre théories et pratiques*, Métropoles en construction, L'Harmattan, février 2004.
- BARRÉ A., CACHEUX D., HARDY-HÉMERY O., KOURCHID O., MENERAULT P., PETILLON C., SCHUITEN F., TERRIER D., 2004, Cheminots et chemins de fer en Nord – Pas-de-Calais. Identités régionales et professionnelles, 1830-2030 », Ed. La vie du Rail, Paris, 239 p.
- CHANET J-F., « L'instruction publique », dans *Histoire des gauches en France*, sous la direction de BECKER J.-J. et CANDAR G., T. 1, *L'héritage du XIX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2004, p. 267-284.
- CRESSON G., DRULHE M., SCHWEYER F-X., 2003, *Coopérations, conflits et concurrences dans le système de santé*, Rennes, ENSP.
- CRESSON G., SCHWEYER F-X., PENNEC S., BOUCHAYER F., 2004, *Normes et valeurs dans le champ de la santé*, Rennes, ENSP.
- CUKROWICZ H., DUBUC A., 2003, « Quatre chantiers de mémoire », in RABIER C., dir., *La remonte, Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, pp. 233-245.

- DE OLIVEIRA O., *Argent public et argent privé sur les routes du Nord. Réseaux et flux financiers en Europe du Nord-Ouest de la Révolution à l'Empire*, Comité pour l'Histoire Economique et Financière de la France (à paraître en 2004).
- DEBOUDT P., « La place de la nature dans la gestion intégrée de la zone côtière : réflexions d'un géographe », *Oceanis*, à paraître en 2005.
- DEMAZIERE D., GADREY N., NEYRAT F., PELAGE A., ROQUET P., VERLEY E., 2002, « La médiation sociale est-elle une activité professionnelle », in BOUYGARD F. GELOT D. (dir), *Nouveaux services emplois-jeunes : regard à mi-parcours*, Cahier Travail et Emploi, Paris, La documentation française, pp. 137-158.
- DOLEZ B., LAURENT A., 2002, *Le vote des villes. Les élections municipales de mars 2001*, Presses de Sciences Po, Paris, 352p.
- DOLEZ B., 2002, *Le vote des villes. Les élections municipales de mars 2001*, codirection avec Annie Laurent, Presses de Sciences Po, collection Chroniques électorales, 352 pp.
- DOLEZ B., LAURENT A., dir., 2002, *Le vote des villes. Les élections municipales des 11 et 18 mars 2001*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.
- DOLEZ B., *Le Parachutage politique*, codirection avec Michel Hastings, L'Harmattan, collection Logiques Politiques, 2003, 301 pp.
- DOLEZ B., PARIS D., ss dir., 2004, *Métropoles en construction : territoires, politiques et processus*, Paris, L'Harmattan, 294 p.
- ECK J-F., *Les entreprises françaises face à l'Allemagne de 1945 à la fin des années 1960*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2003, 656 p.
- GADREY J. (sous la coordination de), avec DJELLAL F. GALLOUJ C. JANY-CATRICE F., MERIOT S.A., RIBAULT T., 2002, *Hôtellerie, restauration : héberger et restaurer l'emploi, les cas français, américain et japonais*, La Documentation Française, Paris, 198 p.
- GADREY J., JANY-CATRICE F., 2004 - à paraître, *Les indicateurs alternatifs de richesse*, Paris, La Découverte, 128 p.
- GAYOT G. et FONTANA G. L., « Wool : products and markets (13th to 20th century). La laine : produits et marchés (XIII^e-XX^e siècle) », *XIIIth Congress International Economic History Association (IEHA)*, Session 16, Buenos-Aires, 26 juillet 2002, IFRÉSI-CNRS, Lille, CLEUP-Université de Padoue, 2004, 684 p.
- GAYOT G. et MINARD P. éd., *Les ouvriers qualifiés de l'industrie (XVI^e-XX^e siècle). Formation, emploi, migration*, Revue du Nord, hors série, coll. histoire, n° 15, 2002, 334 p.
- GAYOT G., « De nouvelles institutions pour les villes et les territoires industriels de la grande Nation en 1804 », dans *Villes et districts industriels en Europe occidentale XVI^e-XX^e siècles*, ECK J.-F., LESCURE M., ed., Tours, Université François Rabelais, Centre d'histoire de la ville moderne et contemporaine, 2002, p. 161-182.
- GLEVAREC H., SAEZ G., 2002, *Le Patrimoine saisi par les associations*, La Documentation française, Paris, 412 p.
- HARDY-HEMERY O., *Trith-Saint-Léger du premier âge industriel à nos jours*, Presses Universitaires du Septentrion, 2002, 368 p.
- HIRSCH J-P., « L'impossible propriété collective » dans S. L. KAPLAN et P. MINARD (ed.), *La France, malade du corporatisme ? : XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Belin, coll. Socio-Histoires, 2004, p. 171-194.
- HORN F., 2004, *L'économie des logiciels*, La Découverte, Collection Repères, 126 p.
- LÉNÉ A., 2002, *Formation, compétences et adaptabilité. L'alternance en débat*, Paris, Editions L'Harmattan.
- MAITTE C., *La trame incertaine, le monde textile de Prato aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2001, 496 p.
- MARCHAND P. et BODÉ G. éd., *Formation professionnelle et apprentissage (XVIII^e – XX^e siècle)*, Actes du colloque international, Villeneuve-d'Ascq 18-20 janvier 2001, Paris, Lille, co-édition INRP et Revue du Nord, hors série, coll. histoire, n° 17, 2003, 519 p.
- MARTUCCELLI D., 2002, *Grammaires de l'individu*, Paris, Gallimard, 720 p.
- MEBARKI M., ROQUET P., dir., 2003, *Trois décennies de formation continue : de l'éducation permanente à la formation tout au long de la vie*, Lille, Les cahiers d'études du CUEEP, mai, 143 p.
- MICHELAT G., SIMON M., 2004, *Les ouvriers et la politique. Permanences, ruptures, réalignements*, Paris, Presses de Sciences Po, 374 p.
- MINARD P., « Die Zünfte in Frankreich am Ende des 18. Jahrhunderts: Analyse ihrer Abschaffung », H.-G. HAUPT ed., *Das Ende der Zünfte: eine Europaïscher Vergleich*, Göttingen, Vandehoeck & Ruprecht, 2002, p. 181-196.

- MOULAERT F., 2000 - 2002 *Globalization and Integrated Area Development in European Cities*. Oxford: Oxford University Press.
- MOULAERT F., RODRIGUEZ A., SWYNGEDOUW E., ed., coord., 2003, *Urban Restructuring and Social Polarisation in the City*. Oxford: Oxford University Press.
- PARIS D., STEVENS J.F., 2000, *Lille et sa région urbaine – La bifurcation métropolitaine*, Paris, L'Harmattan, 265 p.
- PETITE S., à paraître début 2005, *Les règles de l'entraide*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- SCHWEYER F-X., PENNEC S., CRESSON G., BOUCHAYER F., 2004, Normes et valeurs dans le champ de la santé, Paris, Ed. de l'École nationale de la santé publique, 304 p.
- SIMÉANT J., DAUVIN P., ONG et humanitaire, Paris, L'Harmattan (Collection « Logiques politiques »), 2004, 276 p.
- ZUINDEAU B., 2000, *Développement durable et territoire*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

III. 2. 4. 2. Articles et contributions à des recueils collectifs

- BAZIN L. & SELIM M., « Etnografía, cultura y globalización », in HERNANDEZ V. & HILDAGO C., dir., *Antropología y globalización*. Buenos Aires, Edicial SA (à paraître fin 2004).
- BAZIN L., « Alliance électorale et gouvernance intercommunale dans un fief communiste du nord de la France », *Social anthropology*, 12(2), 2004.
- BOIDIN B., 2003, « La mondialisation des indicateurs de bien-être », in Ch. Euzéby, F. Carluer, S. Chapon, A. Euzéby, D. Mansanti, Cl. Offredi, *Mondialisation et régulation sociale*, Actes des XXIIIèmes Journées de l'AES, septembre 2003, l'Harmattan.
- BOIDIN B., coord., 2004, Dossier « Les dimensions humaine et sociale du développement durable », *Revue Développement durable et territoires* (www.revue-ddt.org), février.
- BREUILLARD M., « La transformation urbaine à marche forcée en Angleterre », in D. Paris, B. Dolez (dir.), *Métropoles en construction*, op. cit., p. 237-257 ; « L'éclairage britannique », in S. Guérard (dir.), *Crises et mutations de la démocratie locale en Angleterre, en Allemagne et en France*, Paris, L'Harmattan, coll. GRALE, 2004, p. 287-324 ; « Dévolution, régionalisation et développement régional en Grande-Bretagne », *Hommes et Terres du Nord*, 3- 2002, p. 5-14.
- BUSTREEL A. NISHIMURA T., « Les coûts d'opportunité des enfants. Une comparaison Japon – France », *Cahiers d'économie de l'innovation*, N°20, Vol. 2, 2004, pp. 163-177.
- CASSAN D., « Le recrutement ethnique policier : une vieille préoccupation anglaise », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n° 45, pp. 139-159.
- CAZAL D., DIETRICH A., 2003, « Compétences et savoirs : quels concepts pour quelles instrumentations ? », in KLARSFELD A., OIRY E., coord., *Gestion des compétences : des instruments aux processus*, Paris, Vuibert.
- CHANET J-F., « Terroirs et pays : mort et transfiguration ? », *Vingtième siècle*, Revue d'histoire, n° 69, janvier-mars 2001, p. 61-81.
- CONVERT B., 2003, « Des hiérarchies maintenues, Espace des disciplines, morphologie de l'offre scolaire et choix d'orientation en France, 1987-2001 », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°149 , Septembre, pp 61-73.
- CONVERT B., 2003, « La désaffection pour les études scientifiques, quelques paradoxes du cas français », *Revue Française de Sociologie*, 44-3, Juillet-Septembre, pp. 449-467.
- CONVERT B., DEMAILLY L., 2003, « Internet et les professions de santé : le problème de la consultation à distance », *Réseaux*, 120, pp. 241-269.
- CONVERT B., DEMAILLY L., 2003, « Le savoir médical et sa mise en scène sur le Net », *Terminal*, n°89 Eté, pp. 65-76.
- CONVERT B., DEMAILLY L., 2003, « Les interactions dans Internet, Mailing-listes et forums dans le domaine de la santé et de la santé mentale », *Communication*, 22(2), hiver/printemps, pp. 63-97.
- CRESSON G., 2003, « Restructuration du système de santé, aide et soins à domicile en France », in SAILLANT F., BOULIANNE M., *Transformations sociales, genre et santé. Perspectives critiques et comparatives*, L'Harmattan et les Presses de l'Université de Laval à Québec, pp. 163-181.
- CUKROWICZ H., (2003), *La ville en vies : Des habitants de Oignies racontent et commentent leur vie*, CLERSÉ-IFRÉSI, 85p.

- DE OLIVEIRA O., « Négoce et territoire. Les passeports nordistes au XIXe siècle (1791-1869) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-septembre 2001, p. 104-122.
- DELDRÈVE V., 2002, « L'environnement : à chacun son image », in J.C. Rabier éd., *La Remonte. Le Bassin minier Nord-Pas-de-Calais, entre passé et avenir*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion Presses Universitaires, pp 165-176.
- DELDRÈVE V., 2003, « La vulnérabilité des territoires côtiers : évaluation, enjeux et politiques publiques, rapport intermédiaire », sous la responsabilité scientifique de C. MEUR-FEREC (ULCO), Programme national « Environnement Côtier », Action de recherche thématique n°6, Contrat Ifremer, décembre, 27p.
- DELDRÈVE V., 2003, « Politique européenne et pratiques locales de gestion des ressources halieutiques - La réforme de la politique commune de la pêche et les marins-pêcheurs du Nord-Pas-de-Calais », *Dynamiques locales et modalisation*, coord. par RAUTENBERG M., *Cahiers Lillois d'Economie et de Sociologie*, Lille, pp. 75-90.
- DEMAILLY L., 2002, « La rationalisation du traitement social de l'expérience », *Revue des Sciences de l'éducation*, volume XXVII, numéro 3, Montréal, Québec, avril.
- DEMAILLY L., 2003, « Une spécificité de l'approche sociologique française des groupes professionnels : une sociologie non clivée », in *Knowledge, Work & Society / Savoir, Travail et Société* n°2.
- DEMAILLY L., TONDELLIER M., 2004, « L'encadrement de l'enseignement dans une région française », *Recherches sociologiques*, vol. XXXV, n°2 ; pp. 25-45.
- DEMAILLY L., TONDELLIER M., (2004), « Les transactions entre l'institution et ses agents : le cas des coordonnateurs de réseaux d'éducation prioritaire », *Les sciences de l'éducation. Pour l'ère nouvelle*, vol. 37, n°2 pp. 7-33.
- DEVETTER F-X., 2004, « Le temps de travail des agents publics : un régime temporel spécifique ? », *Politique et Management Public*, n°1.
- DUPREZ D., 2003, « La question de l'intégration des personnes d'origine étrangère dans la police en France », *Caeite sociologice*, n° 1, pp. 80-97.
- DUPREZ D., HERMANT S., 2004, « Approche sociologique des usages de drogues en milieu festif techno », *Trend-Ofdt*, pp. 51-64.
- DURIEZ B., SAWICKI F., « Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale. Le cas de la CFDT », *Politix*, n° 63, 2003, pp. 17-51.
- GADREY J., 2003, « Croissance, progrès technique et emploi », chapitre IV du *Nouveau manuel de sciences économiques et sociales* (sous la direction de P. Combemale et J.P. Piriou), Paris, La Découverte, pp. 129-148.
- GADREY J., 2004, à paraître, « National economies and the service society : the diversity of models », in BRYSON J. et DANIELS P. (éd.), *Services Industries Handbook*, Londres, Edward Elgar.
- GADREY N., JANY-CATRICE F., PERNOD-LEMATTRE M., 2004, à paraître, « Les conditions de travail des ENQ », in MEDA D., VENAT F., *Les enjeux du travail non qualifié*, Ed La Découverte, coll. Recherche.
- GADREY N., PELAGE A., ROQUET P., VERLEY E., 2001, « Les emplois – jeunes de la médiation sociale », *Agora débats/jeunesse*, n°25, p.79-98.
- GADREY N., PETITE S., 2004, à paraître, « La féminisation des enseignants-chercheurs. L'exemple de l'université des sciences et technologies de Lille », in OLLAGNIER E., PEREZ S., SOLAR C. (sous la dir. de), *Parcours de femmes dans les universités*, Paris, l'Harmattan.
- GAYOT G., « Frontières, barrières douanières et aménagement des territoires industriels entre Meuse et Elbe (1750-1815) », *Revue du Nord*, t. 85, 2003, n° 352, spécial Faire de l'histoire avec Pierre Deyon : espace et économie, territoire pensé et territoire vécu, 1750-1850, p. 781-808.
- GLEVAREC H., 2003, « Le moment radiophonique des adolescents : rites de passage et nouveaux agents de socialisation », *Réseaux*, n° 119, pp. 27-61.
- GLEVAREC H., CARADEC V., 2003, coord., « Présentation », *Ages et usages des médias, Réseaux*, n° 119, pp. 9-23.
- GLEVAREC H., PINET M., 2003, « La radio : un espace d'identification pour les adolescents », in DONNAT O. dir., *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, Paris, La Documentation française, pp. 319-342.
- GREVET P., 2003. « Informationnalisme, gratuités et modes de gestion des coûts fixes dans la formation », in MOEGLIN P. et TREMBLAY G., dir., *2001 Bogues, Globalisme et pluralisme*, volume 3, TIC et éducation, Les presses de l'Université de Laval, Québec Canada, pp. 26-45.

- HARDY-HEMERY O., « Le pouvoir dans l'entreprise : actionnaires et dirigeants dans les sociétés du Nord, 1880-1950 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 48-4, octobre-décembre 2001, p. 77-101.
- HÉRAN F., 2001, « La réduction de la dépendance automobile », *Cahiers Lillois d'Economie et de Sociologie*, n° 37, pp. 61-86.
- HIRSCH J-P., « Retour sur l'ancien esprit du capitalisme », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2001, n° 23.
- HORN F., 2003, « Nouveaux standards et logiciels libres, un espace d'innovations à but non lucratif ? », in MUSTAR P. et PENAN H., ed., *Encyclopédie de l'innovation*, Economica, pp. 555-579.
- LEFEBVRE B., VERVAEY M., 2002, « The design trades and relationships between firms of the textile sector in the Nord-Pas-de-Calais region, *Regional Studies* », Vol. 36.3, pp.661-673.
- LÉNÉ A., 2003, « Formation en alternance et formation continue : divergences et complémentarités », *Les Cahiers d'Etudes du CUEEP*, n°52, mai, pp. 95-109.
- MAHIEU C., en collaboration avec BESSON P., 2003, « Politiques du changement stratégique en entreprise : l'approche par le programme d'organisation », *Gestion 2000*, n° 3, mai-juin 2003, pp. 61-77.
- MAITTE C., « Le réformisme éclairé et les corporations : l'abolition des Arts en Toscane », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 49-1, janvier-mars 2002, p. 56-88.
- MARTUCCELI D., 2005 – à paraître, « Le revers de la mobilité généralisée », in F. Ascher, S. Allemand, J. Lévy (éds.), *Les sens du mouvement*, Paris, Belin.
- MASSICARD É., « Alevist movements at home and abroad : mobilization spaces and disjunction », *New Perspectives on Turkey* 28-29, Spring-Fall 2003, p. 163-187.
- MEUR-FÉREC C. 2003, « L'occupation du littoral, ou le choix d'investir un territoire à risques », *Océanis*, vol. 28, n°12, 2002, p. 115-137.
- MOULAERT F., NUSSBAUMER J., 2003, « Die Ökonomie der europäischen Großstadt », in *The economy of the large European city. The social nature of articulated productivity*, dans: Siebel W. ed. *Die Europaïsche Stadt*. Berlin, Suhrkamp.
- OLLITRAULT S., « Des plantes et des hommes. De la défense de la biodiversité à l'altermondialisme » *Revue française de science politique*, vol 54, n° 3, juin 2004, pp.443-465.
- OLLITRAULT S., « Les mobilisations médiatiques des organisations non-gouvernementales et des directions générales : construire un espace public européen », in E. Dacheux, *L'Europe qui se construit. Réflexions sur l'espace public européen*, Presses universitaires de Saint-Etienne, 2003, pp.183-199.
- PARIS D., 2004, « Gouvernance des territoires, métropolisation et développement régional. Réflexions à partir de l'exemple de Lille et de sa région urbaine », in *Métropoles en construction : territoires, politiques et processus*, ssdir B. Dolez & D. Paris, L'Harmattan, Paris
- PRYEN S., 2002, « Prostitution de rue. Le privé des femmes publiques », *Ethnologie française*, n°spécial « Intimités sous surveillance », XXXII, n°1, janvier-mars, p.11-18.
- ROQUET P., 2004, « Temporalités biographiques et institutionnelles : la construction identitaire de l'ingénieur promu », *Savoirs (revue internationale de recherches en éducation et formation des adultes)*, juin, n°4.
- SAWICKI F., « Les socialistes », in BECKER J-J., CANDAR G., dir., *Histoire des gauches en France au XXe siècle*, Paris, La Découverte, 2004, p. 27-50.
- SAWICKI F., « Les temps de l'engagement. À propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement », in LAGROYE J., dir., *La politisation*, Paris, Belin (Socio-histoires), 2003, p. 123-146.
- SAWICKI F., Du parti à l'assemblée régionale. Itinéraire d'un professionnel de l'intermédiation, in NAY O., SMITH A., dir., *Le gouvernement du compromis. Courtiers et généralistes dans l'action politique*, Paris, Economica, "Études politiques ", 2002, p. 23-45.
- SAWICKI F., DURIEZ B., Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale : le cas de la CFDT, *Politix. Sciences sociales du politique*, n°63, 2003, p. 17-57.
- SAWICKI F., Le leadership politique : un concept à remettre sur le métier ?, in SMITH A., SORBETS C., dir., *Le leadership politique et les territoires. Les cadres d'analyse en débat*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, " Res publica ", 2003, p. 71-88.
- STEVENS J.F., 2004, « La métropolisation ou l'intelligence du déséquilibre : l'exemple lillois », in *Métropoles en construction : territoires, politiques et processus*, dir. DOLEZ B., PARIS D., Paris, L'Harmattan, Paris.

- VERLEY P., HAUTCOEUR P.-C., « Les entreprises françaises et l'autofinancement (1850-1990) », *Histoire Economie et Société*, n° spécial, « L'autofinancement » sous la direction de Dominique Barjot.
- VILLALBA B., 2003, « Moving towards an evolution in political mediation ? French political parties and the new ICTs », in Gibson, Rachel, Nixon, Paul and Ward, Stephen (eds.) *Net Gain? Political Parties and the Impact of New Information Communication Technologies*, Routledge
- VILLALBA B., VIEILLARD-COFFRE S., 2003, " The Greens: from idealism to pragmatism (1984-2002) ", in Jocelyn AJ Evans (eds), *The French Party System*, Manchester, Manchester University Press.
- WARNIER V., 2002, « Trajectoire des compétences stratégiques et dynamiques inter-firmes dans un secteur: le cas de l'industrie de la dentelle », in Laroche H., Joffre P., Fréry F., *Perspectives en Management Stratégique, Tome IX*, Editions EMS.
- ZUINDEAU B., 2001, « L'analyse des externalités environnementales : éléments pour un programme de recherche régulationniste », *Géographie, économie, société*, Volume 3, n° 1, p. 71-92.

III. 3. Cinq domaines d'investigation

Dans le cadre du programme général 2006-2009 et de ses deux grands champs d'application, l'IFRÉSI privilégie cinq domaines d'investigation.

III. 3. 1. Transformations des activités économiques et de l'organisation du travail

L'analyse des transformations contemporaines de l'organisation des activités économiques et du travail échappe difficilement au questionnement sur ce qu'elles signifient en termes d'avènement ou non d'un nouveau modèle de société.

Nombre d'interprétations courantes des changements de toute nature qui s'offrent aux regards des acteurs de la société et des chercheurs en SHS nourrissent en effet un discours d'émergence d'une société radicalement nouvelle, qualifiée de différentes façons : société post-industrielle, post-bureaucratique, informationnelle, société de la connaissance, etc. Dans certains cercles cette thématique relève de l'objectif extrêmement ambitieux, sur fond de compétition économique mondiale, davantage que du constat et de l'analyse (cf. l'agenda de Lisbonne).

Que l'on soit dans l'ordre du constat ou dans celui du projet, une bonne partie des interprétations sont tentées, au moins de façon implicite, par la figure d'un nouvel idéal-type brossant ce que les changements en cours peuvent produire comme nouvel ordonnancement sociétal ou s'offrant comme horizon souhaitable propre à guider les politiques et les comportements des acteurs des différentes sphères de la vie sociale. Les formulations de cet idéal-type, variables dans leur degré d'élaboration, le sont également dans leur portée, allant de la description d'une forme institutionnelle ou sociétale fondamentale succédant au modèle wéberien, à la description apparemment plus modeste (mais dont on ne tire pas toujours toutes les implications sociétales) de modèles d'organisations d'entreprise toujours considérée comme "l'institution cardinale du capitalisme".

Les vertus et les inconvénients des raisonnements à base d'idéaux-types sont connus. On sait ce que cette figure peut avoir de fécond en termes de posture réflexive, mais on en connaît également les limites, notamment quand le désir de schématiser et de mettre en cohérence les réalités observables emporte avec lui toute velléité de nuancer l'analyse, de repérer les incohérences, les paradoxes et les contradictions dans les changements en cours.

La nouvelle société en train de se faire et la forme d'accomplissement des changements qui se profile ne peuvent cependant se comprendre sans se garder des généralisations hâtives et sans reconnaître le caractère multiforme et diversifié de ce que l'on appelle les mondes moderne et postmoderne.

L'IFRÉSI entend contribuer aux débats sur la signification des transformations de l'organisation des activités économiques et du travail en introduisant la nuance et la distance que requiert l'analyse d'un ensemble de mouvements complexes, au sein desquels il peut être difficile de distinguer ce qui relève de l'éphémère de ce qui est de nature à se pérenniser, et dont les interactions non totalement saisissables fragilisent les essais de pronostic sur l'état résultant de la société. Il vaudrait d'ailleurs mieux parler à cet égard d'exploration des possibles que d'annonce d'une configuration clairement décrite.

Cette contribution s'inspirera d'un certain nombre de lignes directrices, sources d'interrogation plutôt que postulats, pour l'analyse des transformations des activités économiques et de l'organisation du travail :

s'interroger sur ce qui, dans ces transformations, exprime des éléments ou des germes de changement radical et des éléments de continuité ;

prendre en considération la variété des situations, sur un plan sectoriel comme sur un plan spatial, et tenter de comprendre ce qui peut la réduire ou au contraire la faire perdurer ;

s'intéresser aux contradictions potentielles, aux aspects paradoxaux des transformations en cours, aux incohérences qu'elles manifestent ;

se distancier des idées reçues quant à l'ampleur et la portée de ces transformations.

Elle se concrétisera en retenant comme objets d'analyse, ce qui est considéré d'ordinaire comme particulièrement représentatif des émergences de la société nouvelle. Dans cette perspective, quatre objets ou thématiques constitueront des cibles privilégiées à propos desquelles un ensemble d'opérations de recherche sont d'ores et déjà programmées et dont les grandes lignes peuvent se résumer de la façon suivante :

La société de l'information

Les caractérisations générales ne manquent pas pour qualifier les aspects contemporains des économies et sociétés développées. Si l'on retient en priorité les dimensions "post-industrielles" (ou "servicielles") et "informationnelles" des transformations actuelles, on est conduit à reconstruire aussi bien les conventions sociales et statistiques qui fondent les évaluations des performances économiques et sociales et de la "richesse" dans une économie post-industrielle, que les configurations nouvelles de l'emploi et du travail dans les services, les modes de protection sociale, les conventions de famille et de genre, ou encore les formes de l'innovation dans et par les services. On est également conduit à croiser l'économie et la sociologie des activités informationnelles en s'appuyant, par exemple, sur l'étude des mondes du logiciel, et sur l'analyse de l'introduction du numérique dans l'enseignement supérieur, deux activités post-industrielles par excellence.

L'IFRÉSI projette d'analyser les manifestations de ces transformations en développant : une recherche comparative internationale, sur le plan européen, destinée à éclairer la diversité et l'éventuelle "convergence" de modèles nationaux d'économie et de société post-industrielle et informationnelle, des modèles d'emploi et d'organisation du travail, et des modèles d'innovation correspondants ;

un travail spécifique sur les effets de l'introduction des NTIC en explorant l'hypothèse selon laquelle, contrairement à certaines largement répandues, ces effets sont différents selon les institutions, les trajectoires et les stratégies des acteurs, et que les NTIC contribuent à augmenter la diversité des formes d'organisation économique et sociale. Par exemple, les NTIC peuvent certes introduire plus de variété dans les produits et plus d'autonomie dans le travail, mais elles peuvent également renforcer la standardisation des prestations et le contrôle des salariés. Ce travail entend se centrer sur les effets de deux innovations fondamentales et interdépendantes qui modifient structurellement les coûts de l'information : la numérisation potentielle de l'ensemble des contenus informationnels et l'Internet dont la caractéristique principale est que la structure du réseau comme les liens existant entre les ressources sont distribués et non hiérarchisés. Ces innovations affectent l'ensemble de la vie économique et sociale mais de façon différenciée selon l'importance du contenu informationnel des différentes activités.

Le développement des activités de service

Un regard particulier sur ce type d'activités est justifié par l'importance croissante qu'elles ont prise et qui est l'une des manifestations des transformations en cours de nos sociétés. Dans le cadre de l'IFRÉSI, de nombreuses opérations de recherche ont déjà été conduites sur ce sujet. Cette orientation sera maintenue en mettant l'accent sur trois directions encore peu explorées :

définir et qualifier la notion d'entrepreneur des services, en retenant l'acception schumpeterienne de l'entrepreneur. Il s'agira de tenter de vérifier si, comme les activités dans lesquelles il intervient, l'entrepreneur des services est spécifique ;

étudier la question de l'innovation dans les services dans ses relations à l'emploi. Paradoxalement, bien que le secteur des services soit reconnu comme le principal créateur d'emplois dans les économies contemporaines, trop peu de travaux se sont penchés sur cette question. Nombreux sont en revanche, en particulier aux Etats-Unis, les travaux qui se sont efforcés de dénoncer la mauvaise qualité des emplois générés par l'économie des services. Par ailleurs, nombreux sont les travaux qui ont contribué à favoriser une conception mineure et subordonnée de l'innovation dans les services. La conjonction de ces deux courants a probablement contribué à sous-estimer la question de l'innovation dans les services dans sa relation à l'emploi. Sur ce sujet on procèdera à une relecture des principaux travaux sur l'innovation dans les services à la lumière de la question de l'emploi pour apprécier dans quelle mesure et sous quelle forme cette question y est implicitement ou explicitement présente. Au-delà de ce travail de revue de littérature, il s'agira, sur la base d'enquêtes statistiques et de travaux qualitatifs, de tenter d'évaluer sur le plan quantitatif et qualitatif les emplois générés par l'innovation dans les services. Il sera ainsi possible de confirmer ou d'infliger l'idée selon laquelle les services seraient générateurs d'emplois de mauvaise qualité.

examiner le rôle des services innovants dans le développement urbain et régional : les modèles de la base et de la place centrale convergent pour établir que les activités industrielles constituent les seuls véritables moteurs de la croissance économique et que les services sont des activités induites et subordonnées. Un certain nombre de travaux empiriques consacrés au rôle des services dans le développement régional sont venus contester ces thèses. En revanche, il n'existe guère de travaux envisageant cette question sous l'angle exclusif de la dynamique de l'innovation. On s'efforcera donc d'isoler, sur le plan empirique et théorique, la variable « innovation » dans l'analyse de la relation entre « les services » et le « développement régional ».

Les nouvelles orientations stratégiques des entreprises

A l'évidence, les entreprises sont des acteurs majeurs de la transformation de nos sociétés. Dans l'éventail des comportements stratégiques qu'elles tendent à déployer, les pratiques de délocalisation et la désindustrialisation qui leur est associée occupent aujourd'hui une place centrale dans le débat public national et régional. Si le débat est ancien, il est actuellement renouvelé à la fois parce qu'il est mondial et qu'il est concomitant à un certain nombre de réflexions récentes sur le déclin (réel ou supposé) de l'économie française.

On peut cependant considérer que la relation délocalisation-déclin industriel et chômage massif est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît.

La réflexion qu'il est prévu de développer sur cette question s'articulera autour de trois grandes idées et hypothèses :

contrairement à l'opinion encore largement répandue, la délocalisation peut être un facteur de compétitivité et de dynamisme de l'emploi à la fois industriel et de services. D'une part, les délocalisations sont loin d'être massives et jouent un rôle limité dans la mesure où l'essentiel du commerce national est effectué avec des pays industrialisés de même niveau ; d'autre part elles conduisent à créer d'autres emplois plus qualifiés (même si c'est en moindre nombre) ; les délocalisations sont une des modalités de l'évolution de la division internationale du travail. Elles constituent une composante indispensable de la stratégie des entreprises dans la compétition mondiale;

le lien de causalité est souvent fait trop rapidement entre délocalisation et désindustrialisation. Le principal objectif de la réflexion et des investigations empiriques auprès d'entreprises régionales pratiquant ou envisageant des stratégies de délocalisation est de contribuer à une compréhension plus fine de cette pratique et de ses effets sur les sociétés dites industrielles.

Les transformations du travail

L'accélération technologique et la pression concurrentielle poussent les entreprises à modifier les formes du travail et à transformer plus ou moins en profondeur les modalités de l'organisation. Plusieurs mouvements sont à cet égard repérables :

les phénomènes d'individualisation du travail, liés notamment aux possibilités d'accès directs et indépendants à la connaissance, à la diffusion des communications ou des traitements à distance. La communication devient plus informelle, l'action se décentralise, on invente des organisations horizontales ou apprenantes en maillant le jeu collectif. Dans certains cas, les cellules productives fonctionnent dans l'auto-organisation, avec un encouragement massif pour l'attitude entrepreneuriale encadrée. Cette individualisation est aussi aidée par le fait que les TIC dégagent les salariés de certaines contraintes espace-temps liées au travail ;

les jeux collectifs autour des coordinations et des projets : les processus de gestion sont repensés selon des modèles transversaux, orientés vers les clients et structurés dans des logiques de management par projets. Les modes traditionnels de découpage d'activités (avec leur coordination hiérarchisée) ont été volontairement bousculés par des dynamiques de reengineering, de lean production et de travail en équipe

l'intensification du travail, à laquelle de nombreux facteurs contribuent : remodelage du temps dû aux rythmes productifs, à la recherche de moindres coûts et aux compensations de l'ARTT, changements dans l'organisation de la production, développement de la polyvalence et de la flexibilité interne, nouvelles politiques de gestion des ressources humaines recherchant une plus forte implication des salariés par des pratiques d'évaluation individuelle ou d'incitation financière, politiques de downsizing, pratiques de réduction du temps de travail sans

embauche compensatrice, déclin du pouvoir syndical, précarisation des emplois, pression du chômage etc. ;

les mutations du travail des encadrants, des équipes managériales et dirigeantes, engagées dans la conception et la conduite de programmes de transformation de plus en plus ambitieux. Ces différents mouvements conduisent à des configurations organisationnelles ambiguës et paradoxaux. Par exemple, les nouvelles conventions d'effort qui leur sont associées sont incertaines ou bancales, compte tenu des jeux individualisants et du maintien simultané des habitudes hiérarchiques et de modèles de décision unilatéraux. Leur portée en termes de remise en cause fondamentale du modèle bureaucratique traditionnel mérite un examen approfondi.

La mise en perspective globale de ces transformations de l'organisation des activités économiques et du travail gagnera à l'introduction du temps long et à la réflexion sur l'esprit du capitalisme. C'est ce qui conduira l'IFRÉSI à développer un programme de recherche spécifique sur ce dernier, en s'interrogeant en particulier sur :

ce que les changements les plus récents ont de vraiment neuf et sur quel terrain ils se font jour : la nature du capitalisme (exploitation des ressources et existence aux dimensions du monde ; appui obstiné sur des monopoles de droit ou de fait et des monopoles-monde) n'a pas changé dans le temps long des siècles. Ce qui, en revanche, paraît en train de se transformer sous nos yeux, au cours de la sortie de crise, c'est la logique d'agencement des motivations qui permettent au capitalisme de faire travailler les gens. Plus : pour survivre, il semble devoir intégrer des valeurs (justice, égalité, compétence, autonomie de l'individu) que l'*«esprit précédent»* ignorait ou jugeait inutiles, les faire descendre, les étendre et les faire partager à l'ensemble des salariés ;

les rapports divers mais toujours contradictoires que le capitalisme entretient avec les formes multiples de l'intervention et de l'encadrement institutionnels. On portera une attention particulière au jeu entre les niveaux (non-étatiques, étatiques, supra-étatiques) où se produisent les normes, les règles et les conventions et où s'exercent les contrôles, à l'attente et à la demande d'institutions exprimées par les acteurs de la vie économique à la convergence des attentes institutionnelles du capitalisme, aux retards et aux avancées *hic* et *nunc*, à la raison d'Etat, cet Etat « lié *ab initio* au capitalisme (J. Bouvier) » qui anticipe ou accompagne le mouvement, y résiste ou s'y oppose.

III. 3. 2. Santé et sociétés

Santé et Société est proposé par l'IFRÉSI comme nouveau domaine de recherche. Un certain nombre d'initiatives de recherche ont été prises dans cette direction, au cours de ces dernières années, dans les universités de Lille 1, 2, 3 ainsi qu'au LABORES (FUPL).

Les unes avaient trait à la sociologie de la santé, à la territorialisation du système de santé et à l'histoire de la mise en place du système médical et hospitalier, les autres portaient plus particulièrement sur la santé mentale et les toxicomanies. Parmi les opérations théoriques et empiriques les plus récentes, conduites dans ces différents secteurs, on peut citer : la transformation des métiers relationnels ; la nouvelle place des usagers en santé mentale ; la construction sociale des troubles psychiques et les interactions entre professionnels des secteurs sanitaire et social ; les médecins inspecteurs de santé publique ; la médecine, la psychanalyse et le Web ; drogues, démence, accidents et maladies professionnels à l'hôpital au XIXe siècle. Il nous a donc paru opportun de fédérer à l'IFRÉSI ces équipes de recherche dispersées, de les rassembler sinon sur un projet unique du moins sur une problématique commune.

Car, s'il est un champ qui appelle l'idée de construction, c'est bien le champ de la santé. Aspiration, revendication, préoccupation ou droit, la santé/bien-être est en train de former un des ressorts les plus puissants et les plus sensibles de nos sociétés contemporaines. Est-ce nouveau ? Pour tous les aspects sociaux économiques, sectoriels de la santé ? La nouveauté d'une maladie ou d'un médecin, d'un soin ou d'une relation de soins, sauf à passer pour un effet d'annonce, demande précision, détermination et datation. Cela sera l'une de nos curiosités constantes : construction récente ou nouvelle, quels en sont les plans, les matériaux anciens et neufs, des fondations à la façade ?

Les organisations de soins se sont profondément transformées. Au même rythme que les transformations sociales et les recompositions de territoires ? Au même rythme selon les secteurs de soins ? En tout cas, l'hôpital-hospice n'est plus... ou presque plus, et le médecin de campagne se fait rare. Les nouvelles dynamiques organisationnelles (systèmes locaux, coordination), les nouveaux outils de gestion et de communication, la rationalisation budgétaire modifient rapidement le système et la pratique de soins ; les politiques publiques de territorialisation, de contractualisation et d'évaluation sont mises en œuvre avec leurs cortèges de réglementations multiples, de procédures et de contrôles. Pour la plus grande satisfaction des malades et des personnels de soins ? À vérifier selon le secteur et le type de soins.

Le travail des professionnels a changé, bien sûr, mais tout autant que leur métier, leurs postures et leurs pratiques, leur éthique, la représentation de leur position dans la société – réseaux, notoriété – ne sont plus celles de leurs prédécesseurs, les « praticiens », encore moins celles des « officiers de santé ». Côté malades ou patients – les usagers -, les savoirs, le rapport au corps - au soin et à la santé, la représentation du soignant ont évolué, eux aussi ; peut-être plus vite que chez les professionnels, dans la mesure où patients et malades sont entourés de « profanes » qui ont tous une « culture de la santé ». Ces hypothèses sont à vérifier sur le terrain si particulier où se construisent au quotidien les relations professionnels/usagers.

Plusieurs cadres théoriques seront mis en œuvres: sociologie interactionniste, structurale, structuralo-fonctionnaliste, néo-foucaldienne.... . L'approches de la santé nécessite aussi la combinaison de plusieurs approches : ethnographiques, qualitatives, quantitatives, historiques, recherche-action, recherche-intervention, recherche-participative.

Pour simplifier la présentation des projets, et parce que les partenaires sociaux et institutionnels ne sont pas les mêmes , on pourra considérer qu'il y a trois pôles : le pôle "santé mentale", le pôle "santé " et le pôle "drogues et déviance".

Les mutations du champ de la santé mentale

Animateurs : Lise Demailly, Michel Autes (CLERSÉ) et Maryse Bresson (GRACC Lille III)

Partenariats : Université de Louvain le Neuve (équipe de recherche sur la santé mentale), Centre OMS France , CHRU Tananarive

Les politiques publiques qui concernent la psychiatrie ou ce champ plus vaste que les décideurs nomment "santé mentale" sont en profonde transformation. Comme ailleurs, il s'agit à la fois de réduire les coûts publics et "rationaliser" les organisations de soins grâce à de nouveaux outils de gestion. Il s'agit aussi, en principe, de mieux répondre aux demandes des usagers, des citoyens ou des consommateurs (ici les soignés et leurs familles), à leur demande de sécurité, de continuité et qualités de soins. Cette double préoccupation ne va bien sur pas sans contradiction.

Par ailleurs de nombreux travaux de recherche, notamment ceux de Michel Foucault et Robert Castel, et plus près de nous, A. Ehrenberg, nous ont montré l'intérêt de travailler sur la construction sociale du trouble psychique. Un phénomène remarquable aujourd'hui est en effet l'extension de ce qui est désigné ou auto-désigné comme souffrance psychique et l'injonction à se prendre en charge psychiquement de manière autonome, dont l'analyse peut montrer le caractère contradictoire et ambigu: processus de subjectivation ou assujettissement à de nouvelles techniques de pouvoir et de savoir? Que la cause des troubles psychiques puisse être biologique, psychologique ou sociale, n'empêche pas que le sociologue ne puisse légitimement faire l'hypothèse d'une importante genèse proprement sociale de ces troubles(cette génèse sociale des troubles ne leur retirant pour autant leur caractère psychopathologique) .

La psychologisation et la dépolitisation des rapports sociaux aboutissent dès lors à un développement de la souffrance psychique, à une inflation de la demande de soin "psy" (pas forcément médicale, pas forcément psychiatrique) et à la construction d'un marché concurrentiel du soin psychothérapeutique, que l'Etat entreprend aujourd'hui de réguler.

Les cloisonnements entre organisations de soins, les cloisonnements entre réseaux de ré-adressage, les "trous "laissés par les processus de construction de clientèle favorisent l'émergence des *dispositifs interstiel* , professionnels ou familiaux (voire religieux), pour assurer la prise en charge des sujets troublés. Les "réseaux" institutionnels ville-hôpital tentent également de leur côté d'opérer une régulation des flux d'usagers et une coopération inter-professionnelle.

Le pôle de recherche en santé mentale, à dominante sociologique, est pluridisciplinaire en ce qu'il s'ouvre, comme dans les premières études qu'il a menées au quadriennal précédent, à des disciplines comme la psychiatrie, la psychologie, la psychanalyse. Il devrait s'ouvrir également lors du prochain quadriennal sur l'anthropologie d'une part et les sciences de gestion (ou la socio-économie) d'autre part. Il a une composante internationale par l'intérêt porté d'une part à nos proches voisins belges, d'autre part à l'Océan Indien. Le pôle de recherche associe régulièrement des professionnels.

L'objet du pôle est l'évolution du champ de la santé mentale, envisagé à quatre niveaux: les politiques publiques, les organisations, les professions , les individus "troublés" . Les politiques publiques de psychiatrie et de santé mentale, confrontées à la crise gestionnaire du système de santé publique, à la crise de la psychiatrie, à l'élargissement du champ "psy" (à l'extension des souffrances psychiques d'origine sociale et des addictions, aux effets de la psychologisation des problèmes sociaux et politiques) sont confrontées à une recomposition difficile, qui implique une transformations des organisations hospitalières (leurs outils de rationalisation, leurs éventuels projets innovants), l'évolution des pratiques et logiques d'action des groupes professionnels, en crise ou en émergence, liés par des relations de concurrence ou de coopération au sein du champ sanitaire et social de la prise en charge du trouble psychique. On explorera également et conjointement - l'évolution des conduites et représentations des "usagers", des sujets "troublés", dont l'analyse des parcours de vie devrait permettre de mieux comprendre les conditions sociales de la souffrance psychique.

Dans ce cadre, qui vise l'affinement d'une théorie de la construction sociale du trouble psychique compris comme processus, plusieurs sous-opérations empiriques peuvent être envisagées:

- Analyse des pratiques, représentations et parcours de vie d'"usagers";
- comparaison internationale France-Madagascar portant sur les représentations sociales et pratiques soignantes concernant la dépression.
- Etude de la mise en place des outils de gestion hospitaliers ou administratifs dans les services de psychiatrie et étude parallèle des inventions "autonomes" d'outils
- Etude de certaines catégories de professionnels comme les psychothérapeutes , dont le statut vient d'être légalisé, ou les personnels des services d'urgence
- Analyse d'associations du champ médico-social et de la clinique psycho-sociale.

Santé, normes, relations, politiques publiques

Animateurs : G. Cresson (CLERSÉ), F. Benchendikh, S. Perrot (CERAPS)

Partenariats : Université de Louvain la neuve (section, santé, communication et cognition), Temps Emotion Cognition (Upres Lille III)

Dans le domaine de la santé, la place des usagers et les relations interprofessionnelles entre usagers et professionnels sont actuellement en pleine évolution. S'ajoutant à une jurisprudence fournie, des textes récents – au premier rang desquels figure la loi du 4 mars 2002 – sont venus affirmer la place des droits du patient dans ses relations avec les soignants qu'il s'agisse du devoir d'information qui pèse sur ces derniers, de l'absolue nécessité de recueillir le consentement éclairé du patient ou de la possibilité reconnue à ce dernier d'accéder à son dossier dans médiation médicale. Mais la mise en pratique des principes énoncés par les textes est progressive et difficile, elle est freinée par les habitudes anciennes comme par les menaces ressenties, à tort ou à raison, par les professionnels sur leur autonomie garantie par le code de déontologie médicale. De plus, la tension entre les dimensions relationnelles et techniques de l'exercice médical est ravivée par les nouvelles techniques médicales disponibles, comme par les nouveaux modes de gestion de l'activité médicale (réseaux, démarches qualité ...).

Dans ces conditions, l'évolution des relations entre usagers et professionnels est un objet d'étude tout à fait pertinent aussi bien au plan des politiques de santé, qu'à celui des adaptations professionnelles organisées ou des interactions micro-sociales dans la relation de soin.

Le programme des recherches que nous avons définis ambitionne d'éclairer a) les dynamiques des systèmes de coopération entre professionnels ; a) les pratiques, les représentations, les normes, et les systèmes relationnels « profanes » ; c) les interdépendances et articulations entre ces deux systèmes ; d) les interactions entre la production normative et les pratiques (des usagers ; des professionnels des soins).

Les thèmes particuliers qui nourrissent le programme sont :

- 1) Les dynamiques de coopération entre différentes professions dans la prévention et la prise en charge de plusieurs pathologies ; on cherche à comprendre – en fonction des contraintes propres à chaque maladie – comment des professionnels établissent de nouvelles formes de coopération « en réseau », et quels sont les différents types d'évolution que peuvent connaître ces réseaux. On étudie aussi l'émergence d'une autorégulation réticulaire inter-organisationnelle et inter-professionnelle. Cette autorégulation doit aussi intégrer des évolutions normatives et éthiques comme celles émergeant dans le domaine palliatifs.
- 2) Les processus de choix des patients et le rôle des systèmes relationnels ; on explorera ici le rôle des réseaux de relations interprofessionnelles dans les dynamiques cognitives permettant aux usagers de se former des représentations partagées et des jugements relatifs aux maladies et aux traitements.

3) Les liens entre processus émotionnels et cognitifs dans le cadre des communications des expériences de santé (relation soignant / soigné ; transmission des informations médicales dans les réseaux sociaux et familiaux).

4) L'état du droit positif censé organiser les relations entre soignants et profanes qui sera appréhendé dans une perspective historique visant à mettre à jour les évolutions et à les expliquer en essayant de comprendre qui du juge ou du législateur a joué, en la matière, un rôle moteur, pourquoi et comment. L'analyse s'efforcera aussi de mettre à jour la façon dont les intéressés « reçoivent » ces évolutions juridiques pour tenter de dépasser le sens commun qui décrit des soignants persuadés d'être persécutés par le droit et les juges et des patients qui verrraient petit à petit corrigée à leur profit l'asymétrie de leurs relations avec le système et les professionnels de santé.

5) L'épineux problème de l'organisation de la permanence des soins qui est une mission de service public réalisé par des acteurs privés et publics et financé par des fonds privés et publics. L'articulation de toutes ces contraintes sur le plan du droit oblige à faire coexister des acteurs en nombre important soumis à des régimes juridiques très différents, la voie qui semble la plus appropriée est celle du contrat. La problématique de recherche porterait plus précisément sur le recours à la *contractualisation* comme moyen de mise en œuvre de la politique de santé territorialité.

Drogue et déviance

Animateurs : D. Duprez, M. S. Devresse, S. Hermant, C. Jeanmart, C. Lamarche

Partenaires : P. Jamoulle, P-J. Laurent (UCL), M-P. Giot (CPAS de Charleroi).

Il nous paraît nécessaire d'appréhender plus en détail les enjeux et les déterminants de l'activité de ces professionnels du secteur toxicomanie et d'explorer de manière approfondie le développement de trois logiques identifiées dans des travaux récents.

La logique médicale. Il apparaît de manière éclairante que les consommateurs de drogues ont un usage différentiel des ressources psycho-médico-sociales et que les médecins généralistes et les pharmaciens occupent une place spécifique dans cet usage. À la fois, ils semblent être les premiers interlocuteurs possibles des consommateurs de drogues, mais ils peuvent également être l'objet d'une instrumentalisation de la part de ces derniers, notamment dans le cadre de demandes de prescriptions. Face à ce problème, les médecins généralistes et les pharmaciens ont des avis divergents et mettent en place des prises en charge différencierées. Cette diversité d'approches configurerait de manière indirecte le champ plus vaste de l'intervention médico-psycho-sociale à l'égard de l'usage de stupéfiants. Cette configuration « composite » et son mécanisme de production mérite que l'on s'y attarde.

La logique pénale. D'une manière générale, c'est dans le champ de la toxicomanie que s'illustrent le plus clairement les difficultés de coexistence entre la logique pénale et les deux autres logiques ici développées. Les pratiques issues du monde judiciaire, caractérisées par leur sujétion à une norme d'interdit assortie de sanctions, opèrent souvent des ruptures radicales lorsqu'elles rencontrent les pratiques à l'œuvre dans d'autres institutions ayant pour objet l'aide ou le soin. Ainsi, on se souvient des quelques médecins pénalisés pour des prescriptions abusives de produits psychotropes dont certains furent soutenus par d'autres membres de leur profession. La formule systématique caractérisant l'usager de drogues « délinquant ou malade » ouvre à elle seule la question de la coexistence de deux logiques d'actions souvent vues comme incompatibles, mais pourtant toutes deux présentes dans les faits et dans les trajectoires d'usagers.

La logique de prévention. Le champ de la prévention en toxicomanie est traversé par une diversité de prises en charge. En effet, parler de prévention ne sous-entend nullement une conception uniformisée de l'intervention qui guiderait, sous une bannière unifiée, le travail des professionnels en la matière. Les intervenants de ce secteur ont des opinions différentes et prennent en effet des options de travail parfois opposées. Sans ouvrir trop largement le thème des divers modèles de prévention existant dans le domaine de la toxicomanie, peut tout de même se poser la question de savoir comment s'opère la coexistence entre diverses

conceptions et modalités d'actions d'un travail sur des populations appartenant au même territoire géographique.

L'étude de l'articulation de ces logiques d'intervention devrait s'opérer sur un territoire géographique transfrontalier France/Belgique .

En conclusion, on notera que ces perspectives de recherche dépassent les frontières classiques de l'économie et de la sociologie de la santé. Elles vont rechercher dans d'autres univers des ressources pour renouveler problématiques et méthodologies avec des collaborations très ouvertes sur la société civile et les milieux professionnels. On notera également de fortes ouvertures sur des comparaisons internationales et un partenariat avec des universités étrangères. Si cet axe est nouveau pour l'IFRÉSI il s'appuie sur un bilan de recherche qui n'est pas négligeable au niveau des laboratoires.

III. 3. 3. Politiques publiques et intégration européenne : élaboration, mise en œuvre, confrontation et impact

La construction de l'Union européenne s'opère aujourd'hui principalement par les politiques publiques. Le degré de minutie des traités européens depuis le traité établissant la CECA ou le traité de Rome jusqu'à la Constitution européenne actuellement en phase de ratification en est la meilleure illustration : à la différence des constitutions nationales, ce texte définit précisément les contours des politiques européennes. Cette importance des politiques publiques conduit à s'interroger sur leur élaboration et leur mise en œuvre. Il faut ici combiner l'analyse de deux types de politiques :

- En premier lieu, il faut étudier *les politiques publiques communautaires*, les déterminants de leur domaine d'intervention, les formes de leur élaboration, leur impact.

En second lieu, il est nécessaire d'analyser *les politiques des différents échelons nationaux et infra-nationaux*, en s'intéressant particulièrement aux modalités et aux conséquences de leur confrontation dans un espace en cours d'intégration.

On ne peut cependant négliger les interactions entre les deux types de politiques. D'où le troisième volet de ce programme de travail :

- L'analyse des *interactions entre niveau communautaire et niveaux nationaux et infra-nationaux* ; les modalités de réinterprétation et de transcription des directives communautaires par les gouvernements nationaux, ainsi que les formes de conjonction entre initiatives nationales ou infra-nationales.

Ce programme de recherche, qui rassemble économistes, juristes et politistes, a donc pour vocation de s'interroger sur les politiques publiques dans un contexte d'unification européenne et sur l'évaluation de leur impact dans les pays membres.

Les politiques publiques communautaires : fabrique et impact

Le terme « fabrique » est ici entendu dans un sens large. Il inclut d'abord les modalités de la mise sur agenda européen de certains problèmes : comment certains enjeux présentés jusqu'alors comme relevant de politiques nationales, voire locales, deviennent européens, c'est-à-dire dont les institutions de l'Union sont incitées à se saisir, alors que d'autres enjeux sont laissés de côté ? L'analyse des stratégies des groupes d'intérêt ou des lobbies, de la presse, des entreprises, des ONG, du rôle de certains réseaux internationaux d'experts occupe ici une place centrale. Il conduit ensuite à s'intéresser à la concurrence entre normes juridiques et aux savoirs et outils mobilisés par les acteurs, qu'ils relèvent des statistiques avec les problèmes d'agrégation qu'elles posent, des corpus idéologiques et scientifiques, ou du recours à des experts : comment, dans ce contexte, s'élabore et se gère une norme européenne ? Il implique également l'étude du fonctionnement des administrations et des agences européennes (y compris la BCE), des interactions entre elles et avec une pluralité d'acteurs. Il débouche enfin sur l'analyse de l'impact de ces politiques : comment contribuent-elles à faire évoluer l'espace européen ? Peut-on mesurer leur efficacité ?

Les exemples sur lesquels nous serons conduits à travailler sont nombreux. Dans le domaine économique, c'est le cas des politiques fiscales et de fourniture de services publics : pourquoi seule la fiscalité des transferts de capitaux a-t-elle fait l'objet d'une harmonisation (la directive mère-filiale) ? Pourquoi l'Union européenne s'intéresse-t-elle particulièrement aux services publics de réseau, laissant de côté d'autres services publics ? Comment s'est construite la définition du service universel ? Par quels processus les politiques macroéconomiques sont-elles devenues un enjeu communautaire, notamment à l'occasion de la mise en route de la monnaie unique ? et comment des régulations comme le Pacte de stabilité et de croissance ou les structures de la banque centrale européenne se sont construites en combinant l'apport de domaines spécifiques de la théorie économique et des choix politiques ?

Les politiques nationales et infranationales : coexistence et confrontation

La construction européenne évolue dans un espace continental marqué par la diversité des politiques nationales et par un processus de décentralisation, la montée des niveaux infranationaux fragmentant les initiatives publiques. La première question est alors de s'intéresser à cette diversité des politiques publiques entre pays, entre régions, à ses facteurs explicatifs, aux évolutions qu'elle peuvent connaître dans un espace en cours d'intégration. Ces évolutions sont de plus en plus influencées par la mobilité des personnes, des activités économiques, des marchandises, qui exploitent les différences entre législations ; et par la circulation des informations qui donnent la possibilité de comparer les uns aux autres les modèles politiques nationaux. Ce qui conduit naturellement à une seconde question : comment mobilité et circulation des informations influencent-elles les politiques publiques ?

La fiscalité et la production de services publics sont un des domaines dans lesquels l'analyse de cette confrontation est riche d'enseignement. Le point qui attire ici l'attention est l'existence d'effets croisés de la mobilité des bases fiscales sur les stratégies des collectivités structurées horizontalement et verticalement et des interactions entre cette mobilité et l'effet des comparaisons entre collectivités sur les processus électoraux. Les politiques sociales conduisent à des questions similaires, avec un danger de dumping social dont on mesure mal les formes et l'ampleur. L'immigration est également un domaine riche d'enseignement, l'impact des politiques de restriction et de sélection de populations étrangères par un pays sur l'immigration dans d'autres pays étant mal connu.

La question des performances de politiques macroéconomiques est un dernier exemple important sur lequel nous proposons de développer des recherches. Dans quelle mesure la diversité de ces performances entre pays est-elle la conséquence des différences de structures institutionnelles nationales ? Les travaux existants dans ce domaine, faits essentiellement par des économistes, demandent à être revisités avec une confrontation entre disciplines.

La coexistence entre politiques communautaires et politiques nationales et infra-nationales

Il y a de nombreuses interactions entre politiques communautaires et politiques nationales et infra-nationales. En premier lieu, la mise en œuvre des politiques publiques européennes ne s'arrête pas à la production de règlements. Les gouvernements nationaux sont chargés dans la plupart des domaines de mettre en œuvre les décisions. On se propose donc d'étudier comment les processus de traduction et de réinterprétation des normes communautaires sur les scènes nationales et locales contribuent à leur institutionnalisation. En second lieu, un certain nombre de politiques communautaires, comme la politique régionale, viennent également en appui à des initiatives nationales ou infra-nationales. Comment fonctionnent les interactions qui résultent de ces transcriptions ou de cette combinaison d'initiatives infra-communautaires et de choix communautaires ?

Les politiques de la concurrence et les politiques de régulation des services publics de réseau sont un domaine dans lequel les investigations seront d'autant plus intéressantes que les directives communautaires ont ici connu des traductions très différentes d'un pays à l'autre.

L'élargissement récent de l'Union Européenne fournit une expérience naturelle de première importance. Les pays ayant rejoint l'UE et ceux qui s'apprêtent à le faire sont, pour l'essentiel, des pays en transition qui ont dû reprendre l'acquis communautaire. L'analyse des formes de cette reprise apportera des informations précieuses sur les forces économiques, sociales et politiques à l'œuvre dans ces processus et sur leur impact.

III. 3. 4. Villes, territoires, migrations

La notion de territoire renvoie à la relation que les hommes, par l'intermédiaire des groupes sociaux qu'ils peuvent former (sociétés complexes), entretiennent avec un espace donné, celui dans lequel ils vivent et se déplacent, et qui forme leur cadre de vie. Ces relations correspondent à la fois à des rapports de production -les activités des hommes- et aux rapports sociaux qui s'inscrivent plus particulièrement dans cet espace. Inscrit dans la durée, ce processus de territorialisation apparaît également comme un construit historique, qui le cas échéant permet au groupe social de revendiquer une identité. Ainsi le territoire possède-t-il à la fois une épaisseur sociale et une épaisseur historique. La notion de territoire renvoie également à une dimension politique via l'expression du pouvoir sur un fragment d'espace gouverné et administré. Logique politique et logique sociale des territoires se rencontrent inévitablement, certes, pas forcément toujours en terme de cohérence entre découpage politico-administratif et réalité culturelle des territoires, mais obligatoirement en terme de jeu d'acteurs sur un territoire donné : cadre géographique dans lequel s'inscrit l'activité et le vivre ensemble des individus en société, le territoire est aussi le cadre de l'action politique qui vise à sa transformation, qui accompagne sa mutation.

Sur cette thématique, l'IFRÉSI projette un ensemble d'opérations dont la finalité générale est de comprendre dans quelle mesure et sous quelles formes les différentes activités humaines ont structuré et structurent l'espace dans lequel elles s'insèrent, d'étudier les questions de localisation des activités, de prendre en compte les exigences désormais manifestes d'un développement durable des activités soucieux des questions d'environnement. Il s'agit également de prêter attention aux tensions et inquiétudes diverses qu'engendent les transformations sociales contemporaines et que de nombreux phénomènes urbains donnent à voir.

En tant qu'objet géographique, la ville peut être définie comme un système territorial. Objet géographique, la ville-territoire est donc aussi, par l'accumulation des traces du passé, un objet historique (un document) et un objet social. Ceci peut se décliner de diverses manières, notamment en tant qu'objet politique, ce qui traduit le fait que l'homme est tour à tour habitant et citoyen, mais aussi usager, et bien entendu consommateur et (f)acteur de la production. Système territorial, la ville est aussi un système de signes qui associe des lieux, qui sont les points significants du territoire. Cette approche renvoie à la notion d'espace public. Pour les aménageurs et urbanistes, il s'agit de l'espace urbain aménagé afin de faciliter les échanges et de produire de la qualité urbaine. Les géographes ont une approche comparable, mais à travers la lecture des représentations et des perceptions. Ils développent aussi la réflexion sur les pratiques sociales dans l'espace. Les environmentalistes et géographes physiciens peuvent s'interroger par ailleurs sur la représentation et la gestion de la nature dans l'espace public. Par rapport à l'action politique, l'espace public représente la scène du débat démocratique et renvoie à l'idée de " lieux communs ", c'est-à-dire de lieux partagés, qui, mis en réseau au sein du territoire, et particulièrement de la ville, structurent l'espace social.

Construction, usages et institutionnalisation des espaces métropolitains

Le phénomène métropolitain représente aujourd'hui un élément essentiel dans la compréhension des dynamiques territoriales. Avec le processus de métropolisation, c'est un nouveau système de développement spatial qui émerge et nous interroge : selon quelles modalités socio-politiques s'est-il développé ? A quelle échelle spatiale peut-il être appréhendé ? Quel rapport entretient-il avec la globalisation économique ? Pour répondre à ces questions, l'approche comparative, nationale et internationale sera privilégiée.

Un premier axe de réflexion est destiné à identifier les processus de construction métropolitaine et les modes spécifiques de régulation qui l'animent.

On restituera tout d'abord, à partir d'éclairages empiriques de longue et moyenne durée, les dynamiques propres qui participent à la définition des périmètres métropolitains et à leur institutionnalisation.

L'espace métropolitain se définit autour de multiples échelles (agglomération, aire urbaine, région urbaine). Leur évolution sera analysée à partir des enjeux, internes comme externes, qui président à ces constructions évolutives. Il s'agira encore de mettre à jour les répertoires de mobilisation (historique, identitaire, démographique, utilitariste...) et d'action (économique, politique, sociale, culturelle...) favorisant un niveau minimal d'intégration et de stabilisation du territoire métropolitain et autorisant sa gouvernabilité.

Des approches comparatives pourront restituer l'influence des Etats de l'Union européenne, de leur politique normative, des transferts financiers et des cadres de coopération qu'ils proposent (notamment les politiques contractuelles) sur les configurations et l'action des gouvernements métropolitains. Au-delà des relations entre les institutions européennes et les métropoles, la thématique de l'europeanisation doit être l'occasion de s'interroger sur l'existence d'un modèle métropolitain européen en termes d'agencement institutionnel, d'optimum dimensionnel, d'équipements, d'activités... Si ce modèle existe comment se développe-t-il ? Par isomorphisme, par la constitution de réseaux transversaux de circulation d'acteurs et de normes d'action ? Quels sont les acteurs métropolitains qui « invitent » l'Europe sur les scènes locales, participant ainsi à la diffusion de répertoires d'action et de légitimation spécifiques ? En outre, l'interpellation d'exemples non européens, notamment américains, pourra permettre de préciser les contours d'un éventuel modèle métropolitain européen.

Notre deuxième curiosité : les lieux de la métropolisation, leur production et leurs interactions, à travers la notion de grands projets. C'est la charge symbolique de ces derniers et leur caractère signifiant vis-à-vis de la transformation, de la bifurcation métropolitaine entreprise depuis les années 1980, qui est ici à interroger.

La métropolisation en tant que forme actuelle du processus d'urbanisation combine des phénomènes de fragmentation et de dilatation des espaces mais aussi de recomposition des centres et des centralités. Dans ce contexte, la notion même de grand projet urbain est source d'interrogations : doit-elle être interprétée comme une impuissance à agir sur la totalité de l'urbain en privilégiant une intervention sur ses fragments ? Où, au contraire, doit-elle être analysée comme une forme d'action souple et réactive, à même de saisir les opportunités de développement des territoires ? Autrement dit, c'est le rapport entre la planification et le projet qui est en jeu.

La notion d'espace public est partagée entre différentes disciplines. Pour les aménageurs, urbanistes et architectes, il s'agit de l'espace urbain aménagé afin de faciliter les échanges et de produire de la qualité urbaine. Les géographes ont une approche comparable, mais à travers la lecture des représentations et des perceptions (espace représenté, espace perçu). Ils développent aussi la réflexion sur les pratiques sociales dans l'espace (espace vécu), et sont en cela rejoints par les sociologues. Les environnementalistes et géographes physiciens peuvent s'interroger par ailleurs sur la représentation de la nature dans l'espace public, par exemple à travers le jardin public. Pour les politologues, l'espace public représente

la scène du débat démocratique. D'ailleurs, espace politique et espace concret (aménagé) se superposent quand l'expression politique se manifeste dans la rue. Pour les juristes, l'espace public entre dans le schéma distinguant le champ public du champ privé. Comme "place", l'espace public peut aussi être considéré comme le lieu du marché, cadre physique du négoce. Dans toutes ces dimensions, l'approche historique permet la mise en perspective de l'Agora.

Agents passifs de la métropolisation ou acteurs de stratégies visant à orienter, voire à maîtriser les processus décrits ci-dessus, les habitants, les entrepreneurs, les élus ou les techniciens de l'aménagement et du développement des territoires participent de ces fragmentations territoriales, de ces reclassements dans la hiérarchie urbaine à différentes échelles. L'analyse comparée des transformations économiques, démographiques, sociales et culturelles en cours permet-elle de dégager des types de stratégies métropolitaines, ou des types de trajectoires de développement selon la taille, la géographie ou l'histoire des métropoles ? Le processus de métropolisation est souvent lu par les acteurs institutionnels comme une chance à saisir : nouvelle économie urbaine, technopoles, polycentrisme, innovation, activités stratégiques, cosmopolitisme, haut niveau des revenus sont quelques concepts ou thèmes utilisés dans les discours politiques ou techniques. Un autre regard peut être porté, sur ce que d'aucuns nomment les externalités négatives, la fracture sociale et sa traduction spatiale, la métropolisation subie par des populations dépassées par la rapidité des changements économiques et sociaux, jusqu'au repli sur soi en ghettos et zones de non-droit. Développement métropolitain et développement urbain durable sont-ils compatibles ?

Il s'agit ainsi d'éclairer les processus de complémentarité et de concurrence à l'œuvre dans la réorganisation spatiale des aires métropolitaines et dans la redistribution des villes au sein de la hiérarchie urbaine. Travaux empiriques ou réflexions théoriques s'attacheront notamment à analyser les dynamiques spatiales des hommes et des activités, à discuter des trajectoires de développement des métropoles, à débattre sur les stratégies des acteurs du développement des territoires désireux de capter et orienter les processus de métropolisation ou d'en corriger les effets négatifs.

Migrations : normativités et analyse économique.

Le thème des migrations et des normativités seront abordés à travers la référence aux espaces urbains et en mettant l'accent sur les formes et les degrés de mobilité ou les divers types de mobilisation ethnique ou territoriale des populations.

La question de l'immigration mérite d'être doublement revisitée. Face aux discours militants sur l'intégration qui ont largement occulté les phénomènes de discrimination et de relégation d'une part, la tendance à la "communautarisation" de certains quartiers d'autre part, s'impose la nécessité de poursuivre quelques travaux pionniers sur des territoires ciblés. Ils invitent à renoncer aux catégorisations spontanées et précipitées, et à privilégier le dialogue et l'interaction dans la durée au niveau des politiques locales. Elle invite également le chercheur à privilégier les analyses qui donnent à voir les évolutions dans le temps des appartenances et des mobilisations. Ces travaux peuvent être complétés d'opérations de recherche davantage focalisées sur des thématiques ou des objets précis.

L'analyse économique des migrations distingue traditionnellement l'étude des facteurs qui induisent la migration et en déterminent les structures de l'étude des conséquences de la migration, tant sur les populations concernées que sur les économies des pays d'origine et de destination. L'organisation des travaux autour de cette distinction conduit à deux grands projets. L'objectif du premier projet est de développer l'analyse des migrations affectant l'espace européen en combinant la dimension intra-nationale et la dimension internationale. Plusieurs points nous intéressent ici. D'une part, comment les migrants internationaux, intra comme extra communautaires, se localisent-ils dans l'espace européen, à l'intérieur de chacun des pays où ils s'installent ? Quel rôle jouent ici les facteurs économiques, environnementaux, sociaux et historiques ? On s'intéressera également particulièrement aux phénomènes de sélection qui sont à l'oeuvre dans les processus migratoires et au rôle joué par les entreprises. Ce dernier est en effet presque complètement ignoré alors que, au moins

pour les migrants qualifiés, les entreprises jouent un rôle de plus en plus important, soit en recrutant sur des marchés de plus en plus internationalisés, soit en déplaçant leurs salariés. Enfin, les contacts récemment noués avec une université japonaise nous permettront une approche comparative entre deux espaces en cours d'intégration (quoi qu'à des stades différents), l'Europe et le Sud-Est asiatique (plus précisément les pays de l'ASEAN). L'objectif du second projet est d'approfondir l'analyse de l'impact des migrations sur les dépenses publiques, en particulier le fonctionnement des systèmes de retraite, en tenant compte de la structure des apports et des dépenses induites par le déroulement du cycle de vie. Il s'agit notamment, à travers une analyse fine des relations entre économie, démographie et migrations, de contribuer au débat sur la contribution éventuelle des migrations, à résoudre les problèmes posés par la baisse de la fécondité et l'arrivée à la retraite des générations du baby-boom. A cette fin, on poursuivra la construction d'un modèle d'équilibre général calculable à générations imbriquées d'agents hétérogènes entamée à la fin du précédent quadriennal, et on l'utilisera pour étudier l'impact de l'immigration d'un point de vue prospectif. Ce modèle repose sur un bloc démographique complexe utilisant des données historiques sur les choix éducatifs, la fécondité, la mortalité et les migrations nettes. De plus, le capital humain y est constitué de deux éléments, l'expérience et le niveau d'éducation. On peut ainsi étudier l'ensemble des effets liés à l'immigration. Une première version existe déjà et commence à livrer ses premiers résultats.

III. 3. 5. Développement durable et territoires fragiles

La problématique du développement durable est généralement présentée comme conjonction de quatre dimensions : équité sociale, efficacité économique, préservation de l'environnement et gouvernance – cette dernière entendue comme démocratisation des processus de choix. Bien que dédiée, à l'origine, aux problèmes relevant de l'échelon global (disparités économiques Nord-Sud, pollutions transfrontières, etc.), elle s'est, par la suite, également diffusée à d'autres niveaux spatiaux (local, régional...) abordant, par là même, d'autres types de difficultés économiques, sociales et environnementales. Ce rapprochement n'a rien d'artificiel dans la mesure où l'on constate que, de plus en plus, la dynamique de développement territorialisé bute sur quantité de contraintes nouvelles.

En effet, à la persistance de situations économiques difficiles, inscrites dans les territoires et exerçant alors un effet de concentration, s'ajoutent de nouvelles sources de tensions :

- Les *externalités environnementales* (pollutions atmosphériques, pollutions de l'eau et des côtes, sites et sols pollués, déchets industriels et leur traitement...) ou se renforcent ou, pour le moins, suscitent des préoccupations grandissantes. Outre leur impact négatif sur la santé publique, elles sont susceptibles d'apparaître, dans une certaine mesure, comme de possibles freins au développement économique du territoire. Il en est ainsi lorsque, par exemple, elles mobilisent des ressources qui pourraient autrement être destinées à des usages plus directement productifs, ou lorsque, dans une optique de localisation des activités, elles pénalisent l'image du territoire. Vue de manière positive, la qualité de l'environnement peut constituer une variable favorable vis-à-vis du développement. Ce rôle positif peut, en l'occurrence, s'exercer suivant un processus de « *patrimonialisation* » d'espaces préservés, ainsi qu'on l'observe sur certains territoires.
- Les *externalités sociales* sont également des freins à la dynamique territoriale. Nous entendons par là les caractéristiques de pauvreté accentuée qui, par des effets de polarisation spatiale, peuvent conduire à des formes de désintégration sociale, affectant des secteurs géographiques parfois très larges. En l'occurrence, si ces externalités apparaissent comme les conséquences de situations économiques difficiles, elles constituent aussi indiscutablement des facteurs portant obstacle au développement.
- Concernant le domaine environnemental, mais le débordant aussi largement, la problématique des *risques* est de nature à interférer avec les dynamiques de développement territorial. Les risques naturels (notamment les inondations et les risques côtiers), les risques industriels, peuvent affecter durablement certains secteurs géographiques, ainsi que de nombreux exemples récents l'ont mis en

exergue, et ce, d'autant plus que faisaient défaut les mesures de prévention ou de précaution minimales. Cependant, des risques plus globaux (liés à la santé, à l'environnement, – par exemple les incertitudes inhérentes aux OGM – mais aussi à des domaines tels que les technologies, l'économique, le politique, etc.) induisent également des effets localisés plus ou moins prononcés.

L'axe de recherche proposé a pour objet, à la fois, *d'analyser ces tensions nouvelles, dans un cadre de développement socio-économique, en mettant l'accent sur la dimension territoriale de ce développement et de traiter de l'opérationnalité des processus décisionnels*. La nécessaire gestion des situations d'externalités et de risques impose, en effet, une réévaluation des modes opératoires de la décision publique, et notamment des procédures d'élaboration de la décision (logiques de participation, de concertation, de gestions des conflits...). Désormais, les demandes sociales, politiques et techniques nécessitent un élargissement des coopérations (sous le modèle de nouvelles pratiques de gouvernance), propice à une meilleure appréhension de la complexité d'une situation sociale ou environnementale, au sein d'un territoire.

Sans préjuger, à ce stade, des référentiels théoriques à mobiliser, mais en préconisant d'emblée une *lecture interdisciplinaire* des objets et plutôt axée vers l'*institutionnalisme* (au sens large), il est proposé de mettre l'accent sur trois thématiques majeures :

- *L'analyse des conceptions sociales de l'environnement.* Ce premier thème porte sur la question des représentations dans le domaine de l'environnement et sur la relation de co-détermination prévalant entre ces représentations et les pratiques d'acteurs vis-à-vis des usages environnementaux. Que peut-on dire de la variabilité des représentations au regard de la variabilité des problèmes ? Comment d'ailleurs se construisent socialement les « problèmes » environnementaux ? Comment les situations de crise économique et sociale interfèrent-elles avec les regards portés sur l'environnement ? Quel rôle est joué par l'« expert » dans la construction des représentations et des pratiques ?
- *L'analyse socio-économique des jeux d'acteurs et des modes de gouvernance.* Comment se positionnent les acteurs face aux tensions et aux risques nouveaux ? Ces derniers suscitent-ils des divergences d'intérêt se superposant aux clivages existants ou favorisent-ils, au contraire, des rapprochements, voire des consensus ? Jouent-ils un rôle dans ce qu'il est convenu d'appeler les « nouvelles gouvernances » ? Quelles réponses, quelles coopérations, sont organisées par les acteurs publics locaux, nationaux et internationaux ? Les tensions et les nouveaux risques sont-ils l'occasion de renouveler les politiques existantes et les relations entre les acteurs ? Assiste-t-on, en la matière, à l'émergence de nouveaux processus de connaissance, conduisant à des innovations technologiques, institutionnelles, ou plus largement sociales, à même de conférer un autre contenu aux stratégies de développement ? Comment, dans ce cadre renouvelé, évoluent les éventuelles contradictions entre intérêt public et intérêts privés ? Quels sont les cadres théoriques pertinents du point de vue de l'articulation des dimensions sociales, économiques et environnementales ? Comment repenser les stratégies de développement à divers échelons spatiaux ?
- *L'évaluation.* La problématique d'évaluation à construire est destinée tout autant à l'existant des territoires porteurs d'externalités et de risques qu'aux politiques mises en œuvre. L'évaluation est *a priori* plurielle. Elle est à même d'emprunter des formes diverses, plutôt perçues comme complémentaires : évaluation monétaire des externalités environnementales et/ou sociales ; analyses multicritères (portant sur la dimension environnementale mais permettant également d'intégrer les différentes dimensions du développement durable : environnementale, économique, humaine et sociale) ; construction et application d'indicateurs axés sur vulnérabilité et la durabilité territoriale ; analyse socio-économique des risques intégrant l'étude des éventuelles politiques de prévention ou de précaution... L'évaluation suppose aussi de réfléchir aux modalités techniques des méthodes

(sélection et coopération des acteurs, impacts de l'évaluation, contraintes postérieures liées à cette évaluation...).

Ces thématiques peuvent être traitées à partir de plusieurs terrains d'études : territoires confrontés à des contraintes environnementales fortes (zones inondables et espaces côtiers notamment), zones de conversion économique, secteurs urbains « sensibles », zones péri-urbaines confrontées à des options de développement antagonistes (tourisme vert, élargissement des zones d'activités urbaines, etc.)..., et ce, concernant tout autant les territoires du « Nord » que ceux du « Sud », les pays riches que les économies à revenu faible ou intermédiaire.

Cet axe de recherche peut être rapproché de dispositifs ou de programmes de recherche existants. En particulier, il convient de faire référence ici au réseau interdisciplinaire « *Développement durable et territoires fragiles* » qui a déjà été constitué à l'IFRÉSI et fonctionne depuis plusieurs années au travers d'une participation à des opérations de recherches contractualisées et d'une animation scientifique (Séminaire interdisciplinaire sur le développement durable – SIDD – et revue numérique « *Développement durable et Territoires* » <http://revue-ddt.org>). De manière plus précise, s'agissant des recherches contractualisées ou susceptibles de l'être, plusieurs concernent déjà la période couverte par le quadriennal. Évidemment, cette première liste n'est pas exclusive d'autres travaux à préciser, tant sur un plan scientifique qu'institutionnel, dans les mois qui viennent. Nous sommes en mesure de mentionner les opérations suivantes :

- 1 – Gouvernance et territoires face à l'émergence des stratégies du développement durable : les espaces à forte contrainte environnementale de la Région Nord-Pas-de-Calais (en cours) – opération financée par le CNRS ;
2. Politiques régionales de l'environnement et développement économique : une approche territoriale (PREDAT) (en cours) – opération financée par le MEDD et le PUCA ;
3. Les démarches de développement durable, pertinence et apports effectifs dans la gestion de l'air et de l'eau : les exemples de Lille et de Saint-Étienne – opération financée par le MEDD et le PUCA ;
4. Evaluer l'impact de la gestion réglementaire du risque d'inondation sur le territoire : recompositions territoriales, appropriation sociale et conséquences sur l'hydrosystème (2003-2005) – opération financée par le CNRS ;
5. Programme National d'Environnement Côtier : la vulnérabilité des territoires côtiers : évaluation, enjeux et politiques publiques (en cours) – contrat IFREMER ;
- 5 bis. Programme de recherche « RDT » (Risque Décision Territoire) du MEDD : pré-projet : « Pour une approche intégrée des risques naturels et industriels sur le littoral du Nord-Pas-de-Calais : un réseau associant scientifiques et praticiens » (en projet) ;
6. Action Concertée Incitative de recherche : Instituer le Développement Durable (en cours) ; opération financée par le MRT en lien avec l'INRA et l'IRD ;
7. Programme pluridisciplinaire de recherche sur les pratiques et politiques halieutiques (PRPH) (en cours)
8. Les modèles de développement et les logiques d'organisation socio-économique de l'espace (DEMOLOGOS) (en cours) – financement européen (Sixième Programme Cadre - STREP)
9. Perception et valeur de réduction du risque sanitaire sur les sites de fonderie en Nord – Pas de Calais (en projet)
10. Infrastructure de transport et développement durable (en projet) – en lien avec l'INRETS.

Principaux laboratoires de l'IFRÉSI concernés :

CERAPS (correspondant : B. Villalba) ;
CERSATÉS (correspondant : G. Gayot) ;
CLERSÉ (correspondants : V. Deldrève, B. Zuindeau) ;
Dynamiques des réseaux et territoires (correspondant : V. Morel) ;
EREIA (correspondant : S. Callens) ;
GREMARS (correspondant : J. Foncel) ;
IMN (correspondant : C. Meur-Férec) ;
LGMA (correspondant : H. Scarwell) ;
Homme, Ville, Territoire (correspondant : P. Deboudt).

IV. OPÉRATIONS DE RECHERCHE EN SOUTIEN AU PROJET 2006-2009

IV. 1. Transformation des activités économiques et de l'organisation du travail

IV. 1. 1. Les nouvelles formes de production, de circulation et d'usage des informations à l'ère de la numérisation et d'Internet

Animateurs : F. Horn, B. Convert, L. Demailly, P. Grevet, M. Pinet (CLERSÉ)

En s'appuyant sur le constat que la majeure partie du temps des personnes (au travail mais aussi hors travail) est consacrée à des activités informationnelles, de nombreuses études et rapports (dont le dernier mais pas le moins intéressant est le rapport de Nicolas Curien et Nicolas Muet pour le Conseil d'Analyse Economique) concluent à l'avènement d'une société de l'information (ou de la connaissance) en rupture radicale avec les sociétés antérieures. Indépendamment d'analyses et de préconisations parfois très différentes, ces études ont en commun une tendance à généraliser rapidement certaines évolutions perceptibles, et à sous-estimer les facteurs de continuité repérables dans des tendances contradictoires qui s'expriment également. Elles ont contribué à nourrir certains mythes dont celui de l'avènement d'une « nouvelle économie ». Si les NTIC ont contribué à l'émergence de nouvelles relations sociales et à la résurgence de relations anciennes ou sous-estimées, ces relations se déploient dans des structures économiques, sociales, politiques, juridiques peu modifiées. Notre hypothèse est que les effets de l'introduction des NTIC sont différents selon les institutions, les trajectoires et les stratégies des acteurs, et qu'elles contribuent à augmenter la diversité des formes d'organisation économique et sociale. Par exemple, les NTIC peuvent certes introduire plus de variété dans les produits et plus d'autonomie dans le travail, mais elles peuvent également renforcer la standardisation des prestations et le contrôle des salariés. Elles contribuent aussi très fortement à la rapidité des mobilisations politiques (par exemple le mouvement "sauvons la recherche").

Ce programme de recherche entend se centrer sur les effets de deux innovations fondamentales et interdépendantes.

La première est la numérisation potentielle de l'ensemble des contenus informationnels, expressifs, artistiques quelle que soit leur nature (écrits, images, sons). La numérisation a accentué la dissociation entre l'information et son support physique, aboutissement d'un mouvement très ancien de relâchement des liens entre contenus et contenant. La possibilité de reproduire et de faire circuler à un coût très faible mais aussi de modifier très facilement les données bouleverse les mondes de l'édition et l'accès au savoir et à la culture.

La deuxième innovation est Internet et le Web dont la caractéristique principale est que la structure du réseau comme les liens existant entre les ressources sont distribués et non hiérarchisés. L'originalité du réseau des réseaux est qu'il combine deux formes d'échanges d'informations habituellement séparées : le mode de la communication « adressée » de personne à personne (réseau de type point à point) et le mode de la communication « flottante » d'une personne ou d'une institution à l'ensemble des usagers du réseau (réseau de type point à masse). Les possibilités d'interactions et de co-production rapide de données modifient les formes du travail collectif, de l'échange social, de la discussion politique. Entre les utilisateurs du réseau peut exister une communication de « tous à tous » estompant la frontière entre producteurs et utilisateurs d'informations.

En autorisant simultanément le développement des interactions personnelles et l'accès massif aux informations existantes, Internet favorise la construction d'un patrimoine collectif informationnel auquel chacun peut potentiellement avoir accès et contribuer.

Les fortes interactions entre ces deux innovations accélèrent leur diffusion : le développement d'Internet et du Web s'appuie sur la possibilité d'accéder à des informations numérisées de plus en plus nombreuses et variées. Réciproquement, la généralisation de la numérisation est stimulée par la perspective de toucher un public de plus en plus large.

Ces innovations en lien avec d'autres innovations concernant les technologies de l'information et de la communication exacerbent les caractéristiques économiques de l'information (fortes économies d'échelle et importantes externalités positives) et ont pour conséquence que l'information se rapproche de plus en plus du modèle du bien public et s'écarte du modèle du bien privatif. Ces innovations modifient structurellement les coûts de l'information. Le processus informationnel se décompose analytiquement en trois étapes : production de l'information, stockage et diffusion, assimilation et utilisation, qui sont en général entremêlées et conjointes dans les échanges sociaux, d'autant plus que les innovations actuelles y introduisent une forte composante d'interactivité. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication permettent une baisse radicale des coûts de la deuxième étape mais ont des effets plus contrastés sur les deux autres étapes : certes l'élaboration d'une information donnée est facilitée par les nouvelles technologies, mais il faut également prendre en compte la montée des exigences de qualité de mise en forme des ressources informationnelles. Concernant l'utilisation de l'information, si d'importantes innovations facilitent la recherche d'informations dans un stock de données et de connaissances codifiées accessibles dont l'augmentation paraît illimitée (moteurs de recherche, sites, portail...), la sélection des informations pertinentes et leur validation pour les besoins vagues ou précis d'utilisateurs dont les capacités d'absorption d'informations sont nécessairement limitées, ont un coût croissant. Pour résumer, les NTIC font très fortement baisser les coûts de transmission de l'information mais engendre de nouveaux coûts d'élaboration et d'utilisation de l'information.

Ces innovations affectent l'ensemble de la vie économique et sociale mais de façon différenciée selon l'importance du contenu informationnel des différentes activités. Il importe de ce point de vue de bien distinguer la situation des biens informationnels purs de celle des autres biens et services. Les biens informationnels purs sont des biens « intangibles » (Hill), c'est-à-dire des « originaux » résultant d'une activité de création scientifique, artistique ou littéraire qui peuvent être dupliqués à un coût sans commune mesure avec le coût de création de l'original. Leur numérisation et l'accès par Internet rapprochent ces biens de la situation des biens collectifs purs, avec leurs caractéristiques particulières concernant leur production (indivisibilité), leur utilisation (bien non rival) et leur distribution/acquisition (non-exclusion de l'usage). Pour ce type de biens, les changements sont considérables mais même si leur importance est croissante, les biens informationnels purs ne représentent qu'une petite fraction de l'économie.

Par contre, pour les autres biens et services, l'impact des NTIC ne concerne que leur dimension informationnelle. Certes tous les produits intègrent de plus en plus d'informations dans leur production comme dans leur distribution et leur utilisation mais les activités matérielles et/ou les relations présentielle continuent à jouer un rôle majeur.

Ce programme a pour objectif d'approfondir la réflexion globale sur l'avènement d'une économie et d'une société post-industrielle et informationnelle par la confrontation d'études de terrains très divers sur les changements (mais aussi les limites des changements) induits par la montée des activités informationnelles et leurs transformations. Dans le cadre de l'IFRÉSI (programme TISC), des opérations de recherche ont porté sur les stratégies de libération des codes sources des logiciels, l'introduction du numérique dans les formations post 18 ans, l'Internet et la santé, l'initiative publique régionale « cybercentres », les initiatives e-commerce dans les banques et les assurances... Certaines de ces opérations sont amenées à se poursuivre et d'autres opérations de recherche devraient voir le jour.

On peut d'ores et déjà lister un certain nombre de questions dont certaines sont transversales à plusieurs opérations de recherche - dont la liste n'est évidemment pas limitative – qui peuvent structurer la recherche :

- Le développement de communautés « distantes » dont le but peut être l'échange de contenus, la communication d'avis et de critiques, l'acquisition et le développement d'une expertise ou la production de connaissances et qui ont en commun un niveau de coopération et de réciprocité très supérieur à ceux que laisserait prévoir le modèle classique de l'individu rationnel
 - Plus généralement la question du lien social sans lien physique
 - Les spécificités du management des activités informationnelles
 - La gouvernance du réseau et des activités sur Internet
 - La diversification, la massification ou la « cyberbalkanisation » des biens culturels
 - Les transformations dans l'élaboration des positions politiques et dans leur mise en œuvre
 - Les nouvelles formes de l'espace public
 - Les déplacements dans la chaîne de valeur
 - L'apparition et la pérennité de nouveaux modèles économiques
 - La modification des pratiques des groupes professionnels
 - Les évolutions de la division du travail
 - Les nouveaux rapports entre producteurs et utilisateurs de l'information et les nouvelles pratiques d'usage des informations
- L'infomédiation pour faciliter l'appariement de l'offre et de la demande d'informations et les institutions de validation et de certification des informations
- L'impact sur la structuration des activités productives : marchés, hiérarchie et réseaux
 - La « coopétition » mélange et équilibre entre la coopération en amont (partage des coûts fixes et mutualisation des risques) et la compétition en aval
 - Le déplacement des frontières entre marché et hors marché avec notamment la marchandisation de certaines informations et l'apparition de nouvelles formes de gratuité (développement d'une « gratuité intéressée »)
 - La nécessité de nouvelles régulations publiques, notamment au niveau international
 - Les évolutions juridiques
 - L'élaboration des standards par des institutions ad hoc (W3C, ICANN, IETF) et selon des procédures originales (consensus « approché »).

Sur la plupart de ces thèmes, des échanges interdisciplinaires peuvent être particulièrement féconds. Sont particulièrement concernées l'économie, la sociologie, la géographie, les sciences de gestion, les sciences de l'information et de la communication, les sciences du politique. L'étude historique des changements introduits par l'imprimerie, le télégraphe et le téléphone ou l'avènement des médias de masse pourrait permettre d'utiles comparaisons. Ce projet peut également intéresser des chercheurs extérieurs à l'IFRÉSI mais qui ont déjà collaboré à des projets IFRÉSI. Enfin, des échanges bénéfiques pourront se construire avec le projet sur « Les économies et les sociétés post-industrielles et informationnelles en Europe » porté par Jean Gadrey.

IV. 1. 2. Les économies et sociétés post-industrielles et informationnelles en Europe : innovation, emploi, territoires, performance

Animateurs : F-X. Devetter, F. Djellal, J. Gadrey, C. Gallouj, F. Gallouj, F. Jany-Catrice, C. Merlin, T. Ribault, M. Pernod-Lemattre, E. Raupp de Vargas.

Coordinateurs : F-X. Devetter et F. Gallouj, CLERSÉ

Le projet ESPII est consacré aux économies et sociétés développées contemporaines, envisagées essentiellement selon leurs dimensions « post-industrielles » (ou « servicielles »), au sens notamment d'Esping-Andersen, et "informationnelles" (au sens de M. Castells, entre autres). La perspective générale ainsi retenue soulève de nombreuses questions théoriques importantes relatives aux systèmes d'emplois, aux systèmes d'innovations et aux systèmes

de mesures, questions dont l'exploration nécessite des éclairages multiples : des comparaisons internationales, des analyses pluridisciplinaires articulant en particulier l'économie, la sociologie, l'histoire et la gestion.

L'entrée par les dimensions post-industrielles et informationnelles conduit en effet à reconstruire aussi bien les conventions sociales et statistiques qui fondent les évaluations des performances économiques et sociales et de la "richesse" dans une économie post-industrielle, que les configurations nouvelles de l'emploi et du travail dans les services, les modes de protection sociale, les conventions de famille et de genre, ou encore les formes de l'innovation dans et par les services ou les modèles régionaux de délocalisation et de désindustrialisation.

Les différentes opérations de recherches fédérées dans ce projet ont ou auront une dimension comparative internationale (un vaste projet européen démarre en 2004) et contribueront à éclairer la diversité et l'éventuelle "convergence" de modèles nationaux d'économie et de société post-industrielle et informationnelle, des modèles d'emploi et d'organisation du travail, et des modèles d'innovation correspondants.

Sur le plan méthodologique, ce projet revendique une originalité "socio-économique", passant par un dialogue organisé entre des approches économiques, sociologiques et historiques des « sociétés post-industrielles » ou « sociétés de services », ou « sociétés assurantielles » (Ewald). La sociologie des relations de services et de « l'insécurité sociale » (R. Castel), la sociologie économique des marchés et des réseaux, la sociologie de la statistique (Desrosières), la sociologie des conventions de famille et de genre, l'approche philosophique de la richesse (Méda), y auront une part importante. Des collaborations avec des spécialistes du droit, des sciences politiques, et de la géographie économique pourraient encore l'enrichir.

Ce projet est ainsi organisé selon quatre axes thématiques comportant plusieurs opérations de recherche :

- 1) La dynamique de l'innovation dans les services dans ses relations à l'emploi et à l'entrepreneuriat.
- 2) Les délocalisations, la désindustrialisation et les dynamiques socio-économiques régionales.
- 3) La dynamique des modèles nationaux d'économie post-industrielle envisagée sous l'angle de l'emploi, du travail, des temporalités et des inégalités.
- 4) Les indicateurs (nationaux, locaux, et d'entreprises) de richesse et de performances dans les sociétés post-industrielles.

Axe 1 : La dynamique de l'innovation dans les services : emploi et entrepreneuriat

Cet axe de recherche (impliquant en particulier F. Djellal, C. et F. Gallouj, C. Merlin, E. Raupp de Vargas) envisage la dynamique de l'innovation selon deux perspectives étroitement corrélées : celle de l'emploi et celle de l'entrepreneuriat dans les services.

• La question de l'innovation dans ses relations à l'emploi est une question fondamentale dans la théorie économique. Paradoxalement, bien que le secteur des services soit reconnu comme le principal créateur d'emplois dans les économies contemporaines, trop peu de travaux se sont penchés sur la question du lien entre l'innovation dans les services et l'emploi. Nombreux sont en revanche, en particulier aux Etats-Unis, les travaux qui se sont efforcés de dénoncer la mauvaise qualité des emplois générés par l'économie des services. Ainsi, sous l'angle de la création d'emplois, la société de service ne serait rien d'autre qu'une "société de serviteurs", une "hamburger society", une "bad jobs society". Par ailleurs, nombreux sont les travaux qui ont contribué à favoriser une conception mineure et subordonnée de l'innovation dans les services. La conjonction de ces deux courants a probablement contribué à sous-estimer la question de l'innovation dans les services dans sa relation à l'emploi.

Cette recherche s'appuiera sur une relecture des principaux travaux sur l'innovation dans les services à la lumière de la question de l'emploi. Il s'agira d'évaluer dans quelle mesure et sous quelle forme cette question y est implicitement ou explicitement présente. Il s'agira donc de

rendre compte de la façon dont la question de l'emploi s'articule avec celle de l'innovation dans les services. Cette recherche visera également, sur la base d'enquêtes statistiques et de travaux qualitatifs, à tenter d'évaluer sur le plan quantitatif et qualitatif les emplois générés par l'innovation dans les services. Il sera ainsi possible de confirmer ou d'infliger l'idée selon laquelle les services seraient générateurs d'emplois de mauvaise qualité.

• La question de l'entrepreneuriat dans ses relations aux services n'est pas nouvelle, dans la mesure où désormais l'essentiel des créations d'entreprises s'opère dans le secteur tertiaire. En revanche, celle de l'entrepreneuriat dans sa relation à l'innovation dans les services est rarement envisagée. Il n'existe pas à notre connaissance de travaux consacrés à l'entrepreneur schumpeterien dans les services (c'est-à-dire un entrepreneur créateur d'entreprise à l'occasion d'une « combinaison nouvelle »). De nouveau ici, on peut incriminer en particulier les difficultés méthodologiques... Il nous semble, pourtant, que de la littérature servicielle se dégagent implicitement trois figures nouvelles de l'entrepreneur : l'entrepreneur « cognitif » (expert capable d'investir dans des champs nouveaux de connaissances : nouveau domaine d'expertise dans le conseil, thésard souhaitant valoriser le fruit de ses recherches en créant sa propre entreprise...) ; l'entrepreneur « social » dont le champ d'action est l'économie sociale et solidaire (créateur d'associations nouvelles pour prendre en charge, de manière inédite, les jeunes enfants, les vieillards ou les personnes atteintes de handicaps divers physiques, psychologiques ou sociaux) ; l'entrepreneur « écologique » (dont le champ d'action est celui de la prévention de l'environnement). Ce projet de recherche aura pour objectif de définir et de qualifier cette notion d'entrepreneur des services. La notion d'entrepreneur étant prise dans son acception schumpeterienne, ce projet aura à clarifier au préalable la notion d'innovation dans le domaine des services. Il s'agira de tenter de vérifier si, comme les activités dans lesquelles il intervient, l'entrepreneur des services est spécifique.

Cette question de l'entrepreneuriat sera également abordée dans une perspective plus générale (débordant le secteur tertiaire) dans le cadre d'une recherche consacrée aux « ruches » d'entreprises. Les ruches, pépinières et incubateurs sont des prestataires de services dédiés à la création d'entreprises industrielles ou de services. Ces dispositifs peuvent jouer un rôle important dans les systèmes locaux d'innovation. Le projet de recherche envisagé ici s'efforcera d'évaluer l'utilité et la performance des ruches, en s'appuyant sur une grille multicritère d'inspiration conventionnaliste.

Axe 2 : Délocalisations, désindustrialisation et dynamiques socio-économiques régionales
Les thèmes de la délocalisation et de la désindustrialisation occupent aujourd'hui une place centrale dans le débat public national et régional. Ces thèmes ne sont pas nouveaux. Déjà au début des années 90, de nombreux rapports avaient mis en évidence certains effets néfastes des délocalisations sur l'emploi spécifiquement industriel (cf. en particulier le rapport Arthuis publié en 1993). On assiste donc aujourd'hui à un débat renouvelé sur ces questions, mais qui se distingue cependant par deux spécificités importantes. Ce débat est tout d'abord mondial, puisqu'on le retrouve aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et dans la plupart des grands pays industrialisés. Il est, ensuite, concomitant à un certain nombre de réflexions récentes sur le déclin (réel ou supposé) de l'économie française.

Ce débat est probablement encore plus marqué dans le cas du Nord-Pas-de-Calais, région qui a été affectée par la multiplication des fermetures de sites industriels jadis florissants et plus généralement par un déclin rapide et continu de l'emploi industriel depuis les années 70.

Les délocalisations vers les pays en voie d'industrialisation rapide (en Asie du Sud-Est en particulier) constituent un point sensible du débat sur le chômage. Aussi, délocalisation et désindustrialisation sont souvent présentées comme des menaces pour l'économie nationale et régionale. Ces menaces semblent amplifiées depuis la nouvelle ouverture européenne à l'Est.

Cependant, on notera que la relation délocalisation-déclin industriel et chômage massif est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. En effet, pour reprendre la formule de Frédérique Schwald, on oublie trop souvent que : « délocalisations et dynamisme industriel peuvent aller de pair ».

Notre réflexion s'articulera autour de trois grandes idées et hypothèses :

1. Contrairement à l'opinion encore largement répandue, la délocalisation peut être un facteur de compétitivité et de dynamisme de l'emploi à la fois industriel et de services. Les délocalisations de main d'œuvre, qui suppriment des emplois (les délocalisations « par le bas ») sont loin d'être massives. Elles représenteraient à peine 4 % des investissements directs étrangers. Par ailleurs, de nombreuses études ont montré le rôle limité des délocalisations et de la concurrence des pays à bas salaires, dans la mesure où l'essentiel du commerce national est effectué avec des pays industrialisés de même niveau. À l'inverse, on peut montrer que certaines délocalisations créent d'autres emplois plus qualifiés (même si c'est en moindre quantité). Elles permettent un affinement de la structure des qualifications nationales et régionales. Ainsi, plutôt que de lutter contre les délocalisations, il serait plus pertinent de tenter de développer les qualifications et compétences spécifiques régionales et nationales au travers d'une accélération de l'investissement en recherche et formation. Les délocalisations sont une des modalités de l'évolution de la division internationale du travail. Elles constituent de manière croissante une composante indispensable de la stratégie des entreprises dans la compétition mondiale.
2. Un lien de causalité est souvent trop rapidement établi entre délocalisation et désindustrialisation. L'idée sous-jacente est que la délocalisation contribue à l'affaiblissement du tissu industriel national et régional, qui serait donc parallèle au gonflement d'un secteur souvent parasitaire. En réalité, les délocalisations touchent également de plus en plus les activités et secteurs de services (les exemples sont nombreux dans les services informatiques, les call centers, la téléaintenance...).
3. Le territoire joue sans doute un rôle important dans les stratégies de localisation et délocalisation des firmes. Si cette question du lien entreprise-territoire a souvent été analysée, c'est rarement dans le cadre des réflexions sur la délocalisation. La question qui nous semble ici centrale est la suivante : qu'est ce que le territoire apporte à la firme, que doit-il (ou devrait-il) lui apporter, quels services, quels soutiens seraient de nature à réduire les effets éventuels de certains types de délocalisation.

Le principal objectif de ce travail est ainsi de contribuer à une meilleure connaissance des problématiques de la délocalisation au niveau global (national) mais également et surtout dans le Nord-Pas-de-Calais. Dans le cas de cette région, on tentera de montrer que les délocalisations ne sont pas forcément le signe d'un dépérissement et d'un appauvrissement local, mais qu'elles peuvent parfois être envisagées comme une forme de « destruction créatrice » favorisant l'innovation et la croissance.

Axe 3 : Dynamique des modèles nationaux d'économie post-industrielle : emploi, travail, temporalités, inégalités

Cet axe de recherche vise à approfondir les travaux sur les différents modèles nationaux d'emploi, en insistant notamment sur la façon dont ils s'articulent à d'autres variables économiques et sociales : importance des inégalités, nature des temps sociaux, rôle de l'Etat et de ses politiques sociales, modèles familiaux, etc...

Cet axe s'appuie sur des travaux consacrés aux modèles nationaux de société de service, entrepris par plusieurs membres de l'équipe. Il s'appuie également sur les apports du courant institutionnaliste « VOC » (Varieties of Capitalism), porté notamment par des auteurs comme Peter Hall et David Soskice. Il mobilise des outils d'analyse divers, comme le soulignent plusieurs collaborations entre économistes et sociologues (du CLERSE ou du Conservatoire National des Arts et Métiers, GRIOT).

Cette thématique s'inscrira dans le cadre du programme européen DYNAMO (Dynamics of National Employment Models, 6^{ème} PRDC). Dix équipes européennes participent à ce programme, l'équipe de l'IFRÉSI étant composée de F. Jany-Catrice (responsable scientifique), P. Cuvelier, F-X. Devetter, M. Pernod-Lemattre, T. Ribault. L'objectif de ce projet est de repérer et de construire des modèles nationaux d'emploi et de les évaluer à l'aune de leur dynamique

de création d'emploi (en volume et en qualité). La question sera également de proposer une analyse dynamique en évaluant dans quelle mesure les transformations récentes font ou non, converger les modèles nationaux repérés vers une norme européenne. Ce projet sera également l'occasion d'approfondir des analyses sectorielles. Les emplois de proximité (soins aux personnes mais également emplois domestiques), le secteur de la construction et le commerce franchisé (blanchisserie, cordonnerie, etc) seront tout particulièrement étudiés et permettront de répondre au souci analytique d'articuler les niveaux sectoriels et macroéconomiques.

Par ailleurs, dans une logique complémentaire d'étude des articulations entre sphères familiale et professionnelle, F-X. Devetter participera également à une recherche (répondant à un appel d'offre de la DREES) regroupant des économistes et des sociologues membres de l'IFRÉSI (A. Bustreel, responsable scientifique, G. Cresson, F. Cornuau, et B. Mortain). Ces travaux visent à isoler l'influence des horaires de travail « atypiques » dans les couples sur les choix en matière de mode de garde.

Axe 4 : Indicateurs (nationaux, locaux, et d'entreprises) de richesse et de performances dans les sociétés post-industrielles

Cette opération, qui regroupe trois projets, est appelée à couvrir la période 2005-2007. La vision de la richesse et des performances qui marque ces travaux est multidimensionnelle : économique, sociale et environnementale.

A. Tout d'abord, dans le prolongement de travaux antérieurs sur les indicateurs alternatifs de richesse (livre de J. Gadrey et F. Jany-Catrice à paraître en janvier 2005), il est prévu de répondre à une vive demande sociale et politique adressée à notre groupe, qu'il s'agisse de demandes nationales ou internationales, ou de demandes régionales et locales émanant d'institutions politiques (Conseils Régionaux cherchant à se doter d'indicateurs nouveaux), ou encore de demandes de réseaux associatifs impliqués dans des dynamiques territoriales. Un travail a débuté avec le Conseil Régional de Nord-Pas-de-Calais sur la mise au point d'indicateurs inspirés de ceux du PNUD.

B. En second lieu, un projet en cours (2004-2005, avec des prolongements probables) est mené en partenariat avec la Mission recherche et la Direction du Développement Durable de La Poste. Y participent J. Gadrey, T. Ribault, S. Botte et S. Rousseau. Son objet est une réflexion sur les indicateurs de développement durable dont la Poste pourrait se doter, notamment à un niveau décentralisé, celui de ses établissements (centres de tri, centres financiers, centres de distribution et bureaux) et de ses directions régionales. Cette réflexion doit déboucher sur des résultats théoriques (quels cadres d'analyse du développement durable dans ses trois dimensions de durabilité économique, sociale et environnementale) et empiriques (méthodes, indicateurs et chiffres). Elle conduira aussi à se pencher sur les processus politiques internes et externes qui caractérisent la production et l'adoption d'indicateurs comme outils de gestion.

C. Enfin, J. Gadrey participera en 2004-2006 en tant qu'expert au suivi d'un projet européen Amadeus, regroupant six équipes européennes coordonnées par le réseau associatif Culture et Promotion, sur les questions de l'utilité sociale des associations, des grilles et méthodes d'évaluation, et des indicateurs correspondants.

IV. 1. 3. La contribution des ruches d'entreprises au développement local : une évaluation multicritère dans le cas du département du Nord

Animateurs : F. Djellal, F. Gallouj, C. Merlin, CLERSÉ, IFRÉSI-CNRS et Université de Lille 1

L'objet principal de cette recherche est de tenter d'établir le bilan de deux décennies de mise en œuvre d'un outil de la politique de développement local : les ruches ou pépinières d'entreprises. Le champ d'investigation empirique retenu est celui du département du Nord.

La question principale qui oriente cette recherche est la suivante : les ruches d'entreprises constituent-elles un dispositif performant de la politique économique départementale ? La réponse à une telle question n'est pas simple et ne peut être monolithique. La notion de performance est en effet une construction sociale, qui dépend du système de valeur ou des critères de jugements privilégiés, autrement dit de la « convention » de produit retenue.

Une réflexion sur la performance des ruches ne peut pas être envisagée sans une réflexion préalable sur le « produit » ou résultat de ces dispositifs. Nous proposons d'effectuer l'une et l'autre, en nous appuyant librement sur l'analyse de Boltanski et Thévenot (1991), qui est consacrée à la diversité des registres de justification des actions humaines.

Les ruches : un prestataire de services

Les ruches ou pépinières sont des dispositifs le plus souvent locaux d'incitation et de soutien à la création d'entreprises. Ils constituent maintenant depuis plus de 20 ans un outil important des politiques départementales orientées vers la régénération et la consolidation des tissus économiques locaux.

Ces dispositifs sont des prestataires de services dans la mesure où ils consistent à mettre à la disposition de leurs « clients » (les candidats à la création d'entreprises), selon différentes modalités, un certain nombre de moyens matériels et humains.

Ces dispositifs ne sont pas statiques et homogènes. Ils ont évolué au cours de leur histoire. Ils diffèrent ainsi aujourd'hui par l'identité de leurs promoteurs, leur mode d'organisation, leur mode de financement, la nature des prestations offertes, le type de « clientèle » ou projets privilégiés, etc.

Si l'on se contente de ces deux derniers critères, on peut dire que les ruches fournissent à la fois des services simples et des services de haut niveau, c'est-à-dire à la fois des services de traitement de la matière (services immobiliers, services de restauration, reprographie, par exemple) et des services de traitement de la connaissance (différents types de conseil, formation, etc.). On peut également distinguer des ruches généralistes et des ruches spécialisées (par exemple, par secteur d'activité, par catégorie d'individus ou par étapes du processus de création d'entreprise).

Lorsqu'elles favorisent l'entrepreneuriat au sens schumpeterien du terme (c'est-à-dire la création d'une entreprise à l'occasion de l'introduction d'une innovation), elles constituent des acteurs importants des systèmes locaux d'innovation ou de ce qu'on appelle le modèle d'innovation interactionnelle (c'est-à-dire assisté par un prestataire de service).

Le « produit » des ruches d'entreprises

Ce travail a tout d'abord pour objet de mettre en évidence les "produits" explicites et implicites des ruches d'entreprises. Comme pour la plupart des autres activités de services, le produit des ruches est difficile à définir et à mesurer. On rencontre ici les mêmes difficultés que pour la désignation et la mesure du produit de l'éducation ou de la santé, par exemple. Ce produit doit en effet être envisagé selon différents horizons temporels et selon différents mondes de production. Il est en effet une construction sociale inscrite dans l'espace physique, mais aussi symbolique et dans le temps. Le produit est ainsi une construction conventionnelle.

a) *La distinction entre le produit direct (immédiat) et le produit indirect (médiat), le résultat dans le temps*

Selon l'horizon temporel (l'espace temps de l'analyse) envisagé, on peut en effet retenir deux représentations des "produits" ou "effets du service" : *le produit direct ou immédiat* à court terme, qui correspond à la prestation de service en actes, c'est-à-dire au moment (bien identifiable) où le prestataire exerce son activité sur le support du service, et *le produit indirect ou médiat* lorsque sont pris en compte les effets éventuels du service dans la durée ainsi que d'autres facteurs notamment d'environnement.

b) *La distinction entre plusieurs « mondes » de produits*

On fait l'hypothèse qu'on peut associer les différentes missions ou "produits" des ruches à des "mondes" différents (c'est-à-dire à des ensembles de produits ou de conceptions de produits, de critères d'évaluation des produits). En nous inspirant librement des travaux de Boltanski et Thévenot (1991), on considère que les services et notamment les services des ruches d'entreprises peuvent être définis et évalués selon des critères de justification différents, qui correspondent aux 6 mondes suivants :

- Le monde industriel et technique dont les modes principaux de qualification et d'évaluation des produits sont les volumes, les trafics et les opérations techniques,
- Le monde marchand et financier qui envisage le "produit" en termes de valeur, d'opérations monétaires et financières,
- Le monde relationnel ou domestique qui valorise les relations interpersonnelles, l'empathie et les liens de confiance consolidés au cours du temps, et qui accorde une importance centrale à la qualité des relations dans l'évaluation du produit,
- Le monde civique : celui des relations sociales fondées sur le souci de l'égalité de traitement, de l'équité et de la justice,
- Le monde de l'innovation (celui de la créativité ou de l'inspiration),
- Le monde de la réputation (celui de la renommée, de l'image).

La prise en compte de la multiplicité de ces mondes revêt une importance toute particulière dans les services et le tertiaire en général. En effet, plus que dans toute autre activité économique, les registres de la justification des qualités du produit (les mondes de référence) y sont pluriels, concurrents et souvent ambigus.

c) *Une grille multicritère d'analyse du produit des ruches*

Le tableau 1 propose une grille qui rend compte de la multiplicité des « produits » des ruches d'entreprises en croisant l'espace-temps de l'analyse et l'espace symbolique. En ce qui concerne la dimension temporelle, on peut faire l'hypothèse que le court terme (celui du produit direct) est celui de la présence de l'entreprise dans la ruche, et le long terme (produit indirect), celui qui débute à la sortie de la ruche. Un des objets de ce travail est d'identifier empiriquement les produits implicites ou explicites des ruches du Nord. Le tableau 1 fournit néanmoins quelques illustrations à priori de ces différents produits. Notons qu'il sera important de distinguer les différents « bénéficiaires » de ces produits : le client de la ruche, le promoteur de celle-ci (le département, dans notre enquête), par exemple.

Sous l'angle des critères industriels et techniques, la ruche produit un certain nombre de produits directs qui sont, par exemple, l'hébergement, le conseil, la formation... Ces produits directs visent à générer des produits indirects, de long terme, qui sont la création d'entreprise et d'emplois.

Sous l'angle des critères marchands et financiers, on peut dire que les ruches permettent l'accès à des services à moindre coût (coûts partagés) et à des moyens de financement. A long terme, des revenus financiers sont anticipés par les différents acteurs : les entreprises (chiffre d'affaires, profit), les employés (revenus salariés), les collectivités locales (taxes locales).

En ce qui concerne le monde relationnel ou domestique, la ruche peut être considérée comme un lieu qui favorise l'établissement de relations formelles et informelles, qui se consolident dans le temps (relations de confiance, empathie, insertion dans des réseaux internes et externes). Ce type de relations concourt à la production de comportements de fidélité aux territoires.

Du point de vue des critères civiques, les ruches fournissent un soutien à des populations ou à des zones géographiques particulières (socio-économiquement défavorisées). Elles contribuent aussi à des produits civiques de long terme, qu'on peut qualifier de cohésion sociale, d'aménagement territorial, etc.

Le monde de l'innovation rend compte de différents produits, comme l'adjonction de nouvelles prestations au sein des ruches, le support à des projets innovants. La création d'une culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation, et la consolidation de systèmes locaux d'innovation sont des exemples de produits indirects de ce monde.

Du point de vue du monde de la réputation, enfin, les ruches génèrent un produit qui est l'image de la localité, du département, de la région, que ce soit à court terme ou à long terme.

Une grille multicritère d'évaluation de la performance des ruches

Ce détour par la diversité des produits vise à mettre en lumière ce qui nous intéresse avant tout ici, c'est-à-dire la diversité des performances. En effet, si les « produits génériques » sont différents, et dans la mesure où la performance est l'amélioration des « positions » ou des « rendements » relatifs aux différents produits, on peut sans difficulté (au moins en théorie) admettre l'existence d'une pluralité de performances (génériques) associées à des produits (génériques) sous leurs deux facettes (« volume » et qualité).

Comme pour les produits, il est ainsi possible de distinguer plusieurs types de performances, selon les familles de critères de définition et d'évaluation privilégiées : performance industrielle et technique (privilégiant les évaluations de volumes, de trafics), performance marchande et financière (privilégiant les opérations monétaires et financières), performance relationnelle (relative aux liens interpersonnels), performance civique (relative à l'égalité, l'équité, la justice), performance d'innovation (relative à la conception et à l'introduction de projets innovants), et, dans certains cas, performance d'image ou de réputation.

Il est également possible d'appliquer cette notion plurielle de performance non seulement aux volumes ou quantités de produits, mais aussi aux qualités de ces produits. La performance et la qualité ne sont donc pas des catégories disjointes. La qualité est une des expressions de la performance ou, pour le dire autrement, il existe des performances-qualité qui peuvent être déclinées selon les différentes familles de critères d'évaluation (performances-qualité industrielle, marchande, relationnelle, civique, d'innovation, d'image).

Il est enfin possible d'envisager la question des performances selon l'horizon temporel de l'évaluation (court terme, long terme), ou encore selon le point de vue considéré dans l'évaluation : celui de la ruche, celui de son client ou celui de son promoteur (le département dans le cas présent).

Le tableau suivant met en évidence dix conceptions différentes de la performance, qu'il s'agira d'étayer par l'investigation empirique. Ces différents niveaux de performance peuvent se renforcer mutuellement ou au contraire être contradictoires ou le devenir à partir d'un certain seuil.

	Monde industriel et technique	Monde marchand et financier	Monde relationnel ou domestique	Monde civique	Monde de l'innovation	Monde de la réputation
Produit direct (court terme) durant la présence dans la ruche	.Hébergement .Services de base .Conseil, assistance, formation	.Services à moindre coût .Accès à des moyens de financement .Chiffre d'affaires générés durant la présence dans la ruche	.Réponses individualisées .Arrangements interpersonnels .Confiance .Conseils personnalisés .Rupture de l'isolement .Insertion dans réseau interne .Insertion dans réseaux externes (consultants...) .Guichet unique	.Soutien à des populations particulières ou à des industries particulières	.Adjonction de nouvelles prestations (innovantes) .Support à des projets innovants	.Image à court terme de la localité, du département, de la région
Performances relatives au produit direct	.Gains de productivité .Economies d'échelles .Amélioration de la qualité industrielle .Taux de remplissage des ruches	.Amélioration des indicateurs de « santé financière » .Compétitivité par rapport à des dispositifs concurrents (coût de la création d'un emploi par rapport à d'autres dispositifs)	.Amélioration des qualités relationnelles du dispositif (relations de service, insertion dans des réseaux)	.Amélioration des qualités civiques	.Amélioration des qualités d'innovation	.Amélioration de la réputation et de l'image
Produit indirect (long terme) à la sortie de la ruche	.Création d'entreprises .Création d'emplois	.Création de chiffre d'affaires .Création de revenus .Créations de taxes locales	.Production de comportements de fidélité aux territoires	.Régénération de zones défavorisées .Reconversion	.Création d'un système local d'innovation .Création d'une culture de l'entrepreneuriat	.Image à long terme de la localité, du département, de la région
Performances relatives au produit indirect	.Amélioration de la contribution à la croissance économique (locale, nationale) .Evolution du nombre de création d'entreprises .Evolution du nombre de création d'emplois .Evolution de la qualité de ces emplois .Taux d'entreprises en vie à x années	.Amélioration dans la création des différents types de revenus	.Consolidation d'un système local ou réseau de services (insertion durable dans ce système)	.Amélioration des qualités civiques à long terme	.Consolidation du système local d'innovation et insertion durable dans ce système	.Amélioration de la réputation et de l'image à long terme

Tableau 1 : Une grille multicritère d'analyse du produit et de la performance des ruches (inspirée de J. Gadrey, 2002)

La méthodologie

Cette recherche comportera deux volets :

1) Un volet de survey de la littérature. En mettant l'accent à la fois sur la littérature professionnelle et théorique, il s'agira de rendre compte des principaux débats relatifs aux pépinières d'entreprises, en mettant un accent particulier sur la problématique de la mesure de la performance. Cette synthèse de la littérature consacrée aux pépinières privilégiera la dimension régionale et nationale. Le bilan sera également élargi, dans une certaine mesure, à une perspective de comparaison internationale et de connaissance des dispositifs concurrents ou complémentaires des pépinières.

2) Une investigation empirique. L'investigation portera sur les pépinières du département du Nord. Dans ce département, la première ruche d'entreprises a vu le jour en 1985. On en compte aujourd'hui huit, qui se sont regroupées en 1993 en une régie des ruches. Nous retiendrons pour notre enquête la période de 1994 à 2004. Depuis 1994, 344 entreprises ont quitté ces ruches.

On se propose d'examiner la performance de ce dispositif de deux manières différentes : en réalisant des entretiens approfondis auprès des créateurs d'entreprises de cet échantillon et des institutions promoteurs des ruches (une trentaine d'entretiens au total, enregistrés et retranscrits) ; en adressant un questionnaire postal à l'ensemble de ces 344 entreprises.

IV. 1. 4. Les chercheurs créateurs d'entreprise : compréhension du phénomène et comparaison internationale

Animatrice : V. FRANCOIS-NOYER (CLARÉE)

L'objectif du projet est d'étudier le processus entrepris par un chercheur qui souhaite créer une entreprise. Ce processus - appelé spinoff - est une forme possible du transfert de technologie de la recherche vers l'industrie, et constitue dans de nombreux pays un des éléments de leur compétitivité économique.

Cette étude programmée sur deux années comporte trois axes principaux. Le premier est lié au cas français et à la loi de 1999 sur l'innovation. Il s'agit d'analyser la maîtrise du dispositif par les parties prenantes et notamment le chercheur fonctionnaire dans le processus de création d'entreprise. Le second axe de recherche est lié au rôle des incubateurs dont la mission de soutien sera analysée en termes d'impact sur la maturation du projet de création d'entreprise. Enfin, le troisième axe entame une comparaison internationale du processus décrit. Le choix s'est porté sur la Finlande dont les performances en matière de création d'entreprise par les chercheurs sont reconnues tant sur le plan académique que politique.

Localisation : Région Nord- Pas-de-Calais, Lyon, Lahti et Helsinki (Finlande)

Partenaires principaux : CLARÉE, LARIME, Lahti Polytechnics, Créinnov-USTL

Objet du projet

Les spinoffs universitaires sont l'objet d'une attention grandissante tant du côté des politiques publiques que du monde académique. Un peu partout dans le monde occidental, la création d'entreprise par les chercheurs est au centre des politiques d'innovation. Ainsi en France, la loi de 1999 a mis en place un cadre réglementaire original puisqu'il autorise les chercheurs ayant le statut de fonctionnaire à valoriser leurs travaux en créant une entreprise. Le passage du statut de chercheur à celui d'entrepreneur oblige le chercheur à changer d'univers et à s'inscrire dans d'autres types de relations aussi bien avec ses partenaires habituels (laboratoire, université) qu'avec les nouveaux partenaires (financeurs). Outre le cas français, le processus sera mis en perspective avec l'exemple finlandais.

Contexte scientifique et/ou technique et économique

Selon Erkki Liikanen, Commissaire européen en charge des entreprises et de la société de l'information, l'innovation et l'esprit d'entreprises sont très insuffisants en Europe. Alors que certains Etats membres attestent un esprit d'entreprise bien ancré, l'Europe dans son ensemble déplore plutôt un déficit à cet égard. M. Liikanen a souligné à plusieurs reprises la nécessité de remédier à cette situation par la mise en place d'initiatives à l'échelle européenne, dont la rédaction d'un livre vert sur l'esprit d'entreprise.

L'édition 2003 du Tableau de bord européen de l'innovation confirme que les performances de l'Union Européenne en matière d'innovation restent nettement inférieures à celles des Etats-Unis. L'étude des tendances générales par pays révèle que la France figure parmi les pays en perte de vitesse avec un indice de synthèse de l'innovation de 0,46 correspondant au 10^{ème} rang du classement (Cordis Focus, 2003). Même si les situations nationales sont disparates, le lien innovation – entrepreneuriat est au cœur des ambitions européennes. Le Conseil Européen de Barcelone en mai 2002 l'a d'ailleurs confirmé en appelant de ses vœux la création d'une Europe plus entrepreneuriale et innovante.

Quelles que soient les politiques de recherche menées dans les Etats européens et malgré leurs divergences pour des raisons historiques, institutionnelles, politiques et sociales, elles convergent toutes sur un point : la recherche d'une solution au problème du lien entre recherche fondamentale et application industrielle (M.Benninghoff, R.Ramuz, 2002).

Ainsi, une des implications majeures de la politique de recherche en France est venue de la loi sur l'innovation de 1999. L'objectif de la loi est de multiplier les échanges entre la recherche publique et le monde des entreprises. Dès lors, l'université devient une institution centrale par le biais de laquelle l'Etat déploie un certain nombre de moyens pour renforcer le lien entre recherche et industrie.

Les recherches académiques sur la question sont nombreuses à avoir adopté comme angle d'approche celui des institutions publiques (Pirnay, 2001; Shane, 2004, Abetti, 2004). Shane (2004) présente le cas américain souvent montré en exemple, et Abetti (2004) détaille le fonctionnement des incubateurs finlandais, et les raisons qui expliquent leur succès. Toujours dans un contexte international, Pirnay (2001) développe ses travaux autour des dispositifs institutionnels et des structures d'accompagnement que les universités ont mis en place pour promouvoir auprès de leurs membres la création d'entreprise. En France également, les recherches portant sur les dispositifs institutionnels et les incubateurs se sont multipliées ces dernières années (Chabaud et al., 2003, Berger-Douce, 2001).

Bien qu'indissociable de la question du lien entre entrepreneuriat et innovation, le projet de recherche proposé souhaite emprunter une autre voie que celles évoquées ci-dessus. Les dispositifs et des institutions constituent le contexte de la recherche, mais le cœur de la problématique est centré sur le chercheur créateur d'entreprise. Ainsi, le processus de spinoff universitaire est analysé sous cet angle. Cet axe de travail a déjà fait l'objet de premiers travaux ayant bénéficiés d'une Aide à Projet Nouveau accordée par le CNRS, sur expertise préalable et ayant fait l'objet d'une restitution des résultats appréciée par le Comité National (avis favorable). Cette aide correspondait au démarrage d'un projet et doit se pérenniser aujourd'hui en mobilisant d'autres ressources que celles du CNRS. La demande de financement s'inscrit logiquement dans le prolongement de ce qui a déjà été entrepris, mais doit aussi s'étendre à d'autres environnements.

Descriptif du projet

Objectifs et enjeux

Un premier travail réalisé entre 2001 et 2003 portait sur des spinoffs universitaires à fort potentiel de croissance dont la création s'inscrit dans le cadre d'une démarche volontariste des universités (de type VIII dans la typologie de Pirnay, p.62). L'angle adopté pour analyser ce phénomène était celui du chercheur qui souhaite créer une entreprise à partir de ses recherches. L'observation portait sur le processus, c'est-à-dire le passage de sa position de chercheur à celle d'entrepreneur dans le contexte français, en raison notamment du cadre législatif de 1999 qui incite le chercheur à s'engager dans cette voie.

Les premiers résultats s'appuyaient sur une recherche de terrain correspondant au démarrage de la loi, laissant peu de recul pour en apprécier toutes les conséquences. D'autre part, ils s'inscrivaient dans le contexte français et soulignaient la contingence réglementaire et le référentiel du désencaissement liés à cette contextualisation.

Cinq ans après la mise en place de la loi, les informations de terrain doivent à la fois être mises à jour, approfondies, mais également élargies à d'autres contextes que le cas français. La poursuite du travail s'inscrit autour de trois axes complémentaires.

Analyser sur longue période le processus de désencaissement.

La question du désencaissement du chercheur peut désormais être posée plus explicitement que lors du premier travail qui ne pouvait bénéficier du recul du temps. En reprenant la même problématique que celle utilisée précédemment, il convient de réactualiser et d'enrichir les données de terrain. Qu'en est-il en 2004-2005 du processus de désencaissement que tente d'opérer les chercheurs qui souhaitent créer leur entreprise ?

Les difficultés sont-elles les mêmes que celles énoncées dans le travail de 2001-2002 ? Quelles ont été les modifications apportées dans l'approche du dispositif par les parties prenantes de la création ? L'analyse initiale n'a sans doute pas saisi la création d'entreprise dans le cadre de ce dispositif dans toute sa richesse. La multiplication des cas devrait affiner notre analyse et permettre peut-être de déboucher sur des types de comportement, d'organisation des relations entre chercheur-créateur et établissement, voire sur des corrélations entre ces aspects et la réussite ou l'échec du projet...

Une étude plus longitudinale de plusieurs cas significatifs autorisera par ailleurs une évaluation des dynamiques déployées, subies par les différents acteurs, les changements et/ou bouleversements vécus. Le dispositif installe le créateur dans une situation en elle-même transitoire. Qu'en est-il dans la réalité ? Comment évolue la situation administrative du créateur ? Comment les rapports avec l'établissement d'origine progressent-ils ? Sont-ils aménagés, rompus, maintenus sous d'autres formes ? Etc...

La nature très particulière de cette création ne saurait se passer d'une analyse sur une période de temps longue, tant les questions soulevées sont nombreuses, tant les réponses attendues paraissent utiles pour comprendre la mise en œuvre du dispositif innovant de 1999.

Étudier le milieu favorable à l'intermédiation tant au niveau de la structure d'incubation qu'à celui du porteur de projet.

Étudier les aides fournies par l'incubateur et leur impact sur la gestation du projet de création d'entreprise dans les contextes français et européen, dans une optique d'analyse comparative et de mise en évidence de « bonnes pratiques ». Ce travail se veut focaliser sur la dialectique Projet / Porteur de projet et non une nouvelle étude sur une thématique par ailleurs largement explorée, à savoir celle de l'incubation au sens large du terme (notamment les désormais nombreuses études sur les relations entre université, entrepreneuriat et incubation).

Étudier le phénomène de désencaissement dans un autre contexte que le cas français.

La compréhension du phénomène ne doit pas être "aveuglée" par un contexte spécifique. Quel est le lien chercheur-créateur et université dans d'autres contextes nationaux ? Cet axe suppose d'entamer une comparaison internationale. Dans un premier temps, le choix se porte sur la Finlande. D'après un classement effectué par le World Economic Forum et par M.E.Porter en 2003, la Finlande a été classée première au monde devant les Etats-Unis en matière de compétitivité mondiale lié à l'innovation. Ses performances semblent particulièrement remarquables en matière de spinoffs et de dispositifs gouvernementaux les accompagnant (Abetti, 2004). Comment le "désencaissement" se gère-t-il là-bas ? En cohérence avec l'ensemble de l'étude, l'accent sera mis sur les chercheurs à statut, et non sur l'ensemble des spinoffs.

Stratégie de recherche: terrain, méthode et partage des tâches

La méthodologie employée suivra deux directions différentes en fonction du contexte étudié. Dans le contexte national français, l'étude longitudinale sera privilégiée. Dans le contexte international, la méthode comparative sera employée.

1) Dans le contexte français: il s'agit d'approfondir et d'améliorer les premières recherches menées.

• Du statut de chercheur-fonctionnaire à celui de chercheur-créateur d'entreprise: les réalités de la loi de 1999 en 2004. La recherche projetée s'appuiera d'abord sur l'étude de cas. Elle comportera deux phases :

- La première permettra de collecter des données sur un plus grand nombre de cas à partir de la grille d'entretien utilisée lors de la première phase du travail, amendée pour prendre en compte les résultats partiels déjà obtenus. Cette grille est structurée autour des points suivants : situation administrative du créateur, constitution de la société (composition notamment du capital), convention avec son établissement, relations avec son établissement, relations avec d'autres parties prenantes, perception du dispositif).

- La seconde analysera de façon longitudinale les cas observés dans la première étude et d'autres plus récents afin d'identifier les évolutions les caractérisant. La grille d'analyse s'appuiera sur les points structurant les entretiens proposés ci-dessus.

Ensuite, elle aura un objectif plus quantitatif afin de recenser un grand nombre de projets et de dégager des résultats d'ensemble, si possible.

Cette partie du travail sera menée par P. Philippart (CLARÉE-IFRÉSI) qui apporte ses compétences notamment dans le domaine juridique.

2) Dans le contexte international: il s'agit d'analyser le phénomène de désenca斯特rement du chercheur-créateur en Finlande.

- En collaboration avec le partenaire finlandais, dix spinoffs seront sélectionnées répondant aux critères de la définition donnée par Shane (2004) ou Purnay (2001): phénomène correspondant à une nouvelle entreprise, créée au départ d'une université aux fins d'exploiter des connaissances qui y ont été développées, par le biais d'activités commerciales.

- La grille d'entretien comportera les thèmes suivants :

1- L'enca斯特rement original

- Le statut du chercheur-créateur
- La relation avec son organisation d'origine
- Le niveau de connaissance de l'entrepreneuriat dans son organisation mère
- La relation à ses collègues
- La relation avec les investisseurs (ex: capital-risque)

2- Le désenca斯特rement

- L'existence d'un statut spécifique du chercheur-créateur
- Le maintien d'un lien avec le laboratoire, la nature du lien

3- L'enca斯特rement

- Les relations avec les acteurs traditionnels de l'entreprise (clients, fournisseurs, banques, sociétés de capital-risque...)
- Les nouvelles relations avec son institution d'origine

Ce travail sera réalisé par V. François-Noyer (CLARÉE-IFRÉSI) en collaboration avec S. Kortelainen, le partenaire finlandais (Lahti Politechnics).

Responsabilité scientifique et coordination

V. François-Noyer, maître de conférences (CLARÉE-IFRÉSI-USTL)

A. Desreumaux, Pr. (CLARÉE-IFRÉSI-USTL)

IV. 1. 5. Sociologie du crédit et de la confiance dans les échanges via Internet

Animateurs : B. CONVERT et L. DEMAILLY, CLERSÉ

Problématique

Les échanges qui s'opèrent via Internet³¹, qu'il s'agisse d'échanges d'informations, de produits, ou de documents, posent de manière plus aigüe peut-être qu'auparavant la question de la confiance (ou du crédit) qui sous-tend tout échange : comment croire à l'information donnée, à l'identité de l'interlocuteur, comment s'assurer que le produit proposé est de bonne qualité, comment s'assurer que le paiement sera bien honoré, comment prouver que le document transmis a bien été envoyé ?

Nous proposons dans ce projet de recherche, d'explorer les processus, qu'ils passent ou non par l'invention d'outils spécifiques, par lesquels se produisent le crédit ou la confiance dans les échanges ou les prises de renseignement passant par le Net.

Nous indiquons ici quelques pistes que nous suggèrent nos travaux antérieurs, qui ont avant tout porté sur les sites d'informations créés par ou à destination de groupes professionnels ainsi que sur les interactions entre professionnels ou entre professionnels et usagers. Nous nous proposons d'élargir ces pistes à d'autres formes d'échanges. Certains des thèmes proposés ont déjà fait l'objet d'analyses de la part d'économistes³². En revanche, il existe, à notre connaissance, peu de travaux proprement sociologiques prenant l'ensemble de ces questions pour objet³³.

a) L'échange d'informations

Nos recherches précédentes sur les usages d'Internet en matière de santé et de santé mentale³⁴ nous ont porté à conclure, comme d'autres, qu'Internet offre des ressources susceptibles d'atténuer l'inégalité de pouvoir qui caractérise ordinairement les interactions entre profanes et professionnels. Dans le cas de la santé, les ressources qu'Internet offre aux patients sont essentiellement de deux types :

les sources d'information et de savoirs « professionnels » accessibles en ligne : en quelques clics un patient peut se constituer une documentation solide sur l'affection qu'il s'est vu diagnostiquer ou le médicament qu'il s'est vu prescrire...

³¹ Comme dans nos travaux précédents, nous laisserons de côté la correspondance mail et le "chat". Nous concentrerons nos observations sur les sites et espaces de discussions (forums et listes).

³² Voir en particulier le numéro spécial de la *Revue économique* de 2001, *Economie de l'Internet*.

³³ On doit au sociologue Peter Kollock des travaux précoce, plus économiques que sociologiques d'ailleurs, sur l'un de nos thèmes, la production de la confiance sur les marchés en ligne. Cf en particulier KOLLOCK P. (1999), *The Production of Trust in Online Markets* in LAWLER E. J., MACY M., THYNE S., and WALKER. H. A. (eds), *Advances in Group Processes* (Vol. 16), Greenwich, CT: JAI Press. Parmi les économistes ayant travaillé sur ce même thème, on peut citer C. Keser, qui a mis au point un dispositif d'économie expérimentale destiné à comprendre les mécanismes de gestion de la réputation court-terme et long-terme (cf. KESER C. (2002), « Trust and Reputation Building in E-Commerce », Centre Interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, Montréal, Juillet. <http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2002s-75.pdf>).

³⁴ CONVERT B., DEMAILLY L. (2003), « Internet et les professions de santé : le problème de la consultation à distance », *Réseaux*, 120, pp. 241-269.

CONVERT B., DEMAILLY L. (2003), « Le savoir médical et sa mise en scène sur le Net », *Terminal*, n°89 Eté, pp. 65-76.

CONVERT B., DEMAILLY L. (2003), « Les interactions dans Internet, Mailing-listes et forums dans le domaine de la santé et de la santé mentale », *Communication*, 22(2), hiver/printemps, pp. 63-97.

CONVERT B., DEMAILLY L. (2002), Les aspects économiques de l'Internet dans le domaine de la santé et de la santé mentale, 7^{èmes} Journées de l'IFRÉSI, Lille, 14 Juin.

CONVERT B., DEMAILLY L. (2002). *L'Internet et la santé. Sites . listes et forums. Approche sociologique*, Rapport de recherche Contrat de Plan Etat Région, Avril, 234 p

les échanges d'informations et d'expériences entre profanes : l'étude de forums médicaux, par exemple, nous a montré que s'y échangent des expériences inédites et de première main sur les effets secondaires d'un médicament nouveau.

Cela dit, ce qui s'écrit sur Internet, et qui acquiert ipso facto un caractère public, échappe à tous les mécanismes traditionnels de la « publication ». Des informations, à prétention savante mais qui, vus leur niveau ou leur forme, auraient été écartées de toute publication par les processus classiques de l'édition, peuvent sur Internet avoir cours. Se pose donc la question du crédit et de l'accréditation des discours, informations, et savoirs disponibles sur le Net et de la "protection" de l'usager de ces sites ou de ces forums.

Nous avons déjà rencontré, sans les avoir étudiés plus avant, un certain nombre de processus d'accréditation qui tentent sur le Net de se substituer aux processus classiques : mise en place de certifications par des organismes officiels, floraison d'entreprises de labellisation par des tiers de confiance de statuts divers. Nous nous proposons d'examiner plus complètement ces mécanismes. Mais la question de l'accréditation ne se limite pas à celle de la certification ou de la labellisation. Car outre que l'efficacité de ces mécanismes est encore faible, ils laissent hors-champ tout ce qui s'échange, de façon plus libre, sur les forums et les listes de diffusion. Là, d'autres mécanismes peuvent jouer, en particulier ceux mis en œuvre par le « modérateur » du forum ou le « propriétaire » de la liste, qui joue le rôle de garant et peut exercer une censure, ou bien celui du parrainage : un forum abrité par un site « de confiance » hérite, dans une certaine mesure du capital de confiance acquis par le site. Les observations que nous avons déjà menées ont également mis en évidence les "ratés de la confiance", par exemple des passages non autorisés d'un message d'une liste de diffusion sur l'autre, des diffusions de messages à des tiers qui n'étaient pas censés les lire, des fermetures de listes inopinées par un propriétaire qui perd du pouvoir, gestes qui déclenchent des crises dans les échanges et provoquent la recherche collective d'autres formes de régulation. Les discussions sur la netiquette et sur les diverses façons d'accomplir les rôles de modérateur et de propriétaire témoignent de la fragilité de la confiance. La pratique du pseudonyme ne la facilite pas non plus : comment l'interlocuteur peut-il être sûr ou enclin à croire que celui qui lui répond est bien ce qu'il prétend être (médecin ou psychanalyste, par exemple, en référence à nos travaux précédent) ? Quant aux forums indépendants et sans modérateurs (comme ceux de la hiérarchie Usenet), où nos précédentes observations montrent que s'y échangent (en matière médicale ou juridique, par exemple) beaucoup d'informations ou de savoirs qui font parfois une concurrence frontale à l'expertise des professionnels, les auteurs ne s'y réclament que d'eux-mêmes. Le crédit qui s'y acquiert (qui fait que l'on va considérer plus ou moins dignes de foi les différents protagonistes) relève d'une économie du capital symbolique dont il reviendrait à la recherche proposée d'établir les principaux mécanismes.

b) Les échanges de biens et de services

A propos des échanges marchands de biens et services, Internet peut jouer le rôle de « professionnel du marché »³⁵. Il joue ici l'équivalent d'un « guide », d'une page critique d'hebdomadaire, ou du « banc d'essai » de la presse de consommation. Mais il peut aussi être le lieu du marché lui-même, où est présentée la marchandise et où se rencontrent offreurs et demandeurs (e-commerce, forums de « petites annonces », sites d'enchères...). Dans les deux cas, la question de la confiance se pose de façon différente.

Le rôle d'Internet comme médiateur du marché est souvent mis en avant. Que ce soit par la présence de médiateurs du marché traditionnels (« Salons », « guides » en ligne, bancs d'essai proposé par un e-distributeur, comme le fameux Ziff-Davis pour l'informatique...), ou que ce soit, là encore, par les échanges entre profanes de signaux utiles aux décisions d'achat³⁶, Internet réduit l'asymétrie d'information entre producteurs et consommateurs. Les

³⁵ Sur ce thème, cf *Sociologie du Travail* (2000), Volume 2, numéro 3, « les professionnels du marché », en particulier l'article de L. Karpik, *Le guide rouge Michelin*, pp 369-389, et celui d'A. Mallard, *La presse de consommation et le marché. Enquête sur le tiers consumériste*, pp 391-409.

³⁶ CURIEN N., FAUCHART E., LAFFOND G., LAINE J., LESOURNE J. et MOREAU F. (2001) « Forums de consommation sur Internet - Un modèle évolutionniste », *Revue économique*, vol 52 Hors série. Cet article aborde les forums de consommation sous l'angle de l'économie de l'information et de la dynamique des interactions, en montrant comment peut se créer une expertise collective sur la base des expériences individuelles. C'est la cohérence du forum qui

possibilités d'échanges généralisés d'information entre consommateurs, qui sont nées avec Internet, au sein de « communautés » virtuelles comme les forums spécialisés créent une situation nouvelle par rapport au recours classique aux guides ou revues de consommateurs, au point que certains y voient les prémisses d'une nouvelle forme d'appariement fine de offre et de la demande grâce à la fonction d'« intermédiation » (échange d'information entre consommateurs et producteurs) que joue Internet³⁷. De l'un à l'autre cas de figure, la question de la confiance se déplace, de la question de l'indépendance de jugement du juge, à celle du crédit à accorder à ce que disent les autres consommateurs. Parmi les formes intermédiaires ou mixtes, on peut évoquer les « recommandations » reposant sur la mise en relation que font certains sites marchands, des décisions d'achat de clients aux comportements d'achats proches (« les internautes ayant acheté un titre de... ont également acheté des titres de... »).

Mais Internet peut-être aussi le lieu lui-même du marché, à la fois vitrine (imparfaite) et lieu de rencontre entre offreurs et demandeurs. Là encore, selon que l'échange se fait, comme dans le e-commerce, de « business to consumer », ou dans le cas des bourses d'échange (comme les forums de petites annonces) ou des sites d'enchères, de « consumer to consumer », la question de la confiance se pose différemment. Dans le cas des échanges « business to consumer », elle se pose sous les formes traditionnelles (réputation de la « marque », « maison de confiance »), que la technologie d'Internet a contribué à transformer en offrant des outils de mesures de la réputation (par exemple les statistiques de fréquentation des sites). On notera qu'Internet encourage des mécanismes de garantie ou de parrainage (tel bouquiniste obscur abrité par une e-librairie connu, hérite dans une certaine mesure, du capital symbolique du parrain), qu'il reviendra à la recherche d'explorer. Dans le cas des échanges de « consumer to consumer », se posent une série de problèmes ordinairement absents dans l'échange en présentiel. D'abord celui de la « vitrine ». De la même façon que l'achat sur catalogue peut receler des pièges (ou des mensonges par omission), la vitrine (ici, par exemple, la photographie de l'objet) peut mentir. La recherche devra étudier les mécanismes employés pour maintenir ou atténuer l'asymétrie d'information. Ensuite, celui du crédit des échangeurs. Dans certains types de marchés, comme les sites d'enchères, c'est l'organisateur du marché, le site, qui constitue la source de confiance, en utilisant des outils, sortes de baromètres du capital symbolique, permettant de mesurer, littéralement, le crédit des protagonistes (par exemple, les points d'évaluation que s'attribuent mutuellement les protagonistes au terme de chaque échange, et qui, accumulés, constituent une cote, un scoring associé à chaque échangeur, qui facilitera ou rendra plus difficiles ses échanges ultérieurs). Ces outils ont une logique de fonctionnement non exempte d'effets pervers qu'il s'agira pour la recherche d'analyser³⁸.

c) L'échange de documents

La recherche que nous menons actuellement³⁹ et qui nous conduit entre autre à étudier l'utilisation que font d'Internet les professions juridiques, nous a amené à croiser un ensemble de problèmes liés au passage d'un univers de papier à un univers électronique⁴⁰. Dans le cas du monde juridique, en effet, les processus de sécurisation des documents (leur confidentialité, la garantie de leur intégrité) se sont construits, depuis le XIXème siècle, autour du support papier et de l'écriture sur papier : c'est ainsi, pour citer deux exemples, que l'impératif de confidentialité est le plus souvent garantie par l'enveloppe postale et les

assure, selon les auteurs, la garantie de pertinence. Cette problématique ne recouvre que partiellement la nôtre.

³⁷ Cf. CURIEN N., MUET P-A. (2004), *La société de l'information*, Paris, La Documentation Française. Cf. également GENSOLEN M. (2001), « Marché électronique ou réseaux commerciaux », *Revue économique*, vol 52 Hors série.

³⁸ P. Kollock (art.cit.), qui les a analysés, il y a quelques années, sous le titre d'« institutionalized gossip », en fait une simple description.

³⁹ CONVERT B., DEMAILLY L., *Les usages professionnels du Web*, CPER, 2003-2005
Cf pour les premiers résultats, DEMAILLY L. (2004) , *Les groupes professionnels et l'internet*, 17^{ème} Congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française, GT 13, Tours, 6-8 Juillet.

⁴⁰ Cf. pour le profession d'avocat, BAZIN P. (2003) « Signature électronique et déontologie de l'avocat », Communication au 29^{ème} Salon de l'Avocat et du Droit, Paris, 5 décembre.

mentions « personnel et confidentiel » et que celui de « non-répudiation » (c'est à dire la preuve de son émission et/ou de sa réception) est assuré par la Poste qui joue ici le rôle de tiers de confiance en délivrant des récépissés de dépôt et de remise. Le passage à l'émission électronique oblige à la mise en place de nouvelles formes de sécurisation. C'est pourquoi se développe, dans ce monde comme dans celui des échanges économiques d'ailleurs, toute une activité de « tiers de confiance » qui assurent le bon fonctionnement des échanges, que ce soit pour certifier l'identité des protagonistes, pour diminuer l'incertitude lié à la non-simultanéité des échanges (il y a toujours quelqu'un qui donne avant qu'il ait reçu quelque chose en échange et le risque de défection est accentué quand les deux moments de la transaction sont éloignés dans le temps et l'espace), ou pour assurer la traçabilité des transactions. Cette activité de « tiers de confiance » participerait également à l'objet de la recherche proposée.

Les différents motifs du crédit et de la confiance que nous venons d'esquisser ne font sans doute pas une recension exhaustive de la question. Ils constituent autant de pistes que nous suggèrent nos recherches précédentes ou en cours.

Terrains et méthodes

Chaque type d'échanges que nous venons de recenser requiert des terrains et des méthodes spécifiques.

Pour les échanges d'informations (ou de savoirs), nous prendrons comme terrain le domaine de la santé, à la fois parce que nous pouvons nous appuyer sur notre expérience antérieure dans ce domaine, et parce que c'est sans nul doute, l'un des domaines où la question du crédit accordé à l'information est le plus crucial. Pour les mécanismes de certification et de labellisation, nous observerons le cas de la France et celui des Etats-Unis, nous décrirons les mécanismes mis en place, observerons leurs effets, ainsi que, le cas échéant, les débats auxquels ils donnent lieu. Pour la question de l'accréditation des échanges ayant cours sur les forums et listes de diffusion, nous observerons quatre supports d'échanges : une liste de discussions médicales, un forum abrité par un site médical (doctissimo.com), un forum libre (fr.bio.médecine), une liste de psychanalyse. Sur chacun, nous mettrons en oeuvre les méthodes que nous avons déjà expérimentées : choix d'une fenêtre d'observation, analyse, qualitative et quantitative, des interactions. L'application aux interactions des méthodes d'analyse de réseaux (centralité, intermédialité, cliques) permettra une « mesure » du capital symbolique de chacun des principaux protagonistes.

Pour les échanges marchands de biens et de services et la fonction de médiateur du marché, nous essayerons d'abord de recenser les différentes formes de l'intermédiation, nous analyserons également, avec les mêmes méthodes que précédemment, un forum de discussion sur un type d'objet de consommation (à déterminer, par exemple, matériel de photographie ou vidéo). Pour l'étude d'Internet comme lieu du marché lui-même, nous étudierons trois lieux d'échanges : une e-boutique, un forum de petites annonces, un site d'enchères. Pour la première, nous observerons l'ensemble des mécanismes et des outils mis en œuvre pour stimuler la confiance du consommateur, pour la seconde nous examinerons la façon dont les protagonistes finissent par conclure un échange, pour le troisième, nous observerons les techniques mise en œuvre pour atténuer ou maintenir l'asymétrie d'information quant aux qualités du produit, les outils mis en place pour sécuriser l'échange (e.g. « tiers de confiance »), et ceux construits pour mesurer le crédit des protagonistes (méthodes d'évaluation).

Pour l'échange de documents, nous prendrons nos exemples dans le domaine juridique, là encore parce que c'est un de ceux où les questions de confiance associées à ce type d'échanges, présentent le plus d'acuité. Nous observerons l'activité et les produits proposés par les entreprises de ce secteur (applications de signature électronique, certidatage, applications de traçabilité des transactions).

Références bibliographiques de l'équipe

- CONVERT B., DEMAILLY L. (2002), L'Internet et la santé. Sites , listes et forums. Approche sociologique, Rapport de recherche Contrat de Plan Etat Région, Avril, 234 p.
- CONVERT B., DEMAILLY L. (2002), « Les aspects économiques de l'Internet dans le domaine de la santé et de la santé mentale », 7èmes Journées de l'IFRÉSI, Lille, 14 Juin.
- CONVERT B., DEMAILLY L. (2003), « Les interactions dans Internet, Mailing-listes et forums dans le domaine de la santé et de la santé mentale », Communication, 22(2), hiver/printemps, pp. 63-97.
- CONVERT B., DEMAILLY L. (2003), « Internet et les professions de santé : le problème de la consultation à distance », Réseaux, 120, pp. 241-269.
- CONVERT B., DEMAILLY L. (2003), « Le savoir médical et sa mise en scène sur le Net », Terminal, n°89 Eté, pp. 65-76.
- DEMAILLY L. (2004), « Les groupes professionnels et l'internet », 17ème Congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française, GT 13, Tours, 6-8 Juillet.

Références bibliographiques

- COLEMAN J. (1990), Foundations of Social Theory, The Belknap Press of Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts and London, England, chapter 8, "Systems of Trust"
- CURIEN N., MUET P-A. (2004), La société de l'information, Paris, La Documentation Française.
- DI MAGGIO P. et al. (2001), « Social Implications of the Internet », Annual Review of Sociology, Vol 27.
- GENSOLLEN M. (2001), « Marché électronique ou réseaux commerciaux », Revue économique, vol 52 Hors série.
- GEORGE E., TOTSCHNIG (2001), "20 ans de CMO : dialogue sur l'histoire d'un concept et d'un champ de recherche", Colloque de Sherbrooke, 15-16 Mai
- KARPIK L. (1998), « La confiance : réalité ou illusion ? Examen critique d'une thèse de Williamson », Revue économique, Vol 48, n°4
- KESER C. (2002), « Trust and Reputation Building in E-Commerce », Centre Interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, Montréal, Juillet
- KOLLOCK P. (1999), The Production of Trust in Online Markets in LAWLER E. J., MACY M., THYNE S., and WALKER. H. A. (eds) Advances in Group Processes (Vol. 16), Greenwich, CT: JAI Press.
- MOLLERING G. (2001), « The Nature of Trust : from Georg Simmel to a Theory of Expectation, Interpretation and Suspension », Sociology, 35-2
- ORLEAN A., "La confiance : un problème économique ?", Problèmes économiques, n°2422.
- REVUE ECONOMIQUE (2001), Economie de l'Internet, vol 52 (Hors série), Octobre.
- REVUE DU MAUSS (1994) « À qui se fier ? Confiance, interaction et théorie des jeux », n°4, 2e semestre, 320 p.
- SMITH M-A., KOLLOCK P. (eds) (1999), Communities in Cyberspace, Routledge, London and New York
- SOCIOLOGIE DU TRAVAIL (2000), « les professionnels du marché », Volume 42, n° 3

IV. 1. 6. Les transformations paradoxales du travail

Animateur : A. Desreumaux (CLARÉE)

Pour répondre aux évolutions complexes de l'environnement, les entreprises modifient leurs organisations du travail. Elles voudraient réaliser une sorte de quadrature du cercle, en alliant plus de performance à plus de qualité, plus de réactivité (donc plus de flexibilité ou de précarité structurelle) à un maintien des engagements ou des solidarités. Tous ces enjeux s'inscrivent dans les situations concrètes de travail et produisent des effets de tension sur le personnel. Pour réduire les coûts sociaux et productifs de ces effets, il faut apprendre à mieux les comprendre de l'intérieur, en les associant aux enjeux contextuels des acteurs en présence. On pourra dès lors en tirer des outils de gestion qui soient plus satisfaisants. La contribution du CLARÉE mettra l'accent sur les contradictions vécues par les acteurs sans

négliger l'analyse des structures ou des stratégies internes, ni celle des processus d'interaction avec les dynamiques environnementales.

Le travail des managers :

Les équipes managériales face à la transformation des organisations.

Les mutations du travail sont aussi celles que connaissent les encadrants, les équipes managériales et dirigeantes, face aux transformations de l'organisation.

Dans un contexte qui fait de la prise d'initiative et de la vitesse de transformation les facteurs-clés de l'avantage compétitif durable, les entreprises se sont engagées ces dernières années dans des programmes de transformation de plus en plus ambitieux. De plus en plus, face aux échecs ou au manque d'efficacité de leurs initiatives, elles le font en s'interrogeant sur la conception et la conduite de leurs programmes de transformation. Elles le font aussi en s'interrogeant sur les profils et la posture de ceux en charge de la conduite de ces programmes. L'accroissement du recours à des formes nouvelles de développement managérat (par ex. le coaching, les instituts et universités d'entreprise) en est ici le symptôme. Les interrogations nouvelles sur le management intermédiaire, son implication nouvelle dans le processus stratégique, mais aussi des difficultés (son malaise) de positionnement vis-à-vis et au sein des équipes dirigeantes, en sont une autre.

Ces éléments débouchent sur plusieurs perspectives de recherche :

- Analyse concrète des modes et capacités d'action des managers à l'œuvre dans les grandes initiatives de transformation organisationnelle que prennent les entreprises, notamment pour construire de nouvelles opportunités de marché (concevoir des stratégies d'accès à des marchés en émergence ; développer des politiques d'offres, construire les offres, les modes de distribution...).
- Analyse des dispositifs conçus pour conduire ces transformations, des modalités de mobilisation des acteurs dans ces dispositifs, des rôles mis en œuvre, des postures auxquelles ces rôles correspondent.

IV. 1. 7. L'esprit du Capitalisme

UMR CERSATÉS (Lille 3) – Groupe HPES-CLERSÉ (Lille 1)

Animateurs : G. GAYOT (UMR CERSATÉS, directeur de L'IFRÉSI) ; N. POSTEL et R. SOBEL (CLERSÉ)

Parmi les idées qui deviennent des « forces historiques efficaces (M. Weber) », quelles sont celles qui font du capitalisme un moteur et un modèle de croissance à « usage multiséculaire (F. Braudel) » ?

Comment les représentations, les règles et les conventions qui forment l'esprit du capitalisme s'agencent-elles afin que s'accomplisse le long effort pour rationaliser le monde et agir sur lui ? Cette immense entreprise paraissant à tout un chacun suivre l'ordre des choses et le cours de l'histoire.

Comment le capitalisme qui, jusqu'à une époque récente, ne recouvrail pas toute l'économie ni toute la société au travail, en vient-il à s'étendre aux frontières de la planète, à organiser le consentement général sur ses principes, à tendre à l'universalisme ?

Autant de questions posées au cours du dernier siècle par Sombart, Weber, Schumpeter et Braudel, qui viennent d'être profondément renouvelées par Luc Boltanski et Eve Chiapello (*Le nouvel esprit du capitalisme*), et sur lesquelles chacun, dans son équipe et dans le champ de sa discipline (histoire, géographie, économie, gestion, sociologie, droit, sciences politiques) a buté et bute encore. D'où ce projet de recherche ambitieux, interdisciplinaire et comparatif sur l'esprit du capitalisme.

1) Le «nouvel esprit du capitalisme», l'«esprit précédent», et l'esprit primitif

Dire que « tout le passé (du capitalisme) pèse sur le présent (F. Braudel) », n'est pas dire qu'il n'y a jamais rien de nouveau sous le soleil des facteurs de production. La mémoire des deux derniers siècles peut nous aider à repérer ce que les changements les plus récents ont de vraiment neuf et sur quel terrain ils se font jour. La nature du capitalisme (exploitation des ressources et existence aux dimensions du monde ; appui obstiné sur des monopoles de droit ou de fait et des monopoles-monde) n'a pas changé dans le temps long des siècles. Ce qui, en revanche, paraît en train de se transformer sous nos yeux, au cours de la sortie de crise, c'est la logique d'agencement des motivations qui permettent au capitalisme de faire travailler les gens. Plus : pour survivre, il semble devoir intégrer des valeurs (justice, égalité, compétence, autonomie de l'individu) que l'«esprit précédent» ignorait ou jugeait inutiles, les faire descendre, les étendre et les faire partager à l'ensemble des salariés. Ce raisonnement trace les voies de notre recherche.

- « Esprit précédent » es-tu là ? Le nouvel esprit du capitalisme n'est pas arrivé sur terre tout neuf porté par les ailes de Mercure. La construction est nouvelle, à coup sûr, mais des matériaux de l'« esprit précédent » ont été réemployés. À nous de repérer ces emprunts, de reconstruire l'« esprit précédent » - qui, faut-il le rappeler, régnait encore il y a peu - et de voir s'il ne continue pas à régner ailleurs qu'en France.

- Il faut réexaminer les formes de diffusion des idées libérales au cours des deux derniers siècles, depuis la formation de l'esprit primitif du capitalisme qui postulait déjà la liberté individuelle.

- Chaque fois que l'esprit du capitalisme connaît une renaissance resurgissent les Weltanschauungen inspirées d'Aristote où l'économie naturelle opposée radicalement à la chrématistique bannit l'homme d'affaires comme un homme hors nature. Il s'agit ici de dater, d'interpréter et de comparer les discours (les utopies par exemple), les pratiques et les politiques où l'inversion du cours de la modernité – le mot est employé par Balzac en 1823 – et de la modernisation – le mot date de 1876 -, c'est-à-dire de l'adaptation, est mise en scène ou en œuvre.

2) L'esprit du capitalisme et l'esprit des institutions

En nous inscrivant dans une vraie démarche comparative, à l'échelle du grand marché européen et du marché-monde, c'est-à-dire sans focaliser notre réflexion sur la représentativité ou l'exception française, nous nous interrogeons sur les rapports divers mais toujours contradictoires que le capitalisme entretient avec les formes multiples de l'intervention et de l'encadrement institutionnels.

Nous portons une attention particulière :

- Au jeu entre les niveaux (non-étatiques, étatiques, supra-étatiques) où se produisent les normes, les règles et les conventions et où s'exercent les contrôles.

- À l'attente et à la demande d'institutions exprimées par les acteurs de la vie économique, ou, pour parler comme Turgot, par les salariant et les salariés. Jusqu'à la nouvelle tournure prise par l'esprit du capitalisme, beaucoup trop de discours schématiques ont été tenus sur le « laissez-faire », sur la « liberté d'entreprise », sur l'« Etat-toujours-trop-lourd », et pris pour parole d'évangile. Aussi posons-nous la question de savoir si les « deux rêves » formés par le « Commerce » de France après la Révolution française (laissez-nous faire, mais protégez-nous beaucoup, et Necker d'ajouter : et que la « main experte » de l'Etat reste invisible – J.P. Hirsch –) ont été faits ailleurs et s'y sont prolongés jusqu'à nos jours.

- À la convergence des attentes institutionnelles du capitalisme, aux retards et aux avancées *hic et nunc*, à la raison d'Etat, cet Etat « lié ab initio au capitalisme (J. Bouvier) » qui anticipe ou accompagne le mouvement, y résiste ou s'y oppose.

3) L'esprit du capitalisme, l'« esprit de clocher » et l'esprit d'entreprise

Quelle que soit la raison et quelle qu'en soit l'origine – ancien ou nouveau -, l'esprit du capitalisme ne souffle pas partout, en même temps, ni avec la même force. Le capitalisme d'« essence conjoncturelle (F. Braudel) » change sans cesse de secteurs, de couloirs, et cette capacité de transformation et de modernisation, c'est-à-dire d'adaptation, est le facteur déterminant de sa durée et de sa supériorité.

Reste qu'il est plus prompt à se loger, à déménager ou à se reconvertis dans telle branche, dans tel district, dans tel type d'entreprise parce que l'« esprit de clocher » ou l' « atmosphère (Marshall) » y prédispose et y dispose plus qu'ailleurs. À l'échelle « méso » et « micro », deux ou trois directions de recherche :

- Quel esprit souffle dans le capitalisme agraire et dans le secteur des services ?
- Quel catéchisme pour le capitalisme industriel, quelle catéchèse pour les entrepreneurs d'industrie, depuis le *Catéchisme des industriels* de Saint-Simon (1823), ou depuis Sully ?

Trois tales rondes internationales sont prévues :

- Juin 2005 : Théories et pratiques du marché du travail « past and present » (Lille)
- Novembre 2005 : Conduites entrepreneuriales et religion de l'entrepreneur (Genève)
- Juin 2006 : Le capitalisme et l'État avant et après la Grande Transformation (Padoue)

Participants : E. Chiapello (HEC)

G. Galvez-Béhar, G. Gayot, O. Hardy, J-P. Hirsch, J-P. Jessenne, C. Maitte, J-L. Mastin, P. Minard, I. Moullier, M. de Oliveira, S. Vaillant (CERSATÉS, Univ. Lille 3), P. Verley (CERSATÉS, Univ. Genève).

A. Disselkamp, A. Berthoud, L. Cordonnier, B. Delmas, T. Demals, V. Desreumaux, R. Fillieule, H. Philipson, N. Postel, R. Sobel, F. Vandervelde, N. Chaigneau, P. Mardellat, B. Lengaigne, S. Ballot (CLERSÉ-HPE, Univ. Lille 1).

D. Celetti, G.L. Fontana (Univ. Padoue), H-G. Haupt (Univ. Bielefeld-IUE Florence), P. Hertner (Univ. Halle-Wittenberg), M. Middell (Univ. Leipzig), S. Pasleau (Univ. Liège), S. Sammler (Univ. Leipzig).

B. Ambigapathy, S. Bieganski, Y. Decorzant, J. Graf, N. Sougy (Univ. Genève).

IV. 1. 8. Nouvelles formes de mobilisation de la main-d'œuvre jeune et de l'activité féminine au croisement des stratégies de gestion des ressources humaines et des politiques d'emploi

Animateurs : A. Bustreel, A. Léné - CLERSE

Sous l'effet des changements technologiques et organisationnels, les formes et la nature du travail évoluent dans les entreprises. Celles-ci doivent gérer leurs ressources humaines dans des économies marquées par des évolutions permanentes et qui se fondent de plus en plus sur les connaissances. Leurs besoins de flexibilité vont ainsi croissants et leurs modes de mobilisation des compétences se transforment. L'opération de recherche cherchera à analyser pourquoi, comment et dans quelles conditions ces changements dans les entreprises orientent les modes de gestion de deux catégories spécifiques de main d'œuvre : les jeunes et les femmes. Par ailleurs, ces deux catégories ont un commun d'avoir un mode d'accès à l'emploi déterminé tout autant par les modes de gestion de la main d'œuvre au sein des entreprises que par les interventions de l'Etat dans le champ de la politique éducative, de la politique de l'emploi et de la politique sociale. Le projet de recherche se propose donc d'analyser comment se construisent les interactions entre les pratiques des entreprises et les politiques publiques dans l'accès à l'emploi.

Nouveaux modes de mobilisation des compétences et processus d'insertion des jeunes

Pour les jeunes, la période récente est marquée par des mouvements de déstabilisation des marchés internes du travail que l'on peut mettre en relation avec les transformations de l'organisation du travail. Celles-ci se traduisent par de nouvelles exigences en termes de compétences. Ces changements organisationnels entraînent un élargissement des tâches des opérateurs et une accentuation du caractère collectif du travail liée à l'imprécision du travail individuel (gérer des aléas, résoudre des problèmes...). Le travailleur doit maintenant davantage faire face à des tâches complexes impliquant la manipulation de signaux, de symboles, de codes. En conséquence, les compétences cognitives, organisationnelles et relationnelles (qui s'expriment à travers l'exigence accrue d'autonomie, de responsabilité, de maîtrise de langage, de la capacité à résoudre des problèmes et établir des diagnostics) ont fortement progressé depuis quarante ans alors que les capacités motrices (force physique, dextérité manuelle) sont de moins en moins importantes. Ces changements traduisent une évolution de la composition des compétences requises. On passe à une situation où le diplôme et l'expérience deviennent nécessaires pour accéder à l'emploi qualifié.

Ces restructurations modifient les modalités d'intégration des jeunes à l'entreprise et par suite, les parcours d'insertion professionnelle des jeunes. Le processus d'insertion des jeunes sur le marché du travail est devenu plus long et plus instable. Les secteurs qui traditionnellement introduisaient la main-d'œuvre jeune accueillent toujours une part importante des débutants et leur assurent une première expérience professionnelle, mais seuls certains d'entre eux, les plus diplômés, accèdent à des secteurs de plus grande stabilité, dans des entreprises plus grandes qui leur offrent de meilleurs salaires et des perspectives de carrière à plus long terme. Face à ces difficultés, les pouvoirs publics engagent des dépenses croissantes dans le champ de la formation et de l'insertion.

La première partie de cette opération de recherche a pour objectif de mieux comprendre les facteurs qui vont jouer sur la correspondance entre la formation et l'emploi dans un tel contexte, notamment dans les activités tertiaires. Elle s'intéresse en particulier à l'évaluation des effets des politiques publiques en faveur de l'emploi des jeunes. Ainsi, depuis les années 80, on observe en France un développement considérable des dispositifs post-scolaires d'insertion fondés sur le principe de l'alternance. L'alternance apparaît comme une réponse possible aux exigences contradictoires auxquelles doivent faire face les systèmes de formation professionnelle : assurer la formation de spécialistes pointus tout en fournissant des professionnels capables d'un raisonnement abstrait et complexe. Si l'alternance est un principe pédagogique légitime, sa mise en œuvre effective peut pourtant se révéler délicate. Dans la réalité, la formation en alternance prend souvent des formes particulières qui s'écartent du modèle préconisé. On constate notamment une certaine dérive sélective au sein du dispositif de formation post-scolaire qui s'exerce principalement au détriment des jeunes les moins bien formés. Ceux-ci accèdent difficilement aux mesures les plus formatrices. Le dispositif entérine et renforce la hiérarchie initiale des niveaux de formation. La recherche se propose d'analyser ces dysfonctionnements, et d'une façon plus générale, d'examiner l'efficacité de ces dispositifs dans un contexte marqué par une sélectivité et une segmentation accrue sur le marché du travail.

Politiques sociales et politiques d'entreprises face à l'activité féminine

Si les transformations à l'œuvre au sein des organisations du travail pèsent lourdement sur les conditions d'accès à l'emploi des jeunes, les politiques d'entreprises en matière de flexibilité se conjuguent aux politiques publiques pour définir également un mode d'accès à l'emploi spécifique pour les femmes. Le second volet de la recherche se propose d'analyser les facteurs facilitant la continuité de l'activité professionnelle des mères, et notamment de voir en quoi les institutions déterminent la force et le sens des interdépendances entre les choix de modes de garde des enfants et les décisions de travail.

Il semble que l'arrivée d'un enfant modifie l'emploi du temps professionnel d'une manière autant (voire plus) qualitative que quantitative : au-delà des modifications de la durée hebdomadaire moyenne les transformations de l'organisation des horaires peuvent être importantes. Le profil

de la journée de travail (heure de début, heure de fin, travail du soir et amplitude de la journée de travail, etc.), celui de la semaine (nature des jours travaillés notamment mercredi, samedi et dimanche) et enfin le niveau de prévisibilité/variabilité des horaires (mode de fixation des horaires, possibilités d'arrangements, etc...) sont ainsi des éléments qui méritent une analyse approfondie. Dans un premier temps, une étude empirique aura pour objectif d'isoler l'influence des horaires de travail « atypiques » dans les couples sur les choix en matière de modes de garde. Celle-ci se structurera autour de deux questions. Comment l'arrivée d'enfants transforme-t-elle les conditions de travail et d'emploi des parents ayant des horaires atypiques ? Quels sont les modes de garde utilisés préférentiellement par les couples connaissant, à des degrés divers, des rythmes de travail atypiques ?

Le deuxième temps de cette recherche se penchera vers les entreprises et cherchera, en particulier, à identifier les fondements économiques, s'ils existent, d'un développement des politiques de « conciliation » vie familiale – vie professionnelle par les entreprises. Les entreprises mettent en œuvre des politiques de conciliation en vue de faciliter l'articulation entre le temps consacré à la famille et le temps consacré au travail. En France, cette conciliation passe, dans les entreprises, de façon privilégiée par la flexibilité du temps de travail. Les politiques du temps de travail menées par les entreprises apparaissent donc, comme une des voies de progression de la conciliation pouvant venir de l'entreprise elle-même. C'est pourquoi ce projet se propose de réfléchir aux relations entre la parentalité et les politiques de gestion des temps de travail dans l'entreprise. A priori, il n'est pas exclu que ces politiques répondent à des préoccupations économiques de la part des entreprises ; pour réduire par exemple l'absentéisme, le turn-over, la baisse de l'implication... Les coûts de ces dysfonctionnements pourraient conduire certaines entreprises à adapter positivement l'organisation du travail aux caractéristiques familiales de leurs salariés, en développant des politiques de conciliation vie familiale – vie professionnelle.

L'objectif est, d'une part, de donner une vision synthétique des contraintes exercées sur les parents, et particulièrement sur les parents de jeunes enfants, par leur temps de travail. D'autre part, il s'agira surtout d'identifier les facteurs qui poussent une entreprise à offrir à ses salariés des possibilités d'adapter les contraintes temporelles du travail à celles de la vie familiale. Plus précisément, il s'agit de voir si les rythmes, les horaires et le temps de travail dépendent des caractéristiques familiales des salariés à partir de deux questions. Les parents sont-ils plus exposés ou moins exposés que les autres à une flexibilité imposée du temps de travail ou peuvent-ils, davantage que les non-parents, bénéficier d'une certaine flexibilité de leur temps de travail laissée à leur initiative ? Y a-t-il des parents plus protégés que d'autres ? Les mères bénéficient-elles de davantage de flexibilité temporelle que les pères ? Quelles autres caractéristiques, comme la qualification, la taille de l'entreprise ou le secteur d'activité influencent le degré de flexibilité temporelle dont bénéficient les salariés ? Pour cela nous envisageons de mesurer l'intensité des contraintes temporelles qui pèsent sur les parents de jeunes enfants, comparativement aux non-parents et examiner les déterminants de ces contraintes grâce à une analyse statistique secondaire de l'enquête Emplois du temps des ménages 1998-1999 ou de l'enquête complémentaire à l'enquête Emploi. Il s'agira de prendre en compte les durées réelles de travail, les contraintes imposées sur le temps de travail et les aspirations des individus.

IV. 2. Santé et sociétés

IV. 2. 1. La construction sociale du trouble psychique. Sociologie des politiques, pratiques et trajectoires en santé mentale

Animateurs : L. Demailly, CLERSÉ, M. Bresson (Gracc Lille 3), M. Autes (CLERSÉ)

Font actuellement partie du groupe, sur la base des travaux précédents, O. Dembinski (chercheur associé CLERSÉ), M. Vandenberghe (DRASS), I. Soloch (doctorante) et des partenaires : des psychiatres, psychologues, psychanalystes, travailleurs sociaux exerçant dans la métropole lilloise, notamment membres du CCOMS France.

Problématique

Les politiques de santé sont en profonde transformation, notamment celles qui concernent la psychiatrie ou ce champ plus vaste que les décideurs nomment "santé mentale". Comme dans d'autres politiques publiques, il s'agit à la fois de réduire les coûts publics et "rationaliser" les organisations de soins grâce à de nouveaux outils de gestion. Il s'agit aussi, en principe, de mieux répondre aux demandes des usagers, des citoyens ou des consommateurs (ici les soignés et leurs familles), à leur demande de sécurité, de continuité et qualités de soins. Cette double préoccupation ne va bien sur pas sans contradiction.

Par ailleurs de nombreux travaux de recherche, notamment ceux de M. Foucault et R. Castel, et plus près de nous, A. Ehrenberg⁴¹, nous ont montré l'intérêt de travailler sur la construction sociale du trouble psychique. Un phénomène remarquable aujourd'hui est en effet l'extension de ce qui est désigné ou auto désigné comme souffrance psychique et l'injonction à se prendre en charge psychiquement de manière autonome, dont l'analyse peut montrer le caractère contradictoire et ambigu: processus de subjectivation ou assujettissement à de nouvelles techniques de pouvoir et de savoir ?

Que la cause des troubles psychiques puisse être - nous n'en contestons pas le principe - biologique, psychologique ou sociale, n'empêche pas que le sociologue ne puisse légitimement faire l'hypothèse d'une importante genèse proprement sociale de ces troubles (cette genèse sociale des troubles ne leur retirant pour autant leur caractère psychopathologique).

La psychologisation et la dépolitisation des rapports sociaux aboutissent dès lors à un développement de la souffrance psychique, à une inflation de la demande de soin "psy" (pas forcément médicale, pas forcément psychiatrique) et à la construction d'un marché concurrentiel du soin psychothérapeutique, que l'Etat entreprend aujourd'hui de réguler.

Les cloisonnements entre organisations de soins, les cloisonnements entre réseaux de ré-adressage, les "trous" laissés par les processus de construction de clientèle favorisent l'émergence des *dispositifs interstitiels*, professionnels ou familiaux (voire religieux), pour assurer la prise en charge des sujets troublés. Les "réseaux" institutionnels ville-hôpital tentent également de leur côté d'opérer une régulation des flux d'usagers et une coopération inter-professionnelle.

⁴¹ Trois balises: R. Castel, *La gestion des risques : De l'anti-psychiatrie à l'après-psychanalyse*, Minuit, 1981, p.15.

M. Foucault, *L'Herméneutique du sujet*, Gallimard-Seuil, collection « Hautes Etudes », Paris, 2001, 541 p.

A. Ehrenberg, *La fatigue d'être soi*, Poches Odile Jacob, 1998.

Organisation et projets

Le pôle de recherche en santé mentale (terme employé par la Mire/ INSERM qui l'a identifié ainsi), à dominante sociologique, est pluridisciplinaire en ce qu'il s'ouvre, comme dans les premières études qu'il a menées au quadriennal précédent, à des disciplines comme la psychiatrie, la psychologie, la psychanalyse. Il devrait s'ouvrir également lors du prochain quadriennal sur l'anthropologie d'une part et les sciences de gestion (ou la socio-économie) d'autre part. Il a une composante internationale par l'intérêt porté d'une part à nos proches voisins belges, d'autre part à l'Océan Indien. Le pôle de recherche associe régulièrement des professionnels.

L'objet du pôle est l'évolution du champ de la santé mentale, envisagé à quatre niveaux : les politiques publiques, les organisations, les professions, les individus "troublés", soit :

- Les transformations des politiques publiques de psychiatrie et de santé mentale, confrontées à la crise gestionnaire du système de santé publique, à la crise de la psychiatrie, à l'élargissement du champ "psy" (à l'extension des souffrances psychiques d'origine sociale et des addictions, aux effets de la psychologisation des problèmes sociaux et politiques)
- Les transformations des organisations hospitalières (leurs outils de rationalisation, leurs éventuels projets innovants)
- L'évolution des pratiques et logiques d'action des groupes professionnels, en crise ou en émergence, liés par des relations de concurrence ou de coopération au sein du champ sanitaire et social de la prise en charge du trouble psychique
- L'évolution des conduites et représentations des "usagers", des sujets "troublés", dont l'analyse des parcours de vie devrait permettre de mieux comprendre les conditions sociales de la souffrance psychique.

Dans ce cadre, qui vise l'affinement d'une théorie de la construction sociale du trouble psychique compris comme processus, plusieurs sous-opérations empiriques peuvent être envisagés :

- Etude du fonctionnement des services d'urgence psychiatriques et psychologiques dans la métropole lilloise
- Etude de la mise en place des outils de gestion hospitaliers ou administratifs dans les services de psychiatrie et étude parallèle des inventions "autonomes" d'outils
- Analyse des pratiques, représentations et parcours de vie d'"usagers": notamment analyse des différents systèmes de catégorisation profanes pour nommer la souffrance psychique; analyse des stratégies de consommation de soins ou d'aide, et de prise de soin de soi, individuelles ou collectives (association d'usagers)
Observation et analyse de l'invention de la psychothérapie à Madagascar
- Etude de certaines catégories de professionnels et des relations de coopération ou de concurrence entre les professionnels
- Analyse des associations du champ médico-social et de la clinique psycho-sociale, réunissant des professionnels ou des bénévoles ou encore des usagers, autour des problèmes concernant la prise en charge des troubles psychiques (y compris les diverses addictions, à l'alcool, aux drogues, aux psychotropes).

IV. 2. 2. Les processus relationnels et la production des normes dans les transformations des pratiques sanitaires

Animatrice : G. CRESSON (CLERSÉ)

Les objectifs du projet :

Dans le domaine de la santé, la place des usagers et les relations interprofessionnelles entre usagers et professionnels sont actuellement en pleine évolution. S'ajoutant à une jurisprudence fournie, des textes récents – au premier rang desquels figure la loi du 4 mars 2002 – sont venus affirmer la place des droits du patient dans ses relations avec les soignants qu'il s'agisse du devoir d'information qui pèse sur ces derniers, de l'absolue nécessité de recueillir le consentement éclairé du patient ou de la possibilité reconnue à ce

dernier d'accéder à son dossier dans la médiation médicale. Mais la mise en pratique des principes énoncés par les textes est progressive et difficile, elle est freinée par les habitudes anciennes comme par les menaces ressenties, à tort ou à raison, par les professionnels sur leur autonomie garantie par le code de déontologie médicale. De plus, la tension entre les dimensions relationnelles et techniques de l'exercice médical est ravivée par les nouvelles techniques médicales disponibles, comme par les nouveaux modes de gestion de l'activité médicale (réseaux, démarches qualité...).

Dans ces conditions, l'évolution des relations entre usagers et professionnels est un objet d'étude tout à fait pertinent aussi bien au niveau des politiques de santé, qu'à ceux des adaptations professionnelles organisées ou des interactions micro-sociales dans la relation de soin.

Le programme des recherches que nous avons définis ambitionne d'éclairer :

- a) les dynamiques des systèmes de coopération entre professionnels
- b) les pratiques, les représentations, les normes, et les systèmes relationnels « profanes »
- c) les interdépendances et articulations entre ces deux systèmes
- d) les interactions entre la production normative et les pratiques (des usagers ; des professionnels des soins).

Les thèmes particuliers qui nourrissent le programme sont :

- 1) Les dynamiques de coopération entre différentes professions dans la prévention et la prise en charge de plusieurs pathologies ; on cherche à comprendre – en fonction des contraintes propres à chaque maladie – comment des professionnels établissent de nouvelles formes de coopération « en réseau », et quels sont les différents types d'évolution que peuvent connaître ces réseaux. On étudie aussi l'émergence d'une autorégulation réticulaire inter-organisationnelle et inter-professionnelle. Cette autorégulation doit aussi intégrer des évolutions normatives et éthiques comme celles émergentes dans le domaine palliatif.
- 2) Les processus de choix des patients et le rôle des systèmes relationnels ; on explore ici le rôle des réseaux de relations interprofessionnelles dans les dynamiques cognitives permettant aux usagers de se former des représentations partagées et des jugements relatifs aux maladies et aux traitements.
- 3) Les liens entre processus émotionnels et cognitifs dans le cadre des communications des expériences de santé (relation soignant / soigné ; transmission des informations médicales dans les réseaux sociaux et familiaux).
- 4) L'état du droit positif censé organiser les relations entre soignants et profanes qui sera appréhendé dans une perspective historique visant à mettre à jour les évolutions et à les expliquer en essayant de comprendre qui du juge ou du législateur a joué, en la matière, un rôle moteur, pourquoi et comment. L'analyse s'efforcera aussi de mettre à jour la façon dont les intéressés « reçoivent » ces évolutions juridiques pour tenter de dépasser le sens commun qui décrit des soignants persuadés d'être persécutés par le droit et les juges et des patients qui verrraient petit à petit corrigée à leur profit l'asymétrie de leurs relations avec le système et les professionnels de santé.

IV. 2. 3. Recherche socio-anthropologique sur les usages de drogues et les conduites à risques.

Analyse comparative des politiques publiques France – Belgique.

Chercheurs CLERSÉ-IFRÉSI : D. Duprez (DR, CNRS), C. Lamarche (MC, Lille 3), M-S. Devresse (ATER post-doctorat Lille 1), C. Jeanmart (AI CNRS), S. Hermant (AI CNRS).

Partenaires : P-J. Laurent (Pr. d'anthropologie UCL), P. Jamouille (anthropologue, en thèse à l'UCL), M-P. Giot (chef de file du programme Interreg 3, Centre de santé mentale du CPAS de Charleroi).

Depuis octobre 2002, le CLERSÉ s'est investi dans le programme européen Interreg III⁴² *Plate-forme transfrontalière des toxicomanies et autres conduites à risques*. Ce programme réunit des opérateurs français et belges de différentes universités et institutions publiques⁴³, sociologues, anthropologues et criminologues. Trois axes de recherche sont développés : une recherche participative sur les usages de drogues en milieux festifs, une anthropologie des conduites à risques dans les zones marquées par la précarité ainsi qu'une cartographie transfrontalière des recours des jeunes et des familles face aux conduites à risques. Ces volets qualitatifs sont enrichis par trois groupes de travail réunissant des acteurs des champs judiciaires, sanitaires, psycho-sociaux et des chercheurs français et belges. Ainsi ont été mis en place un groupe d'analyse des politiques publiques franco-belges en matière de réduction des risques, un groupe de réflexion sur la prévention de proximité et un groupe réunissant médecins et pharmaciens sur les usages détournés de médicaments. Cette première phase de travail s'étend sur trois ans et prendra fin milieu de l'année 2005.

Nous réfléchissons actuellement à une deuxième phase de recherche qui s'étendrait de septembre 2005 à décembre 2007. Les acquis de la première phase constituerait une base solide de travail. Les groupes de travail notamment nous permettent de faire émerger des premiers éléments de problématisation et d'identifier des logiques développées par les acteurs des différents champs d'intervention.

Dans le groupe d'analyse des politiques publiques sont développées, par les intervenants directement impliqués et par les chercheurs, diverses logiques d'interventions. L'analyse de trois d'entre elles seraient privilégiées dans cette deuxième phase : la logique préventive, la logique médicale et la logique pénale.

Le prolongement de recherche ici proposé envisage de développer davantage les synthèses réalisées en groupe de travail par une analyse d'entretiens et de récits de vie avec des intervenants de ces trois champs d'activité du territoire transfrontalier. Ces entretiens viseraient à appréhender plus en détail les enjeux et les déterminants de l'activité de ces professionnels, cela dans une optique comparative entre la France et la Belgique plus approfondie qu'elle ne l'a été jusqu'ici. Il serait ainsi question de dégager les spécificités de ces secteurs d'intervention au sein du territoire national, leurs points communs, leurs interrelations...

Le développement des trois logiques identifiées serait envisagé au départ des constats suivants :

Logique médicale. Tout au long de la recherche actuelle, il apparaît de manière éclairante que les consommateurs de drogues ont un usage différentiel des ressources psycho-médico-sociales et que les médecins généralistes et les pharmaciens occupent une place spécifique dans cet usage. À la fois, ils semblent être les premiers interlocuteurs possibles des consommateurs de drogues, mais ils peuvent également être l'objet d'une instrumentalisation de la part de ces derniers, notamment dans le cadre de demandes de prescriptions. Face à

⁴² Les programmes européens Interreg visent à développer des territoires situés de part et d'autre d'une frontière, dans ce cas entre la France et la Wallonie. Nous sommes actuellement financés par FEDER, les PRS, la Communauté française de Belgique et la Région Wallonne de Belgique.

⁴³ L'université de Lille1, l'université catholique de Louvain-la-Neuve (UCL) et le centre de santé mentale du CPAS de Charleroi.

ce problème, les médecins généralistes et les pharmaciens ont des avis divergents et mettent en place des prises en charge différenciées. Cette diversité d'approches configure de manière indirecte le champ plus vaste de l'intervention médico-psycho-sociale à l'égard de l'usage de stupéfiants. Cette configuration « composite » et son mécanisme de production mérite que l'on s'y attarde.

Logique pénale. D'une manière générale, c'est dans le champ de la toxicomanie que s'illustrent le plus clairement les difficultés de coexistence entre la logique pénale et les deux autres logiques ici développées. Les pratiques issues du monde judiciaire, caractérisées par leur sujexion à une norme d'interdit assortie de sanctions, opèrent souvent des ruptures radicales lorsqu'elles rencontrent les pratiques à l'œuvre dans d'autres institutions ayant pour objet l'aide ou le soin. Ainsi, on se souvient des quelques médecins pénalisés pour des prescriptions abusives de produits psychotropes dont certains furent soutenus par d'autres membres de leur profession. La formule systématique caractérisant l'usager de drogues « délinquant ou malade » ouvre à elle seule la question de la coexistence de deux logiques d'actions souvent vues comme incompatibles, mais pourtant toutes deux présentes dans les faits et dans les trajectoires d'usagers.

Logique de prévention. Le champ de la prévention en toxicomanie est traversé par une diversité de prises en charge. En effet, parler de prévention ne sous-entend nullement une conception uniformisée de l'intervention qui guiderait, sous une bannière unifiée, le travail des professionnels en la matière. Les intervenants de ce secteur ont des opinions différentes et prennent en effet des options de travail parfois opposées. Sans ouvrir trop largement le thème des divers modèles de prévention existant dans le domaine de la toxicomanie, peut tout de même se poser la question de savoir comment s'opère la coexistence entre diverses conceptions et modalités d'actions d'un travail sur des populations appartenant au même territoire géographique.

L'étude de l'articulation de ces logiques d'interventions aura comme particularité de s'opérer sur un territoire géographique transfrontalier. Des questions relatives aux « articulations » des logiques émergent alors. À titre d'exemple, on retiendra l'articulation entre les logiques pénales et médicales dans les rapports qu'entretiennent, avec les services de police, les médecins généralistes « bas seuil » ayant un nombre important de personnes toxicomanes dans leur patientèle.

Le dispositif de recherche se mettrait en place de part et d'autre de la frontière, l'objectif étant d'aboutir à une comparaison internationale des logiques d'interventions et de l'articulation de ces logiques.

L'originalité de cette approche est principalement de deux ordres : d'une part, ce dispositif de recherche permet une réflexion pluridisciplinaire. Il réunit des sociologues, anthropologues, criminologues. Un groupe d'intervention bimestriel permettrait d'intégrer les réflexions de spécialistes « extérieurs » à la recherche : sociologues, anthropologues, juristes ou médecins. D'autre part, le caractère transfrontalier de la recherche permettra à terme d'intégrer une analyse comparative des politiques publiques en matière de prise en charge des usagers de drogues.

IV. 2. 4. Santé publique, risques collectifs et crises

La territorialisation du système de santé, la permanence des soins, dans le Nord – Pas de Calais

Animateurs : F. Benchendikh, S. Perrot (CERAPS)

Le Projet

Il apparaît que le projet que nous soumettons transcende les trois conditions posées dans l'appel d'offres, s'inscrivant pleinement dans le contexte actuel et délicat de l'organisation du système de santé.

Pour ce qui relève de la santé publique, il est évident que le phénomène de la permanence des soins ou autrement dénommé garde malade est un problème de santé publique puisque cela concerne tous les individus sur tout le territoire. Assurer la permanence des soins est une mission de service public assurée par les médecins libéraux (régulateur libéral des centres 15 ou effecteur sur le terrain ou encore appelé médecin d'astreinte) et les médecins hospitaliers (régulateurs des SAMU et médecins urgentistes), doivent s'ajouter également les services de transports comme les ambulances. Il existe d'autres intervenants comme les pompiers. Cette aide médicale d'urgence est gérée par les Comités départementaux de l'aide d'urgence médicale (CODAMU). La protection de la santé publique passe par une réduction globale des risques. Cela relève directement de la santé publique puisqu'il s'agit de parler de la mortalité évitable et de la protection et de l'amélioration de la santé des français⁴⁴. Mais c'est plus particulièrement s'intéresser au phénomène du transfert de compétence aux régions dans le cadre de l'exécution d'une politique nationale⁴⁵. Tout en sachant que chaque région a ses propres difficultés de fonctionnement notamment du fait de la pénurie de professionnels de santé⁴⁶.

Mais c'est également un risque collectif dans la mesure où la grève des gardes depuis novembre 2001 a désorganisé sur tout le territoire les gardes et encombré les services d'urgence créant une envolée des dépenses hospitalières (les établissements de santé ont sollicité des rallonges financières au ARH). La désorganisation de la permanence des soins implique que les préfets de régions par voie de réquisition préfectorale tentent de maintenir une permanence des soins reposant sur la base du volontariat. Ces arrêtés préfectoraux sont l'objet de contestations judiciaires non de pas manière collective avec le soutien de syndicats mais de façon individuelle avec le soutien de coordinations nationales. Le recours aux réquisitions préfectorales conduit à creuser le fossé entre les dispositions législatives⁴⁷, réglementaires⁴⁸⁻⁴⁹ et la volonté des professionnels de santé à vouloir ou non participer à leur obligation déontologique⁵⁰. Cette participation volontaire est aujourd'hui régulée par les autorités administratives⁵¹ et non pas par des autorités disciplinaires⁵². La question de la

⁴⁴ Loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la santé publique, JORF n°185 du 11 août 2004, p.14277

⁴⁵ Loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux responsabilités locales, JORF n°190 du 17 août 2004, p.14545

⁴⁶ Décret n° 2003-1140 du 28 novembre 2003 relatif à la détermination des zones déficitaires en matière d'offre de soins en vue de l'attribution des aides à l'installation des médecins généralistes.

⁴⁷ Article L6315-1 du *Code de la santé publique* issu de la loi n° 2002-1487 de financement de la sécurité sociale pour 2003 du 20 décembre 2002.

⁴⁸ Décret n° 2003-880 du 15 septembre 2003 relatif « aux modalités d'organisation de la permanence des soins et aux conditions de participation des médecins à cette permanence », JORF du 16 septembre 2003, p.15863.

⁴⁹ Arrêté du 12 décembre 2003 relatif au cahier des charges type fixant les conditions d'organisation de la PDS.

⁵⁰ Article 77 du *Code de déontologie médicale*, modifié par le décret n° 2003-881 du 15 septembre 2003, JORF du 16 septembre 2003, p.15864.

⁵¹ Circulaire DHOS/OS/01/2003 du 12 décembre 2003 relative « aux modalités d'organisation de la permanence des soins en médecine ambulatoire ».

⁵² Circulaire n° 2003-114 du 18 décembre 2003 du Conseil National de l'Ordre des Médecins et note de synthèse.

participation des médecins bénéficiant du MICA (sorte de retraite anticipée des médecins libéraux) se pose, en effet, la loi de financement de la sécurité sociale prévoit leur participation à la permanence des soins ainsi que le remboursement par des organismes d'assurance maladie de leurs actes aux assurés sociaux⁵³.

La crise est perceptible dans la mesure où la grève des gardes dure depuis novembre 2001, qu'elle est suivie de manière importante dans les régions souffrant de pénurie de professionnels de santé et que de nouveaux mots d'ordre de grève circulent sur Internet sans pour autant émaner des syndicats. Le rapport de force entre les médecins libéraux et les caisses a changé, le conflit se déplace vers les préfets qui ont recours aux réquisitions administratives⁵⁴ et vers les conseils départementaux d'ordre des médecins qui ne jouent pas pleinement le rôle de coordinateur et de régulateur. En plus ces ordres professionnels sanctionnent par le biais de la juridiction disciplinaire les médecins grévistes ou non volontaires pour assurer les gardes sans se préoccuper de l'offre de soins disponible dans le secteur de garde comme avant les dispositions légales et réglementaires de septembre 2003. Alors même que le principe des gardes repose dorénavant sur le principe légal et réglementaire du volontariat et fonction de l'offre de soins disponible. L'articulation des textes légaux, réglementaires et déontologiques avec les normes sociales et éthiques crée une tension qui rejaillit devant les juridictions. C'est là bien la manifestation d'une crise.

La Problématique

La problématique porterait plus précisément sur le recours à la contractualisation comme moyen de mise en œuvre de la politique de santé eu égard au nombre d'intervenants. Effectivement il existe des projets contractuels expérimentaux s'engageant dans cette voie notamment par le recours au groupement de coopération sanitaire⁵⁵. La phase de décentralisation fonctionnelle fera l'objet d'évaluations et conditionnera le renouvellement de ces expérimentations.

Au regard de larrêt de la Cour de Cassation Ch. Crim. du 2 décembre 2003, il convient de s'interroger sur le statut du médecin libéral participant à la régulation de la demande de soins non programmée au sein des centres 15. En effet, faire coexister les statuts juridiques différents n'est jamais chose aisée⁵⁶. Doivent-ils être considérés comme des personnes privées participants à une mission de service public ? Peuvent-ils être assimilés à des contractuels du service public ou encore faut-il créer un statut pérennisant le statut de « collaborateur occasionnel » ? La question n'est pas dénuée d'intérêt dans la mesure où elle permet de déterminer quelle compagnie d'assurance garantira le risque professionnel (est-ce la SHAM ou la MASCF, Le Sou ou encore la Médicale de France pour les plus connues), et dira qui supportera le surcoût assuranciel. Ensuite vient la question de la rémunération des régulations libérales⁵⁷. Doit-elle être financée par la FAQSV, les ARH ou les CPAM et pour quel montant 3C de l'heure ou plus ou moins ? S'agit-il de financements pérennes ou faudra-t-il les renouveler ? Dans le cadre de la territorialisation du système de santé comme à terme les collectivités vont-elles pouvoir financer cette permanence des soins ?

L'idée directrice qui sous tend le projet est de montrer l'influence des normes (corpus juridique) sur les comportements individuels ou collectifs, en l'occurrence celui des professionnels de la santé, des autorités administratives, des élus locaux et des organismes tiers payeurs. Alors même que les professionnels de santé représentent un électorat non négligeable et très présent dans l'hémicycle, la question de l'acceptation de la norme se pose. L'accueil des dispositions légales et réglementaires doit être mesuré par l'évaluation du risque d'émergence des contentieux. Cette mesure doit permettre d'appréhender le différentiel entre l'idéologie et la pratique de la norme. Cela notamment à travers du contentieux déjà existant et

⁵³ Loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale pour 2004, article 46 et la loi n° 2004-810 du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie, JORF n° 190 du 17 août 2004, p.14598.

⁵⁴ Spécifiquement dans le Nord – Pas de Calais.

⁵⁵ Articles L 6133-1 à L 6133-6 du *Code de la santé publique*.

⁵⁶ Circulaire DHOS/01 n° 2004-336 du 9 juillet 2004 portant éléments d'information sur la PDS, BO n° 2004-30.

⁵⁷ Projet d'avenant n° 14 à la *Convention nationale des médecins généralistes*.

pendant devant les juridictions civiles, pénales, administratives et disciplinaires. D'autre part, il convient d'élaborer des solutions permettant de limiter les risques de conflits à tout le moins d'imaginer des solutions satisfaisant les intérêts catégoriels.

La Méthodologie

L'épineux problème de l'organisation de la permanence des soins qui n'est autre qu'un problème de santé publique et une mission de service public est réalisé par des acteurs privés et publics et financé par des fonds privés et publics.

L'articulation de toutes ces contraintes sur le plan du droit oblige à faire coexister des acteurs en nombre important soumis à des régimes juridiques très différents, la voie qui semble la plus appropriée est celle du contrat. A titre d'exemple en Bretagne, il est proposé d'utiliser le groupement de coopération sanitaire qui fonctionne sur le monde d'une convention constitutive⁵⁸. Alors qu'il apparaît que dans la région Nord – Pas-de-Calais la solution est différente.

Pour autant il est difficile de faire cohabiter les régimes juridiques dont relève chacun des acteurs comme les Préfets, les SAMU, les SDIS, les CPAM, les URCAM, les URML, les conseils départementaux d'ordre des médecins, les médecins libéraux. En effet, les questions récurrentes concernent le champ des responsabilités de chacun, plus spécifiquement les garanties offertes par les polices d'assurance des médecins libéraux mais également des établissements de soins. Enfin, le montant de la rémunération des astreintes et des prestations réalisées à l'occasion de la permanence des soins est une des revendications des médecins libéraux, donc de personnes privées pour participer « volontairement » à la permanence des soins. Les montants varient d'une région à l'autre (exemple en Martinique, l'indemnisation de l'astreinte est forfaitaire et est de 13 C pour 12 heures, le C = 22 Euros, en revanche, pour le reste de la France métropolitaine l'astreinte serait rémunérée à 50 Euros pour 12 heures⁵⁹).

Les professionnels de la santé estiment que les montants proposés par les CPAM (Caisse Primaires d'Assurance Maladie) ne sont pas incitatifs. Outre ce phénomène, un autre problème majeur se pose notamment quant au financement de ces astreintes. En effet, les financements reposant sur des fonds privés comme les FAQSV (Fonds d'Aide à la Qualité des Soins de Ville) ou encore les financements publics obtenus par le biais des groupements de coopération sanitaire dont les fonds sont publics et gérés par les ARH (Agence Régionale de l'Hospitalisation) ne sont pas pérennes ! Et sont donc dépendants des lois de financement de la sécurité sociale. C'est pourquoi à terme les collectivités locales pourraient très bien être sollicitées pour financer ce type de service public. Même si aujourd'hui l'intervention des collectivités territoriales repose essentiellement sur la médecine de prévention plus que sur la médecine de soins.

Les expériences locales comme celle menée dans le Pas-de-Calais relative à la création d'un centre d'appel 15 Bis pour réguler l'aide médicale d'urgence des soins non programmés est une solution. Ensuite la création de maisons médicalisées de gardes⁶⁰, comme celle de Roubaix, est une autre modalité d'organiser la permanence des soins. La cohabitation des systèmes comme la régulation libérale au sein des services du SAMU avec des médecins effecteurs ou de terrains libéraux pose énormément de difficultés quant à l'organisation juridique des relations et de la chaîne de responsabilité en cas de conflit. D'autres expériences sont menées notamment en Bretagne, en Normandie par le biais de groupements de coopération sanitaire.

Dans certaines régions les services des DDASS ont proposé des contrats. Des statuts sont inventés en parfaite méconnaissance de règles de droit laissant croire aux différents participants que la création est sécurisée sur le plan juridique, cela se retrouve également au sein des circulaires ministérielles dont l'objet est de promouvoir des projets innovants palliant à un déficit sans pour autant assurer la sécurité juridique et financière des acteurs du système.

⁵⁸ Articles L 6133-1 à 6133-6 et R 713-3-1 à R 713-3-21 du *Code de la santé publique*.

⁵⁹ Point d'information mensuel du 4 septembre 2003, *Permanence des soins des médecins libéraux : Points de la situation sur les financements de l'assurance-maladie*, CNAMTS.

⁶⁰ Projet de loi adopté par l'Assemblée Nationale n° 192, déposé au Sénat le 3 février 2004 relatif au développement des territoires ruraux.

IV. 3. Politiques publiques et intégration européenne

IV. 3. 1. Politiques publiques

Animateur : P. Mathiot (CERAPS-IFRÉSI-CNRS, Université de Lille 2)

Les travaux de recherche relevant de la thématique « politiques publiques » tendent à se développer et constituent un champ propice à des investissements pluridisciplinaires depuis la science politique jusqu'à l'histoire en passant par la géographie, l'aménagement, le droit public, la sociologie et l'économie. Ils sont en outre des vecteurs importants de financement publics régionaux (via les contrats de plan Etat-Région ou les financements de collectivités territoriales) et nationaux (via notamment les ACI et les financements directs réalisés par des ministères).

L'un des buts principaux de l'IFRÉSI étant justement de fédérer des équipes et des disciplines autour de projets d'opérations préparés et conduits en commun, il semble judicieux de s'interroger sur la pertinence de l'inscription d'un axe thématique « politiques publiques » dans le projet général de l'IFRÉSI. A titre d'exemple dans les opérations actuellement en cours ou achevées depuis peu et qui relevaient pour partie de problématiques d'action publique, on peut citer les travaux autour de la métropolitain et ceux ayant à voir avec les normes de santé.

A titre indicatif, des recherches collectives ayant à voir avec les politiques publiques pourraient être engagées dans quatre directions au moins, dont certaines peuvent les cas échéants se recouper ou s'associer :

- L'étude des politiques publiques locales ou territoriales et des acteurs engagés dans leur définition et leur production ;
- L'étude des processus d'europeanisation des politiques publiques entendus comme l'un des indicateurs d'une dynamique plus générale d'institutionnalisation d'un espace politique européen ;
- L'étude des modalités de prise en compte et de gestion des risques par les opérateurs publics dans des champs aussi divers que l'alimentaire, le sanitaire, l'environnement... ;
- L'étude de trois secteurs ou thématiques de politique publique qui présentent le double intérêt d'être saillants dans la région Nord – Pas-de-Calais et d'être déjà investis par diverses équipes membres de l'IFRÉSI : les questions des santes publiques, les problèmes liés à la préservation de l'environnement, les enjeux du développement urbain et de la politique de la ville.

Dans ces quatre cas, l'objectif devrait constituer à étudier les processus à l'œuvre mais aussi les acteurs, publics ou non, qui y sont associés à des titres et sous des formes divers.

IV. 3. 2. Fiscalité et services publics : une analyse européenne

Animateurs : H. Jayet et L. Ragot (MEDÉE)

Notre objectif dans cette opération, qui poursuit des travaux engagés lors du précédent quadriennal, est de clarifier le débat sur la fiscalité et la fourniture de biens et services publics, tant du point de vue de ses implications en terme d'analyse économique que du coté des développements méthodologiques qu'il requiert. Trois axes de recherche ont été engagés :

Axe I : Constitution d'une base de données sur les « packages fiscaux » complète, cohérente et harmonisée sur les systèmes fiscaux et la structure des dépenses publiques des pays et régions de l'Union Européenne. Elle permet de donner non seulement une vision relativement

concrète de la situation actuelle, mais également un aperçu de l'évolution temporelle (séries temporelles). La constitution de cette base de donnée impose un travail en amont pour définir une classification des biens et services publics, en ayant à l'esprit les problèmes méthodologiques, en termes de valorisation, qui leur sont propres. Ce point nécessite une réflexion sur le concept de service public pour faire apparaître les différences d'exigences en matière d'intérêt général, et par-là même mieux comprendre les divergences au sein de l'union européenne quant au champ du service public.

Axe II : La valorisation des biens et services publics. Dans un premier temps, il s'agit de recenser les différentes méthodologies existantes dans ce domaine, dont la diversité tient aux spécificités de chaque bien fourni, en distinguant la valorisation privée de la valorisation sociale. On étendra la réflexion à la question de la révélation des préférences des individus en matière de services publics, plus concrètement le consentement à payer.

Axe III : une modélisation des « packages fiscaux », qui se scinde en deux approches. La première, plutôt microéconomique, s'attachera à analyser le comportement des agents en fonction des différents « packages fiscaux ». La deuxième approche, qui s'inscrit dans un cadre plus macroéconomique, a pour objectif l'étude de la dynamique de long terme des économies confrontées à une situation de concurrence fiscale potentielle et en présence d'effets des dépenses publiques en terme de bien-être ou sur la productivité du secteur privé.

Les travaux prévus pour chacun des trois axes sont les suivants :

Constitution d'une base de données sur les « packages fiscaux »

Il s'agit de construire une base complète, cohérente et harmonisée, sur les systèmes fiscaux et la structure des dépenses publiques des 25 pays de l'Union Européenne dont le paysage institutionnel local demeure très varié. Cette base fournit les informations nécessaires aux analyses empiriques et aux travaux économétriques. La base de données existante contient essentiellement des informations fiscales détaillées et des informations sur la structure globale des dépenses publiques. Elle sera développée dans deux directions :

- Une meilleure prise en compte des nouveaux pays membres et des pays en voie d'adhésion, dont les collectivités locales ont vu considérablement s'accroître les compétences depuis une dizaine d'années ;
- Un enrichissement de l'information sur les modes de fourniture des biens et services publics, la base de données actuelle comportant surtout des informations fiscales et budgétaires.

La valorisation des biens et services publics, évaluation des politiques de fournitures de biens publics

L'analyse conjointe des choix fiscaux et des choix de fournitures de biens et services publics conduit à poser la question de la valorisation par les usagers de ces biens et services, point de passage obligé pour une évaluation globale des politiques publiques. Mais les méthodes actuellement disponibles, qu'elles relèvent de la méthodologie des préférences révélées ou des techniques de préférences déCLARÉEs, sont insuffisantes. Nous sommes de ce fait conduits à les développer. Plusieurs projets s'intègrent dans cette direction de recherche.

Le premier projet vise à développer *les méthodes de valorisation des biens et services publics* fondées sur l'analyse de la capitalisation par les biens fonciers et immobiliers. À cette fin, nous traiterons deux types de problèmes. Le premier est le choix, rarement évident, des bons indicateurs de disponibilité des biens publics et des aménités. Par exemple, comment caractériser la qualité d'un paysage ? l'accessibilité à une infrastructure de transport ? Le deuxième type de problème est celui du développement de méthodes économétriques adaptées. Fondées sur le modèle hédonique, les méthodes les plus utilisées actuellement posent de nombreux problèmes : difficultés de traitement de la simultanéité, difficultés inhérentes à la méthode en deux étapes, de ce fait rarement utilisée. L'alternative consiste à utiliser des modèles de la famille tobit généralisée. Elle pose des problèmes techniques conduisant à utiliser des estimateurs par simulation pour lesquels des développements sont nécessaires.

Le deuxième projet vise à contribuer au débat sur *l'impact des dépenses publiques sur les gains de productivité* globale des facteurs conditionnellement aux niveaux initiaux des performances productives. Mené sur un panel de pays de l'OCDE couvrant la période 1970-2000, ce travail distingue des études existantes par le choix d'un indicateur de productivité

globale des facteurs de production construit à l'aide de l'estimation d'une frontière de production non paramétrique. Cette démarche nous permet de décomposer la croissance de la productivité globale des facteurs en ses deux effets : les variations de l'efficacité technique et du progrès technique à travers le temps.

Le troisième projet porte sur *l'analyse des infrastructures* et comporte deux volets. Le premier volet porte sur la mesure des valeurs du temps, poursuivant les travaux faits dans le précédent quadriennal. D'un point de vue empirique, nous confronterons les résultats obtenus sur données françaises à des résultats issus de l'enquête MOBEL en Belgique. D'un point de vue méthodologie, nous chercherons à lever une des principales limites des modèles actuels en utilisant une description plus fine des déplacements reposant sur la théorie des chaînes d'activités. Le deuxième volet vise à développer des méthodes d'évaluation de l'impact économique des infrastructures sur les zones environnantes, tant en milieu intraurbain qu'interurbain. Mobilisant à la fois des modèles formalisés et des analyses statistiques, ces recherches répondent à une demande forte de la part des décideurs.

Le quatrième projet porte sur l'étude *d'instruments des politiques environnementales et leur évaluation*. Il comporte trois volets. Le premier est un examen, dans le cadre d'un modèle dynamique de croissance simple, des évolutions possibles du stock de carbone dans un contexte et/ou avec une politique économique incitant les agriculteurs à des changements de pratique. Le second porte sur le développement de modèles d'analyse du rôle des espaces verts en milieu urbain : un modèle théorique complet prenant en compte les caractéristiques exogènes des espaces verts et l'hétérogénéité des préférences des différentes catégories d'agents ; et, parallèlement, un modèle de simulation représentant sous forme simplifiée, une structure urbaine dans laquelle s'intègrent des espaces verts avec pour objectif de disposer d'un outil permettant de tester les effets de modifications de structure ou de politiques spécifiques sur les fonctionnements urbains. Le troisième volet s'intéresse aux liens entre politique foncière et développement durable. Il s'agit d'étudier comment prendre en compte des objectifs de développement durable, notamment ceux énoncés dans l'Agenda 21, dans une politique foncière locale ; et de fournir des instruments opérationnels fondés sur l'analyse économique permettant de prendre en considérations deux types de préoccupations contradictoires : la conquête, l'urbanisation, la transformation de nouveaux espaces, d'une part ; la préservation de l'existant, la protection de la nature, la conservation du patrimoine, d'autre part.

Une modélisation des « packages fiscaux », nous appelons « packages fiscaux » des combinaisons de choix fiscaux et de choix de mode et de niveau de fourniture de biens et services publics. Nous considérons que c'est le concept pertinent pour analyser les stratégies d'agents publics qui, dans un espace en cours d'unification, se concurrencent pour attirer les agents mobiles susceptibles de faciliter le développement de leur zone.

C'est dans ce cadre que nous développons des travaux de modélisation qui s'accompagnent d'une réflexion méthodologique, menée en commun par des économistes, des politologues et des juristes de droit public, sur la définition des biens et services publics et les facteurs de partage entre production publique et production privée en Union Européenne. Cette réflexion, qui a déjà commencé, permet de mieux percevoir la différence entre la logique des économistes, fondée sur l'analyse de la nature collective ou individuelle des formes de production et d'utilisation, et la logique du droit français, fondée sur le dualisme juridictionnel. Sa poursuite nous permettra de mieux comprendre comment, dans la définition même du domaine d'action du secteur public, les logiques de différents pays s'affrontent.

La modélisation proprement dite se scinde en deux approches

La première approche, plutôt microéconomique, analyse *le comportement des agents en fonction des différents « packages fiscaux »*. Elle se scinde elle-même en plusieurs projets, tous concernés par ces collaborations.

Le premier projet porte sur une explicitation de la dimension européenne de la concurrence fiscale. Afin de comparer les éventuelles incitations à la délocalisation suscitées par la

diversité des fiscalités locales et nationales, nous proposerons une nouvelle approche de la mesure de la pression fiscale effective qui pèse sur les ménages et les entreprises dans les pays européens. Nous nous interrogerons alors sur l'utilité de l'harmonisation (ou de la coordination) de la fiscalité au niveau européen.

Le deuxième projet analyse la relation entre mobilité des assiettes fiscales et intensité concurrence fiscale, question peu explorée dans la littérature théorique existante. Nous chercherons à montrer que l'ampleur de cette concurrence est reliée à la mobilité des bases taxables, tant entre collectivités concurrentes qu'entre ces dernières et l'extérieur. Au total, une mobilité globale des bases fiscales plus élevée conduirait à un effet ambigu sur l'externalité fiscale. L'impact du degré de mobilité du capital sur les conditions de la concurrence fiscale devient donc une question empirique à laquelle nous souhaitons répondre tant au niveau infranational qu'au niveau européen.

Le troisième projet analysera les effets croisés de la mobilité des bases fiscales sur les stratégies des collectivités structurées horizontalement et verticalement et des interactions entre cette mobilité et l'effet des comparaisons entre collectivités sur les processus électoraux. En sus des analyses théoriques, cette question conduit à deux types d'investigations empiriques. D'une part, on cherchera à mettre en évidence l'impact des structures institutionnelles locales (degré d'autonomie fiscale, nombre de collectivités locales, degré de superposition) sur les choix fiscaux des différents niveaux de collectivités publiques, en tenant compte de la diversité de ses structures dans l'espace européen. D'autre part, dans une optique d'économie politique, on cherchera à déterminer si les choix fiscaux ont un impact sur les chances de réélection des décideurs locaux et donc si les comportements mimétiques que la plupart des travaux européens mettent en évidence sont bien le résultat d'une stratégie de réélection.

Le quatrième projet analyse de la formation des préférences pour les services publics. Celles-ci pouvant fortement différer d'un pays à l'autre, ce qu'on cherche à expliquer et dont on vise à mieux comprendre conséquences : comment se forme et peut persister dans un espace unifié un comportement atypique comme *l'exception française*, c'est-à-dire une forte valorisation des services publics ?

Le cinquième projet s'intéresse aux systèmes européens de financement du logement. L'Europe présente des systèmes de financement du logement sensiblement différents. La recherche vise à expliquer ces différences, notamment par la structure des marchés du logement, caractérisée par le taux d'accédants, les caractéristiques des accédants, la nature des patrimoines détenus.

Plutôt macroéconomique, la deuxième approche étudie *la dynamique de long terme des économies confrontées à une situation de concurrence fiscale potentielle* et en présence d'effets des dépenses publiques en termes de bien-être ou sur la productivité du secteur privé. Elle comporte trois projets.

Le premier analyse la composition optimale des dépenses publiques. Le développement d'un modèle de croissance économique intégrant les dépenses publiques productives et non productives avec interaction entre ces dernières et la sphère productive permettra d'analyser les effets respectifs des deux catégories de dépenses publiques et de définir une composition optimale de celles-ci. On envisage également une approche d'économie politique, permettant d'analyser l'impact des élections sur la composition de la fourniture de biens publics.

Le second projet est une analyse économique de la modernisation des services publics et de l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques dans l'Union Européenne. Il s'agit de comprendre pourquoi, du point de vue de l'analyse économique, l'efficacité des dépenses publiques est devenu un thème central de l'analyse des finances publiques, en adoptant une approche à la fois descriptive et analytique. Nous analyserons de manière empirique la structure des finances publiques des grandes économies européennes, afin de regarder si effectivement, les efforts de réformes portent leurs fruits et si les dépenses apparaissent effectivement comme plus efficaces.

IV. 3. 3. Systèmes politiques et politiques publiques : regards croisés

Animateurs : E. Farvaque, L. Ragot, D. Akagul (MEDÉE)

Des pays devenus indépendants entre 1945 et 1979, 41 ont adopté un régime parlementaire, contre 39 ayant choisi un régime présidentiel. 15 des premiers sont restés démocratiques depuis les années 1980, contre aucun pour les pays de régime présidentiel. Dans les pays parlementaires, un système de représentation proportionnelle est associé, en moyenne, à des dépenses sociales supérieures de près de 8 % du PIB.

Aux Philippines, la Constitution de 1987 impose le non-renouvellement des mandats pour quasiment toutes les positions électives, de façon à lutter contre le règne des dynasties politiques. Résultat : aujourd'hui, seuls 30 % de ceux qui ne peuvent se représenter sont remplacés par des candidats sans lien parental ou matrimonial. Sur les trente dernières années, les Philippines ont crû moins rapidement que, par exemple, la Malaisie ou l'Indonésie (3,5 % en moyenne annuelle, contre 5,8 % et 6,5 %, respectivement).

Nous pourrions poursuivre longtemps les exemples, qui tendent à indiquer l'importance des liens possibles entre règles constitutionnelles et réussite économique d'une nation. La littérature économique s'est pourtant assez tardivement intéressée aux interactions entre performances macroéconomiques et institutions politiques. L'intérêt témoigné à ces relations est pourtant aujourd'hui visible : parution récente des premiers manuels entièrement consacrés au thème (Drazen, puis Persson et Tabellini), symposium en 2004 dans le *Journal of Economic Perspectives*, ...

Pourtant, l'intérêt s'accompagne de relations empiriques le plus souvent fragiles, ce qui rend difficile toute conclusion définitive en la matière. En outre, et ceci est probablement lié, les économistes ayant (re)découvert le champ semblent parfois agir indépendamment du savoir acquis dans les disciplines directement concernées par le sujet : Droit constitutionnel et comparé et Science politique.

L'ambition du projet est de croiser les regards, afin de renouer les liens entre les disciplines, et de donner aux résultats acquis une robustesse dont ils manquent encore trop souvent : d'un côté par la liaison parfois ténue entre étude des systèmes politiques et leurs conséquences économiques, de l'autre côté par la mise en évidence de relations statistiques assises sur des bases de données à la construction quelque peu arbitraire.

Le plan de travail retenu pour cette opération est le suivant :

Une première étape est d'ordre méthodologique. Il s'agit de s'interroger sur la pertinence et les limites des indicateurs utilisés par les économistes pour caractériser les institutions politiques et notamment mesurer le niveau de démocratie : l'encodage par les économistes des variables essentiellement qualitatives que sont, par exemple et entre autres, le type de règle électorale (scrutin proportionnel ou majoritaire), de régime politique (présidentiel, parlementaire...) ou l'existence de contre-pouvoirs (Indépendance de quels magistrats ? Existence d'une Cour Suprême ?) est-il conforme aux classifications retenues dans les autres disciplines ? On s'intéressera plus particulièrement à la base de données élaborée par T. Persson et G. Tabellini, auteurs de référence sur ce thème. L'objectif sera alors de croiser les regards des économistes, des politologues et des juristes, afin de préciser les problèmes que pose la base de données en question : éléments d'appréciation retenus pour qualifier les régimes politiques, mode d'encodage, dimensions négligées, ... Par exemple, la classification de la France comme régime présidentiel peut s'imposer à l'économètre, mais elle ne respecte pas forcément les idéaux-types du Droit constitutionnel comparé. Ce qui permettra de qualifier certains résultats parfois surprenants (ainsi, si dans les pays d'indépendance récente les régimes présidentiels sont les moins démocratiques, ceci est-il compatible avec le résultat selon lequel les régimes parlementaires sont moins stables et sont associés à des performances inférieures en termes de croissance économique ?). Sur ces bases, on constituera une base de données renouvelée, soucieuse des apports des trois disciplines.

Cette approche pluridisciplinaire sera également utilisée plus spécifiquement dans l'examen de l'indicateur établi par R. Barro, souvent utilisé dans les travaux empiriques en coupe transversale cherchant à établir un lien entre libertés politiques et croissance économique.

L'étape méthodologique achevée, le travail se poursuivra par une relecture des résultats obtenus par les auteurs cités (Persson et Tabellini, Barro). Cette relecture vise à apprécier la portée réelle de leurs résultats, notamment sur le plan normatif, en contrastant la rationalisation économique des résultats économétriques avec une lecture de ces mêmes résultats au travers du double prisme Droit constitutionnel comparé / Science politique. Ainsi par exemple, pour les économistes, un système de contre-pouvoirs (*checks and balances*) renforce la responsabilité démocratique (*accountability*) des gouvernements et, par conséquent, réduit la corruption, améliore la qualité de l'investissement public, ... La qualité de la gouvernance serait donc meilleure dans un régime politique prévoyant un système de contre-pouvoirs. On pourrait en déduire que la relation économétrique tend à favoriser un système à l'américaine. Cette visée normative ferait pourtant fi de contre-exemples patents, avancés par les praticiens de Science politique, qui jettent un doute sur la façon dont les économistes interprètent leurs régressions. Ainsi, la Constitution des Philippines est calquée sur le modèle américain, mais les résultats d'un même type de système politique sont clairement différents entre les deux pays. Cette relecture des résultats conduira à mettre en évidence les interactions entre les différentes pièces du puzzle institutionnel (interactions sur lesquelles les apports de spécialistes de science politique et de droit comparé sont les plus susceptibles d'éclairer l'analyse économique). Ces analyses croisées et le renouvellement des indices auquel elles devraient conduire nous permettront de développer des études alternatives portant notamment sur les liens entre régime politique, stabilité politique et développement économique.

L'étape plus ambitieuse de ce projet interdisciplinaire vise en outre à s'interroger sur l'influence des normes constitutionnelles sur les formes de l'action publique. En accord avec nos partenaires politistes et juristes, ce développement s'effectuera en s'intéressant en particulier à deux sous-thèmes :

les facteurs explicatifs (économiques et institutionnels) de la puissance des stabilisateurs automatiques. Pourquoi sont-ils plus ou moins forts dans les différents pays ? Des facteurs politiques et institutionnels jouent ici un rôle important : les procédures budgétaires, la part des dépenses publiques et des prélèvements obligatoires dans le PIB, la structure du système fiscal et celle des dépenses publiques, le régime d'assurance-chômage, les déterminants de la demande globale, le fonctionnement des marchés financiers. Ce premier sous-thème fait évidemment référence aux travaux développés dans le cadre de l'axe précédent sur le caractère asymétrique des stabilisateurs automatiques. L'enjeu ici est de préciser la nature politique (au sens de institutionnel) des idiosyncrasies constatées par les économistes.

L'articulation de l'ouverture sur l'extérieur et du régime politique. Comment et à quel degré le régime politique influence-t-il le degré d'ouverture à l'extérieur ? Ou bien convient-il d'envisager une causalité de sens inverse, la globalisation favorisant la démocratisation ? Un tel lien est souvent évoqué dans la littérature, sur la base des indicateurs existants (cf. *supra*). La réflexion se déroulera ici en deux étapes. Tout d'abord, la mesure de l'ouverture sera étudiée afin d'obtenir un indicateur pertinent. Ensuite, à partir des conclusions relatives à l'indicateur de démocratie obtenues dans la phase méthodologique du projet, il s'agira de réfléchir sur les interactions entre forme et nature du régime politique et l'ouverture à l'extérieur.

Enfin, cette problématique sera élargie, et le questionnement sera porté vers une mise en relation de l'intégration économique régionale avec l'intégration économique au niveau international. En effet, la tendance de l'Union Européenne (UE) à instrumentaliser les relations économiques au service de la politique extérieure, notamment avec le renforcement de la coopération économique avec les pays limitrophes du Sud, conduisent à réfléchir sur les relations de causalités présentées précédemment. L'objectif de l'UE étant d'assurer la stabilité politique dans son environnement immédiat, en favorisant l'ouverture à l'extérieur des économies des pays concernés, la question se pose de savoir dans quelle mesure le moyen envisagé, c'est-à-dire l'ouverture à l'extérieur et l'intégration économique régionale, permet d'atteindre l'objectif recherché (la stabilité politique dans les pays limitrophes). La même

problématique est bien sûr susceptible d'être transposée sur les relations de l'UE avec les pays candidats, voire avec les nouveaux pays membres. Cette étude prendrait alors place dans le cadre d'une analyse rétrospective, de façon à comprendre si et comment le processus d'intégration économique a favorisé la démocratisation et la stabilité politique. La dimension longitudinale de l'étude viendra alors compléter les études transversales développées précédemment.

IV. 3. 4. Inégalités et qualifications dans l'espace européen

Animateurs : N. CHUSSEAU, J. HELLIER (MEDÉE)

1. Objectifs du projet

Ce projet est fondé sur l'observation d'une forte hétérogénéité de l'espace européen en termes d'inégalités de salaire, de revenu, de patrimoine et d'emploi.

En conséquence, l'objet de la recherche est d'analyser les principaux déterminants des différences d'inégalités de revenu, de patrimoine et d'emploi à l'intérieur de l'espace européen, en insistant sur l'impact des qualifications.

La recherche s'opère à partir d'une grille d'analyse *Offre-Demande-Institutions* où les facteurs d'offre de travail (Migrations, Offres à la sortie du système éducatif, comportement des ménages), les déterminants de la demande de travail (progrès technique biaisé en faveur de la qualification, mondialisation) et les règles institutionnelles (salaire minimum, systèmes fiscaux et de redistribution, politiques éducatives et de formation, forme des négociations salariales, poids des syndicats) interagissent pour définir l'emploi et les inégalités suivant la qualification.

Le projet vise également à nouer des collaborations pérennes avec des centres de recherche au niveau européen sur des projets communs. La constitution de groupes de travail et l'organisation de workshops, sous la forme de journées présentant plusieurs recherches sur le thème, doivent contribuer à cet objectif.

Ce projet regroupe plusieurs chercheurs et doctorants du MÉDÉE et d'équipes européennes, en particulier belges.

Enfin, ce programme s'inscrit dans la lignée du projet IFRÉSI-CPER 'Inégalités et qualifications dans l'espace européen' pour la période 2002-2004.

2. Les principaux axes du projet

Axe 1 : Banque de données statistiques et bibliographiques sur les inégalités en Europe
Il s'agit de développer et de gérer une base de données en partie constituée permettant :

- De comparer statistiquement les différents pays européens en termes d'inégalités et de facteurs d'inégalités, et
- De regrouper les ouvrages, articles, rapports et papiers de recherche sur la question.

Nous disposons déjà d'une banque de données bibliographiques de plus de 200 références avec résumés et portails d'entrée vers les articles référencés, et de plusieurs bases de données statistiques sur les inégalités salariales, de revenus, de patrimoine, pour de nombreux pays Européens, les Etats-Unis et le Japon sur longue période.

L'objectif vise le suivi, l'extension et le traitement de ces données, et la finalisation d'un site Web, actuellement en construction, avec un volet interne (accès au seuls membres du MÉDÉE) et un volet externe (accès aux chercheurs extérieurs).

Axe 2 : Recherches sur la relation Mondialisation-Inégalités

Il s'agit d'analyser l'impact de la mondialisation, et particulièrement des échanges et délocalisations Nord-Sud au niveau mondial, sur les différences d'inégalités dans l'espace européen. Deux séries de travaux théoriques et économétriques sont prévues :

La finalisation d'un projet déjà entamé avec les universités de Gand et d'Anvers sur les interactions inégalités-migrations-chômage dans l'espace européen, en relation avec les spécialisations des pays dans l'échange, les avantages comparatifs en termes de qualification et l'ouverture sur les pays du Sud (Chine, Asie, Amérique latine etc...)

L'impact de l'*outsourcing* (délocalisations et sous-traitance) vers les pays émergents sur les inégalités en Europe, en introduisant une dimension sectorielle et régionale. Ce projet de recherche doit être mené en collaboration avec plusieurs Universités et centres de recherches européens (Kiel, Anvers, Gand, ULB).

Axe 3 : Environnement familial et social – Qualifications – Inégalités

Il s'agit d'analyser les mécanismes de reproduction et de transmission d'inégalités de qualification et de revenus, et donc de pauvreté, entre générations d'une même famille.

En particulier, on estimera économétriquement le poids des déterminants sociaux et familiaux dans les inégalités de revenu et d'emploi entre individus. Ce projet, réalisé au niveau européen pour les pays ayant des bases de données intergénérationnelles, devrait permettre de mesurer les impacts directs et indirects (à travers l'influence sur les décisions des agents en termes de formation-éducation) de ces déterminants sur la situation des individus à l'âge adulte. Pour la France, les enquêtes FQP (Formation et Qualification Professionnelle) seront mobilisées.

De plus, un travail mené en collaboration avec un chercheur québécois invité à Lille 1 pour les deux années universitaires à venir, vise à analyser économétriquement la dynamique de la pauvreté entre les générations. Le but est d'estimer la probabilité d'entrée et de sortie en situation de pauvreté suivant différents déterminants de la position sociale d'un individu. Les déterminants pris en compte sont en particulier des déterminants familiaux et environnementaux comme le niveau d'éducation des parents, la situation familiale, les déterminants spatiaux.

Axe 4 : Politiques Publiques et Inégalités

Le but est d'analyser l'impact de différentes politiques publiques (salaire minimum, politiques fiscales et de redistribution, politiques de R&D, politiques éducatives et de formation à vocation universelle ou ciblées, etc...) sur les inégalités de revenus et de patrimoine. L'analyse s'opère par construction et simulation de modèles macroéconomiques intégrant certaines différences entre pays européens (dotations en qualification, vitesse des réponses comportementales, modalités de formation des salaires, inégalités initiales etc...). Ces modèles sont construits en économie ouverte avec une dimension Nord-Sud (pays avancés, pays émergents) qui permet d'intégrer à l'analyse les interactions entre nouvelles concurrences internationales, délocalisation et progrès technique.

Ces différents travaux doivent permettre de pérenniser les coopérations avec plusieurs universités et centres de recherche, ainsi que l'organisation régulière de workshops, au niveau européen.

IV. 4. Villes, territoires, migrations

IV. 4. 1. Mise en place d'un Observatoire du discours social contemporain

Animatrice : J. LEFEVRE (CURAPP – UMR 6054)

La base de données syndicales

Le corpus "SYND" est constitué de toutes les résolutions votées en congrès confédéraux par les quatre organisations syndicales ouvrières représentatives, interprofessionnelles et intercatégorielles, que sont la CFDT, la CFTC, la CGT et Force Ouvrière, entre 1970 et 2003. Ce qui représente actuellement un corpus de 1.027.393 occurrences pour 19.379 formes.

Le travail d'archivage textuel devrait permettre de remonter jusqu'aux premiers textes votés en congrès, pour l'instant je procède à la numérisation des textes manquants entre 1945 et 1970.

Les études menées sur ce corpus clos représentatif s'appuient sur les méthodes de l'analyse lexicologique et lexicométrique (développées notamment dans "Lexico"). Outre les analyses quantitatives et statistiques, les recherches peuvent consister en l'examen méthodique des concordances et des contextes, pour pointer convergences, divergences et évolutions d'emploi.

Par ailleurs, je dispose d'archives syndicales orales, les enregistrements in extenso d'une douzaine de congrès confédéraux entre 1976 et 1988, qu'il faudrait transcrire et sauvegarder.

Pour une base de données textuelles représentative du discours social européen

Le traitement automatique des données textuelles peut donner lieu à de nombreuses études dans des communautés variées : informatique documentaire, analyse de données, analyse de contenu, analyse de discours, traitement automatique du langage.

Instrument de recherche, à disposition de la communauté, la base de données doit s'élargir de manière structurée. Mais puisqu'il est impossible de travailler sur toutes les situations, sur tous les usages ou sur tous les enjeux, il faut nécessairement circonscrire son objet d'étude. Le corpus se doit d'être un échantillon représentatif des textes produits dans la situation de communication que l'on veut étudier. Il doit rassembler les données permettant d'éclairer les stratégies, les rhétoriques et les idéologies en présence.

Le vocabulaire du social, qui n'existe pas en soi mais dans des usages circonscrits en corpus, est à la fois reflet et acteur, enjeu et rédacteur. L'analyse des corpus et l'interrogation d'autres sources documentaires fourniront l'inventaire de ces usages lexicaux.

La dimension européenne

Une parole syndicale européenne unifiée est produite par la Confédération Européenne des Syndicats (CES), les travaux menés par C. Gobin, chercheure au FNRS (ULB), sur ce corpus avec nos méthodes, ont montré que ce discours syndical européen fonde une grande part de son identité en alimentant son stock lexical d'un vocabulaire extérieur, puisé dans le vocabulaire institutionnel produit par la Commission européenne plutôt que dans celui de ses membres.

Notre hypothèse de départ est donc qu'un vocabulaire social/syndical européen spécifique est en constitution à l'échelon supranational : il s'alimente principalement du travail lexical produit par un système politique européen lui-même soumis à la nécessité de se construire une identité politique unique à partir de composantes multiples. Il s'agit d'analyser ces phénomènes de création lexicale et de circulation lexicale entre les institutions et entre les niveaux national et européen.

Ce projet, qui peut concerner plusieurs thématiques développées dans le cadre de l'IFRÉSI (emploi, développement durable, protection sociale, formation, etc...), a ainsi pour ambition de procéder à la constitution d'une base de données composée de textes fondamentaux représentatifs des grands débats politiques et sociaux contemporains tant en France qu'à l'échelon européen. Il est ouvert à toutes propositions.

IV. 4. 2. Calcaire et granit : 90 ans plus après : plaidoyer pour une réhabilitation des analyses écologiques

Projet de recherche collective : CURAPP UMR 6054 – axe GRAVE (groupe de recherche sur le vote et les élections).

Animateurs : F. Buton, CR CNRS ; D. Delacourt, IE ; P. Lehingue, Pr. de science politique ; N. Mariot, CR CNRS ; S. Rozier, MC en science politique.

Le *Tableau politique de la France de l'Ouest*, publié en 1913 est souvent (re) présenté comme l'œuvre fondatrice et pionnière sur la base de laquelle peuvent naître des travaux d'analyse électorale à prétention scientifique, eux-mêmes noyau dur d'une science politique émergente. À bien des égards, ce résumé commode occulte les mécanismes classiques par lesquels une discipline naissante s'invente une tradition et un père fondateur ; ce raccourci occulte aussi le détournement de sens grâce auquel une recherche peut être érigée en œuvre pionnière. Ne subsiste plus du projet originel d'André Siegfried que l'opposition métonymique du calcaire et du granit et le sentiment d'un déterminisme géologique largement obsolète.

Sans nier le caractère nécessairement contextualisé d'une recherche qui sacrifie bien par endroits à une certaine mystique du sol, on tend en réduisant cet ouvrage à un binôme aussi simpliste, à passer sous silence, trois apports pour le coup fondamentaux du travail de Siegfried :

- La découverte de régularités dans la distribution des votes légitimant, à l'encontre des réticences durkheimiennes, la recherche d'un « ordre électoral » structuré par des relations causales à établir
- Dans l'élucidation de ces relations, la systématisation (nécessité faisant vertu) du croisement de données politiques (principalement électorales) avec des données « socio-économiques » (la géologie n'étant qu'un prisme commode), l'usage ingénieux (par variations des échelles d'observation) de la cartographie valant calcul de coefficient de corrélation
- Par-delà cette méthodologie, la conduite en acte d'un projet sociologique réel (même s'il s'ignore parfois comme tel), les comportements électoraux étant rapportés, non pas tant aux groupes sociaux d'appartenance, qu'aux relations inégalement consolidées que ces groupes entretiennent localement et historiquement, l'orientation électorale et ses différentes déclinaisons (gauche/droite, républicains/monarchistes, ordre/mouvement) important parfois moins que l'intensité des convictions politiques que traduit (et plus souvent trahit) le dépôt d'un bulletin de vote dûment libellé.

Les séductions génériques que procurent en sciences sociales l'impératif de la rupture et la quête de modèles radicalement novateurs doivent peut-être beaucoup à l'omission des conditions requises à ce que Kuhn nommait un changement de paradigme. Pour que celui-ci s'opère, encore faut-il qu'« une science normale » préexiste, que ses hypothèses ou axiomes aient été systématiquement testés et exploités, qu'ils aient constitué, durant un laps de temps suffisant, l'horizon de travail de chercheurs qui, peu à peu, sont amenés à éprouver empiriquement les limites. Autrement dit, le recours ritualisé au Bachelard de la rupture épistémologique n'a d'autre vertu qu'incantatoire si parallèlement on omet que pour l'auteur de *La philosophie du non*, "le connaître doit évoluer avec le connu", ce qui, à tout le moins, suppose un souci minimum sinon de cumulativité, au moins de capitalisation des travaux antérieurs. L'exorde par lequel R.K. Merton invitait la sociologie à affirmer sa scientificité dans "l'oubli de ses fondateurs", est de ce point de vue passablement congruent avec l'exaltation

quelque peu mystique de la *serendipity* (valorisation de la découverte par hasard sur le mode de l'immaculée conception) ou encore avec la série ininterrompue des fausses découvertes qui s'ignorent comme telles.

Sous ce rapport, on peut avancer que certains travaux actuels pâtissent de l'oubli (souvent « involontaire », parfois « intéressé ») de recherches antérieures (on a cité Siegfried pour la France, on pourrait reproduire le même constat aux Etats-Unis pour les travaux de l'équipe de Columbia dirigée par P. Lazarsfeld).

Schématiquement, ces petites amnésies de la genèse d'une discipline conduisent de nos jours, à un triple constat dont le caractère passablement irritant est au principe du projet entrepris :

- Volatilité, zapping, caractère brownien des flux et reflux électoraux, déloyauté et infidélité déplorées des nouveaux électeurs, ou caractère enfin libre d'individus rationnels dégagés de la gangue « des déterminants sociaux », démultiplications des attitudes consuméristes à l'approche des bureaux de vote pour ne rien oser dire de la sempiternelle « crise de la représentation politique », toutes ces topiques dotées d'un fort pouvoir évocateur mais de faibles potentialités explicatives suggèrent, sans jamais réellement le démontrer, l'évanescence des ordres électoraux antérieurs, et l'avènement d'un règne d'incertitudes et d'imprévisibilité qui rendraient, *in fine*, dérisoires et passiste, toute recherche de déterminismes causaux
Cette incertitude généralisée devrait beaucoup à l'individualisation des comportements, à leur désociologisation, ce qu'attesterait formellement l'usage souvent sauvage d'indicateurs rudimentaires de déclin du vote de classe, ou la prétendue disparition des variables dites « lourdes » -à l'image probable de ceux qui persistent à vouloir les opérationnaliser
- Sans qu'il soit question de nier la plus value générée par l'apparition comme outil d'investigation des enquêtes d'opinion, on peut trouver regrettable le caractère hégémonique de la place de cet instrument dans les études électorales. L'usage mono-maniaque de cette technologie, les formes larvées de positivisme instrumental que cet usage exclusif charrie sont particulièrement dommageables dans une conjoncture d'obsolescence scientifique de l'outil : échantillons de moins en moins représentatifs, chute brutale des taux de répondants, réponses de plus en plus biaisées à l'image du caractère souvent irréaliste parce qu'étroitement politologique des questions posées.

La question des instruments d'analyse déployés pour faire preuve en matière électorale est particulièrement épineuse si l'on s'avise que nombre de biais entachant les sondages d'opinion (au triple stade de leur passation du traitement des données et de leur interprétation) s'avèrent particulièrement saillants quand il s'agit d'appréhender les manifestations des phénomènes censées déstructurer l'ordre électoral : montée des taux d'abstention et caractère de plus en plus intermittent de celle-ci, volatilité apparente des préférences électorales, votes furtifs mais massifs pour des formations labellisées comme illégitimes (chasseurs, Front national...), identification sociologique sommaire d'électeurs aux identités de plus en plus plurielles...

Le pari scientifique à l'origine de la constitution du groupe consiste à revenir aux données « socio-politiques brutes » (entendues ici comme officielles – *formal* – et exhaustives : résultats électoraux, fichiers de recensement, listes électorales) en faisant l'économie de ce filtre trop commode qu'est l'enquête d'opinion sur micro échantillon supposé représentatif.

Retour en arrière d'un certain point de vue mais informé et armé depuis Siegfried des progrès de la collecte et du traitement statistiques, de l'identification sociale des individus, enfin des biais des analyses écologiques (paradoxe de Robinson notamment dont les artefacts peuvent partiellement être contrôlés par les variations des échelles d'observation).

Plus prosaïquement, le projet consiste, avant croisement statistique et hiérarchisation des variables, à mettre sur pied une banque de données sur le territoire de la région Picardie, en collectant à l'échelle de la Région, des trois départements, des circonscriptions législatives, des cantons et des communes de plus de 5.000 habitants les résultats électoraux depuis 1993, et les données du RGP de 1990.

Des collaborations sont d'ores et déjà prévues avec L. Maurin qui a fourni une première synthèse nationale du croisement de données électorales et des résultats du recensement (notamment PCS à deux chiffres) à l'occasion des élections régionales de 2004 et C. Traïni (mêmes opérations au niveau des circonscriptions législatives dans la région PACA) et sont évidemment possibles avec les laboratoires de recherche de la région Nord-Pas-de-Calais. Parallèlement, un échantillon de bureaux tests suffisamment contrastés socialement a été retenu pour décrypter, sur la base des registres électoraux, les itinéraires de participation et d'abstention.

Il est en outre prévu d'organiser à échéance régulière (sans doute tous les deux mois) des réunions de présentation approfondie et critique d'ouvrages récents de sociologie électorale, en présence de leurs auteurs – notamment G. Michelat et M. Simon (*Les ouvriers et la politique. Permanence, rupture, réalignement*, Presse de Sciences Po, 2004), B. Cautrès et N. Mayer (*Le nouveau désordre électoral*, Presse de Sciences Po, 2004) ou C. Braconnier et J.-Y. Dormagen (monographie d'un quartier de Saint-Denis, à paraître en 2005 chez Calmann-Lévy).

IV. 4. 3. Mobilités spatiales et recompositions territoriales

Animateurs : J-P. RENARD, S. COUPLEUX (EA 2468, Dynamiques, Réseaux et Territoires, Université d'Artois), S. DUHAMEL, A. Peggy HELLEQUIN (Institut des Mers du Nord, Université du Littoral)

La mobilité spatiale :

- Une notion importante en géographie (voir les dictionnaires et encyclopédies de géographie récentes) ; une notion étroitement liée à celle de dynamique, de modification des répartitions, de processus de transformation des espaces. Les mobilités spatiales affectent les densités, atténuent ou accentuent les dissymétries, disparités, déséquilibres ; une notion qui est présente dans certains modèles d'organisation spatiale : gravitation, centre-périmétrie, diffusion...
- Un contenu polysémique qui mérite une réflexion préalable : diverses formes de mobilité spatiale, en fonction des distances parcourues, de frontières traversées, des fréquences de mobilité, des motivations, des effets spatiaux ou territoriaux engendrés.

Les migrations internationales : un thème déjà largement « labouré » par les géographes, comme le soulignent certaines revues comme « Espace-Populations-Sociétés » depuis les années 1980. C'est toujours un champ très exploré par certains laboratoires pluridisciplinaires comme MIGRINTER à Poitiers. Les thèses de géographie dans ce domaine sont nombreuses...

À un moment où les géographes travaillent beaucoup sur le thème des recompositions territoriales, l'émergence de nouveaux territoires éclatés, discontinus, multiples, où se croisent les appartenances à une logique territoriale aériolaire et à une logique d'appartenance plus réticulée, l'analyse des formes de mobilités spatiales aux échelles régionales et locales (au sein d'une région institutionnelle, entre ville et espace périurbain, entre deux espaces voisins mais séparés par une frontière politique, entre quartiers d'un même ensemble urbanisé...) semble particulièrement pertinente. Dans quelles mesures, les mobilités de proximité et régionales participent elles aux processus de recompositions territoriales ? Comment révèlent-elles les enjeux en cours ?

Bien entendu, il est sans doute nécessaire de différencier les formes de mobilité d'après les intentions qui les portent. Certaines, comme les navettes de travail, les achats réalisés sur tel lieu plutôt que tel autre, le recours aux services médicaux et administratifs de première nécessité, relèvent plus d'une géographie induite par la répartition des équipements, de l'emploi, que par des intentions territoriales fortes de la part des usagers. Les espaces de vie se façonnent alors d'une manière au moins partiellement mécanique... En revanche, les mobilités relatives aux stratégies de scolarisation des enfants (pour échapper à la carte

scolaire par exemple, pour fréquenter des établissements d'outre-frontière aussi...), ou encore les mobilités résidentielles en espace périurbain, transfrontalier, les mobilités professionnelles induites par la recherche d'autres façons d'exercer sa profession (vente directe en agriculture avec organisation de tournées à domicile), etc... expriment presque toujours des motivations qui ne sont pas « captives » ; on peut généralement admettre qu'elles sont développées parce que les familles et individus concernés sont mus par une certaine « idéologie », par diverses représentations, par la quête d'une revendication ou affirmation identitaire...

Les espaces de vie ou territoires recomposés sur la base de telles mobilités induites par de réelles stratégies, présentent alors un intérêt de premier ordre pour le géographe.

À l'évidence, l'étude de telles mobilités et de leurs effets induits (nouvelles territorialités, identités, nouveaux modes d'organisation spatiale...) ne peut pas se contenter d'une simple exploitation (mais toujours nécessaire) des données quantitatives et qualitatives des divers recensements de population et de leurs activités : RGP, Inventaires communaux, RGA... Tous les travaux que nous avons récemment développés dans ce champ recourent systématiquement aux enquêtes lourdes (scolarisation, choix de la résidence, placement des personnes âgées en institutions...), aux entretiens et à d'autres fichiers comme les permis de construire. Deux thèses récemment soutenues (décembre 2002 et décembre 2003) par deux membres de notre laboratoire (EA 2468 Dynamique des Réseaux et des Territoires), à savoir S. Letniowska-Swiat et F.c Lescureux, ont chacune bien souligné l'importance absolue de cette démarche qui place ainsi notre recherche dans le champ de la géographie sociale.

Cette proposition de recherche est formulée parce que nous sommes persuadés qu'elle intéresse plusieurs disciplines fédérées au sein de l'IFRÉSI, mais aussi parce qu'elle s'inscrit dans une suite logique de travaux que notre laboratoire d'Artois (EA 2468...) a développés depuis quelques années, en collaboration avec d'autres laboratoires régionaux (HVT – IMN).

- Les modifications des mobilités résidentielles en espace périurbain (S. Letniowska-Swiat, voir notamment sa thèse)
- Le développement de mobilités professionnelles qualifiées de re-territorialisantes, en milieu rural et périurbain, par F. Lescureux (les agriculteurs se livrant à la vente directe, surtout avec tournées à domicile)
- L'étude de stratégies résidentielles exprimées par des habitants de logements sociaux dans la région (recherches Vivades...), une recherche conduite par S. Coupleux et J-P. Renard
- L'étude de la mobilité de proximité des personnes âgées
- La mobilité scolaire transfrontalière (J. Jori, A. Geiger-Jaillet de Strasbourg)
- Séminaire « Frontières, mobilités, effets spatiaux » le 05-11-04, publication des actes dans la revue EPS 2005/3

L'étude du thème de la mobilité spatiale présente à travers les dossiers de coopération transfrontalière étudiés par l'équipe animée par J-P. Renard et S. Duhamel ; Travail réalisé pour le Kent, pour la DATAR ; travail en cours de réalisation pour la coopération franco-belge, aidé par l'IFRÉSI.

Nous pourrons aussi nous appuyer sur des recherches (thèses) récemment soutenues en France par des géographes :

- A. Bouju-Goujon sur les stratégies familiales et les mobilités associées à la scolarisation des enfants en milieu rural et périurbain
- Thèses et travaux d'E. Auburtin et M. Ramm qui abordent la question des mobilités résidentielles transfrontalières de la Sarre vers la Moselle
- C. Sauvaitre qui a travaillé sur la mobilité des populations pauvres au sein de l'espace urbain et périurbain (agglomération de Pau)
- A-F.Hoyaux (Grenoble) analyse l'émergence de nouveaux territoires à partir d'interviews réalisées dans la région de Grenoble.

Enfin, le groupe de travail (S. Coupleux (Artois) ; S. Duhamel (ULCO) ; V. Piedanna (Lille 1)) propose d'affermir l'approche conceptuelle et méthodologique autour des notions d'espace de

vie et de trajectoire, de différencier des comportements dans les « modes d'habiter » et dans la façon de se mouvoir. Aborder les pratiques de la ville, les formes de mobilité et la structuration de l'espace permet une approche de l'espace de vie et de l'image des lieux, indispensable à la compréhension des mécanismes qui régissent la redistribution.

Il s'agit également d'estimer les effets des pratiques familiales sur la structuration du marché du logement et les formes d'urbanisation.

Il est, pour cela, essentiel de travailler en réseau avec des équipes européennes de chercheurs afin de confronter :

- Les expériences, les méthodes et les sources
- Les modes d'habiter, le dessin et les transformations des espaces de vies et des trajectoires dans les pays concernés.

Des collaborations sont effectives avec l'équipe de L. Thomsin (chercheur qualifié FNRS) de l'Université de Liège, responsable de l'ARC « Une approche novatrice des réseaux spatiaux et de relations au cours de la vie à l'aide d'une enquête sur la biographie d'entourage » et des géographes de l'université de Grenade (Carmen Egea, Professeur) travaillant sur les stratégies et migrations de retour.

Quels sont les points communs à tous ces travaux de recherche ?

- L'importance accordée aux représentations de l'espace, de l'Autre, de soi-même, donc à l'étude des rapports entre identité et altérité, dedans-dehors, privé-public...
- Le support philosophique et épistémologique qu'assure la géographie phénoménologique (travaux notamment de B. Debarbieux ou encore de G. Di Méo)
- Le recours aux enquêtes de terrain, lourdes et multiples : familles, élèves, résidents, élus, bailleurs sociaux, agriculteurs...

L'importance des biographies, des histoires de vie à reconstruire...

C'est à travers tous ces travaux que nous allons poursuivre que nous pourrons trouver des réponses plus générales aux questions posées par les nouvelles territorialités et les appartenances territoriales multiples.

IV. 4. 4. Migrations dans l'espace européen

Animateur : H. Jayet (MEDÉE)

Résumé

Les conséquences de moyen et long terme de l'unification progressive de l'espace européen sur la mobilité des personnes pose de manière simultanée des questions qui étaient posées jusqu'à présent de manière séparée, les unes par les spécialistes des migrations internes et les autres par les spécialistes des migrations internationales. À titre d'exemple, l'impact de ces migrations sur les disparités spatiales ou la question de la relation de causalité entre mouvements de personnes et mouvements des emplois, questions traditionnellement abordés dans l'analyse des migrations internes, se posent maintenant dans un contexte international.

De plus, il n'y a actuellement aucun consensus sur les conséquences en termes de flux migratoires des élargissements successifs de l'Union Européenne. En particulier, l'intégration des Pays d'Europe Centrale et Orientale va-t-elle conduire au départ de ces pays d'une masse importante de travailleurs qualifiés vers les centres traditionnels de l'Union ? Ces flux seront-ils réversibles ? Avec quelles conséquences ?

Enfin, la démographie des pays de l'Union Européenne et, de manière générale, de l'ensemble des pays développés doit absorber à la fois le contre-choc du vieillissement des générations du baby-boom et du passage à un régime démographique où la fécondité est en dessous du seuil de renouvellement de la population. Cette évolution et ses conséquences économiques (raréfaction de la main d'œuvre, gestion des systèmes de retraite) peuvent conduire à une modification des politiques migratoires dont on sait actuellement peu de choses.

Position du problème

L'organisation des flux migratoires et ses conséquences posent actuellement un ensemble de questions qu'on peut décliner de la manière suivante :

- 1) Quelles sont les mobilités relatives du travail et du capital ? Dans quelle mesure la mobilité du travail s'adapte-t-elle à la mobilité du capital, la population se dirigeant là où les emplois sont disponibles ? Dans quelle mesure au contraire la mobilité du capital s'adapte-t-elle aux préférences de localisation du travail, les entreprises investissant dans les localisations où la main d'œuvre est disponible ou dans celles que, du fait de leur agrément, elles sont prêtes à rejoindre ? Quel rôle jouent ici les aménités, les infrastructures et les services publics, la formation de différentiels compensateurs de rémunérations ?
- 2) Quels sont les effets de moyen et long terme des migrations sur les pays concernés, tant au départ qu'à l'arrivée ? Sur les marchés de l'emploi, dans quelle mesure ces effets contribuent-ils à un resserrement des disparités spatiales de rémunérations et d'emploi ? À la régulation de chocs asymétriques ? Au-delà, quelles sont les conséquences sur la fiscalité, sur l'usage de biens publics, sur les systèmes de protection sociale ? Sur la croissance ? Un recours accru aux migrations pour résoudre les problèmes posés par le nouveau régime démographique est-il envisageable ?
- 3) La migration n'est pas un acte aléatoire et les facteurs qui expliquent les choix de mobilité ont aussi un impact sur les salaires. On peut alors se demander dans quelle mesure les migrants sont sélectionnés positivement, la migration étant dans certains espaces la condition pour que les plus performants réussissent ; ou négativement, comme sanction d'une difficulté particulière d'insertion sur le marché du travail local. On peut aussi s'interroger sur la sélectivité par rapport à l'espace d'arrivée : toutes choses égales par ailleurs, les migrants sont-ils plus ou moins performants que la main d'œuvre de l'espace où ils arrivent ? Cette sélectivité a elle-même un impact sur les effets des migrations, via en particulier les transferts de capital humain entre pays et entre régions.

Objectifs

Dans leur ensemble, les pays d'Europe occidentale ont, depuis au moins vingt ans, adopté une position fortement restrictive vis-à-vis de l'immigration, particulièrement quand elle provient des pays en voie de développement. Cette attitude contraste fortement avec la position beaucoup plus ouverte des grands pays d'immigration que sont les Etats-Unis, le Canada et l'Australie ; ce qui n'empêche pas ces derniers de chercher à contrôler, sinon le volume d'immigrants, du moins leur qualification.

Plusieurs éléments laissent à penser que cette situation pourrait fortement évoluer dans les années à venir. En particulier, la démographie des pays de l'Union Européenne et, de manière générale, de l'ensemble des pays développés doit absorber à la fois le contre-choc du vieillissement des générations du baby-boom et le passage à un régime démographique où la fécondité est en dessous du seuil de renouvellement de la population. Cette évolution et ses conséquences économiques, en particulier la raréfaction de la main d'œuvre et les difficultés de gestion des systèmes de retraite, peuvent conduire les pays concernés à encourager l'arrivée d'actifs extérieurs, en particulier les plus qualifiés, avec des conséquences mal connues sur le fonctionnement des marchés du travail au niveau international. De plus, les élargissements successifs de l'Union Européenne, en particulier l'intégration des Pays d'Europe Centrale et Orientale pourraient conduire au départ de ces pays d'une masse importante de travailleurs qualifiés vers les centres traditionnels de l'Union.

Il est donc important de mieux connaître les facteurs qui influencent tant le volume que la composition des migrations (ou du moins de l'offre de main d'œuvre migrante, les mouvements effectifs pouvant être le résultat du filtrage que font les politiques migratoires), ainsi que les effets que ces flux pourraient avoir tant sur les pays d'accueil que sur les pays d'origine. De ce point de vue, l'essentiel des faits stylisés disponibles repose sur les recherches réalisées en Amérique du Nord et donc sur la situation de ce continent ; en règle générale, les caractéristiques propres à la zone européenne sont ignorées.

Dans ce contexte, les principaux objectifs de notre projet sont :

- De mieux connaître les processus de sélection qui sont à l'œuvre dans la formation des flux migratoires, tant du point de vue des pays d'origine que par rapport aux pays de destination, en s'attachant particulièrement à la forme que prennent ces processus pour les flux migratoires à destination des pays d'Europe occidentale

D'analyser les rendements de la migration, tant du point de vue microéconomique (les individus qui se déplacent) que par rapport aux pays et régions d'origine et de destination. On s'efforcera de préciser en quoi les processus de sélection influencent ces rendements.

Ces deux objectifs sont liés. Les rendements de la migration dépendent pour une bonne part des processus de sélection à l'œuvre, tant dans les pays d'origine que dans les pays de destination. Réciproquement, la migration étant en général un choix volontaire, la sélection qui s'y opère est pour une bonne part la conséquence de différences de rendements entre populations.

IV. 4. 5. Construction, usages et institutionnalisation des espaces métropolitains

Animateurs : F. Bachelet (CERAPS, Lille 2), P. Menerault (INRETS-LVMT), D. Paris (Labo HVT-IAUL, Lille 1)

Cette proposition de programme s'inscrit dans le prolongement du quadriennal précédent de l'IFRÉSI, et plus particulièrement de son axe « Métropolisation et nouvelles dynamiques urbaines ». Ce programme avait abouti à la mise en place ou la réalisation :

- D'un séminaire mensuel réunissant des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des doctorants
- D'une session franco-britannique et la publication associée d'un numéro spécial de la revue *Hommes et Terres du Nord*
- D'un ouvrage *Métropoles en construction : territoires, politiques et processus*. Paris, l'Harmattan. (2004)
- Le lancement d'un colloque international les 2 et 3 juin 2005 en conclusion du programme quadriennal, colloque adossé aux journées de l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme
- L'initialisation d'une action de recherche comparée entre Lille, Lyon et Marseille, en coopération avec des chercheurs des différents sites

Au croisement de disciplines comme les Sciences politiques et juridiques, la Géographie, l'Aménagement, l'Architecture, l'Economie, l'Histoire, etc... et de domaines comme ceux du transport, de l'urbanisme, de l'action publique etc... l'objectif de ce programme est d'approfondir les échanges entre les différents champs disciplinaires concernés par les mutations urbaines et les grands enjeux métropolitains actuels.

Dans la poursuite de la dynamique précédente, ce programme ambitionne de consolider une communauté de recherche autour des questions urbaines et territoriales à Lille et dans la région, ce qui correspond à une demande sociale forte dans l'une des grandes régions urbaines européennes.

Orientation programmatique

Construction, usages et institutionnalisation des espaces métropolitains

Le phénomène métropolitain représente aujourd'hui un élément essentiel dans la compréhension des dynamiques territoriales. Avec le processus de métropolisation, c'est un nouveau système de développement spatial qui émerge et nous interroge : selon quelles modalités socio-politiques s'est-il développé ? A quelle échelle spatiale peut-il être appréhendé ? Quel rapport entretient-il avec la globalisation économique ? Pour répondre à ces questions, l'approche comparative, nationale et internationale sera privilégiée.

Axe 1 - Métropolisation : processus, gouvernance et acteurs

Ce premier axe de réflexion est destiné à identifier les processus de construction métropolitaine et on identifiera les modes spécifiques de régulation qui l'animent.

On restituera tout d'abord, à partir d'éclairages empiriques de longue et moyenne durée, les dynamiques propres qui participent à la définition des périmètres métropolitains et à leur institutionnalisation.

L'espace métropolitain se définit autour de multiples échelles (agglomération, aire urbaine, région urbaine). Leur évolution sera analysée à partir des enjeux, internes comme externes, qui président à ces constructions évolutives. Il s'agira encore de mettre à jour les répertoires de mobilisation (historique, identitaire, démographique, utilitariste...) et d'action (économique, politique, sociale, culturelle...) favorisant un niveau minimal d'intégration et de stabilisation du territoire métropolitain et autorisant sa gouvernabilité.

Des approches comparatives pourront restituer l'influence des Etats de l'Union européenne, de leur politique normative, des transferts financiers et des cadres de coopération qu'ils proposent (notamment les politiques contractuelles) sur les configurations et l'action des gouvernements métropolitains. Au-delà des relations entre les institutions européennes et les métropoles, la thématique de l'europeanisation doit être l'occasion de s'interroger sur l'existence d'un modèle métropolitain européen en termes d'agencement institutionnel, d'optimum dimensionnel, d'équipements, d'activités... Si ce modèle existe comment se développe-t-il ? Par isomorphisme, par la constitution de réseaux transversaux de circulation d'acteurs et de normes d'action ? Quels sont les acteurs métropolitains qui « invitent » l'Europe sur les scènes locales, participant ainsi à la diffusion de répertoires d'action et de légitimation spécifiques ? En outre, l'interpellation d'exemples non européens, notamment américains, pourra permettre de préciser les contours d'un éventuel modèle métropolitain européen.

Sur un plan interne l'institutionnalisation se décline selon des formes plus ou moins rigides (de la simple planification spatiale jusqu'à la constitution d'un gouvernement). Toutefois elle pose toujours la question des relations inter-gouvernementales dans l'espace métropolitain. Comment s'établissent les relations avec les autres gouvernements locaux ? Existe-t-il des modes stables de règlement des conflits et de coopération ou assiste-on à une situation permanente de « coopération concurrentielle », à des arrangements ponctuels et toujours réversibles ? Emerge-t-il des enjeux spécifiquement métropolitains ou assiste-t-on à des mobilisations multi-niveaux autour des mêmes enjeux ? Le regard sur les institutions devra aussi se prolonger vers les comportements des acteurs des gouvernements métropolitains, notamment des élites administratives et politiques. Les contraintes et les spécificités métropolitaines imposent-elles une recomposition du jeu politique, imposent-elles aux acteurs gouvernementaux d'endosser de nouveaux rôles politiques ? Peut-on isoler une spécificité dans les profils sociologiques de ces acteurs ?

On souhaite ensuite s'interroger sur les relations entre les institutions métropolitaines et leur environnement local. L'espace métropolitain est traversé par des jeux complexes d'enchevêtrement et de superposition d'échelles. Fragmenté par les institutions infra-métropolitaines, il est aussi divisé en de nombreux espaces mono-fonctionnels qui constituent autant de cadres de rencontre entre des intérêts publics et privés et de traitement des problèmes sectoriels (transport, habitat, emploi, développement économique...). Dès lors la question de la gouvernance renvoie à la capacité à établir une régulation à l'échelle métropolitaine de nature à concilier, hiérarchiser et mettre en cohérence les demandes de cet environnement différencié. Avec cette notion on conçoit les métropoles comme des espaces de jeu où de multiples acteurs, groupes, organisations, animés par des intérêts et des légitimités spécifiques, sont placés en situation d'interdépendance. On s'interrogera donc sur la nature des relations qui se nouent entre l'ensemble des acteurs du système métropolitain et plus particulièrement sur les dispositifs de transaction et de coopération à travers lesquels le gouvernement métropolitain construit ses relations à l'environnement.

Quelles sont les modalités de ces transactions et coopérations ? S'agit-il de mobilisations informelles, fluides (autour de réseaux à base militante, professionnelle, sectorielle) ou de négociations formalisées et plus stabilisées (autour de forums de politiques publiques) ? Peut-on établir des corrélations entre la forme de ces transactions, la nature des intérêts pris en charge et les ressources des acteurs qui y sont engagés ? Qui prend l'initiative des mobilisations ? Comment s'opère le portage entre les demandes des différents sous-systèmes métropolitains et l'autorité gouvernementale ? Est-ce les acteurs du gouvernement métropolitain qui prennent directement en charge ce travail de sélection / hiérarchisation /

agrégation des intérêts en présence ou existe-t-il des intermédiaires ? Dans ce cas, il conviendra sans doute de s'interroger sur le rôle de certaines catégories d'acteurs dont la présence est de plus en plus affirmée sur les scènes métropolitaines (on pense notamment aux universitaires, chercheurs, intellectuels d'institutions et aux consultants).

L'attention devra aussi être portée sur les degrés d'ouverture de ces scènes. La thématique de l'ouverture des processus de délibération et de décision est aujourd'hui largement appropriée par les gouvernements locaux. Il s'agira d'en apprécier la réalité. À partir d'observations sur des échelles de longues et moyennes durée on pourra sans doute établir si cette promotion actuelle de la participation renvoie à de nouvelles pratiques ou à de nouveaux registres de légitimation. Elles permettront aussi d'apprécier le niveau de stabilité ou de renouvellement des acteurs de la gouvernance métropolitaine. Les mutations économiques, démographiques ou sociales contribuent-elles à ce renouvellement ? Les nouvelles thématiques (environnement, développement durable, renouvellement urbain) permettent-elles l'accès de nouveaux acteurs aux scènes métropolitaines ou offrent-elles plus simplement de nouveaux motifs de mobilisation à des groupes traditionnels ?

Axe 2 - Grands projets, mobilisations et représentations métropolitaines

Le deuxième axe de réflexion s'intéresse aux lieux de la métropolisation, à leur production et à leurs interactions, à travers la notion de grands projets. C'est la charge symbolique de ces derniers et leur caractère signifiant vis-à-vis de la transformation, de la bifurcation métropolitaine entreprise depuis les années 1980, qui est ici à interroger.

La métropolisation en tant que forme actuelle du processus d'urbanisation combine des phénomènes de fragmentation et de dilatation des espaces mais aussi de recomposition des centres et des centralités. Dans ce contexte, la notion même de grand projet urbain est source d'interrogations : doit-elle être interprétée comme une impuissance à agir sur la totalité de l'urbain en privilégiant une intervention sur ses fragments ? Où, au contraire, doit-elle être analysée comme une forme d'action souple et réactive, à même de saisir les opportunités de développement des territoires ? Autrement dit, c'est le rapport entre la planification et le projet qui est en jeu.

Pour comprendre les stratégies urbaines de métropolisation à partir des grands projets, plusieurs pistes peuvent être suivies : d'abord, on peut s'interroger sur la nature même du grand projet. À l'évidence, le déploiement des stratégies urbaines montre aujourd'hui que celui-ci n'est pas synonyme de grand équipement. Un pôle d'échanges majeur, un grand musée, un équipement sportif de première importance ou encore l'aménagement d'un vaste parc urbain constituent certes des infrastructures qui participent à l'élaboration d'un grand projet, mais celui-ci ne peut se résumer à travers un dispositif unique. D'une part, il paraît demander une réactualisation constante nourrie par un processus d'accumulation dont on cherchera à décrypter le sens ; le grand projet peut alors se trouver associé à la notion de grand événement, producteur d'image mais dont le caractère éphémère est source de perturbation pour le quotidien de la gestion urbaine (de l'organisation des Jeux Olympiques à l'accueil d'un G8 en passant par l'année d'une capitale européenne de la culture). D'autre part, au-delà de la fragmentation engendrée par le grand projet, celui-ci ne s'accompagne-t-il pas de la création de solidarités territoriales auxquelles l'organisation des réseaux de transports locaux, entre autres, peuvent participer ? Ainsi, la réalisation d'un axe de tramway ou d'un tram-train dans une agglomération, représentent simultanément une accessibilité renouvelée entre les lieux, un vecteur d'image pour l'extérieur, un support de coopération intercommunale, la possibilité de renforcer un sentiment d'appartenance pour une communauté d'habitants et des opportunités d'aménagement le long des sites desservis. Autant d'effets dont la mesure échappe bien souvent au calcul et dont seule une analyse territoriale fine - croisant les registres de l'identité, de la matérialité et des pouvoirs – semble capable de rendre compte.

Dans cette dynamique, le grand projet pose aussi la question du général et du spécifique. D'un côté, l'ouverture sur l'extérieur incite à un mimétisme qui stimule encore la production de masse, et les objets sur lesquels les villes se livrent une concurrence acharnée apparaissent finalement bien pauvres : aujourd'hui, toutes disposent de centres tertiaires aux formes architecturales interchangeables présentant les mêmes enseignes commerciales

mondialisées, les transports en site propre constituent une réponse standard à la congestion issue d'une mobilité accrue et les salles de spectacles se banalisent autant par leur mode de production que par leur programmation. D'un autre côté, la notion de grand projet ne peut se satisfaire de la simple reproduction. Elle se doit d'incarner l'identité de la ville, de tenter de la spécifier face à ses semblables, de faire ressortir ce qu'elle a de plus singulier. En cela, le grand projet se construit dans une démarche contextualisée, faisant référence à l'histoire et au quotidien, accumulant un capital symbolique collectif ; il tente notamment de rebâtir la ville sur elle-même, par exemple, en se réappropriant le patrimoine industriel du XIX^{ème} siècle (Roubaix-Tourcoing) ou en réinvestissant d'anciens noyaux villageois (Marseille). La question qui se pose est donc la suivante : le grand projet est-il un générateur de lieu au sens où le définit M. Augé, c'est-à-dire dans sa triple dimension identitaire, relationnelle et historique, ou bien ne produit-il finalement que des « non lieux » saturés de spatial (cf. référence au *village global*) et d'événementiel (par la manipulation des images qui soumet le territoire géographique à la rhétorique et au pastiche⁶¹) ?

La réflexion sur le couple grands projets/métropolisation engage également l'évolution du paysage urbain, notamment à travers la transformation/ré-appropriation des espaces publics ou la reconquête de territoires en déshérence. Dans ce cadre, le travail de l'urbaniste, celui du paysagiste ou de l'architecte, peuvent être interrogés par rapport à leurs représentations, à leurs modes de production des projets, mais aussi par rapport à la transformation de la demande publique.

Parmi les moteurs de la métropolisation, la transformation des relations espace-temps joue un rôle majeur. D'un côté, l'accroissement des vitesses de déplacements favorise l'étalement urbain et étend les espaces de quotidienneté à l'échelle de régions urbaines ; de l'autre, la contraction des distances-temps à l'échelle mondiale repose sur la maîtrise des modes de transport rapides. On peut alors questionner la contribution des projets urbains au processus de métropolisation, à partir des formes de mobilisation des réseaux de communication qu'ils privilégient. En particulier, on pourra s'intéresser aux pôles d'échanges, lieux potentiellement porteurs d'interactions entre urbanisme et transport, comme outils de structuration des espaces métropolitains. Une autre piste pourrait investiguer le statut de métropole en référence à la maîtrise du mode aérien comme porte d'entrée sur le « système-monde » : peut-on, par exemple, envisager de substituer à la possession d'un équipement aéroportuaire de niveau international, une accessibilité performante fondée sur une combinaison intermodale de type TGV/air ?

Enfin, les grands projets urbains ont une dimension proprement politique à travers la mobilisation, les systèmes d'actions et la construction de légitimités, parfois concurrentes, qu'ils visent à promouvoir sur les territoires concernés. Mais, pour les acteurs politiques, la prise de risque est importante en raison du caractère symbolique et de l'image forte véhiculée par les transformations envisagées. L'enjeu des orientations, y compris au niveau électoral, constitue une autre entrée à partir de laquelle pourra être investiguée la relation entre grand projet et processus de métropolisation.

Les communications proposées dans le cadre de cet atelier viseront donc à alimenter une réflexion globale sur le rôle des grands projets dans la transformation urbaine et dans l'élaboration des stratégies de développement des métropoles. L'étude des processus politiques mis en œuvre, l'analyse en termes d'effets directs et indirects, ou encore l'observation de la transformation de l'image de la ville pourront être abordées, soit à partir d'exemples pertinents, soit à partir de comparaisons. La question du rôle des acteurs, qu'il s'agisse de l'architecte, du leader politique, ou de l'appropriation des projets par les habitants, pourra également être traitée. Enfin, une approche plus théorique pourra donner l'occasion de préciser la nature du développement métropolitain à partir du construit des grands projets.

⁶¹ On pensera notamment au brouillage et au surcodage opérés par les références simultanées à la rambla barcelonaise et la rue de Nankin (Shanghai), venus grimer la percée hausmannienne de la rue Faidherbe, dans le cadre de l'opération Lille 2004 (capitale européenne de la culture).

Axe 3 - L'espace public : scène publique, échanges et lieux communs.

La notion d'espace public est partagée entre différentes disciplines. Pour les aménageurs, urbanistes et architectes, il s'agit de l'espace urbain aménagé afin de faciliter les échanges et de produire de la qualité urbaine. Les géographes ont une approche comparable, mais à travers la lecture des représentations et des perceptions (espace représenté, espace perçu). Ils développent aussi la réflexion sur les pratiques sociales dans l'espace (espace vécu), et sont en cela rejoints par les sociologues. Les environnementalistes et géographes physiciens peuvent s'interroger par ailleurs sur la représentation de la nature dans l'espace public, par exemple à travers le jardin public. Pour les politologues, l'espace public représente la scène du débat démocratique. D'ailleurs, espace politique et espace concret (aménagé) se superposent quand l'expression politique se manifeste dans la rue. Pour les juristes, l'espace public entre dans le schéma distinguant le champ public du champ privé. Comme "place", l'espace public peut aussi être considéré comme le lieu du marché, cadre physique du négoce. Dans toutes ces dimensions, l'approche historique permet la mise en perspective de l'Agora.

Au-delà des spécificités disciplinaires, les points d'accroche à partager concernent notamment l'idée que :

- L'espace public renvoie à la scène publique, comme espace politique et espace de représentation mis en scène (par les aménageurs)
- L'espace public renvoie à l'idée de lieux communs, c'est-à-dire de lieux partagés, qui, mis en réseau au sein du territoire, et particulièrement de la ville, structurent l'espace social
- L'espace public renvoie à un espace d'échange, espace de civilité et de négoce, voire de négociation, et qu'à ce titre il apparaît comme élément essentiel au fonctionnement social. L'exclusion (le ghetto) ou le retrait volontaire (la gated communities) bornent aux deux extrémités l'espace public comme espace social.

En définitive, l'espace public représente une notion clef pour comprendre le fonctionnement de nos sociétés, notamment dans leur approche territoriale. En particulier, il apparaît consubstantiel à la ville, considérée comme un système territorial complexe.

Ce thème de recherche pourrait offrir l'opportunité de renforcer et d'élargir les relations interdisciplinaires qui se sont concrétisées depuis 2000 entre politologues, juristes, géographes, aménageurs, architectes, historiens, et autres spécialistes (ex: civilisation américaine) dans le programme « *métropolisation et nouvelles dynamiques urbaines* » de l'IFRÉSI.

Axe 4 - Polarisation, spécialisation, ségrégations : la métropolisation en question

La globalisation économique, le développement du capitalisme cognitif et les mutations sociétales (F. Asher) placent les grandes villes au cœur des nouvelles dynamiques spatiales et territoriales. Le processus de métropolisation met en concurrence les agglomérations au sein de systèmes urbains nationaux et internationaux en recomposition, dans le cadre d'une mobilité accrue des activités et des populations. Lieux privilégiés de production de richesse, pôles de créativité économique, sociale et culturelle, les métropoles, qu'elles soient déjà reconnues comme telles ou qu'elles soient en émergence, sont en quelque sorte des hubs (attraction et redistribution) articulant le local et le global. Ces dynamiques métropolitaines ont un impact tant sur la forme urbaine que sur la dynamique de différenciation spatiale et territoriale au sein de ces organismes urbains : diversification et densification des hommes et des activités engendrent la multiplication des discontinuités, un éclatement en sociétés urbaines divergentes, le développement différencié des espaces économiques intra-métropolitains. Enfin, ces processus de métropolisation recomposent les relations entre les aires métropolitaines et leurs espaces périphériques en redistribuant les hommes et les activités, au pire selon un modèle centre/périphérie, au mieux dans un système complexe d'interactions entre la métropole et les différents sous-systèmes qui composent sa périphérie géographique.

Agents passifs de la métropolisation ou acteurs de stratégies visant à orienter, voire à maîtriser les processus décrits ci-dessus, les habitants, les entrepreneurs, les élus ou les techniciens de l'aménagement et du développement des territoires participent de ces

fragmentations territoriales, de ces reclassements dans la hiérarchie urbaine à différentes échelles. L'analyse comparée des transformations économiques, démographiques, sociales et culturelles en cours permet-elle de dégager des types de stratégies métropolitaines, ou des types de trajectoires de développement selon la taille, la géographie ou l'histoire des métropoles ? Le processus de métropolisation est souvent lu par les acteurs institutionnels comme une chance à saisir : nouvelle économie urbaine, technopoles, polycentrisme, innovation, activités stratégiques, cosmopolitisme, haut niveau des revenus sont quelques concepts ou thèmes utilisés dans les discours politiques ou techniques. Un autre regard peut être porté, sur ce que d'aucuns nomment les externalités négatives, la fracture sociale et sa traduction spatiale, la métropolisation subie par des populations dépassées par la rapidité des changements économiques et sociaux, jusqu'au repli sur soi en ghettos et zones de non-droit. Développement métropolitain et développement urbain durable sont-ils compatibles ?

Il s'agit ainsi d'éclairer les processus de complémentarité et de concurrence à l'œuvre dans la réorganisation spatiale des aires métropolitaines et dans la redistribution des villes au sein de la hiérarchie urbaine. Travaux empiriques ou réflexions théoriques s'attacheront notamment à analyser les dynamiques spatiales des hommes et des activités, à discuter des trajectoires de développement des métropoles, à débattre sur les stratégies des acteurs du développement des territoires désireux de capter et orienter les processus de métropolisation ou d'en corriger les effets négatifs.

Dans le cadre des apports théoriques, on peut suggérer des discussions autour des approches suivantes : nouvelle économie urbaine, rôle des proximités, diffusion des innovations, modèle centre/périphérie, approche systémique, etc... Les travaux empiriques, en particulier comparatifs, pourraient par exemple alimenter la réflexion sur le rôle et l'impact de la dynamique métropolitaine sur les marchés du travail, l'immigration, le vieillissement des populations, la mobilité des populations ou des activités. Dans ce dernier domaine, on peut penser à des travaux portant sur l'immobilier de bureau et la définition de nouveaux espaces symboliques des transformations métropolitaines, sur le rôle des transports et de la logistique dans la concurrence entre métropoles ou au sein des aires métropolitaines, sur la reconversion des anciens espaces industriels ou le développement de nouveaux espaces productifs... Enfin, les activités culturelles participent de la croissance des emplois dits stratégiques, créateurs de valeur ajoutée et facteurs d'innovation, mais aussi des politiques de restructuration de l'espace public. Elles contribuent ainsi au rayonnement des métropoles, voire sont utilisées comme argument d'une politique de métropolisation développée par les acteurs locaux. Cependant, des cultures alternatives peuvent se développer, au sein des quartiers en déshérence par exemple, mouvements qui mettent en valeur les ségrégations spatiales à l'œuvre dans le système métropolitain.

IV. 4. 6. Vivre avec son étrange voisin

Altérité et relations dans la ville industrielle,
Europe du Nord-Ouest, milieu du XIXe – XXe siècle.

Animateurs : J. Rainhorn et D. Terrier, CRHICC, EA 2444, Université de Valenciennes

Objet du projet

Le renouveau de la recherche sur les questions relatives à la construction du lien social dans la ville nous conduit à nous interroger, au plus près du terrain, sur les relations de voisinage qui existent entre les habitants de la rue, de l'immeuble et du quartier. En nous accrochant aux paroles, aux faits et aux gestes, nous tenterons de dessiner, *au ras du sol*, le cours ordinaire des relations entre les personnes dans la ville industrielle, lieu d'accumulation en strates successives de la main d'œuvre. C'est dans cet espace de tous les « remue-ménages » que ne cesse de s'éprouver, entre voisins, une altérité rarement définitive, toujours problématique. Ce projet s'inscrit dans une Europe du Nord-Ouest qui présente depuis deux siècles une cohérence triple, puisque l'on y trouve :

- Un contexte de Londres, de la France du Nord (région parisienne incluse) à la Belgique et aux Pays-Bas
- Une organisation de la production industrielle, des formes de distribution du travail et des rythmes économiques similaires

Des mouvements migratoires mettant en jeu des effectifs et des configurations comparables. Il se concentre sur les villes, sans que l'on s'interdise des incursions vers des espaces industrialisés plus lâches, mais en rupture avec le monde rural. Le choix de la longue durée ne doit pas déboucher sur l'empilement des connaissances, mais sur la *mise à l'expérience* de procédures et de méthodes d'analyse susceptibles de mieux restituer, *en deçà* des représentations de la réalité construites par les travaux récents, toute la complexité du réel.

Description du projet

Les questions de migrations, de co-existence de populations diverses dans un même espace et des rapports tissés par les individus et les groupes sont au cœur de ce projet de recherche. Celui-ci souhaite interroger plus particulièrement la notion d'altérité et ses conséquences sur les populations amenées à vivre ensemble dans un espace donné. Au cours du processus d'industrialisation massive qui s'étend sur près de deux siècles, l'Europe du Nord-Ouest voit s'accroître de manière considérable la mobilité des populations à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale. C'est alors que se redéfinissent également des milieux de vie où la communauté d'une condition n'implique ni la confusion entre les groupes ni l'uniformité des destins. C'est bien pourquoi se pose la question des formes que prend la cohabitation effective entre des populations étrangères les unes aux autres, parfois étranges les unes aux yeux des autres, mais qui partagent toujours l'impérieuse nécessité de vivre les unes avec les autres.

L'altérité, une question de frontières

Le travail portera tout d'abord sur le questionnement et la construction de la notion d'altérité, comprise ici comme une réalité construite par une situation sociale, directement liée à la fois à des migrations de population et à des transformations qui affectent l'ensemble du corps social. L'altérité s'impose à partir de l'expérience même du multiple et, partant, de la confrontation des individus et des groupes sociaux. Cette notion peut s'envisager à travers plusieurs ambivalences problématiques : celle de l'autre ami/ennemi, avec qui l'on peut instaurer des relations coopératives ou au contraire conflictuelles ; celle de la hiérarchisation normative de stades de civilisation — dans le cadre de l'immigration étrangère assurément —, allant de l'admiration jusqu'au mépris pour le « sauvage » ; celle, enfin, de l'opposition entre diversité et différence qui peut donner lieu à la construction de frontières autour des groupes sociaux, de lignes de partage en leur sein. On se demandera également de quelle manière cette altérité est vécue par des populations amenées à vivre ensemble, selon quels modes elle est ressentie, sous quelle forme elle peut être revendiquée. S'agit-il enfin d'une réalité exogène, construite de l'extérieur à des fins normatives ou bien, au contraire, une réalité endogène secrétée par le quotidien ?

Le voisinage, échelle pertinente de l'étude des relations sociales

La question des relations entre les personnes, que ce soit sur un mode individuel ou collectif, n'est certes pas, en soi, une question neuve. Mais nous entendons l'envisager dans une perspective différente, à l'échelle microscopique, pour mieux saisir le « vivre ensemble ». Nous espérons ainsi mettre en évidence tout ce qui relève, dans le côtoiemnt des individus, de la transaction implicite qui règle le plus souvent les rapports de voisinage entendus comme une échelle-clé pour comprendre l'effectuation des rapports sociaux. La question des relations de voisinage, c'est-à-dire de la nature du contenu des liens tissés ou, au contraire, des conflits, nés de la situation de proximité, est ainsi au cœur du projet de recherche. Certes, l'indifférence laisse en général peu de traces, du moins pour les historiens, tandis que les relations de solidarité ou d'entraide, *a fortiori* les tensions, les litiges et les affrontements, ont généralement produit d'avantage de sources. Aussi, pour balayer l'ensemble du champ concerné, il ne faudra pas s'interdire d'explorer les relations non problématiques, celles qui relèvent d'un quotidien caché dont l'authenticité n'a d'égal que la banalité.

Les relations de voisinage doivent être envisagées à différentes échelles. Les rapports de mitoyenneté, les relations à l'échelle de la rue, du pâté de maisons ou de l'immeuble, voire la vie du quartier, sont autant d'éléments concernés par l'approche microscopique. Rien de ce qui, en procédant de l'emboîtement des échelles, influe sur le cours ordinaire des relations individuelles, ne sera ignoré pour autant. Ainsi, on tiendra compte des politiques publiques en

oeuvrant à la construction du lien social, induisent de nouveaux comportements et de nouvelles relations au quotidien dans l'espace local. Une politique de mixité en termes de logements, par exemple, et ses conséquences sur les liens d'interconnaissance, de coopération ou de conflits tissés localement entre dans le champ de nos investigations. Bien sûr, il ne saurait être question, sous peine de fragmentation abusive du réel, de décomposer outre mesure les jeux d'échelles, voire même de les disjoindre. Mais le primat de l'observation *au ras du sol* sera délibérément privilégié.

Aire géographique concernée

L'aire géographique concernée par le projet englobe tous les territoires industrialisés de l'Europe du Nord-Ouest entendue dans une acceptation large. C'est au cœur des villes que vont s'inscrire bon nombre de contributions à ce projet puisque, d'évidence, elles sont les premières affectées par les bouleversements de l'organisation et de la répartition du travail. Mais il est non moins clair que restreindre le champ spatial de ce projet à l'espace urbain *stricto sensu* n'aurait pas de sens. Il est des nébuleuses urbanisées sur un mode atypique, comme les zones d'habitat minier ; il est des concentrations de populations ouvrières encastées dans des campagnes peu affectées par les mutations liées à l'industrialisation ; il est même des populations dispersées en milieu rural directement concernées par l'essaimage des activités manufacturières et qui, peu ou prou, délaissent d'autant plus rapidement un mode de vie rural qu'elles subissent les affres d'une prolétarisation que ne dit pas son nom.

En définitive, compte tenu des attentes précisées ci-dessus, le choix délibéré de la longue durée et d'une porosité entre les disciplines permettra d'associer autour d'un même projet des spécialistes des sciences humaines et sociales ou bien encore de la littérature. Que ce soit dans l'ordre des réalités ou dans celui des représentations, il conviendra, pour mieux cerner des configurations toujours en mouvement, de faire la part de ce qui relève des différentes temporalités, depuis les structures séculaires jusqu'aux variations selon *l'air du temps*. Ainsi, il sera possible de conférer aux perspectives conclusives toute l'épaisseur qui leur est due.

Programme des travaux

Ce projet commencera par une rencontre qui se tiendra à Lille au cours de l'automne 2004. Nous souhaiterions que chacun y apport son écot, de manière à ce que nous puissions définir ensemble les grands axes d'une recherche qui sera conduite sur deux années. Il s'agira de garantir la cohérence d'une véritable entreprise collective qui ne se limitera pas à la juxtaposition de recherches parallèles. Suite à ce préalable, quatre tables-rondes seront organisées en 2005 et 2006. Elles réuniront les collègues pleinement impliqués dans le projet et, de manière ponctuelle, des invités extérieurs susceptibles de porter un regard critique sur l'avancée et le contenu des travaux. Au terme de cette première phase du projet, l'organisation d'une manifestation de plus grande ampleur permettra de valoriser les principaux apports de ce travail collectif et d'ouvrir des perspectives nouvelles. Une publication est d'ores et déjà prévue à l'issue de l'ensemble de l'opération.

IV. 4. 7. Dispositions et ajustements du vivre ensemble à Villeneuve d'Ascq

Animateurs : M. RAUTENBERG, B. LEFEBVRE (CLERSÉ)

Objet de la recherche et terrain

Le projet que nous proposons, centré sur la question du vivre ensemble en milieu urbain, vise à comprendre comment, dans la confrontation, agissent et se construisent les dispositions des habitants. Ces dispositions - « inclinaisons intérieurisées et incorporées de façon durable à penser, à percevoir, à faire d'une certaine manière » - seraient en perpétuelle mise en question et s'ajusterait à chaque nouvelle situation. Elles sont mobilisées pour transformer un espace fonctionnel en espace relationnel, en se l'appropriant, en le modifiant, en l'adaptant et en s'y adaptant, en lui donnant une histoire.

Le projet se propose d'étudier les ajustements réciproques entre ménages, et entre ceux-ci et leur environnement physique plus particulièrement dans des moments de rupture

(déménagement, relogement), et d'arrivée massive de nouveaux habitants dans la ville nouvelle.

L'arrivée dans un nouveau logement, dans un nouveau quartier, une nouvelle ville constitue un moment privilégié pour observer ces processus d'adaptation. À cet égard, les villes nouvelles françaises construites il y a une trentaine d'années nous semblent constituer un observatoire tout à fait pertinent pour étudier la manière dont des habitants d'origines diverses ont investi au même moment et construit socialement des espaces imaginés par des concepteurs publics : la ville, ses quartiers, les espaces publics et semi-publics...

Les nouveaux quartiers de la ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq, dont les logements ont été livrés entre 1973 et 1983, ont accueilli des vagues successives d'habitants qui se sont stratifiées plus ou moins de manière générationnelle. D'où viennent-ils ? Comment ont-ils été sélectionnés ? Comment des habitants qui, sauf exception (habitat autogéré) ne se sont pas cooptés pour vivre ensemble, ont-ils composé ensemble dans l'espace et avec l'espace ? Comment ont-ils vécu ces premières années, comment se sont ils accommodés les uns aux autres ? On a pu voir dans d'autres travaux que, à Villeneuve-d'Ascq, les premiers emménagés ont trouvé des logements mal finis et que les habitants se sont entraînés, organisés et réunis pour faire valoir leurs revendications auprès l'établissement public chargé de l'aménagement de la ville nouvelle. Soutenus par les élus, ils ont eu gain de cause. Que reste-t-il de cette aventure aujourd'hui (dans la mémoire des habitants âgés, dans les pratiques du quartier) ?

Une histoire commune lie ces personnes. Cette histoire a-t-elle produit une espèce de vivre ensemble auquel chacun a apporté sa pierre ? Quels sont les lieux et les formes d'association qui ont été privilégiés ? Une originalité de la ville nouvelle a été de créer des locaux collectifs résidentiels (LCR) investis et gérés par les associations d'habitants ; d'autres expériences ont marqué la ville : les opérations d'habitat autogéré, les luttes contre des opérations de logements, les occupations (culturelles, artistiques, historiques, sportives...) de fermes expropriées et sauvegardées par les aménageurs.

Hypothèses de travail

Nos hypothèses de travail sont formées autour des questions suivantes :

1- Qu'est-ce qui, dans le passé de l'habitant, le « dispose » à telle ou telle manière d'être ? Quel est le poids de l'héritage culturel dans ses dispositions à cohabiter ? Quel est le poids d'expériences antérieures ?

2- Quelles sont les cultures de l'habiter et de l'espace qui se sont constituées au fil des ans ? Concernant les représentations de l'espace public, quelles sont les valeurs communes partagées par les différents types d'habitants ? Mais aussi par les élus, les représentants d'usagers, les gestionnaires ? Pour quelles valeurs sociales ? Comment se sont traduits spatialement et socialement ces principes ? Y a-t-il construction d'un nouvel être ensemble, qui serait la somme et le produit des diversités des habitants ?

3- Le type de logement (d'où l'on vient, mais aussi que l'on occupe, plus ou moins spacieux ou exigu, collectif ou individuel) lié étroitement à la taille et à la composition familiale, mais aussi à l'âge, influence la manière dont les gens vont investir l'espace public. Le type de logement peut induire ou non certaines pratiques, ainsi, on n'aura pas la même propension à sortir et à aller vers l'autre si on habite une maison spacieuse (où l'on peut aller d'une pièce à l'autre, s'isoler, recevoir des amis), ou si on habite un logement exigu. La rue et le pallier ou la courée constituent des lieux de socialité pour les habitants de milieu populaire. Chez ces catégories de population, on ne va pas chez le voisin, on ne s'invite pas à des barbecues ou à déjeuner comme on le fait dans les classes moyennes. Mais les comportements ne sont pas figés ni uniformes au sein d'un même groupe social. Les ressources du ménage, le statut d'occupation, la situation d'ascension sociale ou de chômage sont aussi des éléments qui peuvent expliquer certains comportements et manière d'être et de faire. On accordera une attention particulière aux situations de choix ou de non choix.

4- En fonction de quoi, quand et comment les processus d'adaptation, d'ajustement se mettent en œuvre ? Qu'est-ce qui amène un individu à modifier son comportement ? À aller vers l'autre, ou au contraire à se replier sur lui-même ou sur le logement. Ces comportements transgressent les différences sociales des individus. Ainsi à l'intérieur d'une même couche sociale, il est plus aisné de se rencontrer et d'échanger, mais la capacité à le faire diffère selon d'autres critères à évaluer. D'autre part certaines personnes ont une capacité forte à aller vers ce qui est différent, même si ce n'est pas le même milieu. Comment se sont rencontrées,

adaptées, confrontées les différentes populations de Villeneuve-d'Ascq : les villageois des anciens bourgs et les nouveaux arrivants des années 70, les nouveaux arrivants d'horizons culturels différents, les générations d'anciens et de jeunes ? On pourra dégager différents modes d'approche, pratiques d'échange ou de repli à l'œuvre dans les espaces urbains étudiés.

Méthode

Compte tenu de notre hypothèse de travail, nos investigations se rapporteront aux villes nouvelles en général. En complément, une démarche d'investigation des premières opérations de logements et des premiers habitants nous paraît justifiée afin de développer une approche permettant d'évaluer les populations arrivantes dans leurs rapports réciproques à l'espace public dans sa dimension spatiale et temporelle, de conduire des observations portant à la fois sur les formes produites et les pratiques sociales, de mener des entretiens auprès d'habitants et d'acteurs locaux.

La ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq, commune résultant de la fusion de trois anciens bourgs : Ascq, Annappes et Flers-lez-Lille s'est imposée de manière assez brutale aux habitants, par l'expropriation d'exploitations agricoles et d'habitations. Les luttes qui ont été menées pour refuser la décision, pour préserver le passé et sauver de la destruction certains bâtiments, mais aussi la volonté locale de reprendre à son compte la ville nouvelle et de ne plus la subir, ont ouvert et occupé des espaces de débat et des lieux symboliques qui ont en partie fait de la ville ce qu'elle est aujourd'hui.

Nous aborderons différentes échelles : l'échelle de la ville de Villeneuve-d'Ascq prise dans un contexte régional et métropolitain, mais aussi national et international puisqu'elle a accueilli et continue d'accueillir des populations étrangères (notamment des réfugiés du Chili, de Bosnie, etc...), celle des quartiers, celle des espaces publics, et celle de la sphère située entre le privé et le public

L'enquête de terrain se fera à l'échelle du quartier et de la rue ou résidence, en se focalisant sur les espaces de rencontre et de confrontation possible avec autrui. L'espace public urbain, censé garantir un certain anonymat, est un lieu de rencontres imprévues (cf. J. Rémy) mais lorsqu'il est approprié par un groupe social dominant, est déserté par les autres groupes et perd son caractère public. L'espace collectif ou commun, comme la cage d'escalier, l'entrée, le pallier, est un lieu approprié ou non par les résidents (dépôt d'objets : poussettes, vélos, plantes... ou lieu de parole entre voisins). Le jardin est le lieu privé parfois sans clôture, où l'on donne à voir ses plantations, où l'on se donne à voir, mais aussi où l'on échange des conseils, des plantes, des outils. On s'arrêtera au logement (sphère privée et intime où les rencontres ne sont jamais fortuites), en n'oubliant pas que le rapport aux espaces extérieurs est en étroite dépendance avec le rapport que tissent les habitants avec le logement et les attentes qu'il en a.

L'enquête qualitative se fera auprès de ménages de diverses origines : la commune de Villeneuve-d'Ascq (ville née de la fusion de trois bourgs ruraux) ; la métropole de Lille (qui commençait sa conversion tertiaire) - Roubaix-Tourcoing (touchées par la crise industrielle du textile) d'où sont venus les ménages en demande de logement qui ne trouvaient plus à se loger dans les villes centre⁶² ; les pays étrangers ; etc... L'échantillon comprendra différentes strates d'arrivants : des ménages arrivés avec la livraison des logements et des ménages arrivés il y a une quinzaine d'années, et des ménages arrivés récemment, pour lesquels on pourra observer les manières de faire et les échanges avec les autres in situ.

Différentes approches seront mobilisées : nous procéderons par analyse statistique, observation et entretiens d'acteurs, selon les différentes échelles.

Notre méthode de travail croisera plusieurs types de recueils d'informations :

Le recueil des données documentaires (presse) et statistiques sur la ville et les quartiers permettra de connaître la structure par âge, CSP, origine culturelle et géographique, la date d'arrivée dans le logement, etc... et de construire un échantillon en fonction notre problématique.

Quelques entretiens d'acteurs locaux, responsables d'associations, etc...

Des entretiens approfondis auprès d'une vingtaine de ménages sélectionnés selon leur âge, leur origine géographique, leur date d'arrivée dans le logement et dans la ville, leur origine culturelle et sociale, etc...

⁶² Les politiques publiques de sauvegarde et de réhabilitation des centres anciens n'a été lancée qu'à partir de 1975.

Nous développerons sur les lieux choisis une approche des pratiques de l'espace basée sur l'observation des espaces publics et communs, des interrelations espace formel/pratiques sociales (usages, dégradations, détournements, etc...) et des relations qui se nouent entre habitants.

On se propose de travailler à partir de photographies.

Concernant les entretiens d'acteurs, notre méthode de travail, s'appuiera notamment sur des croisements entre :

- Habitants de plusieurs générations, origines culturelles, origines géographiques
- Habitants résidant dans des logements différents du même quartier, des quartiers différents de la même ville.

Une approche itérative entre entretiens d'acteurs locaux et première observation nous permettra d'identifier les quartiers et espaces publics les plus pertinents au regard de notre problématique. Ces lieux seront choisis en fonction de leur histoire dans le peuplement de la ville, de leurs usages et représentations.

IV. 4. 8. Identités et valorisation touristique, patrimoniale et culturelle de l'Eurorégion

Animatrice : M-M. Damien (HVT)

Cette thématique des identités de l'espace euro régionale n'a jamais été appréhendée à ce jour telle quelle dans notre région, ni France ni en Belgique. Des enquêtes ou études ponctuelles ont été menées, mais aucune base de données n'a été constituée ; aucune méthodologie d'approche d'ensemble n'a été élaborée. Jamais on n'a cherché à cerner les effets de l'identité ou des identités sur l'attractivité renouvelée de ces territoires.

Le périmètre retenu, l'Eurorégion s'impose en raison de :

- Sa configuration géographique
- Son histoire en partie commune mais aussi riches en conflits
- Le contexte anthropo-sociologique
- Son histoire industrielle et son organisation du travail en grande partie partagée
- Son histoire démographique
- Ses mutations en cours et son intégration spatiale renouvelée.

Réfléchir sur les identités de l'espace euro régional et leur valorisation touristique et patrimoniale répond aux grandes préoccupations sociétales actuelles :

- C'est un besoin pour l'habitant local de retrouver ses racines dans un contexte de mutations économiques accélérées et de mondialisation. Ce besoin semble encore plus prégnant pour les populations urbaines diffuses ou agglomérées durement touchées par cette révolution (bassin minier, zones textiles) même si certaines ne peuvent encore clairement l'identifier
- C'est mesurer également comment la région peut répondre aux grandes tendances actuelles d'une demande touristique de plus en plus identitaire et patrimoniale
- C'est un moyen également de voir comment culturellement parlant on peut répondre aux besoins de loisirs et de détente des habitants locaux par l'essor d'un tourisme de proximité favorisant un développement local et durable des territoires autorisant leur réappropriation
- C'est un moyen de donner aux visiteurs et a

- ux touristes une image renouvelée des villes et des paysages de cette région : les interrelations entre identités et attractivité sont étroites
- C'est un enjeu pour le développement économique futur et l'inscription européenne de ces territoires, car cette identité n'est pas sans impacts sur l'attractivité des entreprises.

Description du projet de recherche et de la méthodologie :

Définition des concepts

- Etat des lieux du perçu et du vécu de l'identité ou des identités eurorégionales par :
- l'étude des brochures et publications les plus diverses : touristiques patrimoniales, sportives et autres.... ;
- des enquêtes auprès des populations locales y compris des enfants et des visiteurs et touristes sur ce perçu et ce vécu ;
- la recherche des identités oubliées : consultation des archives...
- Etude des impacts :
- En quoi ces identités sont-elles ou peuvent-elles être à l'origine des dynamiques territoriales nouvelles et de dynamiques transfrontalières ?
- Mais quelles en sont également leurs limites ? (A ce titre il serait judicieux de comparer cet espace à d'autres espaces en situation plus ou moins similaire).

Notre équipe pluridisciplinaire est bien structurée. Elle a déjà travaillé sur les problématiques du tourisme industriel, sportif et du patrimoine (cf annexe 1 bilan d'activités). C'est pourquoi ce projet est un véritable enjeu. C'est l'occasion de s'interroger sur les méthodes de diagnostic, les paramètres à retenir pour aboutir à une réelle méthodologie de l'évaluation à partir de l'étude de cas judicieusement sélectionnés sociologiquement et géographiquement pour rester représentatifs de leur diversité.

La recherche sera menée en s'appuyant sur les formations professionnalisées de nos pôles universitaires respectifs (pôle tourisme, patrimoine et sportif) et en collaboration avec les collectivités territoriales que nous contacterons en temps utile. Il est bien entendu qu'un tel diagnostic peut permettre de suggérer quelques positionnements stratégiques et des axes de développement local.

Nous sommes également ouverts à toute collaboration avec les universités de l'espace concerné. Nous avons déjà des liens avec les universités belges, notamment celles de Liège et de Bruxelles et anglaises (Canterbury...).

Notre objectif est de disposer d'un outil ou d'outils pour mieux décider, pour établir un diagnostic efficace de faisabilité économique, technique et environnementale ;

- Proposer des stratégies à susciter aux institutionnels, aux collectivités locales et aux opérateurs
- Favoriser la valorisation du patrimoine
- Favoriser la requalification et réappropriation des espaces urbains publics ou privés et des paysages
- Renforcer des identités régionales
- Favoriser le développement local.

Sur le plan de la valorisation, nous avons prévu la tenue d'un colloque qui pourrait avoir pour titre : Identités et dynamiques territoriales ; la publication d'un ou deux ouvrages et d'articles dont les titres seront à préciser ultérieurement.

IV. 5. Développement durable et territoires fragiles

Animateur : B. ZUINDEAU (CLERSÉ)

La problématique du développement durable est généralement présentée comme conjonction de quatre dimensions : équité sociale, efficacité économique, préservation de l'environnement et gouvernance – cette dernière entendue comme démocratisation des processus de choix. Bien que dédiée, à l'origine, aux problèmes relevant de l'échelon global (disparités économiques Nord-Sud, pollutions transfrontières, etc...), elle s'est, par la suite, également diffusée à d'autres niveaux spatiaux (local, régional...) abordant, par là même, d'autres types de difficultés économiques, sociales et environnementales. Ce rapprochement n'a rien d'artificiel dans la mesure où l'on constate que, de plus en plus, la dynamique de développement territorialisé bute sur quantité de contraintes nouvelles.

En effet, à la persistance de situations économiques difficiles, inscrites dans les territoires et exerçant alors un effet de concentration, s'ajoutent de nouvelles sources de tensions :

Les externalités environnementales (pollutions atmosphériques, pollutions de l'eau et des côtes, sites et sols pollués, déchets industriels et leur traitement...) ou se renforcent ou, pour le moins, suscitent des préoccupations grandissantes. Outre leur impact négatif sur la santé publique, elles sont susceptibles d'apparaître, dans une certaine mesure, comme de possibles freins au développement économique du territoire. Il en est ainsi lorsque, par exemple, elles mobilisent des ressources qui pourraient autrement être destinées à des usages plus directement productifs, ou lorsque, dans une optique de localisation des activités, elles pénalisent l'image du territoire. Vue de manière positive, la qualité de l'environnement peut constituer une variable favorable vis-à-vis du développement. Ce rôle positif peut, en l'occurrence, s'exercer suivant un processus de « patrimonialisation » d'espaces préservés, ainsi qu'on l'observe sur certains territoires.

Les externalités sociales sont également des freins à la dynamique territoriale. Nous entendons par là les caractéristiques de pauvreté accentuée qui, par des effets de polarisation spatiale, peuvent conduire à des formes de désintégration sociale, affectant des secteurs géographiques parfois très larges. En l'occurrence, si ces externalités apparaissent comme les conséquences de situations économiques difficiles, elles constituent aussi indiscutablement des facteurs portant obstacle au développement.

Concernant le domaine environnemental, mais le débordant aussi largement, la problématique des *risques* est de nature à interférer avec les dynamiques de développement territorial. Les risques naturels (notamment les inondations et les risques côtiers), les risques industriels, peuvent affecter durablement certains secteurs géographiques, ainsi que de nombreux exemples récents l'ont mis en exergue, et ce, d'autant plus que faisaient défaut les mesures de prévention ou de précaution minimales. Cependant, des risques plus globaux (liés à la santé, à l'environnement, – par exemple les incertitudes inhérentes aux OGM – mais aussi à des domaines tels que les technologies, l'économique, le politique, etc...) induisent également des effets localisés plus ou moins prononcés.

L'axe de recherche proposé a pour objet, à la fois, *d'analyser ces tensions nouvelles, dans un cadre de développement socio-économique, en mettant l'accent sur la dimension territoriale de ce développement et de traiter de l'opérationnalité des processus décisionnels*. La nécessaire gestion des situations d'externalités et de risques impose, en effet, une réévaluation des modes opératoires de la décision publique, et notamment des procédures d'élaboration de la décision (logiques de participation, de concertation, de gestions des conflits...). Désormais, les demandes sociales, politiques et techniques nécessitent un élargissement des coopérations (sous le modèle de nouvelles pratiques de gouvernance), propice à une meilleure appréhension de la complexité d'une situation sociale ou environnementale, au sein d'un territoire.

Sans préjuger, à ce stade, des référentiels théoriques à mobiliser, mais en préconisant d'emblée une *lecture interdisciplinaire* des objets et plutôt axée vers l'*institutionnalisme* (au sens large), il est proposé de mettre l'accent sur trois thématiques majeures :

L'analyse des conceptions sociales de l'environnement. Ce premier thème porte sur la question des représentations dans le domaine de l'environnement et sur la relation de codétermination prévalant entre ces représentations et les pratiques d'acteurs vis-à-vis des usages environnementaux. Que peut-on dire de la variabilité des représentations au regard de la variabilité des problèmes ? Comment d'ailleurs se construisent socialement les « problèmes » environnementaux ? Comment les situations de crise économique et sociale interfèrent-elles avec les regards portés sur l'environnement ? Quel rôle est joué par l'« expert » dans la construction des représentations et des pratiques ?

L'analyse socio-économique des jeux d'acteurs et des modes de gouvernance. Comment se positionnent les acteurs face aux tensions et aux risques nouveaux ? Ces derniers suscitent-ils des divergences d'intérêt se superposant aux clivages existants ou favorisent-ils, au contraire, des rapprochements, voire des consensus ? Jouent-ils un rôle dans ce qu'il est convenu d'appeler les « nouvelles gouvernances » ? Quelles réponses, quelles coopérations, sont organisées par les acteurs publics locaux, nationaux et internationaux ? Les tensions et les nouveaux risques sont-ils l'occasion de renouveler les politiques existantes et les relations entre les acteurs ? Assiste-t-on, en la matière, à l'émergence de nouveaux processus de connaissance, conduisant à des innovations technologiques, institutionnelles, ou plus largement sociales, à même de conférer un autre contenu aux stratégies de développement ? Comment, dans ce cadre renouvelé, évoluent les éventuelles contradictions entre intérêt public et intérêts privés ? Quels sont les cadres théoriques pertinents du point de vue de l'articulation des dimensions sociales, économiques et environnementales ? Comment repenser les stratégies de développement à divers échelons spatiaux ?

L'évaluation. La problématique d'évaluation à construire est destinée tout autant à l'existant des territoires porteurs d'externalités et de risques qu'aux politiques mises en œuvre. L'évaluation est *a priori* plurielle. Elle est à même d'emprunter des formes diverses, plutôt perçues comme complémentaires : évaluation monétaire des externalités environnementales et/ou sociales ; analyses multicritères (portant sur la dimension environnementale mais permettant également d'intégrer les différentes dimensions du développement durable : environnementale, économique, humaine et sociale) ; construction et application d'indicateurs axés sur la vulnérabilité et la durabilité territoriale ; analyse socio-économique des risques intégrant l'étude des éventuelles politiques de prévention ou de précaution... L'évaluation suppose aussi de réfléchir aux modalités techniques des méthodes (sélection et coopération des acteurs, impacts de l'évaluation, contraintes postérieures liées à cette évaluation...).

Ces thématiques peuvent être traitées à partir de plusieurs terrains d'études : territoires confrontés à des contraintes environnementales fortes (zones inondables et espaces côtiers notamment), zones de conversion économique, secteurs urbains « sensibles », zones péri-urbaines confrontées à des options de développement antagonistes (tourisme vert, élargissement des zones d'activités urbaines, etc...) et ce, concernant tout autant les territoires du « Nord » que ceux du « Sud », les pays riches que les économies à revenu faible ou intermédiaire.

Cet axe de recherche peut être rapproché de dispositifs ou de programmes de recherche existants. En particulier, il convient de faire référence ici au réseau interdisciplinaire « *Développement durable et territoires fragiles* » qui a déjà été constitué à l'IFRÉSI et fonctionne depuis plusieurs années au travers d'une participation à des opérations de recherches contractualisées et d'une animation scientifique (Séminaire interdisciplinaire sur le développement durable – SIDD – et revue numérique « *Développement durable et Territoires* » <http://revue-ddt.org>). De manière plus précise, s'agissant des recherches contractualisées ou susceptibles de l'être, plusieurs concernent déjà la période couverte par le quadriennal. Évidemment, cette première liste n'est pas exclusive d'autres travaux à préciser, tant sur un plan scientifique qu'institutionnel, dans les mois qui viennent. Nous sommes en mesure de mentionner les opérations suivantes :

- 1 – Gouvernance et territoires face à l'émergence des stratégies du développement durable : les espaces à forte contrainte environnementale de la Région Nord-Pas-de-Calais (en cours) – opération financée par le CNRS ;
2. Politiques régionales de l'environnement et développement économique : une approche territoriale (PREDAT) (en cours) – opération financée par le MEDD et le PUCA ;
3. Les démarches de développement durable, pertinence et apports effectifs dans la gestion de l'air et de l'eau : les exemples de Lille et de Saint-Étienne – opération financée par le MEDD et le PUCA ;
4. Évaluer l'impact de la gestion réglementaire du risque d'inondation sur le territoire : recompositions territoriales, appropriation sociale et conséquences sur l'hydrosystème (2003-2005) – opération financée par le CNRS ;
5. Programme National d'Environnement Côtier : la vulnérabilité des territoires côtiers : évaluation, enjeux et politiques publiques (en cours) – contrat IFREMER ;
- 5 bis. Programme de recherche « RDT » (Risque Décision Territoire) du MEDD : pré-projet : « Pour une approche intégrée des risques naturels et industriels sur le littoral du Nord – Pas-de-Calais : un réseau associant scientifiques et praticiens » (en projet) ;
6. Action Concertée Incitative de recherche : Instituer le Développement Durable (en cours) ; opération financée par le MRT en lien avec l'INRA et l'IRD ;
7. Programme pluridisciplinaire de recherche sur les pratiques et politiques halieutiques (PRPH) (en cours)
8. Les modèles de développement et les logiques d'organisation socio-économique de l'espace (DEMOLOGOS) (en cours) – financement européen (Sixième Programme Cadre - STREP)
9. Perception et valeur de réduction du risque sanitaire sur les sites de fonderie en Nord – Pas-de-Calais (en projet)
10. Infrastructure de transport et développement durable (en projet) – en lien avec l'INRETS.

Principaux laboratoires de l'IFRÉSI concernés :

CERAPS (correspondant : B. Villalba) ;

CERSATÉS (correspondant : G. Gayot) ;

CLERSÉ (correspondants : V. Deldrève, B. Zuindeau) ;

Dynamiques des réseaux et territoires (correspondant : V. Morel) ;

GREMARS (correspondant : J. Foncel) ;

IMN (correspondant : C. Meur-Férec) ;

LGMA (correspondant : H. Scarwell) ;

HVT (correspondant : P. Deboudt).

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	1
I. PRÉSENTATION DE L'IFRÉSI	7
I. 1. LES UNITÉS CONSTITUTIVES DE L'IFRÉSI.....	7
I. 2. LE PROGRAMME DE RECHERCHE DE L'IFRÉSI.....	11
I. 2. 1. <i>Transformations des activités économiques et de l'organisation du travail.</i>	11
I. 2. 2. <i>Villes, Territoires, Environnement</i>	12
I. 3. CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME DE L'IFRÉSI.....	14
I. 3. 1. <i>Centralité du programme de l'IFRÉSI dans le champ des SHS.</i>	14
I. 3. 2. <i>Interdisciplinarité : le projet et le terrain</i>	14
I. 3. 3. <i>Structuration du milieu de la recherche en SHS.</i>	15
I. 4. FONCTIONNEMENT DE L'IFRÉSI.....	17
I. 4. 1. <i>Le Comité de direction.</i>	17
I. 4. 2. <i>Le Conseil de l'IFRÉSI.</i>	17
I. 4. 3. <i>L'évaluation.</i>	18
I. 4. 4. <i>Les moyens collectifs : éléments d'infrastructure.</i>	18
I. 5. LE CONTEXTE PARTICULIER DES ANNÉES 2002-2004.....	20
I. 5. 1. <i>Le 6ème Programme Cadre de Recherche et Développement Technologique.</i>	20
I. 5. 2. <i>L'IFRÉSI et la MSH Nord-Pas-de-Calais.</i>	21
I. 5. 3. <i>Le CPER 2000-2006.</i>	23
II. BILAN DES ACTIVITÉS 2002-2004.....	51
II. 1. LES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION ET DE VALORISATION DES SERVICES CENTRAUX	51
II. 1. 1. <i>Le site web de l'IFRÉSI, site pilote au niveau national</i>	51
II. 1. 2. <i>Service édition numérique & pôle image</i>	52
II. 1. 3. <i>Le paysage de la recherche dans les principaux pays européens et la recherche en SHS.</i>	55
II. 2. LA PLATE-FORME UNIVERSITAIRE DE DONNÉES EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE LILLE (PUDL).....	56
II. 2. 1. <i>Bref rappel des Objectifs et des fonctions</i>	56
II. 2. 2. <i>Rapport d'activité 2003-2004</i>	57
II. 2. 3. <i>Projets de la PUDL</i>	58
II. 3. COLLOQUES, JOURNÉES ET SÉMINAIRES.....	61
II. 3. 1. <i>Colloques</i>	61
II. 3. 2. <i>Journées</i>	65
II. 3. 3. <i>Séminaires</i>	69
II. 4. CONGRÈS INTERNATIONAUX ET ACTIVITÉS DANS LE CADRE EUROPÉEN	71
II. 5. 1. <i>Congrès internationaux</i>	71
II. 4. 2. <i>Activités dans le cadre européen</i>	75
II. 4. 3. <i>Le 6ème Programme Cadre de Recherche et Développement Technologique</i>	75
II. 4. 4. <i>Les partenaires internationaux de l'IFRÉSI</i>	77
II. 5. EXPOSITIONS ET COURTS-MÉTRAGES.....	78
II. 5. 1. <i>Expositions</i>	78
II. 5. 2. <i>Courts métrages</i>	78

II. 6. JOURNÉES DE L'IFRÉSI.....	79
II. 6. 1. <i>Texte de l'appel à communications.....</i>	79
II. 6. 2. <i>Ateliers.....</i>	80
II. 7. LES OPÉRATIONS DE RECHERCHE.....	83
II. 7. 1. <i>Questions relatives à l'organisation des activités économiques</i>	83
II. 7. 2. <i>Questions d'organisation du travail, gestion de l'emploi, des compétences et de formation</i>	115
II. 7. 3. <i>Les transformations des cadres institutionnels et les modalités de l'action publique</i>	153
II. 7. 4. <i>La ville et les territoires : Migrations, tensions urbaines, développement, environnement</i>	167
II. 7. 5. <i>Les doctorants à l'IFRÉSI</i>	213
III. PROJET DE RECHERCHE 2006-2009.....	215
III. 1. DEUX CHAMPS D'INVESTIGATION CENTRAUX EN MATIÈRE D'ANALYSE DES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES	216
III. 1. 1. <i>Transformations des activités économiques et de l'organisation du travail.....</i>	216
III. 1. 2. <i>Villes, Territoires, Environnement.....</i>	217
III. 2. CARACTÈRES ET OBJECTIFS DU PROGRAMME.....	219
III. 2. 1. <i>Centralité du programme de l'IFRÉSI dans le champ des SHS.....</i>	219
III. 2. 2. <i>Interdisciplinarité : le projet et le terrain</i>	219
III. 2. 3. <i>Structuration du milieu de la recherche en SHS.....</i>	220
III. 2. 4. <i>Bibliographie significative dans les deux champs de l'IFRÉSI</i>	221
III. 3. CINQ DOMAINES D'INVESTIGATION	227
III. 3. 1. <i>Transformations des activités économiques et de l'organisation du travail.....</i>	227
III. 3. 2. <i>Santé et sociétés</i>	231
III. 3. 3. <i>Politiques publiques et intégration européenne : élaboration, mise en œuvre, confrontation et impact</i>	235
III. 3. 4. <i>Villes, territoires, migrations</i>	237
III. 3. 5. <i>Développement durable et territoires fragiles</i>	240
IV. OPÉRATIONS DE RECHERCHE EN SOUTIEN AU PROJET 2006-2009.....	245
IV. 1. TRANSFORMATION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL.....	245
IV. 1. 1. <i>Les nouvelles formes de production, de circulation et d'usage des informations à l'ère de la numérisation et d'Internet</i>	245
IV. 1. 2. <i>Les économies et sociétés post-industrielles et informationnelles en Europe : innovation, emploi, territoires, performance.....</i>	247
IV. 1. 3. <i>La contribution des ruches d'entreprises au développement local : une évaluation multicritère dans le cas du département du Nord</i>	252
IV. 1. 4. <i>Les chercheurs créateurs d'entreprise : compréhension du phénomène et comparaison internationale</i>	256
IV. 1. 5. <i>Sociologie du crédit et de la confiance dans les échanges via Internet.....</i>	260
IV. 1. 6. <i>Les transformations paradoxaux du travail</i>	264
IV. 1. 7. <i>L'esprit du Capitalisme</i>	265
IV. 1. 8. <i>Nouvelles formes de mobilisation de la main-d'œuvre jeune et de l'activité féminine au croisement des stratégies de gestion des ressources humaines et des politiques d'emploi.....</i>	267
IV. 2. SANTÉ ET SOCIÉTÉS.....	271
IV. 2. 1. <i>La construction sociale du trouble psychique. Sociologie des politiques, pratiques et trajectoires en santé mentale</i>	271
IV. 2. 2. <i>Les processus relationnels et la production des normes dans les transformations des pratiques sanitaires</i>	272
IV. 2. 3. <i>Recherche socio-anthropologique sur les usages de drogues et les conduites à risques</i>	274
IV. 2. 4. <i>Santé publique, risques collectifs et crises</i>	276

IV. 3. POLITIQUES PUBLIQUES ET INTÉGRATION EUROPÉENNE.....	279
<i>IV. 3. 1. Politiques publiques.....</i>	<i>279</i>
<i>IV. 3. 2. Fiscalité et services publics : une analyse européenne</i>	<i>279</i>
<i>IV. 3. 3. Systèmes politiques et politiques publiques : regards croisés</i>	<i>283</i>
<i>IV. 3. 4. Inégalités et qualifications dans l'espace européen</i>	<i>285</i>
IV. 4. VILLES, TERRITOIRES, MIGRATIONS.....	287
<i>IV. 4. 1. Mise en place d'un Observatoire du discours social contemporain</i>	<i>287</i>
<i>IV. 4. 2. Calcaire et granit : 90 ans plus après : plaidoyer pour une réhabilitation des analyses écologiques</i>	<i>288</i>
<i>IV. 4. 3. Mobilités spatiales et recompositions territoriales.....</i>	<i>290</i>
<i>IV. 4. 4. Migrations dans l'espace européen</i>	<i>292</i>
<i>IV. 4. 5. Construction, usages et institutionnalisation des espaces métropolitains</i>	<i>294</i>
<i>IV. 4. 6. Vivre avec son étrange voisin</i>	<i>299</i>
<i>IV. 4. 7. Dispositions et ajustements du vivre ensemble à Villeneuve d'Ascq</i>	<i>301</i>
<i>IV. 4. 8. Identités et valorisation touristique, patrimoniale et culturelle de l'Eurorégion</i>	<i>304</i>
IV. 5. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TERRITOIRES FRAGILES.....	307

